



Département d'Histoire et Civilisation

Une souveraineté de papier au miroir de l'Europe

Publier Christine de Suède entre 1654 et 1689

Marion Lemaignan

Thèse soumise au jury pour approbation en vue de l'obtention du grade de
Docteur en Histoire et Civilisation de l'Institut universitaire européen

Florence, Juin 2012

INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPEEN
Département d'Histoire et Civilisation

Une souveraineté de papier au miroir de l'Europe

Publier Christine de Suède entre 1654 et 1689

Marion Lemaignan

Thèse soumise au jury pour approbation en vue de l'obtention du grade de
Docteur en Histoire et Civilisation de l'Institut universitaire européen

Membres du jury :

Prof. Giulia Calvi, IUE (Directrice de thèse)
Prof. Christian Jouhaud, EHESS-CNRS
Prof. Marie-Louise Rodén, Université de Kristianstad
Prof. Antonella Romano, IUE

© 2012, Marion Lemaignan

Aucune partie de cette thèse ne peut être copiée, reproduite
ou distribuée sans la permission préalable de l'auteur.

RÉSUMÉ

Christine de Suède (1626-1689) devient après son abdication en 1654 un phénomène politique à l'échelle européenne. La singularité de son statut ainsi que sa volonté de conserver une action politique après l'abdication suscite une certaine prolifération d'écrits qui circulent dans toute l'Europe jusqu'à sa mort. Ce travail vise à analyser ce que signifient les actions de publication hétérogènes qui se concentrent autour d'elle.

Dans cet objectif, on montre combien les dix années d'itinérance qui suivent l'abdication sont un temps crucial de « fabrication » de l'abdication. On montre ainsi combien l'absence d'appartenance territoriale de Christine de Suède questionne ses contemporains quant à sa place dans l'espace européen.

Son instabilité politique et l'élaboration de nouvelles modalités de pouvoir font l'objet de la seconde partie de cette recherche. Ses stratégies visant à faire reconnaître une autorité politique se modifient avec sa sédentarisation à Rome et elle parvient finalement à asseoir une souveraineté absolument inédite sur la scène locale de Rome. Ce sont les caractéristiques matérielles, iconographiques et théoriques de cette souveraineté que l'on met alors au jour.

Enfin, dans la troisième partie de la thèse, on considère l'impact de ces publications dans et sur l'espace européen. On voit ainsi la manière dont est publié et instrumentalisé son caractère extraordinaire dans l'ordre européen, puis on étudie comment ce phénomène de publication façonne un espace politique européen spécifique qui, de simple agrégat, devient organisateur.

Cette étude montre ainsi la singularité de ce parcours politique à l'époque moderne. Dans ce cadre, on saisit combien le genre est un outil politique plus qu'une catégorie ontologique. Cette recherche montre également le rôle politique que détient le processus de publication au XVII^e siècle ; c'est ainsi une autre histoire du politique que l'on propose qui s'émancipe de son cadre juridico-diplomatique traditionnel. Enfin, cette étude fait apparaître un autre cadre européen en mesure d'offrir une appartenance à un personnage singulier et atypique.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
<i>Christine de Suède : personnage historique et historiographique</i>	<i>3</i>
<i>Poser le cadre : cadres conceptuels, géographiques, politiques</i>	<i>9</i>
<i>Pour une nouvelle approche méthodologique de Christine de Suède</i>	<i>16</i>
PARTIE I : PUBLIER L'ITINÉRANCE D'UNE REINE	29
Chapitre 1 : Un ou des voyage(s): prémisses et ouvertures problématiques	31
I. Christine de Suède en voyage ou une historiographie fragmentée.....	31
1) Les femmes et la mobilité : Christine de Suède et les taxinomies du voyage au féminin	32
2) Les voyages dans l'historiographie sur Christine de Suède	35
3) Repenser la place de Rome dans l'histoire de Christine de Suède.....	37
II. Itinéraires – Tous les chemins mènent-ils vraiment à Rome ?	39
1) Stockholm- Rome (1654-1655) : le voyage de l'abdication et de la conversion.....	39
2) Rome – Paris – Pesaro (1656) : voyage glorieux, voyage mystérieux	42
3) Fontainebleau (1657), première rupture avec la France.....	45
4) Stockholm – Nyköping – Hambourg (1660-1662) : dernières incertitudes.....	48
5) Dernier voyage en Suède : un impossible retour (1666-1668)	53
III. Écrire l'itinérance : corpus et enjeux de localisations	57
1) Les relations de voyage : inscriptions politiques et carrières d'écriture	58
2) Les libelles : l'itinérance comme appui.....	67
3) Les périodiques français et le déploiement de la politique européenne	76
4) <i>Avvisi</i> et <i>Avisos</i> : la circulation de nouvelles européennes	78
Chapitre 2 : Une reine qui gyrovague.....	85
I. Les termes d'une mobilité féminine incertaine	85
1) Le voyage eschatologique de 1656 : Rome ville centre	85
2) « Mercure voulant avoir son tour l'a faite sauter de dessus un trône pour la promener dans des païs étrangers » : du voyage à l'errance dans les pamphlets	89
3) Mobilité et circulation de l'information et des personnes : Christine dans la « toile » européenne.....	93
II. Une souveraine sans royaume sur la scène Européenne	94
1) Christine de Suède, faire-valoir de puissances européennes.....	95
2) Publier la puissance	100
3) Expectatives espagnoles	103
III. La fin d'une figure européenne ?	106
1) Entre <i>incognito</i> et vagabondage.....	106
2) Vers la nécessaire redéfinition d'une posture européenne	111
3) Voyages à travers la Chrétienté ou voyages à travers l'Europe ?.....	117

PARTIE II : PUBLIER L'INSTABILITÉ POLITIQUE D'UNE REINE121

Chapitre 3 : L'installation à Rome, devenir politique et social (1662-1689).....123

- I. Vers de nouvelles modalités d'action politique ? 123**
- 1) Dernière tentative de recouvrer une couronne : l'élection de Pologne (1668-1669)..... 125
 - 2) Christine de Suède et l'Escadron Volant : vers une politique informelle (1667-1670) 131
 - 3) Le rituel comme arme politique..... 139
- II. Usages politiques du patronage..... 149**
- 1) Publier Christine de Suède : les scènes d'action du mécénat 151
 - 2) L'épître dédicatoire : une politique de publication ou une publication politique ? 161
 - 3) De la mise en scène à l'assignation de scènes 168

Chapitre 4 : Les deux corps de la reine.....181

- I. Représenter le pouvoir : les portraits littéraires..... 182**
- 1) Écrire la nature de la reine après l'abdication..... 184
 - 2) Écrire le genre : les caractéristiques physiques... 185
 - 3) Le genre miroirs des valeurs morales 191
- II. Représenter le pouvoir : les portraits iconographiques 196**
- 1) Définir une place au monde : quels pouvoirs pour quelle souveraineté ?..... 197
 - 2) Les portraits dans le temps biographique : la représentation comme politique..... 202
 - 3) Portraits de femme / portraits de souverain : corps, genre et politique 208
- III. Matérialités des supports et langages de représentation..... 211**
- 1) Donner à voir : les acteurs de la représentation 211
 - 2) Du rôle spécifique de l'image 215
 - 3) Des mots à l'image : représenter le genre politique 219

Chapitre 5 : « Regina senza regno ».....225

- I. Entre assignations et ruptures : construire des figures de l'abdication..... 227**
- 1) Figures de la perte d'autorité 227
 - 2) Quitter la fonction ou la rupture envers l'*exemplum* historique 232
- II. Ruptures institutionnelles d'un pouvoir sans couronne 239**
- 1) Mariage et continuité dynastique : les fondements institutionnels de la souveraineté 239
 - 2) Du pouvoir à l'autorité 244
- III. Ruptures symboliques d'un pouvoir sans couronne 250**
- 1) Les finances : conserver la royauté sans la couronne? 250
 - 2) De la bicéphalie femme/reine à l'individuation d'une souveraine sans Couronne 257
- IV. Redéfinir la nature sacrée du pouvoir de Christine de Suède 263**
- 1) Christine de Suède, la religion et l'Europe 263
 - 2) Religion et souveraineté : couple inséparable, couple séparé ? 269
 - 3) Le religieux au service d'une nouvelle souveraineté 275

PARTIE III : PUBLIER UNE EUROPE À TRAVERS CHRISTINE DE SUÈDE281

Chapitre 6 : Christine de Suède, de l'extraordinaire à l'exception pratique.....283

I. Géniale ou monstrueuse : gérer l'écart à l'ordre 284

- 1) Extravagante ou extraordinaire ?284
- 2) Une souveraineté monstrueuse288
- 3) Géniale ou ridicule ?292

II. Christine amazone extraordinaire : à la recherche d'une cohérence ? 297

- 1) Christine héroïne dans le contexte de la querelle des femmes298
- 2) Christine, une amazone singulièrement ambivalente301
- 3) Détourner le modèle des amazones pour un nouveau discours sur l'extraordinaire304

III. Christine de Suède, reine extraordinaire dans l'ordre européen 310

- 1) Minerve ou Bellone : Christine héroïne sur la scène politique franco-européenne311
- 2) Christine, héroïne de la chrétienté322
- 3) Publier Christine de Suède : une action politique dans l'ordre européen ?328

Chapitre 7 : Publier Christine, façonner un espace européen.....335

I. Publier Christine de Suède en France : un discours politique sur Rome 336

- 1) Christine, reine de Suède et luthérienne336
- 2) Les republications339
- 3) L'affaire des Quartiers346

II. Une présence polarisée 354

- 1) Deux modalités de présence qui cohabitent354
- 2) Un contrôle de Christine sur sa propre publication en France?356
- 3) Christine, une carte à jouer entre Louis XIV et le Saint Siège ?361

III. Façonner un espace européen entre Rome et Paris 368

- 1) Les figures de Christine de Suède entre Rome et Paris368
- 2) Publier l'espace373

CONCLUSION.....381

Épilogue.....389

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE397

ANNEXES.....441

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier Giulia Calvi, ma directrice, qui m'a accompagnée et soutenue pendant les quatre années passées à l'Institut Universitaire Européen de Florence, en m'octroyant sa confiance à chaque étape du travail.

Depuis mon Master à l'EHESS jusqu'à l'aboutissement de cette thèse, plusieurs personnes m'ont accompagnée avec attention et bienveillance, dans le travail ardu de la recherche.

Les membres du GRIHL, tout d'abord, m'ont accueillie et ont largement contribué à former l'apprentie historienne que j'étais alors, je leur en suis particulièrement reconnaissante. Parmi eux, certains m'ont tout particulièrement suivie et accompagnée : Dinah Ribard, dès mon arrivée à l'École, Jean Pierre Cavaillé, qui m'a orienté sur Christine de Suède et qui m'a ouvert de nombreux horizons grâce à sa sensibilité et sa libre pensée, Nicolas Schapira à qui je dois énormément pour son accompagnement dès mes premiers pas à l'université jusqu'à la fin de mon travail de thèse ; il a été une présence attentive et toujours disponible. Je lui sais infiniment gré de sa présence amicale tout au long de ce tumultueux parcours.

Je tiens également à remercier chaleureusement les différents professeurs et collègues qui, en France ou en Italie, ont été des interlocuteurs stimulants me permettant d'avancer dans mes recherches et d'affiner mes questionnements : Martine Boiteux, Catherine Brice, Maria Pia Donato, Michèle Fogel, Stefano Fogelberg Rota, Anne-Madeleine Goulet, Anthony La Vopa, Elodie Oriol, Gianna Pomata, Eleni Varikas, ainsi que les professeurs du département d'histoire de l'Institut Universitaire Européen. Last but not least, ma gratitude va tout particulièrement à Antonella Romano. Ses remarques toujours avisées m'ont offert une grande stimulation intellectuelle, son humour, sa bienveillance et sa présence attentive tant intellectuellement qu'humainement ont particulièrement compté pendant ces années.

Je remercie également mes relecteurs : Jean-Pierre Cavaillé, Dinah Ribard et Nicolas Schapira qui ont relu attentivement diverses étapes de ce travail et l'ont nourri de leurs remarques ; ainsi que Bernard Durafour, Matthieu Durafour, Béatrice Pierquin et Sabine Roche qui ont accepté de traquer les fautes d'orthographe et lourdeurs de style dans le manuscrit final.

Je tiens également à remercier les institutions qui ont permis l'avancée de cette recherche : l'Institut Universitaire Européen, la Bourse Égide qui a permis de financer cette thèse ; l'École Française de Rome qui m'a offert l'opportunité de loger à Rome dans des conditions particulièrement avantageuses et d'accéder librement à la Bibliothèque de l'École facilitant ainsi amplement mon travail à Rome. Enfin, je tiens à remercier le personnel des bibliothèques et archives grâce à qui ses recherches ont pu se dérouler dans de bonnes conditions : à la Bibliothèque Nationale de France, aux Archives Nationales, aux Archives des Affaires Étrangères, à la Biblioteca Nazionale Centrale di Roma, à l'Archivio Segretano Vaticano, à la Biblioteca Apostolica Vaticana, à l'Archivio di Stato di Roma, à l'Archivio di Stato di Firenze, à la Biblioteca Nazionale Centrale di Firenze.

Mon travail a également bénéficié de la présence amicale, parfois indispensable dans les moments de doute et d'inquiétude, de ceux qui ont été à mes côtés, en particulier Aurélie Barbuscia, Emmanuel Berger, Thomas Cauvin, Florence Colas, Marine Degromard, Mathieu Grenet, Christophe Lazaro, Franck Lecomte, Claire Magdo, Valérie Mathevon, Charlotte Moon, M'hamed Oualdi, Cécile Rabiant, Sabine Roche, Anita Russo. Quant à Marion Brétéché, mon alter ego dans cette longue traversée, nos échanges, son soutien intellectuel et son amitié, auront constitué un appui majeur jusqu'aux derniers moments.

Ma reconnaissance va enfin à mes parents et mes frères et sœurs qui ont vécu avec moi les aléas et remises en questions qui ont accompagné ce travail. Leurs encouragements, leur présence attentive et leur affection a bien souvent été salutaire dans les périodes difficiles.

J'ai une pensée affectueuse au moment de clore ce « chapitre » de quelques années pour Natacha, à qui j'ai eu un immense plaisir à raconter Christine et à faire vivre l'Histoire au fil de ses questions ; quant à Matthieu Durafour, mon expert « ès citation » dénichant Christine de Suède au fil de la littérature, il a vécu au quotidien les affres de cette fin de thèse et, toujours présent, attentif et patient, m'a constamment encouragé. Les mots manquent pour dire l'importance de sa présence à mes côtés, mais c'est avec lui que de nouvelles pages sont désormais prêtes à s'écrire.

ABRÉVIATIONS UTILISÉES

BNF :	Bibliothèque Nationale de France
AN :	Archives Nationales de France
AAE :	Archives des Affaires Étrangères
BNCR :	Biblioteca Nazionale Centrale di Roma
ASR :	Archivio di Stato di Roma
ASV :	Archivio Segreto Vaticano
BAV :	Biblioteca Apostolica Vaticana
ASF :	Archivio di Stato di Firenze
BNCF :	Biblioteca Nazionale Centrale di Firenze

Annales HSS :	Annales. Histoire, Sciences sociales
Annales ESC :	Annales. Économies, Sociétés, Civilisations
RMC :	Roma moderna e contemporanea
MEFRIM :	Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée

Note sur la transcription des textes :

Seule la ponctuation a été modernisée, l'orthographe et la syntaxe ont été reproduites à l'identique.

Il pense, alors, vaguement, que l'année auparavant, si ses souvenirs sont exacts, Louis XIV vient de soumettre la Fronde, et Cromwell est devenu Lord-protecteur, et Innocent X a condamné solennellement le Jansénisme. Des choses se passaient dans le monde, des alliances se faisaient et se défaisaient, des places fortes changeaient de main. [...] Et Pascal, l'année suivante, cette année même de 1654 où Carel Fabritius peignait l'oiseau immobile, mais frémissant – les plumes de son cou gonflées par l'impatience d'un vol rendu impossible par la fine chaînette scellée à sa patte, frêle passereau doué du don du chant –, Pascal inventait le calcul des probabilités, et la reine Christine abdiquait ses pouvoirs, temps incertains.

Jorge Semprun
La deuxième mort de Ramòn Mercader
Gallimard, 1969.

Christine de Suède : personnage historique et historiographique

Christine de Suède

En 1966, le Conseil de l'Europe choisit de faire de Christine de Suède le sujet de la onzième exposition européenne, soulignant la figure internationale qu'elle incarne pour l'Europe de l'Ancien Régime et perpétuant ainsi les nombreuses représentations dont elle fut investie au cours des trois siècles précédents.

Christine de Suède est née en décembre 1626 à Stockholm. À la mort de son père, Gustave Adolf, Christine, alors âgée de six ans et dont la mère est éloignée de la cour¹, accède au pouvoir sous la tutelle du chancelier Axel Oxenstierna. À sa majorité, en 1644, elle gouverne en son nom et ce, jusqu'à son abdication qui survient dix ans plus tard, le 6 juin 1654. Elle quitte alors la Suède, se convertit au catholicisme et, après plusieurs années d'itinérance en Europe, se fixe à Rome jusqu'à sa mort en avril 1689.

En quittant le trône suédois, Christine de Suède suscite nombre d'interrogations chez ses contemporains quant aux nouveaux statuts, rôles et places qu'elle est censée occuper dans l'espace politique européen. Elle devient l'objet de nombreuses publications qui circulent à travers toute l'Europe, commentant ses choix et sa trajectoire souvent marginaux ou incongrus. Il n'y a pas lieu de développer ici les causes et explications invoquées par ses contemporains et par les historiens afin d'expliquer l'acte aussi extraordinaire que fut l'abdication, on y reviendra à plusieurs reprises dans le corps de l'étude. Il convient toutefois de souligner dès à présent l'impact de l'événement sur les contemporains et le poids des interrogations qu'il suscite, qui en font le point de départ chronologique de la présente étude.

La reine se rend ensuite célèbre par son goût du travestissement, sa vulgarité occasionnelle, ses hétérodoxies religieuses et philosophiques, son implication culturelle et politique à l'échelle européenne, ou encore par les ambiguïtés, de genre en particulier,

¹ Gustave Adolf avait, avant sa mort, annoncé qu'il ne souhaitait pas que Marie-Eleonore n'eut de droit sur la régence ni ne participe à l'éducation de sa fille. Après la mort du roi, elle est assignée à résidence à Grispholm, puis cherche refuge au Danemark, avant d'obtenir le droit de rentrer en Suède.

dont est entouré son personnage. La fascination qu'a engendrée Christine de Suède explique l'ampleur de la littérature à son sujet, qui s'est appliquée, à travers les siècles², à cerner sa personnalité, à établir une cohérence qui éclaire son parcours, à identifier qui fut « réellement » la reine. C'est à ses différentes figures élaborées de son vivant, que j'ai l'intention de m'intéresser en étudiant les publications qui circulent à son sujet. Je souhaite saisir la complexité qui se dégage du personnage de Christine de Suède : de ses choix, de ses modalités de présence et d'action, ou encore des discours portés sur elle, en prenant pour point de départ les textes multiples et divergents qui circulent sur son compte de l'abdication à sa mort. C'est en effet l'incertitude de sa figure et la difficulté à la situer, ses instabilités géographiques et politiques issues de l'abdication, qui permettent de s'en emparer. L'objectif n'est donc pas de comprendre la reine elle-même, d'analyser les significations d'un ou plusieurs événements biographiques, mais de saisir à travers le phénomène de publication qui l'entoure les enjeux politiques dont cette figure marginale est investie, jusqu'à la faire exister de manière multiple dans un espace européen en mutation.

La fascination et les sentiments souvent extrêmes qu'elle a suscités – de l'admiration à l'indignation – y compris chez les historiens, a souvent eu tendance à affecter la qualité des questionnements historiques à son sujet. Je vise pour ma part, par cette étude, à déplacer le regard, à le décentrer de la personne de Christine de Suède qui a trop longtemps monopolisé l'attention au détriment des problématiques historiques qu'elle soulève. Ma recherche se situe ainsi en regard d'une historiographie dont le bilan qui suit vise à présenter un panorama afin d'en déplacer par la suite les enjeux, voire les objets. J'exposerai dans un second temps les cadres conceptuels qui fondent cette étude avant de développer les choix méthodologiques qui permettront de renouveler les questionnaires portant sur la reine.

L'historiographie

Christine de Suède a très largement nourri l'historiographie ces trois derniers siècles. Dès sa mort, une production continue, bien que fort hétérogène, alimente les

² La production littéraire et artistique sur Christine de Suède est presque continue de sa mort à nos jours et la reine a été l'objet de nombreuses représentations divergentes qui, selon les époques, font d'elle un monstre hermaphrodite, une grande figure romantique, une avant-garde du féminisme ou encore une figure du proue du lesbianisme. Voir l'épilogue pour un aperçu de ces images.

multiples mythes construits autour d'elle. Depuis les *Histoires des Intrigues Galantes*³, publiées à peine huit années après sa mort et fréquemment mobilisées par les historiens comme réservoir d'anecdotes scandaleuses jusqu'aux *Mémoires concernant Christine de Suède* de Johan Arckenholtz, imposant ouvrage d'érudition, qui compile, recense et publie en quatre volumes une masse considérable de sources à peine cinquante ans après la mort de la reine⁴, Christine de Suède fait l'objet de travaux à vocation historique dès la fin de sa vie. L'ouvrage d'Arckenholtz, historien suédois, rassemble principalement des correspondances, des Mémoires d'aristocrates et des écrits de Christine de Suède elle-même (on y trouve en revanche très peu de pamphlets). Il est devenu, et est toujours actuellement, une source presque incontournable pour tout travail sur la reine du fait de la richesse documentaire qu'il offre et pour les détails biographiques qu'il recèle, fruit d'un long et patient travail d'archives. Toutefois, l'importance de cette masse documentaire est sans doute l'une des raisons qui explique la faible diversification des sources par les historiens : compte tenu de l'accessibilité des documents publiés par Arckenholtz, les historiens se sont peu souciés d'explorer de nouvelles archives et de renouveler ainsi les questionnaires historiques. D'autre part, le travail d'Arckenholtz – publié au XVIII^e siècle – ne témoigne d'aucune volonté de contextualisation ou de problématisation, et l'auteur peine à dissimuler la visée apologétique d'une recherche qui a pour but d'affirmer le caractère exceptionnel de la reine⁵. S'il s'agit donc d'un ouvrage extrêmement précieux, l'utilisation critique qu'il nécessite a parfois été négligé.

Au XIX^e siècle, plusieurs travaux d'érudition concernant la reine sont encore publiés. Ces derniers bénéficient d'une moindre visibilité, mais elle continue de faire l'objet de recherches d'archives et de publications ponctuelles et érudites. Par ailleurs, plusieurs romans et pièces de théâtre recomposent le personnage historique et véhiculent de nouvelles représentations de la reine⁶. C'est au début du XX^e siècle que

³ [Anonyme], *Histoire des intrigues galantes de la reine Christine de Suède et de sa cour, pendant son séjour à Rome*, Amsterdam, J. Henri, 1697. Ce recueil d'anecdotes souvent scandaleuses sur Christine et sa cour a très souvent été sollicité par les historiens.

⁴ J. Arckenholtz, *Mémoires concernant Christine de Suède*, à Amsterdam et à Leipzig, Chez Pierre Mortier, en quatre volumes, 1751, 1759, 1760.

⁵ Christine de Suède, après son abdication puis sa mort, a en effet souffert en Suède d'une image particulièrement négative, faisant d'elle une traître à sa nation qu'elle aurait abandonnée. Dans ce contexte, l'ouvrage d'Arckenholtz est le premier ouvrage de réhabilitation de la reine. Ceci explique en partie l'effort explicite de défense des choix de Christine que l'auteur fournit avec une grande constance.

⁶ J.-E. Paccard, *Christine, reine de Suède, ou la Fille du Grand Gustave, nouvelle historique du XVII^e siècle*, Paris, Laurens, 1816 ; Jacques-Antoine de Révéroni Saint-Cyr, *Christine, reine de Suède, tragédie en trois actes*, Paris, impr. de Hocquet, 1816 ; Brault, Louis,

réapparaissent des ouvrages marquants pour l'historiographie contemporaine, avec en particulier les travaux de Carl de Bildt qui, au tout début du siècle, publie la correspondance jusques là inconnue de la reine avec le Cardinal Azzolino et propose un travail novateur sur le lien qu'entretient Christine avec la politique papale lors des conclaves⁷. Ces travaux, de moindre envergure que le travail d'Arckenholtz, renouvellent malgré tout le *corpus*. Ils conservent une place prépondérante dans la recherche actuelle et ont notamment ouvert la voie à l'étude de la période romaine de l'histoire de Christine de Suède. À la suite de Bildt, l'historiographie suédoise, après avoir longtemps exclu la reine de l'histoire nationale, fut particulièrement dynamique au XX^e siècle et a longtemps été motrice de la recherche sur Christine de Suède. Bien que peu de travaux aient été traduits en anglais, restreignant l'accès international à ces recherches, certains l'ont toutefois été à l'occasion de l'exposition de 1966 et sont aujourd'hui accessibles.

Plusieurs chercheurs suédois ont récemment proposé des bilans qui pointent de manière unanime le très tardif développement de cette historiographie, la reine ayant longtemps incarné l'ennemie trahissant la nation par son abdication et sa conversion⁸. C'est dans les années 1930-40, à la suite de Curt Weibull notamment, que l'intérêt des historiens pour Christine de Suède renaît réellement. Trois générations de chercheurs suédois se succèdent alors. Ce premier courant de réhabilitation est prolongé par la « génération des historiens de l'exposition de 1966 » dont les plus importants représentants sont Curt Weibull (fils de Martin Weibull), Oskar Garstein, Sven Ingemar Olofsson et Sven Stolpe. Le clivage religieux entre Réformés et Catholiques est alors au cœur des débats, et Christine est mobilisée à des fins extrêmement politiques. C'est ainsi dans la question de la sincérité de la conversion que réside l'enjeu majeur de cette historiographie. Garstein et Weibull perpétuent le travail de réhabilitation de la reine en réaffirmant de manière constante son orthodoxie ainsi que sa piété profonde et sincère ;

Christine de Suède, drame historique en 5 actes et en vers, Paris, Levavasseur, 1829 ; Paul de Musset, *Christine, roi de Suède, comédie en 3 actes, en prose*, Paris, Michel-Lévy frères, 1856 ; Charles Joliet, *Christine de Suède (1622-1689)*, Paris, Blaisot, 1862. Voir épilogue pour une analyse plus précise.

⁷ Carl de Bildt, *Christine de Suède et le Cardinal Azzolino, Lettres inédites, 1666-1668*, Paris, Plon, 1899 ; et Id. *Christine de Suède et le conclave de Clément X*, Paris, Plon, 1906.

⁸ Je renvoie en particulier aux bilans historiographiques dressés par Marie Louise Rodén qui, dans plusieurs de ses ouvrages, reconstitue les clivages théoriques, politiques et religieux, de manière problématisée et historicisée. Voir en particulier : Rodén, Marie-Louise (ed), *Politics and Culture in the Age of Christina*, Suecoromana IV, Stockholm 1997 ; ID., *Church Politics in Seventeenth-Century Rome : Cardinal Decio Azzolino, Queen Christina of Sweden, and the Squadrone Volante*, Stockholm, Almqvist & Wiksell International, 2000.

ils s'attachent à refaire de Christine un personnage national de haute valeur, représentante et actrice de la grandeur politique et culturelle suédoise, gage de l'appartenance de la Suède à l'Europe en construction⁹. Ces tenants – catholiques – de la conversion sincère et de la parfaite orthodoxie de la reine s'opposent en particulier à Sven Stolpe qui clame son hétérodoxie, son intérêt pour les doctrines libertines et stoïques et l'inscrit dans un parcours philosophique tumultueux. Olofsson, enfin, ouvre le débat en 1959 et sort du seul clivage religieux – jusque-là prégnant, car il était porteur d'enjeux politiques et nationaux – pour proposer de nouvelles approches plus sociopolitiques, en analysant notamment l'abdication comme une conséquence de son refus du mariage.

La troisième génération d'historiens suédois est principalement incarnée par Susanna Åkerman et Marie Louise Rodén. Si la première prolonge le questionnaire religieux en se posant délibérément dans la continuité de Stolpe et en arguant de la profonde et multiple hétérodoxie de la reine, Marie Louise Rodén propose de nouvelles perspectives en privilégiant des problématiques politiques longtemps occultées par les questions religieuses et culturelles. L'historienne ouvre en effet le chantier – longtemps absent de toute l'historiographie concernant Christine de Suède (y compris dans celle française ou italienne) – des liens politiques entre la reine et la curie romaine, initiant alors un champ d'investigation d'une grande richesse.

Par ailleurs, l'Exposition de 1966 a relancé la recherche sur la reine à une échelle plus largement européenne et, en plus d'occasionner la traduction de plusieurs ouvrages suédois, a dynamisé la production historiographique. La recherche met alors davantage l'accent sur les problématiques culturelles soulevées par la reine. Ainsi, une collaboration italo-suédoise aboutit, quelques décennies plus tard, à la publication d'importants travaux collectifs dans lesquels Christine de Suède fait l'objet de nombreuses enquêtes concernant les rituels, les activités académiques, le théâtre et la

⁹ Curt Weibull est notamment le premier historien à traiter les pamphlets en tant que source concernant Christine de Suède. Toutefois son approche demeure extrêmement marquée par le souci de réhabilitation, et s'il accorde aux pamphlets une signification intrinsèque du fait de leur existence, il refuse explicitement de considérer que les contenus puissent détenir une quelconque valeur. Il s'oppose ouvertement dans cette affirmation à René Pintard qui dédie un chapitre de son ouvrage *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle* (Genève, Paris, Slatkine, 1983) à Christine de Suède et que Weibull accuse d'outrer le libertinage de la reine, lui-même défendant activement la piété et l'orthodoxie de Christine de Suède. Son ouvrage est traduit en Anglais en 1966 à l'occasion de l'Exposition Européenne : Weibull, Curt, *Christina Of Sweden*, Svenska Bokforlaget, Goteborg, 1966.

musique, en particulier pendant sa période romaine. Les relations de la reine avec les savants, intellectuels et philosophes européens du XVII^e siècle, ainsi que les réseaux de savoir et les différentes (voire divergentes) influences intellectuelles qui l'ont guidé font l'objet de nombreuses études qui visent souvent à organiser et expliquer le parcours intellectuel, philosophique et religieux de la reine¹⁰.

La période qui s'ouvre donc après l'Exposition est ainsi plus internationale et le centre de gravité de la recherche semble se déplacer de la question religieuse à la question culturelle, souvent centrée sur Rome. Au-delà du simple constat des évolutions de la recherche, il convient de souligner l'importance de ces orientations successives afin de comprendre combien les questionnements historiographiques ont informé l'étude de Christine de Suède selon des axes spécifiques au détriment d'autres problématiques – en particulier politiques – jusqu'à faire naître des *topoi* toujours actifs. Les historiens ont souvent tenté de répondre aux questions récurrentes que sont les raisons de sa conversion (authenticité de sa foi, stratégie politique, etc.) et la nature des influences qui ont guidé son acte. Ils ont cherché à établir une linéarité dans sa trajectoire et à assigner un sens à ces événements. On peut alors s'interroger sur les problèmes soulevés par une telle quête, sur l'artificialité de la recherche d'un fil conducteur qui tend inévitablement à « réduire » la complexité en privilégiant parfois des explications monocausales de la trajectoire de Christine¹¹.

¹⁰ Il s'agit là d'une historiographie largement – bien que pas exclusivement – italienne ou de collaboration italo-suédoise, par exemple très récemment : Anna Maria Partini, *Cristina di Svezia e il suo Cenacolo Alchemico*, Edizioni Mediterranee, Roma, 2010, mais également auparavant plusieurs ouvrages collectifs qui mettent ostensiblement l'accent sur le culturel : Rossana Maria Cairà e Stefano Fogelberg Rota (a cura di), *Letteratura, arte e musica alla corte romana di Cristina di Svezia, Atti del convegno di studi*, Roma, Aracne, 2005 ; *Cristina di Svezia e Roma*, a cura di Borje Magnusson, suecoromana V, Stockholm, 1999 ; *Politics and Culture in the Age of Christina*, Marie-Louise Roden (ed), Suecoromana IV, Stockholm 1997; Jean Lionnet (éd.), *Cristina di Svezia e la musica*, Roma, Accademia Nazionale dei Lincei, 1998. Par ailleurs deux articles récents sur la cour de Christine de Suède à Rome mettent également l'accent sur les réseaux intellectuels, les relations de pouvoirs et les activités académiques, plutôt que sur les aspects sociologiques de la cour féminine, témoignant de cette domination de l'histoire intellectuelle à propos du séjour de la reine à Rome : Marina Caffiero, « sovrane nella Roma dei papi. Cerimoniali femminile, ruoli politici e modelli religiosi » in Francesca Cantù, *I linguaggi del potere nell'età barocca*, Viella, Roma, 2009, p. 97-124 ; Mario Pia Donato, « Idiomi di straniera a Roma : Cristina di Svezia-Minerva e la sua accademia », in *ibid*, pp. 229-256.

¹¹ La recherche d'une cohérence est notamment l'objectif affirmé par Susanna Åkerman dans le premier chapitre de son ouvrage. Ce principe de cohérence tend à réduire la complexité et donc le champ de l'analyse historique : Susanna Åkerman, *Queen Christina of Sweden and her Circle : The Transformation of a Seventeenth-Century Philosophical Libertine*, Leiden, Brill, 1991,

De plus, la recherche d'une cohérence interne au parcours de la reine fait étrangement écho aux préoccupations de ses contemporains qui tentent eux-mêmes fréquemment – on le verra – de donner du sens à sa trajectoire. La difficulté de saisir dans l'analyse historique la complexité des facteurs qui rendent la reine si particulière est indéniable ; et je souhaite précisément interroger ce besoin de cohérence qu'elle suscite et qui semble finalement se poser comme enjeu et moyen de contrer la marginalité de son itinéraire. Cette étude s'inscrit ainsi à l'encontre de la recherche d'une cohérence biographique pour privilégier l'analyse d'une cohérence politique née de la multiplicité des acteurs, des événements, et des regards qui ont construit cette figure. Il s'agit d'interpréter la singularité politique de la reine à la lumière de regards croisés plutôt que d'identifier une spécificité qui lui soit intrinsèque.

C'est ainsi un triple déplacement vis-à-vis de l'historiographie traditionnelle sur Christine de Suède que l'on envisage en décentrant l'étude du personnage lui-même pour s'intéresser aux interrogations qu'il soulève : cela permettra de questionner le caractère exceptionnel de la reine et d'interroger la quête de cohérence qu'elle suscite ; de dépasser la fragmentation temporelle et thématique dont elle fait généralement l'objet dans les analyses ; de redéfinir des problématiques qui remettent des pratiques au cœur de l'analyse.

Poser le cadre : cadres conceptuels, géographiques, politiques

Cadre géopolitique : le contexte européen

L'Europe de Christine de Suède : unification et autonomisation

L'Europe demeure dans l'historiographie un concept extrêmement soumis à discussions. On problématisera ultérieurement dans ce travail la manière dont Christine de Suède fait émerger *une* Europe ; et la notion n'est mobilisée ici que dans le cadre d'une contextualisation politique indispensable.

À la veille de son abdication, Christine de Suède est à la tête de la plus grande puissance protestante d'Europe. Elle a joué un rôle majeur dans les traités de Westphalie qui mettent fin à la guerre de trente ans en 1648 et la Suède, avec la France, est nommée

garante du respect des traités. Les traités de Westphalie s'inscrivent dans un espace fragmenté : d'un point de vue politique du fait de la pluralité d'États et de formes politiques distinctes qu'ils rassemblent ; et d'un point de vue religieux depuis le XVI^e siècle qui a vu l'Europe se scinder entre mondes catholique et réformé. Dans ce contexte, les traités de Westphalie incarnent une première expérience collective en rassemblant des représentants de la quasi totalité des États européens (manquent seulement le roi d'Angleterre, le Tsar de Moscovie et le Grand Seigneur Ottoman). Il s'agit donc d'une première expérience commune qui réunit, par-delà les disparités, les différentes identités politiques, sociales et religieuses autour d'objectifs partagés dont la Paix n'est pas le moindre. Naît également à cette occasion l'idée du nécessaire équilibre entre différentes puissances : les traités de Westphalie visent à combattre toute idée de Monarchie universelle, toute prépondérance d'une puissance sur les autres¹².

En plus d'être un moment d'unification, les traités de Westphalie amorcent un mouvement d'autonomisation, fondateur pour le second XVII^e siècle, des grandes monarchies vis-à-vis du Pape, de l'Angleterre envers l'Europe continentale, ou encore des États de l'Empire contre l'autorité impériale. De plus, en termes de relations internationales, religieux et politique ne sont plus toujours indissociables ; le politique tend à relever du bien commun plutôt que du religieux¹³. Enfin, dans une perspective plus longue, ce second XVII^e siècle est également marqué par le processus de confessionnalisation. Une nouvelle articulation entre Église et État résulte de la

¹² Lucien Bély, « Le « paradigme westphalien » au miroir de l'histoire. L'Europe des traités de Westphalie », in *Annuaire Français de Relations Internationales*, Volume X, 2009 ; Lucien Bély, *L'invention de la diplomatie*, Paris, PUF, 1998 ; Klaus Malettke, « Les traités de Westphalie », in Soutou, Bérenger (dir.), *L'ordre européen du XVI^e au XXI^e siècle*, Paris, PUPS, 1998, pp. 51-62 ; Claire Gantet, *Guerre, Paix et construction des Etats, 1618-1714*, Paris, Seuil, 2003 ; Jeremy Larkins, *From Hierarchy to Anarchy : Territory and Politics Before Westphalia*, New York, Palgrave Macmillan, 2010.

¹³ « La promotion des hérésies en Églises constituées et antagonistes manifeste l'irréversibilité d'un processus de désacralisation au cours des siècles modernes. La Réforme a fait éclater la totalité de l'ancienne chrétienté en territorialisant la religion dans une stricte articulation entre prince, Église, territoire et sujets : même si la démarche pouvait paraître s'inscrire dans une fidélité à la tradition [...] elle débouche à terme sur la séparation du politique et du religieux, les pouvoirs des princes s'exercent désormais dans des rapports de forces purement séculiers », D. Julia et P. Boutry introduction à Alphonse Dupront, *Genèses des temps modernes. Rome, les Réformes et le Nouveau Monde*, Gallimard le Seuil, 2001, p. 14. Pour autant, comme le souligne Wolfgang Kaiser, la religion conserve une place centrale dans le projet européen, qui montre la puissante sacralisation du pouvoir temporel. Wolfgang Kaiser (dir.), *L'Europe en conflits. Les affrontements religieux et la genèse de l'Europe moderne, vers 1500-vers 1650*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2008.

fragmentation religieuse née du développement des Églises confessionnelles¹⁴. Le pouvoir est sacralisé en même temps que la politique se sécularise en s'émancipant du pouvoir spirituel¹⁵. C'est dans ce contexte que s'inscrivent l'abdication et la conversion de Christine de Suède ainsi que les lectures qui en sont faites par ses contemporains.

Une Europe en conflit

C'est dans une Europe aux frontières redéfinies et à l'identité en mutation que se déroule notre étude. Ces frontières nouvelles ne sont toutefois en rien synonymes de paix, puisque la période reste extrêmement conflictuelle et que l'Europe se déchire en plusieurs endroits. Le conflit entre l'Espagne et la France perdure jusqu'à la signature de la paix des Pyrénées en novembre 1659, tandis que la guerre du Nord qui débute en 1655 entre la Suède, la Russie et la Pologne s'étend à plusieurs autres puissances européennes¹⁶ et ne s'apaise qu'en 1660. Sept ans plus tard c'est le conflit franco-espagnol qui reprend avec la guerre de Dévolution¹⁷, puis en 1672 un nouveau conflit qui oppose la France aux États de Hollande, prend une envergure européenne et aboutit en 1678 au traité de Nimègue avec la Hollande et l'Espagne. Enfin, aux guerres ouvertes s'ajoutent les conflits latents et récurrents entre les grandes puissances tandis que les craintes envers l'Empire Ottoman participent des tensions internationales qui caractérisent cette période.

¹⁴ Sur la confessionnalisation voir notamment Wolfgang Reinhard, *Papauté, Confession, Modernité*, EHESS, Paris, 1998 ; Id., « Stato e modernità » in M. A. Visceglia (a cura di), *Le radici storiche dell'Europa : l'età moderna*, Roma, Viella, 2007, pp. 25-39 ; Heinz Schilling, « Confessionalization : Historical and Scholarly Perspective of a Comparative and Interdisciplinary Paradigm », in John M. Headley, Hans J. Hillerbrand, Anthony J. Papalas (eds.), *Confessionalization in Europe, 1555-1700*, Ashgate, Aldershot, 2004, pp. 21-35.

¹⁵ Le débat entre sécularisation ou sacralisation du pouvoir a longtemps été objets de débats au sein de cette historiographie. P. Prodi propose de considérer leur articulation comme un processus d'imbrication mutuelle plutôt que comme alternative. Paolo Prodi, *Christianisme et monde moderne. Cinquante ans de recherches*, Paris, Gallimard, Seuil, 2006.

¹⁶ Après l'invasion de la Pologne par la Suède et la Russie, le Brandebourg et la Hongrie entrent dans le conflit. La France, médiatrice, est alors prise en étau entre ses deux alliées (Suède et Pologne), elle demeure l'alliée de la Suède tout en tentant de préserver ses liens avec la Pologne.

¹⁷ La Guerre de Dévolution se déroule entre 1667 et 1668 entre la France et l'Espagne. Elle résulte des revendications de Louis XIV qui, à la suite de la mort de Philippe IV, exige que la reine Marie Thérèse, fille aînée du roi d'Espagne hérite de territoires au Nord et à l'Est du royaume.

Christine et les frontières : amorce d'un axe majeur d'analyse

Le terme d'Europe s'est imposé dans la recherche du fait de sa récurrence dans les sources qui fondent ce travail¹⁸. Il est en effet très fréquemment utilisé à propos de Christine de Suède, désignant à la fois l'espace politique des royaumes, des souverains, des autorités ; une étendue géographique circonscrite ; et la diversité de l'entité. L'Europe est donc généralement invoquée comme un espace géographique de diversité, un agglomérat de nations et d'autorités multiples dans lequel Christine de Suède cherche à affirmer une place singulière. Cependant, ce terme désigne également implicitement une communauté. Ainsi, Christine de Suède « exposée à la risée de toute l'Europe » par exemple¹⁹, est confrontée à un groupe, à une communauté d'expression, ou encore à un espace de discussion en formation.

La dimension européenne de Christine de Suède, de sa trajectoire biographique, des écrits qui circulent sur elle, des enjeux politiques dans lesquels elle est impliquée est très prégnante et nécessite d'être problématisée. La question des frontières et du fait de les traverser (pour la reine comme pour les écrits) mérite d'être interrogée à la fois dans sa réalité contemporaine qu'est par exemple l'Europe des savants, des souverains et de la circulation des textes, et dans les questions qui en résultent en termes d'appartenance, d'espaces, d'autorités, d'identité politique et sociale²⁰. En effet, après l'abdication,

¹⁸ L'usage du terme est en effet extrêmement répandu dans nos sources : tant dans les pamphlets que dans les discours politiques ou les récits écrits par des religieux. Il s'agit donc au sujet de Christine de Suède d'une notion récurrente que l'on aura l'occasion de développer de manière bien plus approfondie dans le corps de la thèse. Claire Gantet souligne que le terme « Europe » demeure rare et réservé aux lettrés jusqu'aux traités de Westphalie, prenant pour exemple le testament politique de Richelieu dans lequel seules quatre occurrences sont relevées. Il est alors selon l'auteur invoqué avant tout comme identité contre l'Empire Ottoman. Claire Gantet, *op.cit.*, 2003, pp. 137, 326 notamment. Il apparaît dans nos sources, après les traités donc, que le terme est bien plus courant et détient une réelle signification positive sur laquelle on reviendra. Denis Crouzet montre à ce propos le clivage encore existant alors entre la notion de Chrétienté, conception organique atemporelle et celle d'Europe qui relève d'une volonté d'appréhender un espace dans une perspective historique et temporelle. L'Europe peut également être dotée d'un sens politique qui traduit alors une volonté de puissance hégémonique. Denis Crouzet, « Chrétienté et Europe : aperçus sur une sourde interrogation du XVI^e siècle » in Soutou (G-H), Bérenger (Jean) (dir.), *L'ordre européen du XVI^e au XXI^e siècle*, Paris, PUPS, 1998, p. 11-50.

¹⁹ [Alcide Bonnacase de Saint Maurice], *Le Génie de la Reyne Christine*, s.l., 1655, p. 24.

²⁰ L'Europe sera donc au cœur de cette étude. Si des débats historiographiques récents – notamment en histoire culturelle – ont dénoncé un certain « Eurocentrisme » en remettant en question l'existence d'une quelconque identité et unité européenne et en affirmant une volonté de décentrer le regard de l'Europe, il ne s'agit en aucun cas ici de considérer l'existence de cette entité *de facto*, mais d'interroger par le biais de Christine de Suède les conditions d'émergence de cette entité au XVII^e siècle au vu de la prépondérance du terme

l'Europe devient la seule appartenance géopolitique de Christine de Suède devenue reine sans royaume ; c'est cette entité en formation que l'on cherchera à circonscrire et à problématiser en analysant la manière dont les publications mettent en jeu une pratique européenne.

Par delà les débats historiographiques concernant la définition de cette notion, il s'agira à la fois d'identifier des discours partagés dans un espace donné et de mesurer comment ils font émerger une nouvelle conception de l'Europe.

Cadre conceptuel

Publication

J'ai choisi de prendre pour point d'observation la manière dont Christine de Suède fut publiée en son temps. Par « publication », je n'entends bien évidemment pas seulement les livres et autres feuillets imprimés mais l'ensemble des textes et actions qui rendent publique une lecture, une figure – je reviendrai sur ce terme – de Christine de Suède. Il s'agit alors aussi bien de livres imprimés, de manuscrits destinés à une circulation réduite, que d'actions concrètes que sont les réceptions ou les entrées telles que d'autres livres les donnent à voir. Ce qui est publié est donc ce qui est exposé, mais il n'est pas suffisant de s'en tenir à des constructions littéraires et à la façon dont est racontée Christine de Suède.

En effet, prendre la publication pour point de départ implique également de considérer les processus de publication, de saisir l'enjeu que représente la reine dans le texte tout autant que dans les actions matérielles qui précèdent, suivent et éclairent cet écrit²¹. Il ne s'agit pas de prendre le texte comme un objet de lecture, mais comme un processus social et politique aux actions multiples qui dépassent le seul récit²² et qui met au cœur de l'analyse les supports matériels, les modalités d'actions, les acteurs, les

dans nos sources. Peter Burke, « How to Write a History of Europe : Europe, Europes, Eurasia », *European Review*, vol. 14, N°2, 2006, pp. 233-239.

²¹ Je m'appuie ici pleinement sur les travaux et les échanges menés en séminaire avec l'équipe du Groupe de Recherche Interdisciplinaire sur l'Histoire du Littéraire (GRIHL) qui a contribué à l'élaboration de mes problématiques de recherche. Sur la problématique spécifique de la publication, je renvoie à leur ouvrage fondateur : GRIHL, *De la Publication entre Renaissance et Lumières*, Fayard, Paris, 2002.

²² C'est ce que le GRIHL nomme les « chaînes de publication successives, dont les supports matériels, les modalités d'action, les acteurs, les effets symboliques sont multiples et imbriqués, sont faites de maillons distincts et inséparables qui ont eu, en fait, des durées de survie – une histoire – très diverses. » *Ibid.* p. 6 et 7.

effets symboliques multiples qui participent de l'événement de la publication.

Étant donné cette définition, on mesure qu'il ne s'agit pas seulement d'analyser ce qui est dit de Christine de Suède mais plutôt, ayant constaté l'ampleur du phénomène de publication à son sujet, de mesurer les significations et les enjeux d'un tel phénomène et de saisir les publications comme autant d'événements autour d'elle. Les écrits ne sont pas ici considérés comme un moyen d'établir les aléas de cette trajectoire, de déterminer les choix qui l'ont guidée ou encore d'éclairer la personnalité de la reine. Peu d'études ont véritablement analysé ce que signifie écrire sur la reine²³ et si le phénomène éditorial dont elle fait l'objet a parfois été souligné, le fait demeure généralement circonscrit à l'anecdotique. Il s'agit donc dans cette étude de mesurer comment la reine est devenue en elle-même un phénomène politique à l'échelle européenne et ce que signifient les actions de publication variées, multiples et parfois fortement hétérogènes qui se concentrent autour de sa personne. En d'autres termes, l'intérêt d'analyser la publication de Christine de Suède (et pas seulement d'étudier toutes les sources qui informent sa trajectoire) réside dans le bagage hautement politique et symbolique de l'acte même de rendre public, selon des stratégies et des supports qui transforment le sujet de la publication en objet – voir en espace – politique.

Espaces

Considérant que dans le processus de publication les acteurs dessinent un espace, que « chaque mise en contexte de la notion de publication dans une action rend manifeste l'effort d'inventer le – ou un – public qu'ont produit, en leur temps, les « publicateurs » »²⁴, je souhaite poser pour hypothèse que s'élaborent également des espaces mouvants de publicité voire de publics autour de Christine de Suède²⁵. Cette

²³ Certains historiens ont malgré tout initié ce travail, en ont souligné les prémisses et l'intérêt, telle Tania Preste dont l'analyse de la production textuelle au moment de la conversion ouvre des pistes pertinentes. Tania Preste, « La conversione di Cristina di Svezia egli occhi del suo tempo : luci romane e ombre svedesi » in *Letteratura, arte e musica alla corte romana di Cristina di Svezia, op.cit.*, 2005, pp. 29-67.

²⁴ GRIHL, *op.cit.*, 2002, p. 19.

²⁵ *Ibid*, p. 222. « L'histoire des formes de la publicité peut alors permettre de comprendre comment se construisent et se représentent des collectifs [...] dont l'existence repose sur la circulation des textes, sur des pratiques sociales partagées, sur l'adhésion à des imaginaires littéraires ». Sur la notion de public et de publication voir également : Benedetta Borello (a cura di), *Pubblico e pubblici di Antico Regime*, Ospedaletto, Pacini, 2009. Les auteurs de l'ouvrage *Making Publics* travaillent également sur la notion de publication. Toutefois, leur objectif est d'analyser les processus de création de publics à l'époque moderne en travaillant sur des produits culturels (théâtre, musique, science...). Outre le fait que le clivage entre

étude vise donc à analyser des processus de publication afin de comprendre dans quelle mesure se créent, se croisent et se rencontrent, par la publication, des espaces et des publics autour de Christine de Suède ; et comment ils participent de l'élaboration de l'Europe dans la seconde moitié du XVII^e siècle²⁶.

Cet espace de publication résulte alors d'une relation de tension et de dialogue entre la reine et les publications qui circulent à son propos. Il apparaît ainsi primordial de penser ensemble l'action des écrits publiés sur la reine – constructions externes mais puissantes et significatives – et les actions qu'elle a conçues et menées. Dès lors, une manière de mobiliser la richesse des deux points de vue sans exclure l'un ou l'autre consiste en l'articulation des notions de figure et de posture. En considérant la figure comme une représentation façonnée par l'extérieur, c'est-à-dire par les textes qui assignent une place et une identité, et la notion de posture, construite par la reine par sa conduite comme par ses discours, dans une relation à un auditoire donné²⁷, on peut faire

production culturelle et politique me semble problématique et restrictif, on aura compris qu'il ne s'agit pas ici de cantonner l'étude de la publication à une sphère du « culturel » ni à identifier la création d'un public, mais bien d'interroger le rôle politique que tiennent les processus de publication dans l'Europe du XVII^e siècle. B. Wilson, P. Yachnin (eds.), *Making Publics in Early Modern Europe*, Routledge, New York, 2010.

²⁶ On développera alors la notion d'espace qu'on ne fait qu'aborder ici, en s'appuyant en particulier sur les conceptions de l'espace comme catégorie mobile et malléable développées en particulier par Michel de Certeau dans *L'invention du quotidien, 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.

²⁷ Le concept de posture a été forgé par Alain Viala puis développé par Jérôme Meizoz. Ce dernier établit la spécificité de la posture comme étant une *construction* qui se distingue de la position réelle de l'individu dans le champ social. La posture résulte donc d'un *processus* et implique un résultat plus ou moins efficace. Ce concept forgé comme un outil d'analyse de la sphère littéraire, concerne la question de l'auctorialité. Ainsi, la transposition que l'on se propose de faire au cas de Christine de Suède peut sembler problématique ; toutefois il me semble que plusieurs caractéristiques sont extrêmement pertinentes pour cette étude et que le concept considéré comme un outil de recherche ouvre des pistes d'une grande richesse. En effet, outre la notion de construction déjà signalée qui fonde la présente étude, l'articulation de l'action individuelle et des réponses collectives qui y sont données, c'est-à-dire la combinaison d'une approche interne et externe entre particulièrement en résonance avec le souci dialogique qui est au cœur de cette étude. Enfin, la posture, qui se crée dans un espace public, fait travailler la notion de publication avec pertinence. La publication, on l'a dit, est précisément un lieu d'élaboration qui combine à la fois les actions matérielles et l'écrit lui-même (la publication n'est pas que discursive mais relève d'une chaîne d'action) pour créer des espaces de publication autour de la reine. Il s'agit donc de comprendre la publication comme une chaîne d'actions et une élaboration d'espaces où se réalise la négociation entre postures et figures, entre les tentatives pour Christine de Suède elle-même et ses contemporains d'établir une position de la reine dans l'espace social et politique. Voir Jérôme Meizoz, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur. Essai*, Genève, Slatkine, 2007 ; ID. *L'œil sociologue et la littérature*, Genève-Paris, Slatkine Erudition, 2004 ; Valérie Stiénon, « Notes et remarques à propos de Jérôme Meizoz, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur.* », *CONTEXTES* [En ligne], Notes de

dialoguer les deux points d'observation. On émet l'hypothèse que c'est alors précisément l'intensité du dialogue entre figures et postures qui lui permet de prendre une place prépondérante dans l'espace public à l'échelle européenne.

Ce travail vise ainsi à questionner la manière dont les mobilités de Christine et son affranchissement des codes ainsi que les publications qui en sont issues participent des mutations de l'Europe en donnant à voir un espace autre que celui défini par les frontières établies lors des traités de Westphalie, un pouvoir inédit qui déplace les questions d'autorité monarchique, une entité commune qui se greffe sur un personnage démis de toute territorialité. Autour de Christine de Suède s'élaborent des espaces politiques spécifiques qui dépassent donc la seule entité de cette dernière pour créer un espace Européen singulier.

J'ai déjà souligné l'hétérogénéité des sources et des processus de publication mis en œuvre. Il ne s'agit donc pas de postuler une quelconque unité autour de Christine de Suède et de sa publication. Toutefois, par-delà cette hétérogénéité, je souhaite montrer dans cette étude qu'un espace politique de Christine de Suède se construit par le processus de publication et que cet espace est intimement corrélé à celui de l'Europe. Cet espace est géographique, social, culturel et bien sûr politique. La notion d'espace est donc au cœur de cette étude non seulement dans sa dimension géographique – qui sera problématisée en tant que telle – mais également parce qu'elle est au cœur de l'articulation entre publication et Europe. Un nouvel espace social, politique, symbolique est généré, issu des lieux de circulation, des polarités géographiques qui structurent la trajectoire de Christine de Suède ainsi que des publications qu'elle suscite.

Pour une nouvelle approche méthodologique de Christine de Suède

Sources

Si l'un des points de départ de ce travail a résulté d'une volonté de déplacements vis-à-vis de l'historiographie sur la reine, un autre réside dans le choix des sources et a pour origine un double constat : celui de la très grande hétérogénéité des documents concernant Christine de Suède ; et celui de l'inégale mobilisation des différents *corpus*

lecture, mis en ligne le 02 avril 2008, consulté le 13 août 2011, URL : <http://contextes.revues.org/index833.html>. Je tiens à remercier ici Marion Brétéché qui m'a orientée sur cette question et qui a contribué à cette réflexion.

dans l'historiographie. Certains *corpus* n'ont en effet jamais été considérés – ou alors de manière extrêmement marginale et/ou anecdotique – tandis que d'autres sont récurrents sans toutefois bénéficier de contextualisation et d'une vraie problématisation. Il en va ainsi de certaines correspondances diplomatiques, des ouvrages que Christine de Suède a elle-même écrits durant les dernières années de sa vie²⁸, d'ouvrages d'historiographes de la reine qui offrent une documentation considérable et de nombreuses précisions biographiques mais qui sont généralement mobilisées sans démarche d'historicisation²⁹. Par leur richesse informative ou anecdotique, ces documents constituent des sources majeures dont la teneur sociale et politique est malheureusement souvent évacuée. Quelques pamphlets isolés et peu contextualisés – toujours les mêmes – sont également souvent sollicités mais sans réflexion sur la façon de traiter ces documents ni sur le *corpus* qu'ils forment. Le caractère exceptionnel de la reine ainsi que la quantité de documentation mobilisable à son propos ont souvent induit un usage éclectique et l'emploi « à volonté » d'une multiplicité de sources au prix de fréquentes lacunes méthodologiques.

J'ai souhaité, pour ma part, confronter des *corpus* hétérogènes en tentant d'en conserver les tensions et les complexités. De plus, afin de ne pas « perdre » l'action propre de la reine, il a également semblé pertinent d'intégrer à la réflexion certaines pièces provenant du considérable *corpus* de correspondances. Cette correspondance permet en effet de saisir la manière dont la reine construit et publie ses propres actions.

Par ailleurs, s'attacher à la publication, c'est aussi faire le choix de problématiser la question de la distance à l'objet d'étude en définissant un lieu d'observation. Ainsi, partir de *corpus* plutôt que de thèmes propres à Christine de Suède – telles que celles du religieux, de l'abdication ou du genre – permet d'éviter de postuler une image préalable pour, à l'inverse, saisir comment se composent les identités, les figures et les rôles de la reine. En d'autres termes, il s'agit d'historiciser les relations à Christine de Suède plutôt que de postuler une spécificité étayée par la suite par des documents historiques.

Pour cela, et au sein de la catégorie même de publication, je confronte et croise dans

²⁸ Christine de Suède a en effet écrit elle-même à partir des années 1680 plusieurs textes dont une autobiographie inachevée ainsi que des recueils de maximes intitulés *Les sentiments héroïques* et *l'Ouvrage de Loisirs*, non publiés de son vivant.

²⁹ C'est particulièrement le cas de sources telles que les textes de Galeazzo Gualdo Priorato, *Historia... op.cit.* et de *l'Histoire des intrigues galantes... op.cit.*, 1697. Ces deux textes particulièrement riches en quantité d'informations – en particulier celui de Gualdo Priorato, historiographe qui retrace les déplacements de la reine – sont généralement sollicités comme source d'information directe sans historicisation du texte même.

cette étude plusieurs *corpus*, autant de lieux et de processus de publications distincts, que j’aurai l’occasion de présenter en détail dans le corps de l’étude mais dont on peut dès à présent esquisser les contours. Au vu de l’ampleur des sources existantes, il a été nécessaire de faire des choix. Ne souhaitant opérer ces restrictions sur une forme de publication plutôt que sur une autre (par exemple privilégier les récits d’entrées sur les pamphlets), j’ai choisi de restreindre l’espace d’étude et les langues étudiées. C’est tout d’abord le choix du vernaculaire qui a été fait et les textes en latin qui ont circulés sur la reine n’ont donc pas été traités. Le latin étant par essence une langue européenne, faire ce choix permettait de voir se dégager une Europe issue des différents contextes locaux. Le vernaculaire, dans ce cas, met au jour le dialogue entre échelle locale et européenne.

Par ailleurs, en termes de publication, une forte bipolarité entre la France et l’Italie – problématisée dans le corps de l’étude et objet d’un chapitre – est apparue avec force dans les sources. On a ainsi constaté que, passés les premiers temps de l’abdication, les textes publiés sont en très grande majorité issus des scènes parisiennes et romaines. Plusieurs textes en espagnol, que l’on traitera, bien que plus rares, sont publiés à Rome, tandis que les textes hollandais ou allemands disparaissent presque entièrement après quelques années. Une recherche dans les catalogues des archives et bibliothèques a permis de mettre au jour de nombreuses traductions de textes français³⁰ ainsi que certains textes originaux, mais il s’agit alors principalement des récits des déplacements de la reine datés d’avant 1660. Ainsi, Rome et Paris paraissent être deux lieux de publication particulièrement prépondérants bien que la reine continue à entretenir des relations épistolaires avec toute l’Europe. Cet axe se dégage donc avec force en termes de publication et met en lumière une spécificité de la publication par rapport au flux de correspondances.

Soulignons enfin l’absence presque totale de textes en anglais et suédois : quelques rares traductions de textes français en anglais – les plus connus – existent, mais la

³⁰ Les traductions des textes français sont extrêmement nombreuses en particulier pour certaines pièces. C’est le cas pour plusieurs pamphlets et en particulier de la *Brieve relation de la vie de Christine Reyne de Suède, iusques à la démission de sa Couronne et son arrivement à Bruxelles* attribuée à Alcide Bonnacase de Saint Maurice (1655), traduit en Hollandais l’année de sa publication en France, en Anglais, en Allemand et en Italien en 1656. Notons par ailleurs que les traductions allemandes de pamphlets français sont particulièrement nombreuses. Voir en annexes pour une présentation du phénomène de traduction de nos textes en Europe. Sur la notion même de circulation, on peut se référer à Daniel Roche, « Circolazione delle idee, mobilità delle persone : continuità e rotture » in M. A. Visceglia (a cura di), *Le radici storiche dell’Europa : l’età moderna*, Roma, Viella, 2007, pp. 127-140. L’auteur s’en tient toutefois principalement à une analyse concernant les livres de voyage et les voyages « touristiques ».

production originale est quasiment nulle. Un sondage dans les archives suédoises fait également apparaître la très faible présence de textes originaux suédois postérieurs à l'abdication.

Corpus

Un premier type de *corpus* réside dans les pamphlets et écrits satiriques³¹ qui sont en grande majorité des textes en français. Toutefois ceux-ci sont fréquemment traduits du français à l'allemand, du français au hollandais, voire du français à l'anglais. On trouve quelques textes originaux en allemand également, publiés notamment lors du séjour de Christine à Hambourg (1667-1668) durant lequel elle est à l'origine d'un scandale religieux à la suite du conclave de 1667³². En Italie, et quoi qu'en ait pu dire l'historiographie, très peu de pasquinades prennent pour objet Christine de Suède³³ même si la reine est parfois rapidement mentionnée dans les nombreux ouvrages satiriques de Gregorio Leti³⁴.

³¹ La littérature historique a déjà souligné la très grande diversité des genres pamphlétaires (controverses et réquisitoires, nouvelles historiques et galantes, manifestes, mémoires privés, biographies non autorisées, gazettes périphériques, correspondances ou relations fictives, parodies de confessions..) et des formes de ce type d'écrit. Protéiformes, et aux définitions malléables, les pamphlets constituent donc une catégorie relativement mouvante qui trouve son unité dans son aspect polémique, agressif, ironique, ayant vocation à la controverse. C'est donc cette définition que l'on mobilisera en entendant par pamphlets les écrits à vocation polémique et satirique qui circulent sur Christine de Suède. Toutefois cette vocation polémique ne limite en rien les ressources analytiques que ce *corpus* recèle ; ils sont également révélateurs d'enjeux et peuvent être interrogés en termes de « terrain de réflexion d'où peuvent émerger des représentations nouvelles ». Ils s'inscrivent dans des réseaux de textes et de commanditaires, sont issus d'un contexte social et politique donné qui en font de véritables outils politiques. Voir notamment Catherine Secretan (dir.), « La littérature pamphlétaire à l'âge classique », *XVII^e siècle*, Paris, PUF, avril-juin 1997, n°195. Ces questions ont été tout particulièrement traitées par Christian Jouhaud dans plusieurs articles, notamment C. Jouhaud, « Les écrits polémiques », in *Histoire de la France littéraire, classicismes*, Paris, PUF, 2006 ; Christian Jouhaud, « les libelles en France dans le premier XVII^e siècle : lecteurs, auteurs, commanditaires, historiens », *XVII^e siècle*, avril-juin 1997, n°195.

³² Christine de Suède est alors à Hambourg. Lorsqu'elle apprend l'élection de Clément IX, candidat qu'elle soutenait activement, elle organise des festivités qui, en pleine ville protestante, provoquent des émeutes qui la contraignent à fuir.

³³ Beaucoup d'historiens ont évoqué des pasquinades romaines sur Christine de Suède tout en n'en citant qu'un exemple récurrent. Or, mes recherches ont mené au constat d'une absence criante de la reine dans ce *corpus*. Quant au texte cité, il est en fait issu d'un texte satirique bien plus long qui a largement circulé de manière clandestine mais n'est en rien une pasquinade. On reviendra dans le corps de l'étude sur ces questions.

³⁴ En particulier dans *Le visione politiche sopra gli interessi piu Reconditi di Tutte Principi, e Repubbliche della Christininità. Divise in varii Sogni, e Ragionamenti tra Pasquino, e il Gobo di Rialto*. Germania, 1671 et *L'Ambasciata di Romolo a Romani*, Bruxelles, 1670. Toutefois, sa présence dans ces textes demeure marginale.

Chronologiquement, on repère un premier pic de publication en 1655-1656, suite à l'abdication et à la conversion de Christine ; puis un second en Allemagne dans les années 1666-1668 lorsqu'elle se trouve à Hambourg ; enfin, en France, plusieurs publications de pamphlets en recueils marquent des scissions importantes en 1667 et 1669³⁵, puis, avec la republication à l'identique de ces recueils, en 1677, 1680 et 1682. Ces pamphlets, outre les traductions, semblent avoir amplement circulé en langue originale ; on en trouve en particulier à Stockholm, en Allemagne, en Hollande.

Un second *corpus* est constitué de différentes formes d'écriture de l'actualité, manuscrits comme imprimés, qui circulent en Europe et qui évoquent Christine de Suède. On y trouve en particulier la *Gazette* de Renaudot, les *avvisi* italiens ou encore les *avisos* espagnols de Jeronimo Barrionuevo ainsi que le *Mercure Galant* à partir de 1678. L'équivalent suédois de ces gazettes, le journal *Nya Aviser*, demeure presque silencieux à propos de Christine de Suède après l'abdication, y compris au sujet de l'abdication et de la conversion³⁶. De manière générale, Christine de Suède bénéficie d'une importante visibilité dans ces documents au niveau européen jusqu'en 1662, après quoi elle tend à s'effacer de ce *corpus*.

Un troisième *corpus* majeur est constitué des relations de voyage et d'entrées de la reine. Il s'agit là de textes majoritairement italiens. Le dense ouvrage de Gualdo Priorato (1656) qui retrace le voyage de la reine à Rome³⁷ est le plus connu et le plus étudié de ces textes. Les relations d'entrées à Rome sont extrêmement nombreuses : ce sont généralement des textes imprimés, très denses, vendus dans les boutiques d'imprimeurs-libraires de la place Navone, qui sont parfois agrémentés d'une gravure de la procession d'entrée. Ces textes ont également connu une importante circulation et on les retrouve dans toutes les grandes bibliothèques d'Europe. Les récits des voyages de la reine sont généralement dédiés au Pape et ont pour caractéristique commune, plus ou moins marquée, le caractère apologétique du récit dont le but est de louer la grandeur

³⁵ Notons à ce propos la publication en 1669 par le Châtelet de Paris, d'une Sentence de police portant suppression du libelle intitulé : « Recueil de quelques pièces curieuses servant à l'éclaircissement de l'histoire de la vie de la reine Christine » condamnant l'un de ces recueils à être « lacéré publiquement en place de grève ». BNF, Richelieu, M.f. 21742. Voir en annexes;

³⁶ Tania Preste, « La conversione di Cristina di Svezia agli occhi del suo tempo », *art. cit.*, p. 54.

³⁷ Galeazzo Gualdo Priorato, *Historia della Sacra Maestà di Christina Alessandra Regina di Svetia*, in Roma, Nella stamperia della Reu. Camera Apost., 1656 ; publié successivement à Rome, Venise et Modène en 1656, puis traduit en Anglais en 1658 par John Burbury et en Hollandais en 1660.

de l'Église Catholique. Des textes similaires à ces relations italiennes sont également produits dans d'autres pays d'Europe en particulier en espagnol, hollandais ou allemand.

Un *corpus* d'un type un peu différent est constitué de la production iconographique autour de Christine de Suède et se compose de deux « dossiers » distincts : les gravures de processions qui appartiennent en même temps au *corpus* des entrées – et dont il serait artificiel de les séparer – et les portraits royaux. La cohérence de ce *corpus* qui peut sembler discutable étant donné la dissemblance des contextes de publication réside malgré tout dans la commune représentation picturale³⁸ de la reine. De plus, bien que les portraits peints (dont les auteurs sont d'importants portraitistes de la période) et gravés relèvent d'objectifs, de publics et de discours bien distincts, ils entretiennent des liens directs de reproduction. On s'attachera à confronter les différents enjeux que recèle ce *corpus* hautement politique sur tout le temps de vie de la reine.

Les épîtres dédicatoires enfin, constituent un *corpus* qui n'a jamais été pris en compte par l'historiographie sur Christine de Suède et qui se révèle être pourtant d'une grande richesse. Plusieurs types de textes dédiés à Christine de Suède peuvent être identifiés, principalement des pièces théâtrales et musicales ainsi que des ouvrages scientifiques, philosophiques et liés à l'activité académique. C'est majoritairement à partir de 1669 que se développent ces écrits avec un net pic à partir de la seconde moitié des années 1670 qui correspond à l'ouverture du théâtre Tor di Nona sous la responsabilité de la reine puis à celle de l'Académie royale.

D'autres *corpus*, mineurs dans cette étude, seront également considérés. Les panégyriques, extrêmement nombreux, seront mobilisés de manière ponctuelle mais l'ampleur du *corpus* a conduit à privilégier l'analyse approfondie de quelques pièces seulement. Enfin, certaines sources, telles que les « relations de la cour de Rome », relations d'ambassadeurs vénitiens à la cour Papale seront évoquées³⁹ pour souligner

³⁸ Le terme de représentation ne désigne pas seulement le fait de « montrer » ou donner à voir, mais que c'est une notion centrale qui détient un sens politique et juridique fort au XVII^e siècle puisqu'il donne, dans l'une de ses acceptions majoritaires, existence et pouvoir à une personne/autorité absente. Voir notamment Roger Chartier, « Le monde comme représentation », in *Annales. ESC*, 44^e année, n°6, 1989, pp. 1505-1520 ; Carlo Ginzburg, « Représentation : le mot, l'idée, la chose », in *Annales. ESC*, 46^e année, N°6, 1991, pp. 1219-1234.

³⁹ Ces relations sont publiées en recueil à Bruxelles dans les années 1670. À ce *corpus* s'intègrent également dans une certaine mesure d'autres ouvrages tels le *Diario Romano* de Giacinto Gigli (a cura di Giuseppe Ricciotti, Tumminelli editore, Roma, 1958) ou *L'itinerario della Corte di Roma* de Gregorio Leti (1675), autant de récits d'événements de

l'absence criante de Christine de Suède au sein de ces textes politico-diplomatiques.

On peut dès à présent relever une forme de « double fragmentation » des *corpus* : à la fois géographico-nationale, avec une forme de « spécialisation », selon les lieux, dans un type de publication – à relativiser du fait de l'importance de la circulation et des traductions ; et temporelle avec d'importantes scissions chronologiques qui se dégagent et que l'on développera au fur et à mesure de l'étude. À cette double fragmentation géographique et temporelle, vient s'ajouter une troisième articulation des *corpus* autour du pivot qu'est leur rapport à la reine. Deux types de relations se dégagent : Christine générant le *corpus*, étant le sujet direct de la publication (c'est le cas par exemple pour les pamphlets, les relations entrées et voyages, les panégyriques, les portraits, les dédicaces) ; et Christine intégrée à un discours plus général et indépendant d'elle (dans les journaux, les dialogues politiques, les relations de fêtes et cérémonies, les mémoires, les relations d'ambassadeurs de la cour de Rome).

La biographie

Une part importante de la littérature sur la reine consiste en biographies relativement « traditionnelles » relatant chronologiquement les étapes de sa vie⁴⁰. Ces ouvrages mettent généralement l'accent sur ses aspects dramatiques en reconstruisant l'itinéraire d'une existence passionnelle et extravagante. De plus, certaines de ces biographies sont particulièrement marquées par des approches de type psycho-historiques⁴¹ et construisent les événements dramatiques comme des facteurs explicatifs de son apparente incohérence, de ses choix et de sa marginalité⁴². Ces biographies

la cour de Rome, dans lesquels la présence de Christine demeure très marginale, qui circulent dans les autres cours européennes.

⁴⁰ La majorité de ces ouvrages, qu'ils soient destinés au grand public ou qu'ils aient vocation à produire un travail historique sont presque démunis d'appareil de recherche rigoureux, et même si certains auteurs citent approximativement une partie de leurs sources en fin d'ouvrage, les références précises sont absentes. Certaines biographies récentes sont même totalement dénuées de notes, telles : Ivan Gobry, *La reine Christine*, Paris, Pygmalion, 2001 ; Daniela Pizzagalli, *La regina di Roma : vita e misteri di Cristina di Svezia nell'Italia barocca*, Milano, Rizzoli, 2002 ; Daniel Des Brosses, *Christine de Suède : la fascinante et scandaleuse reine du Nord*, Paris, AkR, cop. 2006.

⁴¹ On pense par exemple à l'ouvrage de Margaret Goldsmith, *Christina of Sweden, A Psychological Biography*, New York, Doublday, 1933 ; ou plus récemment : Veronica Buckley, *Cristina regina di Svezia, la vita tempestosa di un'europa eccentrica*, Milano, Mondadori, 2006.

⁴² On notera tout de même la biographie de Bernard Quilliet qui se distingue de la masse biographique par la précision du travail effectué, le référencement des sources et citations ainsi qu'une bibliographie complète qui offre un vrai outil de travail ; Bernard Quilliet, *Christine de Suède : un roi exceptionnel*, Paris, Presses de la Renaissance, 1982, réédité chez

traditionnelles et fortement téléologiques tentent généralement de rétablir à tout prix une cohérence en mesure d'éclairer la trajectoire de la reine. Pour ma part, j'ai déjà souligné la volonté de conserver et problématiser les incohérences et les complexités et de renoncer à expliquer certaines actions afin de saisir ce qui en est compris par les contemporains, comment elles sont transformées en outil politique. Il ne s'agit donc pas dans ce travail, de proposer une nouvelle biographie de Christine de Suède. Si la présente étude invite à reconsidérer certaines périodes et à relire le temps biographique de la reine selon de nouveaux cadres de référence, la démarche se distingue de l'approche biographique. Je propose ainsi de relire la trajectoire de la reine dans l'objectif d'éclairer d'autres objets que la reine elle-même. En m'intéressant à la publication, à l'espace public⁴³ construit autour de ce personnage, il s'agit précisément de sortir du personnage lui-même et de ses propres caractéristiques. Si Christine de Suède est un point de départ qui permet d'appréhender plusieurs contextes, elle est à la fois sujet et objet en permettant l'appréhension et l'articulation de différentes scènes. Il ne s'agit pas d'enquêter à son propos seulement en termes de « self-fashioning » ou de mettre la question de « l'agency » au cœur de l'analyse, de comprendre comment Christine de Suède définit sa propre trajectoire, mais également d'analyser par quels processus et interactions elle devient un « objet politique ». Cette démarche permet également de saisir la pluralité des contextes, de déplacer les regards et donc de reconstruire la complexité des différentes identités qui cohabitent en même temps à son propos.

De plus, la biographie tend parfois à favoriser une approche « micro » en s'attachant à observer un individu⁴⁴. Or, ma démarche me semble permettre des « jeux

Fayard en 2003.

⁴³ Je ne rentre pas ici dans les débats historiographiques concernant la définition du public et du privé. La labilité de cette frontière à l'époque moderne a désormais amplement été montrée et j'entends ici l'espace de publication de Christine de Suède. Pour une synthèse, parmi d'autres, de l'état actuel de la question dans le contexte de l'exercice féminin du pouvoir : Marco Meriggi, « Privato, publico, potere » in Giulia Calvi (a cura di), *Innesti. Donne e genere nella storia sociale*, Viella, Roma, 2004, pp.39-51.

⁴⁴ Plusieurs Workshops organisés à l'Institut Universitaire Européen de Florence entre 2009 et 2011 par A. Romano, A. Molho, S. Loriga, J. Revel sur la biographie ont nourri ma réflexion sur le positionnement méthodologique pertinent à adopter dans une étude dont un individu singulier forme le noyau. Certains textes ont également contribué à cette réflexion tels que : Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, 1986, pp. 69-72 ; Giovanni Levi, « Les usages de la biographie », *Annales ESC*, 6, 1989, pp. 1325-1336 ; Sabina Loriga, « La biographie comme problème », in J. Revel (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard/ Seuil, 1996, pp. 209-232.

d'échelle »⁴⁵ entre le particulier et l'échelle européenne. C'est ainsi qu'il ne s'agit pas ici de traiter de la singularité ou de l'exemplarité de la *Vitae* de Christine de Suède, considérée comme représentation ou image d'une époque, mais de voir comment autour de ce personnage et par le biais de la publication a pu se créer un espace politique et social.

En d'autres termes, cette étude vise moins à identifier comment l'acteur influence son milieu qu'à comprendre comment l'interaction entre l'acteur et ses milieux met au jour un nouvel espace politique et social de la publication.

Le genre

La question du genre est un aspect important de l'étude que l'on propose ici et il convient d'esquisser quelques spécificités de l'usage que l'on compte en faire. L'historiographie, ces dernières années, s'est souvent appliquée à qualifier la teneur du pouvoir féminin à l'époque moderne. De la volonté d'étudier l'accès des femmes au pouvoir, il résulte que c'est en fait majoritairement au sujet des régentes et des consorts que les travaux ont été menés⁴⁶. Ceci s'explique aisément par le fait que les formes d'accès au pouvoir pour les femmes au cours de cette période reposent majoritairement sur ces deux statuts. Ainsi, à l'instar d'Élisabeth d'Angleterre, Christine de Suède présente une grande spécificité du fait de son statut de reine régnante. La singularité de ce statut engendre inmanquablement des questionnements spécifiques et les analyses les plus courantes à propos de l'accès des femmes au pouvoir ne sont pas toujours pertinentes dans le cas de notre reine⁴⁷. Ainsi, le mariage puis la maternité ont souvent été identifiés comme des moments clefs et des moyens efficaces pour ces femmes d'accéder au pouvoir. Par ailleurs, le « capital dynastique »⁴⁸ est une autre

⁴⁵ Je reprends ici le titre de l'ouvrage collectif dirigé par Jacques Revel et dont les pistes de réflexion ont étayé cette étude : J. Revel (dir.), *Jeux d'échelles. La micro analyse à l'expérience*, Gallimard, Le seuil, 1996.

⁴⁶ Nombreux sont en effet les ouvrages qui se cantonnent à l'analyse des régentes et des consorts : à titre d'exemple, I. Poutrin, M.K. Schaub (dir.), *Femmes et pouvoir politique. Les princesses d'Europe*, Bréal, 2007 ; C. Campbell Orr, *Queenship in Europe, 1660-1815, The Role of the Consort*, Cambridge University Press, 2004.

⁴⁷ Pour un bilan historiographique de la recherche sur les femmes de pouvoir à l'époque moderne, voir notamment Giulia Calvi (a cura di), *op.cit.*, 2004, voir également l'introduction au volume « Women Rulers in Europe : Agency, Practice and the Representation of Political Powers (XII-XVIII) », Giulia Calvi (ed.), EUI Working Papers, HEC N°2008/2.

⁴⁸ Sur la notion de capital dynastique : Fanny Cosandey, *La reine de France : symbole et pouvoir : XVe-XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard, 2000 ; C. Campbell Orr, *op.cit.*, 2004 ; Giulia

caractéristique majeure du pouvoir féminin – et l’objet de nombreuses études – à laquelle Christine de Suède échappe dans une certaine mesure. Il s’agit en effet du réseau social et généalogique que détient une princesse du fait de son appartenance à une dynastie. Si ce capital est intrinsèque à l’individu, c’est principalement dans le mariage qu’il devient un atout pour les femmes. En effet, les hommes en sont dotés au même titre que les femmes, et ce n’est que le mariage, donc l’apport que représente la femme, qui lui octroie une valeur spécifique. Si Christine a donc également un capital dynastique, elle le mobilise très peu et son refus du mariage n’en fait pas pour elle un outil de pouvoir. On mesure par ces exemples combien Christine de Suède ne partage que peu des caractéristiques des femmes au pouvoir à l’époque moderne.

Dans ces études, la féminité est généralement considérée comme une caractéristique structurante majeure : ces femmes au pouvoir sont étudiées d’abord en tant que femmes, puis en tant que femmes ayant du pouvoir. La notion de genre prend généralement le pas et détermine celle de pouvoir dans l’analyse historique. Or, ce type d’approche, concernant Christine de Suède, ne peut fonctionner dans la mesure où Christine est très nettement reine avant d’être femme et ce, à tous les temps de sa vie. Avant même de s’interroger sur la façon dont a pu être construite son identité de genre, il convient de souligner qu’elle est considérée – et se considère elle-même – avant tout comme une monarque. Il s’avère donc que la posture analytique qui privilégie la caractéristique de genre se révèle peu appropriée à la compréhension des enjeux concernant Christine de Suède.

Ceci ne signifie pas pour autant que la notion s’efface totalement, mais plutôt qu’il est nécessaire, au sujet de la reine, de poser autrement la question du genre. Compte tenu de la problématique retenue ici, le genre ne peut être une « majeure » et définir la démarche historique de l’historien, il ne sera pas conçu comme un postulat. La notion de genre devient toutefois féconde lorsqu’elle est saisie comme une pratique. Le genre, au lieu d’être objet de l’analyse et de définir une question et un préalable, devient un outil mobilisé par Christine de Suède et par les auteurs ; il participe du dialogue entre figure et posture qu’il nous faut analyser. Ainsi, plutôt que d’étudier la question d’un « pouvoir des femmes », ou de définir le type de pouvoir que détient Christine de Suède en tant que femme, il semble plus pertinent de chercher à comprendre comment

Calvi, « Gli spazi del potere : Violante Beatrice di Baviera in Toscana », in Calvi et Spinelli (a cura di), *Le donne Medici nel sistema Europeo delle Corti, XVI-XVIII secolo*, Firenze, Polistampa, 2008, pp. 433-451.

Christine et ses contemporains manipulent son genre, qui est labile, afin d'identifier de nouvelles modalités d'exercice du pouvoir ; comment le genre fait travailler le terrain de la politique au XVII^e siècle.

La labilité de son genre est donc pour Christine de Suède un outil qui l'aide à modeler ses pratiques de pouvoir en fonction de ses aspirations. L'étude de cette personnalité invite à déplacer la question du genre dans la mesure où il s'agit moins d'un marqueur fixe que d'un outil mobilisable selon des modalités variées. Ce sont les aspirations politiques de Christine de Suède qui donnent forme, on le verra, à son genre. Son parcours est généré mais son genre est défini en grande partie par ses stratégies politiques, les espaces qu'elle souhaite mobiliser, les modalités d'action qu'elle privilégie. Cette construction du genre participe alors également de la modélisation de l'espace européen dans lequel elle s'inscrit.

D'un point de vue épistémologique, le genre n'est donc pas un présupposé (il est en particulier peu pertinent pendant la période de voyage) mais est conçu comme une pratique, notamment politique. Ainsi dans cette étude, il sera un fil conducteur présent de manière plus ou moins implicite selon les temps de l'analyse, mais ne sera pas pris pour objet. Pour autant, il demeure une caractéristique absolument fondamentale de l'analyse et en structure le fond.

Les champs de l'histoire

Cette étude s'inscrit ainsi à la croisée de plusieurs traditions historiographiques. Histoire politique de l'Europe du second XVII^e siècle avant tout, l'approche est également socioculturelle et privilégie l'étude de la publication comme phénomène social et politique plutôt que strictement culturel. S'il n'est pas question ni dans les objets, ni dans les méthodes, d'histoire politique traditionnelle, ce sont bien les enjeux politiques que suscite le positionnement de Christine de Suède qui sont au cœur de ce travail qui serait alors de l'ordre d'une histoire des *pratiques* politiques. Il s'agit donc de décroisonner le politique en décidant de l'appréhender par le socio-culturel, afin de saisir la construction d'un *espace* politique plutôt que de seuls mécanismes⁴⁹. En

⁴⁹ Il ne s'agit donc pas de s'intéresser à l'histoire de la pensée politique mais à une histoire politique qui postule du rôle politique de la culture, comme l'entendait déjà Roger Chartier à propos d'histoire culturelle du social quand il proposait de partir des objets plutôt que d'une aire sociale. Pour nous il s'agit donc de ne pas séparer l'histoire politique de son ancrage « pratique » notamment en privilégiant d'autres sources et en partant des questions politiques que suscite Christine de Suède dans leurs ancrages culturels et sociaux.

analysant les pratiques du genre par Christine de Suède, les mises en pratique de l'Europe par la construction d'un espace de publication, et les usages de la publication considérée comme pratique politique spatialisée, c'est ainsi une autre histoire du politique que je souhaite proposer qui s'émancipe de son cadre juridico-diplomatique traditionnel.

Plan

Je montrerai dans une première partie combien la mobilité géographique de la reine après l'abdication participe de la fragmentation et du réagencement d'un espace commun Européen. Je problématiserai ainsi la façon dont l'itinérance de Christine de Suède a été considérée par les contemporains puis par les historiens en reconstituant les différents temps de voyage et les *corpus* de source dans lesquels le voyage est dit et mis en scène (chapitre 1). Ceci permettra dans un second temps de confronter les différents discours sur la mobilité ainsi que la multiplicité des figures de la reine qui s'élaborent pendant cette période (chapitre 2).

Dans une seconde partie, j'analyserai plus spécifiquement ses instabilités politiques. Il s'agira en premier lieu de mesurer combien la reine modifie son action politique lorsqu'elle se sédentarise à Rome, et combien ses nouvelles pratiques participent de l'élaboration d'une forme d'autorité puissante et singulière (Chapitre 3). Puis, il on s'attachera à identifier les mutations de ses modalités de représentation physique, outils d'affirmation de postures qui se modifient au gré des attentes politiques de la reine (Chapitre 4). En regard de ces stratégies, j'analyserai différentes figures de la reine publiées après l'abdication qui mettent en scène sa singularité ; ce qui permettra de qualifier la teneur du pouvoir que négocie Christine de Suède et de mettre au jour les aspects inédits de l'autorité qu'elle parvient à acquérir (chapitre 5).

Enfin, dans une troisième partie, je montrerai combien ces mobilités – physiques et politiques – situent Christine de Suède au cœur des mutations européennes. On verra ainsi combien la publication du caractère extraordinaire de Christine de Suède s'inscrit dans l'ordre européen et a pu permettre des prises de position politiques fortes pour les auteurs notamment (Chapitre 6). Puis, comment la forte bipolarité Rome/Paris de la publication de Christine de Suède joue un rôle dans l'émergence d'un espace européen de la communication politique et devient ainsi une entité organisatrice (Chapitre 7).

Ceci permettra donc de mesurer combien le dialogue entre les figures et postures de Christine de Suède met au jour la possibilité d'une affirmation d'une autorité

absolument inédite sur la scène européenne qui crée un espace de publication et qui contribue en pratique à la définition d'une certaine Europe dans la seconde moitié du XVII^e siècle.

PARTIE I :

PUBLIER L'ITINÉRANCE D'UNE REINE

Après son abdication, Christine de Suède quitte Stockholm et la Suède pour Bruxelles, initiant avec ce départ une longue période d'itinérance qui perdure pendant plusieurs années, de 1654 à 1663, jusqu'à son installation définitive à Rome. Je souhaite, dans les chapitres à venir, poser la question de la localisation, ou des localisations, de Christine de Suède pendant cette période d'intense mobilité : localisations géographiques de la reine dans ses déplacements ; localisations institutionnelles ; localisations des différents écrits publiés pendant le temps de son itinérance. On verra alors que ces années sont un temps de négociation de la figure de la reine et de définition de sa place dans l'Europe après l'abdication.

Dans cet objectif, il s'agira dans un premier temps de poser les cadres d'analyse de cette période en reconstituant les différents temps de voyage et les *corpus* de source dans lesquels le voyage est dit et mis en scène. Les textes présentés ici seront donc ceux qui publient les voyages de la reine selon des enjeux et des contextes spécifiques. Ce cadre préalable permettra dans un second chapitre d'analyser les différentes lectures de l'itinérance de la reine produites par les contemporains. On montrera ainsi combien malgré l'absence de toute appartenance territoriale, Christine de Suède tente d'affirmer une posture de souveraine européenne et invite ses contemporains à repenser sa place dans l'espace européen. Enfin, cette étude fera apparaître la notion d'Europe au cœur de ces textes.

Chapitre 1 : Un ou des voyage(s): prémisses et ouvertures problématiques

L'historiographie a généralement considéré les années de déplacement de Christine de Suède en distinguant quatre voyages au centre desquels Rome figurerait dès 1655 le centre de gravité de la reine. Or, à la confrontation des différents *corpus* de sources, il semble que de telles scissions appellent à être révisées et problématisées. La période d'itinérance de Christine de Suède, loin de n'être qu'une parenthèse entre la Suède et Rome, apparaît en fait comme un processus crucial dans l'élaboration des figures de la reine. Afin de reconsidérer cette période, on proposera dans un premier temps un bilan historiographique de la question avant d'exposer les itinéraires des voyages successifs de la reine au cours de la période. Enfin, l'identification des différents *corpus* qui publient cette mobilité permettra par la suite de circonscrire et problématiser ses enjeux.

I. CHRISTINE DE SUÈDE EN VOYAGE OU UNE HISTORIOGRAPHIE FRAGMENTÉE

La notion même de voyage regroupe dans l'historiographie des réalités extrêmement variées qui créent parfois un grand écart entre les problématiques considérées sous ce thème. Grand Tour et voyages touristiques ; voyages religieux que sont les missions masculines et féminines, les pèlerinages ou les exils protestants ; voyages d'« aventurier(e)s » au nouveau monde ; voyages politiques des souverains et diplomates, ou encore mobilité des marchands et travailleurs ; le terme de voyage et le thème du déplacement recouvrent des objets historiques fort éclectiques et des problématiques hétérogènes⁵⁰.

⁵⁰ Prenons pour exemple ici deux ouvrages majeurs dans l'historiographie italienne et française : Antoni Maczak, *Viaggi e viaggiatori nell'Europa moderna*, Laterza, Roma-Bari, 1994 (1ère édition en langue originale: 1978). L'auteur s'intéresse à ce qui serait une « société des voyageurs », son étude demeurant dans le domaine très circonscrit des voyages touristiques et dans une certaine mesure religieux, sans toutefois poser la question des significations du fait de voyager à l'époque moderne, du sens du voyage. Daniel Roche de son côté, dans *Humeurs vagabondes : de la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003, esquisse ce qui serait une histoire très générale de la mobilité à l'époque moderne dans un ouvrage de type presque encyclopédique aux dépens parfois de la problématisation et de la spécificité de l'analyse. Concernant les femmes et pour exemple

L'étude de l'itinérance de Christine invite à se confronter à plusieurs historiographies que sont en particulier celle du voyage au féminin, celle de Rome au XVII^e siècle et bien sûr les nombreux travaux sur Christine de Suède qui ont souvent considéré ses voyages comme des intermèdes entre Stockholm et Rome, des temps intermédiaires déconnectés d'une trajectoire voulue cohérente par les historiens. On propose ici les jalons d'une autre approche de son itinérance en considérant que, loin de n'être qu'une parenthèse, elle participe pleinement à l'établissement d'une nouvelle identité politique pour la reine après l'abdication.

1) Les femmes et la mobilité : Christine de Suède et les taxinomies du voyage au féminin

a. Femmes et voyages entre écriture et subjectivité

L'historiographie du voyage féminin, en particulier anglo-saxonne, demeure largement marquée par ses liens avec la *Global History* et les *Subaltern Studies*, dans les études sur le colonialisme et l'orientalisme, et reste étroitement liée à une historiographie des XVIII^e et XIX^e siècles⁵¹. Par ailleurs, l'historiographie de la pratique féminine du voyage s'est généralement intéressée à l'écriture, plus ou moins recontextualisée, du voyage par les femmes en analysant notamment des parcours d'écriture prenant naissance dans et par le voyage⁵². Le voyage est alors souvent

de l'éclectisme thématique et chronologique parcourant parfois un même ouvrage : Dinora Corsi (a cura di), *Altrove : viaggi di donne dall'antichità al Novecento*, Roma, Viella, cop. 1999. Il s'agit d'énigmes explorations des différents termes du voyage féminin par des études de cas qui s'affranchissent difficilement des taxinomies établies et peinent à offrir les moyens d'une réflexion poussée sur les enjeux du voyage au féminin.

⁵¹ Pour un bilan historiographique détaillé voir dans *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°28 (2008), *Voyageuses*, en particulier : Rebecca Rogers et Françoise Thébaud, « éditorial » ainsi que Billie Melman et Céline Grasser, « Orientations historiographiques : Voyage, genre et colonisation ». La question du voyage au féminin a constitué l'objet d'un groupe de travail dirigé par Nicole Pellegrin (2005-2008) dont ce numéro de *Clio* est un des fruits. Il semble toutefois, selon les pistes de travail exposées, que là encore les questionnaires restent très attachés aux modalités scripturaires du voyage et à une centralité de la femme voyageuse. L'attention est mise sur la femme et sa subjectivité sans proposer d'autres regards, points de vues ou inscriptions.

⁵² Très récemment, l'articulation femme, voyage et écriture a fait l'objet du travail d'un groupe de recherche de l'IHMC et a abouti à une première publication des résultats. Voir Nicole Pellegrin (dir.), « Voyageuses et histoire(s) », *Genre & Histoire*, n°8, Printemps 2011. L'accent a été mis sur la volonté de rétablir les processus de production de l'écrit dans le

considéré comme un moyen d'accès à l'autonomie et participant d'une naissance du sujet féminin⁵³. Ces analyses tendent généralement à évacuer les significations mêmes du voyage et ses enjeux sociaux, politiques, religieux, ainsi qu'à négliger la façon dont est écrit et perçu le voyage des femmes par leurs contemporains. De manière générale, les historiens se sont beaucoup intéressés aux écrits produits par les voyageuses, au détriment parfois de la façon dont est pensée, considérée et investie la mobilité féminine par ses observateurs⁵⁴.

b. La mobilité de Christine de Suède : d'autres cas comparables de voyage au féminin au XVIIe siècle ?

Au XVII^e siècle, ce sont les voyages politiques de reines et de princesses qui semblent les plus proches des déplacements de Christine de Suède, sans que celle-ci ne puisse toutefois complètement s'intégrer dans aucune des taxinomies établies par l'historiographie. La mobilité de la reine ne peut en effet être identifiée aux déplacements « traditionnels » des princesses du XVII^e siècle que sont les mariages ou les voyages familiaux dans lesquels les femmes remplissent un rôle politique et culturel⁵⁵. Quelques trajectoires individuelles sont cependant susceptibles de présenter certaines similarités⁵⁶. Pensons par exemple aux deux nièces de Mazarin, Hortense et Marie Mancini qui, toutes deux, quittent leurs maris, partent en exil et expérimentent alors une itinérance discréditée à la cour. Leur rupture avec les canons du voyage aristocratique féminin peut présenter certains aspects comparables avec Christine ; mais

cadre du voyage et de prendre en compte les temporalités multiples de celui-ci et de son écriture.

⁵³ Quelques exemples : Elisabeth Goldsmith, *Publishing Women's Life Stories in France, 1647-1720. From Voice to Print*, Ashgate, Aldershot, 2001. Nicolas Bourguinat (dir.), *Le voyage au féminin : perspectives historiques et littéraires, XVIIIe-XXe siècles*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2008 en est un exemple extrêmement parlant aussi. Jane Robinson, *Unsuitable for Ladies: An Anthology of Women Travellers*, Oxford (GB) ; New York, Oxford university press, 1994; Carmine G. Di Biase, *Travel and Translation in the Early Modern Period*, Amsterdam, Rodopi, 2006.

⁵⁴ Il s'agit en fait d'une propension, assez répandue dans l'historiographie, à étudier la femme voyageuse comme sujet pour finalement analyser la naissance de sa subjectivité dans le voyage, ce qui tend parfois à la tautologie.

⁵⁵ Dorothea Nolde dans son article « Princesses voyageuses au XVIIe siècle, médiatrices politiques et passeuses culturelles », *Clio, Histoire, femmes et société*, n°28, 2008, pp. 59-76.

⁵⁶ Sur ce type de mobilité féminine, voir Sylvie Steinberg, *La confusion des sexes : le travestissement de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Fayard, 2001.

dans l'historiographie, cette mobilité est là encore généralement considérée comme un processus d'accès des femmes à l'autonomie et à la sphère publique par l'écriture. L'étude de l'écriture féminine est privilégiée au détriment de la mobilité et de ses enjeux.

Concernant les voyages de souveraines, on pourrait évoquer le voyage de Marie de Médicis dont les enjeux en termes de mobilité géographique et de présence physique du souverain sur le territoire ont déjà été montrés⁵⁷. Toutefois, Christine de Suède se distingue de ce type de mobilité dans la mesure où ses déplacements ne s'inscrivent pas dans la territorialité du souverain. S'il s'agit bien du déplacement de deux souveraines, le statut de Christine de Suède, le contexte et la notion même de territoire différencient les enjeux. Enfin, dans une autre perspective, Gaetano Platania, compare les voyages de Christine de Suède et de Maria Casimira Sobieska (1641-1716), en les considérant comme deux exemples semblables d'exils politiques à Rome⁵⁸. Si certaines similarités légitiment partiellement le rapprochement (leur statut d'ex-souveraines, leur installation à Rome, leur proximité chronologique), la comparaison connaît plusieurs limites. Platania considère notamment le voyage de Christine de Suède comme un exil politique, c'est-à-dire relevant d'une contrainte extérieure, alors que le choix de son départ est volontaire. Sforza Pallavicino (1607-1667), historiographe du Pape qui dédie cinq chapitres à Christine de Suède dans son ouvrage *Della vita di Alessandro VII* souligne d'ailleurs

poiché statuendo le leggi di quel paese che'l re in divenir cattolico sia privo della corona, e il suddito di tutti i beni, ella avea negoziato sì accortamente, che non era divenuta cattolica in tempo del suo dominio, e così l'avea lasciato per volontà di contratto, e non perduto come pena di delitto.⁵⁹

L'auteur, dont la position n'a évidemment rien de neutre, réitère ici le caractère volontaire de l'abdication et du départ pour Rome. Le départ n'est pas une disgrâce puisqu'elle en est à l'origine et qu'elle négocie la conservation de son statut de souveraine. De plus, l'exil implique l'assignation d'un lieu fixe de résidence ; l'itinérance de la reine est d'un tout autre ordre et place sa mobilité sur un terrain

⁵⁷ Jean Boutier, Alain Dewerpe, Daniel Nordman, *Un Tour de France royal : le voyage de Charles IX (1564-1566)*, Paris, Aubier, 1984.

⁵⁸ Gaetano Platania, *Viaggio a Roma, sede d'esilio (sovrane alla conquista di Roma, secoli XVII-XVIII)*, Istituto nazionale di studi romani, 2002 ; "Il viaggio politico di Maria Casimira Sobieska" in M.L Silvestre et A. Valerio (dir.), *Donne in viaggio*, Laterza, Roma-Bari, 1999, pp. 130-142.

⁵⁹ Sforza Pallavicino, *Della vita di Alessandro VII*, Giachetti, Prato, 1839, p. 383.

différent⁶⁰. Enfin, la construction téléologique d'une trajectoire de Christine dirigée vers Rome, à laquelle semble céder G. Platania, nécessite d'être remise en question.

Les voyages de Christine ne relèvent donc à strictement parler ni du voyage d'un souverain sur ses terres, ni d'un exil religieux ou politique, ni seulement de déplacements diplomatiques, et moins encore des codes du voyage aristocratique. Christine de Suède ne correspond parfaitement à aucune de ces catégories et complexifie les taxinomies, ce qui invite à considérer la singularité de sa mobilité et les conséquences de cette complexité pour ses contemporains. Notons finalement que ceux-ci utilisent généralement le terme de « voyage » pour qualifier la période de déplacement de Christine. On privilégiera dans l'analyse les termes *étics* d'itinérance ou de mobilité afin de problématiser les termes *émics* de voyage, d'errance, d'aventure, de vagabondage ou de pérégrination qui qualifient dans les sources la mobilité de la reine.

2) Les voyages dans l'historiographie sur Christine de Suède

Une grande fragmentation géographique et temporelle se dégage de l'historiographie sur Christine de Suède. En effet, la reine est généralement étudiée dans des temps spécifiques de son histoire au détriment de sa trajectoire d'ensemble. Ainsi les périodes les plus fréquemment étudiées sont celles de son règne effectif, en particulier dans l'historiographie suédoise et notamment pour son rôle dans la paix de Westphalie ; les événements que sont l'abdication et la conversion ; puis ses années de résidence à Rome. Lorsque la trajectoire plus globale de la reine est considérée, les études tendent alors à chercher une cohérence au sein du parcours chaotique de la reine qui réduit la complexité et la pluralité des significations données par les contemporains aux choix de Christine de Suède.

De plus, des scansions thématiques telles que la question religieuse, les arts et la

⁶⁰ Je m'appuie notamment sur la définition de Furetière : « Un exil perpetuel est une mort civile [...] On dit aussi qu'on envoie quelqu'un en exil quand on le relegue en quelque place, lors qu'on l'oblige de demeurer en quelque lieu qu'on lui assigne : celui-cy ne porte point note d'infamie. [...] exil n'est qu'un éloignement causé par quelque disgrâce de la Cour. ». Christine de Suède ne peut ainsi réellement rentrer dans la catégorie de l'exil. Antoine Furetière, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts....*, La Haye, chez A. et R. Leers, 1690.

science, le genre et la sexualité sont fréquemment opérées faisant parfois figure de paradigmes explicatifs de son parcours. En résulte souvent une synchronie factice qui tend à unifier les quarante années de vie de la reine après l'abdication et à en réduire les paradoxes. Ces deux modalités de traitement de Christine de Suède dans l'historiographie tendent donc à réduire les temps de voyage de la reine à de simples déplacements occasionnels qui, pour appartenir à son histoire, ne sont jamais problématisés. Ils ne sont que déplacements inhérents aux événements conjoncturels et aux contingences de la vie de la reine.

À l'inverse, d'autres historiographies s'attachent exclusivement à l'étude d'un voyage isolé tel celui de 1656 en France étudié par Wrangel⁶¹. Le voyage est alors étudié comme une période close sur elle-même et fait l'objet d'une recherche érudite. Ces ouvrages – qui appartiennent généralement à l'historiographie du XIX^e siècle – sont toutefois des outils de qualité pour leur précision et la rigueur de la recherche. Dans une toute autre démarche, certains historiens se sont emparés de la singularité des déplacements de Christine de Suède et ses voyages sont alors des observatoires privilégiés de la fascination que la reine opère sur les historiens. Ainsi, Lucien Bély analyse le voyage comme un moment spécifique témoignant de la singularité de la reine⁶² et permettant d'observer son caractère exceptionnel. La mobilité n'est alors que le cadre permettant l'exposition d'un caractère hors du commun, au lieu d'être un outil de problématisation historique des enjeux qui se cristallisent autour de Christine de Suède.

Le choix des sources, enfin, informe notablement ces historiographies. En effet, la tendance à ne considérer comme voyage digne d'être analysé en tant que tel que le seul déplacement de Bruxelles à Rome en 1655 réside probablement dans une fascination pour certaines sources prépondérantes qui relatent précisément cet épisode. L'*Histoire* de Gualdo Priorato⁶³ en est l'élément le plus important. Je reviendrai plus en détail sur ce texte par la suite, mais la richesse de cet ouvrage, sa précision et l'outil

⁶¹ F.U. Wrangel, *Première visite de Christine de Suède à la Cour de France, 1656*, Paris, Firmin Didot, 1930. L'archétype de cette conception du voyage traité pour lui-même et déconnecté de toute historicité réside sans doute dans le petit ouvrage d'Elisa Rotelli qui ne propose que de retracer vaguement le voyage de Christine de Suède vers Rome en reformulant les sources : Elisa Rotelli, *Cristina, Regina di Svezia, in viaggio alla volta di Roma*, Sette Città, Viterbo, 2004.

⁶² Lucien Bély, « L'éclatant incognito de Christine de Suède » in Id., *La société des princes : XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, le Grand livre du mois, 1999, pp. 465-468.

⁶³ Galeazzo Gualdo Priorato, *Historia, op.cit.*

historique qu'il forme en fait une source presque exclusive pour nombre d'historiens. Toutefois, la fréquente absence de mise à distance et d'historicisation de ce texte a sans nul doute contribué à réduire la période de mobilité de la reine au seul voyage entre Stockholm et Rome et à n'en faire qu'un déplacement téléologique dénué de toute historicité.

3) Repenser la place de Rome dans l'histoire de Christine de Suède

a. Rome dans l'historiographie : quelle centralité ?

Rome détient incontestablement une place centrale dans l'histoire de Christine de Suède. La ville tient une place prépondérante dans l'historiographie pour la centralité européenne voire mondiale dont elle bénéficie⁶⁴. La volonté universaliste de la papauté, développée et renforcée dans le contexte de la Contre Réforme ; le cosmopolitisme de Rome dû à la présence nombreuse des ambassades, des cardinaux et des sièges de multiples ordres religieux ; sa richesse intellectuelle et scientifique et enfin son rôle de relais avec les autres continents – en particulier grâce aux missions – ont effectivement octroyé à Rome une position centrale dans la vie européenne du second XVII^e siècle⁶⁵. S'il est incontestable que la capitale catholique prend une place majeure en Europe – tout comme dans la vie de la reine – il n'en reste pas moins qu'elle tend à effacer du tableau d'autres lieux d'importance. Soulignons pour ce qui nous intéresse la centralité de la Suède dans le monde protestant au lendemain de la paix de Westphalie. Il s'agit alors d'un royaume qui a joué un rôle prépondérant dans la paix en 1648. De plus, la Suède détient un rôle d'articulation entre l'Europe de l'ouest et méditerranéenne et le nord et l'est de l'Europe (entre la France et la Pologne⁶⁶ notamment). Enfin, elle assure la protection des frontières catholiques contre l'Empire Ottoman à l'est. Dans une toute autre mesure, la France prend sur notre période et avec le déploiement de la politique

⁶⁴ Sur la question de la centralité de Rome, voir en particulier un ouvrage qui analyse l'articulation entre trois capitales intellectuelles de la péninsule italienne et qui invite à nuancer la notion de Rome capitale : Jean Boutier, Brigitte Marin, Antonella Romano (dir.), *Naples, Rome, Florence : une histoire comparée des milieux intellectuels italiens, XVII^e-XVIII^e siècles*, Rome, Ecole française de Rome, 2005.

⁶⁵ A. Romano, « Rome, un chantier pour les savoirs de la catholicité post-tridentine », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 2008/2, n°55-2, pp. 101-120.

⁶⁶ En particulier lors de la première guerre du Nord qui oppose la Suède et la Pologne (1655-1660). La France, alliée des deux pays, soutient la Suède sans pouvoir se désintéresser de la Pologne.

louis-quatorzième, une place de plus en plus centrale. Elle tend à supplanter l'Espagne et à concurrencer directement Rome.

On mesure alors la pluralité de pôles et de centres qui organisent l'Europe de la reine. Un des objectifs de ce travail réside donc dans la volonté de décentraliser le regard de Rome pour tenter d'observer – à travers Christine de Suède qui y tient un rôle majeur – l'articulation de différents pôles dans l'espace Européen.

b. Rome et Christine de Suède

Les voyages ont donc souvent été considérés comme des épiphénomènes et des aléas transitoires alors qu'il semble extrêmement stimulant de considérer la période d'itinérance comme partie prenante de la trajectoire générale de Christine de Suède.

Ces constructions historiographiques résultent en premier lieu d'un certain déséquilibre des sources mobilisées à son propos : les écrits apologétiques généralement privilégiés ont tendance à magnifier et construire le voyage vers Rome de manière très téléologique : c'est le voyage de la conversion, et la tension vers la capitale catholique est au cœur des textes. Les sources diplomatiques, en particulier les correspondances, ont quant à elles tendance à insister sur des événements isolés qui sont alors sortis du contexte de la mobilité. Or, l'un des enjeux consiste justement à réintégrer le paramètre « mobilité » dans l'analyse des événements. Ainsi, si l'on considère d'autres *corpus* ainsi que la chronologie des déplacements de Christine de Suède, on distingue clairement une période d'intense mobilité qui, sans être homogène, est au cœur des différents écrits.

Une seconde raison à cette construction très centrée sur la période romaine réside dans la tentation téléologique. En effet, à partir de 1663, Christine de Suède s'installe définitivement à Rome où elle demeure jusqu'à sa mort en 1689. Ses activités académiques et ses réseaux intellectuels, son implication politique notamment lors des conclaves et auprès de l'« Escadron volant » et les questions religieuses qu'elle soulève ont donné lieu à une riche historiographie. Considérant l'importance de cette période en termes de durée et de richesse analytique, il est donc tentant de considérer l'abdication puis la conversion, qui sont des événements particulièrement décisifs, comme les points de départ de cette histoire romaine. Or il importe, afin de mieux saisir Christine de Suède à Rome, de considérer pleinement la période de transition que représentent les

années d'itinérance, sous peine de renoncer à comprendre les enjeux du passage d'un lieu à l'autre, de figures à d'autres.

Enfin, reine exceptionnelle, elle est souvent étudiée dans une singularité qui fait qu'elle n'est que rarement resituée dans le contexte de l'Europe politique et géographique du XVII^e siècle. Ainsi, la réintroduction de Christine de Suède dans son siècle implique de prendre en considération cette mobilité inscrite dans ses enjeux géopolitiques. De plus, les historiographies suédoise, italienne et française sur Christine de Suède ont souvent tendu à privilégier les dimensions nationales de la reine dans l'usage des sources comme dans la formulation des problématiques de recherche. Il est donc primordial de resituer la présence de Christine à l'échelle européenne, dans et avec ses frontières qui participent pleinement de la trajectoire générale de la reine. Les frontières, l'espace qu'elles dessinent et le fait de les traverser, doivent donc être problématisées. On verra ainsi que la période européenne et transfrontalière de Christine de Suède est partie prenante de sa trajectoire, y compris romaine.

II. ITINÉRAIRES – TOUS LES CHEMINS MÈNENT-ILS VRAIMENT À ROME ?

Il importe désormais pour la suite de l'analyse de détailler les déplacements successifs de la reine qui rythment cette période d'itinérance.

1) Stockholm- Rome (1654-1655) : le voyage de l'abdication et de la conversion

a. Voyage à travers une Europe en conflit

Ce qui est couramment considéré comme étant le « premier » voyage de Christine de Suède s'initie lors de son départ de Stockholm le 7 juin 1654, au lendemain de la cérémonie d'abdication de la couronne. Voyage de l'abdication et de la conversion, c'est évidemment le voyage le plus présent dans les sources, celui qui a fait l'objet de la majorité des écrits contemporains. Ce premier départ va mener Christine à travers l'Europe pendant une année et demie, avec un arrêt majeur d'environ un an à Bruxelles, siège du gouvernement des Pays-Bas espagnols.

Rappelons qu'en janvier 1655, Alexandre VII (Fabio Chigi) commence à peine son

pontificat après un conclave de vingt jours lors duquel il est soutenu par l'Espagne. La France entretient alors déjà des relations tendues avec la papauté, notamment suite à la protection par Rome du cardinal de Retz échappé du château de Nantes le 8 août 1654⁶⁷. Ces relations vont se durcir avec le formulaire contre les jansénistes en 1656, puis en 1662 avec la crise des corses⁶⁸. Entre l'Espagne et la France, les conflits dans les Pays-Bas espagnols se poursuivent⁶⁹ malgré les premières négociations de paix débutées en 1656. En 1655, la Suède envahit la Pologne débutant la première Guerre du Nord qui préoccupe notamment la France prise en étau entre ses deux alliances. Louis XIV fait le choix de soutenir la Suède tout en tentant de concilier les intérêts de la Pologne.

Ce « premier » voyage de Christine de Suède à travers l'Europe est donc inscrit dans une période de tensions exacerbées entre les différentes puissances : dans le Nord, dans les Flandres, et à Rome qui demeure un terrain d'opposition majeur entre la France et l'Espagne. C'est dans ce contexte tendu que Christine de Suède traverse l'Europe puis arrive à Rome où elle demeure six mois.

b. Bruxelles : scansion temporelle et début d'un nouveau voyage

Après un court séjour à Hambourg, puis trois semaines à Anvers d'où est préparée son entrée dans Bruxelles, Christine séjourne dans la capitale jusqu'en septembre 1655. Ce séjour dans les Flandres espagnoles, souvent considéré comme une étape vers Rome, est fréquemment minoré dans l'historiographie. L'itinéraire n'est pourtant pas si linéaire puisque la destination de Rome ne se précise qu'après sa conversion secrète au catholicisme à Noël 1654 et demeure longtemps une rumeur.

Ce séjour représente une scansion importante en termes de temps – elle y demeure une année – et de modalités de voyage. Après des déplacements rapides et souvent discrets – si ce n'est secrets – entre Stockholm, Hambourg et Anvers, le trajet de

⁶⁷ Grand adversaire de Mazarin, le Cardinal de Retz est emprisonné en 1652. Placé en résidence surveillée au château de Nantes, il s'en échappe en 1654 et fuit en Espagne puis à Rome où il est protégé par Alexandre VII contre Mazarin ce qui exacerbe les tensions entre la France et la Papauté.

⁶⁸ En 1662, un conflit oppose la garde corse du Pape aux français chargés de la protection de l'ambassadeur de France à Rome. Le refus du Pape de prendre des mesures contre les corses entraîne un long conflit diplomatique entre Louis XIV et Alexandre VII sur lequel on reviendra au cours de cette thèse.

⁶⁹ En août 1655 quelques victoires de Turenne sur Condé donnent l'avantage à la France puis, en 1656, l'échec du siège de Valenciennes par les Français retarde les négociations de paix qui seront finalement initiées en août 1656.

Bruxelles à Rome revêt pour sa part toutes les caractéristiques les plus officielles et fastueuses qui soient. La reine voyage avec un train important, reçoit toutes les marques de considération dues à son rang, qui s'expriment en particulier dans les entrées et réceptions officielles qui rythment son cheminement entre Bruxelles et Rome.

Lors de son départ de Bruxelles en septembre 1655, Christine prend la route de Rome en traversant le Saint Empire et en passant par Innsbruck où, le 3 novembre 1655, elle se convertit officiellement et en grande pompe au catholicisme. Poursuivant à travers le Comtat Venaissin, puis les États Ecclésiastiques, elle entre finalement à Rome le 20 décembre 1655. Elle est alors reçue par le Pape et logée au Vatican jusqu'à son entrée officielle le 23 décembre. La réception somptueuse est suivie de plusieurs jours de représentation et de faste dans la capitale.

c. L'entrevue entre Christine de Suède et le Prince de Condé

L'année passée dans les Flandres est généralement signalée pour l'entrevue houleuse qui a lieu à Bruxelles entre Christine de Suède et le Prince de Condé, alors passé au service de l'Espagne dans les Pays-Bas suite à son exil après la Fronde. Lors de cette rencontre, la reine reçoit le Prince *incognito*, sans donc faire honneur à son rang comme elle l'avait pourtant fait pour l'Archiduc. Ce conflit de préséance alimente une certaine rancœur du Prince envers Christine, qui l'attaque alors et lui dénie, au nom de son irréligion supposée, toute capacité politique dans des négociations de paix entre la France et l'Espagne :

Les peuples, et surtout les religieux, commencerent à semer des bruits contre cette proposition de paix, disant que jamais Dieu ne la serviroit, tant qu'une reyne qui ne cognoissoit point de Dieu ni de religion [...] s'en mesleroit. La mauvaise reputation en laquelle elle se mettoit (quoyque vous savez, je ne sois pas scrupuleux) me faisoit peine parce que j'étois tout a fait dans ses interests et que j'aymois sa personne⁷⁰.

Cet épisode contribue probablement à une première rupture de la reine avec les Espagnols sous la protection de qui elle voyage depuis la Suède. C'est également à cette

⁷⁰ Lettre de Condé au Comte de Fiesque, janvier 1655, citée par René Pintard dans *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVIIe siècle*, Slatkine, Genève, Paris, 1983, p. 398. Si Pintard mobilise cette citation pour faire valoir la mécréance de Christine, il ne resitue malheureusement pas cette citation dans son contexte. Dans ce texte, derrière la critique religieuse se profile la question de la légitimité de la reine et de son rôle politique dans les relations entre l'Espagne et la France.

période que la couronne d'Espagne revient sur une proposition antérieure de faire de Christine de Suède la vice-reine de Belgique⁷¹. Les espagnols – en premier lieu l'ambassadeur Antonio Pimentel – avaient jusque-là accompagné et soutenu de près la reine dans son abdication et sa conversion, mais la reine va peu à peu prendre de la distance envers sa suite espagnole, jusqu'à la rupture définitive à Rome en 1656.

2) Rome – Paris – Pesaro (1656) : voyage glorieux, voyage mystérieux

a. Itinéraire

Le second voyage serait celui qui mène la reine à Paris en 1656. Christine de Suède quitte Rome en juillet, s'embarque pour Marseille où elle débarque le 29 juillet, puis chemine vers Paris en suivant le Rhône : elle passe par Aix-en-Provence, Avignon, Lyon (où elle séjourne une semaine)⁷², puis Mâcon, Dijon et enfin Fontainebleau et Essonne avant son entrée solennelle dans Paris le 8 septembre 1656. Le voyage, qui dure à peine deux mois depuis Rome, est très bien documenté⁷³. Outre les archives départementales et communales des villes qui reçoivent la reine, on suit pas à pas ses déplacements dans les journaux français et dans les périodiques italiens que sont les *avvisi*. Les nombreux *Extraordinaires* de la *Gazette* de Renaudot, qui rendent compte de l'avancée de la reine tant attendue et des réceptions exceptionnelles dont elle bénéficie, prennent une place particulière et construisent toute une « liturgie » de la réception de cette reine que tout le monde attend avec curiosité. À Paris, Christine de Suède fait une entrée solennelle extrêmement pompeuse le 8 septembre 1656, elle passe huit jours à la

⁷¹ Susanna Åkerman consacre une partie de son ouvrage à ce qu'elle appelle « Christina's Grand Plan in Flanders » ; elle y signale un plan visant à faire de Christine de Suède la vice-reine des Flandres espagnoles ainsi qu'un échec de Pimentel à faire d'elle la Vice-reine de Belgique. Si l'on rencontre également une allusion à cette couronne chez Barrionuevo, l'événement demeura en tout cas extrêmement secret et l'on n'en trouve nulle trace dans les autres journaux pourtant friands de ce type de nouvelles.

⁷² Ce séjour est l'occasion d'une publication lyonnaise qui retrace les différentes étapes de la conversion de Christine : ses échanges avec Chanut, puis sa rencontre avec le jésuite portugais Macedo, et enfin la décision de sa conversion et de son départ pour Rome. *Les raisons et motifs de la conversion de Christine de Suède à la foy catholique*, à Lyon, chez Michel Duhan, 1656.

⁷³ Voir en particulier l'ouvrage de F.U. Wrangel, *op.cit.*, 1930. Bien que l'ouvrage soit empreint d'un certain parti pris concernant Christine de Suède ainsi que dans la hiérarchisation des sources, il s'agit là d'un ouvrage assez complet d'un point de vue informatif sur son voyage en France, en 1656.

cour puis à Compiègne où elle rencontre le roi⁷⁴ et s'entretient en privé avec Mazarin. Elle reprend ensuite le chemin de Rome en passant par Lyon puis par la cour de Savoie. En fait de retour à Rome, elle s'installe à Pesaro⁷⁵ chez les frères Thomas Marie et Louis Santinelli, respectivement Grand Chambellan et Gentilhomme de sa chambre, rencontrés l'année précédente lors de son arrivée à Rome. Elle demeure donc à Pesaro six mois, avant de reprendre la route de Paris à la fin du mois de juin 1657.

b. Un voyage aux motivations incertaines

Les raisons de ce premier voyage en France sont multiples. Des motifs tout à fait insolites sont parfois invoqués pour expliquer son départ de Rome, tel Jérónimo Barrionuevo⁷⁶ qui a déjà perdu son admiration pour la reine et qui, pendant trois semaines consécutives, soutient dans ses *Avisos* une même explication au voyage de la reine. Le 30 août 1656 il annonce que

Dícese que la Reina de Suecia se salió tan presto de Roma por hallarse embarazada de un Cardenal que la festejaba, y que estando para ir a Francia, donde la esperan, se detiene a desbuchar en Hamburgo, ciudad de Holanda. Es mujer: no me maravillaré que sea verdad.

Puis, le 6 septembre:

Llegó la Reina de Suecia a fin de Mayo a Génova en las galeras del Papa, un bergantín y otras embarcaciones que la convoyaban. No les dieron los ginoveses entrada si non hacia la cuarentena. Pasó à Marsella, quiso tomar la posta hasta Cales, y correrla en habito de hombre. Dejolo, por aconsejarla sus médicos el riesgo a que ponía su salud e crédito. Va a Hamburgo, ciudad de la Pomerania, provincia de Suecia, que reservó para si cuando renunció el reino. Dícese que al salir de Roma hizo muchos desaires a Terranova y demás españoles.

Et enfin, le 13

Dícese va embarazada en cuatro meses del Cardenal Lomelin, mozo gallardo y de lindo talle y disposición. Si se le fue en Roma el pie, no me maravillaré se haya asentado que otras tan grandes señoras como ella lo han hecho. [...] Dícese que la Reina de Suecia, antes de entrar en Paris, abortó una noche secretamente. Es mujer. Todo puede ser.⁷⁷

⁷⁴ Un récit largement répandu veut que Christine ait tout d'abord rencontré le roi à Compiègne. Celui-ci, lors d'une partie de chasse, serait allé à sa rencontre, déguisé, se faisant passer pour un gentilhomme. Christine de Suède, qui ne l'avait jamais vu, lui aurait alors fait comprendre qu'elle l'avait reconnu. Cette anecdote lui a attiré un certain nombre de sympathies et fut largement véhiculée comme témoignage de la finesse de la reine.

⁷⁵ Pesaro est situé dans les États Ecclésiastiques, sur la côte adriatique.

⁷⁶ Sur cet auteur et ses *avisos*, cf. *infra*.

⁷⁷ Jerónimo Barrionuevo, *Avisos 1654-1658, Precede una noticia de la vida y escritos del autor por A. Paz y Méliá*, Madrid, M. Tello, 1892, pp. 495, 508, 524.

Si les conjectures de Barrionuevo sont particulièrement extravagantes, les motifs du voyage tout comme son itinéraire font en effet l'objet de nombreuses suppositions ; se mêlent des explications originales inspirées de rumeurs colportées par les Pasquinades à des conjectures politiques plus sérieuses.

De fait, plusieurs raisons sans doute enchevêtrées fondent la décision du départ. La peste qui sévit à Rome joue une part active dans la décision de Christine de Suède de quitter la capitale et définit les conditions de son voyage : elle s'embarque du port de Palo sur une galère octroyée par le Pape après de longues négociations, à une période pendant laquelle les déplacements sont réduits afin de limiter la propagation de l'épidémie, et les voyageurs fort peu bienvenus. À Gênes, où les galères font une étape, elle n'est pas autorisée à débarquer, et elle évite de peu la quarantaine à Marseille⁷⁸.

Par ailleurs, les difficultés financières que connaît la Reine semblent être une seconde raison de son éloignement de Rome. En effet, ses embarras financiers diminuent son prestige et l'obligent trop souvent à chercher des soutiens, en particulier auprès du Pape. Ces difficultés sont en partie liées au fait que la Suède, du fait de la première guerre du Nord avec la Pologne, n'est plus en mesure de lui payer sa rente sur la Poméranie⁷⁹. Elle annonce donc aller négocier auprès de son cousin, le roi, à Stockholm le paiement de cette rente. Il semblerait ainsi que la reine ait initialement prévu de se rendre en Suède pour y rencontrer Charles X Gustave. Selon l'itinéraire annoncé, Christine devait se rendre en France et remonter au plus vite vers Hambourg en évitant Paris afin de ne pas perdre de temps. Cependant, ses projets sont modifiés et elle se rend finalement à Paris, d'où elle renonce à son projet d'aller en Suède.

Une troisième explication politique de son départ de Rome vient alors se greffer : il semble que ce voyage ait également été motivé par le projet d'alliance avec Mazarin qui lui aurait promis la couronne de Naples⁸⁰. Son départ annoncé pour la Suède aurait alors eu pour but réel la rencontre avec Mazarin à Paris visant à la concrétisation de ce projet. Si toutes ces raisons se sont sans doute mêlées, le fait est que

⁷⁸ Voir notamment F.U. Wrangel, *op.cit.*, 1930, p. 59. À Marseille elle n'évite la quarantaine obligatoire que grâce aux ordres spécifiques du roi qui l'autorise à débarquer accompagnée seulement de sa suite.

⁷⁹ Christine de Suède lors de son abdication avait en effet négocié une rente à vie sur certaines provinces suédoises dont la Poméranie.

⁸⁰ On ne sait pas exactement quand naît ce projet, cependant Wrangel avance le début d'année 1656 en s'appuyant sur la correspondance échangée entre Christine de Suède et Mazarin cette année-là qui, dès février 1656, fait allusion à un grand projet commun. Wrangel, *op.cit.*, 1930, pp. 11-13.

les contemporains de Christine de Suède, et en particulier les nouvellistes qui relayent différentes informations, se perdent en conjectures diverses et variées et que le voyage de Christine fait l'objet de nombreuses suppositions plus ou moins fantaisistes⁸¹.

3) Fontainebleau (1657), première rupture avec la France

a. Second voyage en France, une reine de plus en plus encombrante

Après plus de six mois passés à Pesaro, dans les États Ecclésiastiques, chez les frères Santinelli, la reine décide – sans doute encore à cause de la peste – de repartir pour la France. Elle ne prend pas la mer cette fois, mais voyage par Turin, Avignon, Lyon, Nevers puis Fontainebleau où elle arrive le 10 octobre 1657 et où elle attend l'autorisation d'aller rejoindre la cour à Paris. Elle y est finalement reçue du 1^{er} au 12 mars 1658, après cinq mois d'attente. Le roi et Mazarin ont en effet longuement reporté sa venue suite au scandale de l'assassinat de Monaldeschi. Ce séjour, relativement mineur dans les sources comparé à ses déplacements précédents, est en fait connu et largement relayé par l'historiographie pour cette affaire – sur laquelle on va revenir.

Christine de Suède passe ainsi l'hiver à Fontainebleau et parvient à être reçue à la cour début mars. Le 25, elle reprend le chemin de Rome, embarquant à Toulon après un séjour de six mois en France. Ses déplacements sont désormais peu suivis, célébrés et documentés. Arrivée le 15 mai à Rome, elle s'y installe cette fois pour un peu plus de deux ans, jusqu'en juillet 1660.

Lors de ces deux années, les relations diplomatiques internationales se modifient fortement : la paix des Pyrénées entre la France et l'Espagne (7 novembre 1659) clôt le conflit entre les deux grandes puissances, et la guerre du Nord se termine en juin 1660 ; le contexte politique connaît donc des changements d'importance qui vont avoir un impact certain sur la façon dont sont perçus les voyages de Christine de Suède.

⁸¹ Quelques autres théories naissent à ce moment-là concernant les causes du départ de Christine. Certains craignent par exemple que le roi de Suède, dans le contexte de la guerre du Nord, ne lui propose la couronne de Pologne tandis que le représentant de Gênes analyse le départ de Christine comme une manière pour la reine de montrer qu'elle n'est pas prisonnière des catholiques et qu'elle conserve son autonomie propre.

b. « Je suis reine de Suède chez le roi de France »⁸²

Cette phrase que Victor Hugo prête à Christine de Suède synthétise parfaitement l'enjeu que revêt l'événement de l'assassinat de Monaldeschi par lequel Christine de Suède tente d'affirmer sa souveraineté pleine et entière. Grand Écuyer de la reine, Rinaldo Monaldeschi fut accusé par Christine de Suède de l'avoir trahi en divulguant à l'Espagne les espoirs qu'elle fondait sur son accession à la couronne de Naples. Elle ordonne alors sa mort, sans autre forme de procès, par le bras de Louis Santinelli, gentilhomme de sa chambre. L'acte de la reine suscite un vaste débat juridique concernant l'autorité d'un souverain hors de son territoire⁸³ et sa légitimité, ayant renoncé à sa couronne, à user du droit souverain le plus absolu qu'est la justice. C'est donc précisément son autorité et son statut de reine qui sont questionnés dans cette affaire.

L'affaire ne reçut au moment de l'événement qu'une visibilité relativement faible dans les sources publiées. Elle est bien présente dans les correspondances diplomatiques, dans les rapports d'ambassadeurs⁸⁴ et dans la documentation politique, mais ne connaît que de faibles échos dans la presse par exemple. La *Gazette* notamment reste silencieuse, témoignant d'une volonté de contrôle de l'information de la part de la monarchie française, d'un silence volontaire sur la question ; et la *Muze Historique* n'y

⁸² On se permet ici un petit clin d'œil, malgré son anachronisme, à Victor Hugo qui évoque à deux reprises Christine de Suède dans l'ouvrage magnifique qu'est *l'homme qui rit*, dont une fois à propos de Monaldeschi : « Se compléter par l'effronterie, se dénoncer soi-même, faire imperdable son méfait, c'est la bravade insolente du malfaiteur. Christine saisit Monaldeschi, le fait confesser et assassiner, et dit : « Je suis reine de Suède chez le roi de France. », Victor Hugo, *L'homme qui rit*, Gallimard, 2002, p. 532.

⁸³ C'est très explicitement la question du voyage du souverain qui est alors posée en des termes juridiques, doublée de la question de la nature de la souveraineté de Christine de Suède. Cet événement donna en effet lieu à de nombreux débats juridiques visant à établir d'une part les droits d'un Prince étranger sur le territoire d'un autre Prince et d'autre part le droit de justice que peut exercer un Prince qui a abdicqué. Christine de Suède en appelant à sa Majesté absolue pour justifier son acte suscite la controverse parmi les juristes, toutefois les prérogatives que la reine a conservées lors de l'abdication participent de sa légitimation. Les pièces du débat sont notamment publiées par J. Arckenholtz, *op.cit.*, T.II, pp. 10-17. Il s'agit là de l'aspect juridique de la question ; les pratiques elles-mêmes de la négociation de la légitimité de la reine de l'abdication à sa mort font précisément l'objet de la présente thèse. Sur ce débat et les enjeux diplomatiques de l'assassinat de Monaldeschi, voir également Lucien Bély, « L'éclatant incognito de Christine de Suède », *art.cit.*, 1999, pp. 465-468.

⁸⁴ Plusieurs rapports du résident de Florence à Rome, Gabriello Ricardi, y font référence. Archivio di Stato di Firenze, *Fondo Mediceo del Principato*, carteggio diplomatico 3383 (1656-1658).

fait qu'une rapide allusion⁸⁵

Il est arivé quelque noize / Chez l'Amazone Suedoize, / Christine, qui prezentement, /
Demeure en ce beau logement / Que Fontainebleau l'on apelle; / Un des siens n'ayant eu
pour elle, / le respec et fidellité / Qu'on doit a toute Majesté, / Icelle ayant, au préalable, /
Fait confesser ce mizérable, / A sa rigueur l'abandonna; / des coups de dague on luy donna,
/ dont son mal-heur, ou son ofence, / Atirèrent la violence / Sans autre forme de procez: /
dieu nous garde d'un tel succez.⁸⁶

Quant aux *avvisi* italiens, ils évoquent également le fait et le malaise qui s'ensuit à la cour de France mais en des termes qui demeurent assez neutres.

Milano 26 decembre 1657

Trasfiritosi come se disse , il Rè di Francia a vedere la Regina di Svetia in Fontanablò con
l'havergli portate 12 M. doppie di regalo, l'haveva disposta a sospendere la di lei andata a
Parigi per qualche tempo, & a passare più tosto a Bourges, e di là poscia in Provenza.
Haverebbe quella Corte desiderato, che la medesima Regina si fosse ritirata dalla
dichiaratione d'haver fatto ammazzare il Marchese Monaldeschi suo Cavallerisso Maggiore,
mà havendo ella fatte palese le cause, che la indussero alla risolutione, il negotio s'era
messo in silentio.⁸⁷

Il s'agit là d'*avvisi a stampa*, également fortement contrôlés et il semble donc que la publication de cet événement ait en fait été étroitement surveillée. À l'inverse, une lettre destinée aux *Umoristi*⁸⁸ à Rome, relate l'affaire de manière détaillée et très critique. Cette lettre semble avoir assez largement circulé sous forme manuscrite à Rome⁸⁹, témoignant donc malgré tout d'un intérêt important et d'une réelle audience de l'événement dans les circuits officieux.

Ce n'est que plusieurs années plus tard qu'est publiée en France une relation du père Le Bel, confesseur de Monaldeschi qui assista à l'événement, racontant en détail le déroulement de l'incident⁹⁰. Ce texte est ensuite ajouté à un recueil de libelles publié en 1667, c'est-à-dire exactement dix ans plus tard, accompagné de deux nouveaux textes :

⁸⁵ Pour les enjeux historiographiques et une analyse de ces sources, cf. *infra*.

⁸⁶ Jean Loret, *La Muze historique*, lettre 45, du 17 novembre – inhumaine, p. 405.

⁸⁷ ASV, *Segr. Stato, Avvisi stampati*, b. 27.

⁸⁸ Cette lettre trouvée parmi les *avvisi* de l'ASV ne portait aucune mention de destinataire. Toutefois, on a trouvé à la BAV un document identique intitulé *Relazione del successo seguito intorno la morte del Sig. Gio: Rinaldo Monaldeschi seguita d'ordine della Regina Cristina Alessandra di Svezia inviata ai Signori Accademici Umoristi di Roma. Parisiis 15 novembre 1657*.

⁸⁹ En effet, on en connaît donc au moins trois copies manuscrites, une à l'ASV et deux à la BAV. De plus, il semble qu'un passage de cette lettre ait été repris sous forme de pasquinade, cf. *infra*.

⁹⁰ Pierre Le Bel, *Relation de la mort du marquis de Monaldeschi, grand escuyer de la reyne Christine de Suède, faict pr le R.P. le Bel... le 6 novembre 1657*, Cologne, par J. Du Castel, In-12, 1662 ; paginé 109-132.

*La cause pourquoy la reine Christine de Suède, fit tuer le Marquis de Monadelschi son grand Escuyer et la Defense du Marquis de Monadelschi contre la reine de Suède (à paris le 15 décembre 1657)*⁹¹.

On voit ainsi resurgir cette affaire à plusieurs reprises de nombreuses années après l'événement. S'il est certain que l'événement a eu des répercussions politiques sur lesquelles je reviendrai et sur la façon dont est perçue Christine de Suède, l'information concernant cet incident semble avoir été étroitement contrôlée et c'est principalement sous forme manuscrite et clandestine, qu'est publié dans un premier temps le récit de l'événement. Si l'affaire crée d'incontestables tensions entre Christine de Suède et Louis XIV et le Pape, leur silence officiel sur une telle action légitime malgré tout l'autorité politique dont a fait preuve Christine de Suède et vient l'entériner, dans le contexte d'imprécision qui suit l'abdication.

4) Stockholm – Nyköping – Hambourg (1660-1662) : dernières incertitudes

C'est enfin le 20 juillet 1660 que Christine de Suède initie vers Stockholm ce qui serait alors son quatrième voyage, afin d'assister à la Diète de Suède où elle tient à être présente afin de faire valoir ses droits sur la Poméranie et de défendre ses intérêts quelques peu délaissés dans le contexte de la guerre du Nord.

a. Un voyage politique

Christine de Suède quitte Rome pour la Suède traversant les états Italiens et le Saint Empire entre le 20 juillet et le 10 octobre 1660. On suit son voyage au rythme des *avvisi* qui signalent ses passages par de courtes notices, informant du départ ou de l'arrivée de la reine dans les « villes-étapes ». Très succinctes, il s'agit là d'une information tout à fait générale qui s'inscrit dans le cadre de l'information diplomatique dont font partie les déplacements des Grands et des ambassadeurs qui rythment la vie politique européenne. Toutefois, deux incidents doivent être soulignés concernant ce dernier déplacement. Le premier réside dans la velléité de la reine de faire dire des messes

⁹¹ *Histoire de la vie de la Reyne de Suède, Avec un véritable récit du Séjour de la Reyne à Rome, et la Défense du Marquis de Monadelschi contre la Reyne de Suède, 1667, A Fribourg .*

quotidiennes en pays protestant. Il était pour elle politiquement important de signifier que son retour en Suède ne remettait en rien sa conversion en question, sujet d'inquiétude pour le monde catholique et Rome en particulier. Cette insistance suscita de très fortes résistances en Suède, mais la reine obtint finalement l'autorisation d'entendre la messe chez Terlon, l'ambassadeur français, et continua à manifester haut et fort sa fidélité envers l'Église Catholique.

Outre la question religieuse, il semblerait également que la présence de Christine lors de la Diète ait été redoutée et tout semble être fait à Stockholm pour retarder son arrivée : sa présence en effet ne pouvait être qu'encombrante et sujet d'inquiétude dans le contexte de la Diète qui réglait la question de la régence suite au décès du roi Charles X Gustave advenue le 13 février 1660. Le trône devenu fortement instable rendait la présence de Christine potentiellement menaçante si celle-ci envisageait de revendiquer une quelconque légitimité sur la couronne. Les journaux se font les échos d'une telle appréhension, sans doute justifiée⁹², et témoignent des tentatives menées pour retarder l'arrivée de la reine jusqu'à la fin de la Diète.

D'Elseneur, le 3 Octobre 1660

le 27 du Passé, la Reyne Christine de Suede, au sortir de Copenhaguen, arriva en cette ville, où Elle fut receue avec tous les honneurs qui se rendent aux Personnes de sa qualité, & en partit le lendemain, pour continuer, par la province de Schonen, son voyage de Stokholm : ou elle nous a assuré, qu'Elle ne va que pour ses affaires particulieres, & qu'Elle ne les aura pas plustost réglées qu'Elle retournera a Rome.⁹³

Que la venue de Christine ait été justifiée par des affaires particulières (sa rente sur la Poméranie), ou par une velléité de recouvrer une couronne, son arrivée n'est donc pas sans susciter l'inquiétude.

b. Ici ou ailleurs : incertitudes géographiques et institutionnelles

Un second phénomène notable qui apparaît à la lecture des périodiques – principalement les *avvisi* et la *Gazette* – grâce à leur forme de courtes nouvelles

⁹² Il semble qu'en effet Christine de Suède ait songé à remonter sur le trône de Suède à ce moment-là. Arckenholtz cite une lettre remise le 16 novembre 1660 par Christine de Suède aux députés signalant que si le Roi de Suède régnant décédait sans héritiers mâles, elle serait en droit de revendiquer la couronne. Il lui fut alors demandé de procéder à un second acte de Renonciation afin de s'assurer qu'elle ne prétendrait pas à des droits sur le royaume. J. Arckenholtz, *op.cit.*, Tome II, pp. 48-50.

⁹³ *La Gazette de France*, Paris, Bureau d'adresse, 1660, p. 997.

hebdomadaires, réside dans la succession de trois périodes de « faux-départs » de la reine. À trois reprises, entre octobre 1660 et mai 1662, elle semble en permanence sur le point de partir, sans pour autant reprendre effectivement la route de Rome. On suit donc dans les *avvisi* et dans la *Gazette* les annonces hebdomadaires de ces non-départs. Une première série de départs, annoncés puis reportés toutes les semaines, s'échelonne du 7 novembre 1660 au 15 janvier 1661, à Stockholm ; puis, après s'être finalement rendue à Nyköping, à quelques kilomètres de Stockholm, elle réitère cette suite de faux départs du 16 janvier au 22 mai ; enfin la troisième période s'étend du 7 juin 1661 à début mai 1662, soit pendant près d'un an, à Hambourg, avant son départ définitif pour Nuremberg, puis Rome.

Ce curieux phénomène est non seulement documenté toutes les semaines dans les *avvisi* et la *Gazette*, et l'on suit comme un feuilleton les départs manqués de la reine, mais des explications à ces faux départs sont également proposées dans les *avvisi* italiens. Une recherche de sens ou de cohérence de la part des auteurs se profile dans l'écriture de cette incertitude :

Bologna, 6 ottobre 1660

HAMBURGO li 15. Del viaggio della Regina di Svetia a Stocolmo variamente si discorre, volendo alcuni, che ella prenda la tutela suprema del Real Prencipino

Genova 9 ottobre 1660

Scrivevano d'Hamburgo che circa il viaggio della Regina di Svetia si facevano collà varri discorsi, e concetti, vogliono alcuni che lei pretenda nella Dieta la Tutella superiore del Principe Regio Carlo.

Les raisons de son voyage en Suède sont peu claires et elle est fortement suspectée de vouloir revendiquer la couronne de Suède et réintégrer son royaume ; de plus, la pérennité de sa conversion elle-même fait l'objet d'inquiétudes :

Hamburgo li 17 novembre 1660

Li Ecclesiatici a Stocolm si avessero assai affaticati di persuader la Regina Cristina a r abbandonar la Religione, e Dottrina Cattol. Ma S.M. Gli avesse risposto che era così certa di divenir beata nella sua Religione che li Protestanti nella loro ; lei tiene tavola pubblica a sue proprie spese la Domenica, Martedì, e Giovedì ; ma gli altri giorni si ritira come solitaria per attendere alle contemplazioni, avendo ormai mandato via per mare le sue bagaglie. Tratta ora strettamente con li Consiglieri di Stati di rilasciare al Regno & alla Corona que'Paesi che si riservò quando rinunciò il regno in cambio de quali deverà ricever annualmente cera somma di danari, per i spenderli a suo piacere in paesi stranieri, In questo mentre spianarono le Svedesi l'Altare, che S.M. eriger nella Sala del Regio Castello a tale che gli conviene andare a sentir Messa nell appartamento dell'Ambasciat. Di

Francia.⁹⁴

Relayé quelques semaines plus tard à Bologne (8 décembre) puis Turin (14 janvier) et Gênes (22 janvier), le discours est à chaque fois similaire et réaffirme la fidélité de Christine à sa conversion quels que soient ses espoirs concernant la couronne de Suède :

Bologna, li 8 decembre 1660.

Amburgo, li 17 dell'uscito.

I funerali del Rè Svezzese etc. Gli ecclesiastici di Stocolm s'erano diabolicamente affaticati con la Regina Cristina Alessandra, perche abbandonasse la nostre Santa Religione; mà n'haveano riportati sensi così pietosi, e risoluti di voler essa morire, conscendone il merito che confusi partirono ed in vendetta spianarono quell'Altare, che S.M. havea fatto eriggere nella Sala del Reggio Castello ; che però le conveniva hora passar all'alloggiamento di Monsù trelon Ambasciator Francese per ascoltar Messa⁹⁵

Ce dernier paramètre est d'autant plus fort qu'à chaque annonce est également réaffirmé le fait qu'elle fait donner des messes quotidiennes, venant ainsi combler ce qui semble être un doute latent sur la pérennité de sa conversion.

Cette incertitude, pour être particulièrement présente dans les périodiques, est également relayée dans d'autres sources de l'époque. Ainsi, dans la *Regina Scurtata*, texte manuscrit sans doute écrit en 1662, Girolamo Brusoni⁹⁶ fait dire à l'un des protagonistes du dialogue, lors d'un débat concernant la question de la libre abdication de la reine:

Ha ella avuto qualche ragione doppo la morte di Carlo Gostavo di protestare che, mancando anche il figlio di lui pupillo, ella intende di ritornare al possesso della corona involontariamente abbandonata. Ma con infelice successo, essendosi dichiarati quelli stati che spettò ad essi quella elezione in caso tale, per quella ragione che quello che piacque una volta dee piacere per sempre.⁹⁷

Et quelques pages plus loin :

Come andavalo dicendo l'altro ieri, benché la Francia l'abbia ingannata, è stato inganno più tosto di fortuna che di volontà ; e guai alla Regina se non avesse avuta l'assistenza della Francia in queste sue bizzarrie di ritornare in Svezia a pretendere la sucession a quel regno, morendo il picciolo Re, perché il minor male che le avesse potuto incontrare sarebbe stato quello d'une prigionia, nella quale già concorrevano quelli stati per liberarsi da questo

⁹⁴ ASV, *Segr. Stato, Avvisi stampati*, b. 33.

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ On reviendra en détail sur ce texte et cet auteur vénitien appartenant aux réseaux libertins. Le lecteur pourra également se reporter aux indications biographiques le concernant en annexes.

⁹⁷ Maria Gabriella Stassi (a cura di), *Un « trattenimento politico » inedito di Girolamo Brusoni : « La regina scurtata »*, Venezia, Istituto veneto di scienze, lettere ed arti, 1981, p. 18.

impaccio.⁹⁸

Il ne fait alors aucun doute dans la construction du texte que l'objectif avoué du voyage consiste en l'espoir de retrouver la Couronne de Suède – tentative de retour au pouvoir qui est l'occasion de discuter des raisons de l'abdication de la reine⁹⁹.

Il semble donc que la conversion et l'abdication de Christine ne s'achèvent pas aux moments mêmes des cérémonies, mais sont construites tout au long de ces années d'itinérance. Non seulement les voyages posent la question de la centralité géographique et historiographique de Rome au cours de cette période dans la trajectoire de Christine de Suède, mais se pose aussi la légitimité d'un découpage chronologique qui tend à gommer et à minorer l'importance du fait que, jusqu'en 1663, il n'est pas acquis que la reine s'installera définitivement à Rome. Ses projets sont en effet étroitement surveillés et analysés

Milano 8 decembre 1660

Da Hambourgo 17 scroso scrivono esservisi inteso con lettere di Stocolm, che la Regina Christina Alessandra di Svezzia, havesse già spedito il suo Bagaglio per Mare apparecchiandosi a seguitardlo quanto prima dirtorno verso Italia. Il che confronta con alcune lettere di Roma dell'Ordinario passato che portavano che il Cardinale Azolini havesse dato parte a Sua Santità dell intentione di quella Maestà circa il voler comprare, ò fabricare un Palazzo in Roma, sotto al bene placito di Sua Santità medesima, anzi vogliono, che lo stesso cardinale havesse già commissione assoluta per la compra del sitom ò del Palazzo, dove la Regina pensa di fermarsi il rimanente de suoi giorni ne gli esercitii di pietà cattolica più convenevoli al suo sesso, & all esempio sempre memorando della sua conversione alla nostra Santa Fede. Nel resto elle era in attuali trattati con i Deputati di quella Dieta, circa la pensione, che si era riserbata [sic] quando rinonziò il Regno al Difonto Rè Carlo Gustavo, ella quale rimasta creditrice di alcune annate. Andavano perciò esaminando i mezzi possibili di soddisfarla, e di assicurarla inavvenire di una pontualità maggiore in qualsifoglia luogo, che ella voglia fare la sua residenza. Da alcuni luoghi Protestanti di germania soggiongono, che i Predicanto Luterani facessero ogni sforzo per farla ricadere nella pristina Eresia. Del che però quella dottissima Principessa si rideva, e confondeva spesso qualcheduno di essi co'medesini argomenti, che le havevano persuaso mediante il divino aiuto la Religione Ortodossa.¹⁰⁰

Jusqu'à cette annonce de son projet de palais à Rome, rien ne semblait certain quant aux desseins de la reine et c'est un besoin prégnant de localiser géographiquement et

⁹⁸ *Ibid.*, p. 48.

⁹⁹ Il ne s'agit pas ici d'analyser cet aspect, mais je reviendrai par la suite sur cette question. Je m'en tiendrai donc pour le moment à signaler cette lecture possible de ce voyage de la reine en Suède.

¹⁰⁰ ASV, *Segr. Stato, Avvisi stampati*, b. 33.

politiquement Christine de Suède qui se dégage de cette annonce. Ces doutes perdurent cependant, puisqu'en février son retour à Rome est réaffirmé :

Bologna, li 23 febbraio 1661

AMBURGO li 2 Febbraro: Si attendeva ancor giornalmente la Regina Cristina Alessandra che dovrà trattarsi alcune settimane in un Monastero vicino a Boxtheuse, per dopoi rimettersi nel suo viaggio di Roma, non volendo più far ritorno in Svetia.¹⁰¹

Puis remis en question quelques semaines plus tard.

D'Hamburgo li 30 Marzo 1661

Questi giorni giunse qui di ritorno da Roma il Segretario della Regina Cristina di Svezia, che fu mandato colà da S.M. Già 7 settimane, ma nel ritorno fece il viaggio da Roma fin qui in 15 giorni, e passò più oltre verso Nordcoping alla Regina, la quale si crede non ritornerà più a Roma, ma rimarrà in Svezia.¹⁰²

On saisit alors combien l'incertitude est au coeur de cette période ; le souci de savoir quelle place géographique et institutionnelle va finalement prendre Christine de Suède est au centre des préoccupations. Ainsi, son retour à Rome prévu initialement dès la fin de la Diète en 1660, ne se fait qu'en juillet 1662, et signera cette fois-ci son installation définitive dans la capitale catholique. En 1666 pourtant, un ultime voyage conduira une dernière fois la reine aux frontières de la Suède.

5) Dernier voyage en Suède : un impossible retour (1666-1668)

a. Incidents diplomatiques

Après son installation définitive à Rome, un ultime voyage conduit Christine au nord de l'Europe, en Suède et à Hambourg. Ce voyage qui s'étend sur deux années est sa dernière longue absence de Rome. En mai 1666, la reine quitte la capitale pour rejoindre Hambourg ; plusieurs raisons, principalement d'ordre politique et économique, sont encore invoquées pour comprendre ce voyage. Économiques puisque son résident, Texeira, chargé de ses finances dont l'état s'aggrave, réside à Hambourg. La reine décide donc de faire le voyage afin de s'assurer de la régularité de ses rentes sur la Poméranie comme en témoignent de nombreuses lettres échangées à cette occasion¹⁰³. La seconde raison, liée à la précédente, est politique. Une nouvelle Diète va avoir lieu en Suède à l'occasion du couronnement de Charles XI, son neveu, et la

¹⁰¹ *Ibid.*, b. 34.

¹⁰² *Ibid.*, b. 34.

¹⁰³ Une part importante de cette correspondance est publiée par Johan Arckenholtz, *op.cit.*

reine semble vouloir profiter de cette occasion pour réaffirmer ses droits sur ses territoires Suédois. Une fois encore, le déplacement de la reine dans ce contexte de Diète inquiète fortement le gouvernement suédois et crée un incident qui marque la rupture définitive de Christine de Suède avec son pays.

La reine quitte en effet Hambourg pour se rendre à Nyköping le 29 avril 1667 soit près d'un an après son arrivée dans la ville. La cour de Suède fait alors savoir à la reine qu'aucun prêtre catholique ne sera accepté dans sa suite et exige que son confesseur soit renvoyé. La reine refuse et rebrousse chemin vers Hambourg au mépris des préparatifs effectués en vue de sa réception à Stockholm. La reine, ostensiblement écartée de tous les organes de pouvoir, ne franchira donc pas cette fois la frontière. À cette occasion, la régence publie coup sur coup deux textes de recommandations particulièrement strictes à l'égard de Christine de Suède, qui visent à protéger la sécurité du roi et de l'État. Les textes réitèrent l'interdiction de la pratique de la religion catholique et rappellent la tentative que fit Christine de Suède de retrouver sa couronne lors de son précédent séjour. Après un long argumentaire, le texte aboutit finalement à l'interdiction pure et simple de la présence de la reine à la cour au nom du bien de l'État, allant jusqu'à déclarer

« Nous tous de la Régence & du Sénat avons arrêté pour conclusion de nos délibérations tenues là-dessus, ce qui suit :

1. de ne pas souffrir ni permettre à Sa Majesté la reine Christine de rentrer en ce royaume ou en quelqu'une de ces provinces, à l'exception de la Poméranie, de Bremen, & de Verden, encore moins qu'elle vienne à la Cour de Sa Majesté. »¹⁰⁴

Enfin, la régence propose qu'elle abandonne ses droits sur ses régions contre une rente fixe. Il s'agit donc là d'une sévère prise de position contre la reine. Celle-ci parvient finalement à négocier la reconnaissance de ses droits sur ses terres et de ses intérêts financiers. N'en demeure pas moins la rupture définitive de ses liens avec la Couronne de Suède.

Un second incident d'importance qui marque le séjour de la reine à Hambourg est lié à l'élection le 20 juin 1667 de Clément IX, en faveur de qui la reine s'était positionnée et avait usé de son influence¹⁰⁵. Lorsqu'elle apprend l'élection de son candidat, la reine fait organiser un feu d'artifice pour le 15 juillet et, afin de célébrer l'événement, fait installer des fontaines de vin devant son palais qu'elle décore sur le

¹⁰⁴ Arckenholtz, *op.cit.*, t. II, p. 111.

¹⁰⁵ On développera cette question dans le premier chapitre de la seconde partie de cette thèse, à propos de l'Escadron Volant.

thème de l'Église foulant aux pieds l'hérésie. Il va sans dire que dans le contexte hambourgeois protestant, une telle débauche de festivités pour l'élection du nouveau pape ne pouvait que susciter le mécontentement, et la fête se transforme en insurrection. Les habitants tentent de piller le Palais de la reine, faisant des blessés et quelques morts, et contraignent la reine à fuir. Après ce scandale, elle quitte finalement Hambourg au mois d'octobre 1668 et arrive le 22 novembre à Rome dont elle ne repartira plus.

b. Un voyage inscrit dans l'écriture pamphlétaire

La rupture de Christine de Suède avec les autorités suédoises a fait l'objet d'un texte inséré dans les deux recueils de libelles qui circulent sur la reine une première fois en 1667 et 1668, soit de manière tout à fait contemporaine aux événements dont il s'agit ici, et ensuite republiés à trois reprises¹⁰⁶. Dans ces recueils, certains textes ont déjà été publiés¹⁰⁷ de manière indépendante entre 1654 et 1662 tandis que d'autres n'ont jamais été imprimés mais ont largement circulé sous forme manuscrite si l'on en croit leur forte représentation dans les archives. Il en va ainsi de la *Copie d'une lettre écrite de Bruxelles à la Haye touchant la reine de Suède* ainsi que de la *Copie de la lettre de Mr. De Lyonne, à la Reyne de Suede sur les affaires de Rome, écrite à St Germain le 17 septembre. 1663* qui existent en plusieurs exemplaires à la Bibliothèque Nationale de France¹⁰⁸. Il semble donc que la *Véritable relation de nostre Voyage de Suède*¹⁰⁹ soit le

¹⁰⁶ *Recueil de quelques pièces curieuses Servant à l'éclaircissement de l'histoire de la vie de la reine Christine. Ensemble, plusieurs voyages qu'elle a fait.* A Cologne Chez Pierre du Marteau, 1668, 1669, 1680 ; *Histoire de la vie de la Reyne de Suède, Avec un véritable récit du Séjour de la Reyne à Rome, et la Défense du Marquis de Monadelschi contre la Reyne de Suède.* In 8°, 1667, A Fribourg ; 1677, à Stockholm chez Jean Pleyn de Courage ; 1682, chez Jean Plein de Courage.

¹⁰⁷ *Le Génie de la Reyne Christine et L'adieu des François à la Suède ou la démission de la Grande Christine, reine des suédois, des wandalois, & des Gots* en 1655 ; *la Relation de la mort du marquis de Monadelschi, Grand Escuyer de la Reyne Christine de Suède, faite par le Reverend Pere Le Bel, Ministre de l'ordre de la S. Trinité du couvent de Fontainebleau le 6 nov. 1657.*

¹⁰⁸ Ainsi pour la *Copie d'une lettre écrite de Bruxelles à la Haye touchant la reine de Suède*, une recherche non exhaustive a permis d'identifier au moins trois cotes, Richelieu, Ms Fr 23048 (244), Ms Fr 15966 (168), Ms Fr 6046 (130-134) ; la *Copie de la lettre de Mr. De Lyonne, à la Reyne de Suede sur les affaires de Rome, écrite à St Germain le 17 septembr. 1663*, correspond aux manuscrits 5421 (620), tome XII du recueil Conrart à la bibliothèque de l'Arsenal, BNF, Paris, et à Richelieu au Ms Fr 15966 (168) ; enfin la *Lettre ou récit véritable du séjour de Christine de Suède à Rome* correspond au manuscrit, 4142. 669. H.F 1o(fol.1) de la bibliothèque de l'Arsenal.

¹⁰⁹ Également présent en manuscrit à Richelieu, Ms Fr 17881.

texte le plus récent de ces recueils, le plus contemporain de leur date de publication.

Or, le ton de ce texte qui soutient la position de Christine de Suède tranche avec celui des autres documents parfois extrêmement satiriques sur lesquels on reviendra par la suite. Une considération plus positive de la reine se dégage de ce texte, dans un contexte de relations amicales entre Christine et la France à cette période. Par ailleurs, la dimension religieuse est prépondérante dans ce texte et les aspects politiques sont ici complètement évacués. L'inquiétude de la régence pour la Couronne et la menace que représente Christine s'efface totalement au profit de la querelle religieuse. Christine de Suède devient à cette période la porte-parole d'une opposition religieuse plus que d'enjeux politiques.

La confrontation aux différents *corpus* – et tout particulièrement aux périodiques et journaux – invite à reconsidérer les scansions de ces cinq voyages et engendre des remarques fondamentales : il ne s'agit pas, en premier lieu, de voyages disjoints dont le centre serait Rome (Rome objectif, puis Rome résidence et point de pivot) ; mais c'est en fait plutôt un temps de voyage perpétuel et encore non installé – d'itinérance – que l'on voit s'esquisser. En fait d'allers-retours à Rome, il semble plutôt que la reine « gyrovague » à travers l'Europe et les différents récits font apparaître cette période d'instabilité non comme une parenthèse, mais comme un processus de transition majeur dans la trajectoire de Christine de Suède. C'est donc en second lieu une forme de processus de l'abdication que l'on voit se dessiner. L'abdication semble réellement s'accomplir pendant la dizaine d'années de mobilité de la reine. Un enjeu important de cette période réside donc dans cette « négociation » de la nouvelle place, géographique et institutionnelle de Christine de Suède. Alors qu'elle tente, malgré son instabilité, de faire reconnaître une autorité souveraine pleine et entière sur la scène européenne, une grande pluralité de discours s'emparent de cette figure mobile. Ce sont ces discours pluriels qu'il nous faut maintenant identifier.

III. ÉCRIRE L'ITINÉRANCE : *CORPUS* ET ENJEUX DE LOCALISATIONS

Il s'agit désormais de présenter les caractéristiques des *corpus* concernant l'itinérance de Christine de Suède et leurs enjeux, ce qui permettra par la suite de manipuler ces textes sans revenir à chaque fois sur leurs spécificités. Trois grands types de *corpus* peuvent être distingués à propos de l'itinérance de la reine. Ceci, on l'a dit, n'implique en aucun cas de se cantonner aux documents imprimés, mais plutôt de privilégier les textes et supports qui visent à rendre publique une lecture des déplacements de la reine¹¹⁰.

Le premier ensemble de textes rassemble les relations du voyage de la reine. Récits généralement dédiés au Pape, produits par des auteurs inscrits dans des trajectoires littéraires ou dans une activité d'écriture institutionnelle, ils sont profondément marqués par des visées apologétiques et politiques. Le second *corpus* se compose des pamphlets qui mettent en scène Christine de Suède en voyage, ce sont majoritairement des textes français. Enfin, le dernier ensemble regroupe différentes formes d'écriture de l'actualité, journaux, gazettes ou *avvisi*. Ces trois *corpus* sont autant de regards sur la reine et de constructions divergentes de ses déplacements.

Inscrits dans des contextes hétérogènes, connaissant différentes échelles de circulation, ces *corpus* de textes sont également marqués par des temporalités spécifiques : écriture régulière qui suit pas à pas le trajet de la reine pour les journaux, récits liés à un événement particulier pour les relations du voyage ou republications régulières pour nombre de pamphlets. Ces différences de temporalités se retrouvent également dans les contenus : des nouvelles morcelées au récit linéaire construit dans une visée apologétique, les enjeux sont évidemment différents. Ainsi, si ces *corpus* ne sont pas sans liens les uns avec les autres, et s'il faut se garder d'enfermer des textes dans des catégories statiques – Gualdo Priorato en est un bon exemple qui entretient des liens étroits avec le monde de l'information mais dont l'*Histoire de Christine de Suède* s'apparente aux relations du voyage de la reine – la distinction se légitime malgré tout par la variété des modalités d'écriture, des contextes politiques et culturels, des circulations et donc des discours sur les voyages de la reine.

¹¹⁰ Cf *supra*, introduction, pour une réflexion plus complète sur la notion de publication.

1) Les relations de voyage : inscriptions politiques et carrières d'écriture

Ces textes constituent une source importante tant pour leur qualité informative sur les voyages, que pour leur caractéristique d'être constitués par et pour le voyage : le récit de la mobilité de Christine est leur raison d'être, ce qui n'est pas le cas des deux autres *corpus*. Ces textes sont tous publiés en 1655 et 1656 et sont donc exclusivement centrés sur le voyage de Christine de Suède de Stockholm à Rome. Bien qu'ils ne concernent que le début de la période, ils tiennent une place prépondérante dans la publication de l'itinérance de Christine de Suède ainsi que dans l'historiographie. En effet, la concentration de ces écrits puis leur absence elle-même témoigne de l'évolution au cours de la période de l'investissement de l'itinérance de Christine de Suède. Ce premier déplacement de Stockholm à Rome suscite par son aspect exceptionnel et novateur, exemplaire et édifiant, des formes d'écriture qui ne seront plus mobilisées pour les autres déplacements. Ce sont en effet ces écrits qui condensent une large part des discours religieux et politiques qui entourent Christine de Suède pendant ses années de mobilité. Au sein de ce *corpus*, les textes s'inscrivent dans des contextes d'écriture variés : écrits de religieux, écrits politiques qui participent d'une carrière littéraire et récits d'entrées seront donc examinés successivement.

a. Les textes écrits par des religieux

Pietro Sforza Pallavicino (1607-1667) consacre plusieurs chapitres de sa *Vita di Alessandro VII*, écrite en 1655 mais longtemps inédite, à Christine de Suède¹¹¹. Ces chapitres publiés de manière autonome au XIX^e siècle sous le titre de la *Descrizione del primo viaggio fatto a Roma dalla regina di Svezia*, ne s'en tiennent pas, et loin s'en faut, à la seule description du voyage de la reine. En effet, l'auteur retrace non seulement les étapes de l'abdication à l'arrivée à Rome en passant par la conversion à Innsbrück, mais il souligne également les attentes qui reposent sur la reine et les enjeux politiques qui s'articulent autour de sa conversion et de son voyage. Il s'agit donc d'un texte important dans le *corpus*.

Pietro Sforza Pallavicino est un personnage prépondérant dans l'histoire – et

¹¹¹ Pietro Sforza Pallavicino, *Della vita di Alessandro VII*, œuvre inédite. Chapitres XI à XV du Livre troisième dédiés à la reine.

l'écriture de l'histoire – du pontificat d'Alexandre VII¹¹². Au moment de l'arrivée de Christine de Suède à Rome, Pallavicino appartient à la Compagnie de Jésus, il est préfet des études au Collegio Romano et vient de finir son ouvrage majeur : *l'Histoire du Concile de Trente* rédigé entre 1652 et 1654 et publié pour la première fois à Rome en 1656. Véritable apologie de l'Église et de ses institutions, il se fait le porte parole d'une Église contre réformée et unie dans le respect du souverain Pontife. Influent auprès du Pape, il intervient notamment dans une bulle de 1655 condamnant les orientations gallicanes de la Sorbonne ; le 10 novembre 1659 il est fait cardinal ; très proche d'Alexandre VII, il meurt juste après lui, le 4 juin 1667. C'est dans ce cadre d'écriture que s'inscrivent ces chapitres concernant la reine qui mettent l'accent sur la conversion et son importance politique dans le contexte européen de la Contre Réforme. Il ne s'agit donc pas ici d'une simple apologie de la conversion de la reine à la gloire du Pape, mais d'une véritable analyse – qui pour être partielle n'en est pas moins fine – des enjeux qui se greffent autour de la reine.

Dès 1655, l'un de ces enjeux réside dans la relation entre la reine, le Pape et les deux grandes puissances que sont la France et l'Espagne ainsi que l'indépendance qu'elle entend conserver envers eux.

E presente per se stessa era venuta con lui ad aperte dichiarazioni ; che se avea lasciata la grandezza di reina, era ben pronta di sostener le incommodità di mendica ; ma non intendeva già di abbassarsi alla viltà di serva : onde non voleva un soldo da verun principe secolare, le provvisioni de'quali sono in effetto vincoli di servaggio. Piacerle di passar maniere di cortesie con gli Spagnuoli, ma come libera, non come obbligata : imperocché fin'ora si trovava creditrice con essi per servigj lor fatti, nell'ultimo tempo della sua dominazione, assai più importante di ciò, che ne avea ricevuto in corrispondenza nello splendido accoglimento di Fiandra, e nell'onorevole accompagnamento di Roma.¹¹³

Une seconde caractéristique d'importance du texte, au-delà des espoirs que fonde le Pape sur Christine de Suède pour la promotion de la contre-réforme, réside dans la conscience de l'auteur d'un nécessaire ajustement entre les attentes d'Alexandre VII et les comportements de la reine lorsqu'elle arrive à Rome. Les chapitres concernant la reine se closent ainsi sur ces paroles :

E più che in Fiandra le disdicevano in Roma, sì per la minor libertà conceduta alle donne in questo paese caldo, che nella freddezza delle provincie aquilonari, sì perché la

¹¹² Sur Sforza Pallavicino, voir notamment Federica Favino, *Pietro Sforza Pallavicino e l'« invidiabil conversazione » di monsignor Giovanni Ciampoli*, tesi di dottorato, Università di Napoli Federico II, 1996.

¹¹³ Pallavicino, *Della vita di Alessandro VII*, op cit., p. 381.

dichiarazione di cattolica ricercava in lei ora operazioni di tal modestia, e di tal pietà, quali questa religione o prescrive, o consiglia. Parea dunque assai sconio il vederla trattar si liberamente, e facetamente con giovani, senza più di ritegno, che fosse stato per avervi un altro uomo di loro età. E maggiormente offendeva il non veder in lei quella divozione, la quale con una fede viva suol andar sempre congiunta ; non ragionamenti di spirito, non lezioni di libri pii, non frequente o visitazione di chiese, o uso di sacramenti, molto meno penitenze di corpo, ed assiduità d'orazione.

Or, il Papa scorgendo questi mancamenti non piccioli per verità, ed amplificati dalla moltitudine, parte per indiscrezione, parte per astio, ne bramava l'emendazione, e nondimeno si tratteneva dall'ammonizione ; sapendo che si fatto medicamento con le persone d'alto affare convien che sia raro per esser efficace : altrimenti o lo stomaco la rigetta come spiacevole, o vi si avvezza come a leggiero. Contenessi però in quel genere d'ammonizione coperta, ch'esorta al futuro senza toccar il passato, e perciò non ha seco l'amaro della riprensione, istillandole concetti pii, *mostrandole a qual aspettazione di se avesse ella eccitato il mondo*, donandole alcuni libri spirituali piccioli di mole, ma pieni di sugo [...] ma nella libertà del trattare s'emendava con gran lentezza, sì perché di materia tanto delicata non osavano gli altro d'avvertirla così espressamente, come del resto, sì perché nel suo animo tutto maschile e sincero non potevano entrare né il debito del contegno donnesco, né le cautele degli Italiani. Ed ultimamente nulla frenava d'una sua focosa vivacità naturale, che le rendeva impossibile lo star lungamente ferma, ed usar quelle gravi maniere di voce, di volto, di concetto senza le quali non si può conservar la venerazione, né quasi schifare il disprezzo. Ma il Pontefice veggendo che il frutto era di buona condizione, quantunque acerbo, confidava che'l tempo con la maturità gli darebbe la perfezione.¹¹⁴

Le texte de l'historiographe n'a donc pas pour seul objectif l'apologie de la grandeur pontificale mais également l'analyse des enjeux de la présence de la reine et des attentes qu'elle suscite. Le voyage est construit comme pèlerinage de la convertie vers Rome et vers le Pape, mais ce pèlerinage est hautement politique et politisé, le regard de l'auteur se pose autant sur ces enjeux politiques que sur la gloire de l'Église. Une telle démarche est peu fréquente et fait de cet écrit un ouvrage d'importance concernant la construction des figures de la reine par les contemporains. En effet, la majorité des ouvrages de ces années-là s'en tiennent à une construction du voyage comme célébration de la grandeur du Pape, il en va ainsi par exemple pour Carlo Festini.

Carlo Festini, dans son ouvrage *Trionfi della Magnificenza Pontificia nello Stato Ecclesiastico e in Roma per la Maestà della Regina di Svetia* (1656)¹¹⁵, relate pour sa

¹¹⁴ Pallavicino, *Della vita di Alessandro VII*, op.cit., pp. 384, 386.

¹¹⁵ Carlo Festini, *Trionfi della Magnificenza Pontificia nello Stato Ecclesiastico e in Roma per la Maestà della Regina di Svetia*, In Roma, Nella Stamperia della Reu. Camera Apost. 1656,

part le fragment du voyage de Christine de Suède de l'entrée de la reine dans les États Ecclésiastiques à son arrivée à Rome. Carlo Festini¹¹⁶, originaire de Ferrare, est évêque et jurisconsulte, il obtient une chaire de droit à Rome à la Sapienza où il soutient une grande réputation avant d'être nommé évêque d'Amalfi. Il meurt en 1664. Hormis son récit du voyage de Christine, il ne reste de lui que quelques discours académiques, mais il semble n'avoir que très peu écrit. Lors de l'arrivée à Rome de Christine de Suède, il est professeur à la Sapienza et on peut supposer que son texte ait joué un rôle dans son accession à la charge d'évêque. Festini détaille avec minutie, sur 175 pages, le dernier mois de voyage de Christine.

En fait de voyage, le récit qui débute avec l'arrivée dans les États Ecclésiastiques fait presque figure d'une relation d'Entrée qui s'étendrait jusqu'au point paroxysmique de la rencontre avec le pape et de la cavalcade officielle, aboutissement triomphal d'un mois d'« entrée-approche ». Ce n'est alors pas seulement le rituel de l'Entrée qui structure le récit, mais plus encore l'arrivée de Christine de Suède à Rome après son abdication et sa conversion, au terme d'un temps de déplacement. Ainsi, c'est finalement une apogée de la mobilité qui est mise en scène dans l'entrée triomphale dans la cité papale. On suit la préparation de l'arrivée à Rome au rythme des « entrées » et des « départs », des cérémonies à chaque fois répétées et identiques : accueil de la reine à quelques kilomètres de la ville par le prince et les notables de la ville ; entrée dans la ville au son des canons, harangues, messe et Te Deum, ballets et banquets fastueux. La reine séjourne entre quelques heures et une nuit dans la ville avant d'être raccompagnée à quelque distance, où elle est attendue par les représentants de la prochaine étape. De ce cérémonial immuable, Festini retranscrit à chaque fois les moindres détails, le faste, les récits des ballets et spectacles donnés, les personnes présentes, les menus, les mises en scènes allégoriques spécifiques à chaque lieu. Ainsi, au-delà du rythme du voyage, chaque détail vient alimenter un double discours : le discours de la grandeur de Christine de Suède, imbriqué dans celui de la puissance de l'Église et du Pape dont le voyage de Christine est témoignage, illustration vivante et apologie permanente.

Le titre lui-même est alors révélateur de ce voyage mis au service de la grandeur pontificale : il s'agit moins du récit du voyage de Christine que celui de la magnificence

175 pp.

¹¹⁶ Luigi Ughi, *Dizionario Storico degli Uomini Illustri Ferraresi*, Ferrare, 1804. Toutefois, la faiblesse des informations biographiques que l'on a pu trouver limite les analyses à des hypothèses.

déployée pour l'accueillir et donc du pouvoir pontifical. La reine permet un éloge de la puissance pontificale symbolique (par sa volonté de rejoindre le sein de l'Église Catholique), physique et géographique (par la volonté d'aller à Rome, capitale religieuse qui aspire à l'universalisme) et politique ; et le faste déployé est l'occasion d'affirmer la puissance politique du Pape.

Également fortement marqués par l'apologie religieuse, mais inscrits pour leur part dans des carrières d'écriture structurées, les ouvrages de Galeazzo Priorato et Roman Monterò, pour différents qu'ils soient, offrent quant à eux deux exemples d'un investissement scripturaire du voyage de Christine mis au service de trajectoires politiques et littéraires.

b. Deux écrivains soldats : Galeazzo Gualdo Priorato et Roman Monterò de Spinosa

Il est stimulant de confronter les textes et les parcours de Galeazzo Gualdo Priorato et Roman Monterò de Spinosa. Leurs deux ouvrages, bien que fort différents, s'inscrivent dans des carrières quelque peu similaires et, si l'on ne peut strictement les étudier ensemble, ils relèvent d'enjeux comparables. Tous deux, Montero qui est espagnol et Galeazzo Priorato profondément anti-espagnols, combinent parcours militaires et écriture et ont produit une œuvre importante sur le même événement qu'est le voyage de Christine de Suède de Bruxelles à Rome.

L'Historia della Sacra Maestà di Christina Alessandra Regina di Svetia de Galeazzo Gualdo Priorato (1656)¹¹⁷ est un ouvrage absolument majeur à la fois dans l'historiographie concernant Christine de Suède – il est très souvent cité comme source – et dans la façon dont est construit le voyage. Plusieurs aspects doivent être soulignés à son propos. En premier lieu, son titre annonce une *Histoire* de la reine Christine de Suède. Or, ce qui se présente comme une histoire de la vie de la reine se révèle être en fait une histoire de son voyage. En effet, sur les sept chapitres du livre, le premier est dédié à l'enfance, l'éducation et l'abdication de la reine lorsque les six autres concernent exclusivement le voyage de Christine de Suède entre Stockholm et Rome. Par la construction même de l'ouvrage se dégage une vision eschatologique du voyage. En effet, la temporalité très particulière de l'ouvrage construit la vie de Christine dans

¹¹⁷ Galeazzo Gualdo Priorato, *Historia*, *op.cit.*, 315 pp.

une tension vers Rome dans un « ralentissement temporel » très important. Après le premier chapitre qui résume les vingt-cinq premières années de la vie de la reine, le second chapitre raconte le voyage de Stockholm à Innsbruck, c'est-à-dire retrace la période entre l'abdication et la conversion, cette dernière faisant entièrement l'objet du troisième chapitre. Puis l'arrivée aux confins des États Ecclésiastiques fait l'objet de deux chapitres et Rome, du dernier. Les scansion sont donc extrêmement parlantes à deux points de vue. Tout d'abord, elles sont dirigées et tournées vers Rome qui fait figure de fin eschatologique préparée par les étapes que sont la conversion, l'arrivée dans les États Ecclésiastiques et l'approche vers la capitale. En second lieu, on semble constater une forme de « densification » du récit à l'approche de Rome, en termes géographiques – descriptions beaucoup plus précises des villes des États Ecclésiastiques – et temporels – plus la reine s'approche de Rome plus le voyage est détaillé, plus longtemps dure l'attente jusqu'au point paroxysmique qu'est l'entrée solennelle dans Rome. En fait d'histoire de la vie de la reine, il s'agit donc d'une histoire toute entière tendue et tournée vers Rome qui en est l'apogée. Toute la construction formelle du récit est mise au service de cette mise en perspective de la vie de Christine tendue vers Rome et le Pape.

D'autre part, l'ouvrage a très certainement connu un grand retentissement. Il est en effet publié successivement à Rome, à Venise et Modène, traduit en Anglais (1658) et Hollandais (1660) et, fait relativement rare, sa publication est signalée dans un *avviso* romain

E uscita in stampa l'Istoria della Regina di Svezia del sig. Conte Gualdo Privato Vicentino, applaudita da tutta la Corte, attendendo a fare stampare la Scena de gl'Huomini illustri di questi tempi.¹¹⁸

L'importance de l'ouvrage de Gualdo Priorato tient donc en partie à la portée de l'événement, mais plus encore à la position politique et sociale de l'auteur à Rome, puisque plusieurs autres relations de l'entrée de Christine à Rome sont publiées simultanément sans être pour autant signalées. C'est un événement de cour et la publication de l'ouvrage participe de la carrière de l'auteur.

Gualdo Priorato (1606-1678) vient d'une famille noble de militaires ; lui-même s'engage dans une carrière d'armes (notamment dans les Pays-bas espagnols) puis, à partir de 1635 dans une activité d'écriture et des activités diplomatiques. Homme d'action, il voyage beaucoup, avant tout pour mener sa carrière militaire, puis peu à peu

¹¹⁸ ASV, *Segr. Stato, Avvisi di Roma*, b. 26, Roma le 19 avril 1656.

à des fins diplomatiques. Ses premiers écrits (1635-1642) relèvent majoritairement de la théorie militaire puis, en 1647, il rentre en contact avec *l'Accademia dei Incogniti* et effectue un premier voyage en France. Il y retournera en 1652 pour un long séjour lors duquel il prépare un projet d'Histoire de la Fronde et d'Histoire de la France en lien avec Mazarin. L'année d'après, Louis XIV le nomme Maréchal de Camp de ses troupes en Italie puis un mois après Chevalier de l'ordre royal de Saint Michel. À cette période s'articulent donc ses compétences militaires, diplomatiques et scripturaires. En 1656, lors de l'arrivée de Christine à Rome, Gualdo Priorato est dans la capitale et son *Histoire de Christine de Suède* paraît quelques mois après son admission au patriciat romain (16 février 1656), qui donne sans doute du poids à un ouvrage qui va activement servir sa carrière.

En effet, suite à sa parution, Christine l'invite à faire partie de sa cour et Gualdo Priorato participe en 1656 aux négociations entre Christine et Mazarin au sujet de la couronne de Naples¹¹⁹ ; quelques mois plus tard, en 1657, elle le proclame gentilhomme de sa chambre, puis quelques années après, le 15 mars 1662, à la toute fin de la période d'itinérance de Christine, il reçoit de la reine le titre d'envoyé spécial dans les cours étrangères¹²⁰. Il devient donc un proche de Christine de Suède et sert ses intérêts diplomatiques. Ce texte est donc un élément fondateur dans la suite de sa carrière : un texte qui sert à faire valoir sa valeur d'historiographe ainsi qu'un texte produit par un agent connaissant parfaitement les enjeux diplomatiques et politiques du voyage de Christine. Sa composition et sa construction n'ont donc rien d'aléatoire. Enfin, proche des milieux libertins¹²¹, fortement pro-protestants et anti-espagnols, proche des milieux diplomatiques et de l'information, il se situe sur une scène intellectuelle et politique internationale.

Outre la description précise du voyage de la reine : itinéraire, chronologie (dates et heures des déplacements), conditions matérielles et détails des réceptions, trois

¹¹⁹ Carla Sodini, *Scrivere e complire : Galeazzo Gualdo Priorato e le sue relazioni di stati e città*, Lucca, M. Pacini Fazzi, 2004.

¹²⁰ Les correspondances témoignent abondamment de ce rôle d'ambassadeur que joue Gualdo Priorato. Des lettres de Louis XIV adressées à Christine datées de juillet et octobre 1661 puis de juin 1662 évoquent le rôle du diplomate auprès du roi de France. AAE, M&D, France, vol. 414, *Lettres aux roys étrangers*. D'autre part, plusieurs minutes de lettres de Christine au Comte, datées de 1661 puis de 1683, lorsqu'elle l'envoie solliciter des aides contre les turcs auprès des Princes allemands, se trouvent avec l'ensemble de la correspondance de la reine. *B.U Montpellier*, H. 258, T. VI et X.

¹²¹ Gualdo Priorato fait en effet partie quelque temps des Incogniti et entretient des liens avec des auteurs dont Girolamo Brusoni. Bien qu'il ne soit pas complètement intégré à ce réseau, il y entretient des contacts.

aspects émergent de ce texte. D'une part une certaine insistance sur la concurrence entre les villes concernant le faste et l'organisation chronométrée de l'accueil de la reine ; la dimension politique de la présence physique de la reine y est extrêmement forte. D'autre part, Gualdo Priorato construit le voyage dans une très forte perspective religieuse, le voyage est fait pèlerinage, eschatologie et baptême vers Rome, c'est une apologie de la grandeur de la conversion de la reine. Enfin, l'ouvrage est tourné vers Rome capitale politique et « ville monde » et vers le Pape considéré comme chef politique européen.

Roman Montero de Spinosa, auteur de l'*Epilogo del Viaje, que hizo, desde Brusselas à Roma la Reyna Christina*, (1656)¹²² s'inscrit dans une trajectoire d'écriture assez similaire à celle de Gualdo Priorato éclairant largement le contenu du texte. Après des débuts littéraires, Montero s'engage dans une carrière militaire et participe notamment à la guerre franco-espagnole dans les Pays-Bas espagnols entre 1642 et 1655. Il est donc à Bruxelles lors du passage de Christine de Suède et est désigné pour faire partie de la suite de la reine lors du voyage de Bruxelles à Rome. C'est donc « de l'intérieur » qu'il prend part au voyage et qu'il en fait le récit. Le texte, sans doute une commande d'Alexandre VII à qui est dédié l'ouvrage, est publié à Rome en 1656. Dans l'épître dédicatoire, après un sonnet d'ouverture à la gloire d'Alexandre VII, l'auteur présente son texte comme un éloge du Pape et de sa grandeur dont Christine est l'incarnation. La publication de ce texte paraît avoir largement soutenu la reprise de sa carrière littéraire qui s'intensifie dans les années suivantes, en particulier à la cour, lors de son retour en Espagne en 1660. Ce texte s'inscrit donc dans un triple contexte : celui de la carrière personnelle de Montero, c'est un facteur de visibilité qui a dynamisé sa carrière de littérateur et de courtisan ; il est écrit de l'intérieur de la suite de la reine mais aussi de l'intérieur du conflit franco-espagnol au moment où Christine de Suède est encore considérée comme une alliée espagnole ; enfin, il s'inscrit dans l'écriture de commande pontificale, donc dans le service des enjeux politiques de la papauté. Christine de Suède a ainsi pu fournir matière à alimenter une stratégie de carrière politique et littéraire¹²³.

Dans le contenu, il s'agit du même type de récit que les précédents, quoi qu'un peu

¹²² D. Roman Montero de Spinosa, *Epilogo del Viaje, que hizo, desde Brusselas à Roma la Reyna Christina*, in Roma, 1656.

¹²³ Concernant Romàn Montero de Espinosa, voir Frédéric Serralta, « Romàn Montero de Espinosa, soldat et écrivain du XVII^e siècle (notes bio-bibliographiques) », in *Cahiers du Monde Hispanique et Luso-Bresilien, Caravelle*, n°17, 1971. Soulignons qu'il a également publié un panégyrique pour la reine de Suède qui n'a pu être retrouvé.

moins détaillé, relatant l’itinéraire au jour le jour, les personnalités qui accueillent la reine et les cérémonies de réception. Toutefois, ce n’est pas tant le voyage-baptême qui se dessine ici que le voyage vu comme une célébration du pape. Le récit du voyage est centré sur la figure du pape et c’est dans la rencontre entre les deux protagonistes¹²⁴ plus encore que dans l’Entrée officielle que se situe le paroxysme du récit. Ce paroxysme est d’ailleurs visualisé dans le texte avec la mise en majuscule des noms du pape et de Christine de Suède, faisant de cette scène de rencontre l’acmé de l’ouvrage, la justification du voyage. Ainsi, les « pérégrinations »¹²⁵ de Christine sont plus encore un pèlerinage vers le Pape que vers Rome¹²⁶. Il s’agit donc en quelque sorte d’une chronique de la soumission de Christine (c’est-à-dire de la reine protestante) à la grandeur et la toute puissance du souverain pontife.

c. *Les relations d’entrée italiennes*

Plusieurs autres textes sont publiés fin 1655-début 1656, relations de l’entrée à Rome de Christine de Suède, récits des fastueuses cavalcades et cérémonies qui ont célébré son arrivée¹²⁷. Ces relations insistent particulièrement sur la mise en scène de la puissance dans le rituel spécifique de l’entrée, sur lequel on reviendra par la suite. Ces relations évoquent un aspect tout à fait statique du voyage et l’enjeu est plus de l’ordre de la mise en scène de la présence que de la dynamique de la mobilité. Si certains textes telle la *Vera e compiata Historia dello Viaggio della Regina di Svetia per tutto lo stato Ecclesiastico, e della solemnistima Cavalcata e suo ricevimento e ingresso in Roma*

¹²⁴ D. Roman Montero de Spinosa, *Epilogo del Viaje*, op.cit, p. 60.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 57.

¹²⁶ Maria Antonietta Visceglia notamment analyse le double sens du terme « pérégrination » qui est à la fois un exil, celui qui pérégrine est un non citoyen ; et un voyage eschatologique vers le lieu sacré. Si la seconde acception est la plus claire ici, il me semble malgré tout stimulant de conserver à l’esprit le second sens qui se rapproche alors des termes d’errance et de vagabondage récurrents dans les écrits satiriques. M.A Visceglia, « Roma e il giubileo : universalismo e città tra medio evo e età moderna (1300-1825) », in *Roma Moderna e Contemporanea*, VIII, 3, 2000, p. 504.

¹²⁷ Notamment Bartolomeo Lupardi, *Vera e distinta relatione delle solenne cavalcate fata a Roma* (1655) ; Anonyme, *Vera & compita Relazione del ricevimento fatto alla Maestà della Regina di Svetia*, in *Roma dalla Santità di N.S Papa Alessandro Settimo, con cavalcate etc.* in Roma, 1656 ; Gio. Battista D’Acquisti Romano, *Vera relatione del viaggio fatto dalla maesta della Regina di Svetia per tutto lo stato ecclesiastico, del suo riceviemento & ingresso nell’Alma Città di Romà il di 20 di Dicembre 1655*, In Roma, appresso Francesco Felice Mancini, 1656, 4 pages (ASV, *Segr. Stato, Avvisi*, b. 25).

(1656)¹²⁸ peuvent être fort proches d'autres textes présentés précédemment, et notamment de celui de Festini, ils se distinguent par leur forme et leur circulation.

Ces relations sont toutes similaires dans le contenu, dans les titres, ainsi que dans leur forme avec une même typographie petite et très dense. Les textes font une dizaine de pages et connaissent probablement des modalités de publication similaires à la *Vera e compita Historia...* dont il est dit que « Si vendeno dal Libraro sotto la Statua di Pasquino », dans le quartier de la place Navonne où se regroupent les imprimeurs-libraires qui vendent ces feuillets. On est donc loin des ouvrages de Gualdo Priorato ou des textes des religieux qui s'inscrivent dans des stratégies d'écriture politique et des carrières littéraires. Ces textes évoquent alors par leur mode de publication notre second *corpus* composé des libelles – majoritairement français – dont certains placent le voyage de Christine de Suède au cœur de leur discours.

2) Les libelles : l'itinérance comme appui

En France, plusieurs pamphlets sont publiés pendant la période d'itinérance de la reine. *Le Genie de la reyne Christine* d'Alcide Bonnecase de Saint Maurice (1655)¹²⁹ et *L'adieu des François à la Suède ou la démission de la Grande Christine Reyne des suedois, des Wandalois et des Gots...*(1655) sans doute du même Saint Maurice¹³⁰ sont imprimés en 1655 à l'occasion de l'abdication puis de la conversion de la reine. En 1655 circulent également sous forme manuscrite un pamphlet attribué à Carpentier de Marigny que Mazarin évoque dans une lettre à Christine de Suède¹³¹ ainsi, sans doute, que le *Voyage d'Espagne fait en 1655 contenant entre plusieurs particularités de ce*

¹²⁸ [Anonyme], *Vera e compita Historia dello Viaggio della Regina di Svetia per tutto lo stato Ecclesiastico, e della solemnistima Cavalcata e suo ricevimento e ingresso in Roma*, in 4. Roma, 1656. Vendu sous la statue de Pasquino.

¹²⁹ [Alcide Bonnecase de Saint Maurice], *Le Génie*, *op.cit.* Rappelons que ce texte a été republié plusieurs fois sous le titre *Le Pourtrait de la reyne Christine*.

¹³⁰ [Alcide Bonnecase de Saint Maurice], *Briève relation de la vie de Christine Reyne de Suède, iusques à la démission de sa Couronne et son arrivement à Bruxelles*, s.l., 1655 ; republié sous le titre *Adieu des François à la Suède ou la démission de la Grande Christine*.

¹³¹ « Io non giudico bene che una cosa di questa sorta capiti alle mani di V.S per mezzo moi, mà pur troppo se io non m'inganno sarà inviata per altre strade à Roma, e perciò giudico necessario ch'ella sappia essere questa scrittura venuta di fiandra, et essere compositione di Marigny, a caso che la congiuntura porti, che V.S deve parlarne potia mostrare essersi quà sentito con meraviglia che i Spagnoli soffrino che ne i loro stati si tratti in questa maniera una Regina loro amica, e partiale, et essersi in Parigi dati tutti gli ordini praticabili acciò non si stampi et non corra (?) ma si sopprima se sarà possibile », AAE, Mémoires et documents, France, vol. 273, lettre de Mazarin à Hugues de Lionne du 18 février 1656.

royaume trois discours politiques sur les affaires du Protecteur d'Angleterre, la Reine de Suède, et du Duc de Lorraine imprimé de manière anonyme en 1666¹³². Ce sont ainsi entre l'abdication et 1656 que paraissent la majeure partie des pamphlets contre Christine de Suède. La virulence de ces textes trouve sans doute une origine dans les liens qu'elle entretient avec l'Espagne jusqu'en 1656 (elle quitte en effet la Suède et arrive à Rome sous sa protection, avant de s'en séparer et de resserrer ses liens avec la France). La France étant alors en conflit avec l'Espagne, la charge portée contre Christine de Suède vise également les Espagnols.

Une dizaine d'années plus tard, en 1667 et 1668, une nouvelle vague de publications de ce type paraît lors de la mise en recueil de ces textes augmentés de nouvelles productions. Ceux-ci connaissent un indéniable succès puisqu'ils sont plusieurs fois republiés jusqu'en 1682¹³³. Ces recueils rassemblent donc les pamphlets imprimés de 1655, auxquels sont ajoutés les pièces manuscrites telles que la très virulente *Copie d'une lettre écrite de Bruxelles à la Haye touchant la reine de Suède* (sans doute rendue publique sous forme manuscrite auparavant)¹³⁴ ou la *Lettre ou récit véritable du Séjour de Christine Reine de Suède à Rome* attribuée à Carpentier de Marigny que l'on a évoqué. Des textes bien plus indulgents avec Christine de Suède sont également intégrés, comme la *Copie de la lettre de Mr. De Lyonne, à la Reyne de Suede sur les affaires de Rome, écrite à St Germain le 17 septembre 1663* ou la *Véritable relation de nostre Voyage de Suède*. Avant de revenir sur la disparité de ces textes, il convient de mettre en perspective les caractéristiques de ces libelles (dont les tonalités sont donc fort divergentes) publiés en recueils¹³⁵.

¹³² [Antoine de Brunel, sieur de Saint Maurice], *Voyage d'Espagne fait en 1655 contenant entre plusieurs particularités de ce royaume trois discours politiques sur les affaires du Protecteur d'Angleterre, la Reine de Suède, et du Duc de Lorraine*, Cologne, P. Marteau, 1666.

¹³³ *Recueil de quelques pièces curieuses, op.cit.* (1668,1669, 1680) ; et *Histoire de la vie...*, *op.cit.* (1667, 1677, 1682).

¹³⁴ *Copie d'une lettre écrite de Bruxelles à la Haye touchant la reine de Suède*, publié dans le recueil *Histoire de la vie de la reine de Suede*, première édition à Fribourg, 1667. Serait attribué à Alcide Bonnacase de Saint Maurice, sous le pseudonyme Gillot le Songeur, sans certitudes.

¹³⁵ Christian Jouhaud définit les libelles comme de « petits livrets » qui circulent dans l'espace urbain. Les pamphlets quant à eux désignent une catégorie relativement mouvante qui ne trouve son unité que dans son aspect polémique, agressif, ironique, ayant vocation à la controverse. Ainsi, nos recueils sont composés en majorité de pamphlets mais vu la présence en leur sein de certains textes dénués de dimension satirique nous favoriseront le terme plus général de libelles à propos des recueils. Christian Jouhaud, « les libelles en France dans le premier XVII^e siècle : lecteurs, auteurs, commanditaires, historiens », *XVII^e siècle*, avril-juin 1997, n°195.

Les pamphlets sont plusieurs fois republiés : individuellement, sous forme de recueils ou par la traduction à l'étranger, ce qui réactualise à chaque fois et pendant plus de trente ans leurs contenus selon des contextes de publication différents. Ainsi, les pamphlets offrent à la fois des lectures des moments de la vie de Christine de Suède et d'un contexte, social, littéraire et politique qui évolue. On peut donc avoir une « double lecture » de ce type de texte : une lecture du pamphlet comme lieu de discussion de la trajectoire de Christine de Suède ; et une lecture des enjeux contextuels par la (re)publication d'écrits portant sur des enjeux spécifiques.

a. Des textes malléables et européens

Les pamphlets sont souvent des reprises de documents antérieurs¹³⁶. Ainsi, plusieurs d'entre eux sont en fait des publications de lettres privées ou diplomatiques – dont l'origine épistolaire est parfois soulignée dans le titre même. Plusieurs libelles ont en effet leurs versions manuscrites originales parfaitement identiques à la version imprimée dans des recueils de pamphlets¹³⁷. Ces lettres, dont aucune à notre connaissance n'a été imprimée de manière autonome, ont donc été transmises aux imprimeurs et intégrées aux recueils faisant figures d'additions venant étayer les publications « revues et augmentées » des imprimeurs. Les auteurs de ces lettres sont parfois des diplomates, tel Hugues de Lionne alors ambassadeur à Rome, ou appartiennent à la clientèle de Grands, comme Carpentier de Marigny, pamphlétaire reconnu qui écrit sous la protection et pour le cardinal de Retz et le Prince de Condé.

Selon une autre modalité, le *Génie de la reine Christine*, un des pamphlets les plus largement diffusés, reprend également un texte qui n'a initialement aucune vocation pamphlétaire. Le *Génie* semble en effet être une adaptation satirique de la trame du *Ballet des Dieux* écrit par Urbain Chevreau pour la reine de Suède et donné à sa cour avant son abdication. Le pamphlet réécrit, adapte et développe le thème de départ qui reste tout à fait reconnaissable – c'est pourquoi ce pamphlet anonyme a longtemps été

¹³⁶ Une forme de travail de ces textes réside, comme on l'a déjà souligné, dans les reprises et republications des textes sous d'autres titres. Pour une appréciation des traductions et republications successives se référer à la bibliographie finale et aux annexes.

¹³⁷ Ainsi la *Lettre ou récit véritable du séjour de Christine de Suède à Rome* correspond au manuscrit, ms 4142 de la bibliothèque de l'Arsenal (BNF, Paris) et la *Lettre de Mr de Lionne* au manuscrit : 5421, fol. 620, tome XII, recueil Conrart (bibliothèque de l'Arsenal, BNF, Paris.) Pour ces deux documents, le pamphlet est parfaitement identique à la lettre manuscrite.

attribué de manière erronée à Urbain Chevreau. Enfin, le thème du portrait littéraire forme une troisième trame de l'écriture pamphlétaire sur Christine de Suède sur laquelle on reviendra ultérieurement.

Ces pamphlets et recueils de libelles sont issus de presses clandestines. Plusieurs textes virulents comme le *Génie de la Reyne Christine* ou la *Briève relation de la vie de Christine de Suède, jusques à la démission de sa Couronne et son arrivement à Bruxelles*, très connus, ne portent aucune indication de lieu de publication ou de dates. De même, de nombreux écrits paraissent sous des noms d'imprimeurs fictifs ou dans des lieux fantaisistes. Il en va ainsi des pamphlets imprimés chez le célèbre imprimeur imaginaire Pierre (du) Marteau, mais on trouve également des noms moins connus tel Jean Pleyn de Courage (localisé à Stockholm) dissimulant vraisemblablement des publications clandestines venant de Hollande. L'usage de ces noms fictifs témoigne du caractère polémique de ces pamphlets pour les contemporains (en particulier lorsqu'il s'agit par exemple d'une édition de Pierre Marteau) ainsi que pour l'historien.

Rappelons également qu'outre l'impression, la diffusion elle-même se fait de manière très largement européenne, en langue originale ou par l'entremise de traductions, rapides et nombreuses. Ainsi, un an après la publication du *Génie de la reine de Suède* et de la *Briève relation de la démission de la reine de Suède* (1655), on retrouve de nombreuses traductions de ces textes, particulièrement de la *Briève relation* traduite en hollandais (1655), en Italien (1656), en Allemand (1656) et en Anglais (1656)¹³⁸. Notons par ailleurs que dans certaines traductions les avis au lecteur – propres à chaque édition – ajoutent des commentaires critiques de leur propre crû. On constate ainsi que l'espace de la production pamphlétaire et de la circulation des écrits touchant Christine revêt une forte dimension internationale.

¹³⁸ *Kort Verhael van het Leven van Christina Koninginne van Schweden...*, 1655 ; *Brieve descrittione della Vita di Christina, regina di Svecia*, L'Anno 1656. Ms. Bib. Vat ; *Kurtze Beschreibung des Lebens Der Königin Christinen/ aus Schweden/ : Erstlich in Frantzösischer und Niederländischer Sprache beschrieben*, [S.l.], 1656 ; *A relation of the Life of Christine Queen of Sweden with her genius*, in 4., London, 1656. Le *Génie* est également traduit en hollandais : *De ingeboren Aert ofte Humeur van Christina koninginne van Sweden*, 1655. Voir en annexes pour un tableau des traductions et republications.

b. Auteurs et réseaux

Si le suivi des documents, en amont comme en aval de la production, est difficile du fait d'une auctorialité parfois douteuse, d'une réception extrêmement difficile à identifier et de l'aspect éphémère des écrits en circulation, il est pourtant possible de remédier dans une certaine mesure à ces difficultés en tentant de montrer, derrière les réseaux de textes, les réseaux politiques auxquels appartiennent les auteurs¹³⁹. L'écriture satirique comme l'écriture de louange trouvent toutes deux leurs racines dans des réseaux de clientèle et des logiques de services. C'est l'étude de ces insertions, ces logiques d'écriture et ces inscriptions dans un contexte sociopolitique plus large que l'on peut tenter d'identifier en faisant travailler ensemble la production écrite sur Christine de Suède, ses auteurs et leur contexte.

Les libelles sont bien souvent anonymes ou publiés sous des pseudonymes¹⁴⁰, publiés en Hollande ou bien sous des noms d'imprimeurs fictifs, complexifiant grandement l'identification des auteurs ainsi que leur situation sociopolitique. Cependant certains jalons permettent pour quelques textes de statuer sur l'identité probable de l'auteur et si tous les auteurs ne peuvent être ainsi identifiés, plusieurs attributions s'avèrent être hautement probables et permettent de retracer des enjeux scripturaires.

Parmi les auteurs connus, se dessinent quelques premières tendances sociales et politiques. Différents statuts sociaux émergent de ces figures d'auteurs. On y trouve notamment des « écrivains exceptionnels » dont la production, liée à un événement conjoncturel, n'est pas inscrite dans une carrière d'écriture. Il s'agit en fait de quelques auteurs tout à fait marginaux ayant peu écrit. Ainsi, Pierre le Bel, auteur de la *Relation de la mort de Monadelschi* écrit de manière conjoncturelle en tant que témoin et acteur d'un événement majeur qui a fait couler beaucoup d'encre. On ne lui connaît pas d'autres écrits et il ne semble appartenir à aucun réseau particulier. De manière similaire, Antoine de Brunel, sieur de Saint-Maurice (qui n'est pas le même que Alcide Bonnacase de Saint Maurice) auteur du *Voyage d'Espagne*, ne semble pas avoir fait

¹³⁹ Ces questions ont notamment été traitées par Christian Jouhaud dans de nombreux articles, voir notamment « Les libelles en France dans le premier XVII^e siècle : lecteurs, auteurs, commanditaires », *XVII^e siècle*, 195 (1997, 2), pp. 205-217 ; « Les écrits polémiques », in *Histoire de la France littéraire, classicismes*, Paris, PUF, 2006. Voir également « La littérature pamphlétaire à l'âge classique », *XVII^e siècle*, avril-juin 1997, n°195, Introduction.

¹⁴⁰ La recherche dans les multiples dictionnaires des anonymes et pseudonymes ne peut que mettre en évidence l'absence dans ces ouvrages des écrits concernant la reine de Suède.

profession d'auteur mais, gentilhomme protestant exilé aux Pays-Bas, il se lie d'amitié avec le fils d'un riche seigneur d'Amsterdam avec qui il effectue ce voyage d'Espagne dont le récit est publié dix ans plus tard de manière anonyme¹⁴¹.

D'autres sont des littérateurs évoluant dans des réseaux de clientèle de Grands comme Carpentier de Marigny, pamphlétaire reconnu qui écrit sous la protection et pour le cardinal de Retz et du Prince de Condé. Alcide Bonnacase de Saint Maurice pour sa part, auteur présumé de plusieurs des libelles qui constituent ce *corpus*, semble avoir évolué en marge du groupe de littérateurs gravitant autour de Christine de Suède¹⁴². Ainsi, la *Briève relation de la vie de la reine Christine de Suède* lui est généralement attribuée – semble-il avec justesse –, mais l'attribution est plus hésitante concernant le *Génie de la reine Christine*. Arckenholtz l'ayant attribué à Urbain Chevreau, cette attribution a été massivement reprise par les historiens, ainsi que dans certains dictionnaires. Bien que l'attribution soit envisageable dans la mesure où Urbain Chevreau fut pendant trois ans au service de la reine en qualité de secrétaire des commandements et est l'auteur du Ballet des Dieux – origine fort probable du pamphlet – on a pourtant tout lieu de croire que le même Alcide Bonnacase soit l'auteur réel du pamphlet. L'hypothèse est solidement soutenue par Albert de la Fizelière dans son article parut dans le *Bulletin du bibliophile* en 1858, dont les arguments en faveur de cette attribution – basée en particulier sur une note manuscrite de Chevreau dans les *Chevraeana* – montrent de manière convaincante l'auctorialité de Saint-Maurice¹⁴³. Il semblerait que celui-ci ait tenté un certain temps de s'attirer les faveurs littéraires de Christine de Suède mais, ayant échoué, il aurait écrit par dépit les deux pamphlets majeurs contre la reine que sont *Le Génie de la reine Christine* et la *Briève relation de*

¹⁴¹ « Antoine de Brunel, auteur d'un voyage d'Espagne », *Revue Société Savante*, IX, 1869, p. 300.

¹⁴² Sur son appartenance au cercle littéraire de Christine de Suède et pour les rares informations biographiques que nous avons, voir Albert de la Fizelière, «Chevreau et la reine Christine : anecdote bibliographique », *bulletin du bibliophile*, 1858, pp. 1058-1065.

¹⁴³ Albert de la Fizelière cite à l'appui une correction manuscrite de la main d'Urbain Chevreau trouvée dans un exemplaire du *Chevraena* disant : « M. Calomiès, de la Rochelle, dans ses Opuscles, à la page 122, dit qu'il a sçu de M. Isaac Vossius, que M. Chevreau a fait le *Génie de la reine Christine*. Peut-être qu'il l'a ouï dire à M. Vossius, qui parmi nous a passé toujours pour un grand menteur. [...] Ce *Génie de la reine Christine* étoit l'ouvrage d'un certain homme nommé Saint-Maurice, qui avoit conduit en Suède un des enfants Saumaise ». Albert de la Fizelière, *art.cit.* Les auteurs de l'ouvrage dirigé par Silvia Berti, *Heterodoxy, spinozism, and free thought in early eighteenth century*, Kluwer Academic Publishers, 1996, p. 411 émettent pour leur part l'hypothèse que ce texte soit écrit par un frondeur et citent à titre de probabilité Carpentier de Marigny, ce qui me semble pour ma part fort invraisemblable : ces deux auteurs appartiennent à des clans opposés et le contenu du pamphlet rend bien peu probable son écriture par Marigny.

*la vie de Christine de Suède*¹⁴⁴. L'écriture résulte donc d'une situation dans les rapports de pouvoir et les réseaux sociaux des Grands. Alcide Bonnacase joue d'ailleurs sur cette proximité et cette connaissance « de l'intérieur » de la cour de la reine de Suède pour écrire ses satires.

Derrière les accusations à l'encontre de la reine, on voit émerger des réseaux politiques et littéraires. Ainsi, Le texte de Carpentier de Marigny, *Lettre ou récit véritable du séjour de Christine de Suède à Rome*, attaque violemment Christine sur son impiété

Son impiété à fait taire les plus Athées : ses juremens, qu'elle appella la grace de son discours, ont fait faire des processions publiques, pour ôter de la main de Dieu le foudre vengeur, dont les lieux, qui la portoient estoient menacez.¹⁴⁵

Puis, suit un long passage dédié à sa rencontre houleuse avec le Prince de Condé à Bruxelles. Or, Carpentier de Marigny a fréquenté la cour de Christine de Suède à Stockholm avant d'être disgracié en 1650¹⁴⁶. Il se met alors au service de Condé, dont il sera un pamphlétaire pendant la fronde et qu'il continue de servir dans les années qui suivent. Au vu de sa propre relation avec Christine de Suède, mais plus encore de l'état de la relation entre la reine et le Prince de Condé suite à leur rencontre conflictuelle à Bruxelles en 1655, il se peut que l'athéisme et l'irrégion soient notamment des moyens d'attaquer violemment la reine sur sa conduite vis-à-vis du Prince de Condé. Bien que les accusations d'athéisme et d'irrégion trouvent leur origine dans l'intérêt évident de Christine pour ces théories, l'enjeu religieux est également un moyen d'attaque politique directe pour les auteurs et les commanditaires¹⁴⁷.

Dans le *Génie*, comme dans *l'Adieu des Français à la Suède*, le ton est plus mesuré. Dans le *Génie*, Saint Maurice énonce de manière très détaillée les théories hétérodoxes de Christine de Suède dans une condamnation de bon ton mais finalement fort contrastée ; de même dans *l'Adieu des Français*, son impiété est nuancée voire ne serait qu'un jeu d'esprit.

Une personne de probité & dont le profession ne luy permet pas de mentir, principalement dans cette rencontre m'a dit en particulier qu'il avoit diverses fois entretenus la Reyne l'espace de 3 ou 4 heures, sur l'existence d'une divinité, & d'une providence qui regle les

¹⁴⁴ Selon Albert de la Fizelière, *art.cit.*

¹⁴⁵ [Carpentier de Marigny], *Lettre ou récit véritable*, *op.cit.*

¹⁴⁶ René Pintard, *op. cit.*, 1983, p. 398.

¹⁴⁷ De plus, l'année 1667 est notamment celle du conclave de Clément IX, période pleine d'enjeux politiques européens qui font de Rome un centre d'intérêt stratégique.

choses du monde, en quoy il la trouvoit fort chancellante, se servant de tous les argumens les plus forts que les libertins se sont forgez pour combattre cette vérité. Il y a pourtant de l'aparence que ce qu'en faisoit cette Princesse, tendoit plustost a faire paroistre son bel esprit qu'a vouloir ruiner un mystere si bien estably dans le monde, qu'il n'y a que les fols seulement qui veulent faire tacher de la combattre ; & dont les lumières naturelles suffisent pour nous en donner la connoissance ; les siennes sont trop belles & trop grandes pour luy permettre d'en douter, & je me persuade que c'estoit plustost pour exercer sa science [...] que par un sentiment qui soit criminel [...] neantmoins plusieurs l'ont subçonnée estre fort peu fondée en cette créance [de Dieu].¹⁴⁸

La similarité de ton tend à valider l'hypothèse que l'auteur des deux textes soit une seule et même personne. Ces deux textes se distinguent également par la charge très forte portée contre le médecin de Christine, Bourdelot (Pierre Michon, 1610-1685), particulièrement virulente dans *l'Adieu des Français*, plus implicite dans le *Génie* : ce serait lui qui aurait « possédé » Christine et l'aurait mené à l'irrégion. Or, la *Copie de la Lettre* est elle aussi caractérisée par de semblables attaques contre Bourdelot, contre l'Espagne et Pimentel. Ce texte semble ainsi être issu de la même plume – il est en tout cas exclu qu'il soit produit par le clan Condé. Par ailleurs, deux de ces textes font l'éloge de Naudé¹⁴⁹ accusant indirectement Bourdelot d'avoir été à l'origine de son départ de la cour de Christine.

Le Sieur Naudé ne pouvant plus souffrir les désordres et les dissolutions de cette Cour dans laquelle les Muses n'étoient plus honorées, s'est veu contraint de s'en bannir volontairement, & a préféré un exil volontaire, à une demeure si peu favorable aux gens de Lettres, que cette Princesse à aimé tout un tems mais depuis que B[ourdelot] lui a mis la galanterie dans la tête, il n'y a eu rien plus à faire pour eux.¹⁵⁰

Or, Bourdelot est également un ancien frondeur, médecin et ami de Condé : il semble donc que ces textes visent moins Christine que le clan Condé. Ces écrits sont ainsi inscrits dans des réseaux politiques et servent des intérêts et des stratégies qui dépassent la personne de Christine de Suède. Les pamphlets contre Christine sont un vecteur d'action politique, d'opposition entre Condé et Mazarin notamment, ainsi que d'attaques contre l'Espagne avec qui la France est en guerre.

¹⁴⁸ *Adieu des françois a la suede, op.cit.*, p. 71.

¹⁴⁹ Gabriel Naudé fut le bibliothécaire de Christine de Suède à Stockholm de 1652 à 1653.

¹⁵⁰ *L'Adieu des françois à la Suède, op.cit.*, p. 84. Dans le *Génie*, une structure identique explique le départ de Naudé par la dégradation de la cour de Christine « les grands hommes, comme un Bouchard & un Naudé, n'ont plus esté en estime auprès d'elle, pource qu'ils n'estoient point assés galands, leur entretien passoit pour ridicule dans son esprit, pource qu'il estoit trop serieux & trop modestes ». Le *Génie, op.cit.*, pp. 8, 9.

Notons enfin que les dynamiques de services et les réseaux politiques fondent l'écriture de manière bien plus prégnante que la conviction religieuse des auteurs. Ainsi, des protestants (tel Gabriel Gilbert¹⁵¹) écrivent des éloges à Christine de Suède après sa conversion, tandis que les pamphlets critiquant la conversion de Christine de Suède sont majoritairement le fait de catholiques : c'est finalement moins la conversion elle-même qui fait l'objet de l'écriture, que le personnage et sa trajectoire dans son ensemble. La conversion n'est alors qu'un point d'accroche servant un discours plus général sur la reine. C'est donc bien l'inscription politique de ces écrits qui semble définir leurs termes, leur tons et leurs modalités de publication.

c. Les termes de la mobilité

Deux aspects émergent de ces textes. D'une part, ils évoquent souvent la toute première période de voyage de Christine, entre Stockholm et Bruxelles, sans toujours l'annoncer explicitement. Période où la reine, juste après son abdication, voyage presque secrètement, avec un train extrêmement réduit (parfois seulement deux personnes), à cheval, travestie en homme et sans femmes dans sa suite. La critique porte sur ces modalités de voyage ainsi que sur l'« errance » de la reine, c'est-à-dire sur les incertitudes déjà signalées quant à l'itinéraire, les motifs et les durées de ses voyages. Ces textes qualifient de manière récurrente la mobilité comme une errance ou un vagabondage résultant de l'abdication et qui se prolonge jusqu'à son installation à Rome.

D'autre part, dans ces textes, le voyage n'est ni l'objet ni le but de l'écriture, mais prend une place considérable et sert de support à l'ironie et la satire. Si ces textes ne sont pas des écritures du déplacement, ils investissent les modalités de déplacement de Christine de Suède comme support d'un discours qui va à l'encontre de la reine. Le discours satirique exploite la mobilité de manière importante sans l'ériger en objet du discours. En revanche, la mobilité est au cœur des écrits de l'actualité qui évoquent Christine de Suède¹⁵².

¹⁵¹ On revient par la suite en détail sur cet auteur qui nous intéresse en particulier pour son *Art de Plaire, à la sérénissime reyne de Suède*, publié à Paris en 1655.

¹⁵² Je traite ici des périodiques français, italiens et espagnols dans lesquels Christine de Suède est évoquée. On pourra se référer pour les périodiques allemands à Elisabeth Waghäll Nivre, « Eine Königin in den Zeitungen » in *Daphnis - Zeitschrift für Mittlere Deutsche Literatur*, Vol. 37, N° 1-2, 2008, pp. 301-332 ; et pour la Suède à Tania Preste, « La conversione di

3) Les périodiques français et le déploiement de la politique européenne

En France, trois publications périodiques contenant des informations politiques, sociales et culturelles de la cour et de l'Europe ont été identifiées au cours de la période d'itinérance de Christine de Suède suite à son abdication en 1654 et jusqu'en 1662 : La *Muze Historique*, la *Muse de la Cour*¹⁵³ et, bien sûr, *La Gazette* de Renaudot.

a. *Les deux Muses*

La *Muze Historique* de Jean Loret est initialement une lettre hebdomadaire adressée à la duchesse de Longueville qui raconte, en vers, les événements et nouvelles de la semaine. Ces nouvelles politiques et mondaines concernent autant Paris que les grands événements internationaux et les autres cours européennes. Les informations sont traitées avec une certaine légèreté et semblent avoir vocation à informer de manière ludique la cour. Créée en 1650, elle circule sous forme manuscrite dans les salons dans les premiers temps, puis est imprimée à partir de 1656 et enfin, publiée en recueil. Paraissant jusqu'en 1665, connue et reconnue, parfois plagiée, elle conserve une position prédominante dans la circulation parisienne des nouvelles. Concernant Christine de Suède, elle évoque la reine plus ou moins extensivement entre les années 1651 et 1662, après quoi la reine n'est plus citée¹⁵⁴. On s'intéressera ici aux textes des années 1654-1662, période lors de laquelle on trouve de nombreux échos de ses voyages ; en particulier bien sûr lors de son passage à Paris. À cette occasion une lettre entière – datée du 9 septembre 1656 – est consacrée au récit de son entrée dans la capitale.

Une seconde forme de périodique, similaire, réside dans le *Recueil des épîtres en vers burlesques* (titre de 1655) qui devient en 1656 la *Muse de la Cour*. Proche de la *Muze historique* dans sa forme, il s'agit d'épîtres hebdomadaires imprimées, dédiées à

Cristina di Svezia agli occhi del suo tempo : luci romane e ombre svedesi » in *Letteratura, arte e musica alla corte romana di Cristina di Svezia*, op.cit., 2005, pp. 29-67.

¹⁵³ Concernant les deux *Muses*, Jean Sgard (dir.), *Dictionnaire des Journaux, 1600-1789*, Paris, Universitas, Oxford, Voltaire foundation, 1991.

¹⁵⁴ Ce qui correspond à sa période d'installation à Rome. Après 1662, elle n'effectue plus qu'un seul voyage d'envergure à Hambourg, en juin 1666, mais elle s'est alors définitivement fixée à Rome.

différents destinataires, d'auteurs différents¹⁵⁵, qui relatent en vers également les événements politiques, mondains et culturels de la scène parisienne et internationale. On rencontre là encore de fréquentes mentions de Christine de Suède et deux lettres successives sont entièrement consacrées au récit de son entrée à Paris dans un récit riche et haut en couleur.

b. La Gazette de Renaudot

Enfin, la *Gazette* de Renaudot (à ce moment le fils de Théophraste, Eusèbe) se caractérise par une forme bien plus proche du style des *avvisi* et des nouvelles à la main que des deux *Muses*. Elle est composée de deux types de cahiers : Les Nouvelles Ordinaires (la *Gazette* proprement dite) et les Extraordinaires qui relatent plus en détail certains événements dans un discours historique cohérent¹⁵⁶. Les nouvelles de la *Gazette* sont issues de lettres hebdomadaires provenant de correspondants de tous les pays européens. Les nouvelles sont alors centralisées, réécrites au bureau d'adresse en quelques lignes ayant pour en-tête la provenance et la date d'envoi de l'information. On note donc selon les provenances un certain retard dû au délai du courrier (pour Rome par exemple environ un mois, Stockholm un mois et demi). Les nouvelles politiques y tiennent une place prépondérante¹⁵⁷. Toutefois, Christine de Suède y est également très présente et l'on suit étape par étape tous ses déplacements successifs. Allant de quelques lignes signalant son arrivée ou son départ d'une ville jusqu'à de longs Extraordinaires relatant les événements majeurs telle que l'entrée dans Paris, les nouvelles de la reine sont fréquentes et c'est dans sa mobilité qu'elle est particulièrement visible.

En effet, si dans les premiers temps de son séjour à Rome (1655-1656), on suit tous les événements sociaux dans lesquels elle est remarquée, elle tend à partir de 1657 à s'effacer pour ne réapparaître que lors de ses voyages. De manière générale, les déplacements des Grands font l'objet d'une attention particulière dans la *Gazette* pour les enjeux diplomatiques qu'ils représentent, et les entrées et sorties des ambassadeurs rythment largement les nouvelles Européennes.

La *Gazette*, au cours de la période qui nous intéresse, est un outil politique

¹⁵⁵ Les quinze premières lettres sont de Scarron, puis les auteurs varient.

¹⁵⁶ Stéphane Haffemayer, *L'information dans la France du XVIIe siècle : "La Gazette" de Renaudot, de 1647 à 1663*, Paris, H. Champion, 2002, p. 209.

¹⁵⁷ Pour l'analyse détaillée de la production de la *Gazette* : origine des nouvelles, répartition de l'information selon les lieux et les périodes etc., cf. Stéphane Haffemayer, *op.cit.*, 2002.

extrêmement important et intéressant ; elle répond à une importante demande d'information et met à disposition du public une information politique auparavant réservée aux circuits officiels et aux correspondances privées. Toutefois, la *Gazette* est avant tout un lieu fondamental du pouvoir. Contrôlée de près par Mazarin, de nombreux articles sont écrits directement par les ministres ou les ambassadeurs¹⁵⁸, il s'agit donc d'une publication officielle et presque directe de la voix du pouvoir. Christine de Suède – au même titre sans doute que ses contemporains – est d'ailleurs bien consciente de ce contrôle politique sur le périodique. Ainsi, bien plus tard, en 1686, elle déclarera

On se trompe fort d'accuser les Gazettes des notions que j'ai de l'état présent de la France. On devrait savoir que je ne lis les Imprimés & les Manuscrits que pour croire rarement ce qu'ils disent, mais on a tort de s'en plaindre : les Gazettiers sont trop bien payés, pour n'écrire pas tout ce qui plaît à la France. Ne sait-on pas bien qu'elle a des Régimens de Prôneurs, comme des Régimens de Grenadiers ?¹⁵⁹

Ainsi, ce qui émerge au cours de cette période à travers la *Gazette*, c'est le lieu d'une nouvelle information politique, ouverte à l'espace extra-domestique, qui défend une forte orthodoxie politique et religieuse dans le contexte de conflits européens et qui vient supporter le sentiment d'une identité nationale¹⁶⁰. Support d'une certaine intelligence de l'espace politique européen, sa mise en scène de Christine de Suède et de sa mobilité devra donc être lue à la lumière de ces particularités.

4) Avvisi et Avisos : la circulation de nouvelles européennes

a. Les Avvisi italiens

Du côté italien, les *Avvisi*, nombreux, sont une source de type journalistique

¹⁵⁸ Ainsi, Ulysse Chevalier montre par exemple le rôle de publication des voix du pouvoir que détient la *Gazette de France* et le processus d'étroit contrôle de cette publication lors de la publication de certaines lettres d'Hugues de Lionne. cf *Lettres inédites de Hugues de Lionne, ministre de affaires étrangères sous Louis XIV*, précédées d'une notice historique sur la famille de Lionne, annotées et publiées par Ulysse Chevalier, Valence, Impr. de Chenevier, 1877.

¹⁵⁹ Lettre de Christine à Terlon, du 10 septembre 1686, citée par Arckenholtz, *op.cit.*, T. IV, p. 126.

¹⁶⁰ Haffemayer *op.cit.*, 2002, p. 709. L'auteur montre également que la *Gazette* défend et promeut une cohésion politique et religieuse nationale, l'image d'un peuple soumis à son monarque (p. 543).

extrêmement importante¹⁶¹. En termes matériels, ces nouvelles hebdomadaires se présentent sous forme de feuillets – imprimés ou manuscrits – regroupant plusieurs brèves nouvelles européennes d'ordre politique et diplomatique et incluant les voyages et déplacements des Grands, les nouvelles des fronts, les informations politiques générales concernant l'Europe telles les naissances de dauphins, les festivités majeures, etc. Ces nouvelles, contrairement aux *Gazettes* qui reportaient les activités des cours européennes, étaient d'abord conçues comme des outils de l'activité politique¹⁶². En tête du document figurent le lieu et la date d'impression, ou de rédaction, puis différentes rubriques regroupent par provenance et date les informations récoltées. Certaines villes apparaissent comme des centres névralgiques de circulation de l'information, comme Cologne qui centralise fréquemment les nouvelles de Hambourg, Anvers, Bruxelles et Stockholm. Ces *avvisi* circulant à leur tour, se crée un processus complexe de circulation et de transmission des nouvelles.

Venise et Rome sont historiquement deux centres majeurs de publication d'*avvisi*¹⁶³, toutefois, sur les années qui nous intéressent (1655-1662), Milan, Bologne (qui centralise généralement Nuremberg, Augusta, etc.), Gênes ou Cologne (qui centralise les nouvelles du Nord) sont d'importants nœuds de circulation de ces écrits. Bien plus rares sont les nouvelles venant de France (quelques nouvelles dans les *avvisi* de Milan, mais peu), plus rare encore celles venant d'Espagne. On voit donc se dessiner un « couloir » qui traverse le Saint Empire et les états italiens avec une sorte de « double circulation » de l'information : dans un premier temps sont reçues, centralisées et publiées les nouvelles de différentes parties de l'Europe sur un feuillet d'*avvisi* daté et localisé dans une ville donnée ; et, dans un second temps, ce feuillet connaît sa propre circulation.

¹⁶¹ Les *avvisi* italiens font partie des plus anciennes sources de type journalistique qui se développent et s'étendent en Europe sous forme manuscrite avant d'évoluer vers les *Gazettes* imprimées à la fin du siècle qui répondent à des enjeux fort différents de ces premières nouvelles diplomatiques.

¹⁶² Voir notamment Mario Infelise, « Roman *avvisi*: Information and Politics in the Seventeenth Century », in *Court and Politics in Papal Rome 1492-1700*, a cura di G. Signorotto e M. A. Visceglia, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, pp. 212-228. L'auteur montre combien ce type de nouvelles est inscrit dans un réseau diplomatique et servait notamment les ambassadeurs, tout en connaissant dans un second temps une diffusion élargie dans toute la société urbaine.

¹⁶³ Mario Infelise, « Gli *Avvisi* di Roma: Informazione e politica nel secolo XVII. » in *La corte di Roma tra cinque e seicento*, a cura di Gianvittorio Signorotto et Maria Antonietta Visceglia, Rome, 1998, pp. 189- 205 ; Id. *Prima dei giornali. Alle origini della pubblica informazione*, Roma-Bari, Laterza, 2002.

Au cours de cette période, se superposent donc deux réseaux d'information, composés des *avvisis* et de la *Gazette*, qui seront plus tard accompagnés des *Gazettes* hollandaises¹⁶⁴.

Dans les *avvisi* imprimés, des informations similaires se retrouvent donc d'un lieu à l'autre compte tenu des délais de circulation. Ainsi, une information de Hambourg du 22 septembre 1660 signale que

Li 16. stante a mezzo giorono s'è partita di qui per Svezia la Regina Cristina, accompagnata del Duca Christiano di Mecchelburgho, Ambasciatore Francese Trelon, Residente Svedse, & altri SS. Fin a lezehoe, ma non si sono visti alcuni Consiglieri di Stato si Svezia, che l'avessero levata.¹⁶⁵

L'information est reprise à Bologne et à Milan le 13 octobre, puis à Gênes le 23 octobre à chaque fois signalant l'origine de l'information et reprenant celle-ci en des termes tout à fait similaires.

Il est très difficile de définir un public précis de réception tout comme d'identifier les auteurs de ces textes. En ce qui concerne les *avvisi* publics, il s'agit de diplomates et de correspondants, dont les nouvelles étaient centralisées à Rome par les écrivains et imprimeurs installés autour de la statue de Pasquino où ils étaient vendus¹⁶⁶. Dans ces *avvisi*, les informations, généralement brèves et succinctes, ne déclinent pas de prises de positions personnelles. Sans être neutres politiquement – car marquées par les positions de la ville dans les conflits européens – leur ton est pourtant départi d'ironie ou de positionnement affirmé. En revanche, dans certains documents manuscrits, plus flexibles et moins soumis à la censure et au lectorat plus circonscrit, les auteurs se font

¹⁶⁴ Ces deux réseaux sont largement dissociés dans l'historiographie : sur le réseau d'information nord européen, Pierre-Yves Beaurepaire, *La plume et la toile, pouvoirs et réseaux de correspondance dans l'Europe des Lumières*, Artois presses université, Arras, 2002 ; Gilles Feyel, *L'annonce et la nouvelle. La presse d'information en France sous l'Ancien Régime (1630-1788)*, Oxford, Voltaire foundation, 2000, qui marquent un développement de la presse d'information qui se situe vers la fin du XVII^e siècle, tandis qu'une autre historiographie, notamment italienne, s'attache aux réseaux de nouvelles à la main, *avvisi, correntos*, y compris imprimés, qui se développent sur la fin XVI^e et début XVII^e siècle, notamment Infelise, *op.cit.*, 2002 ; Brendan Dooley and Sabrina Baron (ed), *The Politics of Information in Early Modern Europe*, Routledge, London, New-York, 2001. Peter Burke, propose une analyse en termes de déplacement du centre d'information de Rome vers le nord à partir des années 1650, lié au déclin de la papauté comme force politique ; Peter Burke, « Rome as a Center of Information and Communication for the Catholic World, 1550-1650 », in Jones, Pamela (dir), *From Rome to Eternity : Catholicism and the Arts in Italy, ca. 1550-1650*, Brill, Leiden, 2002. À ce déplacement géographique, il faut ajouter la dimension qualitative : Infelise a montré que ces deux systèmes relèvent d'enjeux d'écriture et de circulation de l'information différents: Infelise, *op.cit.*, 2002.

¹⁶⁵ ASV, *Segr. Stato, Avvisi stampati*, b. 33.

¹⁶⁶ Sur la circulation des *avvisi* romains voir Infelise, *op.cit.*, 2002.

plus volontiers ironiques ou affichent des positions plus marquées¹⁶⁷.

On rencontre parmi ces textes des phénomènes de circulation extrêmement intéressants. Ainsi, dans un recueil d'*avvisi* se trouve une relation manuscrite de dix pages entièrement dédiées au récit de l'assassinat de Monaldeschi à Fontainebleau en novembre 1657. L'auteur prend à la fin assez violemment position contre Christine de Suède et notamment dit qu'elle est désormais considérée en France comme:

è una Regina senza Regno, una Principessa senza sudditi, Una generosa senza soldi, una politica senza ragion' di stato, una formidabile senza forze, et alcuni piu maligni aggiungono una novella Christiana senza fede.¹⁶⁸

Ce texte, initialement destiné aux *Umoristi* paraît avoir largement circulé sous forme manuscrite, plusieurs copies ayant été identifiées¹⁶⁹. Il semblerait donc que cette lettre, écrite de Paris à l'académie des *Umoristi* ait été plusieurs fois copiée et recyclée une première fois en *avviso*. Or, une construction rhétorique exactement semblable existe également sous forme de pasquinade

Regina senza Regno
Principessa senza sudditi
Generosa senza un soldo
Politica senza Ragon di Stato
Formidabile senza forze
Novella Cristiana senza fede¹⁷⁰

Il est donc fort probable que la lettre/*avviso* ait été reprise et « recyclée » une seconde fois en pasquinade, donnant une seconde ou troisième vie à cette formulation¹⁷¹. Il me semble donc – sans aucune certitude toutefois – que la formule ait été importée de Paris puis ait circulé sous plusieurs formes successives et notamment sous la forme satirique de pasquinade.

Il s'agit donc d'un *corpus* extrêmement politisé et inscrit dans l'échelle

¹⁶⁷ Il s'agit souvent des mêmes auteurs qui produisent les *avvisi* publics destinés à un public large et leur version manuscrite réservée à un lectorat plus restreint. Infelise, *op.cit*, 2002.

¹⁶⁸ ASV, *Segr. Stato, Avvisi*, b. 25 (1655-1658).

¹⁶⁹ Comme on l'a déjà évoqué, il y a au moins deux copies identiques de ce texte à la Bibliothèque Vaticane, en plus de l'exemplaire conservé à l'ASV.

¹⁷⁰ Cité entre autres dans *Pasquinate del Seicento, Le invettive delle « statue parlanti » contro il potere della nobili famiglie alla conquista di Roma barocca*, A cura di Rossana Arzone, Roma, 1995, p. 28.

¹⁷¹ Il est également possible que le mouvement se soit effectué de la pasquinade à la lettre destinée aux *Umoristi*. Toutefois, il me semble plus probable que la formule originale provienne de la lettre. En effet, l'existence de plusieurs copies de la lettre laisse présager d'une circulation manuscrite assez large rendant fort plausible sa « récupération » dans la forme courte des pasquinades.

européenne. Cette forme de nouvelles, à cette période, est majoritairement italienne, toutefois, en Espagne, Jerónimo Barrionuevo est à l'origine d'un type d'information similaire : les *avisos*.

b. Les Avisos de Jerónimo Barrionuevo

Bien que moins courants et institutionnalisés, la forme des *avvisi* est reprise également en Espagne, et l'on a ici intégré au *corpus* les *Avisos* de Barrionuevo, nouvelles manuscrites publiées en 1892 sous forme de quatre volumes¹⁷². Ces *avisos* demeurés manuscrits au XVII^e siècle couvrent principalement la période 1654-1658 avec quelques incursions plus tardives, jusqu'en 1663, sur lesquelles l'auctorialité de Barrionuevo n'est plus avérée. Barrionuevo (1587- ?) réside à cette période à Madrid depuis 1622, après avoir passé quatorze années à Rome. Ses *avisos*, plus ou moins hebdomadaires, mais dénués de la régularité des *avvisi* italiens qui paraissent à jours fixes, sont des écrits politiques faisant état des conflits, des mouvements des Grands, mais également des événements sociaux européens d'ordre plus général – grossesses des reines, récurrence de signalement de suicides, événements culturels, pasquinades romaines – concernant l'Espagne et l'Europe. Parfois assez ironique dans son écriture, le discours sur Christine se modifie assez fortement en mars 1656. Après avoir fait les éloges de la reine, le ton change très fortement après la rupture de Christine de Suède avec sa cour espagnole en mars 1656. Elle est alors bien moins présente et sous des traits beaucoup plus ironiques. On retrouve dans ces écrits – bien que sur un ton différent – les mêmes types de préoccupations concernant les raisons et les itinéraires des voyages de la reine.

On voit donc ici s'esquisser un réseau de l'information à l'échelle européenne ; circulation des informateurs, des informations sous formes de lettres, puis des feuillets

¹⁷² Jerónimo Barrionuevo, *Avisos*, *op.cit.*, 1892. L'éditeur de ces textes fournit quelques informations biographiques sur lesquelles l'on s'appuie ici. Par ailleurs, les *Avisos* de Barrionuevo, font l'objet d'une étude de Ignacio Arellano, « L'Image de l'Autre européen à travers les Avisos de Jerónimo de Barrionuevo », in J. Dufournet, A.C. Fiorato, A. Redondo (dir), *L'image de l'autre européen XVe-XVIIe siècles*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris, 1992, pp. 265-276 et sont évoqués par Henry Ettinghausen dans son article « Politics and the Press in Spain », in B. Dooley et S. Baron, *op.cit*, 2001, pp. 199-215.

hebdomadaires. Se dessine ici une toile d'information à l'échelle européenne, aux multiples imbrications et croisements, dans laquelle Christine de Suède tient sa place, suivie et commentée, de personne publique.

Après ce premier état des sources et des différents *corpus*, on voit se dessiner la complexité des types d'écriture et de contextes qui mettent en scène et qui investissent la mobilité de Christine. Plusieurs caractéristiques émergent de ces *corpus*.

En premier lieu, la géographie propre de ces écrits du voyage : les relations d'entrées italiennes connaissent une distribution très locale, les textes qui servent une carrière d'écriture s'inscrivent dans l'espace diplomatique européen, les pamphlets qui traitent du voyage sont presque exclusivement français mais circulent à l'échelle européenne, et les nouvelles et journaux participent d'un réseau d'information qui dessine une Europe diplomatique et politique définie par une configuration en « toile ». C'est alors un espace de publication trans-frontalier et pourtant défini par de solides caractéristiques nationales qui se dégage.

De plus, la façon de parler du voyage de Christine de Suède et de l'investir dans l'écriture est extrêmement corrélée à des contextes : carrière d'écriture, publication pamphlétaire, « propagande » politique, célébration locale d'événements extraordinaires, ou information politique dans le réseau des déplacements des Grands et des monarques, les contenus sont intrinsèquement liés à des contextes politiques de production.

Enfin, on a mesuré l'importance cruciale de l'itinérance de Christine de Suède. Pendant la dizaine d'années qui suit l'abdication et la conversion, Christine de Suède ne dépend plus d'aucun territoire et ne se fixe en aucun lieu. C'est également un temps pendant lequel les incertitudes quant au statut de la reine sans couronne demeurent prégnantes et suscitent une certaine prolifération d'écrits sur son compte. L'abdication émerge alors comme un processus qui s'accomplit au cours de la période de mobilité plutôt qu'en un événement unique, et qui se mature par un phénomène de publication. On mesure ainsi la singularité de la posture de la reine après cette première esquisse de ses multiples déplacements pendant la décennie qui suit son abdication et sa conversion : reine sans couronne et sans territoire, reine pour qui l'itinérance pallie à l'absence de toute appartenance géographique et institutionnelle.

Chapitre 2 : Une reine qui gyrovague.

L'itinérance comme « fabrique » d'une nouvelle place européenne

Loin de n'être qu'une parenthèse entre deux états de Christine (souveraine puis Princesse étrangère à Rome), cette période d'itinérance émerge donc dans les publications comme le lieu d'une nouvelle élaboration de figures de Christine de Suède. Afin de saisir la façon dont se cristallisent des enjeux politiques sur sa mobilité géographique, on s'attachera dans un premier temps à analyser les termes de la publication de son itinérance et les enjeux qui s'en dégagent dans les différents *corpus*. On mesurera ainsi la pluralité des figures de la reine qui sont publiées sur la scène européenne au service d'intérêts politiques divergents. Puis, on analysera la teneur de la présence physique de la reine dans l'Europe pendant ces années d'itinérance. On verra ainsi comment la reine sans territoire est investie par les monarchies européennes pour asseoir une puissance internationale au détriment de la posture d'autorité qu'elle peine à affirmer. Enfin, on montrera comment d'instrument de puissance pour les monarchies européennes elle devient peu à peu une présence encombrante dans une Europe dont sa mobilité esquisse de nouveaux contours.

I. LES TERMES D'UNE MOBILITÉ FÉMININE INCERTAINE

Selon les *corpus* et leur inscription socio-politique, la mobilité de Christine de Suède est investie de manière fort différente. Il s'agira donc ici dans un premier temps de saisir les termes hétérogènes des discours sur la mobilité de Christine afin de voir quels enjeux y sont investis, de l'écriture du voyage eschatologique à la discussion critique d'une instabilité chronique chez une reine au statut ambivalent.

1) Le voyage eschatologique de 1656 : Rome ville centre

On l'a déjà rapidement évoqué, la façon dont la mobilité de Christine est construite autour de Rome doit être problématisée avec attention. Durant cette période d'itinérance, l'installation de la reine à Rome n'est pas encore une certitude définitive et

il faut donc tenter de comprendre les enjeux qui se greffent sur la capitale.

a. Rome lieu de séjour entre 1654 et 1662 ?

D'un point de vue purement chronologique, les scissions qui situent Rome au centre, comme point de départ et d'arrivée des voyages sont d'autant moins naturelles que Christine de Suède ne passe finalement que peu de temps dans la ville. Si l'on observe les périodes où elle se stabilise, Rome n'est pas son seul lieu de séjour : en 1654-1655 elle demeure douze mois à Bruxelles ; en 1656, six mois et demi à Rome, en 1657 sept mois à Pesaro ; en 1658, six mois à Fontainebleau. Vient ensuite la césure de 1659 où elle passe un peu plus de deux années à Rome ; puis en 1660, trois mois à Stockholm, en 1661 cinq mois à Nyköping et en 1662, presque douze mois à Hambourg. Ainsi, hormis les deux années de césure des années 1659-1660, Rome n'est absolument pas son seul lieu de séjour et cette chronologie tend plutôt à donner une image giratoire de la reine ; c'est bien l'instabilité et l'absence de lieu fixe qui se dégage de la période.

Pour les contemporains, ce n'est que lors de son séjour à Bruxelles que se dessine son projet d'aller à Rome, sans alors aucune certitude quant à la durée de son séjour. Au fil des années, l'hypothèse d'une installation à Rome alterne avec celle d'un retour en Suède et celle de son installation dans une autre ville européenne (Hambourg notamment est évoquée). L'incertitude concernant ses itinéraires, leur fréquente modification, les doutes quant aux dates de départ ou d'arrivée construisent la figure d'une reine indécise face aux événements, dénuée de localisation géographique et institutionnelle.

Seul le *corpus* des relations du voyage de la reine qui s'inscrivent dans des réseaux politiques et sociaux romains, construit Rome comme but de l'abdication et du voyage de Christine. Dans ces sources, le voyage de Christine de Suède est alors apparenté au rite religieux.

b. Le voyage-baptême vers Rome

Les récits du voyage de Christine vers Rome sont donc l'occasion de célébrer la conversion catholique de Christine. Comme on l'a évoqué, la structure même des textes

produit une forme de tension vers Rome et le voyage est souvent présenté dans une dimension eschatologique dans laquelle Rome est au moins aussi présente que Christine de Suède. Dans ces relations, le voyage est l'occasion de la rédemption, de l'approfondissement de la piété, voire du retour dans le droit chemin pour la reine.

Le rite religieux est ainsi extrêmement présent dans ces textes ; dans chaque ville où elle est reçue, Christine entend la messe, parfois plusieurs fois par jour et au moins lors de son arrivée, dans la cathédrale, lors du *Te Deum*. Cérémonie officielle de représentation de son nouveau statut de reine catholique, le voyage est l'occasion à chaque messe de renouveler la démonstration de sa piété, de publier et donner à voir la reine nouvellement convertie. Lors de ce voyage initial, et par la suite lors de son séjour à Stockholm et Hambourg en 1660-1662 par exemple, la célébration du culte ainsi que sa publicité participent pleinement de l'écriture de ses déplacements. Son statut de nouvelle convertie est constamment réaffirmé dans sa mobilité par les nombreuses messes données en son honneur.

Par ce voyage, elle devient également la Reine Catholique – c'est ainsi notamment qu'elle est appelée dans les *avvisi* de Bologne dans lesquels elle devient la « Regina Cattolica » ou la « Cattolica di Svezia »¹⁷³. Dans le texte de Carlo Festini également, la dimension politique de la conversion est exacerbée par le fait qu'Antonio Pimentel (ambassadeur d'Espagne et acteur important de la conversion et du voyage de Christine) est constamment appelé « l'Ambassadeur Catholique »¹⁷⁴. Ce terme désigne l'ambassadeur d'Espagne¹⁷⁵, mais en fait également un ambassadeur de la catholicité soulignant son rôle dans la conversion de Christine de Suède. La conversion religieuse et les fonctions politiques sont ainsi étroitement imbriquées.

L'arrivée à Rome est alors l'acmé d'un voyage construit comme un baptême et tient lieu de proclamation d'un nouveau statut de reine catholique qui a été forgée tout au long du voyage lui-même. Rome est désignée comme capitale de la chrétienté et objectif physique et symbolique. Christine dans les relations apologétiques de ce voyage est une allégorie vivante de la conversion, de la grandeur de Rome et de sa puissance

¹⁷³ ASV, *Segr. Stato, Avvisi stampati*. Ce surnom de Christine de Suède ne se rencontre que dans les *avvisi* de Bologne. Il s'agit là d'une des marques politiques des *avvisi* : Bologne fait partie des États Ecclésiastiques et soutient activement la politique du Saint Siège. Ce type de distinction participe des prises de positions politiques locales. Andrea Battistini, *Il barocco*, Salerno editrice, Roma, 2000, chapitre VIII, « La planimetria dei centri culturali ».

¹⁷⁴ « Don Antonio Pimentelli Ambasciatore Cattolico », Carlo Festini, *Trionfi, op. cit.*, p. 8.

¹⁷⁵ Lui-même appelé le Roi Catholique tandis que le roi de France est nommé le Roi Très Chrétien.

missionnaire, elle est instrument et illustration édifiante de la gloire de l'Église Catholique et de Rome.

Or, Rome est également une capitale politique et Christine de Suède semble alors catalyser l'aspiration universelle et mondiale de Rome¹⁷⁶. Dans les conflits entre le Pape, la France et l'Espagne, elle est investie par le Saint Siège comme source de gloire, témoignage de l'universalité du pouvoir catholique ; elle sert de « projecteur » en permettant de remettre Rome au centre du monde européen et en projetant le Pape et l'Église catholique au centre de la scène politique. Ainsi, cette tension vers Rome participe de la construction du voyage comme eschatologie et baptême ainsi que de la construction politique de Rome et du pouvoir papal¹⁷⁷. Le Pape apparaît en effet dans ces textes comme un chef politique européen et Rome comme une « ville monde »¹⁷⁸. Peut-être alors la façon dont Festini nomme Christine « Terra incognita » participe de ce même processus de publicité d'une universalité romaine.

Che non habbia, in quest'opera, descritte l'ammirabili qualità di Christina Regina di svetia, m'opponi. È vero, mà chi le poteva descrivere? S'havessi detto, c'ella è un composto, cone quella staoa presso d'Ausonio, che partecipava un non so che di tutti i Dei, non la ritraevo al naturale, poiche tutte le prerogative, in quelle Deità rassigurate intieramente comprende. E' stato meglio, che si come da Cosmografi il paese dell'Austro, impossibile ad iscoprirsi, per iscusa di non haverlo delineato ; terra incognita s'appella ; io con Plutarco cella vita di Teseo, calcando le loro vestigia, le doti d'una Donna Reale d'Aquilone, come impossibili d'esprimersi, e per conseguenza per incognite l'habbia Passate.¹⁷⁹

La *terra incognita* fait notamment référence au Nouveau Monde : la volonté du Saint

¹⁷⁶ Sur les aspirations universelles de Rome et sa situation politique dans les relations européenne à cette période, voir G. Signorotto, « Dall'Europa alla "crisi della coscienza europea" », in *Religione, Cultura e politica nell'Europa dell'età moderna*, Leo S Olschki editore, Firenze, 2003 ; Alberto Asor Rosa, *La cultura della Controriforma*, Laterza, Roma, 1974 ; M.A. Visceglia, « Roma e il Giubileo ... », *art.cit.*, 2000.

¹⁷⁷ À ce propos voir également Francesca de Caprio, « Il motivo del pellegrinaggio nei testi pontifici sul viaggio di Cristina di Svezia », in Justyna Łukaszewicz, Davide Artico (a cura di), *Il viaggio come realta e come metafora*, Lask, Oficyna Wydawnicza Leksem, 2004, pp. 151-163. L'auteure souligne également le rôle de ces publications dans le contexte des doutes concernant les motivations de l'abdication de Christine. Face à ces incertitudes, il était politiquement d'autant plus important pour le Saint Siège de faire reconnaître l'interprétation religieuse et morale du voyage de Christine.

¹⁷⁸ M. Caffiero, M.P. Donato et A. Romano, « De la catholicité post-tridentine à la république romaine. Splendeurs et misères des intellectuels courtisans », in *Naples, Rome, Florence, op.cit.* 2005, pp. 171-208 ; A. Romano et S. Van Damme (dir), « Sciences et villes mondes, penser les savoirs au large (XVIe-XVIIIe siècles) », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 2008/2, n°55-2.

¹⁷⁹ Carlo Festini, *Trionfi, op.cit.*, Avis au lecteur.

Siège de conserver et faire valoir la domination mondiale et européenne de Rome se cristallise dans ces textes sur Christine de Suède.

Enfin, dans ce contexte, Christine de Suède, reine savante et érudite, représente un atout pour l'image culturelle de Rome. La reine semble donc catalyser un discours prônant la centralité religieuse, politique voire culturelle de Rome et elle est faite « Regina Cattolica », reine de la catholicité. Or, cette centralité de Rome est propre à ce *corpus*. Dans d'autres textes, la question de la mobilité de Christine s'articule fort différemment à l'espace géographique et politique européen.

2) « Mercure voulant avoir son tour l'a faite sauter de dessus un thrône pour la promener dans des país étrangers »¹⁸⁰ : du voyage à l'errance dans les pamphlets

a. Voyage ou vagabondage ?

L'événement à forte charge symbolique et sociale qu'est le voyage pour un souverain est articulé dans les pamphlets aux ambivalences de la reine en termes de souveraineté, de genre et de piété et c'est généralement en termes de « reine errante » qu'elle apparaît dans ces textes. C'est en effet l'inadéquation – si ce n'est la rupture – de ses modalités de déplacement avec les modèles de la souveraine et de la femme en voyage qui se dégage en effet avec force de ces textes :

Mais examinons un peu la conduite de cette reine Princesse dans les voyages, [...] elle se resolut de faire son voyage par terre & de traverser tout le Dannemarck, ce qu'elle a fait en habit de Cavallier avec l'escharpe rouge a l'Espagnolle. Elle entra de cette façon incognito dans Hambourg, s'alla placer, au mépris du logis que les vénérables magistrats de cette ville luy avoient dessiné, dans la maison d'un medecin Juif, ce qui surprits merveilleusement & le senat de qui elle ne voulust pas recevoir les honneurs qu'ils luy avoient préparez, et les Prestres qui, rongez du zele de la maison de Dieu, ne peurent se taire. [...] Quand elle est sortie de Hambourg, ç'a esté à une heure indue, a sçavoir à 4 ou 5 heures du matin, au sortir d'un festin dont le Landgrave de Hessel l'avoit regalée, sans prendre congé de Senat, ny de Magistrats, dequoy tout le monde fut extremement surpris, en suite, le cinquiesme ou sixiesme a poursuivi son voyage en Hollande, sans s'accompagner d'aucune femme ni fille, ayant laissé les deux hollandoises qui etaient a son service depuis assez longtemps [...] Elle

¹⁸⁰ [Alcide Bonnacase sieur de Saint-Maurice], *Le Génie*, *op.cit.*, p.11. [republié sous le titre du *Pourtrait de la Grande Christine*].

a continué sa façon d'agir en Hollande comme elle avoit commencé en Dennemarck & a Hambourg, elle est entrée dans ces terres sans se faire connoistre, mesprisant les appareils que Messieurs les Estats Generaux des Provinces Unies avoient fait dresser pour une honorable reception, & a passé ainssy par leur villes jusques à ce qu'elle s'est allée rendre entre les mains des Estats Espagnols.¹⁸¹

Christine de Suède ne voyage donc ni en reine, ni en femme¹⁸². Attendue par les magistrats, elle disconvient à son statut de reine en refusant de se soumettre aux protocoles du voyage du souverain. À cela s'ajoute la période lors de laquelle elle voyage sans train (entre Hambourg et Bruxelles) qui fait l'objet de commentaires dans tous ces textes, tel que « vous avez bien sceu de quelle façon elle vient de Suède en Allemagne, elle n'avoit pas une femme avec elle & se faisoit donner la chemise & quelque chose au dela par des valets de chambre »¹⁸³. Les récits des arrivées de Christine de Suède à cheval et habillée en homme nourrissent une image de ce que serait « l'anti-souveraine » en voyage, la reine transformée en vagabonde.

De plus, elle est alors encore une reine protestante et ses séjours à Anvers et Bruxelles, villes catholiques des Pays-Bas espagnols, ne vont pas sans soulever commentaires et controverses dans les textes francophones¹⁸⁴. Dans le contexte du conflit entre la France et l'Espagne, l'itinérance de Christine de Suède, alors sous la protection espagnole, est l'occasion d'affirmer, pour les auteurs français, des positions solidement anti-hispaniques. L'influence de Pimentel, l'ambassadeur espagnol, sur la reine fait notamment l'objet de nombreuses satires.

Vous voulez que je vous mande quel peut estre le dessein de son Voyage d'Italie. Je vous diray franchement ce que j'en ay appris par des personnes qui ont part a la confidence de ceux qui sont le mieux avec elle. Le Conseil de Suede ayant fait des remontrances au Roy sur la vie licencieuse de la Reyne Christine & sur la honte que toute la Nation reçoit & a de voir la fille du grand Gustave *prostituée infamement a un miserable Espagnol*, apres qu'elle court de Province en Province, l'invitant de retourner en Suede & de donner satisfaction, qui la conjuroit par le soin qu'elle estoit obligée d'avoir de sa reputation & de faire cesser par son retour tous les bruits qui se repandoient par tout le monde du grand desavantage de son honneur. Elle mit l'affaire en deliberation avec DON ANTONIO PIMENTEL, qui luy fit aisément croire que si elle retournoit en Suede, on ne manqueroit pas de la renfermer &

¹⁸¹ *L'adieu des François à la Suède, op.cit.* pp. 77-80.

¹⁸² Les femmes voyagent également, que ce soit lors des mariages ou pour remplir un rôle politique et culturel lors de leurs voyages familiaux. Cette dernière dimension est traitée par Dorothea Nolde dans son article « Princesses voyageuses au XVIIe siècle, médiatrices politiques et passeuses culturelles », *Clio, Histoire, femmes et société*, n°28, 2008.

¹⁸³ *Ibid.*

¹⁸⁴ De plus, la France est alors en guerre avec l'Espagne, les auteurs français sont donc sensibles aux choix de la reine.

de prendre pretexte de ne luy pas payer la pension qu'elle s'est reservée, & comme le refus de retourner en Suede la jettoit dans le mesme inconvenient, il luy proposa de se faire Catholique.¹⁸⁵

L'ambassadeur espagnol est dans les pamphlets français tenu pour responsable de l'abdication, de la conversion et de l'état d'errance qui en résulte pour la reine. Ainsi, non seulement la reine ne voyage pas selon les modalités requises, mais elle semble également errer sans but. Le terme de « voyage » s'efface alors au profit des termes de « vagabondage » ou d' « errance ».

Cette folle pensée que [Mercure] lui inspira de prefferer une vie vagabonde & errante à l'esclat & à la magnificence d'un Throsne, & de Souveraine devenir sujette pour satisfaire son humeur volage [...], l'envie de voir des païs & du monde nouveau l'a emporté sur les sages conseils de ces Messieurs tant la nouveauté & le changement ont de pouvoir sur son esprit qu'on a veu tourner à toute sorte d'objets de mesme qu'une girouette exposée au gré de tous les vents.¹⁸⁶

Christine n'est plus en voyage et n'est plus même reine, mais devient vagabonde, à défaut de destinations à ses déplacements. En leur absence, le voyage est présenté comme une divagation monstrueuse comme le souligne l'avis au lecteur de la traduction anglaise du *Génie*

Whilst she was esteemed the Phoenix of the Age, [she] became insensibly a prodigious monster, and from a Lady of great renown, she is become a Lady Errant seeking Adventures in strange Lands.¹⁸⁷

L'itinérance physique semble alors être l'illustration d'une inconstance sans cesse soulignée par les auteurs et considérée comme étant à l'origine l'abdication.

b. De l'errance géographique à l'errance religieuse

Cette inconstance s'applique également à la conversion et le voyage, eschatologique pour le Saint Siège, se transforme dans certains pamphlets en errance également religieuse.

Sa sainteté, qu'on peut raisonnablement comparer au plus sage de tous les Princes, reçoit avec le zele de sa charité cette Reine de Seba qui l'abordoit en si bel equipage & luy fit connoistre que la foy n'est pas moins l'aliment du corps que de l'esprit. Neantmoins comme elle ne peut se dementir long temps, saint Pierre se lassera bientost de voir manger

¹⁸⁵ Copie d'une lettre, *op.cit.*

¹⁸⁶ [Alcide Bonnacase sieur de Saint-Maurice], *Le Génie, op.cit.*

¹⁸⁷ Avis au lecteur de l'éditeur de la *relation of the Life of Christine Queen of Sweden with her genius*, in 4., London, 1656. Traduction du *Génie de la reine Christine de Suède*.

son patrimoine par une infidelle deguissée ; il se vengera d'elle des maux que ceux de son païs & de son sang luy ont fait autrefois & commandera a son successeur de se défaire de ce vipere qu'il nourrit dans ses entrailles. [...] Ainsy les gens speculatifs croient qu'elle arborera bientost le croissant pour supplanter le grand Seigneur qui est trop bien adverty de ses bonnes qualitez pour ne la pas faire passer par charge d'Eunuques avant que l'enrouler [sic] dans son serail.¹⁸⁸

Dans la *Lettre ou Relation véritable du séjour de Christine à Rome*, la jeune convertie est déjà infidèle et « arborera bientôt le croissant ». L'inconstance devient une caractéristique récurrente de Christine qui s'exprime tant dans ses pérégrinations géographiques que dans sa conversion. Or, si dans la littérature de voyage, le voyage et son récit visent à montrer l'ordre du monde et la supériorité de la chrétienté¹⁸⁹, ici le voyage n'est qu'errance et désordre. La figure de la reine de Saba est alors détournée, au lieu d'incarner l'association entre voyage et conversion, elle devient dans ce texte une illustration de l'errance et de l'inconstance de la reine. « Infidelle »¹⁹⁰, Christine de Suède est donnée à lire, par Carpentier de Marigny notamment, dans la duplicité religieuse. Cette insistance sur la duplicité du voyage « religieux » de Christine de Suède prend appui sur l'errance et une inquiétante mobilité qui ne relève d'aucune modalité définie de voyage. De la convertie, éventuellement guerrière de la foi et héroïne vertueuse¹⁹¹ dont le déplacement est guidé par un but de piété et de chaste vertu, la reine devient errante et vagabonde, une reine perdue, veuve de son royaume¹⁹².

C'est ainsi sa désaffiliation à un ordre géographique, institutionnel et religieux que semble alors illustrer le vagabondage dans les pamphlets, l'itinérance devenant « itin-errance » et la mobilité de Christine de Suède devient dans les pamphlets une non-appartenance à l'ordre général. C'est encore une troisième figure de la mobilité qu'offrent les périodiques qui mettent en scène les années d'itinérance de Christine de Suède.

¹⁸⁸ [Carpentier de Marigny], *Lettre ou récit véritable*, *op.cit.*, pp. 115-116.

¹⁸⁹ Friedrich Wolfzettel, *Le discours du voyageur, Le récit de voyage en France du Moyen âge au XVIIIe siècle*, Paris, Puf, 1996.

¹⁹⁰ *Ibid*, p. 126. L'auteur souligne qu'au XVII^e siècle, l'étrangeté n'est pas loin de la barbarie, et l'infidèle, le « mahométan », est considéré en situation d'infériorité par rapport à l'observateur européen.

¹⁹¹ On analysera en détails le modèle de l'héroïne récurrent à propos de Christine de Suède dans le second chapitre de la troisième partie de la thèse.

¹⁹² Gabriel Gilbert, *L'Art de Plaire, a la serenissime reyne de Suède...*

3) Mobilité et circulation de l'information et des personnes : Christine dans la « toile » européenne

Dícese que la Reina de Suecia se ha vuelto a Roma. Espíritu ambulativo tiene esta señora.
No me espanto, que es mujer.¹⁹³

Jerónimo Barrionuevo exprime ainsi l'instabilité de la reine qu'il qualifie d'« esprit ambulant » le 25 octobre 1656. Dans les périodiques, le déplacement de manière générale est au cœur des écrits. Déplacement des Grands, des diplomates, des armées et des écrits eux-mêmes puisque les nouvelles sont construites par ces circulations. Ce n'est donc pas de centralité dont il s'agit alors, mais, au contraire, d'une écriture décentrée qui crée plutôt un effet de toile. Toile d'information et toile politique, puisque cette absence de centre ne signifie pas l'absence d'enjeux politiques : on l'a dit, ces écrits s'inscrivent dans des réseaux et des objets extrêmement politisés, la *Gazette* en est la meilleure illustration, mais c'est aussi le cas pour les *avvisi*.

Au-delà de quelques positions politiques divergentes, des problématiques communes se dégagent dans ce type d'écrits : en premier lieu, Christine est investie à l'échelle européenne comme agent d'une Paix Universelle¹⁹⁴ dans une Europe très présente comme entité géographique et politique. Les États, les pouvoirs, les articulations géographiques et politiques sont situés à l'échelle Européenne. En second lieu, une triple incertitude concernant ses itinéraires, son lieu de résidence, les motifs de ses déplacements demeure omniprésente. La pérennité de son abdication et de sa conversion demeurent sujettes à caution, et potentiellement objet de doutes. Ce n'est qu'au terme de cette période de mobilité que semble être acquise la certitude de ses choix et que s'accomplissent effectivement ces deux événements. Enfin, l'articulation entre mobilité et nécessité de localisation se dégage uniformément : on semble voir émerger dans ces journaux une nécessité de localiser les figures importantes, les personnages publics, géographiquement et politiquement.

Ce *corpus* semble alors dessiner une Europe qui se définit par la mobilité. Plus qu'une Europe géographique, c'est une Europe diplomatique qui apparaît, solidement territorialisée dans ses conflits mais fortement transfrontalière dans ses déplacements,

¹⁹³ J. Barrionuevo, *Avisos*, *op.cit.*, p. 44 ; Madrid y Octubre 25 de 1656.

¹⁹⁴ Toutefois, on va le voir, le terme d'« Europe », plusieurs fois rencontré dans les textes officiels et les pamphlets, est bien plus rare dans les *avvisi* dans lesquels l'Europe est moins considérée comme une entité que comme espace et toile de relations diplomatiques et de circulation.

ses agents et dans ses enjeux diplomatiques. L'espace dans ces périodiques s'organise autour de la capacité à localiser physiquement, politiquement et institutionnellement les agents qui la composent. Or, dans ces écrits, c'est l'incertitude concernant les motifs des déplacements et les itinéraires de Christine de Suède qui prédomine. Dans une Europe diplomatique en mouvement, qui définit les places et les identités, Christine de Suède est une figure ambivalente : elle appartient à ce mouvement général de la politique, fait partie intégrante des agents qui dessinent cette Europe en construction, tout en perturbant le système par les incertitudes structurelles de sa mobilité. Par l'aspect insaisissable de sa place, du fait de sa non-territorialisation et donc d'un usage de l'espace qui ne s'ajuste pas entièrement avec l'ordre des mobilités européennes, une transition de Christine de Suède princesse européenne à une figure dénuée de place définie ou dont la place est en redéfinition semble alors se dessiner.

Ainsi, différentes manières contextualisées de signifier la mobilité de Christine de Suède se dégagent de la confrontation de ces trois *corpus* : la reine et son itinérance servent de support dans les relations du voyage à un discours politico-religieux inscrit dans l'histoire romaine de la Contre Réforme ; elle incarne dans les pamphlets une désaffiliation à l'ordre politique et religieux européen ; tandis que des périodiques se dégagent la nécessité de pouvoir identifier et localiser les agents qui font l'Europe, ce qui se révèle être une tâche ardue concernant Christine de Suède. L'absence de place déterminée due à l'itinérance de Christine de Suède est problématique et les notions d'espace, et implicitement de territoire, sont ainsi au cœur de ces écrits. La désagrégation de la reine est mobilisée à des fins politiques et de nouvelles figures plurielles sont attribuées à Christine de Suède visant à définir une nouvelle place géographique et institutionnelle de la reine dans l'Europe de ce mi-XVII^e siècle.

II. UNE SOUVERAINE SANS ROYAUME SUR LA SCÈNE EUROPÉENNE

Malgré les difficultés d'appréhension que suscite la mobilité de la reine pour ses contemporains et la pluralité des figures qu'elle incarne, la présence d'une reine sans royaume et itinérante est amplement investie par les puissances monarchiques, en particulier lors de l'événement hautement ritualisé de l'Entrée. Sa mobilité lui assure

ainsi une grande visibilité et une présence intense sur la scène européenne pendant sa période d'itinérance.

Ce sont dans les relations des voyages de Christine de Suède que les Entrées et réceptions réservées à la reine sont les plus présentes, détenant en effet une grande importance sur la scène diplomatique européenne. Entre 1654 à 1656 (jusqu'à son séjour à Pesaro), de nombreux récits relatent ces entrées fastueuses ; en revanche, dès 1657, lors de son second voyage en France, ces réceptions sont bien moins somptueuses et perdent peu à peu de leur visibilité dans les textes. Aucune relation n'est plus publiée et les périodiques ne relatent plus ces événements¹⁹⁵. On voit donc se dégager une scansion dans les réceptions de la reine au niveau européen : de nombreuses réceptions lui sont réservées entre 1654-1656, à Bruxelles, Innsbrück, dans les villes des États Pontificaux, à Rome bien sûr, ainsi que dans les villes françaises de Marseille à Paris, puis de Paris à Pesaro en particulier à la cour de Savoie puis à Milan. Cette période faste est suivie d'un désinvestissement que l'on analysera par la suite.

1) Christine de Suède, faire-valoir de puissances européennes

a. Une reine de l'Europe ?

Les premières années de mobilité de Christine de Suède – et leur écriture – sont particulièrement marquées par le thème de l'Entrée et par les réceptions dans les différents lieux de son passage. « Toutes les puissances de l'Europe voulans à l'envi rendre à cette Reyne les honeurs Souverains qu'Elle a quittez dans ses Estats »¹⁹⁶, on retrouve dans toutes les villes de son passage les mêmes caractéristiques de réceptions qui suivent le modèle des entrées royales¹⁹⁷. Généralement accueillie à quelque distance de la Ville – en Italie aux confins des États, en Flandres, dans le Saint Empire et en France à quelques milles de la ville – elle est accompagnée en litière ou en carrosse aux

¹⁹⁵ Onze Extraordinaires de *la Gazette* relatent les entrées de Christine lors de ces voyages entre 1655 et 1656. Quelques *avvisi* également rompent avec la forme de courtes notices pour consacrer de longs récits aux entrées de Christine de Suède.

¹⁹⁶ *La Gazette*, Extraordinaire n°142, octobre 1656, *Les particularitez de la magnifique reception faite à la Reyne de Suede par leurs Altesses Royales de Savoye, dans tous les lieux de leurs Etats*.

¹⁹⁷ Sur les entrées, voir en particulier Fanny Cosandey, *op.cit.*, 2000, deuxième partie, chapitre II, « Les entrées royales » ; ainsi que *XVIIe siècle*, « Les entrées royales », 2001/3, n°212.

portes de la ville. Elle y entend les harangues, un dais lui est généralement proposé¹⁹⁸, sous lequel elle effectue alors l'entrée dans une litière, dans un carrosse aux couleurs de la ville, ou parfois montée sur un cheval blanc, saluée par les salves de canons et de la mousqueterie. La procession, suivant un parcours symbolique à travers la ville dont les rues sont tendues de tapisseries, ornées d'inscriptions faisant référence aux mythes du triomphe romain, aux reines Amazones, à Judith et à la reine de Saba¹⁹⁹, la mène à la cathédrale où est donnée une messe lors de laquelle est chanté le Te Deum. Elle est ensuite accompagnée dans les appartements préparés à son intention. S'ensuivent dîners et réceptions, concerts, ballets et, selon la durée du séjour et l'importance de la ville, des harangues des principaux pouvoirs urbains.

Les réceptions officielles font partie des cérémonies d'accueil des princes étrangers, des diplomates et des ambassadeurs. Toutefois, sur le plan rituel, en plus des symboles de la magnificence et du pouvoir : canons, carrosses à six chevaux (soigneusement dénombrés dans les relations)²⁰⁰ et tapisseries ; Christine de Suède reçoit certains honneurs particuliers réservés au souverain. Il en va ainsi du dais, un honneur réservé à la personne royale et, après sa conversion à Innsbruck, du Te Deum, rituel de reconnaissance du pouvoir monarchique et du roi²⁰¹ (seules manquent la remise des clefs qui constituent une étape importante des entrées royales). En France, le roi a d'ailleurs expressément ordonné « qu'en son passage, Elle reçoive tous les honneurs deus à sa qualité ; nous vous mandons et ordonnons de les luy rendre tels que vous pourriez faire à nous mesmes sy en personne y estions »²⁰². C'est donc de la réception d'une souveraine dont il s'agit à chaque fois, et l'entrée permet de lui reconnaître officiellement son statut et son rang de personne royale. Elle est mise en scène dans sa

¹⁹⁸ Dais qu'elle refuse lors de son entrée à Paris et qui est alors placé devant elle lors de la procession.

¹⁹⁹ Pour une analyse plus développée des liens entre Christine de Suède et les figures de la reine de Saba et Judith, voir partie III chapitre 1.

²⁰⁰ F. De Caprio rappelle à ce propos la fonction symbolique des carrosses dans les voyages des princesses à l'époque moderne, Francesca de Caprio, « Il motivo del pellegrinaggio nei testi pontifici sul viaggio di Cristina di Svezia », in Justyna Łukaszewicz, Davide Artico (a cura di), *Il viaggio come realta e come metafora*, Lask, Oficyna Wydawnicza Leksem, 2004, pp. 151-163.

²⁰¹ Sur le rôle du Te Deum de célébration d'une puissance (divine et terrestre) et de publication d'un pouvoir omniprésent inscrit dans un rapport de force entre la puissance monarchique et ecclésiastique voir Michèle Fogel, *Les Cérémonies de l'information dans la France du XVIe au milieu du XVIIIe siècle*, Paris, Fayard, 1989 ; en particulier deuxième partie « La publication des événements », chapitre 1 et 2.

²⁰² Il s'agit là d'une lettre de cachet citée par le F.U. Wrangel, *op.cit*, 1930, p. 55 qui, selon l'auteur, se trouve dans la plupart des archives communales et départementales des villes françaises traversées par Christine de Suède.

souveraineté²⁰³. En l'investissant des symboles royaux, ce n'est pas seulement comme hôte de marque qu'elle est accueillie, ni comme personnalité diplomatique, mais bien comme un personnage public qui incarne une puissance étatique. C'est donc de manière très marquée (et remarquée !) en tant que Reine que Christine de Suède est reçue dans les villes de son passage, le cérémonial de l'entrée faisant office d'affirmation et de réassertion de son statut royal.

Toutefois Christine de Suède est une reine sans royaume. Or, bien que le lien de suzeraineté qui caractérise également les entrées royales ne puisse exister envers cette souveraine étrangère, la façon dont elle est accueillie semble parfois presque faire d'elle une souveraine de la catholicité, sinon de l'Europe²⁰⁴. Ces mises en scène ne reconnaissent cependant à Christine ni pouvoir ni autorité, et c'est uniquement son statut qui est célébré. C'est alors moins un éventuel pouvoir de Christine de Suède qui est célébré, que celui du Prince qui la reçoit sur son territoire : elle devient elle-même un enjeu de pouvoir au sein des relations diplomatiques européennes.

b. Recevoir la reine sans royaume : affirmations de puissance

Christine est accueillie en souveraine lors de ses passages ; or de quelle souveraineté s'agit-il ici dans la mesure où ce n'est pas son souverain que la ville reçoit ? La ville recevant son seigneur affirme son identité dans leur relation, mais ici la relation est tripartite entre le souverain, la ville et Christine de Suède. Ce sont bien les notions de reconnaissance de la puissance monarchique et la représentation du corps royal du souverain qui sont en jeu, mais somptuosité et magnificence travaillent ici pour le compte du souverain qui accueille, afin d'asseoir sa grandeur politique par la mise en scène et le jeu de représentation²⁰⁵. Il s'agit de la part du souverain d'une action politique de représentation de sa propre puissance par l'intermédiaire de Christine de Suède.

Cette fameuse Princesse du Nord ayant toujours été l'un des plus illustres Objets de notre

²⁰³ De plus, contrairement à une reine française qui du fait de la loi salique ne peut être reçue dans le statut de souveraine, Christine de Suède est bien représentée en monarque. Sur les spécificités et les évolutions sur la période des entrées de reines françaises, voir Fanny Cosandey, *op.cit*, 2000.

²⁰⁴ Nous reviendrons à la fin de ce chapitre sur cette distinction.

²⁰⁵ Michèle Fogel, *op.cit*, 1989, p. 417. L'auteur montre le poids de la représentation en termes politiques, au XVII^e siècle, mettant en lumière son rôle de démonstration de supériorité et de domination.

Histoire, aussi bien que l'un des plus grands Estonnements de l'Europe, pourrions nous, apres avoir observé toutes ses merveilles démarches depuis qu'Elle a quitté l'homage de ses Peuples, pour recevoir ceux des autres Nations, nous ... de son arrivée chez Nous, où Elle vient couronner ses voyages par la visite de la France, c'est à dire du plus agréable Climat & du plus florissant Royaume du Monde, & comme une autre reine de Sabba voir nostre Grand Monarque.²⁰⁶

Christine de Suède a fréquemment été comparée à la Reine de Saba²⁰⁷, mais il s'agit généralement d'une comparaison du Pape avec Salomon dans le cadre du discours religieux de la conversion. Or, ici, c'est le roi de France qui devient Salomon, et l'Entrée de Christine à Paris donne lieu à un double discours sur la grandeur du royaume de France : d'une part sa grandeur et sa magnificence en font « le plus grand royaume du monde » ; d'autre part, l'analogie avec la reine de Saba et Salomon met en concurrence directe le Pape et le roi de France. Or, il s'agit précisément d'une période de tension et de concurrence importante entre la France et la Papauté et la récupération de cette comparaison pour le compte de Louis XIV détient une forte charge symbolique contre le Pape.

L'Entrée de Christine de Suède est ainsi l'occasion de réaffirmer des prises de position diplomatiques internationales. De manière générale, les réceptions de Christine de Suède semblent faire largement office de mise en concurrence des puissances entre elles :

Tout ce qu'en un si grand voyage, / Elle avoit veu sur son passage, / De plus rare, & de plus estonnant, / En Flandres & dans l'Italie, / Et quoy que maint Auteur publie, / Soit de Venise soit d'Anvers, / Des plus beaux lieux de l'Univers, / Ces lieux avec leurs avantages, / Ne luy semblent que des villages, / Et Rome qu'un vaste desert, / Où sans un guide l'on se perd.²⁰⁸

S'ensuit une longue apologie de Paris. Si la mise en concurrence entre Rome et Paris est particulièrement claire, elle se retrouve également avec d'autres villes de son passage qui sont autant d'occasions de montrer la grandeur et la puissance de la France.

Bien qu'on sceut que cette Princesse vint de lieux soupçonnez du mal contagieux, & que cela eust donné sujet à Livourne & Genes de lui refuser l'entrée chez eux, il fut resolu qu'on lui feroit connoistre que la civilité françoise n'avoit point de regles ni de bornes, & que nostre Nation sçavoit mepriser tous les perils de la mort mesme quand il s'agissoit

²⁰⁶ Eusèbe Renaudot, *La Gazette*, Paris, Bureau d'adresse, 1656, Extraordinaire n°102, « La reception faite à la reyne Christine de Sùède, dans les villes de Marseille & d'Aix en Provence », 1656. La coupure est dans le texte.

²⁰⁷ Cf. chapitre 1 partie III de cette thèse.

²⁰⁸ *La Muse de la Cour*, 16 septembre 1656, p. 27.

d'obeir au Roy & de recevoir une si grande Reyne.²⁰⁹

On mesure ainsi l'enjeu de la réception qui, bien qu'extrêmement coûteuse et nécessitant une mise en œuvre considérable, est conçue comme un outil indispensable dans les rapports de pouvoir internationaux. Certains *avvisi* témoignent ainsi des difficultés matérielles que pouvait engendrer la venue – et donc la nécessaire réception – de la reine.

Di Milano, 25 ottobre 1656

tutti questi Principali Ministri a Pavia per aggiustare anticipatente le provisioni per il ricevimento della regina di Svezia [...] con un solenne apparato di Festo, quali acciò rieschino piu pompose è stato necessario il ricorrero a questo P. Principe Trivulgio per l'impresto di tutta la sua argenteria et piu riguardevoli addobbi et supellettili presiose che si ritrovasse.²¹⁰

Ainsi, non seulement la somptuosité de la réception de cette Reine étrangère permet une mise en scène du souverain qui accueille, mais il s'agit aussi d'une mise en concurrence des puissances européennes. Ainsi, si « dans les relations entre les rois de France et les monarques étrangers, la rivalité des fastes complétait, amplifiait, la rivalité des armes »²¹¹, ces rivalités sur les dépenses ostentatoires se cristallisent sur Christine de Suède, reine sans royaume.

On semble donc voir avec Christine de Suède se déplacer l'enjeu des entrées royales du territoire étatique, à l'échelle européenne. L'itinérance de la reine déplace l'entrée royale qui « apparaît désormais comme un outil de propagande monarchique visant à imposer la puissance souveraine à l'ensemble du royaume »²¹² à un faire valoir de la puissance souveraine à l'échelle européenne. J. Barrionuevo en témoigne également lorsqu'il signifie son impatience de voir la reine venir à Madrid.

Remito a Vm. Esa relación de la entrada en Roma de la Reina de Suecia: es cosa grande, y se espera por este medio la reducción de muchas cabezas grandes y el remedio de infinitas almas. Hágalo Dios que puede. Esperase vendrá muy presto también por acá, donde se dice se preparan en Madrid grandes fiestas con que festejarla, siendo todas al parecer cortas a lo que se le ha hecho hasta ágora, que verdaderamente ha sido todo ostentativo y costoso, echando el resto por todas partes la voluntad católica y aprecio de su majestuosa grandeza²¹³.

Ainsi, l'entrée de Christine de Suède ne détient pas seulement ici un rôle de

²⁰⁹ *La Gazette*, extraordinaire n°102, « La reception faite à la reyne Christine de Sùède, dans les villes de Marseille & d'Aix en Provence », 1656.

²¹⁰ Archivio di Stato de Florence, *Miscellanea Medicea*, *avvisi*, b. 253.

²¹¹ Michèle Fogel, *op.cit.*, 1989, p. 192.

²¹² Fanny Cosandey, *op.cit.*, 2000, p. 204.

²¹³ Jerònimo Barrionuevo, *Avisos*, *op.cit.*, p. 319, Madrid y Marzo 11 de 1656.

représentation de son statut à elle, mais est une occasion de démonstration de la puissance du souverain qui ordonne la cérémonie. L'entrée royale de Christine est un faire-valoir de la puissance du souverain dans ses espaces. On mesure alors le rôle de l'information dans cette compétition ; la publication de l'entrée et la circulation du récit joue un rôle majeur dans cette mise en concurrence des puissances européennes.

2) Publier la puissance

a. L'enjeu de la publication

Plusieurs journaux évoquent l'intérêt des lecteurs pour les récits d'entrées de la reine et l'importance qui leur est accordée :

Bologna, 27 novembre 1655

Giunse hieri alle 22. hore la Maestà della Regina di Svezia in questa Città dove ancora dimorando, hò salvato l'intiero racconto della venuta, e trattenimento di S.M. Alli prossimi *avvisi*, procurando con particolare ragguaglio di sodisfare alla curiosità di quelli, che leggeranno.²¹⁴

Lors de l'arrivée de la reine à Bruxelles, dans les Pays-Bas espagnols, la *Gazette* publie le récit de l'Entrée de Christine dans un Extraordinaire qui ne manque pas de dénigrer l'ennemi et de prendre position contre lui.

Sans en examiner le motif [de la réception], qui ne peut estre, de la part des Espagnols, que l'intérêt ou le faste ordinaire de leur Nation, qui se plaist à donner, par tout de l'éclat à sa vanité, le plaisir que nous avons tousjours pris de publier les actions de cette Princesse, nous oblige à placer encor dans nos récits cette entrée.²¹⁵

Dans plusieurs journaux, un récit long et détaillé lui est souvent réservé rompant avec le style succinct des nouvelles ordinaires ; l'enjeu concurrentiel du faste de la réception et de sa circulation est parfois ouvertement affirmé et souligne l'importance de la publication de l'événement.

Paris qu'on appelle a bon droit, la Reyne des Citez a enfin receu cette Merveille des Princesses, avec une Pompe qui a effacé toute la magnificence des autres Estats où Elle esté. Mais afin que tant de beautez paroissent en leur jour, & que nous fassions part aux autres Peuples de cette Royale Reception, de mesme qu'ils nous l'on faite de ce qui s'est passé chez eux.²¹⁶

²¹⁴ ASV, *Segr. Stato, Avvisi*, b. 24.

²¹⁵ *La Gazette*, Extraordinaire n.14, 1655, p.105.

²¹⁶ *La Gazette*, Extraordinaire n.116 : « La pompeuse entrée de la Reyne de Suede... », 1656.

Dans cette introduction au récit de l'Entrée de la Reine à Paris, ce « besoin de savoir » et le rôle de la circulation de ces nouvelles est particulièrement mis en valeur. On a déjà dit l'importance de la *Gazette* dans la constitution d'une opinion politique nationale et son rôle de « voix » officielle du pouvoir ; elle est un exemple particulièrement explicite de cette démarche. Les réceptions prennent leur ampleur politique par leur publication et il s'agit pour les périodiques de véhiculer, par le biais du récit, la grandeur du Prince ; ou au contraire de taire une réception qui ne peut être digne d'intérêt après celle de Paris. Ainsi *la Muse de la Cour* par exemple, signale explicitement

La fille guerriere & sçavante / En qui la nature abondante / Forme un composé tout divin, / A fait son entrée à Turin / Avec grande magnificence : / Mais apres celle de la France / Je n'en diray rien dans les vers.²¹⁷

La publication de l'événement est donc un outil majeur qui transforme les entrées de la reine en actions politiques internationales.

Les entrées, pourtant, sont loin d'être toujours aussi réussies que ce que les textes en disent et des témoignages contradictoires offrent d'autres perspectives. Le texte qui suit par exemple offre un contre-récit de l'Entrée tant louée de Paris

La reine de Suede arriva hier 8^e sur les 6 à 7 heures, je n'ay jamais veu chose pitoyable comme l'entrée qui luy fust faite parce que tout fust fort mal ordonné. Il n'y avoit qu'une multitude d'hommes a cheval qui marchaient devant elle, les uns bien montez et les autres sur des criquets de louage et la milice bourgeoise après dans un tres grand desordre et l'on peut dire qu'il n'y a pas de comparaison a la moindre marche que le Roy fait, aussy ne m'en estonnai-je pas, parce que pour tout beau monde nous avions Mr le Mareschal de L'hospital pour la ville, et Mr de Grammon qui commandoit les bourgeois et deux ou trois de Messieurs les conseillers qui avoient des compagnies, du surplus Apoticaire, Drapiers, ou autres semblables marchands, et l'on peut dire que deux ou trois personne de cour eussent terny tout cela. Je ne compte pas veritablement Mr de Guise qui accompagnoit la Reine qui monta au bout du fauxbourg sur son beau cheval blanc, et fit son entrée en cette maniere habillée d'un juste au corps rouge, une cravate et une juppe de camelot gris garnie de quatre ou six passemens assez mediocre (fol. 112 v^o) un chapeau noir garny de plumes noires, ayant une perruque d'homme fort poudrée.²¹⁸

Ce texte contraste fortement avec les récits d'une réception parfaite publiés par la *Gazette* ou les *Muses*, et ce contraste met en lumière le rôle politique de ces écrits non

Je souligne.

²¹⁷ *La Muse de la Cour*, p. 87, 3 novembre 1656.

²¹⁸ *Mémoire touchant l'entrée de la Reine Christine de Suède à Paris, ses habits et mœurs, sa taille, et visage.*, Bibliothèque de l'Institut de France, fond Godefroy 476, Fol. 112. Je tiens à remercier Fanny Cosandey qui m'a communiqué ce document.

seulement dans le royaume, mais également sur la scène européenne.

Considérant le cérémonial – et ici les Entrées de Christine – comme permettant de « fixer des places dans un ordre politique »²¹⁹ et de définir un pouvoir royal, les réceptions de Christine de Suède et la publication de sa présence dans la ville, apparaissent finalement comme des actes de définition des pouvoirs locaux et européens. La présence de Christine de Suède dans la ville et dans les territoires permet donc, pour les pouvoirs souverains, de déplacer l’affirmation de leur puissance de l’échelle territoriale à l’échelle européenne et de déployer un système informatif visant à publier cette puissance.

b. Gravures de processions d’entrées

C’est également le rôle des gravures d’entrées (Fig. 14, 20a, 20b) de publier à la fois le faste de la réception en montrant l’importance du cortège, et d’inscrire la reine dans les lieux symboliques de la puissance locale.

Ainsi, sur la gravure de l’entrée de Christine à Rome (Fig 20a), on notera l’ampleur du cortège dont la lecture est facilitée par la légende qui précise les identités de chaque personnalité du cortège et fixe les rapports de forces entre les pouvoirs urbains. De même, la gravure représente deux lieux symboliques de la puissance romaine : le Château Saint Ange, d’où est tiré le feu d’artifice et qui est l’organe traditionnel de protection du Vatican ; il représente la force armée du Vatican. Et la *Piazza del Popolo* qui revêt un fort caractère symbolique. En effet, au lieu de monter des arcs de triomphes provisoires, Alexandre VII fait graver de manière définitive une épigraphe sur le linteau de la porte *del Popolo*, marquant ainsi la solennité de cette Entrée. Sa tournure, suffisamment ambivalente, est conçue pour rappeler sans équivoque l’entrée de Christine de Suède grâce à la date, tout en demeurant valable pour d’autres visiteurs. De plus, l’entrée de Christine de Suède réactualise le symbolisme de cette porte réalisée deux siècles auparavant pour célébrer le retour d’une relique reprise aux infidèles. Elle est l’occasion pour Alexandre VII de souligner le retour d’une hérétique dans le giron de l’Eglise Catholique dans le cadre de la Contre Réforme²²⁰.

Les gravures sont donc un moyen de publier la puissance politique du

²¹⁹ M. Fogel, *op.cit.*, 1989, p. 191.

²²⁰ Cesare d’Onofrio, *Roma val bene un’abiura : storie romane tra Cristina di Svezia, Piazza del popolo e l’Accademia d’Arcadia*, Roma, Fratelli Palombi, 1976, pp. 51, 57.

gouvernement local par le faste et les symboles urbains. Le corps royal de Christine de Suède est effacé dans la représentation picturale (on ne distingue pas aisément la reine) au profit de la représentation du corps collectif et des lieux de pouvoirs²²¹. Ces représentations sont donc le lieu d'expression de relations et d'intérêts locaux, de conflits d'autorité également au sein de l'espace urbain²²², tout en mettant en scène la ville comme un collectif cohérent. À ce titre, la gravure de l'entrée de Christine de Suède à Paris (fig. 16)²²³ est significative : elle met explicitement en scène le corps civique de la ville alors que le pouvoir monarchique est totalement évincé de la représentation.

3) Expectatives espagnoles

Du fait de ce rôle de faire-valoir de puissance politique, la présence de Christine de Suède sur cette période est attendue et espérée par les grandes puissances européennes. Le Roi de France refuse sa demande de voyager *incognito* et la fait recevoir somptueusement dans toutes les villes de son passage, tandis que l'Espagne semble avoir longtemps espéré une venue qui ne s'est jamais produite. Ainsi, on trouve dans les *Avisos* de Barrionuevo sept annonces de sa venue imminente en Espagne entre son abdication en 1654 et mars 1656²²⁴, alors qu'elle ne semble jamais avoir manifesté ce genre de projet.

Es cierto que la Reina de Suecia viene esta primavera à España, donde el Rey la desea mucho agasajar. Verá primero à Francia. Aun no está reconciliada con la Iglesia.²²⁵

Ou encore

Es cierto que viene a España para Mayo, y que posara junto a las Descalzas el tiempo que

²²¹ Concernant ces gravures d'entrées voir notamment Rose Marie San Juan, « Entrance and Departures : The Procession Prints of Queen Christina of Sweden in Rome », in Marie Louise Rodén (ed.), *op.cit.*, 1997, pp. 107-122.

²²² Rose Marie San Juan montre que selon l'imprimeur, des divergences dans les légendes offrent des lectures spécifiques des rapports de pouvoirs : selon que le maître des cérémonies est situé parmi les représentants du Pape ou issu du corps du *popolo romano*, le sens de la gravure se voit grandement modifiée. On saisit alors l'importance de ces représentations et les lieux d'affirmation d'autorités locales qu'ils incarnent.

²²³ Anonyme, *Reception de la Reyne de Suede Christine Alexandre par la Ville de Paris*, 1656, Gravure au burin – BNF, Richelieu, département des estampes.

²²⁴ 9 septembre 1654, 3 février 1655, 6 février 1655, 1^{er} janvier 1656, 2 février 1656, 4 mars 1656, 11 mars 1656.

²²⁵ J. Barrionuevo, *Avisos*, *op.cit.*, du 3 février 1655, p. 219.

aquí estuviere, y que luego pasará a la Alhambra de Granada, que desea mucho ver.²²⁶

Ainsi, le 14 juin 1656, sa non-venue en Espagne est expliquée dans les *avisos* par le fait que « la Reina de Suecia se ha disgustado con nosotros porque S.M. no le ha dado el Gobierno de Flandes »²²⁷.

Par la suite, le discours envers la reine se transforme radicalement. Le ton devient bien plus ironique et, après avoir fait l'éloge de la grandeur de la reine, Barrionuevo se fait porte parole de rumeurs fantaisistes fréquemment ponctuées de « Es mujer : no me maravillaré que sea verdad », ou encore « Es mujer. Todo puede ser ». Ce changement radical dans les attentes espagnoles est sans aucun doute lié à la rupture de la reine avec les Espagnols, à Rome, le 7 février 1656²²⁸.

En effet, la reine qui était arrivée à Rome sous la protection de l'Espagne chasse alors sa suite espagnole créant une rupture définitive de leurs relations diplomatiques. Cette rupture est justifiée dans le « Manifesto della Serenissima Regina di Svezia » publié dans un recueil de textes en 1658 sous le titre *Bizzarie Politiche, overo raccolta delle piu notabili Pratiche di Stato nella Cristianità*²²⁹. Le *Manifesto*, texte anonyme qui défend explicitement la position de Christine de Suède, est présenté comme une publication de sa voix visant à expliquer son acte par son aspiration à une totale indépendance envers toute autorité supérieure

Gionta Sua Maestà à Roma, il Signore di Lionne, Ambasciatore di Francia, havendo havuto frequente e longa audienza ; gli Spagnuoli sene dolsero seco, e gli distiero che pareva volesse egli in pregiudizio dell'amicizia promessa al Rè loro Padrone, stringere una più forte con la Francia : rispose Sua Maestà ch'ella ferebbe amicizia con chi à lei parebbe à proposito, e che non dovevano haver per strana la corrispondenza, ch'ela voleva haver con la Francia, con la quale haveva havuto lega in tutti tempi, che ciò non era fare una amicizia, ma, coltivar una antica, e che finalmente ella non era soggetta al Rè di Spagna, per secondar ciecamente i loro consigli, e conformarsi alla lor intentione.²³⁰

On mesure ici le poids de la concurrence entre les deux grandes puissances catholiques et le souci de Christine de Suède de conserver un rôle et une place émancipés de toute

²²⁶ *Ibid*, du 2 février 1656.

²²⁷ *Ibid*, p.431.

²²⁸ Le « Manifesto della Regina di Svezia » in Lorenzo di Banco, *Bizzarie Politiche, overo raccolta della piu notabile Pratiche... etc.*, 1656 s'attache à la description détaillée de cet événement. Par ailleurs, F.U. Wrangel, *op.cit*, 1930, p. 8. cite à l'appui la lettre d'un correspond anonyme de Mazarin qui fait référence à l'événement.

²²⁹ « Manifesto della Serenissima Regina di Svezia » in Lorenzo di Banco, *Bizzarie Politiche, overo raccolta delle piu notabili Pratiche di Stato nella Cristianità.*, Alla Franeghera, G. d'Archeris, 1658.

²³⁰ *Ibid.*, p. 103.

forme de sujétion envers l'une ou l'autre monarchie. Cette indépendance toutefois ne signifie pas son retrait de tout enjeu politique et la reine tente pendant toutes ces années de se faire reconnaître comme médiatrice de paix entre les deux grandes puissances, comme en témoignent plusieurs textes, tel le *Voyage d'Espagne*²³¹

On sçait de plus [...] le desir qu'elle avoit fait paroistre de se porter pour mediatrice de la Paix entre les deux Couronnes, dont elle avoit entretenu Monsieur Chanut lors qu'il fut la voir, l'assurant que les Espagnols la souhaittoient, & qu'ils la prendroient pour l'Arbitre de leurs interests, si la France vouloit faire le mesme.²³²

Pendant la première année et demie, la venue de la reine est donc vivement espérée en Espagne afin de la célébrer, de pouvoir lui rendre les honneurs et donc pour la Monarchie espagnole d'entrer dans le jeu de la réception ostentatoire sur son propre territoire et afficher à la fois ses relations avec la reine alors chargée d'enjeux politiques, et sa propre puissance. L'itinéraire de Christine de Suède a donc une valeur hautement politique et sa venue en France plutôt qu'en Espagne est analysée par les contemporains en termes de choix diplomatique significatif dans le contexte de l'opposition entre Espagne et France ainsi que dans ses relations avec le Pape. Elle ne peut traverser l'Europe sans que soient mobilisés les intérêts de sa présence en termes de représentation politique. La mise en scène de son personnage public – c'est-à-dire de reine itinérante sans royaume et sans pouvoirs – semble servir de faire-valoir à une publication européenne de puissances étatiques concurrentes.

Christine permet donc un jeu d'échelles : sa présence locale sert à publier une présence politique européenne. Ce déplacement d'échelle est étroitement lié à son état particulier de reine sans royaume et itinérante. Le fait qu'elle n'incarne plus aucune puissance ainsi que son importante mobilité en fait un « instrument » de pouvoir original à l'échelle européenne. On mesure ainsi que la mobilité de la reine en Europe entre 1654 et 1658, loin d'être anodine ou simple parenthèse entre l'abdication et l'installation à Rome, est investie par les monarchies qui s'opposent alors. Christine de Suède jouit d'une grande visibilité sur la scène européenne et détient un rôle international important. Toutefois, ce sont les figures qu'elle incarne qui sont mises en scène et mobilisées et elle peine à affirmer une posture d'autorité qui lui soit propre.

²³¹ On pensera également à la citation *supra* dans laquelle le Prince de Condé dénie à Christine une capacité à remplir ce rôle auquel elle aspire.

²³² [Antoine de Brunel], *Le Voyage d'Espagne, op.cit.*, p. 220.

III. LA FIN D'UNE FIGURE EUROPÉENNE ?

On saisit désormais combien les écrits qui circulent sur Christine de Suède en Europe ne font pas seulement « doubler » sa présence physique, mais en donnent une autre densité, d'autres significations. Il faut donc désormais saisir comment ses différentes modalités de présence, dans leur dimension physique et temporelle, participent d'une négociation des figures de la reine sans royaume et de l'Europe pendant ses années de mobilité. Dans un premier temps, on analysera comment la reine joue de sa présence pour tenter d'affirmer une posture européenne. Puis, considérant sa période d'itinérance, on étudiera la mutation qui s'opère de la période d'attentes politiques au désinvestissement dont elle fait l'objet. Enfin, on verra comment cette mobilité de la reine a contribué à tracer un espace européen.

1) Entre *incognito* et vagabondage

La présence politique de Christine de Suède pendant ses années de mobilité se décline selon plusieurs modalités, dont l'*incognito* pose les enjeux avec une certaine acuité. Le terme est ainsi défini par Furetière « qui se dit des Grands qui entrent dans une ville, qui marchent dans les rues sans pompe, sans cérémonie, sans leur train ordinaire & sans les marques de leur grandeur »²³³. Le terme est inégalement mobilisé dans les sources, ce qui témoigne d'une évolution dans la posture qu'affirme la reine dans les tout premiers temps de son abdication.

a. L'incognito comme statut

L'*incognito* au XVII^e siècle est une modalité de voyage qui se répand pour les Grands et les diplomates²³⁴ qui demeuraient *incognito* dans la ville, c'est-à-dire sans

²³³ Antoine Furetière, *Dictionnaire universel, op.cit.*, 1690. Furetière signale dans sa définition qu'il s'agit d'un « terme transporté purement de l'Italien ». Le dictionnaire de la Crusca, quant à lui, à l'entrée *incognito* donne pour toute définition « non conosciuto » sans aucune référence à l'acception diplomatique du terme.

²³⁴ Daniel Roche situe l'expansion de l'*incognito* royal et princier, en France, à la seconde moitié du XVII^e siècle et plus encore au XVIII^e siècle ; *incognito* qui a pour but d'éviter les

être reconnus dans et par leur fonction, lors de leur arrivée et en attendant l'entrée officielle. Plusieurs étapes, pendant la période de mobilité de Christine, sont signalées comme temps de voyage *incognito* : son voyage entre Hambourg et Anvers en 1654 ; le passage par le Comtat Venaissin, entre sa conversion à Innsbrück et son arrivée dans les États Ecclésiastiques, en novembre 1655 ; puis son entrée à Rome le 20 décembre 1655 et les deux jours qu'elle passe au Vatican avant son Entrée officielle le 23 décembre. Ensuite, il semble qu'elle ait souhaité voyager *incognito* lors de son voyage en France, mais le roi ayant ordonné de lui réserver les mêmes fastes qu'à sa propre personne, elle voyage finalement officiellement. Enfin, c'est à Rome en 1658 qu'elle est signalée à deux reprises *incognito* dans la ville²³⁵.

Le terme, d'origine italienne, est fréquemment mobilisé dans les récits officiels italiens et espagnols de son voyage vers Rome en 1655. On rencontre également régulièrement la notion du voyage *incognito* de Christine de Suède dans les périodiques, *avvisi* italiens et *Gazette*. En revanche, bien que certains pamphlets ironisent sur les modalités de voyage de la reine pendant les temps d'*incognito*, le terme lui-même en est absent.

Lors de ses déplacements *incognito*, il arrive que Christine de Suède voyage avec un train réduit : « La semaine dernière le Prince Palatin Adolphe frère du Roy de Suède, vint ici avec un fort beau train : & le 13 de ce mois la Reyne de Suede y arriva, *incognito*, avec huit personnes seulement. »²³⁶, ainsi que dissimulée (par la nuit et par le déguisement), comme le signale certains textes : « Llego la noche, mal llegò incognita con el disfraz de ynfinitas luminarias, que la ocultaron, hasta, que el fin, en los artificios de la poluora, la descubrieron. »²³⁷. Toutefois, il ne s'agit pas là de caractéristiques intrinsèques à l'*incognito*. En effet, d'autres périodes d'*incognito* n'empêchent ni le faste, ni la mise en scène et la reconnaissance publique de sa présence.

Alli 12 da Ferrara giunse *incognita* in questa Città la maestà della Regina Christina di Svezia incontrata e servita dall' Eminentiss. Sign, Card. Lomellino Legato *con tutti quegli*

cérémonies sans pour autant renoncer à la reconnaissance du rang. Daniel Roche, *op.cit.*, 2003, p. 675.

²³⁵ À ce propos, Daniel Roche déclare qu'« au temps des Valois ou des premiers Bourbon, il s'agissait d'occasions particulières, [d']expression d'un caractère singulier qu'on peut lire dans l'*incognito* fulgurant et embarrassant de la reine Christine de Suède ». Or, comme je le montre ici, l'*incognito* de Christine n'a, la plupart du temps, rien d'extravagant ou « d'embarrassant ». La reine ne semble être que la précurseure d'un phénomène dont Daniel Roche situe le développement pour les personnes royales au XVIII^e siècle. Daniel Roche, *Ibid.*

²³⁶ *La Gazette*, Nouvelles ordinaires n°94, de Hambourg le 15 juillet 1654.

²³⁷ D. Roman Montero de Spinosa, *Epilogo del Viaje*, *op.cit.*, p.46 (Pesaro).

*honori maggiori che si potesse sperare dalla generosità di S.E. e dalla cordialità di questa Nobiltà adoratrice di si gran Regina.*²³⁸

Même *incognito*, le canon est parfois tiré à son arrivée²³⁹ et elle est souvent reçue de manière officielle par les Grands du lieu :

ROMA, La Regina di Svezia stava ancora in quella Corte quasi incognita, benche ricevuti havesse i complimenti di tutto il Sacro Collegio ; le cui visite andavano continuando l'Ambasciator Christianissimo, e rendando etc.²⁴⁰

Son arrivée à Rome le 20 décembre est extrêmement fastueuse, le cortège qui l'accompagne ostentatoire et l'*incognito* dans les récits n'est en rien antinomique avec la magnificence déployée à l'arrivée d'un personnage tel que Christine de Suède

Giovedì mattina su le 16 hore partì la Maesta della Reina di Suetia in carrozza à sei incognita dal Palazzo Vaticano uscendo per porta Angelica fuori della Citta alla volta di Ponte Molle accompagnata da gli Eminentiss. Legati Medici, & Assia, da molti Prelati, da Signori Prencipi, Titolati e Cavalieri in habito da campagna, con gran numero di carrozze, con il medesimo ordine, co'l quale il Lunedì precedente i sudetti s'havavano parimente condotta al Vaticano.²⁴¹

Le terme ne désigne donc ni une invisibilité, ni une absence de reconnaissance, mais un statut alternatif. Comme le signale la définition de Furetière, l'*incognito* autorise les pouvoirs qui accueillent à ne pas opérer le déploiement de faste que la présence d'une personnalité telle que Christine nécessiterait, ce qui pour autant n'implique ni le secret de son passage, ni l'absence totale de toute reconnaissance. C'est cette nuance qu'exprime Pietro Sforza Pallavicino dans son récit du voyage de Christine de Suède à Rome :

I signori Veneziani o fosse rispetto di politica, o differenza di ceremonie, le diero il passo come ad incognita, mostrando sol di conoscerla nella qualità de'presenti, che il Contarino capitano, come il chiamano, di Verona, mandò in rinfrescamento di quella comitiva all'ambasciator Pimentelli, i quali e per l'abbondanza, e per l'eccellenza aveano più del reale, che del cavalleresco.²⁴²

L'auteur pointe ainsi la distinction entre le fait de reconnaître sa qualité et sa personne, et l'accueil officiel et extrêmement fastueux dû à un souverain en visiste officielle. Il

²³⁸ ASV, *Segr. Stato, Avvisi*, b. 26, Bologne 15 novembre 1656. Je souligne.

²³⁹ « La reine de Suède a passé *incognito* dans la ville de Minden, où elle fut complimentée par le Gouvernement, qui fit tirer tout le canon à sa sortie. », *La Gazette*, de Cologne le 6 août 1654, p. 849.

²⁴⁰ ASV, *Segr. Stato, Avvisi*, b. 35, Bologne, 19 juillet 1662.

²⁴¹ Bartolomeo Lupardi, *Vera e distinta relatione delle solenne cavalcata fatta in Roma nell'ingresso... di Christina regina di Svetta, li 23 dicembre 1655*, in Roma, Nicolo Angelo Tinassi, 1655, p.1.

²⁴² Sforza Pallavicino, *Della vita di Alessandro VII, op.cit.*, p. 368.

s'agit donc plutôt d'une distinction entre personne privée et personnalité publique. L'*incognito* autorise la non-publication de la présence d'un personnage public, ce qui n'empêche pas de devoir à la personne privée certaines marques d'honneur dues à son rang.

b. Les raisons de l'incognito

Pourquoi alors vouloir l'*incognito*, éviter la publication du personnage public ? En premier lieu, en termes pratiques, le coût des réceptions et les questions de temps expliquent cet usage. Lorsqu'elle s'apprête en 1656 à passer en France, la reine demande ainsi à être reçue sans aucune cérémonie afin de ne pas perdre de temps.

Monsieur mon Cousin,

Ayant résolu d'aller trouver le Roy de Suède, ie pris V.E. de faire agréer au roi de France que je passe par ses Etats, mais sans que l'on m'y face (sic) aucune ceremonie. [...] Mais comme Paris n'est pas le chemin le plus court pour arriver où je veux aller ie prie V.E. que i'évite d'y passer, et la coniere encore une fois de faire en sorte sur toutes choses si elle veut me témoigner son affection dans ce (sic) rencontre que ie sois traitée sans aucune ceremonie et que mon voyage ne soit pas retardé d'un seul iour seulement.²⁴³

Demande à laquelle le roi ne donnera pas suite : non seulement il fait organiser des réceptions fastueuses dans toutes les villes de son passage, mais il lui demande également de passer par Paris qu'elle comptait éviter ; c'est aux retombées politiques de la présence de la personne publique de Christine que le Roi de France ne souhaite pas renoncer. L'*incognito* ici ne semble donc pas possible pour le personnage public qu'elle incarne dans le contexte politique de 1656 et, bien qu'aspirant au privé, elle ne pourra se soustraire à sa présence publique.

C'est également parfois afin de laisser le temps de la préparation et de l'organisation de la cérémonie que la reine voyage *incognito* : c'est le cas notamment à Rome (ainsi qu'à Bruxelles), le temps de finaliser les préparatifs de la grande cavalcade de son entrée officielle et de définir le déroulement de la cérémonie.

Enfin, des raisons financières peuvent expliquer cet usage de la part des autorités locales lors d'un passage de Christine de Suède, le coût d'une cérémonie d'entrée étant parfois trop lourd à assumer, comme c'est le cas pour Venise :

Aloxò su M. en Dolçe, donde tenian prevenido los Señores diputados de Berona un presente

²⁴³ *Lettre de Christine de Suède à Mazarin*, AAE, lettre citée par F.U. Wrangel, *op.cit*, 1930, p. 17.

de quantos regalos pueden ymaginarse, agregando a los de aquel país los mejores, que la tierra, el mar, y el ayre, producen fuera de sus contornos, y ofuese modestia, juzgando por cortedad la abundancia, o atención de su vivaz spiritu, en tener por mejor maxima tratar como incognita a la Reyna, el presente vino dela Sereniss. Republica de Veneçia, al Excelentiss. Señor Don Antonio Pimentel : que respondió gratificando de su parte la que tubo enfer interprete, que explicase la intención aqui en se dirigia el servicio.²⁴⁴

Parallèlement à ces emplois courants, un usage plus ambivalent de l'*incognito* par la reine est identifiable, qui marque la quête par la reine d'une nouvelle posture européenne.

c. Quand l'incognito est discuté : à la recherche d'une posture européenne

Si l'historiographie a souvent considéré l'incognito de Christine de Suède comme un témoignage de son extravagance, seul l'épisode entre son départ de Suède et son arrivée à Hambourg le 13 juillet 1654 vient alimenter ce mythe²⁴⁵.

Le Roy [de Suède] luy fit preparer 7. Gros vaisseaux pour luy faire escorte, que le marechal Wrangle, conduisoit et donna ordre au Gouverneur d'Oelandt, pour tous les apprest dignes de la Majesté Royale, afin de la recevoir ; mais ayant fait semblant d'y vouloir aller, & en avoir mesme pris le chemin tout une journée, elle se resolut de faire son voyage par terre & de traverser tout le Dannemarc, ce qu'elle a fait en habit de Cavallier avec l'escharpe rouge a l'espagnole, elle entra en cette façon *incognito* dans Hambourg, s'alla placer au mepris du logis que les venerables magistrats de cette ville luy avoient doné dans la maison d'un Medicin juif, ce qui surpris merueilleusement, & le senat de qui elle ne voulust pas recevoir les honneurs qu'ils luy avoient preparez, & les Prestres, qui rongez du zele de la maison de Dieu, ne peurent se taire, & qui declamerent publiquement en chaire contre elle.²⁴⁶

Puis, lors de son départ dix jours plus tard, de nuit, travestie, accompagnée de seulement trois personnes. Elle quitte alors la ville sans saluer les autorités, rompant avec les codes de bienséance dont même un souverain en voyage *incognito* ne peut s'affranchir. Dans

²⁴⁴ D. Roman Montero de Spinosa, *Epilogo del Viaje*, *op.cit.* p. 29.

²⁴⁵ Évoquons ici le chapitre de Lucien Bély « L'éclatant incognito de Christine de Suède », *art.cit.*, 1999. L'auteur semble laisser entendre que l'incognito de Christine participe directement de l'évolution de la perception que ses contemporains en ont eue. Or, d'une part l'analyse est approximative, l'auteur énonce par exemple que « Christine entreprit de voyager, après son abdication, incognito. » (p. 444). Si elle voyage régulièrement incognito, ce n'est qu'entre Stockholm et Anvers qu'elle voyage secrètement et travestie. d'autre part, il associe directement les incertitudes que suscite Christine de Suède – qui sont bien réelles – avec l'incognito (p. 449), sans en historiciser la pratique. Certaines de ces analyses me semblent donc parfois hâtives et insuffisantes sur la question.

²⁴⁶ [Alcide Bonnecase de Saint Maurice], *Adieu des Français à la Suède*, *op.cit.*, pp. 78-79.

la *Copie d'une lettre de Bruxelles à la Haye*, l'*incognito* se transforme ainsi en vagabondage : « vous avez bien sceu de quelle façon elle vient de Suede en Allemagne, elle n'avoit pas une femme avec elle, & se faisoit donner la chemise, & quelque chose au dela par des valets de chambre »²⁴⁷. Décrivant la reine sans train et travestie, l'auteur n'utilise pas le terme d'*incognito*, mais dénonce la « Vagabonde »²⁴⁸. Il ne s'agit donc plus dans ce cas de l'*incognito* diplomatique mais de modes de déplacements qui contrastent fortement avec les modalités de voyage d'une personne de sa qualité.

Cet épisode souvent relayé dans les pamphlets sert à dénoncer l'état d'errance de la reine. Sous couvert d'*incognito*, la reine revendique à cet occasion l'abandon non seulement de sa fonction officielle, mais aussi de sa qualité et de son rang en voyageant sans femmes, sans train et de manière si autonome. Or, après ce premier voyage dans lequel elle dévoie l'usage de l'*incognito*, Christine de Suède en fait par la suite un usage tout à fait orthodoxe, usant d'une forme tout à fait légitime de mobilité qui distingue la fonction publique de la personne.

Ainsi, il semble que Christine de Suède ait tenté dans un tout premier temps de déplacer ce statut vers de nouvelles modalités susceptibles de jouer sur les frontières entre femme privée et souveraine. Elle réaffirme cependant rapidement une posture de souveraine en se déplaçant dès son séjour à Bruxelles selon les codes en vigueur. Le temps de la mobilité est pour Christine également une période lors de laquelle elle cherche à affirmer une position malléable. Alors que Christine façonne ainsi sa posture sur la scène européenne, en jouant de différentes modalités de présence, elle tend à être de moins en moins souhaitée au fil des années.

2) Vers la nécessaire redéfinition d'une posture européenne

Lorsque Christine de Suède quitte Stockholm et tout au long du voyage qui la mène à Bruxelles, Rome, Paris, puis à la cour de Savoie, dernière grande réception officielle, le faste de sa réception relève de l'exceptionnel. Attendue comme l'incarnation d'une victoire de la Contre Réforme, comme la nouvelle baptisée ou comme instrument d'affirmation de pouvoirs politiques, sa présence est espérée et soigneusement préparée par le Pape et les grandes puissances européennes qui

²⁴⁷ *Copie d'une lettre, op.cit.*, p. 44.

²⁴⁸ *Ibid*, p. 46.

l'investissent comme agent politique et diplomatique potentiel dans les rapports de force européens.

a. Une présence qui devient indésirable

La prégnance de la présence de la reine tend à s'estomper au fur et à mesure des années qui suivent l'abdication. Elle s'efface des écrits et ses entrées ne sont plus publiées comme des événements exceptionnels, tandis que certains événements tendent à réfréner les velléités des souverains à l'accueillir, voire à jeter un certain froid dans les rapports entre Christine de Suède et l'Europe.

Dès 1656, Alexandre VII est soulagé du départ de Christine de Suède qui, par son manque de piété, ses difficultés financières, et son train de vie à Rome a largement déçu les espoirs qu'il avait fondés sur la présence de cette nouvelle et prestigieuse convertie dans la capitale catholique²⁴⁹. Au même moment, sa présence n'est plus autant désirée en Espagne. La rumeur d'espoirs que nourrirait Christine de Suède concernant le trône de Naples en est une raison et l'on semble de manière générale redouter de sa part des tentatives pour s'emparer d'une couronne : Barrionuevo souligne ainsi « Dicen que la Reina de Suecia se ha disgustado con nosotros porque S.M. no le ha dado el Gobierno de Flandes »²⁵⁰. La rupture avec sa suite espagnole au profit de nouvelles relations diplomatiques avec la France, par l'intermédiaire notamment d'Hugues de Lionne et d'une correspondance avec Mazarin, explique également le changement d'attitude à son égard. La reine est désinvestie de sa grandeur et insérée dans un discours d'extravagance, voire de scandales.

Quelques mois plus tard, en octobre 1656, à Milan, son inconstance est également source d'appréhensions et vient temporiser le discours élogieux de l'entrée.

Di Milano, 25 ottobre 1656

Questi Ministri pero intimoriti che la bizzaria di questa non la spinga a voler vedere et Pavia et la Certosa est forse con [illisible] della vicina festività di S. Carlo questa Citta, hanno fatto con gran politica il sero apparentio intorno a tre miglia da Pavia sul po' dove hanno allestito un bellino Brigantino et un imbandigione solennista di rinfresco per il che è

²⁴⁹ Sforza Pallavicino, historiographe du Pape, souligne d'ailleurs cet écart entre les attentes d'Alexandre VII et les comportements de Christine de Suède qui entraînèrent certaines tensions entre les deux souverains. Pietro Sforza Pallavicino, *Della vita di Alessandro VII, op.cit.*, Chapitres XI à XV du Livre troisième dédiés à la reine.

²⁵⁰ J. Barrionuevo, *Avisos op.cit.*, de Madrid, 14 juin 1656, p. 431.

restata questa Citta impoverita d'ogni cosa.²⁵¹

Les comportements marginaux de la reine semblent donc commencer à concurrencer dans les discours la gloire de sa conversion ; en fait de modèle d'édification, sa piété se révèle peu convaincue (et convaincante), ses déboires financiers font scandale²⁵², son itinérance et les modalités de ses déplacements tendent à la discréditer sur la scène internationale.

Un an plus tard, en novembre 1657, l'affaire de l'assassinat de Monaldeschi contribue à accentuer le discrédit et vient alimenter des critiques acérées à son encontre, telle que la lettre adressée aux *Umoristi*, à Rome et qui, plusieurs fois copiée, a largement circulé sous forme manuscrite puis de pasquinade. Cet événement suscite alors une certaine réticence de la part de Louis XIV et de Mazarin à accueillir la reine à la cour. Bien qu'elle demeure malgré tout encore plus de trois mois en France, il semble que sa présence à Paris ait été autant que possible retardée n'ayant lieu que les premiers jours de mars, Mazarin et le roi ayant tenté de la retenir à Fontainebleau afin de contrer les vives réactions face à l'événement. Ainsi, tandis que la *Gazette* continue à publier les réceptions et événements de cour auxquels la reine prend part sans même évoquer l'événement, les *avvisi* italiens témoignent de cette volonté de l'éloigner de la capitale.

Milano 26 decembre 1657

Trasfiritosi come se disse , il Rè di Francia a vedere la Regina di Svetia in Fontanablò con l'havergli portate 12 M. doppie di regalo, l'haveva disposta a sospendere la di lei andata a Parigim per qualche tempo, & a passare più tosto a Bourges, e di là poscia in Provenza. Haverebbe quella Corte desiderato, che la medesima Regina si fosse ritirata dalla dichiarazione d'haver fatto ammazzare il Marchese Monaldeschi uo Cavallerisso Maggiore, mà havendo ella fatte palese le cause, che la indussero alla resolutione, il negotio s'era messo in silentio.²⁵³

Plusieurs avis, italiens comme espagnols, informent que le roi en vient finalement à soutenir financièrement la reine afin de hâter son départ

Madrid y Enero 9 de 1658

Dícese que en Tolon hay 20 navíos ingleses y se aprestan allí otros 24 para ir todos a dar calor à los mal contentos de Nápoles, que ofrecen aquel reino à la Reina de Suecia, y que se case con el hijo segundo de Francia, la cual ha ido y venido à aquella Corte para el ajuste dos veces, haciendo la última matar a puñaladas en presencia suya à un caballerizo, unos dicen por haber descubierto este trato, otros por imputarle de se que se echaba con aquel

²⁵¹ Archivio di Stato Firenze, Miscellanea Medicea, *avvisi*, b. 253.

²⁵² La question des finances de la reine fait l'objet d'une analyse développée dans le chapitre 3 de la seconde partie de cette thèse.

²⁵³ ASV, *Segr. Stato, Avvisi stampati*, b. 27.

Rey. Finalmente, al Francés no desagradó el hecho, y le dió 12.000 doblas para la vuelta de Italia.²⁵⁴

Suite à cet événement, la reine est également discréditée auprès du Pape et l'événement contribue à rendre la présence de la reine embarrassante, y compris à Rome.

Dícese estar el Pontífice muy resentido de la Reina de Suecia sobre la muerte que hizo dar en presencia suya al Conde Monaldescqui, Secretario suyo, que el Pontífice se le había dado, muy emparentado en Roma, con pretexto de difidente.²⁵⁵

À Lyon également, le désinvestissement de la reine se fait sentir lors de ses passages successifs²⁵⁶. Son premier séjour, du 14 au 23 août 1656 se fait sous le signe du faste selon les ordres donnés par le roi dans le cadre de son voyage vers Paris. Un an plus tard, le 9 août 1657, lorsque son chemin repasse par Lyon elle y attend jusqu'au 28 août l'autorisation de la Cour de pouvoir s'acheminer vers Paris. Ce second séjour au cours de l'été 1657 est déjà marqué par une certaine perte de grandeur : logée dans la résidence d'un ancien échevin, à Montchat²⁵⁷, elle est reçue sans harangues, sans réception officielle et les préparatifs sont, semble-t-il, succincts. Elle reçoit, bien sûr, visites officielles et présents comme il se doit à une personne de son rang, mais elle paraît avoir déjà largement perdu de l'aura exceptionnelle qui entourait ses déplacements l'année précédente. Enfin, Christine de Suède séjourne une troisième et dernière fois à Lyon à la fin du mois de mars 1658, avant de s'embarquer pour Rome, à Toulon. Succédant juste à l'assassinat de Monaldeschi, son dernier passage à Lyon semble avoir laissé très peu de traces, témoignant d'un désintérêt marqué pour cette hôte devenue encombrante. Lyon, qui a connu trois passages successifs de Christine entre 1656 et 1658 paraît donc en partie refléter le processus de désengagement que l'on note autour des déplacements de Christine de Suède dont la présence est, sinon évitée, de moins en moins souhaitée.

Enfin, lors de son déplacement pour la Diète de Suède en 1660, sa présence semble être, là encore, redoutée et les ministres tentent de la tenir à l'écart. On a déjà évoqué le contexte de la mort de Charles Gustave et les ministres craignent que Christine de Suède ne revendique la régence du royaume lors de la Diète. Sa présence est donc soigneusement contrôlée. D'Hambourg, un *avviso* informe le 13 octobre 1660

²⁵⁴ J. Barrionuevo, *Avisos, op.cit.*, p. 39.

²⁵⁵ *Ibid.*, 6 février 1658, p. 63.

²⁵⁶ E. Jacquemont, « Relation des séjours de Christine de Suède à Lyon », *Revue d'histoire de Lyon*, 1912, 11/2.

²⁵⁷ De plus des dégâts importants commis dans la résidence prêtée à Christine de Suède par sa cour contribua sans doute à refroidir le dernier accueil de la reine dans la ville.

que

Giunsero li Consiglieri da Stocolm alla Regina Cristina di Svezia a Copennagen, dalla quale accolti, e sentito da loro, come li Stati di quel Regno bramavano, ch'ella non s'inoltrasse più avanti fino alla fine della Dieta, ella rispondesse loro, che non per altro ella s'era partita d'Italia, che per assistervi, volendo in questa mettere in sicuro quanto li si perviene ; onde con le prime se ne sentiranno gli eventi.²⁵⁸

La nouvelle est relayée à Bologne et Gênes les 3 et 6 novembre en des termes similaires

D'Hamburgo scrivono che la regina Christina si trovasse alli 27. settembre a Copennagen, alla quale come accenano da Stocolm glierano stati inviati du Consiglieri di Stato & il Generale Lindè per significarla che li Stati del Regno di Svetia vederebbero volentieri, che ella soprasedesse il suo Viaggio verso Stocolm finche fosse terminata quella Dieta.²⁵⁹

Les garnisons sont alors renforcées lors de son arrivée afin de pallier à l'inquiétude que suscite son désir de recouvrer un trône ainsi qu'à la peur des désordres que pourrait occasioner la présence de l'ex-reine dans son propre pays.

On constate ainsi que l'impatience de sa présence tend à s'estomper pendant sa période d'itinérance et à céder la place à des réticences envers sa venue. De symbole d'une souveraineté et d'une féminité exceptionnelles et de modèle d'édification, elle devient une présence encombrante que les gouvernements tendent à vouloir écarter. L'itinérance semble alors être un temps de maturation et de « fabrique » de l'abdication et de la conversion de la reine, mais c'est également un temps crucial dans l'évolution des figures et postures culturelles, politiques et sociales de la reine à l'échelle européenne.

b. Désinvestissement de Christine de Suède et processus de l'itinérance

La perception de la reine se modifie donc. Après avoir été attendue et reçue comme souveraine, instrument politique et source d'espairs diplomatiques (paix, médiation, Contre Réforme), elle a, semble t-il, largement déçu ces attentes et, par ses impairs, est devenue de plus en plus importune. Le temps de mobilité apparaît donc comme le temps d'une désillusion, d'un désinvestissement de la reine dû à l'imbrication de plusieurs facteurs.

Tout d'abord, d'un point de vue matériel, sa présence coûte cher et explique en

²⁵⁸ ASV, *Segr. Stato, Avvisi*, b. 33, Hambourg, le 13 octobre 1660.

²⁵⁹ *Ibid*, Gênes, le 6 novembre 1660.

partie le fait qu'elle soit de moins en moins souhaitée. En effet, elle sollicite financièrement les souverain fréquemment, comme le suggère un *avviso* de 1657

Il Rè col Duca d'Angio suo fratello parti alli 22 da quella Città verso Fontanablò, per visitare la Regina di Svetia, prima che ella si movesse di là, come doveva fare, verso Parigi medesimo. Non andò il Cardinale Mazarino col Rè, perche era travagliato da soliti dolori renali, havendo anche alli 21 fatto due pietre, mà tratantosi apparecchiava il suo Palazzo per alloggiavi la medesima Regina, se ben contrattamento mediocre, tutto che ella vada creditrice di grosse somme da quella Corona.²⁶⁰

D'autre part, les conjonctures politiques évoluent au cours de la période : en 1654-1658, l'Europe est en guerre, les conflits entre la France et l'Espagne (1654-1659), les tensions entre la France et le Pontificat, ainsi que la guerre du Nord (1655-1660), dessinent une Europe aux tensions exacerbées dans laquelle elle fait figure d'électron (relativement) libre ; elle est alors un agent important pour les puissances en jeu et sa présence comme sa mobilité font partie des stratégies politiques dans cette période de conflit. À partir de 1659 au contraire, les tensions entre la France et l'Espagne sont apaisées tandis qu'en 1660 la Guerre du Nord touche également à sa fin. Sa présence est alors moins investie d'enjeux politiques et sa médiation moins nécessaire. De plus, il est possible que ses prétentions à recouvrir un trône (Flandres, Naples, Suède puis Pologne en 1668) rendent pour les grandes puissances nouvellement apaisées sa présence moins désirable. Les conjonctures politiques rendent donc obsolète le rôle dont elle a pu être investie entre 1656 et 1659 et font de son absence de royaume une potentielle source de désordre dans les relations internationales.

Enfin, une certaine lassitude se fait sans doute également sentir. Celle qui passait pour « la merveille de son sexe » et que tout le monde voulait admirer semble inspirer un certain désintérêt une fois cette curiosité assouvie, voire déçue. Le désinvestissement de sa personne semble aller de pair avec la modification de son image au cours de la période. De la nouvelle convertie et de Reine Catholique, elle devient impie – impiété souvent associée dans les pamphlets au voyage-errance – voire est parfois soupçonnée d'athéisme. Son manque d'assiduité religieuse lui est reproché et le monde catholique réalise qu'elle n'est pas le modèle de piété espéré. L'ambivalence de son statut et sa volonté de conserver une intense activité politique dérange également. Enfin ses comportements extravagants contribuent à générer l'étonnement ainsi que des

²⁶⁰ ASV, *Segr. Stato, Avvisi*, b. 27, Milano 19 dicembre 1657.

difficultés à l'appréhender et à la situer.

Sa personnalité résiste aux cadres de références auxquels elle devrait s'intégrer ; par son « errance » physique et symbolique lors de ces années, se pose la question de la place qu'elle peut et doit prendre en Europe. Alors qu'elle tente de faire reconnaître une posture de monarque légitime dotée d'une autorité souveraine après l'abdication, elle tend dès 1656 à être désinvestie par les puissances européennes. Toutefois, le phénomène de publication qui entoure la reine est trans-frontalier et fait émerger un espace commun. C'est alors un espace à mi-chemin entre Europe et Chrétienté qui se dessine.

3) Voyages à travers la Chrétienté ou voyages à travers l'Europe ?

Un dernier aspect de l'itinérance de la reine réside dans la création de l'espace qu'elle parcourt physiquement tandis que ses figures publiées y sont simultanément disséminées. L'itinérance de la reine questionne implicitement dans les textes la nature de l'espace qu'elle parcourt entre chrétienté et Europe ; c'est en tension entre ces deux termes qu'est publiée la mobilité de Christine dans les sources.

Ainsi, la notion d'Europe domine dans les pamphlets dont le terme de chrétienté est absent. Dans ces textes, l'Europe désigne l'espace commun de la connaissance : « elle à fait recherche des plus grands Hommes de l'Europe pour satisfaire à cette avidité qu'elle avoit de tout sçavoir »²⁶¹ ou encore « Dans une heure, elle disoit plus de choses rares qu'on ne fait en un semestre dans la plus fameuse université de l'Europe »²⁶². Le terme désigne également un agrégat de peuples et de nations diverses « Elle peut entretenir presque toutes les nations de l'Europe en leur propre langue »²⁶³ ; « Cette Princesse a été renommée & timpanisée les premières années de son Regne, parmi toutes les nations de l'Europe, é véritablement avec raison »²⁶⁴.

Dans les *avvisi* les termes d'Europe et de Chrétienté sont quasiment absents. Leur qualité d'écriture de l'actualité et leur vocation internationale semble minimiser les recours à toute désignation de l'espace. Ils créent un espace de circulation qui n'est

²⁶¹ [Alcide Bonnacase sieur de Saint-Maurice], *Le Génie*, *op.cit.*, p. 12.

²⁶² *Ibid*, p. 14.

²⁶³ *Ibid*, p. 15.

²⁶⁴ [Alcide Bonnacase de Saint Maurice], *Adieu des Français à la Suède*, *op.cit.*, p. 61.

jamais nommé.

Chez d'autres auteurs qui évoquent l'espace de mobilité de Christine de Suède, mais dont on n'a pas encore étudié les textes ici, l'Europe désigne avant tout une zone géographique. Ainsi pour Girolamo Brusoni, l'Europe est opposée au nouveau monde

E che abbia provocato gli scherni di tutto il mondo, che non penetrando i suoi fini e machinamenti ha osservato le sue procedure, non credo che saprebbe negarlo altri che qualche indiano che non avesse punto di notizia delle cose d'Europa e delle occorrenze della Regina.²⁶⁵

Il en va de même pour Gregorio Leti qui désigne l'Europe comme une zone géographique dans son rapport au reste du monde.

E che cosa trovi tu a dire in queste due renocie, che hanno dato materia di parlare à tutta l'Europa, & Asia. [...] ma (sia detto con riverenza) Casimiro, e Christina rinonciatono le Corone, per andare come vagabondi correndo l'Europa²⁶⁶.

La particularité de ces auteurs est de juxtaposer au sein des mêmes textes les termes d'Europe et de Chrétienté. Ainsi, pour tous deux, la Chrétienté désigne une identité commune, voire un bien commun. Brusoni invoque par exemple l'« État présent » de la Chrétienté :

Marchese : Ma fondate su la verità dello stato presente della cristianità, che chiama sovra di sé i castighi della mano di Dio con la sferza degl'infedeli, già che poco giovano quelli che immediaente dipendono dalla sua volontà : le inondazioni, gli incendi, le sterilità, la guerra civile e la peste che hanno per tanto tempo flagellato l'Europa²⁶⁷

La distinction est plus claire encore chez Gualdo Priorato qui ne mobilise que deux fois le terme d'Europe pour désigner les « Principe d'Europa »²⁶⁸ ou encore les « più magnifiche fabbriche d'Europa »²⁶⁹, alors que le terme de Chrétienté est bien plus souvent utilisé. Il fait alors référence à un bien commun ou à une entité qui partage un destin commun. On peut citer à titre d'exemple et parmi de nombreuses occurrences : « e doppo aver considerato , qual merito appresso il Cielo equal applauso presso il Mondo tutto renderebbe alla Cristianità un'azione si gloriosa »²⁷⁰ ou encore « nelle afflizioni della Cristianità poteva danneggiar assai più gli interessi de Cattolici,

²⁶⁵ Girolamo Brusoni, *La Regina scurtata*, op.cit., 1981, p. 20.

²⁶⁶ Gregorio Leti, *Le visioni politiche sopra gli interessi piu Reconditi di Tutte Principi, e Repubbliche della Christinaità. Divise in varii Sogni, e Ragionamenti tra Pasquino, e il Gobo di Rialto*, Germania, 1671, « ragionamento 6: Discorso sesto tra Pasquino, e il Gobbo, sopra gli interessi presenti dell'Europa », p. 417.

²⁶⁷ Girolamo Brusoni, *La Regina scurtata*, op.cit., 1981, p.46.

²⁶⁸ Galeazzo Gualdo Priorato, *Historia*, op.cit., p. 58.

²⁶⁹ *Ibid*, p. 95.

²⁷⁰ *Ibid*, p. 66.

ch'acquistar tra gli applausi mondani gloria, e riposo alla regina »²⁷¹.

Dans ces textes qui évoquent l'espace dans lequel s'inscrit la mobilité de Christine de Suède et qui juxtaposent les termes d'Europe et de Chrétienté, on mesure les nuances inhérentes à ces deux notions. Il semble alors que l'itinérance de Christine de Suède soit l'occasion de mettre en scène cet espace. Christine de Suède, par son itinérance ne met pas seulement en jeu l'entité commune qu'est la Chrétienté, mais en parcourant l'espace géographique de l'Europe, elle lui donne vie et corps dans les publications. Si elle s'inscrit dans un « destin commun » qu'est la Chrétienté, l'Europe en revanche est l'espace de cette itinérance. Publier Christine de Suède donne alors également lieu à la publication d'un espace. Christine de Suède par son itinérance semble mettre en lien, relier, les pièces de l'agrégat et transforme l'Europe en cadre de son itinérance. Ainsi, une Europe géographique semble émerger des textes qui publient sa mobilité.

On a montré ici les multiples figures de Christine de Suède qui s'élaborent pendant ses années de mobilités. Reine errante ou reine de la Catholicité, elle jouit dans les premiers temps de l'abdication d'une grande visibilité à l'échelle internationale sans toutefois parvenir à faire reconnaître une présence de monarque régnant. Seule son image de souveraine est finalement publiée sans que ne lui soit reconnue aucune puissance politique. Alors qu'elle tente d'affermir une posture d'autorité, elle tend, pendant cette période, à être désinvestie du poids politique que lui octroyait sa place de reine sans royaume et, lorsqu'elle se sédentarise, elle a largement perdu de son prestige. Sans autorité, sans territoire et sans visibilité, elle s'installe alors à Rome où elle met en place de nouvelles stratégies politiques.

On aura toutefois noté l'importance du phénomène de publication qui l'entoure. Ces publications participent de la création de figures multiples qui servent des intérêts politiques divergents sur la scène européenne. Enfin, c'est également l'esquisse d'un espace géographique qui devient un cadre que publient ces textes en évoquant l'itinérance de la reine. La publication de la mobilité géographique de la reine lie des entités distinctes et participe ainsi de l'élaboration d'un nouvel espace. L'association entre territoire et souveraineté émerge ainsi au cœur des publications qui mettent en scène la mobilité de Christine de Suède.

²⁷¹ *Ibid*, p. 68.

PARTIE II :

PUBLIER L'INSTABILITÉ POLITIQUE D'UNE REINE

On a vu dans la première partie la prépondérance de l'itinérance de Christine de Suède dans plusieurs textes publiés sur elle, ainsi que dans la constitution de figures singulières mobilisées à des fins politiques. On a également souligné l'importance de la mobilité dans sa trajectoire. Par sa mobilité ainsi que l'abondance d'écrits qui circule sur son compte, elle bénéficie d'une importante visibilité, sans toutefois parvenir à affirmer un pouvoir, à faire reconnaître une présence de reine régnante sur la scène européenne. C'est donc une période fondatrice qui initie le phénomène de publication et la production de figures multiples dans un espace européen qu'elle parcourt et qu'elle fait vivre par sa mobilité.

Outre cette période de mobilité géographique, la reine expérimente une grande instabilité politique tout au long de sa vie. L'abdication est un pivot majeur dans ce processus, mais d'autres évolutions ultérieures peuvent également être identifiées. Christine de Suède, on va le voir, rompt à de nombreux points de vue avec la tradition politique du XVII^e siècle jusqu'à parvenir à affirmer une posture politique tout à fait inédite après son installation à Rome, véritable « laboratoire politique »²⁷², grâce aux nouvelles modalités d'actions qu'elle y développe.

On verra ainsi dans un premier chapitre la manière dont elle modifie ses champs d'action lors de son installation à Rome afin d'affirmer une autorité qui, pour être locale, n'en sera pas moins puissante. Puis, dans un second chapitre, on étudiera la politique de représentation de Christine de Suède à travers des portraits scripturaires et iconographiques afin de saisir le langage politique en action dans ces modes de publication. Enfin, dans un troisième temps on analysera les caractéristiques de l'autorité de la reine pour montrer combien sa posture inédite suscite une forme de souveraineté novatrice.

²⁷² On emprunte la formule à M.A. Visceglia et G. Signorotto dans l'introduction de *La corte di Roma*, dans laquelle ils soulignent le rôle politique de Rome : « Roma è la corte dove si guadagna credito e autorità, dove il potere si manifesta al suo più alto livello [...] luogo dovè si sperimentano modi originali di fare politica » G. Signorotto, M.A. Visceglia, *op.cit.*, 1998, premessa.

Chapitre 3 : L'installation à Rome, devenir politique et social (1662-1689)

À partir de 1662, Christine de Suède semble donc se sédentariser à Rome et y entamer un processus de « ré-agrégation ». C'est de ce processus dont il sera question ici. Si je l'évoque comme une période « romaine » de la reine, on verra pourtant que les modalités d'action et de présence de celle-ci ne se limitent pas à la cité pontificale. Outre son dernier long voyage à Hambourg entre 1666 et 1668, dont les enjeux politiques internationaux rythment le séjour, sa présence à Rome n'est pas, on va le voir, dénuée de portée européenne. Cette « période romaine » est donc caractérisée par la pérennisation d'un séjour romain qui s'installe dans le temps, qui voit se confirmer la place de Christine de Suède, sans toutefois que celle-ci ne se limite à cette seule aire géographique.

Les modalités de présence, d'actions et de publications de la reine connaissent des mutations profondes durant cette période. Dans la démarche de cette étude, axée sur la volonté de circonscrire les différentes modalités de sa publication et leurs enjeux plutôt que d'étudier en détail une de ses activités spécifiques, on étudiera dans le présent chapitre différents « lieux » de publication de la reine : ses actions diplomatiques pendant cette période, la scène rituelle romaine et enfin l'important pôle d'action et de publication qu'est le patronage. Il ne s'agira pas tant d'en définir les termes – ce qui a souvent été amplement traité par l'historiographie – que de saisir comment s'articulent ces « lieux » en termes politiques et chronologiques, de tenir ensemble ces différents contextes d'action sans les disjoindre, afin de redessiner des modalités de présence et de puissance de la reine.

I. VERS DE NOUVELLES MODALITÉS D'ACTION POLITIQUE ?

Après sa décision de s'installer de manière pérenne à Rome – au Palazzo Riario en janvier 1663 – Christine de Suède conserve un engagement politique certain, y compris sur la scène politique internationale. Toutefois cet engagement prend des formes qui évoluent tout au long de la période et témoignent de stratégies de présences politiques

évolutives qui se traduisent par de nouvelles modalités d'actions sur l'espace public. Il est remarquable que l'implication politique de Christine de Suède pendant cette période n'ait reçu que très peu d'attention de la part de l'historiographie dont les études ont majoritairement porté sur son action culturelle. Hormis les travaux de Marie Louise Rodén concernant le rôle de Christine de Suède auprès de l'*Escadron volant* et dans une certaine mesure des travaux de Susanna Åkerman²⁷³, rares sont les recherches qui ont pris en considération le rôle politique et diplomatique de la reine sur la scène romaine et internationale.

Pourtant, Christine de Suède tente à plusieurs reprises d'affirmer une légitimité politique et diplomatique, que ce soit en 1662 lors de la crise de Candie²⁷⁴ ; lors de l'affaire des Corses et du Duc de Créqui la même année²⁷⁵ ; ou encore en se positionnant en médiatrice dans les négociations entre le Pape et Charles XI de Suède à propos de la Pologne en 1672²⁷⁶. Le rôle de Christine de Suède dans ces événements n'a reçu qu'une faible attention tant de la part de ses contemporains que des historiens. J'ai choisi ici de m'intéresser plus particulièrement à deux actions politiques de la reine qui me paraissent particulièrement pertinentes pour l'analyse parce que Christine de Suède y tient un rôle important, qu'il s'agit d'actions politiques d'une certaine envergure, et qu'elles sont particulièrement révélatrices des enjeux de la publication de Christine durant cette période. Il s'agira ainsi dans un premier temps d'étudier sa candidature à l'élection du trône de Pologne en 1668-1669, puis son rôle dans les conclaves – événements hautement politiques – auprès de la faction connue sous le nom de

²⁷³ Rodén, *op.cit.*, 2000 ; Susanna Åkerman, *op.cit.*, 1991.

²⁷⁴ En 1662, Christine de Suède, encore à Hambourg, envoie Gualdo Priorato qui est alors à son service comme « ambassadeur » auprès des états Allemands et Italiens (notamment au Duc de Savoie et au Duc de Modène) afin de solliciter des aides financières pour venir soutenir Venise contre « le Turc » dans la guerre de Candie.

²⁷⁵ En 1662 une importante crise diplomatique éclate entre Louis XIV et Alexandre VII suite à une bataille entre les Français et les gardes corses du pape dans laquelle le carrosse de la femme de l'ambassadeur est touché. Le conflit perdure pendant plusieurs mois allant jusqu'à susciter une menace de guerre de la part du roi contre le pape ; Louis XIV finit par obtenir les excuses du pape après de longues négociations mettant ainsi fin au conflit en 1664.

²⁷⁶ La menace turque est considérée comme un tel risque que le pape Clément X accepte d'entrer en contact avec un monarque protestant afin de protéger l'Europe contre une potentielle invasion ottomane. En 1672, le Pape décide donc de demander au roi de Suède Charles XI de soutenir la Pologne dans la protection de la frontière européenne orientale. La négociation directe étant considérée par les deux parties et en particulier le roi de Suède comme inenvisageable pour des questions de politique religieuse (négocier avec le Pape était considéré comme anticonstitutionnel en Suède), Christine de Suède mène à bien la négociation entre les deux souverains. La reine remplit alors un rôle hautement diplomatique en tenant cette position novatrice de médiatrice religieuse. Voir Rodén, *op.cit.*, 2000, pp. 229-231.

l'Escadron Volant (1667-1671).

1) Dernière tentative de recouvrer une couronne : l'élection de Pologne (1668-1669)

Pour la quatrième et dernière fois après son abdication – après les Flandres (1655), Naples (1656) et la Suède (1661) – Christine de Suède tente, en 1668, de recouvrer un trône en soumettant sa candidature aux élections pour la couronne de Pologne, qui se tiennent en 1669 suite à l'abdication de Jean Casimir II. Il s'agit donc là d'une ultime allégation publique et explicite de la part de Christine de Suède de son statut et de son savoir-faire de monarque. Cet événement est particulièrement intéressant à plusieurs points de vue et notamment pour la manière dont elle gère la publication de sa propre personne, ainsi que pour les enjeux politiques que revêt cette publication.

a. Christine de Suède candidate invisible

L'élection du nouveau roi de Pologne a lieu le 2 mai 1669 soit plus de six mois après l'abdication officielle de Jean Casimir II préparée depuis le mois de juillet 1668 et accomplie par la cérémonie du 17 septembre de la même année. Six mois de négociations et de « campagne » pour les candidats au trône que sont notamment le Duc de Neubourg, Électeur palatin, le Prince de Moscovie, le Prince de Condé, le Duc de Lorraine²⁷⁷ et Christine de Suède qui est alors à Hambourg depuis plus d'une année. Elle termine alors à peine ses houleuses négociations avec la couronne de Suède visant à faire valoir ses droits sur ses terres et à faire accepter par les autorités religieuses sa présence. Elle s'engage dès l'été 1668 dans une correspondance soutenue avec le Nonce Apostolique de Pologne ainsi le Pape Clément IX sur lequel elle fait pression pour qu'il soutienne sa candidature. Cette correspondance engage également des intermédiaires que sont le Père Prieur Hacki, de l'ordre de Cîteaux, que Christine prend pour messager auprès du Nonce Apostolique de Pologne et le cardinal Azzolino à Rome. Les négociations se font donc entre les trois pôles que sont Hambourg, Rome et la Pologne, et entre les trois acteurs principaux que sont la reine, le pape et le nonce apostolique.

²⁷⁷ C'est finalement le Duc de Wiesznowski qui est élu, notamment grâce à son statut de Polonais qui lui permet de rassembler les votes de la noblesse unie contre l'élection d'un prince étranger.

La première caractéristique remarquable de cette affaire réside dans le silence qui règne la concernant dans les sources, puisque presque rien ne semble avoir été dit – voire su – de ses négociations pour se faire élire au trône. Ainsi, aucune mention n’est faite de sa candidature dans les *avvisi* de Rome qui consacrent pourtant plusieurs notices à l’événement et aux différents candidats²⁷⁸ ; elle n’est jamais mentionnée à ce propos dans ces sources hautement politiques et diplomatiques, ni dans les relations d’ambassadeurs²⁷⁹. Seul Gregorio Leti, deux ans plus tard, l’évoque à propos de la Pologne dans un dialogue entre Pasquino et Gobbo di Rialto²⁸⁰ ; mais ce n’est alors que pour dresser le parallèle entre les abdications des deux souverains et aucune allusion n’est faite à sa candidature²⁸¹. La reine – pleinement investie dans cet événement politique et diplomatique européen – n’en est donc pas moins invisible dans sa publication²⁸². Or, il semble que ce silence des sources politiques concernant son implication résulte en partie d’une stratégie de sa part ; ce silence témoigne en effet de la gestion par la reine de sa propre présence sur la scène publique.

b. De la gestion de la publication

La correspondance entretenue entre Christine de Suède, le Père Hacki, le Nonce Apostolique, Azzolino et le Pape, conservée avec la correspondance de la reine à la

²⁷⁸ ASV, *Segr. Stato, Avvisi di Roma*, b. 125 (1668), b. 39 (1666-1669).

²⁷⁹ Plusieurs *Relations de la Cour de Rome*, récits d’ambassadeurs vénitiens à la cour Papale, sont en effet publiées en recueil en 1672 à Bruxelles. Dans les relations de Corrado et Grimani, respectivement ambassadeurs sous le pontificat d’Alexandre VII et de Clément IX, Christine de Suède brille par son absence. Grimani notamment, ambassadeur au moment de l’élection de Pologne, évoque la couronne de Pologne, l’escadron volant et Azzolino, ou encore les « Donne Papaline », mais absolument rien n’est dit concernant la reine de Suède. Antonio Grimani, *Li Tesori della corte romana in varie relationi fatte in pregadi d’alcuni ambasciatori veneti*, Bruxelles, 1672, 544 pp.

²⁸⁰ Gregorio Leti, *Le visioni politiche, op.cit.*, 1671, « ragionamento 6: Discorso sesto tra Pasquino, e il Gobbo, sopra gli interessi presenti dell’Europa » p. 417.

²⁸¹ Le propos n’étant pas ici de discuter l’abdication et ses modèles mais les modalités de présence de Christine de Suède dans cette affaire, je ne cite pas ici ce passage. Cette citation sera par contre analysée et discutée dans le cadre de la réflexion sur les *topoi* de l’abdication dans le dernier chapitre de la thèse auquel je me permets de renvoyer le lecteur.

²⁸² Je n’ai pour ma part rien trouvé en effet dans les sources consultées concernant la candidature de Christine de Suède au trône de Suède. Johan Arckenholtz quant à lui, qui publie une partie de la correspondance de ces négociations, souligne dans une note : « Ce morceau de l’Histoire de Christine est d’autant plus curieux, qu’on a rien découvert de relatif à cette négociation dans aucun Ecrivain de ce tems là. » J. Arckenholtz, *op.cit.*, T. III, p. 377.

Bibliothèque de la faculté de médecine de Montpellier²⁸³, constitue la source majeure qui rend compte de ces négociations. Trois grandes objections à l'élection de la reine émergent de cette correspondance : son sexe, son refus du mariage et le mauvais état de ses finances²⁸⁴. Elles sont discutées de part et d'autre, Christine s'attachant dans plusieurs lettres successives à contester leur pertinence et à faire valoir sa légitimité. Je développerai plus loin ces aspects qui, au-delà de cet événement particulier, structurent l'histoire de Christine de Suède et plus encore la définition de sa souveraineté²⁸⁵ ; je souhaite ici m'intéresser plutôt aux types d'actions que mobilise Christine de Suède dans cet événement, et plus particulièrement à la manière dont la publication est l'objet central de son attention.

La correspondance met en effet en lumière combien l'enjeu est central pour la reine. En effet, durant l'année d'échange épistolaire entre Christine et le Nonce, la discussion repose essentiellement sur l'élaboration d'une stratégie de publication de sa candidature. Dans un premier temps, Christine de Suède insiste sur la nécessité de conserver sa candidature secrète jusqu'à la cérémonie officielle d'abdication :

Il faut se donner de garde que l'Ambassadeur de France, ni les Ministres de Suède ou d'Autriche ne pénètrent rien à cette Négociation ; car la Reine ne se fie, ni aux uns ni aux autres sur ce chapitre, tous les trois ayant intérêt à l'empêcher, & elle est persuadée que quand même, contre les apparences, les uns & les autres se mettroient en devoir de l'assister, leur assistance ne pourroit que lui nuire²⁸⁶

Outre les enjeux de diplomatie internationale, on mesure déjà combien la reine se préoccupe de la temporalité de l'officialisation de sa candidature. Dans un second temps, après l'abdication officielle du roi, s'engage un échange entre le Nonce et la reine visant à définir le moment opportun pour annoncer publiquement son entrée en scène.

Cependant, je persiste toujours dans l'idée qu'on voye premièrement, s'il est possible, quel effet produira le Bref de Sa Sainteté ; ce qu'on pourra, à ce que je pense, découvrir en peu

²⁸³ Arckenholtz décrit ainsi le seul fond connu à propos de cette affaire : « les lettres et Dépeches dont on va faire usage ici sont presque toutes écrites en Italien et tirées sur les minutes qui se trouvent en original dans la Bibliothèque de S. E. Mgr le Cardinal Alexandre Albani, dans le volume qui a pour titre *Negoziati della Regina per salir al Trono di Polonia*. ». Ce dossier est de nos jours intégré à l'ensemble de la correspondance de la reine conservée à la BU de médecine de Montpellier sous la cote H258. Le fond se compose de 14 volumes parmi lesquels se trouvent les documents publiés par l'historien suédois.

²⁸⁴ Sur la question des finances de la reine et l'enjeu politique qu'elles recèlent, voir Partie III, chapitre III.

²⁸⁵ Pour le développement de l'analyse regardant la souveraineté de Christine de Suède, cf. chapitre 5 « Regina senza Regno ».

²⁸⁶ Arckenholtz, *op. cit.*, T. III, p. 341.

de jours : & si on s'aperçoit de dispositions favorables à la recommandation de Sa Sainteté, de les confirmer tout de suite par mes Lettres, autrement de les retenir²⁸⁷

Christine de Suède insiste à plusieurs reprises sur cette nécessité de faire connaître ses intentions seulement après que la position du Pape la soutenant ait été rendue publique retardant ainsi plusieurs fois sa publication. Jusqu'à ce que le pape annonce clairement ses intentions par un Bref assez tardif²⁸⁸

nous croyons mieux parvenir à ce bien, si les voix & les vœux de ceux qui composent la Diète, se réunissent en la personne de la Reine Christine Alessandra, si connue pour sa piété, par sa prudence, & par son intrépidité tout à fait mâle & héroïque.²⁸⁹

Ainsi, ce n'est qu'après avoir eue confirmation de l'aval officiel du pape que Christine semble juger le moment opportun et amorce le troisième temps de sa stratégie. Le 30 octobre 1668, elle envoie ainsi au Nonce un Mémoire destiné aux Sénateurs et à la Noblesse de Pologne, « pour être représenté à la République en tems convenables », dans lequel la Reine propose officiellement et défend sa candidature²⁹⁰.

Dans la correspondance, le cœur de la stratégie politique de Christine de Suède réside donc dans la gestion de l'information – publication ou rétention – qu'elle négocie avec le Nonce²⁹¹. Celui-ci semble par la suite tarder à suivre les instructions de la reine²⁹² qui le rappelle à l'ordre en formulant explicitement l'importance de la juste temporalité

Cependant comme Sa Sainteté a eu la bonté d'autoriser mes prétentions, & d'envoyer un bref bien pressant pour moi à la République, il me semble que vous pourriez exécuter les

²⁸⁷ Arckenholtz, *op. cit.*, T. III, p. 384 ; lettre du 25 mai 1669. Ces propos reviennent plusieurs fois dans les lettres de la reine ; voir également par exemple la lettre du 30 mars 1669.

²⁸⁸ En effet, le bref du Pape est daté du 8 septembre 1668, les négociations sont alors déjà bien entamées la correspondance entre la reine, le Père Hacki et le Nonce ayant débuté au moins deux mois auparavant. Le Pape avait jusque-là refusé de se prononcer sur un candidat en particulier : « [Le Nonce] a répondu qu'elle [Sa Sainteté] ne veut donner tort ni à l'un ni à l'autre des Princes Catholiques, pour lesquels elle se porte indifféremment. Cependant il [le Nonce] fait assurer V.M. qu'il fera tout en sa faveur, parce qu'il a reçu ordre pour cela de Sa Sainteté. », Août 1668, p. 354.

²⁸⁹ Bref de Clément IX du 8 septembre 1668, Arckenholtz, *op. cit.*, T.III, p. 367.

²⁹⁰ *Ibid.*, p. 375.

²⁹¹ Cette préoccupation concernant la gestion du temps de l'annonce officielle de sa candidature est extrêmement récurrente et les exemples en sont nombreux. La reine écrit par exemple au Nonce « Vous pourriez aussi écrire au Frere qu'il publie adroitement la Prophétie, & y ajoute comme par appendice, que le Pape me recommandera en son tems. Il fera courir cela comme de lui-même, & comme une nouvelle sans mon ordre. » en janvier 1669, ou encore le 24 novembre 1668 qu'elle est « extrêmement satisfaite de l'expédient qu'il avoit pris de faire comprendre à ceux à qui il appartenait de le savoir, qu'il y avoit encore un autre Concurrent, sans le nommer que quand il seroit tems. »

²⁹² Arckenholtz émet l'hypothèse que cette apparente réticence à rendre publique la candidature de la reine ait pour origine un contre-ordre secret du Pape au Nonce. Toutefois aucun indice ne permet de valider cette hypothèse.

ordre de Rome en ma faveur dans le tems que vous jugeriez convenable, ne doutant pas que vous ne soyer averti de ne le faire ni trop tôt ni trop tard. C'auroit été trop tôt de faire mention de moi avant l'Abdication, comme il seroit trop tard de le différer à présent jusqu'à ce qu'on ait pris des engagements pour les autres.²⁹³

On mesure donc à la lecture de cette correspondance l'importance que Christine a pu accorder au processus de publication de sa candidature et de sa temporalité. Elle en fait explicitement une stratégie politique. Par ailleurs, cet exemple montre l'écart qui existe alors entre la posture forte de Christine de Suède (sa présence sur la scène politique internationale, la conscience qu'elle a des enjeux, l'élaboration d'une stratégie de publication) et sa figure, presque invisible lors de cet événement.

c. Une stratégie politique singulière

Or, cette politique est propre à Christine de Suède puisque les autres candidats sont, pour leur part, dans une démarche de candidature tout à fait publique et officielle. Alors que l'entrée en scène de Christine de Suède se fait tardivement, de manière contrôlée et en étroite corrélation avec les actions de publication du pape, le nom des autres candidats est connu bien avant l'abdication officielle et leurs chances respectives sont ouvertement discutées²⁹⁴. La gestion de la temporalité de la publication paraît donc être un enjeu spécifique à la reine. De plus, la vigilance de la reine et son contrôle sur la publication se poursuit jusqu'après que l'élection soit terminée, puisqu'elle demande alors au Nonce de lui remettre tous ses écrits – la correspondance échangée – en les confiant « bien cachetés » au Père Hacki qui les lui remettra.

Il y a donc une spécificité de Christine de Suède dans la stratégie politique qu'elle met en œuvre liée en premier lieu – et malgré ses protestations sur la question – à la faiblesse de sa légitimité monarchique aux yeux des Polonais ; ce qui l'incite à ne s'engager qu'en étant sûre d'avoir l'aval préalable et le soutien officiel du pape²⁹⁵. Elle

²⁹³ Arckenholtz, *op. cit.*, T. III, p. 372.

²⁹⁴ Dans les *avvisi* romains notamment dans lesquels plusieurs notices informent de l'avancée des négociations et discutent les chances respectives des candidats sans toutefois évoquer Christine de Suède. ASV, *Segr. Stato, Avvisi di Roma*, b. 125 (1668).

²⁹⁵ La fragilité de la candidature de la reine repose principalement aux dires du Nonce sur son sexe, son refus du mariage, l'assassinat de Monaldeschi et sur les antécédents de la présence de la famille Wasa en Pologne. Il est intéressant de relever à cette occasion la référence à l'affaire Monaldeschi, presque dix ans après l'événement. L'acte de la reine en France informe encore l'image de la souveraine jusqu'à être mobilisé par ses opposants comme objection à son élection et objet de contestation de la valeur de la souveraine. À cette

réaffirme constamment son essence royale et sa légitimité envers la couronne de Pologne en arguant qu'elle est « la seule qui reste en vie de la Maison Royale de Suède et de Pologne » et

Qu'elle n'auroit jamais quitté la Couronne de Suède, si la Suède eût été un Royaume Catholique, ou qu'il y eût quelque apparence de la faire devenir tel : Qu'on lui feroit une injustice de lui préférer quelque Etranger, moins digne qu'elle d'occuper le Trône de ses Ancêtres : Qu'il est de l'intérêt de la République d'élire la Reine, parce que Sa Majesté n'étant ni en âge ni de volonté de se marier jamais, & par conséquent sans suite ni descendans, elle n'a rien à craindre pour sa Liberté, & qu'après la mort de la Reine elle pourroit être en état de choisir telle autre Maison qu'elle voudroit.²⁹⁶

Mais sa constante préoccupation concernant le soutien papal semble témoigner de l'absolue nécessité de cette instance de légitimation pour la reine, afin de contrer la faiblesse de son statut.

En second lieu, c'est la question de son sexe qui, étant au cœur des oppositions susceptibles de rendre sa candidature inacceptable, semble générer une telle stratégie. Dès le début des négociations, le Nonce fait savoir au Père Hacki – qui transmet les informations à la reine – que « pour les difficultés à l'égard de V.M. on n'en trouvera pas d'autre que le sexe »²⁹⁷, objection qu'elle tente à plusieurs reprises de combattre en invoquant deux exemples antérieurs de reines élues au trône de Pologne. Puis, après l'élection du Duc de Wiesznowski, elle reconnaît dans une lettre au Nonce du 29 juin 1669 :

Je puis vous dire Monsieur, que vous m'avez fait tort de croire que [les nouvelles de l'élection du Duc] m'eussent pu faire du chagrin, car j'ai prévu tout cela dès le commencement, comme vous l'aurez remarqué dans nombre de mes Lettres que je vous ai écrites dès Hambourg, & que j'ai connu que le sexe me seroit un grand obstacle : je crois autrement que ma pretention ne me seroit pas beaucoup disputée²⁹⁸.

Derrière la rhétorique présente dans une telle déclaration, l'importance de la question du sexe dans la gestion de l'événement et la conscience de cet obstacle apparaissent néanmoins. Il semble alors fort probable que la reine ait tenu compte de ce paramètre dans sa stratégie politique de discrétion et de légitimation par le Pape. Genre et légitimité royale sont donc au cœur de l'événement et définissent directement une stratégie politique qui s'appuie sur une gestion spécifique de la publication de sa

attaque, Christine de Suède objecte la légitimité de son jugement souverain tout en refusant de devoir se justifier à ce propos. Arckenholtz, *op.cit.* p. 386.

²⁹⁶ Arckenholtz, *op.cit.*, T.III, lettre du 4 juillet 1668.

²⁹⁷ *Ibid.*, p. 390.

²⁹⁸ *Ibid.*, p. 388.

présence dans l'événement. On constate alors le poids de la notion de publication dans la présence politique et diplomatique de la reine ainsi que la spécificité de son action politique. Cette spécificité affleure également à la même période, dans un tout autre contexte que sont les conclaves,.

2) Christine de Suède et l'Escadron Volant : vers une politique informelle (1667-1670)

a. L'Escadron Volant porteur d'une nouvelle action politique

Six papes se succèdent à Rome dans la seconde moitié du XVII^e siècle²⁹⁹, dont quatre entre l'abdication et la mort de Christine de Suède ; il s'agit donc d'une période de grande instabilité politique pour Rome du fait des changements de gouvernement fréquents. En effet, la monarchie élective qui entraîne à chaque mort d'un pape l'élection d'un nouveau souverain issu d'une famille différente et caractérisée par une ligne politique spécifique suscite de fréquents changements dans toute l'administration romaine, la famille du nouveau pape s'emparant des institutions et du pouvoir. Chaque changement de pape créait donc un bouleversement politique ainsi qu'une réorganisation administrative et institutionnelle. Le changement dynastique qu'impliquait chaque élection d'un nouveau souverain fragilisait ainsi le pouvoir absolu de la monarchie papale en limitant la continuité nécessaire à la pérennité du pouvoir pontifical ; comme le formule Maria Antonietta Visceglia « occorre anche chiedersi come evolva sul piano della ritualizzazione la contraddizione tra mortalità personale e perennità istituzionale alla quale era stato legato il lungo travaglio dottrinale e politico del papato medievale »³⁰⁰. La mort d'un pape était donc un événement angoissant et particulièrement important dans le système monarchique pontifical ; structuré par les deux temps fondateurs de la transmission du pouvoir qu'étaient les funérailles et le conclave lors duquel était élu le nouveau pape³⁰¹.

²⁹⁹ Alexandre VII Chigi (1655-1667), Clément IX Rospigliosi (1667-1669), Clément X Altieri (1670-1676), Innocent XI Odescalchi (1676-1689), Alexandre VIII Ottoboni (1689-1691), Innocent XII Pignatelli (1691-1700).

³⁰⁰ M.A. Visceglia, *La Città Rituale, Roma e le sue cerimonie in età moderna*, Viella, Roma, 2002, p. 82.

³⁰¹ Il s'agit seulement ici d'esquisser le contexte politique romain afin d'analyser le rôle de Christine de Suède auprès de l'Escadron Volant et non de produire une analyse approfondie

Loin de n'être qu'un phénomène ecclésiastique, le temps du conclave est un événement politique particulièrement fondateur puisqu'il détermine la politique pontificale non seulement sur la scène romaine mais également sur la scène diplomatique internationale. L'élection d'un nouveau pape est alors, et particulièrement pour la période qui nous intéresse, l'occasion d'affrontements diplomatiques entre les deux grandes monarchies catholiques que sont la France et l'Espagne ; affrontements qui s'expriment dans le regroupement des cardinaux en partis dépendant d'une puissance nationale, ces partis étant eux-mêmes divisés en factions de cardinaux réunis autour d'un candidat particulier³⁰². Or, pour la période qui nous intéresse, les enjeux sont d'autant plus importants que les rapports de force entre l'Espagne, qui a longtemps dominé la scène internationale, et la France dont l'autorité est en pleine expansion se modifient. La paix des Pyrénées, en 1659, marque ainsi un tournant dans les rapports de force entre les grandes puissances qui se traduisent sur la scène romaine lors des conclaves³⁰³.

En outre, le poids de la politique internationale lors des conclaves est accentué au XVII^e siècle par la question de l'*esclusiva*, le droit d'opposition des deux grandes monarchies catholiques envers un candidat au pontificat. Or, ce droit sur lequel se cristallisent les tensions internationales est fortement remis en question en 1655 lors de l'élection d'Alexandre VII, dans la continuité du processus de politisation des conclaves. L'élection pontificale, qui était auparavant caractérisée par la structure dynastique des partis et factions, tend en effet pendant cette période à se politiser, c'est-à-dire à privilégier une ligne politique plutôt qu'une dynastie. C'est dans ce contexte que se forme l'Escadron Volant, faction indépendante et novatrice, par le biais de laquelle Christine de Suède va jouer un rôle politique certain sur la scène romaine et internationale lors de deux conclaves successifs³⁰⁴.

du système de la monarchie papale. Pour une telle analyse et en particulier sur la question des funérailles et de la période de *sede vacante*, voir Visceglia, *ibid.*, chapitre 2 et notamment pp. 84-86.

³⁰² Gianvittorio Signorotto, « Lo Squadrone volante. I cardinali "liberi" e la politica europea nella seconda metà del XVII secolo », in G. Signorotto, M.A. Visceglia, *op.cit.*, 1998, p. 117 en particulier.

³⁰³ Signorotto analyse la complexité des (dés-)équilibres et des mutations des rapports de pouvoirs franco-espagnols en insistant sur l'importance de dépasser toute simplification analytique et de prendre en considération la complexité de la scène romaine qui met au jour la diversité des enjeux, des appartenances et des dynamiques d'évolution. Signorotto, *ibid.*, particulièrement pp. 106-116.

³⁰⁴ L'ouvrage de référence sur le rôle de Christine de Suède auprès de l'Escadron Volant et du Cardinal Azzolino ainsi que sur le rôle de l'Escadron dans le contexte politique romain

Christine de Suède rencontre pour la première fois les cardinaux de l'*Escadron Volant* et en particulier Decio Azzolino, l'un des trois chefs de file³⁰⁵ de la faction avec qui elle entretiendra toute sa vie une relation de grande intimité³⁰⁶, lors de son voyage vers Rome en 1655. L'*Escadron Volant*, né en 1655 à l'occasion du conclave lors duquel est élu Fabio Chigi sous le nom d'Alexandre VII, va jouer un rôle particulièrement important dans la politique pontificale dans les décennies qui suivent. Il se définit avant tout par sa grande – et novatrice – indépendance ; en effet, « l'originalità dello squadrone rispetto ai *partiti* romani, sono cioè relative alle scelte del gruppo rispetto allo scenario della politica europea, all'influenza delle potenze nel contesto romano »³⁰⁷ dans la mesure où le groupe se distingue par son indépendance vis-à-vis de tout parti, et en premier lieu des partis espagnol et français. Mettant l'accent sur leur liberté de mouvement et leur capacité d'action, les cardinaux de l'*Escadron* se définissent par leur prise de distance envers les influences monarchiques lors de l'élection du pape et la mise en avant d'une ligne politique propre basée sur leur indépendance³⁰⁸.

b. Christine de Suède patronne politique

L'*Escadron Volant* joue un rôle particulièrement prééminent lors des conclaves de 1655 et 1667. Toutefois, la légitimité institutionnelle que procure le rattachement à une famille dynastique fait défaut à cette faction composée de cardinaux jeunes qui se regroupent autour d'une ligne politique. C'est cette légitimité que va lui octroyer le patronage de Christine de Suède qui, en protégeant la faction par son autorité, affirme

demeure l'ouvrage de Marie Louise Rodén, *op.cit.*, 2000.

³⁰⁵ Les deux autres cardinaux chefs de file de la faction sont Pietro Ottoboni (1610-1691) et Francesco Albizzi (1593-1684).

³⁰⁶ La relation qu'ont entretenue Christine de Suède et le cardinal Azzolino a alimenté nombre de commentaires et conjectures. De la relation passionnelle que leur prête Bildt, parmi d'autres historiens, au simple constat de l'intimité du lien qui les uni de 1655 à la mort de la reine en 1689 (suivie de près par le cardinal) dont témoigne leur correspondance, il semble en tout cas que les deux personnalités aient été particulièrement proches et qu'Azzolino ait été un ami de confiance pour Christine de Suède.

³⁰⁷ Signorotto, *art. cit.*, 1998, p. 118.

³⁰⁸ Signorotto, qui analyse l'indépendance qui caractérise la faction, souligne par ailleurs que du fait de la pauvreté de la plupart de ces cardinaux, ceux-ci demeurent dans une certaine mesure assujettis aux intérêts et sont prêts à négocier avec les puissances, y compris avec les espagnols – ce qui n'a rien d'antinomique à l'époque avec leur revendication d'indépendance. Signorotto, *art.cit.*, 1998, pp. 96-97, 113.

un rôle politique d'importance. Toutefois ce rôle semble demeurer largement officieux et seul un *avviso* de l'époque témoigne de ce « patronage » de la reine auprès des cardinaux lors du conclave de 1667.

Li cardinali squadronisti tanto hanno fatto e detto e si sono agiotati con il Card. Azzolino...[...] affari discorsi e simedollati in diversi congressi tenuti tra Congiunti di sua Santità et il Card. Azzolino nella Palazzina della Regina di Svetia possa sopra il monte en quali vi è anco sempre intervenuta per Catanina, e si è fatta conoscere per Dama di molto spirito e Capace di gran'maneggi anco politici.³⁰⁹

Ainsi, si la reine tient indubitablement un rôle d'importance auprès de la faction, cet *avviso* semble faire figure d'exception en publiant le savoir-faire politique de Christine de Suède, et il convient de souligner le relatif silence concernant cette place que tient la reine aux côtés de l'Escadron.

D'autre part, son statut lui permet de jouer un rôle majeur de médiatrice et de représentation auprès des grandes puissances, et d'asseoir ainsi la force politique de la faction. Ainsi, lors du conclave de 1667 son active correspondance avec Louis XIV en faveur du candidat de l'Escadron, le Cardinal Rospigliosi, joue un rôle déterminant dans l'élection de ce dernier. La reine est à Hambourg lors du conclave, mais le choix du candidat et la préparation de son élection se sont faits bien avant la mort d'Alexandre VII, malade depuis plusieurs mois. Louis XIV et Christine de Suède travaillent alors ensemble à l'élection par l'Escadron Volant du candidat philo-français et défenseur actif des arts et des lettres qu'est Giulio Rospigliosi³¹⁰. Cette élection vaudra d'ailleurs à Christine de Suède, de la part du nouveau pape, une pension annuelle de 12000 écus (retirée en 1683 par Innocent XI) et au Cardinal Azzolino la charge de Secrétaire d'État pendant les deux années du pontificat de Clément IX. Le rôle primordial d'intermédiaire que joue la reine entre la faction des cardinaux et la France est ainsi analysé par Marie Louise Rodén en termes de diplomatie informelle :

Queen Christina would very soon step into the role of patron for the Squadrone volante. Her function can best be described as that of an unofficial ambassador. It was often she who represented the interests of the group by negotiating with the foreign diplomats in Rome on their behalf. [...] She thus served as a liaison between the faction and the crowned heads of Europe.³¹¹

³⁰⁹ ASV, *Segr. Stato, Avvisi di Roma*, b. 125, 26 maggio 1668.

³¹⁰ Pour les détails des négociations et du déroulement des élections, voir Rodén, *op.cit*, 2000, Chapitre 6.

³¹¹ Rodén, *op.cit*, 2000, p. 123.

c. *Un nouveau cadre d'actions informelles*

La Regina di Svezia coopera per la Pace frà le due Corone e benche sia opinione di molti, che non sia per ritornare a Roma, fino à tanto che non sia seguita, e ciò perche vivendo essa politicamente desidera mantenersi amica di ambe due le Parti, dove, che corando in Corte, dependendo da una, verrebbe a perdersi l'altra et infinibile gelosie di stato il pensare di poter tenere giusto l'equilibrio

è cosa facile ci proporsi, mà difficile à praticarsi.³¹²

Cet *avviso*, encore l'une des rares traces publiées du rôle politique de la reine de Suède dans ces années-là, met ici particulièrement l'accent sur le rôle de médiation de Christine de Suède entre les deux puissances, et sur la fragilité de son statut politique entre les deux couronnes. Toutefois, tout en soulignant l'enjeu politique que recèle pour la reine l'opposition entre la France et l'Espagne dans le contexte du conclave, aucune allusion n'est faite dans cet *avviso* au rôle de l'Escadron Volant qui fournit pourtant à Christine de Suède le cadre nécessaire à ses actions diplomatiques. En effet, si la reine a joué un rôle important de soutien pour la faction, l'Escadron lui a également octroyé un cadre nécessaire afin de stabiliser sa place dans les rapports politiques internationaux.

En effet, outre ce rôle de patronage et de médiation, Christine de Suède parvient par l'intermédiaire de l'Escadron à jouer un rôle diplomatique actif à certaines occasions. Il en va ainsi lors de la crise diplomatique dite « affaire des Corses » qui oppose en 1662 Alexandre VII et Louis XIV. Dans la longue crise qui s'ensuit entre les deux souverains, Christine de Suède s'implique activement auprès du pape par le biais de l'Escadron afin de faire reconnaître « l'insulte » faite au roi de France dans sa figure de monarque, et incite Alexandre VII à se soumettre aux exigences de réparation de Louis XIV. Elle se positionne alors dans ce conflit en reine, réagissant aux côtés du roi de France et se déclarant concernée par l'affaire en tant que personne royale. En usant de l'intermédiaire d'Azzolino et de l'Escadron, la crise est pour elle l'occasion d'affirmer une identité de monarque et d'exercer une influence qui, bien qu'indirecte, n'en est pas moins capitale. L'Escadron Volant apparaît ainsi comme un moyen pour Christine de Suède de conserver un rôle – même indirect et informel – dans la diplomatie internationale.

Cette affaire, qui s'inscrit dans un contexte de fragilité interne de la papauté du

³¹² ASV, *Segr. Stato, Avvisi di Roma*, b. 125, 3 marzo 1668.

fait de son organisation structurelle³¹³, affaiblit considérablement le Saint Siège sur le plan du prestige international. Dans ce contexte, les relations entre le Pape et le roi de France, bien qu'officiellement réconciliés suite aux menaces de guerre de Louis XIV, demeurent tendues. C'est dans ce cadre que Christine de Suède, avec l'Escadron, va jouer un rôle de rapprochement entre ces deux puissances en favorisant l'élection de Clément IX, le Pape le plus philo français du second XVII^e siècle³¹⁴.

Ainsi, l'Escadron Volant offre à Christine de Suède le cadre et les moyens d'une autorité politique internationale indirecte. En outre, c'est également l'indépendance indispensable à cette autorité que la reine trouve dans le patronage de la faction. L'Escadron offre à la reine l'opportunité d'une émancipation de la protection espagnole – et donc d'une forme de dépendance – sous laquelle elle quitte la Suède, se convertit et arrive à Rome. Avec sa position théoriquement neutre (en pratique très philo-français), L'Escadron lui permet de se situer sur la scène romaine et internationale dans une prise de distance envers les Espagnols dont l'influence tend à limiter son indépendance³¹⁵. Son implication auprès de l'Escadron volant est donc pour Christine avant tout une affirmation de neutralité, puis peu à peu une affiliation au clan français ; c'est-à-dire un moyen de se positionner sur la scène politique européenne. Ainsi, dès son arrivée à Rome mais plus encore à partir du conclave de 1667, l'Escadron Volant est pour Christine de Suède un outil de positionnement politique et un moyen d'action diplomatique qui pour être informel n'en est pas moins puissant.

d. Christine de Suède d'une scène à l'autre

Toutefois, après avoir tenu un rôle de premier plan, l'Escadron Volant va peu à peu se déliter et perdre de sa cohésion interne. L'élection de Clément X est une défaite

³¹³ La fragilité de la papauté à cette période tient à la grande mutabilité de la cour papale caractérisée par les flux et la discontinuité politique du fait de l'autorité élective ; à une mutation des rapports entre noblesse ecclésiastique et noblesse séculière, le cérémonial ecclésiastique tendant à exclure la noblesse séculière qui investit alors de son côté d'autres ritualités laïques (fêtes etc) ; et enfin à la remise en question du rôle du népotisme jusqu'alors garant du contrôle des institutions par la famille papale ce qui crée des tensions profonde dans la structure même du pouvoir pontifical. Voir en particulier Visceglia, *op.cit.*, 2002 ; M.A. Visceglia et C. Brice (eds.), *Cérémonial et Rituel à Rome (XVI^e-XIX^e siècle)*, Ecole Française de Rome, Rome, 1997 ; Signorotto, *art.cit.*, 1998.

³¹⁴ Signorotto, *art.cit.*, 1998, pp. 124-126.

³¹⁵ Cette prise de distance se solde en 1656 par la rupture définitive avec la couronne d'Espagne déjà évoquée dans la première partie.

pour l'Escadron ainsi que pour Christine de Suède et signe la fin de la coalition³¹⁶. La faction perd la considération qui l'entourait et devient l'objet de railleries dans des textes satiriques tel que le *colloquio delle Volpi*, dialogue entre les deux chefs de file de l'escadron que sont Azzolino et Ottoboni. Gregorio Leti, dans l'un de ses très nombreux ouvrages publiés à l'occasion des conclaves reprend la figure des deux « renards » et met en scène ce patronage politique de Christine de Suède :

Azzolini, ch'è Volpe sopra fina
 Sogna a scacchi con Cardinali giocare
 Hò il Papa in pugno, e poi viene a trovare
 Ch'havea sol per man una Regina.³¹⁷

L'auteur ironise sur la chute d'Azzolino, après sa fortune sous le pontificat de Clément IX, et Christine de Suède tient généralement à cette époque (on est alors en 1670), dans ses quelques apparitions chez Leti, ce rôle de chef informel et de protectrice de l'Escadron³¹⁸.

AZZ : Quando le cose andaranno à roverso, mi resolverò di portarmi qualche tempo alla Marca³¹⁹ e di trattenermene fin tanto che il turbine sia passato, sperando che la Regina mia Signora, me ne darà buona speranza, per sottrarmi della vergogna, e de' pericoli.

OTT : Che la Regina sia per darle licenza lo tengo per infaillibile essendo questa gran Donna accorta, e savia come è noto as ogni uno, credo che incontrarà con gusto la congiuntura di potersi disfare di sua Eminenza, la quale per dirla tra di noi alla libera, non le puol servire hoggi che d'impaccio, e disturbo, e la Maestà sua operando come fa sempre prudentemente, non deve attirarsi sopr di se l'odio che l'Eminenza vostra s'è procurato d'ogni sorte di persona, il che piacesse à Dio che non fusse ; ma trattandosi la cosa chiara, e indubitata, non bisogna dissimulare il male, e applicare a'rimedii.³²⁰

C'est une influence officieuse – mais néanmoins importante – qui est donc évoquée, sans que ne lui soit donnée une grande visibilité. Cette faible visibilité est de plus presque exclusivement cantonnée aux textes de Leti. En effet, absente des *avvisi* – plus

³¹⁶ Sur le rôle de Christine de Suède dans ce conclave voir notamment Carl de Bildt, *Christine de Suède et le conclave de Clément X (1669-1670)*, Plon Nourrit et Cie, 1906.

³¹⁷ Gregorio Leti, *L'Ambasciata di Romolo a Romani*, Bruxelles, 1670, « sogni fatti in Conclave da Cardinali », pp. 273, 274.

³¹⁸ Dans les textes politico-satiriques de Gregorio Leti, qui prennent généralement la forme de *pasquinate*, si la reine est quelques rares fois évoquée et mise en scène pour son athéisme et son impiété supposés, elle figure plus souvent comme protectrice d'Azzolino et de l'Escadron Volant. D'autre part, sa présence est en fait relativement marginale comparée à celle d'autres femmes telle Donna Olimpia et n'incarne pas – contrairement aux autres femmes invitées dans l'ouvrage – la licence morale.

³¹⁹ Decio Azzolino est originaire de la Marche.

³²⁰ G. Leti, *L'Ambasciata... op.cit.*, « Discorso terzo fatto tra li Signori Cardinali Ottobuono, e Azzolini la sera delli 12 decembre 1669 », p 412-413.

« officiels » – à l’exception des deux notices citées précédemment (bien peu sur l’ensemble des notices touchant au conclave), elle semble l’être totalement des *pasquinate*, satires politiques moquant les cardinaux et les relations de pouvoir entre les différentes factions³²¹. Seul un autre discours politique de Pasquino, déjà cité, évoque dans des termes similaires le rôle politique de Christine de Suède.

Notons alors que c’est seulement au moment de la chute de l’Escadron qu’est publié ce rôle : c’est-à-dire dans un contexte satirique lié au déclin de l’influence du groupe. Christine de Suède est donc remarquablement absente, une fois encore, de la visibilité politique publique et si son rôle auprès, et par l’intermédiaire, de l’Escadron Volant est indéniable, il importe d’ajouter à l’analyse sa paradoxale absence de visibilité sur la scène diplomatique officielle et publique. Ce clivage entre son action politique et sa relative absence de la publication invite donc à nuancer et complexifier le discours concernant le rôle politique de la reine. S’il est incontestable que Christine de Suède joue un rôle majeur lors des conclaves auprès de l’Escadron Volant, pour autant, ce rôle n’est ni public, ni visible. Le fait que son rôle ne détienne pas de visibilité scripturaire, ne signifie d’ailleurs pas l’absence de toute visibilité, mais plutôt sa non-reconnaissance et non-publication sur une scène spécifiquement politique. Ainsi, l’on constate que si la reine ne renonce pas à son influence politique, celle-ci semble être publiée dans d’autres « lieux ». La scène rituelle est l’un de ceux-ci ; c’est une modalité non scripturaire mais hautement politique pour elle de se publier sur la scène romaine.

³²¹ La recherche en archive sur les *pasquinate* a fait surgir plusieurs aspects importants. En premier lieu, l’historiographie sur Christine de Suède a tendance à relayer l’idée d’une production abondante de satires romaines concernant la reine ; ces études – qui ne citent jamais leurs sources – republiant le même et unique texte à chaque fois. J’ai pour ma part constaté à l’inverse une étonnante absence de Christine de Suède de ces sources et les seuls textes dans lesquels elle apparaît occasionnellement sont les recueils de Gregorio Leti. En second lieu, la recherche a fait apparaître deux types de textes mettant en scène Pasquino : les courtes satires portant majoritairement sur les cardinaux d’une part et de longs discours politiques (plusieurs centaines de pages parfois) mettant en scène Pasquino et ses alter ego que sont Marforio ou Gobbo di Rialto. Ces textes portent généralement sur l’échelle européenne. Enfin, dans les satires proprement dites la reine est presque totalement absente alors que d’autres femmes, telle Donna Olimpia par exemple, semblent avoir occasionnellement fait l’objet des pamphlets.

3) Le rituel comme arme politique

Roma, 8 xbre 1668

Alcuni suditi vanno gracchiando che gl'honori che si fanno alla Regina di Svezia superino quelli che si farebbero ad un'Imperatore pure non è il vero, che sebene n. fù dato a sua maesta il scabbello con l'Appoggio, che già ci fè fare Aless.ro 7°, mà fu fatta sedere in una sedia fatta fare iposta divelluto Cremesino que sta però liscia senza Chiodat.ra e senza francie e con i Bracci di legno e più bassa. Vanno anco li suddetti humori malenconici biasmando la restitutione della visita, che Sua Santità hà fatto a S. Maestà come cerimonia di troppa submissione ma in rifletto l'Ignorantoni al merito di Sua Maesta ne tampoco qualmente il vicario.³²²

Dans cet *avviso* est discutée la question majeure de l'établissement des codes rituels qui doivent être appliqués à Christine de Suède. Objet de nombreux débats pendant toute la durée de sa présence à Rome, le rituel catalyse nombre des questions que soulève la reine quant à la place qu'elle doit prendre à Rome et à l'institutionnalisation d'un rôle qui ne connaît pas de précédents. Ainsi, si les *avvisi* sont bien peu loquaces concernant les actions politiques officielles de la reine, la question de sa représentation rituelle – tout aussi politique bien qu'elle se situe sur un autre terrain – est pour sa part bien présente.

a. La scène rituelle romaine

À la mort de Christine de Suède en 1689, ce sont des funérailles de souverain qui sont organisées, très proches des cérémonies funéraires dévolues aux souverains pontifes, qui mettent l'accent sur la souveraineté de la reine au détriment de quelconques spécificités féminines. Ces funérailles exemplaires le sont d'autant plus qu'elles seront dans les décennies suivantes reprises comme modèles pour les funérailles de reines en exil à Rome³²³. Il n'y a en fait rien d'étonnant à cela dans la

³²² ASV, *Segr. Stato, Avvisi di Roma*, b. 125.

³²³ M. Boiteux, « Funérailles féminines dans la Rome baroque », in B. Dompnier (dir.), *Les Cérémonies extraordinaires du catholicisme baroque*, Presses Universitaires Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 2009, pp. 389-421. L'auteure montre que les funérailles de la reine sont d'une ampleur tout à fait exceptionnelle et mettent en avant la souveraineté de Christine de Suède par l'apparat et la présence prépondérante de la couronne royale. De plus, certains

mesure où le statut royal de Christine de Suède, son rang de reine, est non seulement reconnu, mais n'est même jamais remis en question. Toutefois, si cette essence royale de la reine est acquise, la teneur de sa présence, de son rôle et de son autorité à Rome n'est en revanche ni fixée, ni définitive et va faire l'enjeu de longues négociations.

Lors de son installation définitive à Rome à son retour de Suède en 1662, son statut et sa place appellent à être précisément définis, en particulier par rapport au rituel romain qui ne connaît pas de précédent au cas de Christine de Suède. Toujours officiellement porteuse du titre de reine³²⁴, les marques de reconnaissance qui lui sont dues ne sont pas fixées et vont être négociées par la mise en scène rituelle et cérémonielle jusqu'à sa mort, définissant les modalités du pouvoir, de la présence et de la place que la reine peut prendre sur la scène romaine.

Les travaux de Maria Antonietta Visceglia, qui a analysé en profondeur les enjeux du cérémonial à Rome et les débats historiographiques qui ont alimenté ce champ de recherche³²⁵, mettent en évidence le rôle performatif du cérémonial dans la négociation des rapports de pouvoir et des hiérarchies sur la scène romaine et européenne. De plus, elle montre la spécificité et l'ambiguïté de la souveraineté papale dans son rapport aux autres monarques du fait de la duplicité de sa souveraineté à la fois temporelle et spirituelle, de son caractère universaliste contré par la restriction de son pouvoir temporel limité à un état relativement petit, et de l'intrication entre sacralité politique et religieuse dans la souveraineté politique³²⁶. L'historienne souligne en outre le processus d'évolution des rapports de pouvoir entre les groupes qui forment la cour romaine, entre noblesse séculière et membres du clergé notamment, que l'étude du cérémonial met en lumière. En effet, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, le cérémonial ecclésiastique tend de plus en plus à marginaliser les nobles et les ambassadeurs qui cherchent alors à raffermir leur présence et leur pouvoir dans d'opulentes

rituels réservés au Pape lui sont administrés : seuls ses pieds et ses mains gantées sont visibles, les médailles de la défunte sont jetées dans une caisse en cyprès et le corps est protégé par un triple cercueil. Enfin, le modèle est repris par la suite pour les funérailles de Maria Clementina Sobieski Stuart et devient selon l'auteure un « un archétype qui sera repris pour d'autres souveraines et souverains morts à Rome jusqu'au XIX^e siècle comme en témoignent les funérailles pour la mère d'Espagne Maria Luisa de Bourbon en 1819. ».

³²⁴ Rappelons que lors de l'abdication, la reine négocie la conservation de son titre de reine ainsi que la conservation d'une autorité sur quelques provinces dont les rentes sont censées lui permettre de subvenir financièrement à ses besoins.

³²⁵ Je me permets donc de renvoyer pour un bilan historiographique de fond à M. A. Visceglia, *op.cit.*, 2002, chapitre I et à l'introduction de M.A. Visceglia et C. Brice (eds.), *op.cit.*, 1997.

³²⁶ Visceglia, *op.cit.*, 2002, p. 29 puis Chapitre 2.

représentations de leurs entrées, le luxe des fêtes mondaines et des cérémonies³²⁷.

La présence de Christine de Suède sur cette scène rituelle s'inscrit donc dans ce triple contexte romain, lieu d'une souveraineté papale ambivalente ; lieu de négociations de hiérarchie et de rapports de pouvoirs à l'échelle internationale³²⁸ ; et lieu d'affirmation de puissance par la noblesse séculière par l'intermédiaire du cérémonial urbain.

b. De l'art de mobiliser le rituel à bon escient

Camilla Eleonora Kandare, dans une thèse soutenue en 2009 en histoire et théorie de la danse intitulée *Figuring a Queen : Christina of Sweden and the embodiment of sovereignty*, propose une étude poussée et pertinente des processus de représentation et de mise en scène cérémonielle de Christine de Suède à Rome, dont les hypothèses sont étroitement liées à celles qui structurent le présent travail. Problématisant la souveraineté de Christine de Suède à partir du point d'observation spécifique que sont les théories de la mise en scène et les courants d'études sur la performativité³²⁹, l'auteure s'attache pour sa part à la mise en scène par Christine de Suède de son propre corps et à la façon dont la reine incarne au sens propre sa fonction publique sur la scène romaine en soulignant le potentiel créatif du corps, sa capacité à générer du statut. Elle met ainsi au jour la manière dont Christine de Suède, lors de ses années romaines, négocie un statut de souveraine spécifique. Ainsi, l'auteure suggère que « instead of seeing Christina as being obsessively particular about a social position already hers, we see her in the process of creating that position »³³⁰. Le corps de la reine est donc

³²⁷ *ibid*, p. 101.

³²⁸ *Ibid*, p. 125.

³²⁹ L'auteure se positionne en léger décalage par rapport à l'école cérémonialiste américaine, aux études qui considèrent le théâtre comme art et métaphore dans l'histoire ainsi qu'au concept de performance et de performativité. Suite aux travaux qui ont analysé la performativité comme un espace et un moyen de création d'identité, notamment de genre, elle s'inscrit pour sa part dans une démarche de problématisation de la notion de mouvement. Ainsi, plutôt que le concept de performance, elle privilégie celui de chorégraphie qui réintègre l'acteur dans le processus d'élaboration. Elle formule également cette démarche dans la distinction entre « Figure » et « Figuring » qui exprime la volonté d'étudier le processus d'élaboration par le corps et de considérer le corps performant plutôt que performatif. Camilla Eleonora Kandare, *Figuring a Queen : Queen Christina of Sweden and the Embodiment of Sovereignty*, Thesis (Ph. D.), University of California, Riverside, 2009, chapitre 4, pp. 87-100.

³³⁰ *Ibid.*, p. 5.

considéré comme matrice et « lieu » d'élaboration d'un statut et de négociation d'une souveraineté. La notion de visibilité est également au cœur de l'analyse puisque l'auteure définit la présence de Christine de Suède et son incarnation de la souveraineté lors de ses années de présence à Rome comme un accroissement d'indépendance et de visibilité sur la scène romaine³³¹. Tout en relevant la pertinence de l'enjeu que représente la notion de visibilité (liée à la question de la publication) et en partageant la volonté de considérer la manière dont Christine de Suède négocie sa présence à Rome, l'hypothèse d'un changement de teneur de cette souveraineté, d'un déplacement de sphères de représentation et de visibilité, plutôt qu'une analyse en termes de déclin ou d'accroissement, se dégage de la présente étude.

En s'appuyant sur plusieurs événements et cérémonies auxquels prend part Christine de Suède à Rome, et en prenant pour présupposé de départ que, du fait de son absence de royaume il était tout particulièrement important pour elle, afin d'être reconnue comme reine, de trouver des moyens d'exposer sa position royale, Kandare met en évidence le rôle de la mise en scène du corps dans la négociation d'un statut. Si l'étude souffre parfois d'une certaine absence d'articulation chronologique et d'une juxtaposition d'exemples hétéroclites induisant une dispersion de l'analyse, l'auteure fait malgré tout émerger la labilité du statut de la reine et sa constante re-négociation pendant les années de sa présence à Rome qui aboutit à l'affirmation de son indépendance durant cette période.

La visibilité dans l'espace urbain

Roma, 12 maggio 1668 – Di Amb^o 14 detto

La maestà della Regina Christina Alessandra di Svetia si lascia hora vedere in Carrozza per questa città con bello accompagnamento.³³²

Ce type de notice est fréquent dans les *avvisi* parus pendant les années de résidence de Christine de Suède à Rome ; courtes publications d'une présence visuelle de la reine

³³¹ De plus, Camilla Eleonora Kandare se positionne dans une prise de distance similaire vis-à-vis de l'historiographie concernant les années romaines de Christine de Suède qui tend à considérer les années romaines de la reine dans une perspective de déclin et de perte de pouvoir. L'auteure pour sa part propose plutôt une analyse en termes de gains de visibilité et montre que la reine asseoit une présence sur la scène romaine qui témoigne de la négociation d'une place et de la négociation « of the meaning of that title in Rome rather than the recognition of that title ». Camilla Eleonora Kandare, *Ibid.*, conclusion.

³³² ASV, *Segr. Stato, Avvisi di Roma*, b. 125.

dans l'espace urbain consciencieusement rapportée dans les feuillets d'information. Un aspect majeur de la publication rituelle et cérémonielle de Christine de Suède s'appuie en effet sur la gestion de l'espace urbain, notamment par l'exposition du corps souverain dans l'espace public collectif de Rome. Les déplacements dans la ville sont ainsi le lieu de l'affirmation ostentatoire d'un statut et d'une place au sein de la capitale, et la publication par les *avvisi* double par écrit l'exposition physique.

Di Roma, li 21 Settembre 1675

Domenica mattina la m.stà della Regina di Svetia fù a riverire il sommo Pontefice, e poscia a visitar le dette Chiese.³³³

Dans cet exemple de 1675, année du jubilé, la visibilité dans l'espace urbain est annoncée et prend la forme spécifique de déplacements rituels que sont la visite au Pape et celle des quatre églises. La visite rituelle des quatre Basiliques (Saint Pierre, Saint Paul hors les Murs, Saint Jean de Latran et Santa Maria Maggiore) participe en effet activement de cette mise en scène. Outre la démonstration de piété exemplaire, a fortiori dans le cadre du jubilé de 1675, le parcours hautement ritualisé dessine un itinéraire à travers la ville qui favorise l'exposition de la reine et sa visibilité dans un large espace. Les événements de piété de l'année sainte sont donc pour Christine de Suède autant d'occasions de se montrer et d'exposer sa présence royale.

Di Roma li 13 aprile 1675

La sera de detto giorno [le lendemain du dernier jour de Carême] la maestà della Regina di Svetia si trasferì nell'Hospedale dalla Ssma Trinità ove lavò li Piedi a 12 Pellegrine dandogli una medaglia d'oro di un doppione per ciascuna, et à tutte l'altre un Testone di Elemosina, servendole a Tavola. [...] La detta processione stettero a verderla la detta maestà della Regina dal suo Casino nel Corso, e le due duchesse di Modena, Principesse e Dame da altri luoghi et il Detto Signore D. Benedetto portava il bastone et Imagine della Virgine in petto tutto tempestato di gioie.³³⁴

À l'occasion du jubilé de 1675, cinq notices réparties sur l'année sont ainsi dédiées dans les *avvisi*³³⁵ aux déplacements de piété de la reine, soulignant l'importance de cet exposition et leur rôle de relais scripturaire.

³³³ *Ibid.*, b. 118, fol. 273.

³³⁴ *Ibid.*, b. 118 (1675), fol. 114.

³³⁵ Par exemple également « Di Roma, li 9 Marzo 1675. [...] E fu visitata la detta Chiesa [Santa Maria ad Martire] (ricamente apparata) dalla maestà della Regina di Svetia, e da S.ti Cardinali, sendo state le dette Relique espose sul medesimo Altaro del Popolo p.ma di nipote sotto di essa. » ou encore « Roma li 21 Xbre 1675. [...] E il giorno visitata la Basilica di S. Pietro principirono con gran Corteggio di Prelati e Nobiltà dall' E.mo Barberino Decano e dalla Maestà della Regina di Svetia le visite del sacro Collegio. », ASV, *Segr. Stato, Avvisi di Roma*, b. 118 (1675), fol. 74 et 362.

Roma, 6 Gennaro 1685 (1)

Il giorno di capo d'anno la Regina di Svezia fù a visitare la Chiesa del Giesù dopo di che fece una passeggiata per il corso precedita da otto Carrozze, con il seguito di molte altre e un numeroso accompagnamento di gente à piedi.³³⁶

Dans cet *avviso*, l'insistance est placée sur l'importance de la suite de la reine et le nombre de carrosses – marqueurs de statut. Outre les déplacements liés aux rituels religieux et au jubilé, les sorties urbaines de la reine – notamment lors des visites faites au Pape ou aux Grands – participent également de cette exposition rituelle de la royauté et sont fréquemment signalées dans les *avvisi* qui témoignent alors de l'importance visuelle et symbolique de cet usage de l'espace urbain.

La multiplication des sorties et de l'exposition de Christine de Suède à partir des années 1670 et plus encore dans la décennie 1680³³⁷ relève donc d'une véritable politique de visibilité de la part de la reine. L'exposition de sa présence physique dans l'espace urbain est donc un premier lieu de mobilisation du rituel pour créer et affirmer un statut. Toutefois, le rituel peut également être mobilisé par la reine pour porter un discours plus complexe sur sa propre place dans la ville et dans sa hiérarchie sociale.

Reine ou femme : le « choix » d'un statut

Roma, 25 aprile 1665

Domenica mattina nella Basilica di S. Pietro si fece la funzione di santificare il B. Fraceses de Sales, alla quale non v'intreva la Regina di Svetia, nonostante che in quella Chiesa vi fosse stato eretto palco à posta per S. Mtà [...] per che detto Palco non era distracco da gl'altri come ella desiderava.³³⁸

En 1665, selon les *avvisi*, Christine de Suède ne semble pas s'être rendue à la cérémonie de canonisation de François de Sales à la Basilique Saint Pierre. Cette absence lors d'un événement public et religieux d'une telle importance est notée et relayée, et l'*avviso* semble suggérer que la raison de cette absence réside dans un mécontentement de la reine à l'endroit de sa loge. Kandare, qui propose une analyse de l'événement, suggère comme explication de cette non-venue le fait que la loge de la reine était située avec celles des femmes de haut rang et, bien que plus richement décorée afin de souligner son rang royal, était également munie d'un rideau afin de permettre à la reine de voir

³³⁶ ASV, *Segr. Stato, Avvisi di Roma*, b. 48 (1685).

³³⁷ Cette évolution chronologique de la visibilité de Christine de Suède ressort clairement de l'étude de Kandare.

³³⁸ ASV, *Segr. Stato, Avvisi di Roma*, b. 38 (1665), fol. 196.

sans être vue. Dans cet exemple, la notion de visibilité est centrale et la tension entre le corps féminin caché et le corps royal qui se doit d'être d'exposé et visible est au cœur de l'analyse. En effet, la mise en scène cérémonielle tend ici à exposer la femme (qui voit sans être vue) au détriment de la reine (qui nécessite d'être exposée et vue, voire mise à l'écart plutôt que située parmi les autres femmes). Le refus de la reine de participer à l'événement résulte de la mise en place d'un protocole de femme et non de monarque à son encontre. On constate ainsi l'importance du cérémonial dans la définition du rôle et de l'identité de Christine de Suède. Dans cet exemple, en refusant de se joindre à la cérémonie, Christine de Suède s'affirme en reine sur la scène romaine plutôt qu'en femme.

On mesure alors l'enjeu politique qui réside dans la notion de publication – y compris dans la publication physique d'une (non-)présence – ainsi que l'attention que Christine de Suède a pu porter à ces enjeux. De plus, les *avvisi* constituent le relais politique et social de ces événements en « doublant » cette publication et en octroyant à l'événement une nouvelle temporalité (celle de l'écrit) et visibilité (celle de la circulation écrite, autrement plus grande). Enfin, ses figures publiées à Rome ne sont que le reflet et les relais d'une posture forte qu'elle parvient à affirmer et faire reconnaître sur la scène locale romaine. Ici, postures et figures viennent alimenter une même fonction d'autorité activement contrôlée par la reine.

La reine et le Pape : enjeux cérémoniels

Un troisième lieu de la négociation rituelle et cérémonielle de statut pour Christine de Suède réside dans la définition de sa position par rapport au Pape. Élément clef s'il en est de la définition de sa place à Rome, il s'agit là d'un enjeu structurel qui touche à toutes les sphères d'exercice du pouvoir de la reine. La relation de Christine de Suède avec le Pape varie fortement durant le temps de sa résidence romaine au gré des élections et de ses affinités avec les souverains pontifes successifs³³⁹. Deux enjeux sont

³³⁹ Les relations avec Alexandre VII tendent à être irrégulières et parfois houleuses la reine ayant déçu le pape qui attendait une pieuse convertie, rôle auquel Christine de Suède ne comptait pas se cantonner. À l'inverse, elle entretient des liens étroits avec Giulio Rospigliosi, Clément IX, connu pour son goût pour les arts et les lettres et très philo-français. L'entente est profonde entre les deux souverains. Puis la politique d'austérité et de rigueur mise en place par Clément X et durcie par Innocent XI complique les relations avec la reine jusqu'à des épisodes ouvertement conflictuels avec ce dernier pendant les dernières années de leur vie respective.

en perpétuelles re-négociations dans les relations rituelles de Christine de Suède avec le Pape – et les papes. D’une part la constante redéfinition du rapport d’autorité entre la reine et le pape, qui prend généralement la forme, pendant les cérémonies, d’une mise en scène de sa nécessaire soumission à la puissance papale³⁴⁰. D’autre part, le rituel détient un potentiel de provocation et d’émancipation de la tutelle papale – voire d’opposition ouverte – que Christine de Suède n’hésite pas à mobiliser. Ainsi, lors de certaines cérémonies, Christine de Suède s’autorise des marges de manœuvre vis-à-vis de l’étiquette qui, plus ou moins bienvenues, participent entièrement de la définition de son statut et se révèlent être de puissants actes de revendication d’un rôle et d’un espace propres. En 1668 par exemple, lors d’un banquet donné par Clément IX – dont elle est particulièrement proche – elle rompt le protocole et se singularise en offrant elle-même sa serviette au pape. Derrière l’humilité du geste se dégage une forte affirmation d’indépendance de la part d’une reine qui se permet de s’affranchir de l’étiquette³⁴¹. Un an plus tard, en 1669 lors de la Canonisation de Pierre d’Alcantara et Maddalena Pazzi elle ne se lève pas lors de l’encensement rompant alors avec le protocole convenu et s’octroyant un privilège qui choque la cour et le pape. Elle sera finalement contrainte par Clément X à présenter ses excuses et sa tentative d’affirmer un privilège supérieur au statut qui lui est reconnu semble dans ce cas aboutir à un échec. Enfin, au cours de la dernière décennie de sa vie, l’affirmation d’une indépendance vis-à-vis du pape se joue notamment par la manière dont elle investit son palais et son quartier en en faisant parfois des lieux d’émancipation de l’autorité papale, lors de l’affaire des quartiers en 1687 par exemple³⁴² ou de l’affaire de la Giorgina³⁴³.

³⁴⁰ Hammond notamment montre le rôle que tient la mise en scène du carrousel organisé par Barberini en 1656 pour célébrer la reine qui vise à informer Christine de Suède du rôle de soumission à l’égard de l’autorité papale qui est attendu d’elle. Frederick Hammond, « Barberini Entertainments for Queen Christina’s arrival in Rome », in *Cristina di Svezia e la musica, op.cit.*, 1998, pp. 133-160.

³⁴¹ Camilla Eleonora Kandare, *op.cit.*, 2009, p. 252.

³⁴² En 1687, le Pape annule les privilèges dont jouissaient les ambassadeurs et Princes étrangers dans leurs quartiers et qui faisaient de ces derniers des zones échappant à la juridiction papale. Christine de Suède envoie alors au pape une lettre de renonciation aux franchises de ses quartiers qui est rapidement rendue publique et qui suscite une véhémence réponse de la part du pape qui accuse la reine de mépris. L’affaire se transforme un conflit ouvert portant explicitement sur les modalités de la présence de la reine à Rome et la concurrence qu’elle porte à l’autorité papale. Pour une analyse plus développée des enjeux de cette affaire, voir *infra*, dernier chapitre.

³⁴³ Christine de Suède accueille en 1686, dans son palais, la chanteuse surnommée la Giorgina, frappée d’interdiction par Innocent XI. La reine lui offre de nombreuses occasions de chanter et la protège d’Innocent XI contribuant à alimenter les tensions de plus en plus fortes entre les deux souverains.

Enfin, au-delà de l'action même sur le protocole, c'est la visibilité extrêmement ritualisée de la reine dans l'espace urbain qui crée le contraste avec le Pape pendant la dernière décennie de la vie de Christine de Suède. Kandare relève ainsi la tension en 1684 entre la grande visibilité de Christine de Suède dans l'espace public, publiée en particulier par les *avvisi*, et « l'invisibilité » inversement proportionnelle d'Innocent XI, fréquemment malade ou absent de Rome à ce moment-là. La juxtaposition parfois opérée dans les *avvisi* entre ces modalités de présence antagonistes souligne la tension à l'œuvre dans l'affirmation des places respectives du Pape et de Christine de Suède sur la scène romaine. C'est donc à la fois par une mise en scène cérémonielle qui définit sa subordination au pape et dans ses tentatives d'affranchissement du protocole, de singularisation, et d'une politique de très grande visibilité sociale que se définit également la négociation de Christine de Suède de son identité royale.

On reviendra sur cette question cruciale des rapports entre Christine de Suède et les papes, mais on mesure dès à présent que le rituel et le cérémoniel sont des outils pour Christine de Suède de publier – de rendre publiques – ses revendications d'une place spécifique, d'un rôle sur la scène romaine, et participent de la définition de modalités de pouvoir qui la mettent en concurrence directe avec la souveraineté papale.

c. Ici et maintenant : le choix du rituel

On saisit combien la mise en scène physique rituelle de Christine de Suède sur la scène romaine est un langage politique que la reine mobilise de manière offensive, notamment dans sa tentative de concurrencer l'autorité papale. Il est toutefois utile de souligner que cette action d'affirmation d'une place royale de la part de la reine s'effectue sur une scène et dans une temporalité spécifique. Or, c'est tout d'abord une période d'affirmation d'un statut royal dans la relation avec le pape et la lutte contre la « féminisation » de sa présence qui se dégage de cette période romaine en termes chronologiques, particulièrement jusqu'à la fin de la décennie 1660. À partir de la décennie 1670 Christine de Suède semble agir de manière moins directement offensive et mobilise activement d'autres formes de publicité que sont sa stratégie de très grande visibilité et l'investissement de son palais comme lieu d'affirmation de son corps politique. Ce processus d'exposition publique, d'exhibition de sa présence royale correspond par ailleurs aux années de création du Tor di Nona (1671) et de son

académie (1674) qui participent entièrement de cette politique de visibilité et d'implantation de plus en plus indépendante et émancipé de la tutelle papale dans l'espace romain.

De plus, il faudrait encore souligner le caractère spatial de cet ancrage. Bien que Rome détienne une indéniable dimension internationale sur laquelle je reviendrai, cette publication par Christine de Suède d'une place et d'un rôle se fait dans un espace très local qui contraste avec ses années d'itinérance – elle ne peut exister que dans un espace donné et par la sédentarisation.

Plusieurs grandes tendances se dégagent de l'observation des modalités de publication de la présence et des actions de Christine de Suède lors de son installation à Rome. Il s'agit tout d'abord du rôle actif de la reine dans l'activité de publication – ou non publication – de sa présence et de son identité ainsi que de sa maîtrise de la gestion de cette publication. En second lieu, une évolution se dessine entre 1662 et la fin de la décennie 1660. La reine s'efface peu à peu des publications diplomatiques officielles tandis qu'elle s'engage dans des modalités plus informelles. Christine de Suède tente de conserver entre les années 1662-1669 un rôle politique et diplomatique actif lors de sa tentative d'accession au trône de Pologne ou par son action par l'entremise de l'Escadron Volant par exemple ; toutefois, pendant cette période, ses actions politiques se font de plus en plus en terrain informel et discret ; discrétion que l'on retrouve dans les sources politiques et diplomatiques de plus en plus silencieuses quant au rôle politique de la reine. Cet effacement politique public est inversement proportionnel à l'investissement de la scène rituelle qui se dégage de la documentation et particulièrement des *avvisi*³⁴⁴ : l'action diplomatique officielle se fait plus rare³⁴⁵ chez la reine qui tend à privilégier son inscription sur d'autres scènes jusqu'à une apogée de cette stratégie entre la fin de la décennie 1670 et les années 1680. Cette stratégie de la visibilité s'incarne en particulier dans la décennie 1670 dans l'institution

³⁴⁴ On a montré dans la première partie de la thèse que les *avvisi* sont des outils diplomatiques à part entière. Cet effacement n'est donc pas anecdotique, mais témoigne d'une évolution des modalités de publication de la reine.

³⁴⁵ Cette activité est toutefois encore bien présente mais s'efface de la scène officielle. Ainsi en 1672 Christine de Suède sert d'intermédiaire entre Clément X et le roi de Suède quand le Pape, inquiet de la présence ottomane aux frontières de l'Europe souhaite que la Suède renforce la protection sur le territoire polonais. La constitution suédoise empêchant toute négociation directe avec le Pape pour des questions de confession, Christine de Suède opère la médiation entre les deux souverains. Il s'agit là d'une action diplomatique informelle de la reine. Cf. Marie Louise Rodén, *op.cit.*, 2000, p. 229.

particulièrement importante qu'est le patronage.

II. USAGES POLITIQUES DU PATRONAGE

La présence de Christine de Suède à Rome est structurée, pour les contemporains comme les historiens, autour de son activité de patronage. Patronage politique, on l'a vu, jusqu'en 1669 auprès de l'Escadron volant, patronage culturel qui se développe au début de la décennie 1670 et prend son envergure avec l'ouverture du théâtre public Tor di Nona sur l'initiative et sous la protection de la reine en 1671 puis avec les premières réunions de son académie, l'*Accademia Reale* en 1674. Du fait de cette intense activité et de sa grande visibilité sur la scène romaine, les activités culturelles et scientifiques de la reine ont fait l'objet d'un nombre important d'études et ont concentré nombre des regards historiens qui se sont intéressés aux années romaines de la reine. L'historiographie s'attachant à la présence de Christine de Suède à Rome a notamment souligné le rôle prépondérant qu'elle joue dans le développement des activités de théâtre, de musique et des académies dans la cité pontificale³⁴⁶, la reine devenant effectivement l'une des principales figures de mécène de son temps. Le patronage a donc déjà été souvent étudié³⁴⁷ dans ses mécanismes internes et sa signification dans la société de cour.

Je souhaite pour ma part, dans la continuité de la démarche adoptée dans ce travail, porter l'attention sur le rôle du patronage dans la publicité/publication d'un type de présence et d'une place de Christine de Suède à Rome, sur les modalités de cette exposition spécifique et ses enjeux. À cette fin, il conviendra dans un premier temps de présenter les différents « lieux » d'exposition du patronage de la reine, théâtre et

³⁴⁶ Notamment de nombreux ouvrages collectifs et publications d'actes de colloques sur la présence de Christine de Suède à Rome, par exemple : Biblioteca Apostolica Vaticana, *Cristina di Svezia a Roma, Mostra di documenti*, 1989 ; W. Di Palma, T. Bovi, *Cristina di Svezia. Scienza ed alchimia nella Roma Barocca*, edizioni dedalo, 1990 ; M.L. Rodén (ed.), *Politics and Culture in the Age of Christina, op.cit.*, 1997 ; Jean Lionnet (éd.), *Cristina di Svezia e la musica, op.cit.*, 1998 ; *Letteratura, arte e musica alla corte romana di Cristina di Svezia, op.cit.*, 2005. Outre leur qualité hétérogène, ces recueils d'articles mettent en évidence cette bipolarité autour de la science et de la musique des études sur la présence de Christine de Suède à Rome.

³⁴⁷ Pour un bilan de l'activité académique à Rome à cette période, ses enjeux et ses évolutions, voir l'étude de Maria Pia Donato, *Accademie romane. Una storia sociale (1671-1824)*, Edizioni Scientifiche Italiane, Napoli, 2000, en particulier l'introduction et le premier chapitre ; ainsi que J. Boutier *et alii*, *Naples, Rome, Florence, op.cit.*, 2005.

musique, académies et espace de l'écrit à travers les dédicaces. Ceci permettra dans un second temps de prendre en considération et d'analyser la notion d'hétérogénéité à l'œuvre dans cette activité pour peu que l'on ne sépare pas artificiellement les champs de savoir : hétérogénéité des formes, des liens sociaux et politiques, des modes de publication. Enfin, il s'agira de montrer que le patronage, considéré comme une action de publication, détient une fonction politique sur la scène romaine.

En outre, poser délibérément le regard du côté du patron – Christine de Suède en l'occurrence – plutôt que du côté de sa clientèle permet de dépasser les clivages entre les différents types d'activité (musique et science par exemple) et invite à sortir de la relation de patronage entre la reine et l'artiste pour saisir les enjeux de cette activité dans l'espace social et politique plus large.

L'historiographie française a insisté sur la distinction entre clientélisme et mécénat dans l'analyse des systèmes de patronage de cour alors que la littérature anglo-saxonne ne distingue que peu ses différentes formes. Rappelons donc ici que cette distinction définit le clientélisme comme une structure de dépendance, s'inscrivant dans la durée, entre un personnage puissant et les individus qui se mettent à son service tandis que le mécénat consiste en l'aide apportée ponctuellement à des artistes pour les soutenir dans l'exercice de leur art³⁴⁸. Pour féconde et nécessaire à l'analyse que soit cette distinction, et s'il est primordial de la rappeler ici et de la garder à l'esprit, elle ne fera pas l'objet de développement dans la présente réflexion. Signalons toutefois la cohabitation à propos de Christine de Suède des deux modalités d'intervention : la reine entretient une vaste clientèle liée à la musique et à son académie, mais pratique également le mécénat en finançant des œuvres. Christian Jouhaud et Hélène Merlin montrent à propos du dictionnaire de Furetière que le terme de mécénat peut également détenir un sens plus large de soutien social aux auteurs et recouvrir le domaine du clientélisme « il ne s'agit pas tant de deux sens exclusifs que d'un mouvement d'englobement. Car ce que pointe la définition de Furetière, c'est l'importance, dans la constitution de la figure du mécène, de l'épître dédicatoire. [...] L'épître dédicatoire fait de lui un mécène et transforme la relation de clientèle en une relation mécénique »³⁴⁹. C'est précisément ici à la dédicace que je souhaite m'intéresser de près et à travers ce support à l'activité de

³⁴⁸ Alain Viala, *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, Minuit, 1985 ; Roger Chartier, « Patronage et dédicace », dans Id., *Culture écrite et société. L'ordre des livres (XIV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Albin Michel, 1996, p. 81-106.

³⁴⁹ Christian Jouhaud et Hélène Merlin, « Mécènes, patrons et clients », *Terrain* [En ligne] , 21 | 1993 , mis en ligne le 15 juin 2007, 17 mars 2011. URL : <http://terrain.revues.org/3070>.

mécénat de la reine – ce sera donc le terme retenu.

1) Publier Christine de Suède : les scènes d’action du mécénat

Différents « lieux » dans la ville – physiques, symboliques et politiques – sont des espaces de mise en scène du lien de patronage ; lieux physiques que sont par exemple les théâtres, les palais, les bibliothèques ou les collèges ; lieux symboliques que sont l’académie dans son existence de groupe, le temps du concert ou de la représentation d’un drame musical donné un soir, ou encore le lien de protection (pro)clamé dans la dédicace d’un livre ; lieux politiques enfin du fait de leur inscription dans des enjeux qui dépassent le seul aspect culturel et par leur fonction d’outils politiques. Ce sont donc tout d’abord ces scènes qu’il nous faut esquisser avant d’analyser les enjeux de leur mise-en-scène.

a. Christine de Suède reine des arts

Musique et théâtre sont des lieux désormais largement explorés du mécénat de Christine de Suède³⁵⁰. La reine, dès son arrivée à Rome en 1656 est baignée dans les événements festifs, les carrousels et les cérémonies spectaculaires qui mobilisent le milieu théâtral et musical de la ville. De son côté, c’est lors de son installation définitive à Rome au Palazzo Riario en janvier 1663³⁵¹ qu’elle amorce une réelle politique de mécénat, notamment dans le champ musical, et travaille à l’élaboration de sa figure de patronne des arts et des lettres, surpassant alors les grandes dynasties romaines dans l’exercice du mécénat³⁵². Sa politique de promotion de la musique et du théâtre débute

³⁵⁰ Toutefois les études, nombreuses, ne sont pas toujours de qualité et tendent souvent à limiter l’analyse à un « amour » de Christine de Suède pour l’art et la musique et à une apologie de son « goût esthétique » considéré comme moteur du développement culturel à Rome. En ressort fréquemment un manque sérieux d’historicisation et de problématisation. C’est le cas en particulier des articles de Carolyn Gianturco, « Cristina di Svezia : promotrice e ideatrice di musica a Rome », in *Letteratura, arte e musica alla corte romana di Cristina di Svezia*, *op.cit*, 2005, pp. 113-127 ; et Francesco Luisi, « Cristina di Svezia e l’arte oltre l’arte », in *ibid*, pp. 151-159.

³⁵¹ Rappelons que le palais est loué par la reine dès 1659, mais qu’elle n’y habite pas avant janvier 1663. C’est à son retour de Suède et après de longs travaux d’aménagement que Christine de Suède y emménage définitivement.

³⁵² Hammond notamment montre que Christine de Suède après son arrivée à Rome prend peu à

en 1663 par la création au Riario d'un petit théâtre privé, destiné à accueillir un public de familiers pour des événements musicaux et théâtraux. Ce premier théâtre est doublé une dizaine d'année plus tard par le théâtre de *l'Accademia Reale* destiné à des soirées musicales fréquentées par des cardinaux et grands représentants de la curie romaine lors d'événements à vocation publique. Mais c'est avant tout le théâtre Tor di Nona qui joue un rôle majeur dans l'activité de patronage musical de la reine. Créé à l'initiative de la reine et finalement autorisé par le pape Clément X après de longues pressions exercées par celle-ci sur le souverain pontife, le théâtre ouvre ses portes en 1671 sous la direction de Jacques D'Alibert, secrétaire de Christine de Suède. Premier théâtre public à Rome, créé sur le modèle des théâtres vénitiens et malgré les fortes réticences de Clément X, il prend une importance majeure dans la vie culturelle romaine. C'est également sur ses planches que des femmes seront pour la première fois autorisées à chanter. L'ouverture du théâtre fait ainsi figure d'apport majeur pour la vie culturelle romaine et signe l'heure du triomphe personnel de Christine de Suède sur la scène culturelle de la capitale. Toutefois, le triomphe est éphémère et le théâtre est contraint de fermer ses portes en 1675, année du jubilé, sous la pression de Clément X. Il sera réouvert en 1690 avant sa démolition en 1697.

Malgré la brièveté de l'expérience, l'exercice par Christine de Suède de la protection de cette activité est de première importance non seulement pour la vie culturelle de la ville mais aussi pour son rôle dans l'élaboration de la figure de mécène de la reine et pour son poids dans les rapports de force politiques entre Christine de Suède et le pape pendant ces années-là. À la fermeture du Tor di Nona en 1675, les deux théâtres du Palais de la reine étant de petites taille et ne pouvant accueillir de grands événements, Christine de Suède patronne également le *Collegio Clementino* où elle organise plusieurs événements d'importance et dont elle fait le siège de l'offensive menée contre le rigorisme du pape, qui atteint son apogée avec Innocent XI.

Ces activités musicales, pour importantes qu'elles soient ne sont pas entièrement disjointes des autres activités de Christine de Suède et notamment de son activité académique. On a signalé l'existence du Théâtre de l'Académie, il convient également de souligner que les sessions de *l'Accademia Reale* étaient rythmées par des pièces musicales données en ouverture et lors d'intermèdes musicaux. L'académie forme ainsi

peu le pas sur les Barberini comme patronne culturelle et promotrice des artistes. Frederick Hammond, « Barberini Entertainments for Queen Christina's arrival in Rome », in Jean Lionnet (éd.), *Cristina di Svezia e la musica, op.cit.*, 1998, pp. 133-160. C'est également ce que je montre plus bas à travers la confrontation des dédicaces. Voir *infra* dans ce chapitre.

un second volet majeur du mécénat de la reine.

b. Christine de Suède reine des savoirs

Les activités académiques de Christine de Suède ont fait l'objet de nombreux travaux que j'ai déjà signalés³⁵³. Je voudrais ici dans un premier temps rappeler les caractéristiques de ces activités, avant d'en étudier les spécificités et de tenter de mesurer quelle place et rôle elles octroient à Christine de Suède, quelles modalités d'action sur la scène romaine elles recouvrent.

La première académie de Christine de Suède remonte à ses années de règne, en Suède, lors desquelles elle met en place une académie royale, dont elle charge Descartes d'écrire les statuts en 1650, mais qui ne verra le jour que deux ans plus tard avec Bourdelot³⁵⁴. Lors de son arrivée à Rome en 1656, Christine de Suède fonde immédiatement une « Accademia di camera », au Palais Farnese où elle est logée, et dont la vie éphémère prend fin avec le départ de la reine pour la France la même année. C'est lors de son retour définitif à Rome et son installation au Palazzo Riario en 1663 que Christine relance cette académie pour une seconde brève période, à nouveau bien vite interrompue. La reine, alors stabilisée à Rome, fonde finalement l'*Accademia Reale* en 1674³⁵⁵, qui connaîtra pour sa part une réelle pérennité et qui contribuera de manière majeure à la figure de mécène de Christine de Suède ainsi qu'à sa réputation de femme de science³⁵⁶. Enfin, en 1677, Christine de Suède contribue, en offrant sa protection, à la

³⁵³ Notamment les travaux de Stefano Fogelberg Rota, « organizzazione e attività poetica dell'accademia Reale di Cristina di Svezia », in *Letteratura, arte e musica, op.cit.*, 2005, pp. 129-150 ; ou encore Salvatore Rotta, « L'accademia fisico-matematica Ciampiniana, un'iniziativa di Cristina ? », in Wilma di Palma (ed.), *Cristina di Svezia : scienza ed alchimia nella Roma barocca*, Dedalo, Roma, 1990, pp. 99-174 ; et Maria Pia Donato, *art.cit.*, 2009.

³⁵⁴ La première tentative date du début de l'année 1650, la reine ayant d'ailleurs demandé à Descartes de rédiger les statuts puis de diriger cette académie. La mort prématurée du philosophe le 1^{er} février de la même année met fin au projet et c'est Bourdelot, le médecin de la reine, qui reprendra l'affaire deux ans plus tard, en 1652. Voir Vera Nigrisoli Wårnhjelm, « Le accademie svedesi della regina Cristina », in Diego Poli (a cura di), *Cristina di Svezia e la cultura delle accademie*, Roma, Il Calamo, 2005, pp. 19-30 ; et Stefano Fogelberg Rota, *art.cit.*, 2005.

³⁵⁵ La première session de l'Académie a lieu le 11 novembre 1674 et est inaugurée avec un discours sur l'héroïsme et le dépassement de soi, déclaration programmatique de l'activité de l'académie et des intérêts personnels de Christine de Suède.

³⁵⁶ L'*Accademia Reale* est parfois considérée dans l'historiographie comme une prémisse de la célèbre académie de l'*Arcadia* qui débute après la mort de la reine (1690) ; celle-ci sera d'ailleurs promue protectrice *post mortem* de l'académie sous le nom de Basilissa. Toutefois

création de l'Accademia Fisico-Matematica par G.G. Ciampi³⁵⁷.

L'*Accademia Reale*, dont le nom même figure déjà une revendication politique, rassemble pour une grande part des hommes d'Église dont beaucoup tiennent des rôles importants dans la hiérarchie ecclésiastique et vise, dans une volonté universaliste marquée, à discuter tous les champs de la connaissance. Ainsi, poésie (notamment avec des débats promouvant la poésie héroïque à l'antique)³⁵⁸, philosophie, sciences diverses y trouvent leur place tout en faisant cependant la part belle à la philosophie morale et à l'astrologie, domaines de prédilection de la reine. Les statuts quant à eux, à l'instar de toutes les académies, mettent l'accent sur l'interdiction des satires ainsi que de toute forme de remise en question de la foi ou du gouvernement.

Les académies romaines détiennent une fonction d'intégration des auteurs dans une identité collective³⁵⁹ ainsi qu'une place primordiale dans l'organisation du savoir intellectuel dans la période qui nous intéresse ici. Lieux d'une identité collective en formation, la très grande dépendance des académies, tant financière que professionnelle, envers le pouvoir en font des lieux hautement politiques et ce, d'autant plus dans le contexte romain où la pratique culturelle et la volonté universaliste de Rome sont étroitement liées³⁶⁰. Dans le cas de Christine de Suède, cet enjeu d'affirmation d'un pouvoir international est donc d'autant plus important qu'il importe à la reine de conserver une visibilité internationale et que ce pouvoir vient accentuer la mise en concurrence de Christine de Suède avec la cour papale.

Maria Pia Donato évoque à ce propos quelques pistes de travail stimulantes en s'attachant au langage du pouvoir que Christine de Suède met en jeu dans l'activité académique³⁶¹. Son travail a avant tout le mérite de s'intéresser à ce que « fait » l'Académie pour la reine quand l'historiographie sur le patronage a souvent privilégié

sur les limites d'une telle filiation voir Stefano Fogelberg Rota, *art.cit.*, 2005.

³⁵⁷ Pour une étude approfondie de cette académie et de ses enjeux dans le contexte scientifique romain et européen voir notamment Salvatore Rotta, *art.cit.*, 1990 ; Antonio Clericuzio et Maria Conforti, « Christina's Patronage of Italian Science: A Study of her Academies and of the Dedicatory Epistles to the Queen », in Marco Beretta et Tore Frängsmyr (eds.), *Sidereus Nuncius & Stella Polaris. The Scientific Relations between Italy and Sweden in Early Modern History*, Science History Publications, USA, 1997, p. 27. Sur les rôles dans la culture académique de Ciampini et sa présence scientifique à Rome, voir en particulier Maria Pia Donato, *op.cit.*, 2000, premier chapitre.

³⁵⁸ Fogelberg Rota, *art.cit.*, 2005.

³⁵⁹ Concernant cette question et la politique culturelle romaine, voir M. Caffiero, M.P. Donato et A. Romano, « De la catholicité post-tridentine à la république romaine. Splendeurs et misères des intellectuels courtisans », in *Naples, Rome, Florence, op.cit.* 2005, pp. 171-208.

³⁶⁰ *Ibid*, p. 219.

³⁶¹ Maria Pia Donato, *art.cit.*, 2009.

l'étude des enjeux de cette institution pour les clients et affidés au détriment d'une approche privilégiant le point de vue du mécène. Ainsi, si les historiens sont nombreux à étudier le rôle de protection et de promotion de carrière que joue le clientélisme pour les auteurs, les analyses concernant le rôle de l'institution pour le mécène, par-delà la fonction de production honorifique, sont plus rares. M.P. Donato propose une lecture du langage politique des académies de Christine de Suède structuré par trois actions principales : rôle de l'académie de témoignage de l'insigne royal de la libéralité mettant ainsi en scène de façon exacerbée le statut de la reine ; mise en compétition de Christine de Suède et de sa cour avec la cour papale ; et lieu d'élaboration d'un discours sur les passions et la connaissance qui entre en résonance avec la réflexion sur le pouvoir et l'identité de genre de la reine³⁶².

On voit donc s'esquisser ici des espaces de publication du mécénat de la reine ainsi que certaines des problématiques clefs qui structurent leur analyse. Avant de poursuivre plus avant la réflexion analytique, un dernier « lieu » privilégié de la publication de la figure de mécène, l'épître dédicatoire, qui recouvre les espaces que l'on vient de présenter et qui forme l'essence même de cette figure mécénique doit être présenté et détaillé.

c. Les épîtres dédicatoires : description analytique d'un corpus hétérogène

Les dédicaces constituent un *corpus* qui n'a presque jamais été pris en compte par l'historiographie consacrée à Christine de Suède³⁶³. Plusieurs types de textes dédiés à la reine et dotés de caractéristiques chronologiques spécifiques émergent du *corpus*, dédicaces de pièces de musique et théâtre, de textes scientifiques ou littéraires ou encore de traités juridiques. Les études sur les épîtres dédicatoires demeurent généralement cantonnées à une discipline particulière : dédicaces littéraires, scientifiques, voire

³⁶² L'auteure met ainsi en relation les débats académiques et les aphorismes écrits par la reine pour montrer que l'académie vient asseoir un « discours héroïque du soi » et permet la proclamation de l'orthodoxie de Christine de Suède. Ce serait pour la reine « la possibilità di accentuare il valore universale delle proprie riflessioni attraverso, da un lato, la prosa accademica e dall'altro, il decoro artistico circostante ». *Ibid.* p. 238.

³⁶³ Une exception pourtant, l'article d'Antonio Clericuzio et Maria Conforti, *art.cit.*, 1997. Toutefois, les auteurs ne s'intéressent ici qu'aux dédicaces d'ouvrages scientifiques. L'article présente l'intérêt de proposer un panorama des auteurs et de ouvrages dédicacés à la reine qui en fait donc un outil de travail utile malgré la faiblesse de l'apport d'un point de vue analytique.

musicales sont généralement étudiées indépendamment dans un contexte bâti alors en regard de cette définition préalable et appartenant souvent à des traditions historiographiques distinctes³⁶⁴. Prendre pour point d'observation le dédicataire plutôt qu'une discipline ou un milieu social donné permet alors déplacer le regard, et donc le contexte de référence, mettant au jour de nouveaux questionnements. De plus, la présence de la musique, par exemple lors des sessions de *l'Accademia Reale*, invite à minimiser l'écart entre dédicaces scientifiques et musicales. Toutes deux s'inscrivent dans des contextes et des relations similaires à la reine. De même, *Il Cavaliere e la Dama* de De Luca, bien qu'étant un traité juridique sans lien apparent avec les écrits scientifiques, n'en est pas moins inscrit dans le contexte académique dont son auteur était un participant assidu³⁶⁵. Bien qu'il demeure primordial de distinguer les carrières, les types de relations à la reine et les enjeux spécifiques de chaque texte, il est stimulant de revisiter les enjeux de ces textes au profit d'une analyse plus « trans-thématique » et après avoir présenté le *corpus* dans son ensemble, on pourra être amené au cours de l'analyse à abandonner les scansionnements disciplinaires pour mettre au jour d'autres taxinomies plus pertinentes.

Les dédicaces de pièces de théâtre et de musique sont relativement nombreuses sur les années romaines de Christine de Suède, avec quatorze oeuvres dédicacées à la reine³⁶⁶ auxquelles s'ajoutent quatre republications avec leurs dédicaces. Des scansionnements chronologiques claires se dégagent de ce *corpus*. En effet, hormis deux œuvres qui lui sont dédiées à l'occasion de sa conversion à Innsbruck³⁶⁷ puis de son arrivée à Rome

³⁶⁴ Les analyses sont en effet fréquemment rattachées à des traditions historiographies spécifiques : histoire de la science (Elisa Andretta ou Antonio Clericuzio et Maria Conforti par exemple), musicologie ou histoire du livre (M.A. Terzoli, *I margini del libro* par ex.), s'attachant donc non seulement à un contexte particulier mais à des traditions analytiques singulières et, pour stimulantes que puissent être certaines de ces études, qui demeurent cantonnées à un cadre analytique donné.

³⁶⁵ A. Mazzacane, « De Luca, Giovanni Battista », in *Dizionario Biografico degli Italiani*.

³⁶⁶ Saverio Franchi, *Drammaturgia Romana, repertorio bibliografico cronologico dei testi drammatici pubblicati a Roma e nel Lazio, secolo XVII*, Rome, Edizioni di storia e letteratura, 1988 ; Saverio Franchi, *Le Impressioni Sceniche, Dizionario bio-bibliografico degli editori e stampatori romani e Laziali*, Roma, Edizioni di Storia e Letteratura, 1994. Sur certaines de ces oeuvres voir Gustaf Hilleström, « Alessandro Scarlatti et son opéra *L'Honestà negli amori*, dédiée à la Reine Christine », in Magnus Von Platen, *Queen Christina of Sweden. Documents and Studies*, Stockholm, Nationalmuseum, 1966, pp. 130-137.

³⁶⁷ Dont *L'Argia, dramma musicale rappresentato in Ispruch alla maestà della serenissima Cristina regina di Svezia &c in Roma, MDCLVII. Appresso il Delfino al Sole d'Oro*, qui est repris trois fois en 1657, 1661 et 1668. Sur ces quatre publications, aucune dédicace n'accompagne le texte mais l'Argia est un personnage fictif qui représente Christine de

(1655 et 1656³⁶⁸), rien ne lui est dédié jusqu'en 1666 date à laquelle paraît un premier recueil de poèmes. À partir de 1669 et jusqu'en 1688, les dédicaces à Christine de Suède se font plus régulières, avec un pic en 1673/1674 (deux chaque année) qui correspond à la période active du théâtre Tor di Nona. Ces dédicaces, et il s'agit là d'une spécificité des dédicaces des livrets musicaux, sont presque toutes l'œuvre de l'imprimeur-libraire³⁶⁹ qui édite et commercialise le livret et non de l'auteur de ce dernier³⁷⁰.

Sur les dix-sept publications de textes musicaux et théâtraux dédiés à Christine de Suède, sept – soit près de la moitié – sont édités, vendus et dédicacés à la reine par Bartolomeo Lupardi. L'importance de Lupardi s'explique avant tout par le fait qu'il reçoit de la part de la Christine de Suède, lors de l'ouverture du Tor di Nona, la charge exclusive de publication et de vente des livres d'opéras donnés en ce théâtre, ce qui représente un marché considérable³⁷¹. Le même Lupardi est, en 1656, l'auteur d'une relation d'entrée de Christine de Suède à Rome, texte qui circule très largement³⁷² et qui a pu contribuer à faire valoir les mérites de l'auteur auprès de la reine, lui permettant d'obtenir quelques années plus tard la charge de l'impression du Tor di Nona. Les nombreuses dédicaces de Lupardi à la reine s'expliquent donc par le patronage de la reine ainsi que par la protection qu'elle exerce sur l'imprimeur-libraire. On mesure alors le rôle de Christine de Suède dans le soutien, non seulement aux artistes, mais également aux autres acteurs qui gravitent dans la sphère de la publication culturelle que

Suède.

³⁶⁸ *L'Argia, et Philippus. Tragoedia P. Leonis Sanctij Senensis E Societate Iesu Data in Seminario Romano Anno MDCLVI*, In 12°. Dédicace du Seminario Romano à Christine de Suède.

³⁶⁹ Soulignons d'ailleurs l'importante activité de B. Lupardi qui édite six de ces textes, soit environ un tiers, et qui est par ailleurs l'auteur et l'éditeur d'un récit d'entrée à Rome de la reine en 1655 : Bartolomeo Lupardi, *Vera e distinta relatione delle solenne cavalcate fata in Roma nell'ingresso della real Maestà di Cristina Regina di Svetia li 23. Dicembre 1655*, In Roma, per Nicolò Angelo Tinassi, 1655.

³⁷⁰ Il est quelque peu décevant de noter la quasi absence de cette constatation et de son analyse dans l'historiographie. Ainsi Daniela Goldin Folena par exemple le note rapidement sans en tenir compte dans son étude, ce qui biaise cette dernière. Daniela Goldin Folena, « La dediche dei libretti d'opera », in M.A. Terzoli (a cura di), *I margini del libro*, Editrice Antenore, Roma-Padova, 2004, pp. 221-237. Franchi pour sa part souligne son importance dans l'introduction aux *Impressioni sceniche, op.cit.*, 1994, p. XX.

³⁷¹ *Ibid*, p. 445.

³⁷² Bartolomeo Lupardi, *Vera e distinta relatione delle solenne cavalcate fata in Roma nell'ingresso della real Maestà di Cristina Regina di Svetia li 23. Dicembre 1655*, In Roma, per Nicolò Angelo Tinassi, 1655. Notons cependant que Lupardi fait imprimer son ouvrage par Tinassi, alors qu'il est déjà propriétaire de son échoppe « à l'enseigne de la Paix » où il s'installe en 1654. S. Franchi, *op.cit.*, 1994, p. 443.

sont notamment les imprimeurs-libraires.

Cette spécificité met en lumière à la fois l'importance de la musique dans la vie sociale et politique de la capitale, l'importance même du rôle des imprimeurs de musique et théâtre³⁷³ sur la scène de la publication romaine et le rôle du patronage sur le marché de l'édition et du livre au-delà de la seule production musicale. Christine de Suède apparaît là non seulement comme patronne de la musique mais également de la production culturelle du livre.

Un autre ensemble de textes est constitué par les épîtres dédicatoires des ouvrages scientifiques, littéraires, théologiques et philosophiques. Si Antonio Clericuzio et Maria Conforti ont étudié les dédicaces d'ouvrages scientifiques de manière isolée³⁷⁴, il semble ici quelque peu artificiel de les distinguer des autres productions, tous gravitant dans la sphère des activités de l'*Accademia reale* et appartenant à des dynamiques similaires. Une vingtaine de dédicaces couvrent des ouvrages touchant aux grandes pratiques scientifiques de l'époque : alchimie, astronomie/astrologie, médecine, sciences naturelles, techniques et sciences mécaniques, mathématiques. Une seconde partie des dédicaces est issue des ouvrages de philosophie et de théologie directement liés aux débats de l'académie. Enfin, les biographies et hagiographies semblent emporter un certain succès, en particulier les récits de vie dont les liens avec Christine de Suède sont significatifs : les hagiographies de personnalités à la piété exemplaire, dont des femmes avec qui le lien est clair³⁷⁵, ou la biographie du Bernin³⁷⁶ que Christine de Suède a longtemps protégé, s'inscrivent dans une dynamique de mécénat classique.

On peut dès à présent dégager quelques traits caractéristiques de cette première esquisse du *corpus* de dédicaces, notamment en termes de scansions chronologiques. La

³⁷³ Grâce notamment aux précieux outils que sont les deux ouvrages dirigés par Saverio Franchi, *op.cit.* 1988 et 1994.

³⁷⁴ Antonio Clericuzio et Maria Conforti, *art.cit.*, 1997.

³⁷⁵ Cristoforo Antici, *Alla sacra e real Maestà di Cristina Regina di Svezia, La Vita del Ven. Servo di Dio, P. Antonio Grassi, Della Congregazione dell'Oratorio di Ferm,o Tratta da'Processi fatti per la sua beatificazione, e da molte scritture autentiche, e degne di fede., Ad istanza di Cristofaro Antici Prete della medesima congregazione, e Procuratore della Causa del sudetto Venerabil Padre*, Roma, 1687 ; *Alla sacra Real maestà di Cristina di Svetia, Vita mirabile, e dottrina santa della B. Caterina da Genova Fiesca Adorna, con una utile, e Cattolica dichiarazione del Purgatorio, Con un Dialogo distinto in trè Libri, composti dalla medema, emendati secondo gli antichi, & autentichi esemplari*, In Genova, nella stamperia di Giuseppe Bottari, 1681.

³⁷⁶ *Vita del cavaliere Gio. Lorenzo Bernino, Scultore, Architetto, e pittore, scritta da Filippo Baldinucci Fiorentino. Alla Sacra e Reale Maestà di Cristina Regina di Svetia*, in Firenze, nella stamperia di Vicenzio Vangelisti, 1682.

confrontation des œuvres met en lumière une très nette prééminence de la décennie 1680 qui voit le nombre d'épîtres dédicatoires se multiplier de manière significative, notamment en 1681 avec quatre ouvrages dédiés à la reine. Si l'académie de Christine de Suède est créée en 1674, ce n'est que quelques années plus tard que sa figure de patronne prend pleinement son essor tandis qu'elle parvient à son apogée dans la dernière décennie de sa vie. En outre, les dédicaces ne sont pas toutes – et loin s'en faut – l'œuvre des académiciens de Christine de Suède. En effet, si certains auteurs fréquentent régulièrement l'académie de la reine tels que De Luca³⁷⁷, juriste ; Niccolò Maria Pallavicino³⁷⁸ et Stefano Pignatelli³⁷⁹, deux jésuites, ou encore Santinelli, qui lui dédie un ouvrage d'alchimie³⁸⁰ et qui est un personnage proche de la reine depuis son arrivée à Rome en 1655 ; les auteurs provenant des États Pontificaux et gravitant dans l'entourage de la reine sont également relativement nombreux. Ainsi, Marsili, Bolonais, lui dédie un ouvrage sur le Bosphore lors de son retour à Rome après ses voyages avec l'expédition vénitienne en Turquie³⁸¹. Mais le réseau d'auteurs s'étend également au-

³⁷⁷ De Luca est un éminent juriste solidement inséré dans l'administration romaine. Il dédie à Christine de Suède son ouvrage *Il Cavaliere e la Dama overo Discorsi familiari nell'ozio Tuscolano autunnale dell'anno 1674 di Gio. Battista De Luca, sopra alcune cose appartenenti à Cavalieri, & alle Dame, così nella legge scritta, come in quella della convenienza, contenute negli argomenti registrati nell'annesso indice*, In roma, per il Dragonelli, 1675. On reviendra en détail sur cette dédicace.

³⁷⁸ Nicolò Maria Pallavicino, *Alla Sacra Real Maestà di Cristina di Svezia, Libro primo dell'opera intitolata Difesa della Divina Provvidenza, contro i nemici d'ogni religione, e della Chiesa Cattolica, contro i nemici della vera religione*, In Roma, Nella Stamperia di Angelo Barnabò, 1679. Nicolo Maria Pallavicino (1621-1692) est un jésuite, membre éminent du Collegio Romano, théologien important il est intégré à l'administration d'Innocent XI tout en étant également un conseiller de Christine de Suède. Il fait partie de l'*Accademia Reale*. Salvatore Rotta signale toutefois à son propos « A difenderla [Christine] dalle tentazioni avrebbe dovuto provvedere il gesuita Niccolò Maria Pallavicino, instancabile confutatore delle eresie moderne. Ma aveva lui stesso bisogno di essere guidato e moderato : nelle poche pagine di un elogio da lui composto in onore appunto di Cristina era riuscito a seminare ben cinquantquattro eresie. L'operetta sarà infine pubblicata nel 1679 ; ma per sicurezza il generale della Compagnia gli aveva messo alle costole il p. Francesco Rasponi ». Salvatore Rotta, *art.cit.*, 1990, p. 108. S'il est difficile de définir de « peu de pages » l'ouvrage de Pallavicino qui en compte plusieurs centaines et dont la dédicace est en fait un chapitre entier, voilà qui témoigne sans doute de la labilité de la notion d'hétérodoxie à cette époque.

³⁷⁹ *Quanto piu' alletti La Belezza dell'Animo che la bellezza del corpo. Alla sacra e Real Maestà di Cristina di Svezia. Trattato di Stefano Pignatelli*, In roma, per Angelo Bernabò, 1680.

³⁸⁰ Voir Anna Maria Partini, *op.cit.*, 2010. C'est le même Santinelli que Christine de Suède rencontre à son arrivé dans les États Pontificaux en 1655, qui suit la Reine en France avec son frère et c'est ce dernier qui est impliqué directement dans l'affaire de l'assassinat de Monaldeschi en 1657. Christine de Suède lors de son séjour à Pesaro entre ses deux voyages en France demeure chez Santinelli également, il s'agit donc d'un personnage important de son entourage qui l'accompagnera toute sa vie.

³⁸¹ Antonio Clericuzio et Maria Conforti, *art.cit.*, 1997, p. 31.

delà de la sphère d'influence romaine avec des auteurs originaires de toute la péninsule italienne. Il en va ainsi de Borelli qui fuit Messine, passe quelque temps en Toscane avant de rejoindre Rome où il se place sous la protection de la reine, ainsi que d'autres ouvrages qui ne sont pas publiés sur la scène romaine, tel celui de Di Capua, qui fait partie des *Investiganti* de Naples, et qui tente – sans résultats semble-t-il – de s'attirer les bonnes grâces de la reine afin de venir à Rome³⁸². On mesure alors que le patronage de la reine ne se limite pas à la scène romaine mais s'inscrit dans des réseaux de savoir et de mobilité des intellectuels bien plus larges qui contribuent à une extension de l'autorité de Christine de Suède au-delà de la seule sphère de pouvoir romaine³⁸³.

Les dédicaces ont fait ces dernières années l'objet d'une plus grande attention et la littérature sur le sujet s'est étoffée, mettant en particulier au jour les caractéristiques rhétoriques et encomiastiques de ces écrits. Nombreux sont ainsi les travaux qui ont mis l'accent sur les *topoi* mobilisés (héroïsme et références mythologiques en particulier), le rôle des antithèses (insignifiance de l'oeuvre vs grandeur et magnanimité du dédicataire)³⁸⁴ et les aspects extrêmement codifiés de la relation dédicatoire qui prend le lecteur à témoin du lien de protection et publie la grandeur du dédicataire produisant la

³⁸² Je ne détaille pas ici les trajectoires de tous les auteurs ; toutefois pour un aperçu des parcours des auteurs scientifiques, voir A. Clericuzio et M. Conforti, *art.cit.*, 1997. Pour une analyse des mécanismes de brassage et de circulation des auteurs voir également l'article d'Elisa Andretta, « Dedicare libri di medicina, Medici e Potenti nella Roma del XVI secolo », in Antonella Romano (dir.), *Rome et la science moderne entre renaissance et lumières*, École Française de Rome, Rome, 2008, pp. 213-215 notamment. Les observations exposées concernant les médecins semblent également valables pour les auteurs des dédicaces scientifiques en générale.

³⁸³ À ce propos, Nadia Covini souligne le rôle du patronage en particulier féminin dans l'extension d'une autorité : Nadia Covini, « Tra *patronage* e ruolo politico : Bianca Maria Visconti (1450-1468) », in L. Arcangeli et S. Peyronel (a cura di), *Donne di potere nel Rinascimento*, Viella, Roma, 2008, p. 250. Dans une toute autre perspective, sur l'enjeu que représentent les académies romaines dans la promotion de l'universalisme auquel aspire la papauté et le rôle des réseaux intellectuels de manière plus général qui sont un réel outil de pouvoir politique sur la scène internationale, voir M. Caffiero, M.P. Donato et A. Romano, *art.cit.*, 2005.

³⁸⁴ Concernant ces analyses – souvent reprises – à propos des stratégies rhétoriques en jeu dans les dédicaces et en particulier les couples antithétiques tels que grandeur du prince et humilité de l'oeuvre, voir Erika Kanduth, « Appunti sul formalismo della dedica Barocca », in G. Peron (a cura di), *Strategie del Testo, Preliminari Partizioni Pause*, Esedra Editrice, Padova, 1995, pp. 215-223 ; et John Lindon, « Dedicche Monteverdiane », in M.A. Terzoli (a cura di), *I Margini del Libro, Indagine teorica e storica sui testi di dedica*, Editrice Antenore, Roma, Padova, 2004, pp. 205-220 qui analyse particulièrement les carrières d'auteur en relation avec la pratique dédicatoire et les codes rhétoriques et thématiques de la relation au patron. Sur la notion de représentation en jeu dans les dédicaces, voir Louis Marin, *De la représentation*, Paris Gallimard, 1994.

visibilité indispensable au statut de l'aristocrate ou du Prince³⁸⁵. Il s'agit dans ce travail de saisir la manière dont les dédicaces participent de l'assignation d'une place politisée sur la scène romaine pour Christine de Suède. Il faut pour cela considérer plus particulièrement trois caractéristiques du mécénat et plus spécifiquement de l'écriture dédicatoire, importantes me semble-t-il concernant la reine : d'une part la notion d'hétérogénéité des activités et des dédicaces ; d'autre part la notion de protection, que je souhaite interroger en mettant l'accent sur la relation réciproque et l'importance du mécénat pour la reine elle-même ; et enfin le rapport à la scène sociale et politique romaine, dont le mécénat et les dédicaces sont inséparables.

2) L'épître dédicatoire : une politique de publication ou une publication politique ?

Une grande hétérogénéité émerge de la pratique de mécénat de la reine et tout particulièrement de sa manifestation dans les épîtres dédicatoires.

a. *Présences de Christine de Suède dans le (para)texte*

La première disparité que l'on rencontre réside dans l'aspect formel et la place octroyée à la dédicace dans le texte. Elisa Andretta, dans un travail portant spécifiquement sur les dédicaces médicales, a formulé une distinction pertinente pour notre *corpus* entre dédicace encomiastique et dédicace-préface. La première est caractérisée par une adresse de l'auteur au destinataire qui manifeste le don de l'œuvre et sanctionne le lien entre auteur et dédicataire ; la seconde quant à elle relève d'un discours de légitimation du savoir engagé dans l'ouvrage et énoncent l'appartenance à

³⁸⁵ Voir par ex. Paula Findlen, « The Economy of Scientific Exchange in Early Modern Italy », in Bruce T. Moran (ed), *Patronage and Institutions. Science, Technology and Medicine at the European Court, 1500-1750*, The Boydell Press, Rochester, 1991, pp. 5-24, qui analyse le patronage comme un système d'échange central dans la science moderne qui participe de la création d'honneur et de prestige et qui détermine une identité sociale. William Eamon quant à lui distingue deux besoins principaux du prince, que vient combler le patronage : l'expertise technique et la réputation basée sur l'image platonique du gouvernement-philosophe du Prince éduqué et savant. William Eamon, in Bruce T. Moran (ed), *Patronage and Institutions. Science, Technology and Medicine at the European Court, 1500-1750*, The Boydell Press, Rochester, 1991 « Court, Academy, and Printing House : Patronage and Scientific Careers in Late Renaissance Italy », p. 33.

une sphère de pouvoir³⁸⁶. À cette distinction s'ajoutent les différences de forme textuelle de l'un et l'autre type d'écrit, les premiers étant généralement des textes courts et extrêmement codifiés, tandis que les seconds prennent des formes plus souples et souvent plus longues. Ainsi Marsili par exemple tourne son ouvrage³⁸⁷ sous forme de lettre à la reine et si la rhétorique de la première partie de l'œuvre ainsi que sa conclusion suivent les codes de la dédicace, aucune césure dans le texte ne distingue celle-ci de l'œuvre proprement dite³⁸⁸. À cet égard, deux œuvres dont les dédicaces, entièrement intégrées à l'ouvrage, consistent en fait en un premier chapitre sont également exemplaires : la dédicace de Pignatelli s'étend sur 22 pages en un chapitre intitulé « Alla Sacra e Real Maestà di Cristina di Svezia. Capo I ». Le titre est tout à fait conforme à la formule dédicatoire classique, mais la dédicace, tout en demeurant présentée comme telle, devient partie intégrante du texte³⁸⁹. Il en va de même pour le texte de Maria Nicolo Pallavicino dont le premier « livre » dans son intégralité (d'une quarantaine de pages) est explicitement présenté comme une « dédicace-épilogue » et l'auteur résume l'« Argomento del primo libro » en ces termes :

Havendo per universale intento quest'Opera, il dimostrare l'evidente merito, che hà la Chiesa Cattolica d'esser creduta per verace, e insieme il difendere la Divina Provvidenza dalle opposizioni, che contro di essa formano gli Empj , si dedica alla Real Maestà di Cristina Regina di Svezia : e nella Dedicazione si forma, quasi un Epilogo della medesima Opera, con dare un saggio delle Dimostrazioni, e della Difese, delle quali s'è preso a scrivere, ritraendole dalla memorabil Rinunzia che fè Cristina de'suoi Regni, per consecrarsi alla Cattolica Religione. Si ragiona d'alquanti pregi più singolari di Cristina. Indi si recano le Dimostrazioni, e le Difese sudette.³⁹⁰

Suit le « libro Uno » intitulé « Epilogo e Dedicazione dell'Opera alla Sagra Real Maesta di Cristina Regina di Svezia ». Le texte dédicatoire demeure donc nommé en tant que tel et justifié dans les premières lignes du texte :

Offerisco a' Vostri Piedi, Sacra Real Maestà la presente Opera, non tanto dovuta a Voi per tributo, quanto Vostra per essenza : e lo stesso offerirvela è darle principio. Non è questa

³⁸⁶ Elisa Andretta, *art.cit.*, 2008, p. 208-209.

³⁸⁷ *Osservazioni intorno al Bosforo ovvero Canale di Constantinopolo rappresentate in Lettera alla sacra Real Maestà di Cristina di Svezia da Luigi Ferdinando Marsili*, In Roma, per Nicolò Angelo Tinassi, 1681.

³⁸⁸ *Ibid.*

³⁸⁹ Stefano Pignatelli, *Quanto piu' alletti La Bellezza dell'Animo che la bellezza del corpo. Alla sacra e Real Maestà di Cristina di Svezia. Trattato di Stefano Pignatelli*, In roma, per Angelo Bernabò, 1680.

³⁹⁰ Nicolò Maria Pallavicino, *Alla Sacra Real Maestà di Cristina di Svezia, Libro primo dell'opera intitolata Difesa della Divina Provvidenza, contro i nemici d'ogni religione, e della Chiesa Cattolica, contro i nemici della vera religione*, In Roma, Nella Stamperia di Angelo Barnabò, 1679, p. 1, « argomento del primo libro ».

Dedicazione disgiuntà da'miei Volumi, mà innestata in essi per natura : anzi è un sostanzioso Compendio, in cui si contiene il piu eletto, il più pregiato de' miei Volumi.³⁹¹

Il s'agit donc d'une écriture spécifique fort différente des quelques lignes qui forment les épîtres dédicatoires encomiastiques. Le choix d'intégrer le paratexte au corps même de l'œuvre amorce en effet une stratégie spécifique de publication du dédicataire qui est mis au centre de l'œuvre. Cette pratique fonde donc une hétérogénéité majeure des fonctions de la dédicace au sein du *corpus*, bien plus significative que la distinction disciplinaire. Ainsi, si les dédicaces encomiastiques mettent l'accent sur le lien de protection entre le dédicataire et l'auteur (et son œuvre), les dédicaces-préfaces mettent pour leur part l'accent sur la place même de Christine de Suède au sein de l'œuvre. La reine n'est plus seulement mécène, elle devient véritablement actrice de l'ouvrage. Cette caractéristique est particulièrement prégnante dans le livre de Pallavicino dont tous les titres de chapitres se réfèrent à la reine³⁹² faisant de celle-ci non seulement la protectrice mais plus encore le sujet véritable de l'ouvrage.

b. Du rôle politique de l'hétérogénéité

L'hétérogénéité des dédicaces tient notamment à la diversité des champs de savoir auxquels elles sont rattachées : les « sciences », dans la labilité du terme à l'époque qui recouvre la médecine, l'astronomie, les sciences expérimentales etc. ; les belles-lettres (musique, littérature) ou encore le droit. Elle dépend également de la diversité des statuts des auteurs de ces oeuvres qui peuvent être scientifiques laïques, imprimeurs-libraires dans le cas des dédicaces musicales, cardinaux et membres de la curie romaine. Derrière cette seconde disparité émergent les différents liens de patronage qui coexistent : clientélisme, notamment pour les médecins et certains scientifiques, ou mécénat ponctuel d'œuvres, en particulier les discussions théologiques ou les œuvres musicales qui servent à financer l'impression de l'œuvre. Ainsi, les

³⁹¹ *Ibid.* p. 3, « Libro primo, capo primo ».

³⁹² Capo secondo. Si ragiona d'alquanti pregi più singolari di Cristina Regina di Svetia, per ritrame, come, in riguardo di essa, si sieno accresciuti i Trionfi della Chiesa Cattolica, e le Glorie della Divina Provvidenza. Capo terzo. In qual maniera si sieno accresciuti i Trionfi della Chiesa Cattolica per opera di Cristina Regina di Svezia. Capo Quarto. In qual maniera si sieno accresciute le Glorie della Divina Provvidenza per opera di Cristina Regina di Svezia. Capo Quinto. Si conchiude con un Presagio, quasi compimento delle Glorie della Divina Provvidenza, e de' Trionfi della Chiesa Cattolica, accresciuti per opera di Cristina Regina di Svezia.

enjeux pour les auteurs des dédicaces sont fort différents selon leur position et le type de relation qu'ils entretiennent avec la reine. Toutefois, en choisissant de prendre pour point d'observation la reine, je ne souhaite pas tant ici observer les effets de l'action d'écriture des auteurs sur eux-mêmes que sur Christine de Suède. S'il est donc nécessaire de conserver à l'esprit ces disparités, elles ne feront pas l'objet ici d'une recherche approfondie.

Concernant la reine, cette hétérogénéité des auteurs, des milieux et des relations contribue à lui octroyer une grande visibilité sur plusieurs « fronts » de savoirs, plusieurs espaces sociaux et urbains ainsi que sur une durée qui, à Rome, n'est pas dénuée de charge politique. On voit ainsi se redessiner, en saisissant les dédicaces dans leur ensemble, l'ampleur de cette visibilité (spatiale et temporelle). Antonella Romano a souligné la diversité des référents théoriques et des appartenances qui se côtoient dans l'espace de l'académie romaine³⁹³ ; concernant l'*Accademia reale*, cette diversité ne se cantonne pas aux différents courants scientifiques ou philosophiques mais s'étend à un décloisonnement des frontières de savoirs et des pratiques culturelles. Ainsi, si les participants à l'*Accademia Reale* sont aisément identifiables, certains auteurs qui dédient leur ouvrage à la reine n'appartiennent pas à l'Académie, mais dépendent des mêmes réseaux de savoirs et d'intellectuels. C'est donc une agrégation d'auteurs autour de la reine que l'on perçoit à travers les épîtres dédicatoires dont l'hétérogénéité demeure structurante.

Or, de cette hétérogénéité émerge un consensus fondé sur la relation de mécénat institutionnalisée par la dédicace qui énonce et publie ce rapport³⁹⁴. En rassemblant la disparité autour d'une relation institutionnalisée dans l'écriture, elle participe ainsi de l'énonciation sinon de l'élaboration d'un pouvoir. S'il ne s'agit pas de dire que le mécénat crée le pouvoir royal de Christine de Suède (dont j'ai déjà souligné la reconnaissance pleine et entière à Rome) sous peine de tomber dans une forme de

³⁹³ A. Romano, « A l'ombre de Galilée ? Activité scientifique et pratique académique à Rome au XVII^e siècle », in *Naples, Rome, Florence, op. cit.*, 2005, p. 229.

³⁹⁴ À propos du rôle politique de l'académie, A. Romano problématise cette hétérogénéité en formulant l'hypothèse « que l'académie romaine [...] est un lieu de brouillage épistémologique, seul susceptible de maintenir le consensus politique et social nécessaire autant aux pouvoirs (et ici il s'agit bien de pluriels puisque on est confronté à un double niveau, spirituel et temporel d'exercice du pouvoir, incarné dans des institutions spécifiques) qu'aux savants qui utilisent ce flou comme un espace d'action d'autant plus important que l'espace politique romain est soumis dans le même temps à un régime de censure forte ». A. Romano, « A l'ombre de Galilée ? Activité scientifique et pratique académique à Rome au XVII^e siècle », in *Naples, Rome, Florence, op. cit.*, 2005, p. 239.

tautologie (elle est reine, donc elle entretient une activité de patronage, qui créerait un pouvoir de reine) ; il faut souligner que cet espace d'agrégations hétérogènes se rassemble, trouve une « cohérence » autour de la publication du lien mécénique. Christine de Suède incarne ainsi un consensus dans un espace institutionnalisé, ce qui renforce et publie son autorité politique. En d'autres termes, concernant la reine, cette hétérogénéité fondamentale du patronage et son institutionnalisation par la dédicace notamment participent de l'élaboration d'une centralité de Christine de Suède en termes politiques et de la définition d'une sphère de pouvoir enracinée dans le culturel.

c. L'hétérogénéité des dédicataires : une autre forme de publication politique

Il faut enfin resituer la pluralité des épîtres dédicatoires dans le contexte des fréquents changements du pouvoir pontifical qui créent une grande labilité des destinataires, une mobilité générale des auteurs et des patrons dont la fortune dépend largement des élections pontificales. L'observation de la scène des dédicataires n'est d'ailleurs pas dénuée d'intérêt. Ainsi, si l'on compare le nombre d'épîtres dédicatoires adressées aux différents aristocrates tenant cour à Rome au cours du siècle, quelques grandes tendances se dégagent qui permettent de mettre au jour des spécificités concernant Christine de Suède. À cet effet deux outils permettent d'amorcer ce travail que sont les *Drammaturgia romana*³⁹⁵ et la *Bibliographie des livres scientifiques imprimés à Rome*³⁹⁶.

D'un point de vue quantitatif et concernant les dédicaces musicales, Christine de Suède semble avoir fait l'objet du plus grand nombre d'épîtres dédicatoires au cours de la période, suivie de peu par Antonio et Francesco Barberini les décennies précédant l'arrivée de la reine à Rome en 1655, et par le cardinal Pietro Ottoboni à partir de 1689. Pendant son temps de résidence à Rome, c'est donc à Christine de Suède que sont dédiées le plus grand nombre d'œuvres musicales et elle détient également une place privilégiée au cours du siècle, pendant lequel trois cours d'importance se dégagent successivement : Barberini, Christine de Suède puis Pietro Ottoboni. Notons également

³⁹⁵ Saverio Franchi, *op.cit.*, 1988.

³⁹⁶ Laurent Pinon, *Bibliographie des livres scientifiques imprimés à Rome*: <http://www.hstl.crhst.cnrs.fr/bibliorome/index.php>. L'outil recense douze entrées pour Christine de Suède contre vingt-trois dans l'article de Antonio Clericuzio et Maria Conforti. Cet écart s'explique sans doute par les lieux d'impression, la *Bibliographie* s'en tenant aux ouvrages imprimés à Rome.

la représentativité de deux autres femmes, Maria de la Nieves Giròn y Sardeval y Rojas femme de l'ambassadeur d'Espagne Luis de la Cerda auprès du Saint Siège, et Lorenza de la Cerda y Aragona, (1666-1697) femme de Philippe Colonna, à qui sont également dédiées une bonne dizaine d'épîtres dédicatoires, respectivement à partir de 1688 et 1683. La Princesse de Rossano par contre, de même que Maria Mancini, contemporaines de la reine et avec qui les relations furent conflictuelles du fait de la concurrence entre leurs cours, sont bien moins représentées en termes quantitatifs dans les dédicaces. Ainsi, durant sa vie à Rome, Christine de Suède se distingue avec une nette prééminence dans les épîtres dédicatoires de pièces théâtrales et musicales.

Concernant les ouvrages scientifiques c'est tout d'abord l'absence de la gent féminine – hormis la reine – qui est remarquable ; puis la surreprésentation de Francesco Barberini qui totalise une quarantaine de dédicaces scientifiques publiées pendant une période de plus de vingt-cinq ans, témoignant d'une longue et puissante activité de mécénat. Christine de Suède pour sa part est moins présente – du moins sur la scène de l'impression romaine – avec seulement douze notices. Toutefois le nombre de dédicaces double si l'on considère les ouvrages imprimés hors de Rome³⁹⁷, il convient donc de manier ces observations avec prudence. Le clivage demeure malgré tout important entre les deux mécènes, mais l'on notera que, mis à part Francesco Barberini, c'est encore une fois Christine de Suède qui totalise le plus grands nombres d'épîtres dédicatoires puisque Flavio Chigi avec dix épîtres ou Giulio Rospigliosi sont des mécènes moins présents, en termes quantitatifs, au cours de la période. De nouveau, on constate donc une très forte visibilité du mécénat de Christine de Suède sur la scène de la publication scientifique.

Ceci conduit à deux remarques : d'une part, dans le cadre des reconfigurations des équilibres politiques à Rome, de la perpétuelle déstructuration et restructuration des liens de patronage au gré des changements de papes, Christine de Suède présente une stabilité dans le temps et une visibilité extrêmement importante puisque c'est la seule figure aussi pérenne à son époque à Rome. De la fin de la cour Barberini, dans les années 1655, à sa mort en 1689, elle semble effectuer une transition et incarner une stabilité que la cour papale ne peut concurrencer. Les épîtres dédicatoires publient donc non seulement un statut de reine et de Mécène, mais également une pérennité qui, dans

³⁹⁷ Antonio Clericuzio et Maria Conforti *art. cit.*, 1997, recensent vingt-trois ouvrages scientifiques dédiés à Christine de Suède imprimés dans la péninsule italienne.

le contexte romain, est un facteur politique majeur. C'est notamment cette stabilité qui a contribué à lui octroyer l'autorité nécessaire pour s'opposer de plus en plus ouvertement à Innocent XI, et qui donne à sa cour une visibilité exceptionnelle dans le cadre du polycentrisme de Rome³⁹⁸.

D'autre part, une analyse en termes de genre invite à la seconde remarque. Il a été montré que la pratique du patronage est un des moyens d'action politique féminine privilégié au XVII^e siècle et notamment à Rome³⁹⁹. Or, ce patronage est généralement avant tout d'ordre religieux⁴⁰⁰, scène sur laquelle Christine est bien moins présente. De plus, comme je l'ai montré, si d'autres femmes entretiennent une activité de mécénat, notamment musical et théâtral, Christine de Suède se distingue par l'ampleur et la longévité de son activité, ainsi que par sa présence sur la scène scientifique dont sont presque totalement absentes les autres grandes aristocrates romaines. Ainsi, la reine s'inscrit puissamment sur une scène d'action privilégiée pour les femmes – le mécénat –, mais son usage de cet espace se démarque de ses pairs et elle mobilise un espace qui lui permet non seulement de faire concurrence aux cours masculines mais plus encore de supplanter la seule cour monarchique qui est celle du pape.

Le mécénat apparaît donc indéniablement comme un instrument de pouvoir, notamment féminin, mis au service d'une puissante affirmation politique rendue publique par la prolifération des épîtres dédicatoires.

³⁹⁸ Sur le polycentrisme de la cour de Rome voir R. Ago, *Carriere e clientele nella Roma barocca*, Laterza, Roma, 1990 et M.A. Visceglia, *op.cit.*, 2002, p. 82 ; G. Signorotto, M.A. Visceglia, *op.cit.*, 1998.

³⁹⁹ Sur la spécificité du patronage comme outil de pouvoir féminin, voir notamment : Nadia Covoni, « Tra *patronage* e ruolo politico : Bianca Maria Visconti (1450-1468) », in L. Arcangeli et S. Peyronel (a cura di), *Donne di potere nel Rinascimento*, Viella, Roma, 2008, pp. 247-280 ; L. Ferrante, M. Palazzi, G. Pomata (a cura di), *Ragnatele di rapporti. Patronage e reti di relazione nella storia delle donne*, Rosenberg & Sellier, Torino, 1988 ; M. A. Visceglia, « Figure e luoghi della corte romana », in G. Ciucci (a cura di), *Roma Moderna*, Bari, 2002, pp. 72-75.

⁴⁰⁰ Cf. M. A. Visceglia, *art.cit.*, 2002 ; d'autre part la seule observation de la table des matières de *Ragnatele di rapporti. Patronage e reti di relazione nella storia delle donne* (a cura di L. Ferrante, M. Palazzi, G. Pomata) constituée d'articles portant presque exclusivement sur la dimension religieuse du patronage féminin met en relief la prépondérance de cette pratique spécifique.

3) De la mise en scène à l'assignation de scènes

a. Protection et carrières

Le patronage de Christine de Suède est avant tout l'exercice d'une protection et s'inscrit dans une politique culturelle et diplomatique au sein de la cour romaine, ainsi que dans des stratégies de carrière de la part des auteurs⁴⁰¹. Le cas de Galeazzo Gualdo Priorato (1606-1678) est exemplaire à ce propos. En effet, après la publication en 1656 de son *Historia della Sacra Real Maestà di Cristina Alessandra Regina di Svetia*, qui dresse l'apologie de la conversion de la reine et de son voyage vers Rome, celui-ci reçoit sa protection et entre dans une relation de clientélisme qui contribue activement pendant plusieurs années à sa carrière. Il devient notamment son « ambassadeur » et, de militaire, il devient courtisan et diplomate auprès de Christine de Suède ; il suit donc la reine en France en 1656 puis en Suède en 1662 (il est alors également chargé de défendre les intérêts vénitiens auprès de la couronne suédoise) qui l'envoie auprès des cours allemandes et italiennes solliciter une aide afin de mener une grande contre-offensive maritime contre les ottomans. Cette mission qui dure jusqu'en 1666 ne l'empêche pas de maintenir simultanément les intérêts privés de la reine en France et de se consacrer à l'écriture de nombreux ouvrages diplomatico-historiques alimentés par son activité de diplomate européen.⁴⁰²

Toutefois, la protection exercée par Christine de Suède peut être d'un autre ordre, plus direct, lorsque par exemple la reine accueille la Giorgina, célèbre chanteuse romaine, au Riario, après son interdiction par Innocent XI en 1686. L'affaire est publiée dans les *avvisi* de Marescotti

Havendo la Giorgina famonsa cantarina ricevuto l'ordine di ritirarsi in monastero, ha fatto ricorso alla regina di Svetia, dalla quale fù gratiata con esser stata dichiarata sua damigella ; con che gli pare di riposare in braccio alla fortuna, credendosi favorita dalla maestà sua.⁴⁰³

⁴⁰¹ Sur le système de clientélisme et de carrière à Rome, voir en particulier Renata Ago, *op.cit.*, 1990.

⁴⁰² Carla Sodini, *op.cit.*, 2004.

⁴⁰³ G. Staffieri, *Colligite Fragmenta. La vita musicale romana negli "Avvisi Marescotti" (1683-1707)*, Lucca-Roma, Musicalia, 1990, 25 maggio 1686. Kandare cite également un *avviso* romain daté de juin 1686 (ASV) presque identique qui ajoute "riesce contro il Genio del Regnante". Kandare, *op.cit.*, 2009, p. 287.

La reine non seulement garantit alors publiquement à l'artiste la possibilité d'exercer son art ainsi qu'une rémunération, mais elle lui offre également un espace de protection physique quitte à aller à l'encontre du Pape et à réveiller les tensions latentes entre les deux souverains. Ainsi, un mois plus tard, un *avviso* signale que

La regina di Svetia, a cui viene negata l'udienza papale, pare non godere della grazia di S.S.[...] mentre vedendosi dà molto tempo negar l'udienza puole con ragione supponere di non goder totalmente la buona grazia di Sua Santità, tanto più che facendo quasi ogni sera cantar la famosa Giorgina cantatrice nel giardino, ne godono l'armonia anco molte persone fuori delle mura del giardino.⁴⁰⁴

Ces *avvisi* continuent à mentionner régulièrement les concerts que donne la Giorgina au Palais Riario qui conservent le caractère d'affront envers le Pape. Au-delà de l'enjeu politique entre Christine de Suède et le Pape, il s'agit ici d'un cas particulièrement explicite à la fois du rôle de protection que peut jouer le mécène et des enjeux politiques dont peut être chargé le patronage.

Les dédicaces sont elles aussi des moyens d'accéder à la protection d'un Grand et de promouvoir une carrière quand elles ne viennent pas sanctionner un rapport déjà institué. Ainsi par exemple, Mario Rinaldi avait analysé la *Sonate a tre, consecrata alla sacra Real Maesta di Cristina...* (1681) de Corelli en considérant que « probablement questa dedica gettò le basi di quei rapporti artistici che Cristina di Svezia intrattene con Corelli, a meno che essi non fossero sorti già da prima »⁴⁰⁵. Ce que conteste Franco Piperno qui souligne l'existence d'une lettre de Corelli au Comte Faentino Fabrizio Laderchi, du 13 mai 1679, dans laquelle le musicien dit « sto adesso componendo certe sonate che si faranno nella prima Accademia di Sua Maestà di Svezia della quale sono entrato al servizio per Musico di Camera »⁴⁰⁶. La dédicace relève ici du service dû à la reine dans le cadre de la relation de clientélisme qui contribue au développement de la carrière du musicien. Le rôle de protection que doit jouer la reine et qui est sollicité dans les épîtres dédicatoires – protection matérielle, sociale et intellectuelle – est présent dans tous les textes et particulièrement accentué chez Filippo Baldinucci⁴⁰⁷. Celui-ci dédie à

⁴⁰⁴ G. Staffieri, *op.cit.*, 1990, 29 Giugno 1686, p. 71.

⁴⁰⁵ Mario Rinaldi, *Arcangelo Corelli*, Curci, Milano, 1953, p. 83.

⁴⁰⁶ Franco Piperno, « Cristina di Svezia e gli esordi di Arcangelo Corelli : attorno all'Opera I (1681) », in Jean Lionnet (éd.), *Cristina di Svezia e la musica, op.cit.*, 1998, pp. 99-132.

⁴⁰⁷ Filippo Baldinucci (1625-1696), est un auteur florentin spécialiste et collectionneur d'art. D'abord bibliothécaire à la cour Medici pour le cardinal Léopold de Medicis, il se spécialise dans l'écriture de biographies d'artistes, de catalogues et d'ouvrages spécialisés sur l'histoire de l'art tel son *Vocabolario Toscano dell'Arte del Disegno* (Florence, 1681). Il devient ainsi un critique d'art de première importance.

la reine une biographie du Bernin et bâtit sa longue dédicace sur une discussion de l'économie de l'honneur en jeu dans la relation entre auteur et dédicataire :

Ciò supposto, come io dissi, per vero, egli è forza il confessare, che i gran Monarchi (fra i quali la Maestà Vostra s' gloriosamente campeggia) dal Cielo trascelti fra le migliaia, e destinati alle Corone, a i Regni, ed a'quali non solo egli donò la pienezza d'ogni onore, ma volle che questo a loro per legge inevitabile si contribuisse da ognuno, non posseggano, né posseder possano maggior tesoro, onde potere altri arricchire, che l'onore stesso; e perciò debbasi per verità affermare, non essere il più nobile vanto di loro dignità, il più invidiabile, (se pure così è lecito il dire) poter fare altrui ricco, ma il poterlo fare onorato. ⁴⁰⁸

Cette fonction de protection sociale, de redistribution d'honneur et de bien est donc bien au coeur des textes.

Comme le souligne Elisa Andretta, la dédicace est aussi parfois l'occasion de s'assurer d'une protection intellectuelle⁴⁰⁹ en faisant souvent appel à la bienveillance (*benignità*) de la reine envers l'œuvre produite. C'est ainsi le cas dans certaines des « dédicaces-préfaces » qui en appellent directement à la protection intellectuelle de la reine.

E son sicuro, che il maggiore, anzi l'unico pregio di queste mie Osservazioni, sarà l'essere presentate alla M.V. di cui la perspicacia nell'intendere, l'acutezza nel discorrere, e l'esattezza nel giudicar di tutte le materie, si come arrivano à quel grado maggiore, al quale possono aspirar le menti umane, così ancora son certo, che sapranno di gran lunga più facilmente comprendere, di quel, ch'io sappia spiegare, i sopranominati effetti.⁴¹⁰

Luigi Ferdinando Marsili fait un peu plus que dédier son ouvrage à la reine puisque cet ouvrage se présente sous la forme d'une lettre à cette dernière. Les premières pages ainsi que le dernier paragraphe du texte se présentent comme une épître insérée au cœur de l'étude qui porte sur les observations naturelles menées par l'auteur dans le détroit du Bosphore. Dans la partie introductive du texte l'auteur sollicite l'appui de la reine et met en avant sa démarche scientifique ainsi que son côté utile et novateur. La demande de protection de la connaissance et de légitimité intellectuelle est donc au cœur de ce texte.

Une action d'écriture propre à la dédicace réside bien dans la stratégie auctoriale de recherche de protection. Il s'agit cependant là de *topoi* inhérents à l'écriture encomiastique qui célèbrent la grandeur et la royauté du dédicataire⁴¹¹. Il ne s'agit pas ici de développer cette dimension, désormais bien analysée par l'historiographie, mais

⁴⁰⁸ *Vita del cavaliere Gio. Lorenzo Bernino...*, *op.cit.* 1682.

⁴⁰⁹ Elisa Andretta, *art.cit.*, 2008.

⁴¹⁰ *Osservazioni intorno al Bosforo...* *op.cit.*, 1681.

⁴¹¹ On rencontre en particulier l'antithèse petit/grand caractéristique de la rhétorique dédicatoire.

plutôt de considérer les actions que détiennent les épîtres sur la reine en publiant son action de mécénat dans l'espace textuel et social de la dédicace. Il faut ainsi dépasser la relation particulière pour questionner l'élaboration de la figure plus générale de Christine de Suède par l'intermédiaire des dédicaces. Si la dédicace « ne décrit pas un mécène particulier, elle range le dédicataire sous le modèle du Mécène, tout en particularisant la louange et l'échange pour les adapter à ce dédicataire »⁴¹², en ce qui concerne Christine de Suède, cette production d'une figure de Mécène royale est cruciale. En effet, l'adresse au dédicataire conserve des singularités propres à la reine et témoigne dans la publication non seulement d'une figure de mécène et de reine libérale, mais également de l'assignation d'un « lieu » circonscrit pour ce mécénat.

b. Publier la reine : une souveraineté auctoriale

Dans l'ouvrage imprimé, qu'il soit musical, scientifique ou littéraire, le dédicataire est extrêmement présent et ce, dès la couverture de l'ouvrage. Toujours intégré dans le titre sous la forme « alla sacra Real Maestà di Cristina Regina di Svezia », le nom de la reine est généralement mis en avant par une typographie spécifique, en majuscule, qui lui octroie une grande visibilité dans la matérialité même du texte ; et qui contraste fortement avec le nom de l'auteur qui, pour sa part, est relégué à une place fort discrète. Cette prévalence du nom du dédicataire sur celui de l'auteur de l'ouvrage mérite d'être rapprochée de l'analyse que propose Roger Chartier de la dédicace. Ainsi, il souligne le processus d'effacement de l'identité d'auteur à l'œuvre dans la rhétorique dédicatoire qui vise à affirmer l'absolue souveraineté du prince, ce dernier devenant l'inspirateur primordial, auteur premier du livre. Pour l'historien, la dédicace met en scène l'offre d'une œuvre présentée comme étant celle du dédicataire, « dans cette figure extrême de la souveraineté, le roi devient poète ou savant, et sa bibliothèque n'est plus seulement un trésor qui préserve des richesses menacées [...] elle se mue en un miroir où se reflète son absolue puissance »⁴¹³. La surreprésentation du dédicataire dans le texte accentue encore cette lecture de la dédicace comme figure de l'absolue souveraineté du Prince simultanément auteur et destinataire. Or, une telle mise en scène de la souveraineté dans

⁴¹² Christian Jouhaud et Hélène Merlin, « Mécènes, patrons et clients », *Terrain* [En ligne] , 21 | 1993 , mis en ligne le 15 juin 2007, 17 mars 2011. URL : <http://terrain.revues.org/3070>, p. 4.

⁴¹³ Roger Chartier, *art.cit.*, 1996.

la dédicace est particulièrement significative dans le cas spécifique de Christine de Suède dont la teneur de la souveraineté est en perpétuelle renégociation. Cette fonction d'affirmation, sinon de production de souveraineté, est alors d'une grande importance dans le cas de la reine.

Par ailleurs, la rhétorique encomiastique insiste dans le contenu des dédicaces sur la royauté de la reine et la grandeur de son pouvoir monarchique qui s'expriment avant tout dans sa libéralité toute royale⁴¹⁴. L'auteur de la *Vie de Catherine de Gênes*, parmi de nombreux exemples, mobilise ainsi le topos dans sa dédicace à la reine : « Onde speriamo che Vostra Maestà sia per usar della generosità, che è si propria del suo animo Regio nel ricever' in grado questa novella publicatione dell'Opera medema »⁴¹⁵. C'est donc en premier lieu la vertu royale de libéralité qui est publiée dans ces textes⁴¹⁶. Si honneur et libéralité ne sont pas des vertus exclusivement royales, elles sont indispensables au monarque, à fortiori pour une femme pour qui il s'agit d'une scène privilégiée de pouvoir⁴¹⁷.

Au-delà de la libéralité, la royauté de Christine de Suède est associée à deux aspects spécifiques ; en premier lieu à son entendement et son érudition. Stefano Pignatelli ouvre ainsi sa très longue dédicace par une formule de poids : « Non vive al presente, o in Roma, o in tutto il Giro terrestre niun giusto estimator delle cose, che non veneri la Maestà Vostra quasi Nume [pour *Nome*] tutelare de'Letterati »⁴¹⁸ qu'il développe ensuite sur plusieurs paragraphes faisant de l'entendement de la reine une caractéristique toute divine. Il s'agit bien entendu d'une rhétorique encomiastique extrêmement codifiée, mais au sein de ces codes, c'est la connaissance qui est mise en

⁴¹⁴ Maria Pia Donato souligne que la tenue d'une académie et le patronage de manière générale sont étroitement liés à l'insigne royal de libéralité ; le patronage et la libéralité relevant de vertus canoniques du Prince, l'activité même de Christine de Suède est une affirmation de son statut royal. Cette libéralité est accentuée à partir de son installation au Riario par les signes tangibles de la majesté que sont sa bibliothèque et ses collections d'art. Maria Pia Donato, *art.cit.*, 2009.

⁴¹⁵ *Vita mirabile, e dottrina santa della B. Caterina da Genova...*, *op.cit.*, 1681.

⁴¹⁶ Rappelons ici que Christine de Suède est partie de Stockholm avec toute sa bibliothèque ainsi que ses objets d'art et ses tableaux, autant de biens censés appartenir à la Couronne. En quittant le trône, elle n'a donc pas pour autant renoncé à ces manifestations de sa souveraineté qu'elle emmène avec elle à Rome et expose ostensiblement au Riario. Rappelons également l'analyse que propose R. Chartier de la Bibliothèque comme apanage royal et moyen d'affirmer la royauté, Roger Chartier, *art.cit.*, 1996.

⁴¹⁷ Sur la spécificité du patronage comme outil de pouvoir féminin, voir notamment : Nadia Covoni, *art.cit.*, 2008 ; L. Ferrante, M. Palazzi, G. Pomata (a cura di), *Ragnatele di raporti. Patronage e reti di relazione nella storia delle donne*, Rosenberg & Sellier, Torino, 1988 ; M. A. Visceglia, *art.cit.*, 2002.

⁴¹⁸ Pignatelli, *Quanto piu'alletti La Bellezza...*, *op.cit.*, 1680.

avant. Ainsi, Christine de Suède est fortement publiée en reine lettrée si ce n'est en reine de la littérature et de la connaissance. D'autre part, et c'est là plus spécifique à Christine de Suède, on remarque une prévalence dans certaines dédicaces de la figure du commandement guerrier.

c. Publier la reine : reine catholique contre « le Turc » ?

Alors que dans les textes étudiés dans cette étude (publiés au moment de l'abdication ou bien plus tardifs) c'est généralement la reine de paix qui est mise en avant⁴¹⁹, certaines dédicaces soulignent fortement son esprit militaire. Ainsi Marsili renvoie explicitement à ses propres projets militaires à la fin de son texte : « Solo mi rimane à riverentemente implorare il proseguimento de'suoi Reali commandi, e del suo autorevole Patrocinio, per il quale si come io sarò sempre glorioso, e negli accidenti di Guerra, à cui mi accingo »⁴²⁰. Or, il fait également une allusion plus étonnante – car plus rare – au commandement militaire de la reine. La référence guerrière est toutefois plus forte chez Santinelli qui déclare en 1683

Cristina regina de Regi, non che unica erede dell'invincibile Gustavo Adolfo e della Ferocissima Svetia. Non m'estendo in rintracciare i miracoli di quellà Maestà, che per i fulmini della sua spesso vincitrice, e sempre invitta spada, si trovano ancora espressi in caratteri di sangue sopra le spiagge del Baltico; né tampoco in ricercare frà le ceneri de sepolcri d'Aviti Eroï splendori antichi, mentre tutti rilucono epilogati nell'immense et inimitabili virtù della V.M.⁴²¹

Chez Di Capua (1683), qui appartient à l'Académie des *Investiganti* de Naples, le ton guerrier tranche également fortement avec les allégations de pacifisme bien plus fréquentes à propos de la reine

Imperciochè , lasciando da parte stare l'antichità, la chiarezza, e la fama di quella, che tant'oltre distendesi, che appena dal cielo vien terminata : e i sopraumani, e incomparabili fatti in pace, e in guerra, e in terra, e in mare da'vostri maggiori adoperati: i quali d'allori, e di nimiche spoglie carichi da'settentrionali paesi infino all'ultimo occidente trionfanti

⁴¹⁹ Christine de Suède est en effet généralement considérée, notamment dans les textes catholiques, comme actrice de la Paix de Westphalie (1648) et responsable de la pacification du royaume sous son règne.

⁴²⁰ *Osservazioni intorno al Bosforo... op.cit.*, 1681.

⁴²¹ Giovanni Battista Comastri, *Specchio della verità concordanze di Gio. Battista Comastri, sopra la filosofia Hermetica alla Maestà di Cristina regina di Svezia &c.*, Venezia, 1683, apresso Zaccaria Conzatti. Conzatti confirme dans son introduction l'identification par l'historiographie de Comastri à Santinelli.

discorsero, e sottomisero alla lor signoria le più battagliaevoli, e forti nazioni, e provincie dell'universo, fin la vincitrice medesima, e donna delle genti, e delle terre tutte Italia, e Roma; qual si sconosciuta, e si rimossa terra dall'umano commercio, o dal cammin del Sole s' lontana ritrovasi, in cui l'ardire, e'l valore, e la maestria dell'armi, e l'avvedimento, e la fermezza, e la sollecitudine, e ciò che altro appartieni a sovran Duca d'eserciti, e conquistatore non s'odano continuo risonare del gloriosissimo padre vostro? Il qual meritevole in vero sarebbe d'essere a'Ciri, agli Alessandri, agli Annibali, Agli Scipioni, a'Pompei, e a 'Cesari agguagliato, se già egli grandissimo spazio avanzati non gli avesse⁴²²

Ces textes, publiés au tout début des années 1680, s'inscrivent dans un contexte de rassemblement des forces catholiques par Innocent XI en 1684 sous la forme de la Coalition Catholique, ou Sainte Ligue, formée contre l'Empire Ottoman dont la crainte est grandissante en Europe⁴²³. Marsili qui a voyagé à Rome en 1677 part pour la Turquie en 1679 en participant à une mission menée par Pietro Civran. De retour en Italie, à la requête de Christine de Suède, il essaye de se lancer dans une carrière militaire. Santinelli pour sa part, publie sa dédicace en 1683, année du siège de Vienne par les Ottomans et publie également la même année à Rome deux odes sur les victoires « des armées de Christine » contre l'Empire Ottoman⁴²⁴. Il semble donc que ces trois textes peuvent être saisis, au vu de la politique étrangère de ces années là, comme des références implicites, dans l'espace spécifique de la dédicace, à l'engagement de la reine contre l'empire Ottoman⁴²⁵. Dans des ouvrages qui n'entretiennent aucun lien

⁴²² *Lezioni Intorno alla natura delle Moffete di Leonardo di Capoa, accademico investigante, dedicate alla Sacra Real maestà di Cristina Regina di Svezia*, In Napoli, per Salvatore Castaldo Reg. stamp. 1683.

⁴²³ En 1683 le siège de Vienne par les Turcs provoque une peur grandissante de l'empire Ottoman ; Rome met alors des fonds considérables à disposition de l'empereur pour la défense de la ville. Suite à sa défaite, l'empire Ottoman est considérablement affaibli et l'année 1683 marque le début de son recul en Europe. En 1684 une Sainte Ligue est créée par le pape avec l'empereur, le roi de Pologne, Venise et le Tsar de Russie.

⁴²⁴ Il s'agit là d'une formule utilisée par Zaccaria Conzatti dans son introduction au texte de Santinelli. L'auteur ne précise pas à quelles armées il fait allusion, et Christine de Suède n'a à ma connaissance aucune armée en propre. Il est vrai toutefois qu'elle est effectivement engagée dans le combat contre les Ottomans, financièrement et moralement par son soutien à l'initiative papale de la Sainte Ligue. Les deux odes signalées par l'auteur sont *Il Pegaso* et *la Sconfitta*. sans références plus précises. *Specchio della verità...op.cit.*, 1683.

⁴²⁵ La préoccupation de Christine de Suède envers la menace ottomane semble réelle et est perceptible à plusieurs reprises. Lorsqu'elle sollicite en 1662 les Princes allemands et italiens pour les engager à soutenir Venise en Crète, en 1672 lors de sa médiation entre le Pape et le roi de Suède pour inciter ce dernier à protéger la Pologne, ou encore au début des années 1680 envers la France qui ne veut pas s'engager contre l'empire Ottoman afin de protéger les accords commerciaux qui unissent les deux puissances. Arckenholtz signale notamment une lettre de la reine adressée à Terlon en 1681 dans laquelle elle lui fait part de ses inquiétudes quant au choix de la France de soutenir « le Turc » plutôt que la chrétienté. Arckenholtz, *op.cit.*, T. IV p. 113. Voir également en Annexes deux lettres de la reine adressées à Terlon à

direct avec le contexte politique mais proposent des observations naturelles ou des théories alchimiques, la dédicace permet de souligner l'investissement politique de la reine dans la défense militaire. Christine de Suède est représentée en protectrice de la Catholicité sur un terrain scripturaire et rhétorique original qui ne va pas sans contraster avec l'absence de telles références dans la majorité des autres publications⁴²⁶.

Ainsi, il convient de noter que les dédicaces peuvent également être parfois l'occasion de situer la reine dans une action politique de défense militaire, ainsi qu'une manière de souligner non seulement l'attribut royal de la puissance militaire mais également la valeur religieuse de la reine Catholique.

d. Publier la reine : dépasser le statut pour une place à définir

Les auteurs des dédicaces soulignent le statut de reine de Christine de Suède en insistant sur les vertus cardinales de la royauté et en multipliant les *topoi* et les références héroïques, mais une spécificité se dégage également dans la façon dont certains auteurs la définissent plutôt dans une localisation géographique, sociale ou institutionnelle que dans un statut ontologique de reine. Ainsi, en plus de toutes les références à l'honneur et aux vertus royales, Christine de Suède est souvent située en regard d'une appartenance et la notion de place se dégage alors, par-delà celle de statut ou de dignité. Elle est ainsi intégrée dans un espace social de reine, plutôt que cantonnée à une *nature* royale qu'elle n'avait jamais vraiment perdue. Elle est située en premier lieu parmi les monarques :

Ciò supposto, come io dissi, per vero, egli è forza il confessare, che i gran Monarchi (fra i quali la Maestà Vostra s' gloriosamente campeggia) dal Cielo trascelti fra le migliaia, e destinati alle Corone, a i Regni, ed a'quali non solo egli donò la pienezza d'ogni onore⁴²⁷

Il s'agit là d'une appartenance institutionnelle qui la resitue parmi ses pairs. S'il y a aussi évidemment une dimension rhétorique propre au genre, la nuance entre statut et place mérite d'être prise en compte et se situe au-delà de la rhétorique encomiastique. Elle est ainsi également parfois localisée au centre du « théâtre du Monde Catholique »

Ecco nella Vita della Beata Caterina Fiesca negl'Adorni rappresentato nuovamente nel

ce propos.

⁴²⁶ Les allusions au rôle de Christine de Suède dans la crise de Candie et plus généralement dans les conflits avec l'Empire Ottoman sont en effet fort rares dans les publications sur la reine. Seul Gregorio Leti y fait allusion dans un long poème « Lagrime del Conclave della Regina di Svetia » inséré dans, *L'Ambasciata di Romolo a Romani...op.cit.*, p. 350.

⁴²⁷ *Vita del cavaliere Gio. Lorenzo Bernino...*, *op.cit.*, 1682.

Teatro del Mondo Cattolico il trionfo del Divino Amore sotto i felicissimi auspicij di V. Maestà, [...] le reputò così degne d'esser di nuovo esposte come tanti lucidi specchi agl'occhi del Mondo⁴²⁸

Une double centralité de sa présence est alors mise en jeu, sur la scène romaine et dans le monde catholique.

Enfin, c'est peut-être à De Luca que l'on doit la formulation la plus significative de cette démarche. La dédicace de l'œuvre de De Luca, *Il cavaliere e la Dama*⁴²⁹, présente en effet à ce point de vue une certaine spécificité. De Luca est une figure prééminente du monde juridico-politique romain à l'époque de la sédentarisation de Christine de Suède à Rome⁴³⁰. Il participe assidûment à l'*Accademia reale* et fait donc partie du cercle assez restreint d'intellectuels dont Christine de Suède s'entoure, sans appartenir au système clientélaire qui gravite autour de la reine⁴³¹. Très proche des papes et notamment d'Innocent XI, l'auteur est particulièrement impliqué dans la pensée politique et institutionnelle du système de souveraineté papale et l'organisation politique à Rome⁴³². Avec sa défense de la langue vulgaire, il ouvre le discours

⁴²⁸ *Vita mirabile, e dottrina santa della B. Caterina da Genova...*, *op.cit.*, 1681.

⁴²⁹ *Il Cavaliere e la Dama...op.cit.*, 1675, qui devient un ouvrage de référence pour tous les juristes. Voir notamment Rossana Caira Lumetti, « Ricrear la corte rinascimentale: "Il Cavaliere e la Dama" di G.B. De Luca e l'accademia reale di Cristina di Svezia », in D. Poli (a cura di), *Cristina di Svezia e la cultural delle accademie*, Il Calamo, Roma, 2005, pp. 33-61.

⁴³⁰ De Luca est né à Venosa en 1614, il étudie le droit à Naples, s'engage dans les ordre mineurs et s'installe à Rome à partir de 1646. Il intègre bientôt les plus hauts cercles de la cour papale et en 1658 devient avocat du roi d'Espagne à Rome. Il acquiert bientôt une grande réputation grâce à ses traités juridiques et devient un proche collaborateur d'Innocent XI lorsque celui-ci accède au trône en 1676. Il est alors engagé dans une intense activité politique qui vient nourrir ses traités sur la politique interne du pontificat. Il relaie notamment la politique d'austérité du pape et soutient l'idée d'une grande réforme administrative de la papauté et de l'articulation entre sphère temporelle et spirituelle, pour une plus grande autonomie de la première. Il meurt le 5 février 1683 à Rome, laissant derrière lui une imposante bibliothèque et de nombreux écrits dont la large divulgation en fait l'un des plus grands juristes de son temps. A. Mazzacane, *Dizionario Biografico degli Italiani*, Istituto della Enciclopedia Italiana, 2004.

⁴³¹ Ainsi le 16 décembre 1675 il participe à une session de l'académie lors de laquelle il présente un discours intitulé « Si loda e si difende Torquato, perché facesse morire il Figluolo vittorioso, per la contraventione delle leggi » soutenant par un argumentaire juridique que la vertu héroïque doit prendre le pas sur les passions humaines. Peut-être y'a t-il un lien à dresser alors avec l'affaire Monaldeschi lors de laquelle la reine avait argué de son devoir d'exercer la justice sans considération de lien personnel avec son Grand Écuyer.

⁴³² De Luca cherche en effet à dépasser la scission entre études théoriques et pratique juridique dans des écrits multiformes. À partir des années 1670, il s'engage également dans la défense de la langue vernaculaire (*Difesa della lingua Italiana*, 1675), et ses écrits sont de plus en plus imprégnés de sa sensibilité historique et politique. C'est dans cette trajectoire scripturaire qu'il publie *Il Cavaliere e la Dama* (1675) ainsi que, à la fin de la décennie, des ouvrages proposant une analyse de la duplicité de la souveraineté papale et ses conséquences

juridique à une audience élargie. *Il cavaliere et la Dama* qui mêle jurisprudence et préceptes pour vivre en gentilhomme au quotidien définit notamment l'implication de ce dernier dans le gouvernement civil et politique de la « chose publique » ; la dédicace de l'œuvre met tout particulièrement l'accent sur l'aspect genré de l'ouvrage qui élabore les rôles juridiques de chacun des sexes.

Alla Sagra Maestà della Regina Cristina Alessandra di Svezia, l'Autore

Alla M.V. più che ad ogn'altro conviene la protezione di quest'opera, del CAVALIERE, e della DAMA, perche nella sua Real persona singolarmente si uniscono ambe le qualità ; Di Regina, e Dama per natura nel sesso ; Di Rè, e Cavaliere per virtù, nell'animo, nell'intelletto, e nella più che virile fortezza, e coraggio, con che hà saputo sprezzare, marito, e Regno; e dicendosi il Rè marito della Republica, Et avendo V.M. in propria ragione ereditaria, così virilmente, dominato Regni, deve più tosto chiamarsi Rè, e Cavaliere, à cui tal'attributo di marito si adatta ; Onde con ragione à Maria, non di Regina, mà di Rè, gli Ungheri diedero il nome.

Per questa singolarità dunque, e pe'l molto che ambe le repubbliche, Cattolica, e Letteraria devono alla M.V. Quella per il grande esempio senza esempio ; e questa per la gran cultura, e protezione delle lettere ; Et anche per un piccolo tributo del mio grande ossequio, publico al Mondo sotto il manto Reale del glorioso nome di V.M. questo fugace trascorso della mia penna, ad altro men grato, e men dilettevole ordinario camino, condannata dal fato.⁴³³

Le thème du genre entre directement en résonance avec les caractéristiques de Christine de Suède et la dédicace reprend le discours récurrent de la Force masculine de la reine et de son bon gouvernement de roi, tout en lui octroyant par son association à l'ouvrage une légitimité juridique.

Cependant, le discours est plus spécifique : en sollicitant sa protection, l'auteur l'associe à un texte marqué par une pensée politique qui interroge le lien entre pouvoir temporel et spirituel⁴³⁴. Dans le contexte des tensions entre le pape et Christine de Suède une telle association n'est pas neutre⁴³⁵. En effet, De Luca est fort proche du pape et la protection par la reine d'un ouvrage qui tend à repenser le pouvoir temporel du Pape

sur la vie de l'État.

⁴³³ *Il Cavaliere e la Dama...op.cit.*, 1675.

⁴³⁴ Rossana Caira Lumetti, citant Paolo Prodi, *Il sovrano Pontefice* (p. 138) indique que « per il giurista il potere temporale e il potere spirituale, presenti nella persona del Pontefice, portano ad alcune caratteristiche non ammissibili in altri stati, perché il papa ha possibilità di imperio sul mondo ecclesiastico. Ne deriva, per il De Luca, questa interessante deduzione : se il concetto è ingiusto il papa non può praticarlo nel suo principato, se è giusto deve permettere la stessa cosa anche agli altri principi ». Rossana Caira Lumetti, *art.cit.*, 2005, pp. 47.

⁴³⁵ Il s'agit en effet de l'époque de la fermeture du théâtre Tor di Nona sur l'ordre de Clément X, qui exacerbe les tensions entre la reine et le pape.

peut avoir été intéressant pour elle. De plus, la position de De Luca sur la scène diplomatique romaine peut lui avoir semblé présenter des avantages diplomatiques certains⁴³⁶.

En outre, derrière les *topoi* du genre de la reine mobilisés dans le texte⁴³⁷, tout l'ouvrage concourt à dévoiler la singularité de Christine de Suède en soulignant la distinction entre son rôle, ses actions, ses choix et celui de la Dame dans la société. L'ouvrage, et sa dédicace à Christine de Suède, contribuent à isoler cette dernière dans une spécificité non seulement de genre (double genre) mais plus encore de marge d'action normalement inaccessible aux femmes dont le texte s'applique réaffirmer la subordination⁴³⁸. Il faut également souligner la prééminence dans l'épître dédicatoire du terme de « république », la *res-publica* qui demeure une préoccupation majeure de De Luca dans tout son parcours auctorial. Faire appel à Christine de Suède pour évoquer la chose publique confère à la reine une place politique de souveraine à Rome et l'insère explicitement sur la scène publique. Elle quitte un royaume pour devenir « mari » de la chose publique, formulation particulièrement forte et intéressante. Par le biais du mécénat⁴³⁹, cet auteur pourvu d'une grande autorité contribue activement à la publication de la place de Christine de Suède vis-à-vis de la « chose publique ». Toutefois, ce lien est aussitôt circonscrit en deux espaces bien définis, les sphères religieuse et littéraire. On est donc en présence d'une double action : la dédicace s'insère dans une œuvre marquée par l'ordre juridico-administratif et vient donc procurer à Christine de suède une légitimité de cet ordre-là, tout en circonscrivant cette

⁴³⁶ En effet, la dédicace à Christine de Suède n'est pas totalement neutre dans les rapports diplomatiques. Même s'il ne s'agit en rien d'un écrit diplomatique, *Il Cavaliere e la Dama* s'insère pourtant dans des relations politiques contextuelles. De Luca est l'avocat du roi d'Espagne tout en étant également fort proche de l'Escadron volant ; il est de plus impliqué dans la résolution des conflits qui couvent entre le Pape et la France, notamment dans l'affaire de la régale qui débute en 1673. On a vu les tensions dans les relations à cette époque entre la France et la Papauté et le rôle de médiatrice que Christine de Suède tente de jouer entre les puissances et en soutenant la France. Le mécénat de Christine de Suède et la dédicace de l'auteur s'inscrivent donc aussi dans des relations politiques et diplomatiques informelles qui se cristallisent à Rome entre les grandes puissances internationales.

⁴³⁷ Je ne traite pas cette question en détail ici, mais concernant les constructions du genre de Christine de Suède et ses différents enjeux, voir Partie III de cette thèse, les deux premiers chapitres.

⁴³⁸ Le texte cependant légitime le pouvoir politique de Christine de Suède mais seulement parce que son âme toute virile lui permet de transcender son genre.

⁴³⁹ J'ai déjà évoqué le fait que le mécénat représentait une sphère d'action privilégiée pour les femmes et demeure le média par lequel se fait cette publication. Je reviens dans le second chapitre de cette seconde partie sur les questions de sphères, d'espaces et de scènes qui touchent à plusieurs niveaux analytiques différents et dont l'articulation nécessite d'être définie plus précisément.

légitimité et ce règne aux espaces bien définis de la religion et des lettres.

Après ses dernières actions diplomatiques officielles à la fin de la décennie 1660, Christine de Suède tend à s'investir dans d'autres modalités d'actions politiques, issues de l'exploitation de nouvelles sphères d'activité et de pouvoirs, inscrites dans les espaces physiques, scripturaires, symboliques et institutionnels romains. Rossana Caira Lumetti déclare en introduction de son article sur l'ouvrage de De Luca : « L'attività accademica che si svolse attorno a Cristina che, a Roma, quando finalmente decise di rinunciare ai suoi maneggi politici, ebbe modo di dedicarsi agli *otia* con più attenzione e maggiore partecipazione »⁴⁴⁰. À l'inverse, j'ai voulu montrer que Christine de Suède, pour investir d'autres sphères ne cesse pas pour autant toute activité politique et que son implication dans « les arts et les lettres » n'a pas pour seul but de nourrir son goût esthétique et littéraire mais relève de nouvelles formes d'action politique.

Si l'on voit s'ébaucher ainsi un tournant dans les modalités d'action de la reine, celle-ci ne renonce pas pour autant à toute activité diplomatique. En effet, en 1681 Christine de Suède exige que le marquis Del Monte – qu'elle avait envoyé la représenter à Nimègues en 1678 en lui recommandant de se conduire de la même manière que les ambassadeurs Français et Espagnols – soit appelé du titre d' « Éminence », titre réservé aux évêques ou aux ambassadeurs. Le refus de la cour romaine de lui octroyer ce titre suscite un long conflit et, pendant des années, les cardinaux et les ambassadeurs refusent de reconnaître le titre et partant, de visiter Christine de Suède en son palais. Peut être Christine a-t-elle ainsi voulu faire reconnaître un statut d'ambassadeur royal à Monte, par l'octroi du titre, et ainsi affirmer son statut de monarque européen au même titre que les rois d'Espagne ou de France⁴⁴¹. Cet exemple témoigne de tentatives de la reine, y compris par le biais diplomatique, d'affirmer un certain type d'autorité et de reconnaissance qui tendent toutefois, à partir de la décennie 1670, à prendre des formes de plus en plus informelles.

Enfin, il n'est pas suffisant d'affirmer la « réussite » de la part de la reine à faire valoir son statut royal, mais il est également nécessaire d'interroger la « teneur » de cette identité royale, de ses modalités d'expression, de mise en scène, de publication. Kandare évoque la question de la teneur de cette souveraineté en opérant la distinction

⁴⁴⁰ Rossana Caira Lumetti, *art.cit.*, 2005, p. 34.

⁴⁴¹ Camilla Eleonora Kandare, *op.cit.*, 2009, p. 306 ; l'auteur cite à l'appui un *avviso* (ASV, *Segr. Stato, Avvisi*, b. 44) et une notice de Cartari (ASR, Cartari-Febei 98, Décembre 1688).

entre le « power-over », action propre du roi sur ses sujets et son territoire et le « power-to », définissant l'action de Christine pour affirmer son pouvoir royal, résidant dans la capacité d'action et de prise sur son environnement. Elle identifie donc un pouvoir qui se définit par sa puissance d'action sur son cadre à défaut de puissance d'action sur les sujets et le territoire⁴⁴². Ce déplacement de modalité d'exercice du pouvoir d'une « autorité sur » à une « capacité de » est certainement une particularité de Christine de Suède. Il est toutefois également important de réinscrire cette spécificité dans le cadre plus global de la *trajectoire* générale de la reine et de penser cette trajectoire en prenant en considération les différents « lieux » et acteurs de génération de place et de rôle pour la reine ; d'où l'intérêt de réintégrer dans le tableau les perceptions des contemporains, mais plus encore la notion de publication comme *action* d'assignation de places, de rôles, d'identités à la reine.

On voit ainsi se dégager la façon dont Christine de Suède gère sa propre publication afin de se ménager des espaces d'affirmation de son autorité et de son pouvoir. En se désengageant d'une posture diplomatique officielle pour privilégier des espaces informels, elle exploite des modalités qui lui permettent d'affirmer une puissance qui parvient à concurrencer celle du pape et des cours masculines et d'acquérir une grande autonomie politique. D'une posture de grande visibilité politique à une forme d'invisibilité diplomatique, elle réussit à obtenir une puissance politique sur la scène romaine en affirmant notamment une posture locale, à l'échelle romaine, qui lui octroie une autorité et une indépendance qu'elle acquiert en sus de sa nature royale.

Elle parvient à fabriquer des espaces de publication – et d'acceptation – de l'autorité qu'elle revendique par-delà une seule reconnaissance d'un statut. Toutefois, cette puissance demeure circonscrite dans les publications à des espaces et des figures de pouvoir féminin (littérature et religion par exemple dans les épîtres dédicatoires). Ces mutations sont particulièrement lisibles dans les évolutions de la pratique des portraits, littéraires et iconographiques, qui sont produits sur Christine de Suède

⁴⁴² *Ibid.*, pp. 195-197.

Chapitre 4 : Les deux corps de la reine

Je vous fais un present de la nature de ces tableaux, dont le coloris étant assez vif & les traits assez hardis, ceux qui ne les considerent que de loin jugent qu'ils sont des chefs-d'œuvre de l'art ; au lieu que s'en étant approchez, ils y remarquent souvent des défauts pour l'application des couleurs, ou pour la delicatesse des traits, ou pour la naïve representation des personnages. La diversité des postures que demendent les differentes actions qu'on veut exprimer, l'agreable tromperie des éloignemens qui charment la veüe, la justesse merveilleuse de la perspective qui enchante les esprits, & les autres ornemens de la peinture ne s'apperçoivent que de prés dans leur pureté.

Cette Image vivante d'une Reine, qu'on peut appeler en terre la Reine des Reines, quelque inclination que j'eusse de la faire au naturel, ne peut estre si accomplie que vous l'esperiez, puisque moy-meme, qui ne me promets que des efforts assez mediocres de mon esprit, n'ay pû remplir une legere attente que j'avois ozé m'en former pour cette production.⁴⁴³

Représenter la nature d'une reine, en proposer une image dont les traits seront en mesure de rendre l'essence du monarque ; peintres et littérateurs, tel Joseph Foussard ici, s'affrontent sur le terrain de la représentation au XVII^e siècle pour faire du portrait le lieu d'expression de l'Être véritable de toute personnalité. Christine de Suède, reine européenne, est pleinement engagée dans ces arts du portrait qui s'opposent et se nourrissent mutuellement. Dans ces portraits iconographiques et littéraires, le corps apparaît alors comme un objet rationnel, objet d'une construction ou d'une « fabrique ». Le corps, *a fortiori* le corps souverain, déjà objet de métaphores politiques, émerge dans les portraits comme objet construit et politisé ; on est alors en présence d'un corps fondamentalement politique recouvert par une variété de discours qui visent à définir ses contours. Les portraits royaux sont ainsi des indicateurs d'attitudes et de perceptions partagées ainsi que des indices d'un imaginaire politique qui leur confère une signification historique ; ils sont des représentations iconiques de l'État et de la

⁴⁴³ Joseph Foussard, Sieur du Vau, *Le parèlie royal ou le portrait de la sérénissime Christine reine de Suède. Tiré sur les Beutez du Soleil*, La Flèche, G. Laboe, 1658, Préface. Malgré les recherches, on n'a pu trouver d'informations biographiques consistantes concernant cet auteur.

monarchie⁴⁴⁴.

Les portraits royaux consolident l'image du roi par l'appropriation de son corps et sont ainsi des « Idées de la Monarchie »⁴⁴⁵. Saisir les contours du corps représenté de Christine de Suède, c'est donc également pouvoir approcher selon un autre angle la teneur de la souveraineté de la reine. Deux formes de ces discours, portraits littéraires et iconographiques, qui foisonnent autour du corps polémique de Christine de Suède, feront ici l'objet de l'analyse. Je m'attacherai dans un premier temps aux portraits littéraires et à leur rôle de définition du nouveau statut de la reine à travers l'esquisse de son corps ; puis, par le biais du langage politique en jeu dans les portraits iconographiques, il s'agira de mettre au jour les stratégies de représentation d'un pouvoir en mutation ; enfin, par la confrontation de leurs différentes formes et matérialités on verra émerger la négociation politique en jeu dans ces actions de représentation de la reine.

I. REPRÉSENTER LE POUVOIR : LES PORTRAITS LITTÉRAIRES

Dans nombre d'écrits sur Christine de Suède, les descriptions physiques sont le lieu de l'articulation entre genre et souveraineté. Je m'attacherai ici dans un premier temps aux portraits littéraires de Christine de Suède afin d'étudier la manière dont les descriptions du corps de la reine reflètent des enjeux politiques. Parmi les nombreux portraits littéraires de la reine, on s'intéressera ici aux descriptions physiques de la reine postérieures à l'abdication, pour la plupart insérées dans des écrits pamphlétaires⁴⁴⁶. C'est dans ce type d'écrit, majoritairement français, que ces descriptions sont les plus nombreuses. Toutefois, on mobilisera également d'autres textes, en particulier une lettre manuscrite du duc de Guise dont la description est fort proche des textes satiriques bien

⁴⁴⁴ Le concept de représentation monarchique est l'objet de l'ouvrage fondateur de Louis Marin, *Le portrait du roi*, Éditions de Minuit, Paris, 1981. On retiendra pour le moment le fait que la représentation du monarque n'est pas seulement une image et une reproduction du réel mais fonde pleinement le pouvoir et participe de la création du corps royal politique et absolu à partir d'un imaginaire politique dont il est issu. La représentation est partie prenante de l'élaboration du pouvoir.

⁴⁴⁵ Louis Adrian Montrose, *The Subject of Elizabeth : Authority, Gender, and Representation*, Chicago, The university of Chicago press, 2006, Introduction, p. 5.

⁴⁴⁶ Quatre textes particulièrement représentatifs du genre sont sollicités ici, *Le génie de la reine Christine de Suède* (1655) et très largement diffusé dans toute l'Europe ; le *Voyage d'Espagne* (1666) ; la *Lettre ou récit véritable du séjour de Christine de Suède à Rome* ; et enfin la *Copie d'une lettre écrite de Bruxelles à la Haye touchant a la reine de Suède*.

qu'elle soit dénuée de leur caractère critique⁴⁴⁷, ou encore *Le parélie royal ou Portrait de Christine de Suède*⁴⁴⁸ déjà cité en introduction, long poème allégorique dédié à la reine qui appartient pleinement à la catégorie des portraits panégyriques, à la mode dans les années 1650.

Écrits satiriques et panégyriques relèvent d'un même mode de discours, défini par Aristote, qu'est l'épidictique. Louis Marin analyse les mécanismes complexes de représentation politique en jeu dans ces textes (ou de la politique de représentation, comme le souligne l'auteur lui-même à plusieurs reprises) : « il apparaît bien que le pouvoir politique dans son désir d'absolu ne puisse trouver d'autre représentation de langage qui lui soit adéquate que celle que le mode épidictique lui offre ».⁴⁴⁹ Si l'auteur souligne la très faible légitimité littéraire et politique des satires contre une très large supériorité de la louange, les deux formes relèvent pourtant d'enjeux similaires et ne témoignent en rien d'une volonté de re-présentation de la réalité mais d'une volonté de « redoubler la présence du prince dans son action immédiate en lui donnant par là une légitimité essentielle comme la manifestation éclatante de ses perfections. ». Si, concernant Christine de Suède, il s'agit plutôt, compte tenu du caractère satirique des textes, de ses imperfections, cette communauté de genre légitime le traitement simultané de textes aussi différents et souligne la singularité de la reine. La forte présence des portraits satiriques, alors même qu'il s'agit d'une forme considérée comme hiérarchiquement inférieure, est significative à propos de Christine de Suède car les textes semblent témoigner de son statut marginal tout en maintenant leur pouvoir de représentation politique d'un imaginaire royal spécifique.

On évoquera donc tout d'abord les problématiques propres aux portraits littéraires, puis on observera comment sont construites les caractéristiques physiques du corps de Christine de Suède en lien avec les valeurs morales, ce qui permettra finalement d'analyser l'articulation entre sexe, genre et souveraineté en jeu dans ces portraits.

⁴⁴⁷ Ce texte a d'ailleurs été trouvé parmi les « Mélanges littéraires et historiques provenant des papiers de André et François Du Chesne » à la Bibliothèque Nationale parmi des pièces franchement satiriques telle une version manuscrite de la *Copie d'une lettre écrite de Bruxelles A la Haye*.

⁴⁴⁸ Foussard, *Le parélie royal*, *op.cit.*

⁴⁴⁹ Louis Marin, *op.cit.* 1981, p. 11.

1) Écrire la nature de la reine après l'abdication

Les portraits s'affirment comme une forme d'écriture majeure sur la reine. Constituant une forme de « sous-genre », ils deviennent – particulièrement dans les écrits satiriques – une figure presque incontournable de l'écriture sur Christine de Suède⁴⁵⁰.

Qu'ils soient porteurs d'une charge satirique ou non, ces textes sont influencés par le contexte de la mode du portrait littéraire qui se développe à partir des années 1655⁴⁵¹. La seconde moitié du XVII^e siècle connaît en effet une forte croissance de cette écriture de portraits qui concurrencent les portraits picturaux – sur lesquels on reviendra dans la seconde partie de ce chapitre – et qui, de manière similaire, relèvent presque exclusivement d'une pratique aristocratique⁴⁵². Ces portraits littéraires visent à rendre l'aspect dynamique du sujet en articulant ses caractéristiques physiques et morales, ils aident à lire l'événement par la mise en scène du personnage ainsi que par la connaissance psychologique du sujet offerte à travers la lecture de ses caractéristiques extérieures : c'est la nature profonde de l'aristocrate, dans son aristocratie, qui est dépeinte dans cette littérature⁴⁵³.

Les portraits littéraires relèvent donc d'un genre et d'un contexte bien défini et fortement codifié, et s'il est délicat de rattacher pleinement les portraits étudiés ici à cette mode littéraire dans la mesure où étant pour leur majorité satiriques, ne relèvent pas au sens strict de ce genre ; il me semble toutefois nécessaire de les lire dans ce contexte culturel. En effet, au vu de la parfaite simultanéité chronologique des portraits littéraires et des portraits écrits de Christine de Suède, de leur similarité, ainsi que de leur appartenance à la même scène littéraire française, ce contexte offre un éclairage spécifique à l'analyse. Dans ce chapitre, les portraits-textes de Christine de Suède seront

⁴⁵⁰ Le changement de titre que connaît le *Génie de la reine Christine en Pourtraict de la reine Christine* semble révélateur du succès de la mode du portrait littéraire.

⁴⁵¹ Sur la mode des portraits littéraires, se référer à la très dense bien que quelque peu décevante (en particulier sur l'analyse des portraits concernant Christine de Suède) thèse de Jacqueline Plantié, *La mode du portrait littéraire en France (1641-1681)*, Paris, Champion, 1994.

⁴⁵² Dans la tradition du portrait littéraire, les caractères physiques font partie de la causalité historique dans l'événement au même titre que les valeurs morales ; on voit alors l'importance de cette lecture physique du sujet censé avoir une action directe sur l'événement. À ce sujet, Piero Toffano, « il *portrait* come apologia dell'aristocratico, nell'opera di tre fondisti : La Rochefoucault, Retz, La Grande Mademoiselle », in Luciana Gentili (a cura di), *Tra parola e immagine, effigi, busti, ritratti nelle forme letterarie*, atti del convegno Macerata, Urbino 1-4-5 april 2001, Macerata, Pisa, 2003.

⁴⁵³ *Ibid.*

donc appelés « portraits littéraires », par opposition aux portraits iconographiques qui seront analysés par la suite, sans pour autant qu'il ne s'agisse de textes qui appartiennent *stricto sensu* au genre littéraire des portraits. Ainsi, quel que soit le ton du portrait – laudatif ou satirique – ces écrits offrent une grille de lecture de leur sujet, une lecture sociale des caractéristiques physiques et morales de Christine de Suède.

Les portraits de souverains ont pour fonction de représenter l'État, le corps politique incarné dans le monarque. On mesure dès à présent les spécificités dont peuvent faire preuve les portraits concernant Christine de Suède dans la mesure où, après l'abdication, sa souveraineté n'est plus attachée à un État ni à un trône et devient alors problématique. Ces portraits scripturaires qui allient description physique et description des caractéristiques morales doivent donc être traités comme un type d'écriture offrant une lecture sociale et politique de la souveraine. Ils sont également des outils politiques qui permettent de véhiculer un imaginaire royal. Concernant Christine de Suède, on retrouve dans tous les portraits d'identiques traits physiques dont la description plus ou moins développée souligne l'ambiguïté de la reine en termes de genre et d'identité dans un lien étroit avec son statut de Princesse sans royaume.

2) Écrire le genre : les caractéristiques physiques...

a. Définition sexuelle et incertitudes de genre dans les portraits

Les portraits de Christine de Suède soulignent de manière unanime sa difformité physique et son ambiguïté sexuelle. Or, les caractéristiques physiques dans les portraits sont non seulement miroirs des valeurs morales, mais elles sont également les marqueurs du genre et permettent ainsi une double lecture. La physiognomie – florissante au XVII^e siècle – distingue en effet sexe et genre, le genre recouvrant à la fois les caractéristiques morales et physiques⁴⁵⁴. L'ambiguïté de genre est alors aussi bien énoncée par ses comportements que par ses caractéristiques physiques. Ainsi, bien qu'on retrouve dans tous les portraits l'affirmation définitive du sexe de Christine – elle est femme et personne n'en doute⁴⁵⁵ – la question de son genre est mise en discussion en

⁴⁵⁴ Sur cette question, voir les analyses complètes de Sylvie Steinberg, *op.cit.*, 2001, p. 176.

⁴⁵⁵ C'est en fait plus tardivement que le débat sur le sexe même de la reine apparaît ; dans plusieurs pamphlets est réaffirmée la certitude de sa féminité : « l'habit d'homme qu'elle porte aujourd'hui & qu'elle avoit auparavant imité en Suede où elle alloit presque vestue a la

termes physiques et moraux et fait l'objet du portrait.

Sa taille est tout à fait irrégulière, elle est voutée, elle a une hanche hors d'architecture, elle boitte & cela ne luy sied pas bien, elle a le nez plus long que le pied, elle a les yeux assez beaux, mais elle n'a pas la vue bonne, elle rit de si mauvaise grace que son visage se ride comme un morceau de bazanne que l'on met sur les charbons, elle a un teton plus bas que l'autre de demy pied & si enfoncé sous l'épaule, qu'il semble qu'elle ait la moitié de la gorge relevée en bosse & l'autre en platte peinture, elle n'a pas la bouche laide pourveu qu'elle ne rie point, elle n'a pas beaucoup de soin de ses dents qui sont assez infidèles de leur naturel. Ce que l'on nous dit pourtant de son halaine, n'est pas véritable, car elle ne put pas jusques à faire mourir ceux qui sont auprès d'elle, mais elle put assez honnestement, pour obliger ceux qui s'an (sic) approchent à se precautionner, & à se parer de la main, on dit qu'autrefois elle avoit les cheveux admirablement beaux, mais depuis qu'elle les à fait couper pour faire le metier de vagabonde, elle a pris une perruque noire afin de plaire à son Pimentel.⁴⁵⁶

Soulignons ici quelques caractéristiques majeures qui reviennent de manière récurrente dans ces portraits. Noirceur, maigreur, sécheresse et pilosité sont des caractéristiques proprement masculines très fréquemment attribuées à Christine de Suède. La pilosité par exemple, très présente dans tous les portraits, est associée à un excès de chaleur qui, ne pouvant s'écouler par le sang menstruel ou par le lait maternel sort par la production de poil. Il s'agit donc là d'une caractéristique directement liée au refus de Christine de se marier et à son dénigrement de la maternité. Ainsi, alors que le mariage et la maternité sont les caractéristiques exemplaires du pouvoir politique féminin au XVII^e siècle – qui légitiment le pouvoir des princesses, reines ou régentes – indispensables à la continuité dynastique qui fonde le pouvoir monarchique, Christine de Suède, elle, est en décalage avec cette légitimité politique féminine⁴⁵⁷. Il en va de même pour un autre *topos* légitimant le pouvoir des reines qu'est la métaphore de l'État représenté comme un corps dont la reine peut-être la mère – imagerie en particulier développée par Élisabeth d'Angleterre – que Christine ne s'approprie absolument pas. Dans ces portraits, c'est donc le refus de la maternité, réelle et allégorique (l'abdication est aussi le refus de cette maternité de l'État), qui est donné à lire. Après l'abdication, Christine de Suède, privée à tous point de vue de la maternité, est alors définie par la chaleur, humeur masculine

cavalière, sont les marques de l'inclination qu'elle auroit de changer son sexe en un autre plus parfait, & *quoi qu'elle soit véritablement une femme* ainsi connue de tout le monde », *le Génie, op.cit.*, p. 31.

⁴⁵⁶ *Copie d'une lettre, op.cit.*, pp. 41-42.

⁴⁵⁷ L'historiographie sur les femmes au pouvoir a beaucoup travaillé cet aspect, les écarts de Christine de Suède avec ces modèles de royauté féminine sont développés par ailleurs dans cette thèse.

résultant d'un déficit de féminité. Cette chaleur qui imprègne son tempérament est également celle qui définit l'aptitude intellectuelle par laquelle la reine se démarque.

Or, cette masculinité est malgré tout parfois frappée d'ambiguïté et les nombreuses descriptions de ses cheveux sont particulièrement intéressantes à ce point de vue⁴⁵⁸. Nombre d'auteurs rappellent dans leur portrait que Christine de Suède est blonde mais porte une perruque noire ; or la blondeur, féminine, relève de l'humidité, tandis que les cheveux noirs dénotent la chaleur, masculine. Christine par ses cheveux est donc naturellement/sexuellement blonde mais de manière construite/genrée brune et masculine. On semble alors constater ici une parfaite illustration de la construction politique du portrait qui représente la reine dans un sexe défini mais au genre incertain.

Soulignons enfin que des descriptions tout à fait similaires se retrouvent dans des textes dénués de vocation satirique. On ajoute donc ici, à charge de confrontation, une lettre manuscrite du Duc de Guise dans laquelle une construction semblable est à l'œuvre :

Elle est grande comme Madame de Comminge, la Taille plus fournie, et la croupe plus large, le bras beau et la main bien faite, mais plus d'homme que de femme : Elle a une espaule plus haute que l'autre, dont elle cache si bien le deffaut par la bizarrerie de son habit, l'artifice de sa demarche et de ses Actions ; son visage est grand sans estre defectueux, tous les traits sont de mesme, et fort marqués, le nez tres Aquilain, la bouche assez grande, mais pas desagreable, les dents passables, les yeux beaux, [...] le tour du visage assez raisonable, accompagné d'une coiffure fort vilaine sur le frond, et fort epaisse sur les costés, le dessus est un tissus de cheveux et le derriere a quelque chose de coiffure d'une femme : quelque fois elle porte un chapeau :[...] Elle est tousiours fort poudrée avec force pommade et ne met quasi iamais de Gands : elle est chausse comme un homme dont elle a le ton de vois, et presque toutes les Actions : elle affecte fort de faire l'Amazone : Elle a pour le moins auctant de gloire, et de fierté qu'en pouvoit avoir le Grand Gustave son pere [...] : Enfin, c'est une personne tout a fait extraordinaire, i'oubliais avoir dit qu'elle porte quelque fois une espée avec un colet de Bufle, que sa perruque est noire, et qu'elle n'a sur la gorge qu'une escharpe de mesme Couleur.⁴⁵⁹

De ces portraits physiques, quelque soit leur ton, émerge ainsi à l'unanimité une

⁴⁵⁸ Sylvie Steinberg souligne l'importance des cheveux comme marqueurs de la complexion masculine ou féminine et des humeurs pour la physiognomie. S. Steinberg, *op.cit.*, 2001, p. 180.

⁴⁵⁹ *Autre lettre sur le mesme fait escrite par mr le Duc de Guise*, BNF Richelieu, Mss. fr. 6046 (130-134).

distinction entre le sexe de la reine et un genre incertain, en définition.

b. Sexe et souveraineté

L'association ambivalente du physique et de la souveraineté est particulièrement présente dans le portrait suivant qui, bien que long, mérite d'être cité.

Après vous avoir parlé d'un Esprit si bien tourné, je prévois, que vous me demandez si le corps y repond, & si la cage est faite pour cette ciseau tous les peintres ont essayé d'en faire une copie ; mais l'art n'a rien moins imité que la nature, connoissez la par ce leger crayon, qui ne farde point⁴⁶⁰ : Elle à le front bien large en son contour se Insensiblement entre les deux yeus, desquels elle a le fond bleu, couverts d'une *dague* blanche, pour la seureté de ceux, qui ont la hardiesse de les regarder fixement : leur mouvement *est vagabonde*, & peu assure : ses sourcils sont châains, gros, grands, tres bien fournis & se joignant l'un à l'autre : son nez est de jsute mesure : sa bouche confine ses oreilles, qui par une prerogative toute particulière elle reconnue, comme elle veut : ses dents sont tres-blanches & bien rangées : son menton est un peu fourchu, s'élargissant pourtant par les extremités en deux machoires de raisonnable étendue : ses cheveux qu'elle a naturellement blonds, feroyent honte aux rayons de phebus, sans une perruque noire, qui les couvre : les curieux s'y peuvent satisfaire, car elle est a tout poil : son col est gros & court : l'empatement de sa gorge (ne me faites pas un procès sur ce mot, car il trouveroit des partisans dans l'Academie) est extremement maigre : deux os, qui descendent des omphates, ont la commission de porter ses tetons, dont l'un suivant la situation des ... est haut & l'autre bas, & tous deux par une admirable symmetrie sont *une garde d'espée à l'Espagnole*.

Voyez comme est dans ce party jusqu'au go... Mais pour revenir aux tetons, ils sont d'une figure quarrée oblongue, outre le mol, & le dur, leur petit bout est sec & long, comme celui d'une nourrice : ses bras sont en même devation que ses coussinets, souvent couvert d'une peau d'Espagne : la gauche avance extraordinairement & laisse entre les deux epaules un si grand vuide, qu'un zelé pour le bien public pourroit y courir, comme *Curtius monté sur son cheval* : ses mains sont courtes & maigres ; le ressort de son poignet est tres aisé : ses côtes sont fort efflanquez : son ventre à quelques vides, signe d'une terre bien cultivée pour sa felicite, son nombril est plus haut qu'à l'ordinaire des femmes : le bas de l'os pubis est escarpé comme les rochers de la grand Chartreuse, couvert d'un bois, du quel le Soleil ne penetra jamais la hauteur ny l'épaisseur, à l'orée duquel est un cypres d'une extraordinaire grandeur, qui renaist à toutes lumes, malgré les soins, que le medecin à de faire abbatu ; il est bordé d'un precipice, de même figure que *la place Navone* : la comparaison n'en est pas defectueuse : car le milieu de l'un & de l'autre est également orné d'une aiguille, de la

⁴⁶⁰ On voit apparaître ici la concurrence entre peinture et portraits littéraires, les auteurs de ces derniers revendiquant la vivacité, le dynamisme des sujets et le réalisme de leurs portraits.

quelle vous ne pouvez expliquer les hieroglifes.

Mais pardonnez moy, de ne m'abandonner pas d'avantage, crainte d'estre ensevely comme les autres dans cet abisme. Deux grosses cuisses, assez longues & de couleur de porphyre, soutiennent cet Edifice, les quelles sont attachées à deux jambes courtes, & le tout repose sur deux picès (sic) nerveux, larges & plats. Je laisse à ceux, qui travaillent à present apres sa partie posterieure, d'en mettre au jour les beautez. Tout son corps est entierement velu. La relie de sa physionomie veut, *que poloso sia generose, forte ò lussurioso*. Elle avoüe publiquement, qu'elle n'a pas de part au premier : elle contre fait le second ; pour le dernier elle autorise entierement l'axiome. Sa taille est entre la grande & la mediocre, son geste est frequent : son mouvement dru : sa parole forte ; ne vus en estonnez pas, car elle sort d'une voûte. Elle vole plutôt qu'elle me (sic) marche. Enfin son temperament est chaud & humide, & par consequent elle est colerique & retient facilement le premières idées. Elle est un peu rude a l'abord ; mais pour veu que Bucephale ne voye son ombre, *Alexandre* le dompte facilement.⁴⁶¹

Dans le portrait ci-dessus la souveraineté de la reine est exacerbée. Le champ sémantique de la guerre – avec la dague et la garde d'épée –, de la bravoure et de l'héroïsme – avec Curtius⁴⁶² ou Alexandre – font du portrait une figure de souveraine guerrière⁴⁶³. Ce portrait guerrier est accentué par la démesure qui émane du texte et notamment de son sexe : « grande chartreuse », « cyprès d'une extraordinaire grandeur », « précipice », « abisme » est à la fois souverain et terrifiant, c'est un sexe féminin dévoreur et monstrueux. La comparaison à la place Navone, qui signifie la démesure et le prestige, mais peut-être aussi l'idée d'une centralité Européenne⁴⁶⁴ fait de cette souveraineté magistrale un monstre terrifiant renforçant l'ambivalence entre la femme reine exceptionnelle et la femme monstrueuse alimentée par le *topos* du sexe féminin dévoreur d'hommes. Le corps ici, et plus spécifiquement le sexe, est l'illustration de la grandeur et de son abîme, le sexe démesuré est acteur et image d'une souveraineté devenue monstrueuse après l'abdication.

On mesure alors combien son corps physique est, dans les portraits, pleinement

⁴⁶¹ [Carpentier de Marigny], *Lettre ou récit véritable*, *op.cit.*, p. 121. Je souligne et les trous dans le texte sont dans l'original.

⁴⁶² Héros romain qui se dévoua pour sa patrie et sacrifia sa vie pour la sauvegarde de Rome.

⁴⁶³ Cette figure de la femme guerrière constitue un autre *topos* des reines au pouvoir fréquemment mobilisé à propos de Christine de Suède ; elle est souvent représentée à ce moment-là dans des *topoi* donnant à lire une masculinisation plutôt que ceux accentuant le pouvoir au féminin.

⁴⁶⁴ La fontaine monumentale du Bernin qui orne le centre de la place est consacrée à quatre fleuves, représentés par des statues, qui représentent les quatre continents : le Danube pour l'Europe, le Nil pour l'Afrique, le Rio de la Plata pour l'Amérique et le Gange pour l'Asie. Cette image de centralité de la place Navone est sans doute à prendre en compte dans cette description de Christine de Suède.

lié à la question de sa souveraineté et à la perte de celle-ci ; l'abdication appelle une redéfinition de l'articulation entre sexe et genre, et genre et souveraineté. À la perte de son royaume, le sexe semble prendre le dessus sur un genre plus labile.

c. De l'ambiguïté du genre à la question de la souveraineté

Les lectures genrées du physique sont nombreuses et l'on pourrait également citer sa voix forte et profonde, ses yeux, sa taille, ou la construction antithétique du dur et du mou structurant la caractérisation du genre de Christine dans les portraits. Ces derniers, qui ont pour objet la définition du tempérament et par son intermédiaire du genre physique et moral, donnent à lire un tempérament sanguin, chaud et humide, au cœur donc de l'ambivalence entre masculin et féminin. Toutefois, si les portraits dessinent une femme au genre masculin, son sexe ni ses orientations sexuelles ne sont jamais remis en question par ses contemporains et l'ambivalence n'a rien d'invalidant en soi puisque le tempérament sanguin est considéré comme idéal et donc valorisant pour une femme. Ainsi, l'ambiguïté est bien au cœur de ces portraits, mais ces derniers ne font pas pour autant figure de condamnation et donnent plutôt à lire la force de caractère et les qualités d'une grande souveraine. Il est donc important de prendre la mesure de ces descriptions très genrées pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire une lecture de l'identité sociale de la reine distincte de son identité sexuelle ; pleinement liée à sa souveraineté.

Le *Portrait* de Joseph Foussard est exemplaire à ce propos puisqu'après l'abdication, Christine de Suède ne perd en rien sa souveraineté mais le genre semble s'effacer au profit d'une souveraineté naturelle :

Christine assise en son Trône n'a brillé que des mesmes ornemens de Christine separée de son Trône, que Christine couronnée par sa naissance & par ses armes, l'a toujourns été par l'excellence de sa vertu, apres le changement qu'elle a voulu apporter dans sa fortune. Une seule de ses paroles formée d'un parfait consentement de son cœur a fait un Roy à la Suede, & une merveille a toute la terre, & *ce n'est que par ses bontez & ses vertus* que veut desormais triompher cette Reine, de qui les rois sont les creatures. Je l'appelle Reine quoy qu'elle ait semblé renoncer a ce titre par sa demission, & qu'elle ait mis sur le front de Gustave une couronne, laquelle soutenuë par son *merite extreme*, & par le bon heur de son ancienne Maïstresse, luy a fait conquerir des royaumes entiers, & fait *trembler une partie de la terre par la crainte de ses armes*. Elle est reine, parce qu'elle n'a pas moins de sujets, qu'il y a de vertueux dans le monde & que les plus sages Rois, qui tirent de ses actions les exemples vivans de la sagesse mesme, regnent en quelque sorte par elle, &

qu'elle regne en quelque façon avec eux. Presupposons, Lecteur, *que cette incomparable guerrière* ne soit pas reine, & permettons à l'envie de dire qu'elle n'est pas tout ce qu'elle pouvoit estre. Considerons seulement en elle une personne privée, que Dieu favorise de ses plus secrettes inspirations, & dans qui la nature a montré jusqu'où pouvoit s'élever l'excellence de son plus parfait ouvrage. Ne jugez vous pas que si elle n'étoit Reine avec des avantages si rares, elle obtiendrait bientôt par son mérite ce que sa naissance luy auroit refusé. ⁴⁶⁵

Ici, Christine de Suède est reine vertueuse et reine guerrière. Dans ce panégyrique, l'abdication ne remet pas en question la souveraineté et le « genre social » de la souveraineté. Plus encore, on semble voir s'effacer le genre et les caractéristiques sexuées pour seulement mettre en avant le corps politique de la reine ; la pérennisation du corps politique se fait au détriment du corps naturel, qui est presque évacué. Il s'agit là de la préface d'un texte dont le portrait est par la suite exclusivement moral : les valeurs sont louées mais le corps naturel de la reine absent. Le corps politique – sans genre défini – a remplacé le corps naturel.

À l'inverse, dans les pamphlets, l'ambiguïté de genre, légitime dans le cadre de la souveraineté, est déstabilisée par l'abdication. Ce qui faisait la force d'une reine dont la masculinité était le reflet de ses qualités de souveraine légitime, est remis en question lorsque cette légitimité disparaît avec le trône ; après l'abdication, son corps physique devient le lieu d'exposition d'une tension face au genre devenu anormal hors du statut de reine. Le genre et sa légitimité semblent donc pleinement liés au statut politique et social.

La saisie du genre se fait alors en corrélation avec la souveraineté et les caractéristiques morales y jouent un rôle au même titre que les traits physiques.

3) Le genre miroirs des valeurs morales

a. Perte de la souveraineté et déchéance morale

Cette articulation étroite entre féminité et souveraineté, genre et statut de reine est également présente dans la description des qualités morales de Christine de Suède.

Toute l'Europe parla de ce changement & comme depuis plusieurs siècles aucune Nation y avoit causé tant de surprise & tant d'estonnement, chacun essayoit d'en trouver le motif par

⁴⁶⁵ Joseph Foussard, Sieur du Vau, *Le parèlie royal, op.cit.* Préface de l'auteur. Je souligne.

milles raisonnements chimeriques. Cette grande Reyne eut le malheur de n'estre pas exempte des dents de la Satyre en cette occasion. On commença d'abord d'avoir mauvaise opinion de son sçavoir, on soupçonna sa Morale de mal réglée & de mal épurée, son jugement & sa volonté semblerent peu fermes, & ses ennemis disoient qu'elle ne quittoit pas son sceptre & sa Couronne par un principe de vertu pour vivre a elle mesme & dans une solitude où elle fist que cultiver son esprit & elever sa foy ; mais par un desir de courir, de sortir de son Royaume, & de montrer à la Renommée ce prodige du Nord qu'elle avoit tant vanté.⁴⁶⁶

Dans les pamphlets, ce n'est qu'après son abdication que ses vertus morales sont critiquées et la perte de la souveraineté va de pair avec la déchéance morale. Les qualités morales et les vertus sont données à lire de manière dépendante du statut, la perte de la vertu est intimement liée, dans une relation de cause à effet, à la perte de la souveraineté. Vertu, féminité et souveraineté fonctionnent ensemble dans l'argumentation et sont indissociablement liées dans un processus où la déchéance morale annonce la perte de la souveraineté et l'abdication est l'aboutissement d'une corruption morale opérée par des hommes.

De plus, si les vices de la reine sont extrêmement présents dans tous les pamphlets – elle est notamment accusée de libertinage et d'athéisme – ce sont moins des vices féminins qui sont dénoncés que ses attitudes ambivalentes en termes de genre.

Il n'y a point de charetier dans tout le Brabant qui jure si furieusement qu'elle fait, & la plus effrontée maquerelle qui soit au monde rougiroit en luy entendant dire les mots de bordel qu'elle a continuellement dans la bouche. [...] Les qualitez de son Esprit ne méritent pas plus de louange que sa personne, elle s'est étudiée à apprendre de méchantes qualitez, & de miserables pointes de vendeurs de beaume dont elle a fait des lieux commun, & quand elle dit une extravagance elle rit la première & applaudit a soy mesme comme si elle avoit dit un bon mot. [...] Elle sçait par cœur les plus sales passages de Petronius Arbitr & les vers les plus dissolus de Martialis. Elle parle de Sodomie avec plus d'effronterie que si elle en avoit fait leçon dans la Golisée [sic] à Rome : & tous les Italiens qui l'entendent sur ce chapitre disent qu'elle a eu raison de quitter la Couronne de Suède, où les habitants sont trop grossiers pour chercher & goûter toutes les delicatesses de la chair, & qu'il faut qu'elle aille se faire couronner dans Sodome.⁴⁶⁷

Sexualité, libertinage, sodomie et vulgarité masculine ; c'est non seulement le vice qui est dénoncé mais plus encore l'ambiguïté du genre qui se dissimule derrière et qui crée la rupture avec ce qui est attendu d'une reine. C'est donc la tension entre les attentes liées au statut social, le vice et l'ambivalence homme/femme qui crée le débat sur les

⁴⁶⁶ [Antoine de Brunel], *Voyage d'Espagne...op.cit*, p. 213.

⁴⁶⁷ *Copie d'une lettre, op.cit.*, p. 43-44.

qualités morales de Christine de Suède. Dans les portraits, la lecture physique du corps se mêle à celle des valeurs morales : tout comme le corps devient difforme avec la perte de la souveraineté, ce qui était vertu de souveraine devient désordre moral après l'abdication.

b. Portraits d'une perte de statut

Les portraits de Christine de Suède, tout comme l'exercice aristocratique du portrait littéraire, ne sont donc pas seulement un mode de description, de satire ou de divertissement, mais évoquent, à travers la description de Christine de Suède, le rapport de définition réciproque entre genre et souveraineté après l'abdication. Le portrait ne dépeint pas la personne en devenir, mais la « personne immobile ». Lorsque l'on regarde ces portraits du point de vue de l'événement, l'image en effet se dessine : l'événement, dans ces portraits, c'est la perte de son statut de souveraine qui semble être à la fois *expliquée* par sa nature de femme, par une instabilité chronique présentée comme un état naturel chez la reine et dont la difformité physique serait l'expression, et *problématique* car l'abdication rend illégitime son ambivalence de genre, elle perd le statut qui rendait lisible et acceptable ce « double genre ». De plus, Christine de Suède rompt avec la continuité essentielle de sa nature de reine, de la dynastie et avec son corps politique. C'est peut-être également cette rupture qui est au cœur des portraits. Ceux-ci semblent interroger la pérennité de la nature royale : la reine indigne de son sang n'est alors plus qu'une aventurière⁴⁶⁸ et Christine de Suède une femme particulière et errante.

Ce décalage vis-à-vis de son statut est d'ailleurs également présent dans les textes qui célèbrent sa vertu :

car quoi qu'elle soit vestue dans la bien-seance ; toutes fois elle ne l'est point avec tant d'artifice, ny si somptueusement que sont plusieurs de beaucoup moindre condition ; je ne dyrai pas des femmes seulement, mais aussi des hommes qui s'imaginent estre bien parfaits : bien éloignée de ces gens, qui comme d'ordinaire elle rapporte de son Seneque, *passent toute leur vie a s'ajuster & a se peigner, en consultant leurs miroirs* : Mais elle estime que c'est une chose superflue & importune de se parer, à moins que de la faire avec modestie, & peu souvent : Comme encore de faire bonne chere, & tenir longue table.⁴⁶⁹

⁴⁶⁸ Luciana Gentili (a cura di), *op.cit.*, 2003.

⁴⁶⁹ Johann Freinsheim, *Harangue panégyrique à la vertu et l'honneur de la Sérénis. Princesse et dame Mme Christine, reyne de Suède, des Gohts (sic) et Wandaes, etc. faite en latin par M.*

Dans cet extrait, elle est vêtue avec bienséance. Le passage, laudatif, célèbre la vertu toute féminine d'humilité ainsi que la retenue (voire l'ascétisme) de son mode de vie. Ainsi, dans ces écrits laudatifs, les libertés qu'elle prend vis-à-vis des codes sont mobilisées afin de saluer des qualités exceptionnelles de modestie ou d'humilité, et ce sont alors de nouveau des codes féminins qui reviennent et qui témoignent de la tension en jeu entre genre et souveraineté.

Dans les pamphlets, les portraits montrent le lien entre genre et souveraineté, la remise en question de l'un entraînant l'autre ; les portraits panégyriques quant à eux s'efforcent de maintenir une pérennité de la souveraineté, mais c'est toujours l'étroite imbrication entre Genre, Sexe et Souveraineté qui est en jeu. On mesure alors combien les portraits exposent, par le biais de la description du corps, l'enjeu de définition réciproque entre genre et souveraineté au moment de l'abdication.

c. La souveraineté comme « tiers genre »

Les portraits sont le lieu d'une définition de l'articulation entre sexe, genre et souveraineté ; l'abdication ayant provoqué la nécessité de repenser son rapport au genre comme au pouvoir. Ainsi, le corps genré est défini avec son statut et si, pour une femme, s'élever au-dessus de son sexe peut être valorisant et valorisé, c'est par contre son statut de reine déchue qui entraîne la remise en question du genre. La critique qui traverse les portraits satiriques ne porte pas directement sur le fait qu'elle agisse comme un homme – ou qu'elle transgresse les canons de la féminité – mais sur le fait que n'étant plus reine, son genre ambigu n'a plus de légitimité. En cela, sa seule façon de rester à sa place, c'est d'assumer le rôle de monarque, rôle qui permet une forme de genre alternatif, un genre politique que son tempérament est fait pour porter, tandis que déchue de sa souveraineté et hors des canons de la féminité aristocratique, elle n'est plus qu'une aventurière sans statut ni place dans le monde.

Il me semble alors que l'on pourrait dans une certaine mesure considérer comme un « tiers-genre » cet entre-deux légitimé et défini par la souveraineté ; elle semble dans le cas de Christine de Suède participer de la définition de la catégorie de genre : étant souveraine, elle pouvait être une femme au genre masculin, mais perdant la souveraineté

Jean Freinshemius, ... quand S.M. celebrait le 1^{er} jour de la 21^e année de sa nativité, à Stockholme, le 8 décembre 1647, et traduite en françois par M. Jonas Hambræus, 1655, p.100.

elle perd aussi la légitimité de ce genre. Reine en place, elle pouvait encore être roi et, comme le dit Derval Conroy à propos des reines dans le théâtre du XVII^e (et notamment de Élisabeth d'Angleterre), « la plasticité inhérente au *gender* dans le concept de souveraineté saute aux yeux »⁴⁷⁰.

Bettina Baumgärtel, pour sa part, défend l'idée que la spécificité des deux corps de la reine réside notamment dans l'absence d'identification de femmes à des dieux ou héros masculins, l'inverse étant par contre possible. Elle analyse cette distinction comme la preuve de l'importance du genre dans la souveraineté féminine : « it could also indicate that the gender of female regent whether in a mythological or allegorical body, was still considered of prime importance. »⁴⁷¹. Elle souligne toutefois que Christine de Suède est parfois allégoriquement associée à Hercule par des accessoires, mais ceux-ci ne sont pas un renversement de genre. Or, il me semble que dans l'identification de Christine de Suède à Alexandre, le genre est bien inversé. Non seulement elle est présentée comme un autre Alexandre, mais dans certaines gravures françaises, elle est appelée Christine Alexandre de Suède et non Christine Alexandra⁴⁷² : le nom n'est pas même féminisé. Il semble donc qu'avec Christine de Suède, on rencontre bien les éléments d'un renversement allégorique et mythologique de genre – qui n'a rien à voir avec un quelconque doute sur la nature de son sexe –, d'une construction d'un genre malléable en tant que souveraine puis d'ex-souveraine. La souveraineté et le genre peuvent entretenir un processus de définition mutuelle et susciter un « tiers-genre » légitime et accepté qui transcende les catégories fixes du masculin et du féminin ; ce genre est donc vraisemblable mais ne peut exister que dans ce contexte particulier.

Les portraits royaux, qui participent de la construction de l'Idée de Monarchie

⁴⁷⁰ Derval Conroy, « Reines, invraisemblables rois ? Reines vierges et épouses célibataires dans le théâtre du XVII^e siècle. Les cas d'Élisabeth, de Nitocris et Pulchérie », in J.V. Blanchard et H. Visentin (dir.), *L'invraisemblance du pouvoir, mises en scènes de la souveraineté*, Schena editore et Presses de l'université Paris Sorbonne, Fasano, Paris, 2005, pp. 89-122.

⁴⁷¹ Bettina Baumgärtel, « Is the King Genderless ? The Staging of the Female Regent as *Minerva Pacifera* », in A. Dixon (ed.), *Women Who Ruled, Queens, Goddesses, Amazons in Renaissance and Baroque Art*, Merrell, 2002, p. 107. L'auteure montre dans cet article que si la théorie des deux corps du roi implique l'égalité des genres et n'exclut en aucun cas les femmes du pouvoir, en pratique le corps du régent féminin est seulement un contenant du pouvoir du roi. Ainsi le corps de la régente n'est jamais expression de lui-même mais une procuration de celui du roi.

⁴⁷² *Reception de la Reyne de Suède Christine Alexandre par la ville de Paris le VIII septembre 1656*, gravure au burin, sl, sn, sd, partie supérieure d'un almanach, BNF, département des estampes.

selon Louis Montrose⁴⁷³ et impliquent la dissémination de l'image du gouvernant, propagent l' « image » d'une gouvernante qui ne l'est plus et le corps de la souveraine, hors de son statut, devient difforme. Si les portraits royaux participent d'une consolidation de l'image du Prince il s'agit dans ce cas particulier d'une image de la défiguration du prince ou de la princesse hors de son rôle de pouvoir. D'autre part, ces portraits portent un discours sur la souveraineté comme un genre ni pleinement féminin ni complètement masculin qui n'est légitime que dans le cadre du pouvoir. De ces représentations écrites du corps politique de la reine émergent l'acuité de la catégorie de genre dans la représentation politique de la souveraine et une invitation à la confrontation avec un autre type de représentation que sont les portraits iconographiques, autres supports d'un discours politique original appuyé sur le corps physique de la reine.

II. REPRÉSENTER LE POUVOIR : LES PORTRAITS ICONOGRAPHIQUES

Deux types d'images forment le socle du *corpus* iconographique sur Christine de Suède : les portraits peints et les gravures. Les portraits peints constituent une forme majeure de la représentation de la royauté au XVII^e siècle et relèvent d'un discours politique à part entière dont la production jalonne la vie de Christine de Suède, de sa petite enfance aux dernières années de sa vie. Les portraits gravés, pour leur part, sont produits lors de temps plus spécifiques de sa vie, principalement lors de son couronnement et de son entrée à Rome puis à Paris en 1655 et 1656.

En proposant ici une analyse du *corpus* iconographique sur Christine de Suède, je souhaite mettre l'accent de manière transversale sur trois aspects majeurs parfois quelque peu délaissés par l'historiographie. Il s'agira de saisir ce *corpus* dans son ensemble et dans son articulation interne entre gravures et peintures ; de tenter de comprendre comment s'articulent ces différents type de représentations avec leurs enjeux propres puis de resituer ces documents dans leurs enjeux chronologiques et temporels, en prenant en considération les évolutions des modalités de représentation en lien avec le contexte biographique de Christine de Suède. Enfin, il s'agira de prendre en considération l'enjeu matériel de ces supports et des discours qui y sont associés.

⁴⁷³ Montrose, *op.cit.*, 2006.

On sait la fonction de langage politique que tiennent les portraits de monarques et le rôle que ces représentations jouent dans la constitution et la définition des pouvoirs⁴⁷⁴. Il s'agit ici de « relire » ces codes et ces discours en leur restituant leur contexte : contexte culturel et politique du XVII^e siècle – ce qui a déjà souvent été bien fait – mais aussi contexte biographique de Christine de Suède, de ses évolutions, afin d'établir des liens qui déterminent l'élaboration, le choix et la lecture du langage iconographique mobilisé. Le langage élaboré qui vise à proposer une « lecture » de la reine émerge de ce contexte. Il s'agit donc de mesurer comment sont établies des significations (un statut, des pouvoirs) grâce à une scénographie (les portraits, les images) en proposant une lecture spécifique de la reine.

1) Définir une place au monde : quels pouvoirs pour quelle souveraineté ?

On l'a vu – et nombre d'historiens l'ont souligné –, les portraits ont pour rôle de représenter le pouvoir et de montrer à travers le corps souverain l'essence de ce pouvoir. Mais si les portraits exaltent la possession ou la pratique d'un pouvoir, de quels pouvoirs est investie Christine de Suède dans ces tableaux ?

a. Les insignes du pouvoir

La représentation des insignes du pouvoir dans ces portraits mérite une certaine attention. Relevons avant toute chose l'omniprésence des insignes royaux que sont la couronne, le sceptre et le globe. Ces trois insignes reviennent très régulièrement, y compris après l'abdication. Ils sont presque systématiquement rappelés, de même que – dans une moindre mesure cependant – le manteau d'hermine. D'un point de vue

⁴⁷⁴ Sur la fonction politique des portraits, voir notamment : Édouard Pommier, *Il ritratto : storia e teorie dal Rinascimento all'Età dei Lumi*, Torino, Einaudi, 2003 ; Francesco Petrucci, *Pittura di ritratto a Roma, Il Seicento*, Andreina & Valneo Budai Editori, Roma, Budai, 2008 et « Il ritratto cortigiano a Roma nell'età barocca », in F. Calcaterra, *La spina nel fianco. Corti e cortigiani nella Roma barocca*, Gangemi Editore, Roma, 2004, p. 144-162 ; Allan Ellenius (ed.), *Iconography, Propaganda, and Legitimation*, Oxford, Clarendon Press, New York, Oxford University Press, 1998. L'analyse de Louis Marin va plus loin, qui montre que le roi et le portraits se nourrissent et s'identifient mutuellement : « si le portrait est le portrait du roi, le roi n'en est pas moins le portrait du portrait », Louis Marin, *op.cit.* 1981, p. 260.

symbolique, Christine de Suède est donc toujours figurée, de son plus jeune âge à sa mort, avec ses marqueurs de pouvoir. Dans les tableaux d'enfance, de l'école d'Elbfas (Fig.1), la jeune reine a généralement une main sur le globe tandis que sceptre et couronne sont posés sur une table derrière elle⁴⁷⁵. Ainsi, bien que certains historiens aient analysé la présence des insignes de pouvoir à côté d'elle comme une façon de symboliser son renoncement à la couronne, il me semble que la pratique bien antérieure à l'abdication de cette construction picturale rend l'argument discutable. Ainsi, ces compositions ne semblent pas particulièrement évoquer l'abdication, mais au contraire maintenir une représentation de la souveraineté de la reine. En 1661, Wüchters par exemple représente Christine de Suède le sceptre à la main, en pleine possession de son pouvoir (Fig 2). Il ne s'agit pas, bien entendu, d'une quelconque réalité, mais Christine de Suède, principale commanditaire de ces œuvres, continue de se faire représenter en majesté tout au long de sa vie.

Un insigne plus marginal, l'éventail, omniprésent dans les portraits d'enfance, disparaît par contre radicalement des portraits lorsque Christine de Suède devient reine régnante et prend le contrôle de son image⁴⁷⁶. L'éventail semble représenter à la fois le royaume⁴⁷⁷ et le pouvoir féminin puisqu'il est l'accessoire des femmes à la cour ; il serait l'équivalent de l'épée, symbole d'un pouvoir féminin qui demeurerait dans les cadres genrés. Lorsque l'on considère les portraits de Christine de Suède dans leur ensemble, l'éventail apparaît comme un témoin majeur du choix iconographique opéré par la reine. Après son accession au pouvoir, elle met de côté les attributs féminins du pouvoir (l'éventail, les robes, les dispositions iconographiques⁴⁷⁸) – et le modèle

⁴⁷⁵ Deux des quatre portraits de cette période consultés (1634 et 1638), celui du Nationalmuseum de Stockholm et celui publié dans les *Collezione Reali* (p.143), représentent la jeune reine avec les insignes posés sur une table à côté d'elle et la main sur le globe. Dans les autres portraits les insignes de pouvoir ne sont pas représentés.

⁴⁷⁶ Dans tous les portraits enfantin de l'école d'Elbfas, l'éventail est le seul accessoire fixe de la petite reine. Si les insignes royaux ne sont pas toujours représentés, l'éventail est toujours présent.

⁴⁷⁷ Nathan Alan Popp cite cette analyse proposée par Evelyn Welch lors d'une conférence à l'Université de Stanford en janvier 2010. Nathan Alan Popp, « Beneath the Surface : The Portraiture and Visual Rhetoric of Sweden's Queen Christina », Master's thesis, University of Iowa, 2010, p. 23.

⁴⁷⁸ Sur les rapprochements entre les portraits de Christine de Suède enfant et ceux d'Elisabeth d'Angleterre, voir Popp, *op.cit.* 2010, p. 17-21. Il dresse notamment des rapprochements entre les vêtements, et les mise en scène du corps et du décors. Ainsi il souligne les similarités entre le tableau de l'*Armada* d'Élisabeth et le portrait de Christine de Suède de Gripsholm dans lequel des voiles peuvent être aperçues par la fenêtre, évoquant le portrait de la reine d'Angleterre.

élisabéthain qui l'incarne⁴⁷⁹ – pour favoriser la mise en valeur des insignes officiels : couronne, sceptre et globe et créer une imagerie propre qui réponde au type de pouvoir qu'elle revendique. Une anecdote raconte ainsi que lorsque Dahl, bien des années plus tard, en 1687, voulut faire le portrait de la reine, celle-ci refusa d'être représentée avec l'éventail et annonça vouloir un Lion (Fig 3)⁴⁸⁰. Le message ne peut être plus clair : Christine de Suède s'inscrit dans des symboles qui ne sont pas féminins et refonde l'imagerie royale, ce qu'elle fera à plusieurs reprises au gré des aléas de sa vie politique, pour incarner un pouvoir qui ne correspond pas aux canons des femmes en politique⁴⁸¹.

Au-delà des insignes officiels et des symboles de majesté, des formes de représentation véhiculent également un certain rapport au pouvoir. Le cheval en particulier participe du langage politique mis en image dans les portraits.

b. Christine de Suède à cheval

Christine de Suède n'est représentée à cheval que dans un seul tableau peint – les autres représentations étant gravées –, le célèbre portrait équestre de Sébastien Bourdon peint en 1653 et destiné à Philippe IV dans le contexte des premières négociations clandestines en vue de l'abdication et de la conversion (Fig 4). Ce tableau a déjà donné lieu à une abondante littérature et à des interprétations sophistiquées⁴⁸², je ne rappellerai donc ici que les analyses les plus pertinentes pour la présente réflexion.

⁴⁷⁹ Nombreux sont en effet les portraits d'Elisabeth d'Angleterre dans laquelle la reine est représentée avec cet accessoire (portrait de l'Armada, Portrait de Darnley, portrait du pélican, portrait du Phoenix, le portrait de Hardwick...). Les portraits enfantins de Christine de Suède évoquent donc très fortement l'accessoire de la reine d'Angleterre et sa disparition des portraits postérieurs me semble particulièrement significative en termes de prise de distance vis-à-vis de l'iconographie Élisabéthaine.

⁴⁸⁰ Par ailleurs, signalons que Rose Marie San Juan souligne que le Lion, outre la royauté, peut représenter le protestantisme, Rose Marie San Juan, « The Queen's Body and its Slipping Mask : Contesting Portraits of Queen Christina of Sweden », in S. Neuman et G. Stephenson (ed.), *ReImagining Women : Representations of Women*, University of Toronto Press, 1993, p. 30.

⁴⁸¹ Christine renonce à certains *topoi* généralement mobilisés par les femmes au pouvoir pour légitimer leur position tels que la figure de l'Épouse et de la Mère, de la Vierge ou encore de la Déesse pour favoriser celui de l'Héroïne, voire, selon les contextes de la femme guerrière.

⁴⁸² Voir en particulier sur l'analyse de ce tableau : Arne Danielsson, « Sébastien Bourdon's Equestrian Portrait of Queen Christina of Sweden – Addressed to “His Catholic Majesty” Philip IV », in *Konsthistorisk Tidskrift LVIII*, 1989, pp. 95-108 ; Gorel Cavalli-Bjorkman, « Christina Portraits », in M.L. Rodén (ed.), *op.cit.*, 1997, pp. 93-105 ; Diane H. Bodart, « Le portrait équestre de Christine de Suède par Sébastien Bourdon », in O. Bonfait et B. Marin (dir.), *Les portraits du pouvoir*, EFR, Rome, 2003, pp. 77-89.

Christine de Suède se fait représenter dans ce tableau dans une attitude de puissante souveraineté, c'est l'attitude du commandement militaire et elle adopte une pose exclusivement masculine fréquente à cette époque pour les monarques. Les reines pour leur part sont généralement représentées dans les portraits équestres au trot et non en *levade* comme c'est le cas pour Christine de Suède. De plus, ce tableau semble être une réponse à un portrait équestre offert par Philippe IV dans lequel le roi est représenté au trot sur un cheval paisible. Dans l'échange de tableau, Philippe IV, par politesse, apparaît donc dans une pose équestre plus « féminine » à laquelle Christine de Suède répond par une pose toute masculine.

Aucun des deux souverains ne porte le chapeau, sans doute en signe de courtoisie et de respect pour leur souveraineté mutuelle⁴⁸³. Dans ce tableau créé en vue de l'abdication⁴⁸⁴, Christine de Suède affirme une souveraineté forte, équivalente à celle du roi d'Espagne, qui s'établit et s'affirme selon des modalités de représentations typiquement masculines. Le portrait équestre est au XVII^e siècle le genre par excellence qui souligne la place du monarque en son gouvernement ; Christine s'en empare, s'approprie le message et l'adapte à sa situation pour investir les codes picturaux de la monarchie masculine.

Dans une gravure publiée à l'occasion de l'entrée de Christine à Rome, le cheval de la reine semble également être en *levade* (Fig. 5). Christine est encadrée par les cardinaux, à cheval également ; les chevaux de ces derniers sont au trot, une jambe relevée, quand celui de Christine a les deux antérieurs levés. Cette posture est, au XVII^e siècle, chargée de signification et généralement associée aux représentations d'Alexandre contrôlant Bucéphale. Rappelons-le, Christine de Suède a construit son personnage en s'identifiant au héros et lorsque la gravure est publiée, la reine vient d'être confirmée par le pape sous le prénom de Christina Alexandra. La posture équestre vient donc renforcer les *topoi* sur lesquels s'appuie l'identité politique de Christine de Suède à cette période. De plus, le cheval détient également l'importante signification symbolique du souverain dominant à la fois son pays et ses passions : c'est la figure par excellence de la puissance monarchique⁴⁸⁵. Dans cette représentation, Christine de

⁴⁸³ Gorel Cavalli-Bjorkman, *art.cit.*, 1997.

⁴⁸⁴ Rappelons que ce tableau est produit dans le cadre des négociations avec Philippe IV en vue de l'abdication et de la conversion.

⁴⁸⁵ En plus des références déjà citées concernant le tableau de Bourdon, sur les portraits équestres voir par exemple : Paul Kleber Monod, *The Power of Kings : Monarchy and*

Suède est montrée dominant ses passions et dominant son nouveau « royaume », celui de la foi qu'elle vient d'embrasser ; elle est représentée en héroïne de la foi, image fondatrice dans la propagande papale qui accompagne les premières années de la conversion de Christine de Suède.

Le cheval revêt une troisième signification lors de l'entrée de Christine de Suède à Rome. Rose-Marie San Juan relève le contraste entre le vêtement simple de la reine et la richesse du harnachement du cheval offert par le Pape et analyse ce contraste comme étant l'illustration d'une négociation de rang et de protocole. La simplicité de la tenue de Christine «signals her humility in the recognition of a greater power»⁴⁸⁶. La remarque est intéressante et mérite d'être pensée à la lumière d'autres portraits. En effet, le portrait cité par l'auteur (Fig. 6) est extrêmement similaire à une autre image, imprimée et vendue par le même imprimeur-libraire, Giacomo Rossi, à l'enseigne de *la Pace*, dans laquelle la reine est représentée à cheval en habit relativement simple tandis que les crins du cheval sont ornés de rubans et qu'il porte un riche harnachement créant effectivement un fort contraste (Fig. 6 et 7). Toutefois, cette symbolique ne figure pas dans toutes les représentations. Ainsi, dans la gravure de Christine de Suède encadrée par les cardinaux, le cheval en *levade* est tout aussi simplement représenté que la reine : l'accent est mis sur l'attitude de majesté de la monture, et donc sur Christine de Suède tenant son rang et dans une égalité de condition avec le Pape plutôt que sur l'humilité de la reine reconnaissant un pouvoir supérieur.

Ainsi, dans les gravures, *médias* destiné à une large circulation et amplement mobilisé à des fins apologétiques envers les souverains qui reçoivent la reine, principalement le pape ou le roi de France, Christine de Suède est figurée comme une puissante souveraine – en particulier par la mise en scène équestre. Toutefois une mise en contraste avec le souverain accueillant dont la supériorité est affirmée face à l'humilité de Christine de Suède demeure fréquente dans l'iconographie. C'est donc dans un statut de monarque étranger – souverain à la puissance équivalente plutôt que souveraine – qu'elle est reçue en 1655 et 1656.

Puissance, domination et force de caractère se dégagent de ces différents types

Religion in Europe, 1589-1715, New Haven, London, Yale university press, 1999, conclusion.

⁴⁸⁶ Rose Marie San Juan, *art.cit.*, 1993, p. 36.

de représentation, tant dans les gravures que dans les portraits commandités par la reine elle-même, dans lesquels elle est alternativement représentée en reine ou en monarque masculin.

2) Les portraits dans le temps biographique : la représentation comme politique

a. Les scansion chronologiques

En confrontant les différents portraits de Christine de Suède produits depuis son enfance jusqu'à sa mort, quelques grandes tendances se dégagent dans les modes de représentation.

La période enfantine est extrêmement caractéristique. Constituée de portraits peints par des artistes de l'école d'Elbfas dans les années 1630 (Fig. 1), Christine de Suède est représentée de façon à évoquer les portraits d'Élisabeth d'Angleterre : ses robes sont fort similaires, la mise en scène du paysage derrière la fenêtre rappelle à l'occasion le portrait de *l'Armada* d'Élisabeth, tandis que certains accessoires, en particulier l'éventail qui disparaît par la suite sont aussi redondants que dans les représentations de la reine d'Angleterre. On constate donc une réelle « écriture » de Christine de Suède par l'intermédiaire du portrait, visant à l'inscrire dans la continuité directe d'un pouvoir féminin puissant qui a marqué l'Europe. Il s'agit là de l'imagerie royale officielle de son enfance commanditée par les adultes qui l'entourent ; imagerie dont elle va par la suite s'emparer et s'émanciper pour créer ses propres codes de représentation. L'écart entre ces portraits enfantins et les modalités iconographiques qu'elle privilégie lorsqu'elle accède au trône est en effet remarquable : Christine de Suède rompt alors totalement avec l'imagerie de la reine Vierge et le modèle Élisabéthain et crée son propre langage de représentation.

Pendant cette seconde période – celle du règne effectif dans les années 1647-1654 – l'imagerie royale de Christine évolue en effet considérablement et apparaît comme un moment charnière dans les choix de la reine en termes de représentation. C'est à cette période qu'est mis en place un tout nouveau discours sur la souveraineté de Christine de Suède. Ce nouveau langage décale les références et l'imagerie sollicitée

désormais les modèles mythologiques de Minerve⁴⁸⁷, de Diane⁴⁸⁸ ou d'Alexandre⁴⁸⁹ participant de la création par Christine de Suède de sa propre image de reine de Paix et de reine érudite ; c'est l'image d'un règne puissant et sage qui se construit, qui s'appuie moins sur l'image élisabéthaine de la Vierge ou de la mère que sur les qualités masculines et les *topoi* du bon gouvernement. Elle féminise les valeurs masculines plutôt que construire une imagerie et une cosmogonie spécifiquement féminine. Parallèlement à ces références mythologiques, les œuvres de ses deux peintres de cour David Beck et Sébastien Bourdon témoignent à la fois des évolutions du contexte artistique et des choix de langage pictural voulus par Christine de Suède.

Dans les portraits de David Beck, élève de Van Dick et peintre à la cour de Stockholm de 1649 à 1651, les défauts physiques de la reine sont fortement atténués, elle est habillée selon la mode française et les nombreuses allégories, symboles et emblèmes construisent un fort message politique féminin dont celui de 1650 destiné au roi de France (Fig. 8)⁴⁹⁰. Ces portraits signent la disparition définitive de l'éventail et entérinent les représentations avec le Globe. Puis, avec Sébastien Bourdon, peintre français invité par Christine de Suède en 1652-1653, s'initie le fort contraste qui oppose peinture idéaliste et réaliste. On voit en effet apparaître avec Bourdon les premiers portraits réalistes de la reine (Fig. 9)⁴⁹¹. Les traits de la reine, bien moins gracieux que chez Beck, semblent être plus proches de la réalité physique de Christine de Suède ; elle n'est plus habillée à la Française dans une grande robe à la mode, mais vêtue de manière austère, le ruban qui ferme sa chemise rappelle bien plus l'accessoire masculin que les tenues féminines, tandis que ses cheveux sont arrangés fort simplement au lieu des coiffures recherchées et des cheveux ornés de fleurs de Beck. Enfin, elle est dans ces

⁴⁸⁷ Par exemple, la célèbre gravure de 1649 de Jeremias Falck qui représente Christine de Suède en Minerve.

⁴⁸⁸ Une miniature de Signac (nommé peintre de cour en 1647) représente Christine de Suède en Diane. Selon Gorel Cavalli-Bjorkman qui souligne la jeunesse de Christine de Suède à ce moment là, il est inévitable suivant la mode européenne que la jeune reine non mariée soit représentée en Diane. Gorel Cavalli-Bjorkman, *art.cit.*, 1997.

⁴⁸⁹ Les références à Alexandre sont les plus nombreuses et restent actives pendant toute la vie de Christine de Suède – ce qui n'est pas le cas pour les autres figures mythologiques.

⁴⁹⁰ Commandité par Christine de Suède pour répondre à la demande, en 1648, de Louis XIV, le tableau représente la reine selon les codes de la beauté féminine idéale et dans des activités symboliques telles que la lecture et l'activité épistolaire. C'est par ailleurs dans ce portrait de 1650 destiné au roi de France que le Globe prend une place majeure au sein des portraits qu'il ne quittera plus.

⁴⁹¹ On s'appuie ici sur quatre portraits de Bourdon, deux de 1652 et deux de 1653 dont le portrait équestre. Mis à part ce cas particulier, les trois autres portraits sont très similaires en termes de réalisme, d'attitude (buste $\frac{3}{4}$), de vêtements et de coiffure.

derniers tableaux – et contrairement à ceux de Beck – passive. Assise, souvent de trois-quart, impassible, c’est la représentation de l’état néo-stoïque, la *tranquillitas* acquise grâce à un contrôle des passions rationnel et qui représente la sublimation du monarque montrant ainsi sa capacité à gouverner⁴⁹². Christine de Suède évoque elle-même dans une certaine mesure ce désir de représentation sublimée des vertus, par-delà l’apparence physique, dans une lettre adressée à Mlle de Scudéry à la fin de sa vie en 1687.

Cela n’empêche pas que vos reproches sur mon portrait ne me soient très agréables. [...] En attendant, en voici un qui ne vous coûtera rien. Sachez donc que depuis le tems, que vous ne m’avez vüe je ne suis nullement embellie. J’ai conservé toutes mes bonnes & mauvaises qualités aussi entières & vives qu’elles ont jamais été. Je suis encore, malgré la flatterie aussi mal satisfaite de ma personne, que je le fus jamais. Je n’envie ni la fortune, ni les vastes Etats, ni les trésors à ceux qui les possèdent ; mais je voudrois bien m’élever par le mérite & par la vertu, au dessus de tous les mortels, & c’est là ce qui me rend mal satisfaite de moi. Au reste, je suis en parfaite santé, qui me durera autant qu’il plaira à Dieu.⁴⁹³

On voit alors se former une transition de la représentation idéalisée de la souveraineté féminine qui accentue la beauté intérieure par le langage pictural, à la représentation des spécificités propres à Christine de Suède : la modestie sinon l’austérité qu’elle revendique, le scepticisme, le contrôle des passions et de soi. Autant d’orientations qui correspondent à la période lors de laquelle la reine refuse officiellement de se marier et annonce pour la première fois son intention d’abdiquer. On voit ainsi s’amorcer un tournant – qui se traduit dans et par la représentation – dans la souveraineté de Christine de Suède : ce n’est plus la reine à marier qui est mise en scène mais la reine austère, philosophe et exceptionnelle qui refuse le mariage et a créé son propre langage de représentation, une identité de monarque originale et élaborée.

Suite à l’abdication, les années 1654-1656 connaissent une floraison de portraits, majoritairement des gravures, qui circulent très largement sous forme imprimée (en particulier Fig. 10a, b et c). Publiées dans le cadre des entrées à Rome et à Paris, ces gravures sont généralement produites à partir de portraits peints et sont pour la majorité

⁴⁹² Sur la signification de l’immobilité et de la passivité comme état néo-stoïque de *tranquillitas* acquis grâce à un autocontrôle des passions démontrant l’aptitude à gouverner et associé au monarque, je m’appuie sur l’analyse d’Ann Jensen Adams, *Public Faces and Private Identities in Seventeenth-Century Holland: Portraiture and the Production of Community*, New York, Cambridge University Press, 2009, p. 88-93.

⁴⁹³ Lettre de Christine de Suède à Mlle de Scudéry du 30 septembre 1687 publiée par Arckenholtz, *op.cit.*, T.II, p. 272.

d'un réalisme plus proche des tableaux de Bourdon que de Beck. Une deuxième série de portraits est produite lors du voyage de Christine en Suède en 1660-1661, de la main du peintre danois Abraham Wüchters (Fig 2) et du graveur Wolfgang Heimbach (Fig. 11) tous deux fort réalistes et sans concessions pour les imperfections de la reine.

Enfin, c'est après son retour définitif à Rome, en 1668, que se développe la dernière « période » de représentation. Plusieurs des portraits peints par Voet (Fig. 12) notamment entre la fin des années 1660 et 1679, puis par Dahl (Fig. 3) à partir de 1686 idéalisent très nettement les traits de la reine ; elle est rajeunie, ses imperfections sont largement atténuées, et elle est parfaitement conforme aux canons de la beauté féminine de cour. Reviennent également les allégories et symboles qui témoignent d'un retour à des représentations plus canoniques du pouvoir féminin, retour dont Dahl présente une forme d'apogée.

b. Rétablir le temps dans le portrait

La dimension chronologique et ces scissions temporelles qui ponctuent les représentations de Christine de Suède ont en fait été relativement peu étudiées. Les études sur les portraits de la reine, pourtant nombreuses⁴⁹⁴, portent majoritairement sur les portraits effectués avant l'abdication et sur les tableaux les plus célèbres tels que le portrait équestre de Sébastien Bourdon (Fig 4). Ces études traitent ainsi généralement de portraits isolés, de leur symbolique sans négliger leur inscription dans leur contexte, mais rares sont les analyses qui considèrent ces portraits en tant que *corpus* en les confrontant les uns aux autres et en les analysant comme parties d'un langage politique évolutif. Le langage symbolique de la représentation picturale est analysé en profondeur, mais il est rarement accompagné d'une réflexion sur les portraits en tant que mode de publication.

⁴⁹⁴ Notamment, Rose-Marie San Juan, *art.cit.*, 1993. ; C. Nordenfalk, « Realism and Idealism in the Roman Portraits of Queen Christina of Sweden », in *Studies in Renaissance and Baroque Art Presented to Antony Blunt*, Phaidon, Londres, 1967 ; A.L. Desmas (dir.), « Lecture d'œuvres II. Les portraits de Christine de Suède », in *Les portraits du pouvoir*, EFR, Rome, 2003, pp. 64-109 ; Arne Danielsson, *art.cit.* 1989 ; Martin Olin, « La formazione del gusto artistico di Cristina prima dell'abdicazione », in *Letteratura, arte e musica alla corte romana di Cristina di Svezia*, *op.cit.*, 2005, pp. 69-92 ; Theodore K. Rabb, « Politics and the Arts in the Age of Christina », in Rodén, *Politics and Culture*, *op.cit.* 1997 ; Gorel Cavalli-Bjorkman, *art.cit.*, 1997.

Toutefois, deux exceptions à cette règle méritent d'être signalées. En premier lieu, le mémoire de Master de Nathan Alan Popp soutenu à l'université de l'Iowa en 2010⁴⁹⁵ ; si l'étude connaît des limites du fait de nombreuses approximations voire certaines erreurs, il convient en revanche de saluer le choix d'une problématique qui considère les portraits dans leurs temporalités, dans leurs liens avec la vie de Christine de Suède et comme langage spécifique qui existe en tant que *corpus*. Il est regrettable que l'étude mette principalement l'accent sur la période avant l'abdication, se contentant pour les trente-cinq années suivantes de ne faire de la production iconographique qu'une référence permanente à Alexandre, analyse peu satisfaisante. C'est également cette question que développait déjà Nordenfalk⁴⁹⁶ qui s'est intéressé pour sa part à la période romaine en restant cantonné dans une analyse très « physionomiste ». Sans prendre en considération les dimensions politiques des représentations, son travail participe de la quête a-historique, partagée par beaucoup d'historiens, de l'image exacte, réelle, de Christine de Suède. C'est finalement Tomaso Montanari⁴⁹⁷ qui semble analyser le plus finement ces scansions, bien que l'analyse demeure centrée sur la période romaine de la Reine. Il met ainsi à jour la prédominance, à partir des années 1670, des portraits idéalisés de Christine de Suède – principalement ceux de Voet et de Dahl – et propose d'expliquer cette tendance par un contrôle plus important par la reine de son image, qui serait finalement inversement proportionnelle à son pouvoir effectif : « La vera chiave interpretativa della ritrattistica romana di Cristina di Svezia non risiede tanto nelle ragioni estetiche e teoriche indicate da Nordenfalk, ma ne rapporto inversamente proporzionale tra quantità del potere reale e consapevole desiderio di rappresentarlo, di affermarlo simbolicamente, di crearne, controllarne, e diffonderne un'immagine eloquente e efficace »⁴⁹⁸.

S'il me semble qu'il faut nuancer la perception d'une « quantité » de pouvoir effectif, la scansion me paraît par ailleurs pertinente, *a fortiori* lorsqu'on regarde les évolutions sur une plus large chronologie.

⁴⁹⁵ Nathan Alan Popp, *op.cit.*, 2010.

⁴⁹⁶ C. Nordenfalk, *art.cit.*, 1967.

⁴⁹⁷ Tomaso Montanari, « La maschera e il vuoto. Sui ritratti romani di Cristina di Svezia », in A.L. Desmas (dir), *Les Portraits du pouvoir*, *op.cit.* pp. 91-109.

⁴⁹⁸ *Ibid*, p.103.

c. Les portraits dans le temps, miroirs d'une politique évolutive

Lorsque l'on considère le *corpus* iconographique dans son ensemble, se dégagent des scansionnements clairs dans les différents modes de représentation tout au long de la vie de la reine qui correspondent sans surprises aux grandes orientations politiques prises par cette dernière. Si certains historiens ont donc considéré que le retour dans les années 1670 à des modalités de représentation plus canoniques résulte d'un effacement du particularisme de Christine de Suède, d'une perte du pouvoir et de visibilité ainsi que d'une perte de spécificité, il me semble plutôt que cette transition peut être comprise dans la continuité des « jeux de sphère » de la reine. En effet, le tournant que l'on constate dans les modes de représentation peut et doit être mis en lien avec la « réapparition » de Christine de Suède, à la même période, sur la scène romaine.

Rappelons-le, la publication de Christine de Suède semble effectuer une transition de sphères politiques et diplomatiques dans les années 1650-1660 vers des sphères culturelles et scientifiques à partir de la décennie 1670. Il semblerait donc que les portraits accompagnent ce changement de sphères et que le réinvestissement public de Christine de Suède sur une nouvelle scène (culturelle et scientifique) s'accompagne également d'un contrôle resserré et d'un changement de politique de gestion de son image. Rose-Marie San Juan signale également l'existence d'une gravure, qu'elle date de la décennie 1680, dans laquelle Christine est entourée d'allégories des arts et sciences⁴⁹⁹ et qui vient s'inscrire dans ce processus. Christine de Suède semble donc, à la fin des années 1660, avoir renoncé à affirmer une souveraineté personnelle active dans des sphères politiques plus « masculines » et caractérisée par l'iconographie réaliste et néo-stoïcienne, et elle investit alors un pouvoir sollicitant d'autres espaces. Conjointement, son image dans les portraits se modifie et l'on retrouve alors dans les portraits d'État idéalisés des années 1670 une proximité avec ceux de Beck une vingtaine d'années plus tôt (Fig. 8). Après une longue période durant laquelle l'image de la souveraineté personnelle et du contrôle de soi souverain avait été mise en avant, Christine de Suède semble lors des dernières décennies de sa vie réinvestir dans les portraits les topos du pouvoir royal au féminin. On mesure alors le rôle particulièrement actif des représentations politiques du genre à travers l'image de la souveraine.

⁴⁹⁹ Rose-Marie San Juan, *art.cit.*, 1993, pp. 41.

3) Portraits de femme / portraits de souverain : corps, genre et politique

a. Réalisme et idéalisme : le choix d'un souverain

Deux grandes tendances se dégagent donc de la peinture de portrait au XVII^e siècle que l'on retrouve tout à fait chez Christine de Suède, une tension entre représentation idéalisée et représentation réaliste au cœur de laquelle est en jeu la question de la vérité puisque le peintre se doit d'allier ressemblance physique et représentation du pouvoir qu'incarne le monarque⁵⁰⁰. Au XVII^e siècle s'accroît le besoin de représenter avant tout le pouvoir qu'incarne le souverain au-delà de sa place dans l'histoire ; or, concernant Christine de Suède cette vérité du pouvoir est ambivalente du fait de son abdication. De plus, les traits naturellement disgracieux de la reine exacerbent la tension entre réalisme physique et beauté de l'image du pouvoir que doivent exprimer les portraits. Comment représenter alors le corps naturel féminin et le corps politique de la reine ? Comment s'articulent en termes de pouvoir et de représentation les corps naturels et politiques de Christine de Suède alors que la norme est la souveraineté masculine ?

Christine de Suède étant la commanditaire principale de ses portraits, c'est bien en souveraine en pleine puissance de ses pouvoirs qu'elle se fait représenter. Les portraits relèvent par essence de son corps public tout en devant mettre en scène le corps naturel féminin. Ils peuvent alors devenir un espace privilégié pour façonner l'image du pouvoir féminin de Christine de Suède. Élisabeth d'Angleterre, par exemple, a mobilisé de manière particulièrement stratégique l'articulation entre portrait, genre et pouvoir en alliant les images traditionnelles de la sexualité féminine (et en particulier le corps vierge) pour affirmer l'autocontrôle du corps royal et son identité sexuelle et politique⁵⁰¹. Or, Christine de Suède, on l'a vu, rompt avec cette iconographie du corps souverain féminin et la référence à Élisabeth d'Angleterre disparaît lorsqu'elle accède au trône. Elle élabore de manière complètement distincte une image viable du pouvoir.

⁵⁰⁰ Voir notamment Edouard Pommier, « Le portrait du pouvoir : de la norme à la réalité », in Anne-Lise Desmas (dir), *Les portraits du pouvoir, op.cit.*, 2003.

⁵⁰¹ Louis Montrose, *op.cit.*, 2006.

b. Portraits d'un monarque

Christine de Suède, lorsqu'elle arrive au pouvoir, affirme peu à peu une identité de souveraine et un corps politique aux frontières des genres. Là où Élisabeth d'Angleterre jouait le jeu de la féminité exacerbée, de la mère de la patrie et de la reine Vierge, Christine de Suède semble peu à peu jouer sur la « déssexualisation », sur l'abolition ou la transcendance du genre. Son corps politique, qui fait l'objet des portraits, tend au fil des années et jusqu'au milieu des années 1660, à minimiser sa féminité pour mettre en valeur d'autres aspects du pouvoir (Fig. 13)⁵⁰². Les caractéristiques féminines, robes à la mode, coiffure recherchée ou encore harmonie physique sont effacées et, sans pour autant être travestie (elle reste femme et monte en amazone par exemple), le corps naturel, le sexe, tend à disparaître au maximum de façon à ne laisser apparaître que le corps politique. Sans être figurée en homme, son corps naturel est sur la frontière : elle n'est en rien travestie, mais les spécificités de genre sont effacées. Ceci tant dans la représentation physique de la reine (traits durs et au naturel), que dans les accessoires et dans les postures : elle est dans le contrôle stoïque des passions ; caractère éminemment souverain et indispensable pour une femme souveraine.

Ce modèle semble suivi jusque dans les années 1670 lorsque l'iconographie revient aux modèles plus féminins et au moment même où elle s'inscrit dans des modalités politiques et diplomatiques plus féminines, car plus informelles⁵⁰³. Ce moment, lors duquel des portraits d'État fortement féminisés réapparaissent, correspond à sa « re-localisation » dans le territoire culturel à Rome. Chronologiquement, on mesure alors combien la représentation genrée de Christine de Suède dans les portraits est en

⁵⁰² Ce buste en relief est particulièrement saisissant pour sa représentation extrêmement masculine de Christine de Suède. Carlo Pietrangeli analyse la sévérité de la représentation de la reine comme une réponse des pouvoirs de la ville à la reine ayant retardé le plus longtemps possible sa visite au Capitole après son arrivée à Rome, et ne s'y rendant finalement que six mois plus tard. Carlo Pietrangeli, « Christina in Campidoglio », in *Bolletino dei musei di Roma*, 1966, n.13. Toutefois, Christine de Suède commande quelques années plus tard au sculpteur, Francesco Maria Nocchieri d'autres œuvres. Elle semble donc avoir apprécié son travail. On peut donc supposer que cette représentation dénuée de toute idéalisation ait été réalisée à dessein de manière aussi masculine et peu esthétique. Ce qui viendrait confirmer l'hypothèse d'une volonté de la reine de représentation du corps politique stoïque.

⁵⁰³ L'historiographie concernant les reines et femmes au pouvoir a montré que ces dernières détiennent un véritable accès au pouvoir politique, mais que celui-ci se fait généralement sur des scènes plus officieuses que celles du pouvoir masculin. Voir par exemple, I. Poutrin, M.K. Schaub (dir.), *op.cit.*, 2007 ; C. Campbell Orr, *op.cit.*, 2004.

adéquation avec les stratégies politiques de la reine⁵⁰⁴ qui rendent le genre un outil analytique particulièrement pertinent sur ce point précis.

Ainsi, alors que la représentation réaliste tend à perdre de sa force, la tension entre les deux genres est très fortement mobilisée par Christine de Suède pour servir ses stratégies politiques successives. Le réalisme vient renforcer un discours sur son pouvoir et sur la spécificité de la souveraineté qu'elle entend revendiquer dans une période où elle tente d'asseoir une identité de souverain, même sans territoire. Les portraits réalistes viennent en fait au plus juste représenter l'essence de sa souveraineté et de son corps politique incarnés dans une majesté déssexualisée et soumise à un austère contrôle des passions, en venant brandir le discours implicite d'une souveraineté qui transcende les genres. Lorsque cette souveraineté ne peut plus s'exercer, elle remobilise les formes de représentation dans lesquelles sa féminité est remise en avant pour faire valoir un autre mode d'exercice d'influence politique.

Il ne s'agit donc pas dans les portraits d'une volonté de Christine de Suède de se faire représenter en homme, mais la reine, commanditaire de ces tableaux, contrôle son image genrée de manière à négocier les modalités du pouvoir qui lui conviennent. Elle se fait représenter transcendant le genre lorsqu'elle veut incarner une souveraineté essentialisée, puis de manière plus canonique et féminine quand elle en vient à chercher le pouvoir sur les scènes plus spécifiquement féminines de l'influence politique.

On saisit alors l'intérêt de l'appréhension chronologique du *corpus* ainsi que la manière dont l'iconographie permet de mettre au jour la « fabrication » par l'image du rapport qu'entretient le genre à la souveraineté.

Pour conclure, le portrait iconographique est un langage politique à part entière. On a vu combien et de quelle manière Christine de Suède était représentée en reine puissante et avait construit son propre langage iconographique. On mesure également, à saisir ces productions dans leur ensemble, combien les portraits relèvent d'une stratégie

⁵⁰⁴ Si l'on synthétise les grandes étapes de cette trajectoire : Enfant, elle est représentée selon le modèle de gouvernement élisabéthain ; puis arrivée au pouvoir, Christine de Suède crée une imagerie de reine puissante, de Paix et sage en mobilisant notamment les références mythologiques ; quand elle commence à penser à l'abdication, elle instaure une nouvelle représentation mettant en avant les caractéristiques plus personnelles, le détachement du pouvoir territorial, et l'ancrage dans un corps souverain par essence ; après l'abdication elle tente de trouver sa place sur la scène diplomatique européenne dans un pouvoir de type masculin, puis dans la décennie 1660, elle initie la quête d'un autre type de pouvoir politique sur un mode plus informel, plus féminin. Parallèlement, on constate la réélaboration de l'image de la femme de pouvoir selon les codes canoniques de la femme de cour.

de contrôle de l'image allant de pair avec l'itinéraire politique de la reine et en étroite corrélation avec les problématiques de genre ; les scansion chronologiques accompagnent les choix politiques de la reine, les représentations idéalisées ou au contraire réalistes viennent soutenir des modalités d'actions politiques qui évoluent, et ces représentations viennent jouer sur l'articulation genre et souveraineté pour servir les stratégies politiques de Christine de Suède. Ces codes iconographiques et le discours rhétorique qu'ils portent visent à « donner à voir » un pouvoir, un statut, une place dans l'Europe, qui se combinent éventuellement à d'autres formes de discours.

III. MATÉRIALITÉS DES SUPPORTS ET LANGAGES DE REPRÉSENTATION

Si le portrait est un langage politique, dans quels dialogues et avec quels partenaires s'engage t-il ? Comment s'articule t-il à cet autre langage qu'est l'écriture, et les portraits littéraires déjà étudiés ? Et finalement, de quelle action l'image est l'outil que le texte ne peut pas être⁵⁰⁵ ? Autant de questions autour de la matérialité de ces sources qui structurent pleinement leur rôle et définissent leur fonction.

1) Donner à voir : les acteurs de la représentation

On a montré précédemment combien les images, tableaux et gravures de Christine de Suède structuraient un discours sur la souveraineté de la reine et faisaient travailler les représentations du pouvoir de Christine de Suède. Or, il est nécessaire pour affiner la réflexion d'intégrer une analyse des différents acteurs de ce discours, des partenaires engagés dans ce langage iconographique. De nouveau ici, peinture et gravure se séparent par leur engagement dans des systèmes de communication fort différents dont il faut esquisser les contours⁵⁰⁶.

⁵⁰⁵ La question que l'on esquisse ici fait l'objet des analyses approfondies de Louis Marin. Celui-ci dans sa réflexion sur la représentation défend l'hétérogénéité des deux modes de représentations et montre l'importance de l'écart que l'historien doit prendre en considérations entre le lisible et le visible. L'écrit ne pouvant parvenir à englober, ou « dire », les pouvoirs de l'image. Ce sont ainsi deux logiques différenciées qu'il distingue. Roger Chartier, « Pouvoirs et limites de la représentation. Marin, le discours et l'image », in Id., *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétudes*, Paris, Albin Michel, 1998, pp. 173-190.

⁵⁰⁶ Diane H. Bodart a analysé le rôle des portraits de rois étrangers à Rome, en particulier dans

a. *Dialoguer avec les pairs*

Analyser les portraits comme langage nécessite de s'interroger sur l'identité des partenaires du dialogue dont ils sont le média. Christine de Suède est généralement la commanditaire de ces portraits. David Beck⁵⁰⁷, peintre et valet de chambre de la reine qui conserve sa vie durant le statut officiel de peintre de cour de Christine de Suède, et Sébastien Bourdon⁵⁰⁸ invité à Stockholm par la reine, sont tous deux commandités par Christine de Suède. Plus tard, après la césure des premières années d'itinérance de la reine, lorsqu'elle retourne en Suède en 1660 et 1661, elle engage deux peintres : Abraham Wüchters, un peintre de cour danois qu'elle emmène avec elle lors de son premier retour en suède et Wolfgang Heimbach (1613-1678), peintre et graveur.

Enfin, lors de la troisième période pendant laquelle Christine de suède est de nouveau commanditaire de portraits officiels, à partir des années 1670, c'est le peintre flamand Jacob Ferdinand Voet qui travaille pour la reine jusqu'à son départ de Rome en 1681. La peinture de Voet, qui connaît un très important succès dans l'aristocratie romaine, se caractérise par une certaine idéalisation des personnages représentés à la mode française avec un air d'éternelle jeunesse. C'est donc ce peintre dont la technique rapide lui garantit un succès majeur à la cour de Rome qui est chargé des portraits officiels de Christine de suède à cette période⁵⁰⁹. Enfin, dernier peintre officiel commandité par Christine de Suède, Michael Dahl, est un artiste suédois émigré en

les familles Barberini et Colonna. Christine de Suède semble en être largement absente. Toutefois je renvoie le lecteur à cet article pour une analyse des rôles et enjeux de ces portraits royaux dans le contexte romain contemporain de la reine. Diane H. Bodart, « I ritratti dei re nelle collezioni nobiliari romane del Seicento », in M. A. Visceglia (a cura di), *La nobiltà romana in età moderna*, Carocci, Roa, 2001, pp. 307-352.

⁵⁰⁷ David Beck (1621-1656) est un peintre hollandais natif de Delf, qui eut pour maître Van Dick. Il fut peintre dans plusieurs cours d'Europe et a réalisé les portraits de la plupart des monarques européens. Il est nommé par Christine de Suède en 1647 peintre et valet de chambre. En 1651 il retourne en Hollande tout en demeurant officiellement peintre de cour de la reine jusqu'à sa mort en 1656. (C.Nordenfalk, *art.cit.*, 1967).

⁵⁰⁸ Sébastien Bourdon (1616-1671) vécut à Rome en 1634 où il étudia les œuvres de Caravage, Claude Lorrain et Pieter van Laer. Rentré à Paris en 1637 il devient en 1648 l'un des douze membres créateurs de l'Académie royale de peinture et de sculpture. Il est invité en 1652-1653 à Stockholm par Christine de Suède. Calviniste, il est très reconnu par ses contemporains.

⁵⁰⁹ Jacob Ferdinand Voet (1639-1689) est un peintre flamand qui divulgua la pratique d'origine française d'introduire le portrait dans un ovale ainsi que la standardisation de la pose en « tela da testa » avec la figure à mi-buste représentée avec les bras le long du corps sans représentation des mains, une procédure économique et simplifiée largement imitée par la suite. Il connut un très grand succès à Rome qu'il quitte définitivement en 1681. (Petrucci, *Pittura di ritratto a Roma, op.cit.*, p. 237)

Angleterre en 1682 qui, lors de son Grand Tour, s'arrête quelque temps à Rome auprès Christine de Suède ; cette dernière semble lui avoir commandé plusieurs portraits⁵¹⁰, dont celui de 1687 (Fig. 3), plus idéalisé encore que ceux de Voet (Fig. 12)⁵¹¹. La très grande majorité des portraits ont donc été commandités et réalisés sous le contrôle de Christine de Suède par des peintres de cour, dans un environnement extrêmement institutionnalisé.

Si l'identité de la majorité des destinataires nous demeure inconnue, il est malgré tout établi que ces tableaux sont en premier lieu destinés aux pairs de Christine de Suède, en particulier aux autres monarques européens. Ainsi en 1650, un portrait de Beck est destiné au roi de France, tandis que le célèbre portrait équestre de Bourdon est envoyé à Philippe IV en 1653. On ne s'étendra pas ici sur les messages allégoriques de ces tableaux⁵¹², mais soulignons le rôle de ces médias dans les relations politiques internationales. Le dialogue se fait entre acteurs du pouvoir et il s'agit pour Christine de Suède à la fois d'outils diplomatiques reconnus dans les négociations internationales – on va y revenir – et d'affirmation par ce biais de la teneur de sa souveraineté tant avant qu'après l'abdication ainsi que de sa position sur l'espace politique européen. Les portraits officiels lui permettent avant tout d'affirmer des modalités de pouvoir en fabriquant son imagerie personnelle de manière évolutive.

b. Véhiculer un discours politique complexe : les gravures

Concernant les gravures, le dialogue est d'un autre ordre et quelque peu plus complexe ; du côté des « auteurs », on est généralement en présence de trois acteurs : le graveur, le peintre du tableau dont la gravure est généralement une reproduction et l'imprimeur-libraire qui imprime et vend la gravure. Ces auteurs sont souvent

⁵¹⁰ Voet est payé pour au moins sept portraits par la reine entre 1670 et 1679 : Enzo Borsellino, « "I quadri di Alberto Duro et d'altri maestri alemmani li darei tutti per un paro di Raffaello" : Christina e le arti », in *Letteratura, arte e musica alla corte romana di Cristina di Svezia, op.cit.*, 2005, pp. 161-207.

⁵¹¹ Michael Dahl (1659-1743) est un jeune artiste suédois qui émigre en Angleterre en 1682. En 1686 il part à Rome pour effectuer son Grand Tour où il rencontre Christine de Suède qui lui commande plusieurs portraits. (C. Nordenfalk, *art.cit.*, 1967).

⁵¹² Pour des analyses détaillées du portrait équestre de Bourdon voir notamment Arne Danielsson, *art.cit.*, 1989. ; Gorel Cavalli-Bjorkman, *art.cit.*, 1997 ; Diane H. Bodart, *art.cit.*, 2003. Pour l'analyse du portrait de Beck destiné au roi de France, voir Rose Marie San Juan, *art.cit.*, 1993 ; Enzo Borsellino, *art.cit.*, 2005 ; Martin Olin, « La formazione del gusto artistico di Cristina prima dell'abdicazione », in *letteratura, arte, e musica alla corte romana di Cristina di Svezia, op.cit.*, 2005, pp. 69-92.

difficilement identifiables et quand les œuvres sont signées, la pauvreté des informations sur les acteurs limite considérablement le travail de recherche. Ces acteurs eux-mêmes travaillent généralement pour un patron – par exemple Robert Nanteuil est graveur ordinaire du Roi de France⁵¹³ – ou dans une stratégie de service auprès d'un grand ou du pouvoir. Ainsi, une gravure d'entrée à Paris qui loue l'accueil splendide réservé à Christine de Suède est dédiée au Prévôt des marchands et aux échevins de la ville de Paris (Fig. 16)⁵¹⁴. Les gravures s'inscrivent donc dans les rapports de clientélisme qui demeurent malgré tout difficilement identifiables du fait de la pauvreté des informations.

En termes de réception, l'audience de la plupart de ces images publiées dans des fascicules bon marché à large circulation⁵¹⁵ est extrêmement importante. La majorité de ces gravures sont publiées avec un texte et n'existent pas de manière indépendante : en ouverture de l'*Histoire* de Gualdo Priorato (Fig. 10a), accompagnant une relation d'entrée (Fig. 10b), sous forme de placard relatant l'entrée en plusieurs vignettes légendées (Fig 5), ou encore sous forme d'almanach à Paris par exemple (Fig. 14), il s'agit d'images dont la lecture se mêle au texte dans une interaction étroite des deux supports. Bien différents des portraits peints – et pourtant étroitement liés dans la mesure où ce sont généralement des portraits officiels qui sont gravés – ce type d'image connaît donc une audience très large et se caractérise par le croisement de langages qui se complètent. En effet, la publication de ces images relève d'un choix de représentation, notamment du tableau qui sera reproduit, qui n'est pas anodin. De fait, ce sont, dans les gravures, les représentations réalistes qui sont majoritaires. En 1650, une gravure republiée par la suite appartient au style de Beck (Fig. 15)⁵¹⁶, mais on est alors dans le contexte d'établissement d'une nouvelle imagerie royale. Dans les années

⁵¹³ Robert Nanteuil (1623 - 1678), s'installe à Paris en 1647, il devient un artiste à la mode, grave les portraits de Louis XIV, Anne d'Autriche, Mazarin, Colbert... Il devient graveur ordinaire du roi en 1657.

⁵¹⁴ *Reception de la Reyne de Suède Christine Alexandre par la ville de Paris le VIII septembre 1656.*

⁵¹⁵ Certaines des gravures sont associées à un texte, tandis que d'autres semblent avoir circulé de manière indépendante (on les retrouve sous leur forme originale dans les archives Cartari Febei, ASR). Dans plusieurs d'entre elles, les imprimeurs-libraires sont signalés et font partie des petites librairies de la place Navone qui vendaient des imprimés peu chers à large circulation.

⁵¹⁶ Cette gravure qui fait partie de la collection de la Bibliothèque de France est dénuée d'information de date ou de lieu. Toutefois, je détiens une gravure presque identique (seule la coiffure diffère) semble-t-il issue du *Theatrum Europaeum*, T. 6, dans lequel la gravure est datée de 1650.

1655, à l'apogée de l'imagerie de la reine philosophe et maîtresse d'elle-même (réaffirmation nécessaire d'une rationalité remise en question par les contemporains suite à l'abdication), les gravures reprennent unanimement les représentations réalistes de Bourdon (Fig. 10a, b et c).

On est donc en présence de deux types de dialogues pour deux types de supports. D'une part, Christine de Suède qui affirme auprès de ses pairs une place et des scènes spécifiques d'action politique par la manière dont elle se fait représenter. D'autre part, les monarques et les pouvoirs urbains font circuler par l'entremise des graveurs des images sur Christine de Suède qui complètent le langage écrit⁵¹⁷. Il s'agit dans ces cas-là de donner à voir au plus grand nombre les rapports de pouvoirs dans la ville, le faste déployé pour la reine et donc la puissance de ceux qui accueillent, et en même temps les spécificités de Christine de Suède : sa souveraineté et ses singularités par rapport aux autres souverains, qu'ils soient hommes ou femmes.

2) Du rôle spécifique de l'image

La gravure rend visible au plus grand nombre. Contrairement aux portraits peints qui sont destinés à véhiculer une image politique destinée aux pairs, leur transcription en gravure et leur insertion dans des placards, relations, etc. donne au même portrait – souvent associé à un texte – un tout autre rôle. Le portrait gravé n'accompagne qu'exceptionnellement les portraits littéraires que l'on a analysés précédemment et ces images ne sont donc jamais de simples illustrations ; ils sont porteurs d'autres discours. Les portraits ont bien sûr pour rôle de venir renforcer les *topoi* bâtis autour de Christine de Suède par les écrits comme par l'image : ainsi le langage iconographique qui évoque Alexandre et Bucéphale par exemple vient renforcer un *topos* structurant du personnage de Christine de Suède, le mettant en scène selon d'autres modalités que scripturaires. Le cheval en *levade*, la bague et les bijoux ornés d'un portrait d'Alexandre que porte Christine au doigt⁵¹⁸ sont autant de rappels d'un mythe fondateur sur lequel est bâti le

⁵¹⁷ Notons également l'absence presque totale de gravures satiriques. Je n'ai pu trouver qu'une seule image, à Paris, qui semble être de cet ordre, mais sur laquelle il n'y a aucune information complémentaire (Fig. 18). Seule les modalités de représentations évoquent les descriptions satiriques plutôt que les portraits classiques. *Christina Regina*, s.l., s.n., s.d., gravure à l'eau forte, BNF, Richelieu, département des estampes.

⁵¹⁸ L'identification de l'anneau et de la broche d'Alexandre dans deux tableaux de Bourdon de 1652 (anneau) puis de Dahl en 1687 (broche) est proposée par Popp : Nathan Alan Popp,

personnage de Christine et répondent aux fréquentes allusions poétiques à Alexandre dans les courts textes qui accompagnent les gravures⁵¹⁹. Mais ils sont également instruments de diplomatie, de localisation géographique et sociale ou encore outils de modélisation et d'exemplarité.

a. Outil de diplomatie

Comme on l'a déjà évoqué, les portraits ont pu être des outils de diplomatie. Avec Louis XIV par exemple en 1650 à sa demande suite à la paix de Westphalie en 1648, puis en 1653 avec Philippe IV, les portraits sont des outils de négociation indépendants entre les souverains. À haute charge symbolique et emblématique, soigneusement composés, ils véhiculent des messages politiques élaborés qui s'adressent directement à ceux à qui est destiné le tableau. Ils définissent donc des transactions, des occasions politiques et des interactions entre les cours d'Europe. D'autre part, les portraits ne sont pas seulement des indicateurs factuels, mais participent également d'une situation diplomatique symbolique. On l'a montré précédemment, ces portraits situent Christine de Suède dans des modalités d'action genrées spécifiques : d'abord en souveraine qui affirme un rôle politique propre et original faisant appel à certains codes seulement du pouvoir féminin : reine guerrière et références mythologiques notamment (Fig. 19). Puis, elle crée une image diplomatique de souveraine au genre effacé mais sur des modes d'action masculins (Bourdon et gravures entre 1652 et 1660), avant de réinvestir une représentation plus canonique du pouvoir féminin qui accompagne son inscription sur une scène diplomatique plus officieuse (Voet et Dahl notamment : 1670-1689). Les modes de représentation participent donc activement de ce processus de définition de rôles diplomatiques spécifiques.

Les gravures également, à un autre niveau peuvent jouer un rôle diplomatique. Ces dernières sont souvent considérées comme des outils de propagande des souverains, ici du roi de France et du Pape principalement. S'il est indéniable qu'ils jouent ce rôle-là en mettant en scène des ordres de légitimité, des négociations d'autorité entre la Reine et les souverains accueillants ainsi qu'entre les pouvoirs urbains, il serait réducteur de n'en

op.cit., 2010, p. 88.

⁵¹⁹ Par exemple dans certaines gravures publiées à Rome en 1655, en particulier dans le portrait à cheval (A.S.R, Cartari-Febei (77)) et le portrait de $\frac{3}{4}$ vers la gauche (BAV, Urb. Lat. 1681) toutes deux publiées par Iacomo Rossi.

faire que des outils de propagande et il faut également prendre la mesure des autres actions qu'ils portent⁵²⁰.

b. Outil de localisation (géographique, sociale, politique)

Le portrait dans sa matérialité permet à plusieurs points de vue de « localiser » Christine de Suède sur la scène internationale géographique et sociale. En effet, les gravures octroient une grande visibilité à Christine de Suède : par leur circulation, elle occupe largement l'espace urbain en prolongement du temps des cérémonies ; il en va ainsi en particulier des gravures d'Entrées qui pérennisent la présence physique et politique de la reine.

Cette présence est non seulement physique mais inscrit aussi la reine aussi dans les rapports de pouvoir locaux, exposition particulièrement claire dans l'une des gravures d'entrée de Christine de Suède à Paris spécifiquement dédiée aux pouvoirs urbains (fig. 16).

[cette gravure] Si fidelement dessinée et si bien exécutée, comme on peut le voir dans l'ordre de la cavalcade gravée cy dessous, et en cette principale action ou lon a pris soing de ramasser et faire paroistre le plus aprochant du naturel qu'il a esté possible les principaux de ceux qui ont servi en cette belle journée a la veue de cinq cent mil ames, qu'on a creu pouvoir présenter cet ouvrage a Messieurs les Prevosts des marchans et Eschevins de cette capitale, aux soings desquels toute la France est redevable de cette mémorable action. C'est la liberté que prend leur très humble et très obeissant serviteur P.M.F.⁵²¹

Dans cette gravure, Christine de Suède est un outil de localisation sociale et institutionnelle. Le roi est quasiment absent et c'est la ville et ses représentants, dans leurs rapports sociaux qui sont au cœur de l'image⁵²². Ainsi, autour de la reine s'organise l'espace de représentation des différents statuts dont les représentants sont clairement nommés. L'image sert donc d'assignation de place non seulement à la reine,

⁵²⁰ Il serait sans doute également extrêmement intéressant de mesurer les actions dont sont porteuses les gravures comme acte de publication pour les graveurs et les libraires, malheureusement la faiblesse des informations biographiques rend ce travail fort ardu.

⁵²¹ *Reception de la Reyne de Suède Christine Alexandre par la ville de Paris le VIII septembre 1656.*

⁵²² Le cartouche du bas de la gravure légende ainsi l'image « La ville offre ce Dais par ordre expres du Roy A cette aimable Souveraine ». Le roi tend à s'effacer de la représentation et des enjeux de l'entrée aux profit des représentants de la Ville de Paris, le Prévôt des Marchands et les Eschevins.

mais également aux pouvoirs urbains.

De plus, l'importante circulation de ces images dans toute l'Europe renforce encore cette présence « physique » de Christine de Suède au niveau géographique. Parce que la reproduction de portraits est réservée aux images des gouvernants et des personnages politiques, ces images de Christine de Suède sont intrinsèquement liées à son rang et participent donc de la publication d'une place dans l'espace social européen ; elle est positionnée socialement dans une pratique et une matérialité réservée aux personnes de sa condition.

c. Modélisation et exemplarité

Dans la tentative de penser l'articulation entre mots et images, il faut souligner la particularité des portraits peints et gravés qui ont pour vocation de mettre en image, visuellement, le corps et la personne intérieure dans leur unité, de faire du corps le révélateur de l'âme. Les portraits sont donc l'image de l'incarnation physique de valeurs et viennent sublimer les mots pour révéler la force du personnage, afin de montrer comment corps et esprits fonctionnent ensemble : un esprit de monarque dans un corps maîtrisé, au genre transcendé par l'exercice de la souveraineté. C'est notamment pour cette raison qu'images (les gravures notamment) et portraits littéraires suivent des trajectoires indépendantes sans se rencontrer : d'une part, il existe une grande concurrence entre les deux types de représentations, d'autre part les images n'ayant pas vocation à être seulement des illustrations, leur apposition à des portraits littéraires serait redondante. Lorsqu'ils accompagnent d'autres types de textes par contre – généralement des panégyriques à la gloire de Christine de Suède qui font l'éloge de son caractère, de sa personnalité et de ses qualités de souveraine – les portraits ont pour rôle de montrer combien son corps physique révèle la grandeur de son âme.

De plus, les portraits ont aussi pour but de servir de modèle et d'inspirer l'exemple. Ces images servent donc non seulement à promulguer la qualité de reine de Christine de Suède à une audience large, mais également à faire valoir son caractère exemplaire, en tant que souveraine, que femme (humilité et maîtrise des passions) et que convertie (humilité, abandon de la gloire terrestre pour la gloire céleste et reconnaissance de la suprématie du Pape) source d'inspiration pour tous. Dans une gravure d'entrée à Paris (Fig.14), quelques vers soulignent les qualités exemplaires de la reine qui s'expriment

par sa conversion, son humilité et la reconnaissance des pouvoirs souverains :

La ville offre ce Dais par ordre expres du Roy
A cette aimable Souveraine
Mais son divin esprit, qui a pour nostre foy
Humilié ce coeur de Reyne
Luy fait refuser cet honneur
Que lon vient rendre a sa grandeur.⁵²³

C'est ainsi que la représentation strictement physique et « réaliste » de la reine, sa mise en scène dans l'incarnation de valeurs souveraines et exemplaires et l'intrication entre le texte et l'image viennent proposer une modélisation exemplaire de Christine de Suède. Il ne s'agit pas de montrer une Christine de Suède qui soit belle et harmonieuse, mais de figurer la souveraine qui a su dominer les passions terrestres, mépriser la gloire du trône en vraie monarque et avec humilité. C'est également ce qui est figuré par Nanteuil qui reproduit un portrait de Bourdon (fig. 17) et est explicité par Scudéry qui sous-titre le portrait, dans son poème épique dédié à la reine *Alaric ou Rome vaincue*⁵²⁴, avec ces mots :

Christine peut donner des Loix
Aux cœurs des Vainqueurs les plus braves
Mais la Terre a t'elle des Rois
Qui soient dignes d'en estre Esclaves⁵²⁵

On comprend alors le sens politique porté par les gravures qui privilégient généralement la reproduction des portraits réalistes montrant une Christine de Suède impassible, munie de très peu d'accessoires et vêtue de manière austère pour en faire un modèle de souveraine et de femme gouvernante exemplaire.

3) Des mots à l'image : représenter le genre politique

Portraits littéraires et portraits iconographiques suivent donc des voies bien distinctes et ne se rejoignent que rarement. Un portrait que dresse Chanut de Christine de Suède en 1650 dans une lettre qui accompagne les tableaux de Beck destiné au roi de

⁵²³ *Reception de la Reyne de Suède Christine Alexandre par la ville de Paris le VIII septembre 1656*, s.l, sd, sn, BNF, Richelieu, Cabinet des Estampes.

⁵²⁴ Georges de Scudéry, *Alaric ou Rome vaincue : poëme héroïque dédié à la sérénissime reyne de Suède*, Paris, A. Courbé, 1654.

⁵²⁵ Christine de Suède par Robert Nanteuil, BAV, Stamp. Barb. X.I.37(39).

France est l'un des rares contact explicite entre les deux formes de représentation⁵²⁶. Au terme donc de cette enquête sur les modalités de représentation de Christine de Suède ainsi que de la réflexion qui unit ce chapitre sur les enjeux politiques des représentations du corps de la reine, comment traiter les deux formes disjointes, littéraire et iconographique, qui pourtant partagent un même objet qu'est la représentation du corps politique de Christine de Suède dans son corps naturel ?

a. Deux langages isolés....

Si les deux modalités de représentation partagent des enjeux proches, ils appartiennent pourtant à des sphères fort distinctes. Ainsi, dans le *corpus* iconographique les portraits de types satiriques sont extrêmement rares, seule une gravure dénuée de toute indication de lieu ou de date a pu être trouvée (Fig. 18)⁵²⁷. Les sources iconographiques sont généralement inscrites dans une visée apologétique, alors que les portraits littéraires sont dans leur majorité satiriques. Il y a sans nul doute dans ce clivage une question de contrôle de l'information : les images sont un vecteur de publication d'une information plus officielle sous contrôle des pouvoirs monarchiques ou urbains. Les gravures insérées dans les récits d'Entrée, dans les almanachs ou dans les relations appartiennent à une littérature destinée au grand public pour le compte des souverains : les récits d'Entrée sont toutes des apologues du Pape⁵²⁸, les portraits de Christine de Suède à cheval sont publiés par Giacomo Rossi sous contrôle, si ce n'est commandité par le Pape, tandis qu'à Paris les gravures sont le fait de graveurs royaux ou dédiées aux pouvoirs urbains.

Les portraits littéraires quant à eux sont pour la plupart insérés dans des pamphlets à

⁵²⁶ Rose-Marie San Juan cite un passage de la lettre de Chanut commentant le tableau de David Beck qu'il considère bien inférieur à la réalité. Si le dialogue entre les deux types de portrait est intéressant et mérite d'être relevé, il me semble que l'auteure ne prend en compte ni les aspects rhétoriques de la lettre de l'ambassadeur, ni le contexte de concurrence entre portraits littéraires (ce que fait Chanut) et portraits iconographiques (Beck) ce qui conduit peut-être à surévaluer la critique émise par Chanut. Rose-Marie San Juan, *art.cit.*, 1993, p. 24.

⁵²⁷ J'ai déjà signalé cette gravure ; soulignons seulement ici que les images satiriques sont nombreuses concernant Elisabeth d'Angleterre par exemple et que l'absence de ce type d'iconographie pour Christine de Suède en est d'autant plus spécifique. Il semble en fait que la production imagée soit quasiment exclusivement conservée sous le contrôle de Christine de Suède, du pape ou du roi de France et participe d'un discours politique construit. La reine ne semble pas avoir suscité suffisamment de polémique officielle pour provoquer un *corpus* d'imagerie satirique.

⁵²⁸ Pour une analyse plus détaillée de ces textes et de leur insertion dans des stratégies d'écriture, voir *infra*.

vocation politiques et polémique. Les tons divergent fortement et les deux types de publications appartiennent à des traditions fort différentes créant un écart fondamental entre les deux types de production. De plus, les textes s'inscrivent dans des réseaux et des clivages politiques plus divers et moins liés au pouvoir souverain. Ainsi, le *Génie de la reine Christine* et la *Copie d'une lettre de Bruxelles* sont publiés contre Condé tandis que la *Lettre ou récit véritable* défend ce dernier. Ces textes sont pris dans des enjeux de pouvoirs qui dépassent la seule figure de Christine de Suède. Les images relèvent donc d'un système plus normatif et contrôlé que les écrits, qui, pour dépendre d'un genre normé s'inscrivent dans des trajectoires aux enjeux plus larges. Toutefois, si ces deux types de production sont issus de réseaux et participent d'enjeux fort éloignés, ils se rencontrent malgré tout autour des questions suscitées par Christine de Suède.

b. Une problématique commune

C'est bien l'enjeu politique qui se greffe sur le corps de la reine et sur la façon de le représenter qui unit ces modes de publication de la reine par-delà leur clivage. Les modalités sont divergentes et les documents relèvent de discours dissemblables en termes de ton, d'audience, de visée et d'inscription politique, mais demeure malgré tout une lecture similaire des corps physique et politique de Christine de Suède. C'est bien sûr le caractère éminemment politique de ce corps naturel qui apparaît dans les deux types de support, ainsi que la variété des possibilités d'expression du politique qu'il recèle. Bien après l'abdication, le corps physique de Christine de Suède reste un corps politique investi comme tel dont les portraits sont non seulement les témoins mais plus encore les acteurs. Une fois établi le constat des divergences, demeure malgré tout une identique grille de lecture qui joint genre et politique et construit une lecture politique de Christine de Suède sur la description de son corps. Quel que soit le type de support, le genre et sa malléabilité politique demeurent au cœur de la représentation.

c. Représenter le genre et la souveraineté

La souveraineté au féminin et l'accès des femmes au pouvoir a désormais été largement étudiée. Toutefois, on mesure les écarts et les spécificités que peut présenter Christine de Suède envers les cas étudiés par ces travaux. Tout d'abord, les distinctions

entre souveraine, régente ou consort ne sont peut-être pas toujours suffisamment soulignées, et si les régentes ont fait l'objet d'un grand nombre de travaux du fait de leur importance au XVII^e siècle, les enjeux que soulève une reine souveraine ne sont pas identiques en termes de pouvoir, de légitimité et de stratégies d'accès au pouvoir. Ainsi, Christine de Suède, par ses choix, présente un itinéraire politique fort différent des usages du pouvoir par les femmes au XVII^e siècle. Celui-ci réside généralement en la mobilisation des « outils » spécifiquement féminins que sont notamment le mariage ou leur rôle dynastique ; des « espaces » du pouvoir envers lesquels Christine de Suède se démarque fortement⁵²⁹. Enfin, en termes d'imagerie, de représentations et de projections, on a beaucoup étudié les différents topos de la représentation de la femme au pouvoir mis en jeu par ces dernières. Là encore, Christine de Suède tend à explorer d'autres voies que les *topoi* généralement mobilisés de l'Épouse, de la Mère ou de la reine Vierge. Christine de Suède se distingue ainsi notamment d'Élisabeth d'Angleterre – dont elle est pourtant la plus proche en termes de statut.

On voit donc parfaitement se dessiner l'importance du genre dans la définition d'une souveraineté légitime dans le tableau des femmes de pouvoir à l'époque moderne. Toutefois, c'est d'un autre usage du genre que fait Christine de Suède, et si on a vu la prépondérance de cette catégorie dans la construction de la souveraineté de la reine elle se fait selon d'autres modalités. Concernant la reine, il apparaît que l'usage politique du genre n'est pas une construction fixe mais relève d'une fabrique malléable et évolutive en fonction de ses stratégies politiques. De plus, dans son cas, ce n'est pas le genre qui définit le type de pouvoir politique exercé par la reine, mais c'est le type de pouvoir escompté qui définit la construction du genre et l'imagerie genrée de la reine.

Ainsi, si comme d'autres reines Christine de Suède joue de l'image genrée pour négocier l'accès au pouvoir, on mesure la flexibilité de cette catégorie et son caractère actif. Christine de Suède ne *dépasse* pas les contraintes inhérentes à sa féminité en jouant sur la représentation, mais mobilise de manière active la catégorie de genre comme outil politique. Les portraits de la reine façonnent des genres évolutifs pour définir des pouvoirs.

⁵²⁹ Un exemple parlant de la présence de ces lieux de pouvoir féminins dans l'historiographie réside dans l'ouvrage dirigé par I. Poutrin et M.K. Schaub, *op.cit.*, 2007. Le plan de l'ouvrage en lui-même est particulièrement révélateur de cette historiographie du pouvoir féminin et distingue dans l'analyse différents modes d'actions politiques spécifiques aux femmes : successions, marché matrimonial, sexualité et maternité (continuité dynastique), réseaux de correspondance, influences indirecte, polycentrie des cours. Autant d'espaces et de modalités avec lesquels Christine de Suède est en fort décalage.

Pour conclure, les stratégies de gestion de l'image d'Élisabeth d'Angleterre ou de Marie de Médicis par exemple ont souvent été disséquées dans des analyses fort pertinentes qui ont montré le rôle de la représentation genrée dans la légitimation d'un pouvoir féminin. On voit émerger avec Christine de Suède une autre malléabilité du genre mise au service de constructions diverses et successives de la souveraineté. La confrontation de ces différents portraits, écrits, officiels, gravés, met au jour la pertinence épistémologique de la catégorie de genre et l'enjeu physique dans la définition de la souveraineté de Christine de Suède. La plasticité de la catégorie de genre et la labilité du corps physique qui se dégagent de ces portraits est mise au service de la fabrique de corps politiques pluriels. On saisit alors combien la flexibilité des frontières du corps et du genre est mobilisée à des fins politiques pour une fabrique du corps souverain.

On l'a vu dans ce chapitre, Christine de Suède parvient donc à élaborer une stratégie politique de représentation qui lui est propre et qui met en scène la question du genre de manière malléable selon les époques et les objectifs politiques de la reine. On a montré la manière dont les définitions de genre et de souveraineté étaient réciproques et comment ces représentations étaient successivement refondées selon les aléas de sa trajectoire politique. En d'autres termes, la représentation permet la fabrication du rapport spécifique chez la reine entre genre et souveraineté. Dans une toute autre mesure que Louis XIV, la représentation joue donc pour Christine de Suède également le rôle de « fondement mystique de son autorité »⁵³⁰ ; fondement malléable toutefois et qui se transforme selon les périodes. C'est la fabrication de son autorité politique qui apparaît dans et par les représentations iconographiques et littéraires, de manière variable selon les supports et les temps, mais « Le mystère du portrait est là : [...] c'est le mystère d'un sacrement politique »⁵³¹. Toutefois, ce sacrement politique n'a rien d'unilatéral et concernant Christine, il est le sacrement de « possibles » politiques plutôt que d'une

⁵³⁰ Il s'agit là d'une formule de Louis Marin.

⁵³¹ Louis Marin, *op.cit.*, 1981, p. 255. Celui-ci montre par ailleurs que les interprétations de la représentation ne sont pas pour autant univoques, mais plurielles. Le langage de représentation vise selon lui à fixer les fonctionnements sociaux, sans évacuer de possibles discordances. Il s'agit d'une négociation que l'ambivalence du cas de Christine de Suède illustre tout particulièrement. Le dialogue entre figure et posture que l'on propose peut également, bien qu'en d'autres termes, relever de cette négociation entre les formes de représentations et leurs appréciations.

autorité de monarque absolu.

L'autorité dont elle est investie est nouvelle et sans précédent puisque elle ne repose pas sur un territoire ou un pouvoir territorialisé, mais sur la personne même – sur le personnage public de Christine de Suède. Il faut désormais affiner l'analyse de ce pouvoir qu'elle acquiert, détaché de tout territoire qui se définit au fil des années entre autorité, puissance et souveraineté.

Chapitre 5 : « Regina senza regno »⁵³²

De l'abdication à la redéfinition de la souveraineté de Christine de Suède

La souveraine de Suede / a son couzin, ce dit-on, cede / La couronne, la dignité, / Le haut rang et l'autorité / Où ses droits l'avoient élevée, / Et devient personne privée, / Voulant, par un ferme propos, / Posseder la vie en repos, / Que tres souvent le diadesme, / Dans la grandeur la plus supresme, / Refuze a ceux qu'il a parez / de ses brillants rayons dorez. / Sans doute, de cette amazone, / qui descend ainsi de son trone / Il sera partout bien jazé. / Plusieurs en ont de mesme uzé / Chez les Grecs, Romains et Barbares; / mais ces exemples-là sont rares.⁵³³

Jean Loret, dans ce passage de la *Muze historique*, synthétise bon nombre des questions que soulève pour l'historien l'abdication de Christine de Suède en termes de souveraineté et de redéfinition de son statut⁵³⁴. Le concept de dignité – qu'elle « cède » ainsi que le rang l'autorité – est relevé tandis qu'est énoncée une transition entre la personne publique qu'est la reine, et la personne privée qu'elle est censée devenir, simple femme démunie de sa Couronne et de son pouvoir souverain. Ce déplacement majeur dans le statut de la reine, pour rhétorique qu'il soit, on va le voir, reflète la déstabilisation qu'engendre l'abdication de Christine de Suède concernant la qualité de sa personne et de son pouvoir. C'est de cette imprécision concernant la nouvelle identité de la reine dont il va être question ici. Je cherche en effet à saisir comment se négocie d'un point de vue institutionnel, symbolique et religieux le dialogue entre les aspirations de la reine à rétablir une puissance souveraine et les considérations de ses

⁵³² On reprend ici pour titre une formule concernant la reine qui a largement circulée : initialement écrite dans une lettre de France adressée aux Humoristi à Rome, la formule a ensuite été recyclée en Pasquinade. Elle me semble parfaitement illustrer la problématique de ce chapitre. « Una Regina senza Regno, una Principessa senza sudditi, Una generosa senza soldi, una politica senza ragion' di stato, una formidabile senza forze, et alcuni piu maligni aggiungono una novella Christiana senza fede ». Cornelii Capironi (sic), *Relazione del successo seguito intorno la morte del Sig. Gio: Rinaldo Monaldeschi seguita d'ordine della Regina Cristina alessandra di Svezia inviata ai Signori Accademici Umoristi di Roma*. Parisii 15 novembre 1657. ASV, *Segr. Stato, Avvisi*, b. 25 (1655 – 1658 ; Flandres et France). Cette lettre existe en de nombreux exemplaires, notamment à la BAV, à la BNCR.

⁵³³ *La Muze historique*, « Lettre 14, du 11 avril – longue », Livre V, p.483, 1654.

⁵³⁴ On a déjà présenté ce journal dans le premier chapitre de cette thèse. Je renvoie donc le lecteur à ce passage pour une description plus détaillée de ce périodique.

contemporains face à la singularité de ce cas.

On a montré dans les chapitres précédents comment Christine agissait pour faire valoir une position politique et institutionnelle qui lui permette d'affirmer une autorité politique grâce aux espaces de publication textuels, cérémoniels, rituels, et comment elle parvenait à conserver et restaurer une activité diplomatique et politique de monarque après et malgré l'abdication. Je souhaite maintenant définir le cadre conceptuel dans lequel se déroule ce processus afin d'identifier les questions que posent l'abdication pour les contemporains, de montrer l'intensité du dialogue entre les figures publiées et les postures de Christine de Suède en termes de statut et d'identité, et enfin d'identifier en quoi l'autorité qu'affirme Christine est inédite et ce qu'elle a de spécifique en termes institutionnels et symboliques. On a vu par quelles actions de publication Christine de Suède devient un phénomène politique, il faut désormais comprendre comment ce phénomène se situe par rapport à la tradition monarchique, dialogue avec elle et identifier les réactions qu'il suscite.

Si nos textes ne relèvent pas de la théorie politique et ne conceptualisent pas ces questions, je souhaite montrer qu'elles sont malgré tout présentes de manière latente et prennent forme dans la tension entre les aspirations de la reine et les difficultés à lui assigner un rôle et une place. Par la rupture qu'elle opère, mise en scène dans les textes, la reine se confronte à des concepts et des figures antérieures ; confrontation qui participe du processus de définition d'une place singulière sur la scène européenne.

Afin de saisir les enjeux de la nouvelle position politique, institutionnelle et symbolique de Christine de Suède, on explorera ici dans un premier temps la rupture que semble créer Christine et la façon dont elle est gérée dans les textes par les tentatives de l'inscrire dans des généalogies historiques, des antécédents qui éclairent sa trajectoire. Puis on étudiera les ruptures qu'opère Christine en termes institutionnels puis symboliques jusqu'à élaborer une forme inédite d'autorité royale. Enfin, il s'agira de tenter de saisir ensemble les problèmes philosophiques et religieux que la reine soulève avec l'autorité monarchique qu'elle cherche à affirmer en saisissant la façon dont les aspects religieux s'articulent aux enjeux politiques de l'abdication et participent pleinement de l'élaboration de ce nouveau « possible » politique.

I. ENTRE ASSIGNATIONS ET RUPTURES : CONSTRUIRE DES FIGURES DE L'ABDICATION

Dans les mois qui suivent l'abdication, dans les années 1654-1655, plusieurs discours se croisent qui tentent de déchiffrer l'acte extraordinaire posé par Christine de Suède. Au-delà de la lecture même de l'acte, ce sont également des réactions qui sont publiées qui s'attachent à dessiner les figures attendues de la part d'une reine sans couronne.

1) Figures de la perte d'autorité

a. Le gouvernement français : distinguer qualité et autorité

La *Gazette* de Renaudot se fait le relais de l'abdication en France en soulignant les questions qu'elle suscite ainsi que son caractère extraordinaire et inouï.

Lors que la Reyne de Suede fit les premières propositions de se demettre du Gouvernement de ses Estats en faveur du Prince Palatin Charles son Cousin, la plupart creurent d'abord que ce n'estoit qu'une feinte, le raisonnement ordinaire ne leur pouvant persüader qu'une Couronne si bien affermie se pust quitter volontairement.⁵³⁵

Et quelques temps plus tard dans un « Extraordinaire » :

Je me trouve mesme d'autant plus obligé de produire [mes sentiments sur l'abdication de la reine], que je vois ceux non seulement de tous ses sujets, mais de tous les peuples, partages sur cette dernière action : les uns estans aussi près de la traiter de foiblesse, que les autres de courage & de magnanimité.⁵³⁶

Il s'agit là des premières publications qui suivent l'annonce de l'abdication et qui mettent l'accent sur l'incompréhension que suscite l'événement ainsi que l'indécision concernant le devenir de la reine. On a déjà souligné la nature hautement politique de la *Gazette*, directement contrôlée par le pouvoir royal, souvent rédigée par ses ministres, tel Hugues de Lionne ; c'est donc d'une parole politique sur l'événement dont il s'agit. La fréquence des notices dénote l'intérêt de la monarchie française envers l'événement et l'attention qu'elle prête à en contrôler la publication et en proposer une lecture officielle. C'est en effet la question de la nouvelle position socio-politique de Christine de Suède qui fait généralement l'objet de ces notices et la *Gazette* participe de la

⁵³⁵ *La Gazette*, Nouvelles ordinaires du 16 may 1654, « De Stockholm, le 9 avril 1654 ».

⁵³⁶ *La Gazette*, Extraordinaire n°49, « Les sentimens d'un gentilhomme Suedois ; sur le dessein de la Reyne de Suede de se retirer du Gouvernement de son Estat », 1654.

définition d'une nouvelle figure de la reine sur l'échiquier politique international.

Christine de Suède conserve son titre sa vie durant, demeurant « la Reine Christine de Suède » dans la totalité des textes. Toutefois ce titre de reine ne définit en rien son autorité et sa puissance ; or, c'est bien de cette question dont il s'agit dans les textes de la *Gazette*.

Nous voyons dans l'Histoire quantité de personnes que le désir de gloire a si puissamment possédés qu'ils n'ont oublié aucuns moyens pour parvenir jusques au rang où elle est dans son plus haut degré, je veux dire à la Puissance qui fait les Souverains. [...] Si donc ce désir de régner est si fort de lui-mesme pour ce qu'il est fondé sur la nature, quel moyen y a-t'il de le déraciner quand il se void pleinement satisfait dans la jouissance de ce suprême honneur qu'il poursuivoit avec tant d'ardeur & de passion. Certes il est alors tellement fortifié par les flateuses marques qui accompagnent cette Puissance Souveraine, qu'il est impossible à un Empereur & a un grand Roy de prendre la résolution de descendre d'un lieu où ne voyant aucune teste plus haute que la sienne, il void toutes les autres au dessous de lui [...]. O sentimens vrayment dignes d'une Reyne qui a sceu aussi bien juger qu'user de l'autorité Souveraine & qui ayant, avec le Sage Roy, prudemment reconnu que toutes les grandeurs ne sont que d'éclatantes vanitez, a conceu un si généreux mépris de tout leur pompeux équipage qu'elle l'abandonne avec tant de facilité que les autres souverains taschent de se conserver avec ardeur & contention.⁵³⁷

Sa qualité de reine n'est en rien contestée à Christine de Suède, mais son abdication signe la renonciation au Pouvoir et seule la qualité est célébrée. Ainsi, parmi les rares textes dans lesquels le terme de souveraineté apparaît encore, il ne sert qu'à évoquer la perte ou la renonciation à la Couronne, c'est-à-dire à la puissance et à l'autorité souveraine.

Néanmoins, toute cette pompe n'est que pour prendre congé avec plus d'éclat de la Grandeur & de la Majesté des Roys : & cette Reyne n'est montée sur son Trône que pour s'y rendre sujette de celui à qui elle avoit résolu d'abandonner sa Couronne, au lieu d'y exercer un acte de sa puissance.⁵³⁸

Dans la *Gazette*, et dans les mois qui suivent l'abdication, c'est donc à la puissance et à l'autorité que renonce Christine de Suède en descendant du trône sans toutefois perdre sa qualité royale qui lui reste ontologiquement associée. Cette perte d'autorité et de puissance souveraine signe alors un retour à la sujétion ; elle a dans, ces textes, perdu tout pouvoir.

Ce clivage entre dignité et puissance est également publié en France par d'autres

⁵³⁷ *La Gazette*, Extraordinaire n°49, « Les sentimens d'un gentilhomme Süedois ; sur le dessein de la Reyne de Suede de se retirer du Gouvernement de son Estat »,1654.

⁵³⁸ *La Gazette*, Extraordinaire n°90, « Les ceremonies de la demission que la Reyne de Suede a faite de sa Couronne en faveur du Prince Charles Palatin »,1654.

médias. L'enjeu en effet est du même ordre lors de ses voyages. Comme on l'a déjà montré, elle est partout reçue comme une reine et l'abdication ne semble pas à première vue remettre en question sa royauté. En France, le roi a expressément ordonné « qu'en son passage, Elle reçoive tous les honneurs deus à sa qualité ; nous vous mandons et ordonnons de les luy rendre tels que vous pourriez faire à nous mesmes sy en personne y estions »⁵³⁹. C'est donc de la réception d'une reine dont il s'agit à chaque fois et l'entrée permet de lui reconnaître officiellement son statut et son rang de personne royale ; elle est mise en scène dans sa majesté⁵⁴⁰. C'est donc en tant que Reine que Christine de Suède est reçue dans les villes de son passage, toutefois cette royauté ne s'applique plus à aucun territoire ni sujet, elle n'est plus étatique, et l'enjeu de ces réceptions ne réside pas dans la reconnaissance d'un pouvoir mais d'une qualité. C'est sa majesté qui continue d'être célébrée au détriment de la souveraineté.

On mesure alors que, suite à l'abandon de la couronne, l'enjeu politique réside dans l'assignation d'un nouveau rôle à la reine et dans l'articulation des différents concepts (dignité, autorité, puissance...) qui fondent la légitimité du pouvoir royal. On a vu précédemment combien Christine de Suède parvient au fil des ans à négocier la restauration d'une forme d'autorité et de puissance grâce à des stratégies politiques et de publication complexes. Ce que ces textes montrent au lendemain de l'abdication, c'est la place qui lui est assignée et le rôle attendu de sa part par le pouvoir politique français. Le gouvernement français publie ainsi sa propre posture en assignant clairement à la reine une figure de reine sans royaume, sans pouvoir, sans autorité, n'ayant plus que pour elle sa qualité.

Le processus d'affirmation politique que l'on a mis au jour de la part de Christine et qui, envers la France, débute en 1657 avec l'assassinat de Monaldeschi⁵⁴¹, se fait à l'encontre d'une *figure* imposée par la monarchie Française au moment même de l'abdication qui lui ôtait toute autorité politique.

⁵³⁹ Il s'agit là d'une lettre de cachet citée par F.U. Wrangel, *op.cit.*, 1930, p. 55. Cette lettre est présente, aux dires de l'auteur, dans la plupart des archives communales et départementales des villes traversées par Christine de Suède.

⁵⁴⁰ Ajoutons que Christine de Suède ne connaît pas les restrictions touchant les reines françaises qui, du fait de la loi salique, ne peuvent être reçues comme des souveraines. Christine de Suède pour sa part est bien reçue comme une monarque. Sur les spécificités et les évolutions sur la période des entrées de reines françaises : Fanny Cosandey, *op.cit.*, 2000.

⁵⁴¹ Rappelons que l'acte de Christine de Suède suscita un long débat juridique sur le droit des souverains d'exercer une justice absolue dans un état étranger, et le droit de Christine de Suède à exercer la justice après l'abdication. C'est finalement en sa faveur qu'est tranchée la question.

b. *Le rapport d'autorité questionné*

Dans un ouvrage récent, Jacques Le Brun définit l'abdication comme : « l'acte volontaire par lequel le souverain se dépouille de son pouvoir et retourne à une condition privée »⁵⁴². C'est en effet fréquemment en termes de transition du personnage public qu'elle incarnait à la personne privée qu'elle est censée devenir après son acte de renonciation qu'est exprimé son nouveau statut politique, en particulier dans les pamphlets.

Ainsi dans le *Génie*, l'auteur évoque un « changement presque inouï qui a été fait en la personne de Christine, lors que de Souveraine elle s'est faite sujette »⁵⁴³, tandis que dans la *Lettre ou récit véritable du Séjour de Christine Reine de Suède à Rome* la séparation entre la femme et la reine suite à l'abdication est soulignée, la reine cédant la place à la femme⁵⁴⁴.

Mais la suite du temps leur ayant fait connoistre que ce n'estoit qu'une femme plutôt propre à menager l'intrigue de la ruelle que celle du cabinet, à faire servir sa personne à qui en eût voulu sans aucune ressource de luy pouvoir faire du bien, on luy fit sçavoir secretement que l'honneur de son absence seroit tres cher a la Flandre⁵⁴⁵

L'opposition entre la ruelle et le cabinet, le lieu du peuple et celui de la prise de décision politique construit l'effacement de la reine, personnage public, devant la femme, personne privée. La perte de la souveraineté est explicitement formulée en termes de transition de la royauté à la sujétion et de perte des attributs du souverain.

Toutefois, l'assertion de Le Brun mérite d'être nuancée et plus qu'une articulation entre privé et public, c'est le rapport d'autorité qui est au cœur des textes.

Cependant, ils ne se contentent pas de la faire escorter par un Ambassadeur lors qu'elle n'en a plus de droit ; & qu'en ayant perdu les Privileges avec la Souveraineté, [Pimentel]

⁵⁴² Jacques Le Brun, *Le pouvoir d'abdiquer : essai sur la déchéance volontaire*, Paris, Gallimard, 2009, p. 29. L'auteur analyse les cas d'abdication de Dioclitien, Charles V, Richard II, Jacques II, Philippe V. L'analyse, qui tend à considérer l'acte d'abdication en termes de « mélancolie du pouvoir », comme une expression paroxysmique chez le souverain de la mélancolie présente chez tout homme (p. 257), est cependant souvent peu convaincante ; de plus, l'auteur privilégie largement, si ce n'est exclusivement, une analyse spiritualiste qui tend à évacuer toute la complexité politique de l'acte et de sa réception. Le manque d'historicisation pose donc une limite certaine à cet ouvrage qui a pourtant le mérite d'étudier l'acte en lui-même, démarche jusqu'à présent largement absente de l'historiographie.

⁵⁴³ [Alcide Bonnetas sieur de Saint-Maurice], *Le Génie*, *op.cit.*, p. 10, je souligne.

⁵⁴⁴ Voir notamment le chapitre « La souveraineté ancrée dans le corps » et l'analyse que l'on propose d'une forme de « troisième genre » de la souveraineté.

⁵⁴⁵ [Carpentier de Marigny], *Lettre ou récit véritable*, *op.cit.*, p.114.

passera plutôt pour son Chevalier d'honneur que pour une personne publique. [...] Son abdication a été sans doute une pièce de Cabinet⁵⁴⁶ dont la trame & le tissu a été plus fine qu'on ne se l'est imaginé & tout autre que celui qu'il a paru : elle ne s'y est pas réservée le crédit & l'autorité qu'il faudrait afin qu'elle fût demeurée maîtresse d'autre chose que de ses pensions.⁵⁴⁷

Perte des privilèges réservés à la personne royale, perte de l'autorité politique et de l'autonomie financière, l'auteur évoque ici plusieurs des enjeux majeurs qui fondent pour Christine de Suède la perte de la souveraineté.

C'est également la notion d'autorité qui s'impose chez Brusoni dont l'ouvrage consiste en un dialogue entre un comte et un baron qui tentent précisément de définir la place que peut et va prendre la reine dans les rapports de force européens. Pour l'auteur, dont l'ouvrage, particulièrement hostile à la cour romaine, est très politisé, la démission de Christine est l'occasion d'une critique du pouvoir qui ne tiendrait qu'à la richesse et au territoire⁵⁴⁸.

Barone : Or anche ella è senza regno e senza credito alcuno per ogni verso, farà bene a starsi in pace e lasciar correre il mondo a suo modo, non vi essendo la più trista professione di quella tra gli uomini di voler governare senza autorità e pensare di farsi stimare senza danari.

Conte : Insomma tutto il mondo la vuole con questa sventurata Regina, solamente per essere troppo buona e troppo generosa caduta in disgrazia del vulgo.

Barone: E per essere troppo vana e troppo pretende caduta dal concetto dei Principi.⁵⁴⁹

L'autorité s'exerce sur un royaume au moyen de la richesse. Sans l'un ni l'autre, Christine est condamnée à renoncer à toute puissance.

Or, Christine, qui semble avoir perdu sa puissance publique, ne retourne pas à une condition privée mais développe une nouvelle forme d'autorité. J'ai montré précédemment que, loin d'être réduite à la condition de sujette, elle œuvre à obtenir une reconnaissance et faire valoir une *posture* de souveraine. On mesure combien celle-ci n'a rien d'évident au lendemain de l'abdication et combien la reine rompt alors avec la figure dénuée de toute autorité et de toute puissance attendue d'elle. Dans la décennie 1660, alors que la reine s'efface de la scène publique internationale tout en initiant de nouvelles stratégies d'accession au pouvoir, c'est donc le rapport d'autorité en jeu dans

⁵⁴⁶ Une pièce de cabinet désigne un objet rare et curieux.

⁵⁴⁷ [Antoine de Brunel], *Voyage d'Espagne...op.cit.*, p. 209.

⁵⁴⁸ Rappelons que le texte de Brusoni, vénitien et *incogniti*, rappelons-le, est le seul texte italien du *corpus* qui défende une position anti-papale. On a montré que la majorité des textes italiens défendent l'hégémonie catholique et font l'apologie de la suprématie de Rome et du pape.

⁵⁴⁹ Brusoni, *La regina scurtata...*, p.60.

sa nouvelle situation qui est principalement exploré. Et c'est contre cette perte d'autorité annoncée voire souhaitée qu'elle va mettre en place des modalités de pouvoir inédites en rompant avec tout antécédent historique.

2) Quitter la fonction ou la rupture envers l'exemplum historique

On a déjà évoqué les spécificités nationales des publications sur Christine de Suède et l'on vient de voir que la figure de la perte d'autorité est majoritairement représentée dans les textes français – pamphlets ou *Gazette*. Il s'agit donc de lieux de discours extrêmement localisés dans des temps et dans une sphère de pouvoir. Par ailleurs, la rupture profonde qu'opère Christine avec toute référence historique en mesure d'offrir des clefs de lecture de l'événement est une caractéristique fondamentale des textes. On rencontre ainsi dans des écrits aussi hétérogènes que la *Gazette*, les pamphlets français, les textes catholiques ou *La regina scurtata* un *topos* récurrent qu'est le retrait du monde. Or, Christine, en maintenant une activité politique, rompt radicalement avec ce *topos* présent dans les textes jusqu'à la fin de la décennie 1670 (période où elle réaffirme définitivement sa puissance).

a. Entre singularité et exemplarité : Charles V et le topos de la retraite

Dans de nombreux textes publiés au moment de l'abdication, il semble aller de soi que Christine abdique afin de goûter à une vie de repos et de retrait loin des vicissitudes du pouvoir.

Qu'ainsi elle se peut dire heureuse & espérer de l'estre dans le lieu qu'elle a choisi pour sa retraite, soit que la Divine Providence qui prend le soin des plus petites creatures veuille prendre celui de la personne Royale, soit qu'elle la laisse à sa conduite mesme & dans la liberté d'employer les facultez de son ame à former sa félicité naturelle : regardant avec tranquillité dans l'agréable repos qu'elle trouvera en la vie contemplative, les agitations de ceux qui sont dans la vie active, & jouissant de cette sorte de la meilleure part que choisit la sœur de Marthe & qui selon la promesse du Seigneur, ne lui pouvoit estre ostée. [...] De fait, il n'appartenoit qu'à la grande Fille du grand Gustave de faire des actions entièrement éloignées des maximes communes, de fuir les applaudissements & les hommages, d'estimer quelque chose plus précieuse que celles que l'estime des hommes a relevées au dessus de toutes les autres & de préférer l'innocence de la

solitude à la fortune de la Cour.⁵⁵⁰

La référence au retrait du monde est une explication fréquente de l'abdication qui renvoie à un *topos* qui parcourt le XVII^e siècle. C'est ici sa dimension positive qui est récurrente, qui prône l'abandon de la vanité du monde, des vicissitudes du pouvoir et le renoncement à la gloire pour valoriser les attraits d'une vie de repos, de loisirs lettrés voire de retraite pieuse et ascétique. Apologie d'une distance au monde, la référence implicite est double, elle renvoie à la retraite mondaine, honnête divertissement où le sage peut jouir du repos et de l'étude en toute autonomie, et à la retraite religieuse, vertueux retrait des frivolités du monde. Mépris du monde, de la gloire et dialogue intime avec Dieu, la retraite est donc une mise à distance, ou à l'écart, des affaires qui régissent le monde⁵⁵¹.

Concernant Christine de Suède, mobiliser le *topos* permet à la fois de signifier une mise à l'écart d'où elle ne risque pas de venir troubler l'ordre politique auquel elle a renoncé (la *Gazette* recycle fréquemment le thème à son propos au moment de l'abdication), et de proposer une explication à son départ du trône : son intérêt pour l'étude et sa conversion évoquent tout à fait les valeurs positives du retrait du monde. Enfin, c'est un moyen de légitimer l'abdication qui devient œuvre de grandeur.

De plus, à ce *topos* du retrait du monde s'ajoute, dans le cas de Christine de Suède, la référence plus ou moins explicite selon les textes, à Charles V, un exemple canonique de retraite. La comparaison est ici prégnante puisque, parmi les rares cas d'abdication, celle de Charles V présente la plus grande similitude avec celle Christine de Suède : espace géographique proche, relative proximité temporelle (par rapport à un Dioclétien par exemple), abdication volontaire d'un trône puissant, c'est l'un des rares précédents auquel il peut être fait référence concernant l'abdication de Christine.

Rinunziò altresì a'suoi Regni fra Monarchi fedeli l' Imperador Carlo Quinto, ma rinunziò ad essi già propinquo all'ocaso, e quando già logoro dalle fatiche, e dalle cure, si vede comparire innanzi ne' si acerbi dolori doloti, da'quali era tormentato, i forieri della morte : e non tanto il rinunziò a quanto li depositò in un altro sè, cioè à dire in un Figliuolo, alla cui

⁵⁵⁰ *La Gazette*, Extraordinaire n°49, « Les sentimens d'un gentilhomme Süedois ; sur le dessein de la Reyne de Suede de se retirer du Gouvernement de son Estat », 1654.

⁵⁵¹ Sur le *topos* du retrait du monde, voir notamment Bernard Beugnot, *Le discours de la retraite au XVIIe siècle. Loin du monde et du bruit*, Paris, Puf, 1996 ; Jean Charles Darmon, *Philosophie épicurienne et littérature au XVIIe siècle en France. Etude sur Gassendi, Cyrano, La Fontaine, Saint Evremond*, Paris, Puf, 1998 ; Géraldine Louis, Rémi Mathis, Françoise Poulet (dir.), *Les « Mondes à part » : représentations symboliques et critiques de ma mise à l'écart à l'âge classique*, Papers on French Seventeenth Century Literature/biblio 17, 2010, en particulier l'introduction.

età, e al cui senno era quasi violento il differir più oltre l'Imperio. Tuttavia quel' atto fu sì glorioso che l'Invidia ardi singere, sperando d'esser creduta ch'egli ne avesse pentimento, Vostra Maestà per l'opposto depose il Diadema nel doppio meriggio, e de' suoi anni, e de' suoi trionfi, il depose, non depositandolo in un altro sè, mà trasferendolo dalla sua, in altra Prosapia ; e non solo, né pur la Calunnia ardi mai di singerne in Vostra Maestà pentimento, anzi tutto il Mondo ne testimica nella Maestà Vostra maggiore as ognora il compiacimento, quantunque dia forse più mallegevole, il non pentirli di haver farte somiglianti azioni, che il farle.⁵⁵²

Charles V étant donc l'exemple de référence en la matière, il est fréquemment supposé par les contemporains que Christine de Suède, de la même manière que son prédécesseur, se retire du pouvoir afin de mener une vie de retraite hors de toute considération politique⁵⁵³.

Il n'en sera rien, c'est le moins que l'on puisse dire. On ne peut que déplorer que Jacques Le Brun dans son ouvrage sur l'abdication reprenne et défende dans une argumentation peu convaincante l'explication de l'abdication par la mélancolie engendrée par l'exercice du pouvoir. L'auteur semble en effet considérer ces évocations d'une vie plus tranquille comme des réponses à une fatigue du pouvoir qui serait à l'origine de l'abdication ; or si cette lassitude a certainement existé chez Christine, elle n'est pas pour autant la seule cause de l'abdication et il est réducteur de ne pas considérer l'existence du *topos* du retrait du monde⁵⁵⁴. En effet, cette invocation de la tranquillité et du retrait, au-delà d'une aspiration au repos, énonce avec force l'impossibilité de penser la conservation du pouvoir après l'abdication : la perte de la souveraineté doit entraîner le retrait de la vie politique.

On notera d'ailleurs la fréquence du *topos* dans la *Gazette* ou le texte de Pallavicino, c'est-à-dire dans des textes directement liés au pouvoir monarchique ou papal. Ce sont ainsi les deux grandes puissances auxquelles se confronte Christine qui valorisent ce

⁵⁵² Niccolò Maria Pallavicino, *Alla sacra real Maesta Cristina, libro I dell'opera intitolata Difesa della divina provvidenza contro i nemici d'ogni religione e della chiesa acattolica*. Roma, 1679, p.14.

⁵⁵³ Après son abdication en 1655, Charles V se retire à Yuste pour mener une vie de piété et d'étude. Il y meurt trois ans plus tard.

⁵⁵⁴ Son analyse aura malgré tout le mérite de témoigner de la vigueur du *topos* – y compris dans l'historiographie contemporaine – et de la difficulté à envisager un quelconque usage du pouvoir après avoir renoncé à la souveraineté. On ne reprendra pas ici les débats concernant les causes de l'abdication de Christine de Suède ; pour un bilan rapide des différentes théories proposées, voir Susanna Åkerman qui établit un utile bilan des différentes positions. Susanna Åkerman, « On the Impossibility of Abdicating : Queen Christina of Sweden and the Spiritual Crown », in *Women and Sovereignty*, Louis Olga Fradenburg (dir), Edinburgh University Press, Edinburgh, 1992, pp. 212-227.

topos et semblent en faire un outil afin de la tenir à distance de toute action politique qui pourrait les concurrencer⁵⁵⁵.

b. L'abdication comme retrait de la vie politique

Mais combien de grands philozofes / Et d'esprits de toutes etofes / ont-ils jadis, bien à propos, /
Quitte l'eclat pour le repos? / Repos, ennemy des alarmes, / Le plus charmant de tous les charmes, /
Le remede de tous les maux / et la fin de tous les travaux.⁵⁵⁶ [...] Sa belle ame s'est degagée / Du
faix dont elle etoit chargée, / Preferant a la royauté / cette aimable tranquillité, / Exempte de soins et
d'orages, / que souhaitent si fort les sages.⁵⁵⁷

Christine de Suède, loin de répondre à ces exhortations et de se retirer dans un lieu de solitude pour mener une vie d'ascète, d'érudition et de piété, va tenter de trouver un nouvel équilibre entre la conservation de certaines formes de pouvoir et sa renonciation à la Couronne et à la puissance souveraine publique. La négociation de sa nouvelle place va alors amplement se jouer sur cette articulation entre le retrait attendu et l'activité politique qu'elle conserve Christine. C'est cet écart que met en scène l'auteur du *Voyage d'Espagne*, lorsqu'il retrace la période qui suit l'abdication.

On commença d'abord d'avoir mauvaise opinion de son sçavoir, on soupçonna sa
Morale de mal réglée, & de mal épurée, ; son jugement & sa volonté semblerent peu
fermes, & ses ennemis disoient qu'elle ne quittoit pas son sceptre & sa Couronne par un
principe de vertu pour vivre a elle mesme, & dans une solitude où elle fist que cultiver son
esprit & elever sa foy ; mais par un desir de courir, de sortir de son Royaume, & de montrer
à la Renommée, ce prodige du Nord, qu'elle avoit tant vanté.⁵⁵⁸

En fait de pieux retrait du monde, Christine fait plus que jamais parler d'elle dans les années qui suivent et c'est dans cet écart qu'elle négocie sa nouvelle place européenne ; son repositionnement social et politique va se fonder dans cette rupture avec l'horizon d'attente de ses contemporains.

Dans ce processus, Christine rompt avec toute exemple antérieur. Sa singularité devient d'ailleurs exemplaire dans un des dialogues de Gregorio Leti entre Pasquino et le Gobbo du Rialto à propos de l'abdication de Jean Casimir II de Pologne en 1668.

⁵⁵⁵ Ces textes sont publiés en 1655 pour la France, lorsque Christine tente d'asseoir une position politique forte sur la scène européenne et en 1679 pour le Pape, lorsqu'elle s'installe définitivement à Rome y affirme une position d'autorité qui vient concurrencer celle du souverain pontife.

⁵⁵⁶ *La Muze historique*, « lettre 18, du 9 mai – acquitance », Livre V, p. 494, 1654.

⁵⁵⁷ *Ibid.*, « Lettre 26, du 4 juillet – ordinaire », Livre V, p. 515, 1654.

⁵⁵⁸ *Le Voyage d'Espagne...*, p. 210.

Pas. Mille, e mille esempi si trovano, di Principi, e Rè che hanno rinunciato i Principati, e le Corone per vestire vita Monastica, ma non vi è esempio alcuno simile à questo Rè di Polonia, se non fosse quello della Regina di Svetia.

Gob. E che cosa trovi tu a dire in queste due renoncie, che hanno dato materia di parlare à tutta l'Europa, & Asia. [...]

Pas. Fratello li regni non si devono rinunciare, che per il solo fine di menar vita ritirata, e religiosa, e per piangere in un chiostro, ò le miserie del mondo, ò le proprie sue colpe ; e cosi appunto l'hanno fatto tanti altri Rè, e Prencipi de'quali vi sono infinite historie; ma (sia detto con riverenza) Casimiro, e Christina rinonciatono le Corone, per andare come vagabondi correndo l'Europa. Ch'edificatione può portare alla christianità la vista di questi due gran personagi per le piazze, hora correr dal ballo, alla comedia, & hora dalla caccia al giuoco, onde è che tutti comunemente vanno dicendo per le piazze che queste due teste coronate si sono scaricate del peso della corona, per poter con maggior legerezza divertirsi, senza essere obbligati di render conto alla maestà Reggia: gli effetti ci lo mostrano chiaramente, e se cosi è che gran materia di lode se ne cava?⁵⁵⁹

La singularité de Christine puis de Jean Casimir ne tient donc pas tant à l'abdication elle-même qu'à leur devenir. Soulignons une fois de plus combien l'abdication ne se fait pas au moment même de l'événement mais se construit sur plusieurs années consécutives après le départ de Suède. Dans ce texte de Leti, c'est le processus de l'abdication qui est sujet de discussion ainsi que la rupture avec tout antécédent historique. Christine de Suède, par son abdication extra-ordinaire (dans la mesure où il puisse exister un « ordinaire » de l'abdication !) offre une trajectoire absolument novatrice qui l'érige en exemple, mais plus encore témoigne de la singularité du processus politique qu'elle met en œuvre.

Ce *topos* de la mise à l'écart politique, à l'heure où Christine œuvre pour l'affirmation d'une nouvelle autorité, est donc très largement sollicité et rend la rupture ouverte avec l'*exemplum* de l'abdication extrêmement significative. Cette rupture marque l'élaboration d'une modalité inédite d'exercice de l'autorité souveraine. On mesure donc que l'abdication de Christine de Suède, pensée comme un processus, invite ses contemporains à repenser l'articulation entre la notion de souveraineté et l'exercice de la puissance politique, féminine qui plus est.

Si Christine se distingue des cas d'abdication antérieurs, elle se différencie également d'exemples d'exercice d'une autorité féminine sans couronne.

⁵⁵⁹ Gregorio Leti, *Le visioni politiche, op.cit.*, 1671, « ragionamento 6: Discorso sesto tra Pasquino, e il Gobbo, sopra gli interessi presenti dell'Europa » p. 417.

c. *Entre singularité et exemplarité : des reines sans couronne*

Il faut rappeler très rapidement ici quelques caractéristiques d'importance concernant Christine de Suède. Il est en effet insuffisant d'évoquer son sang royal et sa dignité pour rendre compte de la spécificité de son cas. On pensera en effet à d'autres trajectoires féminines plus ou moins contemporaines de celles de la reine qui présentent d'incontestables similarités. Ainsi, plusieurs cas de princesses non régnantes, voire de reines sans couronne sont susceptibles de présenter des enjeux politiques similaires. On peut toutefois établir les spécificités de Christine de Suède en confrontant son itinéraire et la manière dont est construite sa souveraineté à des trajectoires semblables telles que celles d'Élisabeth de Bavière, princesse Palatine et duchesse d'Orléans (1652-1722) qui se distingua comme Christine par son esprit et sa personnalité forte mais qui n'a jamais régné.

Anne (1616-1684) et Marie de Gonzague (1611-1667), Maria Casimira Sobieska (1641-1716) ou même Marie Stuart un siècle plus tôt (1542-1587) sont des ex-reines ou des reines errantes qui partagent certaines caractéristiques avec Christine de Suède. Marie de Gonzague, par exemple, qui épouse successivement les rois de Pologne Ladislas IV en 1646, dont elle est veuve en mai 1648, puis son frère Jean II Casimir un an plus tard règnera de manière active jusqu'à sa mort en 1667 ; Maria Casimira Sobieska pour sa part, également reine de Pologne, est contrainte de quitter la Couronne et s'exile à Rome, exil qui a pu parfois être comparé au voyage de Christine⁵⁶⁰. Toutefois, le choix volontaire de l'abdication de la part de Christine ainsi que son voyage qui ne relève pas strictement de la catégorie de l'*exil* politique distingue Christine de Suède de ces deux cas de reines. Une autre distinction fondamentale réside dans le fait que Christine de Suède continue, après son abdication, de revendiquer un pouvoir politique de reine, bien qu'elle soit officiellement déchu de sa souveraineté. Ainsi, si ces princesses de sang royal ont pu connaître des trajectoires présentant parfois des similarités : gouvernement féminin fort, départ du trône ou encore voyages et itinérance, Christine de Suède interroge la notion de puissance souveraine de manière spécifique dans la mesure où elle est détentrice d'un pouvoir absolu ; elle est l'héritière

⁵⁶⁰ Sur Maria Casimira Sobieska, son exil à Rome et le rapprochement possible avec le voyage de Christine de Suède, voir notamment Gaetano Platania, *op.cit.*, 2002 ; Id. « Il viaggio politico di Maria Casimira Sobieska » in M.L Silvestre et A. Valerio (dir.), *Donne in viaggio*, Laterza, Roma-Bari, 1999, pp. 130-142 ; dont on discute les propositions dans la première partie de cette thèse.

légitime désignée par son père et reine depuis le plus jeune âge (vs les reines consorts, même si elles gouvernent de fait) ; elle refuse le mariage, de pérenniser le sang royal et rompt donc avec la continuité monarchique de manière exceptionnelle ; et enfin, elle tente de conserver une certaine forme de puissance politique souveraine après sa renonciation à la Couronne.

Marguerite de Valois (1553-1615) dans une autre mesure mérite d'être évoquée. Elle est mariée en 1572 avec Henri de Navarre et, lorsque le mariage est annulé en 1599, la reine conserve son titre, certains de ses droits et devient officiellement la « Reine Marguerite ». De même que Christine fréquemment nommée la « Reine Christine », elle devient reine sans couronne, conserve sa dignité et sa majesté sans n'avoir aucune autorité politique de souveraine. Si les divergences émergent quant à l'exercice du pouvoir des deux reines, à leur puissance et à leurs aspirations politiques respectives, elles partagent incontestablement une caractéristique commune sans, pourtant, n'être jamais comparées⁵⁶¹.

Ainsi, Christine de Suède soulève des problématiques spécifiques parce qu'elle est souveraine absolue, détentrice du pouvoir dynastique héréditaire et ne souffre d'aucun déficit de légitimité lorsqu'elle est au pouvoir. C'est sa rupture avec la continuité monarchique et sa tentative de conservation d'un pouvoir politique désincarné d'une Couronne qui la singularise dans un second temps. S'il existe bien d'autres reines sans couronne, les enjeux que Christine de Suède soulève demeurent singuliers.

On voit combien Christine de Suède était en rupture avec les exemples historiques auxquels son acte pouvait être comparé, avec également les attentes de ses contemporains, et combien la publication de certaines figures a pu participer d'une volonté de la mettre à l'écart de toute participation politique. Christine élabore sa nouvelle place européenne contre ces figures et réinstaure une autorité qui, pour être effective, n'en est pas moins absolument inédite. La question de l'autorité est donc au cœur des écrits et des attentes que Christine transgresse en refusant de renoncer à la vie politique et en l'inscrivant dans un nouveau cadre institutionnel, symbolique et religieux. Toutefois cette rupture n'est pas théorisée par les contemporains et on va désormais tenter de circonscrire les nouveautés que Christine de Suède crée dans l'exercice européen de cette autorité.

⁵⁶¹ Je remercie ici Eliane Viennot de m'avoir suggérer cette similarité entre les deux reine : spécificité que seule la Reine Marguerite partage avec Christine à ma connaissance.

II. RUPTURES INSTITUTIONNELLES D'UN POUVOIR SANS COURONNE

On mesure, à lire les réactions des contemporains selon les différents lieux d'écriture étudiés, que si le statut de reine est conservé, autorité et puissance perdent de leur légitimité. Il nous faut alors identifier quelles nouveautés institutionnelles sont à l'œuvre dans le processus d'actualisation du pouvoir de Christine de Suède.

1) Mariage et continuité dynastique : les fondements institutionnels de la souveraineté

Cette Illustre Pucelle Reine / Qui de Suède, est Souveraine / A mal-traité terriblement / Le Palatin, son pauvre amant. [...] Et de sa maitresse charmante / Qu'il croyoit estre son Amante / L'Esprit, la Beauté, la Grandeur, / L'emplissoient de flame & d'ardeur: / Mais las! qu'il devint froid & pale, / Quand cette Mignonne Royale / vint a ses oreilles crier, / « je ne veux point me marier »; / Ha quel mot! Quel coup de tonnerre! / Il en fut renversé par terre, / Son coeur, ses sens & sa raizon / En tomberent en pamoizon: / Mais une goutte de vinaigre / Le rendit un peu plus allaigre; / et l'on le ramena, chez soy, / sans estre marié, ny Roy, / ses deux blanches mains dans ses poches, / Plus chagrin qu'un Fondeur de cloches.⁵⁶²

La question du mariage est au cœur de l'histoire de Christine et, pour l'historien, au-delà de la seule question de genre – bien réelle pour autant –, ce sont les enjeux politiques attendants qui prédominent. Le roi détenant la couronne par un « droit de naissance inhérent », la transmission lignagère du sang est d'une importance majeure dont la reine est responsable. Christine n'étant pas consort mais reine régnante, l'enjeu de la transmission dynastique est d'autant plus prépondérant.

a. Le mariage cause présumée de l'abdication

La question du mariage – en l'occurrence du refus catégorique de Christine de Suède de se marier⁵⁶³ – est une ressource majeure pour les femmes de l'accession au

⁵⁶² *La Muze Historique*, vol. 1 livre II, 1651, p. 16. J'ai du coupé ici cette citation qui mérite pourtant qu'on la lise en entier. Le lecteur pourra donc trouver en annexe l'intégralité de ce passage, parmi d'autres, dont il serait dommage de se passer.

⁵⁶³ Christine de Suède formule elle-même son refus du mariage. Elle dit en particulier refuser la soumission qu'il représente vouloir défendre sa liberté personnelle à tout prix.

pouvoir. Le mariage puis la maternité sont en effet les temps clefs et les moyens pour les femmes d'accéder au pouvoir : moyens puisque, pour les régentes comme les consorts, c'est par le mariage et la procréation qu'elles accèdent à la place de pouvoir. Par ailleurs, ce sont aussi symboliquement des « lieux » de pouvoir exclusivement féminin. Marie Axton tout comme Regina Schulte parmi d'autres ont souligné l'enjeu spécifique du mariage dans le cas de la souveraineté féminine⁵⁶⁴. En effet, matrices de la continuité dynastique et de la transmission du sang royal, c'est par elles qu'existe et que se transmet le corps politique et sacré du roi, la souveraineté trans-générationnelle ; les reines en sont donc le maillon indispensable. On saisit alors combien les enjeux sont décuplés dans les cas de reines régnautes telles Élisabeth d'Angleterre et Christine de Suède qui, seules représentantes du pouvoir et incarnant donc à la fois la puissance politique mystique et sa transmission, refusent le mariage et la maternité.

Le refus de Christine de se marier a ainsi fréquemment été considéré comme une explication raisonnable de l'abdication – y compris pas ses contemporains.

Elle sceut que ses Estat de son Royaume vouloit se servir du droit qu'ils ont de faire leurs Rois en l'obligeant de leur en donner un qui fut son mary. Ou bien de se defaire de sa pourpre. La repugnance quelle avoit pour le premier, je la laisse a examiner au curieux, la raison luy fit accepter le dernier elle quitta avec gloire ce qu'elle n'avoit pu conserver sans honte, & elle abandonna genereusement ce qu'elle ne pouvoit se laisser aracher qu'avec lâcheté.⁵⁶⁵

La reine, par ce refus, n'étant pas en mesure de remplir son rôle de perpétuation de la Couronne, elle ne pouvait garantir la continuité qu'en désignant un successeur qui remplirait la mission de conservation et de transmission du sang royal. Ainsi en termes pratiques, le mariage est affaire politique bien sûr, mais participe également activement de la définition de la *fonction royale* – perpétuer la dynastie et donc la puissance monarchique – dans son lien à la Couronne comprise comme corps politique et territoire. En refusant de remplir ce rôle, Christine de Suède rompt avec la continuité dynastique et est *de facto* contrainte à renoncer à son pouvoir de souveraine.

⁵⁶⁴ Regina Schulte, *The Body of the Queen : Gender and Rule in the Courtly World, 1500-2000*, New York, Berghahn, 2006 ; Marie Axton, *The Queen's Two Bodies : Drama and the Elizabethan Succession*, London, Royal historical society, 1977.

⁵⁶⁵ [Carpentier de Marigny], *Lettre ou récit véritable, op.cit.*, p. 117.

b. Refus du mariage ou négociation d'une souveraineté non-dynastique ?

Pour autant, et bien que Christine abdique en partie afin d'échapper au mariage, la reine pose implicitement la question de la potentielle existence d'une souveraineté non-dynastique. Elle est en effet régulièrement considérée comme mère et épouse de son peuple⁵⁶⁶

E con quale fine si mossero ad opprimerla e scurtarla i proprii sudditi, mentre è fama che per la placidezza del suo governo l'ammassero come madre non meno di quello che la riverissero come regina ?⁵⁶⁷

Ainsi, si elle ne peut remplir son rôle de transmission du sang royal, elle est pourtant reconnue dans son rôle royal de « parentalité » vis-à-vis de son peuple (comme le roi en est le père) ; fille de roi et mère de ses sujets, son appartenance à la dynastie n'est jamais remise en question. On reviendra sur la dimension religieuse et la sacralité de la souveraineté dans la dernière partie de ce chapitre, mais soulignons dès à présent deux aspects à propos de la continuité dynastique.

Tout d'abord, dans plusieurs textes, elle demeure virtuellement une souveraine à marier, elle conserve un certain potentiel matrimonial symbolique. Ainsi, un *avviso* de Bologne particulièrement intéressant relate l'entrée de Christine à Paris en septembre 1656, alors que le statut de la reine est encore pleinement incertain, en mobilisant le champ sémantique matrimonial :

PARIGI, alla Maestà della Regina di Svezia, che alli 8 del passato giunse in quella Città, s'erano d'ordine del Rè fatti tutti gli honori e *come appunto se fosse stata una Sposa novella Regina di Francia*. Dalla Corte aspettavasi in Parigi l'Eminentiss. Mazzerino, per condurre d. Maestà à Compiègne, dove pure se fermerà molti giorni à godere gustosi trattennimenti, e poscia continuerà il suo viaggio alla volta d'Hamburgo as aggiustare le suoi interessi per tornarsene dopoi ad habitare a Roma.⁵⁶⁸

Il me semble que cette formulation est loin d'être neutre dans le contexte des conflits européens et semble presque faire de Christine de Suède une nouvelle épouse du roi de France, deux ans après l'abdication, ce qui témoigne de la vigueur du potentiel matrimonial politique et symbolique qu'incarne encore Christine de Suède après son abdication. Le mariage de Christine de Suède demeure un enjeu potentiel des jeux de pouvoir dans l'Europe. Elle semble conserver quelques années encore et dans une

⁵⁶⁶ De la même manière qu'Elisabeth d'Angleterre, similarité sur laquelle on va revenir en détail par la suite.

⁵⁶⁷ Brusoni, *La regina scurtata*, p. 20.

⁵⁶⁸ ASV, *Segr. Stato, Avvisi*, b. 26, Bologna 11 octobre 1656.

certaine mesure son pouvoir de « matrice dynastique » et d'alliance politique⁵⁶⁹. Ainsi, si elle rompt effectivement avec cette continuité dynastique, elle conserve, au moins sur le plan symbolique, un potentiel matrimonial symbolique dans certains textes jusqu'à la fin de la décennie 1650.

De plus, et il s'agit là de la deuxième remarque, en rompant avec le principe de continuité monarchique, elle renonce à sa légitimité qui réside dans la pérennisation du sang royal. Or, en s'investissant dans un autre « mariage » avec l'Église catholique, alliance divine de la conversion, elle investie un autre champ de légitimité politique⁵⁷⁰. Ainsi, son refus du mariage, qui participe activement de sa revendication de liberté absolue, contribue non seulement à émanciper la reine de toutes les appartenances sociales et politiques dont elle est censée dépendre⁵⁷¹, mais maintient sur un mode virtuel son potentiel matrimonial, réactualisé dans certains textes religieux et profanes pour servir un discours de la puissance politique de la reine et de ses alliés.

Enfin, il faut interroger le capital dynastique que met en jeu Christine de Suède. La notion de capital dynastique recouvre les réseaux, les liens généalogiques et les liens internationaux que la femme porte avec elle et qu'elle amène dans le mariage⁵⁷². Un des enjeux majeurs du mariage des princesses réside dans l'apport de ce capital dynastique. Cependant, le fait qu'il lui appartienne de manière intrinsèque le rend également mobilisable dans d'autres types de relations. Il s'agit alors d'une caractéristique propre à tout souverain qu'il soit homme ou femme. La seule spécificité féminine réside donc dans le cadre de l'alliance matrimoniale, les hommes ayant sinon un capital dynastique au même titre que les femmes. Concernant Christine de Suède, son refus du mariage et

⁵⁶⁹ Les dernières occurrences qui évoquent son patrimoine dynastique et envisagent son mariage ou la possibilité d'une maternité datent de 1658, dans les extravagants *avisos* de Barrionuevo. Je n'ai plus rencontré dans les textes postérieurs aucune allusion à ces thèmes.

⁵⁷⁰ Sur les discours catholiques qui font de la conversion un mariage avec l'Église catholique et de Christine de Suède une reine la Catholicité voir *infra*, chapitre « De l'extraordinaire à l'exception pratique ».

⁵⁷¹ Voir notamment l'analyse de la liberté absolue que propose J.P. Cavaillé en termes de libertinage : « [Christine de Suède], plus d'une fois, a exprimé son refus du mariage, comme un renoncement, ou du moins une entrave considérable au plaisir de la chair, pour une femme désireuse comme elle de préserver son honneur, au nom de la liberté, érigée en valeur suprême. S'il est d'ailleurs une dimension foncièrement, radicalement, libertine de Christine de Suède, elle réside dans cette revendication d'une liberté qui refuse de s'aliéner aux rôles sociaux, y compris les plus célèbres », « Masculinité et libertinage dans la figure et les écrits de Christine de Suède », *Les Dossiers du Grihl* [En ligne], 2010-01, mis en ligne le 22 avril 2010, Consulté le 08 septembre 2010. URL : <http://dossiersgrihl.revues.org/3965>.

⁵⁷² Sur la notion de capital dynastique : Giulia Calvi, *art.cit.*, 2008 ; Giulia Calvi, *op.cit.*, 2004 ; C. Campbell Orr, *op.cit.*, 2004, introduction.

son usage très singulier du pouvoir après l'abdication font qu'elle ne sollicite ce capital que de manière très marginale. Si ce capital est bien en jeu dans ses négociations avec les souverains européens notamment, il s'avère qu'il n'est, compte tenu de sa situation, un outil politique que de faible importance.

Christine établit donc un rapport à l'autorité politique absolument en rupture avec le cadre institutionnel que le mariage octroie aux femmes. C'est une rupture envers la continuité dynastique, avec la légitimité et avec le capital spécifique qu'il représente pour les femmes qui cherchent à acquérir un rôle politique. En rompant avec ce cadre, Christine instaure une autorité novatrice. Par ailleurs, ce discours sur le mariage – associé à sa figure de reine savante et érudite – a largement contribué au rapprochement régulièrement établi entre Christine et Élisabeth d'Angleterre.

c. Entre singularité et exemplarité : Élisabeth d'Angleterre.

C'est en fait principalement dans les textes historiques et historiographiques postérieurs à la mort de Christine de Suède – du début du XVIII^e siècle aux productions contemporaines – que Christine de Suède est comparée à Élisabeth d'Angleterre à propos du mariage, toutes deux étant présentées comme les deux seules reines régnantes non mariées, les reines vierges. Or, on constate que dans les textes contemporains à la reine, les comparaisons qui sont faites avec Élisabeth d'Angleterre concernent leur goût commun pour le savoir et la connaissance plutôt que leur refus du mariage

Si l'histoire vante tant la Reyne Elizabeth de quoy elle pouvoit s'entretenir en bon François avec l'Ambassadeur de France, en parfaict Castillan avec celui d'Espagne & en Toscan fort correct avec les Princes d'Italie, quelles loüanges est qu'elle inventera en faveur de la Grande Christine qui peut s'entretenir presque avec toutes les nations de l'Europe en leur propre langue ? L'Histoire ne parlera jamais si bien de cette Princesse, qu'elle fait de l'histoire, dont elle a une connoissance admirable ; elle a appris toutes les sciences qu'on appelle humaines avec tant de perfection qu'il n'y a point d'auteur Grec ou Latin, mesme les Poëtes les plus difficiles, qu'elle n'explique avec une merveilleuse facilité.⁵⁷³

Ces mentions de la reine d'Angleterre demeurent relativement rares et c'est plus fréquemment dans les textes à peine postérieurs à la mort de Christine de Suède que le parallèle entre les deux reines est dressé. Dans les textes contemporains de Christine de

⁵⁷³ *Le Génie, op.cit.*, p. 8.

Suède les auteurs soulignent la similarité en termes de connaissance des langues et de savoir, tandis qu'elles deviennent dans les textes postérieurs les deux reines vierges.

Pour les contemporains, il semble donc que le refus du mariage des deux reines relèvent d'enjeux trop différents pour les rendre comparables. De fait, concernant le mariage, le choix de Christine n'est pas totalement du même ordre que celui d'Élisabeth dans la mesure où cette dernière fait de ce refus une arme politique dotée d'une grande force. Alors qu'Élisabeth mène une véritable politique de publication de son rôle de mère du royaume et de reine Vierge, rien de semblable pour Christine de Suède⁵⁷⁴. Pour notre reine, si la virginité est présente et énoncée, elle n'est pas construite en outil politique ; au contraire d'Élisabeth, chez Christine de Suède le refus du mariage opère une rupture et n'est pas investi en discours politique. Ainsi, alors qu'Élisabeth élabore et institutionnalise une réelle politique de la virginité et de la souveraineté sans mariage, dans les publications de Christine de Suède, ce caractère demeure, en l'absence d'institutionnalisation, un facteur d'instabilité longtemps incompatible avec ses velleités d'autorité politique.

Christine rompt donc avec tous les précédents qui pourraient conférer une lisibilité – sinon une légitimité – à son geste et à ses actions politiques, qu'elle persévère à inscrire hors de tout cadre institutionnel. La labilité de son nouveau statut institutionnel s'exprime en outre dans l'articulation entre les différents concepts – majesté, autorité, pouvoir et souveraineté – qui entrent en jeu dans le processus qui, de l'abdication à sa mort, lui permet de réaffirmer une existence politique singulière.

2) Du pouvoir à l'autorité

Comme il a déjà été signalé, le titre de reine n'a jamais été contesté à Christine de Suède qui le négocia au moment de l'abdication ainsi qu'une souveraineté limitée sur trois provinces, dont la Poméranie, dont les rentes étaient censées lui permettre de subvenir financièrement à ses besoins. Toutefois, on a mesuré la rupture que ses velléités à restaurer une autorité politique opéraient avec tout précédent historique et

⁵⁷⁴ Sur la gestion de l'image du corps et du mariage en termes de politique et de souveraineté chez Elisabeth d'Angleterre, voir les nombreuses analyses de la politique de publication de la virginité par Elisabeth d'Angleterre, notamment : Louis Adrian Montrose, *op.cit.*, 2006 ; Regina Schulte, *op.cit.*, 2006 ; *Historical Reflection*, « The Queen's Two Bodies : Royal Maternity and the Public Sphere from the Old Regime to the Nineteenth Century », 2006 (32/2) ; Marie Axton, *op.cit.*, 1977.

avec les cadres institutionnels du pouvoir. C'est en fait la disjonction de concepts politiques jusque-là entremêlés qu'opère la reine.

a. Dignité et Majesté, ou l'être pérenne chez Christine de Suède

En conservant son titre, c'est sa dignité qui demeure absolument pérenne chez Christine de Suède, on le constate dans les textes qui ne remettent jamais en question cette nature de la reine. En effet, comme le montre Fanny Cosandey concernant les reines de France et dans le contexte spécifique de la loi salique⁵⁷⁵, la dignité permet aux femmes d'avoir droit au titre et à la reconnaissance de reine sans pour autant détenir l'autorité et le pouvoir ; de même que « le caractère de majesté [qui] consiste à distinguer les souverains de leurs sujets sans considération de pouvoir »⁵⁷⁶. À ce titre, elle peut être conservée par les reines de France après la mort du roi. Bien que les caractéristiques de la royauté de Christine de Suède soient quelque peu différentes, cette définition de la dignité s'applique à l'abdication qui, pour lui retirer en théorie pouvoir et souveraineté, ne lui ôte en rien sa dignité de reine. Le terme contribue dans les textes à reconnaître un statut royal à Christine de Suède qui légitime son être sans lui conférer de pouvoir et d'autorité associés à un territoire. Seuls les honneurs et privilèges attachés à la dignité sont particuliers aux souverains⁵⁷⁷. La dignité, attachée à la personne plus qu'à la fonction, permet de considérer Christine dans le système de représentation lié à la personne royale mais de manière dissociée de la puissance politique. Il en va de même pour la majesté qui relève de la nature intrinsèquement royale de la reine, de la nature de son sang, de son appartenance à la lignée et qui lui est donc inaliénable.

Fanny Cosandey analyse l'évolution du concept de Monarchie en montrant la mutation qui tend tout au long du XVII^e siècle à séparer les concepts de souveraineté et de majesté. En effet, si au XVI^e siècle la souveraineté (définie comme autorité qui permet de régner)⁵⁷⁸ et la *Majestas* (notion qui renferme à la fois la dignité et l'autorité, la *Majestas* étant l'essence du pouvoir) vont de pair⁵⁷⁹, l'auteure montre que dès 1632,

⁵⁷⁵ Tout en tenant compte de la spécificité française, la réflexion proposée par l'auteure sur ces concepts me paraît pertinente pour appréhender les enjeux de la souveraineté à propos de Christine de Suède.

⁵⁷⁶ Fanny Cosandey, *op.cit.*, 2000, page 270.

⁵⁷⁷ *Ibid.*, p. 274.

⁵⁷⁸ Cosandey cite J. Lechassier pour qui les femmes incapables de nature ne peuvent être souveraines.

⁵⁷⁹ Fanny Cosandey, *op.cit.*, 2000 p. 268. L'auteure s'appuie en particulier sur Bodin pour

Cardin Le Bret distingue la souveraineté, intrinsèquement liée à la personne royale et à la Couronne, de la Majesté qui tend alors à se séparer de la notion de puissance.

L'articulation entre Majesté, dignité et souveraineté à propos de Christine de Suède entre donc fortement en résonance avec le processus sémantique mis au jour par F. Cosandey. En effet, la reine expérimente en pratique cette scission entre pouvoir et qualité, souveraineté et majesté, et invite ses contemporains à considérer l'un sans l'autre, de manière tout à fait inédite, par son itinéraire après l'abdication et la conversion.

b. Autorité, Puissance et Pouvoir : une souveraineté sans Institutions

Si les contemporains ne théorisent pas explicitement le nouveau statut de la reine, il est pour l'historien nécessaire d'identifier la teneur de ce statut absolument novateur qui disjoint des concepts intensément imbriqués. Alors que les termes sont souvent substitués les uns aux autres, il importe pour nous, au vu des particularités de Christine de Suède de précisément définir de quoi il est question⁵⁸⁰.

Le pouvoir royal est généralement considéré comme *fonction formelle*, c'est-à-dire institutionnalisée, exercée dans la sphère publique, définit par une interaction entre son détenteur et celui qui le subit et le reconnaît⁵⁸¹. C'est cette fonction que Christine de Suède quitte avec la Couronne, en refusant de se plier aux règles dynastiques et de pérenniser la couronne. Dénuée de territoire, de sujets et d'armée, elle est dépossédée du pouvoir royal, de l'exercice de la fonction⁵⁸². Elle tente malgré tout de pérenniser une

montrer la personnalisation totale de la souveraineté à l'oeuvre dans le roi, dans le contexte de l'absolutisme français. Il y a alors confusion complète entre roi et État, la souveraineté à cette époque est assimilée à la *Majestas* comprise comme l'essence du pouvoir.

⁵⁸⁰ Il faut souligner ici la multiplicité des définitions qui existent de ces concepts et la pluralité des articulations possibles entre les termes. Les définitions que je propose ont donc été forgées à partir des propositions qui m'ont paru les plus pertinentes pour la présente recherche.

⁵⁸¹ Cette dimension dialogique est soulignée dans l'introduction à *I Linguaggi del potere*, qui souligne ce caractère relationnel du pouvoir qui n'est donc pas seulement un attribut octroyé à un individu. Francesca Cantù, *op.cit.*, 2009, introduction.

⁵⁸² Louis Marin souligne cette dimension institutionnelle du pouvoir : « Puissance, le pouvoir est également et de surcroît valorisation de cette puissance comme contrainte obligatoire, génératrice de devoirs comme loi. En ce sens, pouvoir, c'est *instituer* comme loi la puissance elle-même conçue comme possibilité et capacité de force. » Louis Marin, *op.cit.*, 1981, p. 11 ; Ernst Kantorowicz inclue dans la notion de Couronne à la fois celle de territoire et celle de corps politique attaché à un État. On retiendra cette proposition particulièrement pertinente pour notre réflexion. Ernst Kantorowicz, *Les Deux corps du roi : essai sur la*

puissance royale.

La puissance royale est le *moyen* du pouvoir et Christine de Suède, démise du corps politique qui légitime la relation de pouvoir, ne renonce pas pour autant à maintenir une *autorité* grâce aux moyens du pouvoir, à l'affirmation d'une puissance (un pouvoir de). Dans ce dessein, elle s'entoure d'un cercle dirigeant et d'auxiliaires (conseillers, diplomates tel Gualdo Prioriato, cour), elle exerce sa propre justice (cf. notamment la fameuse affaire Monaldeschi dont elle ressort finalement légitimée dans son exercice de la justice), elle mobilise des moyens financiers, sur lesquels on va revenir, qui visent à asseoir cette puissance. Dénuée de pouvoir royal formel elle parvient cependant à exposer une puissance c'est-à-dire les moyens d'une autorité royale.

L'autorité royale est étroitement liée au concept de souveraineté puisque pour Jean Bodin la souveraineté consiste en la concentration de l'autorité entre les mains du roi ; celui-ci détient ainsi une autorité pleine qui s'exerce sur ses sujets. Le théoricien ajoute que le roi ou le prince est celui qui ne reconnaît pas de supérieur. C'est ainsi que Christine s'expose : elle s'émancipe de la protection espagnole en 1656, affirme son droit de justice en 1657. En 1662, lorsqu'elle se propose comme médiatrice entre la France et le Pape pendant l'affaire des Corses, elle ne représente pas une voix, mais s'affirme avec sa voix propre, en tant que souveraine, donc sur un pied d'égalité avec Louis XIV et le Pape. Déléguer son autorité – en faisant de Gualdo Priorato son diplomate pendant plusieurs années⁵⁸³ – est également une manière pour la reine de s'affirmer sur la scène diplomatique européenne. Enfin, elle revendique plus tard, très fortement, une autorité temporelle en concurrençant le Pape sur son propre territoire.

Ainsi, quel que soit le domaine où s'exerce sa puissance et son autorité Christine affirme une autorité qui est royale car elle refuse de se reconnaître dépendante d'un prince. Cependant, elle ne peut exercer cette autorité sur une communauté politique, elle est pour ainsi dire la tête sans le corps. Seule sa cour remplit ce rôle crucial, qui lui permet de légitimer le semblant d'autorité qu'elle revendique. Sans cour, elle n'a plus aucun sujet⁵⁸⁴.

théologie politique au Moyen âge, trad. de l'anglais par Jean-Philippe Genet et Nicole Genet, Paris, Gallimard, 1989.

⁵⁸³ La correspondance entre Mazarin et Christine de Suède témoigne à plusieurs reprises de l'importance du diplomate qui est le représentant officiel de la reine auprès de la France. AAE, *Mémoires et documents*, France, correspondance de Mazarin.

⁵⁸⁴ Fanny Cosandey souligne que « Si la position dominante du monarque au sommet de la

Christine parvient donc à se ménager un statut absolument inédit puisqu'elle est détentrice d'une autorité royale, qui se veut indépendante et ne reconnaît aucune autorité temporelle supérieure (pas même le Pape à partir de la décennie 1670) tout en étant détachée de tout corps politique et territorial. C'est en publiant en permanence sa propre posture que Christine de Suède parvient à acquérir cette autorité qui conserve cependant toujours une certaine fragilité. En termes de temporalité, on voit se dégager un processus spécifique. Après avoir tenté de maintenir un pouvoir (une fonction reconnue à l'échelle internationale), elle renonce à une telle position sur l'échiquier international, mais parvient malgré tout à revendiquer une puissance et faire reconnaître, même de manière fragile, une autorité royale jusqu'à son apogée dans les années 1680 où, à Rome, elle prend le pas sur le Pape.

Ainsi, de manière tout à fait contemporaine à l'évolution sémantique en France, on note avec Christine de Suède une mise en pratique à l'échelle européenne de cette scission entre souveraineté et majesté ; entre le statut, l'autorité et le pouvoir. Christine ne renonce pas définitivement à sa puissance politique⁵⁸⁵, elle crée alors une nouvelle articulation entre majesté et puissance souveraine dans laquelle la Couronne (territoire et sujets) ne fait plus le lien, elle rompt avec la tradition monarchique comme institution.

3) Vers une institution monarchique inédite

J'ai montré combien Christine de Suède était en rupture avec les principes de souveraineté, rupture qui rend nécessaire la négociation, après l'abdication, de son autorité et de sa puissance politiques. Celles-ci en effet ne sont plus évidentes dans la mesure où Christine de Suède, en quittant la Couronne, a conservé son statut et sa dignité mais est censée avoir renoncé au pouvoir et à l'autorité. J'ai également montré dans les deux précédents chapitres la manière dont Christine de Suède parvient malgré

hiérarchie le met en capacité d'exercer la puissance, la reconnaissance de son pouvoir est une condition sine qua non de son effectivité ». Fanny Cosandey, « Instituer la toute-puissance ? Les rapports d'autorité dans la France d'Ancien Régime », in *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 17/2009, pp. 39-54.

⁵⁸⁵ À l'inverse de Charles V par exemple qui renonce à tout pouvoir et se retire hors du monde et des affaires politiques. Christine de Suède pour sa part conserve une activité politique, ce qui représente une nouveauté certaine.

tout à rétablir et affirmer une autorité, au fil des années, malgré les incertitudes quant à la teneur de son personnage politique après l'abdication. En jouant sur différentes scènes de publication, grâce à une iconographie évolutive et soigneusement élaborée, à la façon dont elle met en place un pouvoir diplomatique informel qui, bien que discret, n'en est pas moins actif ; grâce à la façon dont elle exploite pendant ses années d'itinérance mais plus encore à Rome, le rituel et les cérémonies ainsi que des espaces spécifiques d'autorité, elle parvient à établir une puissance royale singulière. Les rapports de force de Christine, en particulier avec le Pape et le Roi de France, aboutissent à la reconnaissance d'une puissance royale qui la confirment dans son autorité, dans une identité monarchique remise en question après l'abdication. C'est donc le fruit d'un travail de publication sur différentes scènes de la part de la reine, et de tensions nécessaires. Christine a réussi à imposer une autorité dénuée d'antécédents à Rome ainsi que vis-à-vis des autres puissances européennes.

Par-delà la dimension absolument novatrice de la position de Christine de Suède, reine sans couronne, sans territoire, sans sujets revendiquant malgré tout autorité et reconnaissance de souveraine, les processus de publication de Christine de Suède autorisent la mise au jour d'un nouvel ordre politique concernant la reine, rendant compte d'un « possible » politique. Elle semble alors parvenir à instituer une puissance monarchique dénuée d'institutions, qui ne repose ni sur un état, ni sur un principe dynastique. L'autorité, au lieu de s'appuyer sur des institutions, repose sur la personne même de la reine, c'est là l'aspect totalement inédit de Christine.

On ne peut donc à proprement parler de souveraineté à propos de Christine de Suède dans la mesure où il lui manque le cadre juridique, institutionnel et normatif, c'est-à-dire un État qui la définit et la légitime. Elle semble ainsi avoir détenu l'autorité sans le cadre, et donc sans pérennité dans la mesure où ce sont les institutions, ou l'institutionnalisation qui pérennise. Christine de Suède met en place une praxis de la royauté non pérenne et non encadrée conceptuellement et juridiquement⁵⁸⁶.

⁵⁸⁶ On n'est pas loin alors de la notion de « formalité des pratiques » de Michel de Certeau. Les pratiques « permettent de saisir les modes d'une combinaison nouvelle : elles définissent en effet le champ où s'effectue le déplacement qui va refluer sur les idéologies. Leur *formalité* différente manifeste leur *réemploi* au titre d'un autre fonctionnement ». C'est ainsi une tentative d'analyse du changement et d'identification « de fonctionnement nouveaux que n'accompagnent pas encore des expressions théoriques proportionnées ni des effritements spectaculaires » dont il est question. Cette notion de formalité peut être pertinente pour appréhender la pratique du pouvoir inédite de Christine de Suède. Toutefois, sa formalité ne

Christine de Suède semble donc incarner un possible politique novateur qui sépare majesté et puissance royale dans le contexte politique du XVII^e siècle et dissocie l'autorité et la puissance d'un État et de sujets. Qu'en est-il alors, au vu de ces ruptures, de la redéfinition de la nature symbolique de son pouvoir après l'abdication ?

III. RUPTURES SYMBOLIQUES D'UN POUVOIR SANS COURONNE

On a vu les réactions postérieures à l'abdication et le clivage qui émergeait entre la nature royale de la reine et l'autorité et la puissance dont elle pouvait être détentrice. On a évoqué également le caractère inédit de l'autorité de la reine au vu du cadre institutionnel et juridico-légal après l'abdication. Les difficultés inhérentes à la reconnaissance de cette autorité tiennent également à la nature symbolique du pouvoir royal.

1) Les finances : conserver la royauté sans la couronne?

Si le mariage est un aspect d'importance dans l'histoire de l'abdication et de la rupture de Christine avec le principe de Souveraineté tel qu'il est pensé et conçu au XVII^e siècle, mariage et souveraineté entretiennent également un lien étroit avec la question patrimoniale. On mesure en effet à plusieurs points de vue combien le patrimoine, et en particulier les questions financières, font partie intégrante des définitions de la souveraineté et, concernant Christine, participent activement de la négociation de sa place en Europe suite à son abdication.

a. Christine de Suède, une reine sans ressources

Les domaines du roi étant également ceux de la Couronne, Christine de Suède lors de son abdication doit renoncer au patrimoine royal. Symbole fort de la perte de la souveraineté, elle renonce avec la Couronne à la quasi-totalité de ses biens. Dans la majorité des textes qui évoquent Christine de Suède dans les années qui suivent son

sera pas suivi de formalisation théorique. La pratique ne se pérennisera pas au-delà de la reine. Michel de Certeau, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1973, p. 191.

abdication, l'aspect financier rythme les commentaires concernant la reine. Bien que les termes et les tonalités divergent, la dimension économique du statut de Christine de Suède participe largement de l'analyse et de la définition de la place qu'elle doit – ou peut – prendre en Europe. En effet, la reine est en charge de la transmission du patrimoine royal qui est l'assise de la puissance politique souveraine⁵⁸⁷. En outre, la libéralité et le faste sont également des marqueurs de la grandeur royale ; la puissance financière participe, comme l'énonce explicitement Brusoni en 1662, de la définition d'une place géographique et institutionnelle, à la cour romaine, pour la reine :

Marchese : Se camminerà per questa strada, potrebbe essere che nel suo ritorno a Roma si trovasse la ben veduta.

Conte : E molto più se porterà danari assai, che è il quinto elemento che sostenta la corte di Roma.

Marchese : E tutti gli altri paesi ancora.

Conte : Bene ! Ma gli altri si contentano di vivere, e molti ancora de'raccoliere per disipare ne'propri appetiti, ma a Roma si ruspa e si raspa per sola avidità d'avere, senza altro fine che d'adorare il danaro nelle casse.

Marchese : E genio di Roma ; ma i Vandali, i Goti e i Longobardi a' secoli remoti e gli Spagnuoli a' nostri tempi hanno sfondate le casse de'preti e dissipato in un giorno quello che avevano ammassato in centinaia d'anni.⁵⁸⁸

Le ton satirique de cet extrait souligne l'hostilité de Brusoni envers la papauté et la cour romaine. C'est également l'occasion de dénoncer le poids institutionnelle que détient la richesse au sein de la cour, et il souligne combien la reconnaissance passe par la démonstration d'opulence. Pour Christine, pour qui le besoin de reconnaissance est majeur, la question financière est donc particulièrement significative afin d'asseoir, au moment de son installation définitive à Rome, une légitimité géographique et institutionnelle.

Dans ces circonstances, ses difficultés financières auxquelles elle doit faire face vont faire l'objet d'une attention constante. C'est en effet pour pallier à ses déficits qu'elle organise certains ses voyages ou qu'elle envoie ses émissaires auprès de la couronne suédoise afin de se faire payer ses arrérages. La correspondance continue avec son résident chargé de ses revenus à Hambourg montre également le poids des

⁵⁸⁷ Fanny Cosandey, « “La maîtresse de nos biens” : pouvoir féminin et puissance dynastique dans la monarchie française d'Ancien Régime », in *Historical Reflections / Réflexions Historiques*, « The Queen's Two Bodies : Royal Maternity and the Public Sphere from Old Regime to the Nineteenth Century », 2006 (32/2). On ne développera pas ici la question de la transmission patrimoniale dans la mesure où, précisément, Christine rompt avec cette légitimité en refusant mariage et maternité.

⁵⁸⁸ Brusoni, *La regina scurtata*, *op.cit.*, p.44.

préoccupations financières de la reine. La gestion de ses ressources prend ainsi une importance considérable dans sa correspondance et dans sa vie quotidienne⁵⁸⁹.

Les finances de la Suède ne permettant pas d'assurer une rente à la Reine, celle-ci, malgré l'inaliénation des biens de la Couronne⁵⁹⁰, parvint à négocier la conservation d'une souveraineté limitée sur trois provinces⁵⁹¹ censées revenir à la Couronne de Suède après sa mort et devant lui assurer un revenu annuel d'environ 200 000 écus de Suède, somme considérable. Ces revenus étaient centralisés par son résident à Hambourg, Texeira, qui lui réexpédiait les traites ; ces dernières avant d'arriver à Rome devaient être changées dans chaque pays traversé. Le coût d'une telle opération, associé aux exigences de la guerre menée par Charles Gustave contre la Pologne fit diminuer ses revenus environ de moitié. Ainsi, Christine de Suède toucha en moyenne autour de 100 000 écus, somme qui ne parvint jamais à couvrir ses dépenses importantes, particulièrement après son installation à Rome où elle menait un train de vie pour lequel cette somme ne pouvait suffire.

Christine de Suède, perpétuellement endettée, fut donc contrainte de chercher des financements conséquents tout au long de sa vie, en particulier auprès du pape et du roi de France, et la question financière fut ainsi partie prenante de ses relations diplomatiques. Ce constant manque d'argent fait ainsi l'objet de quelques lignes ironiques de la part de Gregorio Leti qui revient sur les temps qui suivent l'abdication. De manière similaire à Brusoni, l'auteur lie l'abdication de Christine de Suède et son errance à ses déboires financiers.

come apunto Svetia hà rimirato la sua Christina raminga a Roma, per profanare quelle sacre mura col comercio manifesto, e poco, ò nulla pudico de porporati, e dell'amorevolissimo Pastore ancora à cui costava ogni Baccio di mano, un centanaio di migliaia di scudi. Indi poi havendo impoverita Roma passò in Francia, dove portò gl'Amanti al macello, e vuole Dio, che se un Rivale caddè traffitto, gl'altri che lo traffissero ò violentemente perirono, ò vanno ivi mendicando la vita, & il peggio, che gia rimessa di nuovo alla prima strada si torna al vomito con vergogna di Svetia che ciò soffre.⁵⁹²

En 1656, lors de son premier voyage en France, Christine de Suède se voit en effet

⁵⁸⁹ Le cardinal Azzolino était chargé de la gestion des finances de la reine et c'est lui qui lui permit de maintenir un équilibre minimum de ses ressources.

⁵⁹⁰ Christine de Suède emporte malgré tout une grande partie des biens présents dans son château, en particulier sa bibliothèque, privant la Suède de collections d'importance.

⁵⁹¹ Îles du Gotland, d'Öland et d'Ösel, la ville de Wollgast et les domaines de « la table » en Poméranie, qui seront la ressource majeure de Christine de Suède et sur lesquelles elle conserve l'autorité afin de pourvoir à ses besoins.

⁵⁹² Gregorio Leti, *Le visioni politiche, op.cit.*, 1671, « Ombra Quinta ».

obligée d'emprunter 6 000 écus auprès du cardinal Barberini, d'engager ses bijoux pour 12 000 écus tandis que le Pape lui offre 10 000 écus afin de hâter son départ. Lors de son second voyage en France, elle obtient de Mazarin 200 000 livres destinées une fois encore à favoriser son départ de France suite à l'affaire Monaldeschi. Enfin, à son retour à Rome, Alexandre VII lui octroie une rente annuelle de 12 000 écus, reconduite par Clément IX en 1668 et qui ne sera abolie qu'en 1683 par Innocent XI suite aux conflits qui opposent les deux monarques⁵⁹³. Cette rente, ainsi que les revenus irréguliers provenant de ses provinces du nord, ne lui épargnent pas les crises financières ponctuelles qui l'empêchent d'entretenir sa cour et influent sur ses prises de positions politiques à l'échelle européenne. Ainsi ces difficultés constituent un des obstacles à son accession au trône de Pologne⁵⁹⁴ en 1668. En 1672, la guerre de Hollande s'étend à toute l'Europe et une Ligue se forme contre la France qui rassemble l'Empire, l'Espagne, la Hollande, l'électeur de Brandebourg. En 1674, suite à la paix anglo-hollandaise, la France seule face à la Quadruple alliance, fait alors appel à son alliée qu'est la Suède au grand dam de Christine de Suède pour qui la guerre signifie l'absence de rentes sur ses provinces pendant plusieurs années, c'est-à-dire des pertes financières non négligeables. On réalise à cette occasion le poids que représentaient les finances dans ses relations internationales, puisque l'événement suscite de grandes tensions entre la reine et la France. La guerre sera également à l'origine de la crise financière qui s'ensuit pour Christine et dont son secrétaire, Dalibert, témoigne en 1677-1678 : « depuis que la reine a licencié toute sa cour, je ne la sers qu'autant que ma reconnaissance m'engage »⁵⁹⁵. C'est donc à des négociations financières constantes que doit se livrer la reine auprès de différents interlocuteurs tout en tenant compte des événements politiques et diplomatiques internationaux dont elle est strictement

⁵⁹³ Pour un bilan du rôle de « laboratoire économique » de Rome et un état des lieux des systèmes financiers de prêts et de crédits notamment, voir Renata Ago, « Politica economica e credito nella Roma del Seicento », in G. Signorotto et M.A. Visceglia (a cura di), *op.cit.*, 1998, p. 243-261 et M.A. Visceglia, « « Non si ha da equipare l'utile quando vi fosse l'onore », Scelte economiche e reputazione : intorno alla vendita dello stato feudale dei Caetani », in Id. (a cura di), *op.cit.*, 2001, pp. 203-224.

⁵⁹⁴ Lettre de Christine du 4 juillet 1668 « [le Père Hacki] tâchera de persuader au Nonce que ce n'est pas à force d'argent que cette victoire doit s'obtenir : il est très vrai que je n'en ai point ; mais quand j'en aurois, je veux qu'on sache que je ne voudrais nullement le dépenser en cette occasion ; car si je ne puis être Reine de Pologne, je ne veux non plus en être la dupe. » citée par Arckenholtz, *op.cit.* T.III, p. 343. On mesure alors l'importance de la question financière dans la reconnaissance d'un pouvoir souverain.

⁵⁹⁵ Turin, Archivio di Stato, Roma, Lettere ministri, mazzo 95, no. 17, Jan. 16, 1677. Cité par « the Ranum's Panat Times » http://ranumspanat.com/Dalibert_christinal.htm.

dépendante. Enjeux d'autant plus importants que l'exposition de l'opulence est politiquement de première importance pour elle.

b. Entre finances et train de vie : un projet politique

Il est fréquemment fait état dans les textes de la générosité de la reine dont on précise qu'elle est toute royale et ce, y compris après l'abdication.

Sous le regne de Minerve, elle a fait des libéralités dignes d'une Reyne à tous les grands hommes qui ont esté mandés de l'aller trouver, ou qui se sont trouvés en Suède pour quelque raison particulière. [...] aujourd'hui, même dépouillée de son Royaume elle fait les profusions qui ne peuvent estre que les effets d'une ame fort genereuse.⁵⁹⁶

La libéralité est un attribut majeur de la majesté qu'elle n'abandonnera jamais – bien au contraire – et l'abdication est même parfois intégrée à ce principe de générosité :

Qu'on ne peut vous priser assez, / Car tous les prix que vous surpassez, / Que vostre ame est toute Royale, / Que vous estes fort liberale ; / Que vous donnez à pleines mains, / L'or si fort aimé des humains. / Témoin d'avoir, grande Amazone, / Donné mesmes un si grand Trône, / (Ce qui se fait bien rarement) / Qu'enfin vous estes l'Ornement / De vostre sexe, & de nostre âge, / Un prodige, encor davantage.⁵⁹⁷

Libéralité, mécénat, réceptions et faste sont parties prenantes et indispensables de la mise en scène de la majesté et de l'autorité politique. Les commentaires concernant sa libéralité soulignent donc le fait que Christine de Suède continue à accomplir avec la même intensité les actions qu'elle soutenait lorsqu'elle était reine. Banquets magnifiques, festivités, patronage et réceptions en tout genre, l'exposition de cette libéralité participe de la reconnaissance par les contemporains de la pérennité de sa puissance royale.

Brusoni, dont les critiques contre la cour romaine demeurent prégnantes sur cette question, souligne non sans ironie le rôle de l'argent dans l'acquisition du statut et de la reconnaissance à Rome, où la fortune politique dépend de l'opulence affichée et assumée. Le texte, dirigé contre la papauté et soutenant Christine de Suède, dénonce cette domination de l'apparence et du faste en faisant état du piètre état des finances de la reine

Marchese : Il mondo è un giudice cieco, che giudicando a tentoni non merita fede alcuna ne'suoi giudicii, sempre a rovescio della verità, come fondati nelle sole apparenze. Infino a

⁵⁹⁶ [Alcide Bonnacase de Saint Maurice], *Le Génie*, *op.cit*, p. 13.

⁵⁹⁷ *La Muse de la Cour, a la Serenissime Reyne de Suede sur son illustre entrée dans Paris, le 8 septembre 1656.*

che questo sciocco mondaccio credeva che ella avesse portato a Roma de' tesori l'acclamava per la più savia principessa del mondo ; ma come la vide che andava accattando quasi limosina, incominciò subitamente a trattarla da pazza, senza considerare che e gli Spagnuoli l'avevano rubbata ed ella aveva fatto in quel suo viaggio spese infinite e che la lontananza da' suoi paesi le facevano sofferire questi diffeti, oltre alla sua soverchia facilità in donare a' suoi favoriti e servidori.

Conte : se in questo suo nuovo ritorno verrà, come si dice, con buoni assegnamenti, il mondo, che tanto l'ha schernita e trattata da pazza, tornerà ad ammirarla e celebrarla come savia.⁵⁹⁸

Toutefois, les embarras financiers de Christine de Suède ne datent pas de son abdication et le train qu'elle mène à sa cour suédoise suscite dès alors certaines critiques. L'abdication réactualise cependant la question financière à plusieurs points de vue. Saint Maurice au lendemain de l'abdication va ainsi jusqu'à réduire l'événement à une lecture économique

Toute l'Europe pour ne parler pas des autres parties de la terre, aura sans doute connu la démission de la Reine Christine, les ignorans & peu versés dans la Politique l'auront envisagée comme un prodige de vertu, & comme une action toute pleine de générosité : mais les savans & bons Politiques l'auront prise comme la plus haute folie, qui pouvoit tomber dans la teste d'une femme ; & les mieux informés des affaires & de l'état du Royaume de Suède la publient pour une fameuse banqueroute qu'elle a voulu faire à ses créanciers.⁵⁹⁹

L'irresponsabilité financière dont est accablée ici Christine trouve son origine dans les dettes qu'elle contracte lorsqu'elle est au pouvoir et dont elle demeurera en permanence affligée tout au long de sa vie. La centralité de la question économique dans cet extrait est à l'image de la vie entière de Christine de Suède, mais elle prend une signification spécifique dans le contexte de son nouveau statut politique.

Il faut tout d'abord souligner combien la capacité financière relève d'une autorité et d'un pouvoir : avoir la possibilité de dépenser signifie détenir autorité et pouvoir⁶⁰⁰. E. Welch montre l'étroite corrélation qu'entretiennent l'autorité financière et l'influence politique et sociale pour les femmes en particulier. Symboliquement, la sphère économique est une sphère d'autorité prégnante pour elles⁶⁰¹. Cette autorité dépend de

⁵⁹⁸ Brusoni, *la regina Scurtata, op.cit.*, p.44.

⁵⁹⁹ [Alcide Bonnet de Saint Maurice], *Adieu des Français à la Suède, op.cit.*, p.1.

⁶⁰⁰ Laurence Fontaine, « Women's Economic Spheres and Credit in Pre-industrial Europe » in *Women and Credit : Researching the Past, Refiguring the Future*, B. Lemire, R. Pearson, G.G. Campbell, Berg, 2001, pp. 15-30.

⁶⁰¹ E. Welch, « Women in Debt. Financing Female Authority », in L. Arcangeli et S. Peyronnel (a cura di), *Donne di potere nel Rinascimento*, Viella, Roma, 2008, pp. 45-66.

l'apparente richesse affichée, des réseaux de patronage et des alliés qu'elle permet d'entretenir. De plus, même le crédit public dont elle peut bénéficier participe de cette autorité en témoignant d'une faveur visible⁶⁰². Ainsi les dons offerts par le roi de France et le Pape, les emprunts consentis par ce dernier, sont autant de faveurs publiques faites à Christine de Suède, et donc la reconnaissance d'un lien d'alliance. En cela les mentions, dans les *avvisi* en particuliers, de ces transactions ne témoignent pas seulement des difficultés financières de la reine mais également de sa libéralité et de la faveur papale dont elle jouit. Le retrait de sa pension en 1683 par Innocent XI, largement relayé par les *avvisi* romains, révèle à l'inverse la disgrâce. Par-delà la situation financière, c'est donc le prestige des alliances qui est mesuré et publié. Pour Christine de Suède montrer sa générosité et les prêts que lui octroient les monarques revient également à publier une certaine puissance publique.

On réalise, compte tenu de la fréquence des mentions concernant les embarras financiers de la reine et l'écart entre ses revenus et son train de vie, l'importance de la situation pécunière de la reine dans la définition de son statut en Europe et à Rome après sa renonciation à la souveraineté. En continuant de mener un train de vie de reine, elle pose la question du décalage entre la place qu'elle revendique, en affirmant un rapport de souverain à l'argent, et son statut et ses revenus effectifs. C'est donc en particulier par ses pratiques financières que l'on mesure combien Christine, loin de se retirer du monde tient à conserver sa personne publique et l'affirme par des dépenses ostentatoires⁶⁰³. On mesure également combien l'argent est un outil, pour la reine, de publication de cette posture d'autorité qui participe de sa puissance politique.

L'ambivalence concernant la souveraineté de Christine de Suède s'illustre donc notamment dans les questions pécunières qui participent de sa trajectoire et de la reconnaissance dans les textes de sa puissance politique sans Couronne. Non seulement dans les aspects financiers s'incarnent toutes les ambiguïtés de son statut, mais il s'agit également d'une caractéristique d'importance dans le processus qui s'engage de négociation d'une nouvelle place européenne et qui participe de l'affirmation de sa volonté de maintenir une existence politique.

⁶⁰² *Ibid.*, p. 60.

⁶⁰³ Michèle Fogel, *op.cit.*, 1989, « la « magnificence » manifeste la vertu particulière d'un individu, naissance ou grandeur personnelle, sa traduction est tout entière tournée vers le bien de la cité, défense militaire, fête, édification de bâtiments. [...] Les rois se doivent de vivre dans la somptuosité », p. 417, 418 ; « De l'admiration en politique », pp. 428-429.

2) De la bicéphalie femme/reine à l'individuation d'une souveraine sans Couronne

On l'a déjà évoqué, dans plusieurs des textes étudiés la dichotomie entre la femme, personne privée, et la reine, personnage public, est explicitement formulée. Suite à l'abdication, cette dualité émerge comme un clivage et oblige les contemporains à penser, élaborer et donc formuler – sans pour autant théoriser – la dichotomie entre le corps souverain et le corps naturel féminin de Christine de Suède, normalement indissociables. La distinction entre la femme et la reine est donc affirmée par les auteurs qui mettent en scène la bicéphalie femme/reine et les conditions d'existence de l'une indépendamment de l'autre.

Kantorowicz dans son ouvrage fondateur distingue trois facteurs garants de la perpétuité du Royaume et liés aux « deux corps du roi »⁶⁰⁴ : l'immortalité de la dignité royale, le caractère corporatif de la Couronne et la notion de perpétuité dynastique. L'abdication en opérant une séparation du corps politique et du corps naturel remet en question l'articulation de ces trois grands principes⁶⁰⁵. On a vu combien le refus de Christine de Suède de se marier participe pleinement de cette rupture en cassant le principe de continuité et de perpétuité de la dynastie. En tentant de garder une puissance politique détachée du corps qu'est son royaume, Christine renouvelle sur le fond l'articulation entre nature et fonction royale.

⁶⁰⁴ Ernst Kantorowicz, *Les Deux corps du roi : essai sur la théologie politique au Moyen âge*, trad. de l'anglais par Jean-Philippe Genet et Nicole Genet, Paris, Gallimard, 1989. Sur ses prolongements et en particulier concernant le corps politique de la reine : Regina Schulte, *op.cit.*, 2006 ; *Historical Reflection*, *op.cit.*, 2006 ; Marie Axton, *op.cit.*, 1977. En France, A. Boureau en particulier reprend la théorie de Kantorowicz en soulignant son caractère discursif élaboré par des juristes, qui n'a donc pas vocation à représenter une réalité. L'auteur défend que le corps du roi reste simple, naturel et que la seule trace de sacralisation réside dans le pouvoir thaumaturgique dont est investie la personne royale. A. Boureau, *Le simple corps du roi : l'impossible sacralité des souverains français : XVe-XVIIIe siècle*, Paris, les Éd. de Paris-M. Chaleil, 2000. En Italie, Paolo Prodi a repris et prolongé les thèses de Kantorowicz dans le cas particulier du pouvoir papal. P. Prodi, *Il sovrano pontefice. Un corpo e due anime : la monarchia papale nella prima età moderna*, Bologna, Il Mulino, 1982.

⁶⁰⁵ Regina Schulte a posé la question des corps naturel et politique de la reine en insistant en particulier sur le caractère indissociable de ces deux corps et la nécessité de dépasser les dichotomies pour rétablir les complexités et les contradictions des images royales de femmes. Toutefois, toutes les reines étudiées dans l'ouvrage investissent activement le corps maternel comme outil politique. Christine, du fait de l'abdication et de son refus de politiser la féminité de son corps suscite de nouvelles questions concernant les deux corps de la reine et peine à rentrer dans ce cadre analytique. Regina Schulte, *op.cit.*, 2006.

a. *Distinguer la reine et la femme*

L'abdication consiste en une renonciation à la Couronne. Derrière ce terme, c'est le thème des « deux corps du roi », de la reine en l'occurrence, qui se profile de manière récurrente dans nombre de textes qui formulent explicitement la distinction entre la femme et la reine. De nombreux auteurs mettent alors en scène la figure de la reine cédant la place à la femme. Ainsi dans le *Voyage d'Espagne*, l'auteur explique

Après que, partie par les mouvements Heroïques de cette Princesse qui ne sembloit amoureuse que de son esprit & qui avoit plus de soin *de paroistre femme sçavante & liberale que Reyne prudente & bonne menagere de son pouvoir* ; partie par l'inclination des Conseillers & des Etats du Royaume qui se lassoient d'estre gouvernez par une fille qui pensoit *plus à se rendre la merveille de son sexe, que celle de sa dignité*, [Charles Gustave] fut déclaré son Successeur.⁶⁰⁶

L'auteur souligne précisément cette transition à deux reprises : la fonction s'efface devant le corps physique féminin et le personnage public cède la place à la personne privée. Le clivage est accentué par le genre : la perte de la couronne renvoie Christine de Suède à la seule faiblesse de son sexe. Christine de Suède semble alors perdre son corps politique de monarque ainsi que la légitimité que lui octroyait la souveraineté malgré sa nature féminine. Cette distinction ne s'opère pas seulement dans les textes satiriques contre la reine et Brusoni, en d'autres termes, souligne également le clivage :

Marchese : Ma se ci fu violenza dal canto di Gostavo e de' medesimi stati, non ci fu quel piacere della Regina che fa gli atti irrevocabili nella cessione de' regni.

Conte : Si come si voglia : il Regno e la donna sono due cose che non si lasciano all'altrui discrezione per ripeterne il possesso a proprio gusto. [...]

Marchese : Il consiglio della donna, per savia ch'ella sia, è sempre debole quando non venga aiutato dal giudizio dell'uomo ; et la Regina, avendo sempre voluto regolarsi di proprio capo in tutte le sue azioni, non è stato meraviglia che non solamente sia stata oppressa da' proprii sudditi, ma tradita dagli Spagnuoli, ingannata da' Francesi, malveduta dal Papa e schernita dal mondo⁶⁰⁷.

On retrouve ici la distinction entre les deux entités, publique et privée, de Christine de Suède et les deux corps sont séparés du fait de l'abdication.

La notion de Couronne recouvre à la fois les dimensions politiques et territoriales⁶⁰⁸. La renonciation à la couronne est donc une renonciation au corps politique, à incarner la tête du système corporatif étatique, ainsi qu'à un territoire

⁶⁰⁶ *Le Voyage d'Espagne...*, p. 210. Je souligne.

⁶⁰⁷ Brusoni, *La Regina Scurtata*, p. 19.

⁶⁰⁸ Kantorowicz, *op. cit.*, p. 243.

politique et perpétuel. Christine de Suède opère donc une forme de désincarnation de la puissance publique pratique tout en conservant une existence publique ontologique du fait de sa majesté.

b. Personne privée ou « souveraineté personnelle »?

L'articulation entre corps naturel et corps politique – distincts l'un de l'autre mais indissociables – n'est donc plus opérante concernant Christine de Suède. Toutefois, la particularité de la reine réside dans le fait que loin de se retirer en pure femme particulière, elle tente de conserver sa puissance publique de souveraine, elle ne perd alors qu'une « partie » de son corps politique : sa couronne (le corps politique incarné dans un territoire), tout en tentant de conserver une puissance politique qui lui est propre, indépendante d'une couronne. C'est précisément cette spécificité, la conservation d'un corps politique partiel et purement personnel, incarné dans sa seule personne, qui fait l'objet de différents discours⁶⁰⁹.

Or, l'enjeu des années suivant l'abdication réside dans la redéfinition de la pérennité du corps politique de Christine de Suède *via* son personnage public, malgré l'absence de Couronne. L'enjeu réside donc dans la négociation d'un corps politique souverain déterritorialisé et désincarné de ce qui le fonde, c'est-à-dire d'une Couronne, pour se réinscrire dans une individuation, une autorité incarnée seulement dans un corps physique.

On saisit ainsi que par-delà le clivage entre personne publique et privée que l'on rencontre fréquemment dans les sources, c'est la question de l'incarnation de l'autorité politique qui est en jeu et de la possibilité de penser et faire reconnaître une autorité politique qui se défait de son corps politique qu'est la Couronne.

⁶⁰⁹ Alain Boureau met d'ailleurs au jour un processus de revendication entre 1350 et 1550 du corps individuel comme bien propre et précieux, distribué à tous, mais singulièrement possédé. Au cours de ces deux siècles, l'individu s'affirme comme corps propre, son être physiologique constitue une valeur première qui ordonne le réel. C'est bien de ce corps individuel dont semble s'emparer Christine de Suède pour le politiser. A. Boureau, *op.cit.* 2000, p. 45.

c. *L'abdication ou l'émergence d'un « soi »*⁶¹⁰

Et qui sçait mépriser l'éclat d'un Diadème
Sçait trouver son bonheur à regner sur soy-même⁶¹¹

Dans cette formulation de Gilbert, affleure la question de l'abdication comme acte d'individuation. Au-delà de l'articulation particulier/public, l'abdication se pose comme choix individuel et invite à considérer l'émergence d'un individu qui affirme un « je » qui le sépare du collectif et de ses codes.

La dimension personnelle de l'événement de l'abdication soulève en premier lieu la question de l'existence d'un choix de la part de Christine de Suède. Nombreux sont en effet les auteurs, pour ou contre la reine, qui soutiennent que l'abdication ne résulte pas d'un choix mais de pressions et d'influences qui la poussent à transmettre sa Couronne à son cousin. En effet, l'abdication est parfois considérée comme le résultat de l'inconséquence d'une femme exposée par la faiblesse de son sexe à des influences masculines

Cette princesse a été renommée & timpanisée les premières années de son Règne parmy toutes les nations de l'Europe & véritablement avec raison, car en ce temps on la pouvoit dire la plus religieuse, la plus juste, & la plus vertueuse Princesse du monde. Elle estoit familière & bien faisante à tous, fort charitable aux pauvres, & fort officieuse à qui que ce fust qu'elle pouvoit faire ou procurer du bien : mais un monstre que la France avoit enfanté contre son ordinaire s'estant allé loger dans les antres, dans les forests, & parmy les rochers que les Gots quitterent anciennement pour venir respirer l'air de la France & celui d'Italie s'empara de son esprit si adroitement que pendant tout le temps qu'il y à demeuré, il l'a manié à plaisir & a son profit, mais au mescontentement de tout le monde, mesme des plus grands du Royaume⁶¹²

On reconnaît ici le portrait de Bourdelot accusé d'avoir manipulé Christine de Suède et de l'avoir poussé à abdiquer en lui inculquant en même temps des pensées athées. Chez Brusoni aussi la figure de la reine manipulée et dont le départ est forcé par un Prince avide de pouvoir est présente

Conte : Ma le violenze e le oppressioni di Carlo e de' suoi fautori la sforzarono e spinsero a somigliante risoluzione d'abbandonare il regno.

⁶¹⁰ Le terme "Soi" que je mobilise ici n'est en rien porteur d'une signification psychanalytique mais correspond au concept anglais de *Self*.

⁶¹¹ Gilbert, Gabriel, *L'Art de Plaire, à la sérénissime reine de Suède*, 1655, a Paris, p. 2.

⁶¹² *L'Adieu des françois a la Suede*, *op.cit.* Le passage dans son intégralité, que l'on a dû ici couper, expose dans le détail la « possession » de Bourdelot sur la reine et le rend explicitement responsable de l'abdication.

Marchese : Oh che mi dite !

Conte : La verità. Portato Carlo da una ambizione inespugnabile, non poteva più comportare il regno di Cristina, non tanto perché si vedesse escluso per lungo tempo dall'amministrarlo a suo modo, benché perché anelava già ad ingaggiare quella ancora della Polonia per le occulte corrispondenze che teneva con quei baroni eretici e ribelli, né poteva sviare ne' suoi sentimenti di far la guerra la medesima Regina. Si mosse pertanto a travagliarla talmente per mezzo de' ministri della Corona, suoi fautori e inclinati alla medesima guerra, dalla quale si promettevano grandissimi avvantaggi, che finalmente al ristinse alla cessione del regno.⁶¹³

Ainsi, sont souvent proposées des explications qui invoquent un choix forcé ; explication des faits qui semble éluder le « je », l'affirmation individuelle à l'œuvre dans l'abdication.

La seconde caractéristique de ce choix individuel réside précisément dans la difficulté d'élaborer une place, une identité pour ce « je » qui est ontologiquement inséparable de la dignité, de la charge publique et de la nature divine de la reine. Christine de Suède par l'abdication affirme publiquement une séparation d'avec son corps politique ; elle se démet de sa fonction qui était considérée comme étant de l'ordre de la nature. Elle affirme donc sur la scène européenne l'existence d'un « je » capable de prendre le pas sur la fonction institutionnelle.

On rejoint ici dans une certaine mesure l'analyse de Le Brun qui suggère que le XVII^e siècle voit se modifier le rapport entre les deux corps du roi, l'« Homme-roi » tendant à prendre le pas sur le « Roi-homme » ; inversion des rapports qui s'illustrerait notamment dans le phénomène de l'abdication⁶¹⁴. Il me semble finalement que la temporalité prise en compte dans l'analyse de l'événement joue un rôle majeur : si l'on considère l'abdication de Christine de Suède non dans le moment de l'acte mais dans le processus de construction d'un nouveau rôle, la reine se distingue d'autres cas d'abdication parce qu'elle pose de manière particulièrement aiguë le problème de son intégration à l'espace politique et géographique européen en tant que sujet individué. Sa nouvelle posture est difficile à appréhender car elle relève d'une prise de position de

⁶¹³ Brusoni, *La regina scurtata...*, p. 18.

⁶¹⁴ Le Brun considère en effet que s'opère au XVII^e siècle une redistribution de la doctrine des deux corps du roi pour que la mélancolie puisse affecter le roi, témoignant du surgissement de l'homme-roi (qui prend le pas sur le roi-homme) ; la volonté privée devient autonome dans la personne du souverain. Bien que plusieurs aspects de la démonstration soient discutables – en particulier l'analyse très dichotomique des deux corps compris dans un rapport de domination de l'un sur l'autre – l'analyse de l'abdication comme événement problématique dans l'articulation des deux corps du roi et de l'émergence d'un « soi » est stimulante en regard du cas de Christine de Suède. Jacques Le Brun, *op.cit.*, 2009, pp. 254, 266.

sujet individuel dans un système où le sujet ne peut se défaire de son identité qui lui est constitutive, *a fortiori* dans le cas de la royauté.

La spécificité réside donc moins dans le « je » que dans la définition de la place symbolique, institutionnelle, politique de cette nouvelle entité : contrairement à Charles V notamment, elle ne se retire pas du monde politique et demeure active pendant les trente ans de sa vie d'ex-reine. L'abdication ne figure pas ici comme une mort sociale et politique anticipée, mais initie une redéfinition de sa figure politique autour d'une caractérisation personnelle et individuelle. Ainsi, l'abdication apparaît comme un processus de repositionnement de Christine de Suède sur la scène européenne à l'œuvre sur plusieurs années après 1654 ayant pour enjeu la définition d'une figure qui allie perte de la Couronne et conservation d'une forme de puissance politique, désincarnée d'un territoire politique mais inscrit dans un pouvoir individuel et personnel. L'abdication comme prise de position d'un « je » permet l'émergence d'un « soi » pour Christine de Suède, à qui il faut définir une nouvelle place.

Toutefois, il ne s'agit pas dans l'émergence de ce « soi » d'une prise de pouvoir de l'individu sur lui-même, du corps naturel sur le corps politique, d'une « naissance de l'individu » dans la mesure où le corps politique et public reste extrêmement présent, mais d'une recherche d'un nouvel assemblage, d'une nouvelle articulation entre le corps naturel et le corps politique, ce dernier demeurant un corps sacré, un corps mystique dans une certaine mesure, bien qu'il ne soit plus tête du corps politique d'un royaume.

Christine de Suède se définit donc par une instabilité institutionnelle importante et si elle ne rompt pas avec la nature royale, elle rompt avec la fonction institutionnelle pour créer un nouveau rapport à l'autorité politique qui ne se situe plus envers un territoire étatique mais envers l'espace européen. Tout en opérant cette rupture affirmée et assumée, elle conserve un certain rôle politique dans lequel s'exprime une volonté de préservation d'un rôle et d'une puissance publique. Ruptures institutionnelles donc, doublées du maintien d'une certaine représentation de puissance souveraine.

Je fais donc l'hypothèse de la mise en jeu dans les écrits concernant la reine – fortement contextualisés dans les enjeux de ce siècle – d'une souveraineté « déterritorialisée » inscrite dans un espace européen en mutation dont elle va participer à l'élaboration. On voit émerger des textes une forme d'autorité politique qui interroge différemment le rapport à l'espace et au territoire, au pouvoir, tandis que le « je » de Christine de Suède, bien qu'il se sépare de la Couronne, ne s'émancipe pas pour autant du corps royal politique et sacré.

IV. REDÉFINIR LA NATURE SACRÉE DU POUVOIR DE CHRISTINE DE SUÈDE

La question religieuse fait partie des thèmes majeurs de l'historiographie sur Christine de Suède et a souvent été traitée dans le but d'éclaircir ses choix (la conversion en premier lieu), ses convictions (athéisme et libertinage notamment), son hétérodoxie. Susanna Åkerman⁶¹⁵, dont les travaux sur cette question font référence, s'est appliquée à défendre la cohérence interne du parcours religieux de Christine de Suède, tandis que Jean-Pierre Cavaillé concernant l'irrégion de Christine⁶¹⁶, et précédemment René Pintard⁶¹⁷, ont analysé le parcours philosophique et religieux de Christine de Suède afin de tenter de la situer sur la scène des hétérodoxies du XVII^e siècle.

1) Christine de Suède, la religion et l'Europe

a. Parcours philosophico-religieux

L'hétérodoxie religieuse de Christine de Suède fait partie des *topoi* qui fondent les discours sur Christine de Suède. Si les analyses historiques divergent, accréditant ou contestant la véracité de l'irrégion supposée de la reine, les accusations d'impiété à son encontre demeurent et nécessitent, avant d'aller plus loin, de proposer un rapide état des lieux du parcours religieux et philosophique de la reine.

Christine de Suède, dès son couronnement, déploie à la cour de Suède une activité philosophique et intellectuelle importante. Elle fait venir et s'entoure alors de nombreux philosophes européens – parmi lesquels Descartes, Naudé ou Vossius – et se procure des ouvrages en provenance de toute l'Europe afin d'alimenter sa bibliothèque. Parmi ces philosophes (et les ouvrages dont elle se met en quête) nombreux sont ceux qui sont identifiés comme appartenant aux cercles « libertins » ou professant des théories philosophiques hétérodoxes⁶¹⁸. Christine de Suède témoigne en effet d'une

⁶¹⁵ Susanna Åkerman, *op.cit.*, 1991.

⁶¹⁶ Jean-Pierre Cavaillé, *art.cit.*, 2010.

⁶¹⁷ René Pintard, *op.cit.*, 1983.

⁶¹⁸ Pour une analyse critique des termes de « libertinage », « athéisme » ou « irrégion », des

curiosité certaine pour ces doctrines et d'un important désir d'échanger et de débattre avec leurs représentants. Déisme, épicurisme, néo-platonisme, scepticisme, sont autant de courants philosophiques auxquels Christine s'intéresse de près au cours des années qui précèdent son abdication. La reine s'imprègne alors et investit à sa propre façon nombre des pensées dissidentes qui parcourent l'Europe du XVII^e siècle.

Ce n'est qu'après l'abdication et la conversion que ce qui était loué comme grandeur d'esprit de la reine fait l'objet de dénonciations virulentes d'impiété voire d'athéisme manifeste.

La Reyne s'est depuis monstrée telle qu'il [Bourdelot] l'avoit laissée, c'est à dire sans Religion, sans piété, sans vertu, sans loyauté, dissolüe & libertine en ses discours, fourbe, trompeuse, medisante, mocqueuse, & de laquelle on pouvoit veritablement dire qu'elle n'avoit rien de royal que le Royaume.⁶¹⁹

Ces accusations fort fréquentes dans les pamphlets français sont bien plus rares dans les textes italiens, plus généralement apologétiques. Le texte de Brusoni cependant se distingue qui, loin de la condamner et appartenant lui-même à la célèbre Académie des *Incogniti*, énonce explicitement l'athéisme de Christine de Suède.

Ma doppo che è morto Carlo e vede che il Papa e gli altri prencipi cattolici non sono coglioni a gittare il proprio per sostentare i capricci d'una femmina errante e vagabonda, volta faccia, e voglia il cielo che non pianti un porro in mano grosso e lungo al Papa e a cattolici tornando al luteranesmo, o più tosto *all'ateismo, ordinario trattenimento de'belli ingegni d'oggi*, che, volendo sapere dai coppi in su, dano per lo più in questa coglioneria contro tutti i lumi della natura e della ragione, che niente fu, niente sia e niente sarà sopra di noi e doppo di noi. Pazzi da mille catene a misurare gli uomini in paragone delle bestie di campi, quegli uomini che tengono in se stessi una porzione della divinità, non che sieno parte della sostanza di Dio, come follemente dissero i Platonici e gli Stoici, ma perché tengono l'anima come insegna la dottrina cattolica, caratterizzata di lumi divini, essendo formata a immagine e somiglianza di Dio, puro spirito e immortale.⁶²⁰

Brusoni prête alors à un « ami » anonyme du Marquis un discours dénonçant l'athéisme de la reine, passage dont l'ironie et le caractère outré semblent avoir pour effet de banaliser voire de promouvoir la dissidence religieuse pour laquelle Brusoni est connu.

Dans les années qui suivent son abdication, ce sont principalement ses paroles

débats historiographiques concernant leurs usages et un état des lieux de la recherche sur cette question voir l'indispensable note critique de Jean Pierre Cavaillé « Libertinage, irrégion, incroyance, athéisme dans l'Europe de la première modernité (XVI^e-XVII^e siècles). Une approche critique des tendances actuelles de la recherche (1998-2002) », *Les Dossiers du Grihl*, 2007-02 | 2007.

⁶¹⁹ [Saint Maurice], *Adieu des françois a la suedes*, *op.cit.*, p. 67.

⁶²⁰ Brusoni, *La Regina scurtata*, *op.cit.*, pp. 52-53.

impies ainsi que ses attitudes choquantes en public et *a fortiori* durant le culte qui sont relevées et activement dénoncées au détriment de ses choix philosophiques qui perdent en visibilité. Puis, lors de son installation définitive à Rome et de son patronage de plusieurs Académies, les choix philosophiques de la reine retrouvent une forme de visibilité. Mais c'est principalement lorsqu'elle adopte les thèses quiétistes de Molinos (condamné en 1687) que se dessine un nouveau tournant dans l'hétérodoxie religieuse de Christine. L'adhésion – semble-t-il sincère – de Christine de Suède au quiétisme témoignerait pour certains de sa volonté persistante à expérimenter les voies hétérodoxes de la religion.

On signalera encore l'intérêt de Christine de Suède pour les théories hermétiques, alchimiques et astrologiques largement analysées par S. Åkerman. S'il est certain que Christine s'est intéressée de près à l'alchimie ou à l'astrologie⁶²¹, c'est sur la charge hétérodoxe que prête l'auteure à ces théories que l'on sera plus prudent. En effet, l'auteure semble surinvestir l'importance de ces courants auprès de Christine de Suède, et très largement surestimer le caractère hétérodoxe des théories alchimiques et plus encore astrologiques. En en faisant des marqueurs prépondérants d'hétérodoxie, preuves versées par l'auteure au dossier du parcours irrégulier de Christine de Suède, Susanna Åkerman semble sous-estimer la reconnaissance publique de ces pratiques, bien moins marginales qu'elle ne le laisse entendre (les astrologues notamment étant monnaie courante dans les cours européennes)⁶²².

Le parcours de Christine de Suède est donc marqué par un intérêt certain pour les doctrines hétérodoxes qui circulent en Europe. Les médias en sont divers : Académies (en Suède puis à Rome), discussions privées, correspondances, influence des mentors de Bourdelot⁶²³ à Molinos, tandis que se dégage une certaine évolution dans ses choix philosophiques qui la mènent de l'humanisme, du scepticisme et du doute cartésien au mysticisme intérieur et au renoncement de soi du quiétisme.

⁶²¹ Sur le réseau alchimique de Christine de Suède à Rome, voir Anna Maria Partini, *op.cit.*, 2010. Voir également sur l'astronomie et l'alchimie à la cour de Christine : Jeanne Bignami Odier et Anna Maria Partini, « Cristina di Svezia e le scienze occulte » in *Physis*, 1983, vol. 25, n°2, pp. 251-278.

⁶²² Voir par exemple : William Newman et Anthony Grafton (éds.), *Secrets of Nature: Astrology and Alchemy in Early Modern Europe*, Cambridge (Ma), MIT Press, 2001 ou encore Bernard Joly, « La rationalité de l'hermétisme. », *Methodos*, 3 | 2003, URL : <http://methodos.revues.org/106> ; DOI : 10.4000/methodos.106.

⁶²³ Après son abdication, Christine de Suède continue de correspondre activement avec Bourdelot.

b. Christine reine irréligieuse dans l'historiographie

Le parcours philosophico-religieux de Christine de Suède a notamment fait l'objet d'une étude poussée de la part de Susanna Åkerman qui fait désormais figure de référence pour les questions concernant les implications religieuses de la trajectoire de Christine de Suède⁶²⁴. Or, l'ouvrage qui se veut une analyse de la façon dont l'hétérodoxie religieuse et le libertinage de Christine de Suède ont profondément influencé son itinéraire me semble poser problèmes à plusieurs points de vue. L'auteure se propose de démontrer combien la vie entière, l'abdication, les choix politiques et la façon dont Christine de Suède a été perçue sont définis par et dans le contexte des attentes millénaristes et messianiques du siècle. Elle analyse ainsi la manière dont les influences religieuses hétérodoxes (libertinage, néoplatonisme, hermétisme, alchimie, atomisme) associées à un agenda politique universaliste chez Christine de Suède ont fondé ses actes et leurs perceptions. Or, la démonstration n'est pas sans faiblesses. La problématique de l'auteure en premier lieu relève plus d'une histoire des philosophies hétérodoxes à l'époque de Christine de Suède que de la façon dont elles ont déterminé son parcours. Certaines citations et analyses de sources semblent parfois « forcées » en vue de servir l'hypothèse de l'auteure. En résulte une analyse souvent forgée sur de simples potentialités et une tendance de l'auteure à vouloir démontrer à tout prix une cohérence d'ensemble dans les choix de la reine, articulée sur le millénarisme et le messianisme, qui paraît finalement assez artificielle. À ceci s'ajoute une certaine a-temporalité de l'analyse : Susanna Åkerman tend à considérer la vie de Christine comme un ensemble unifié et cohérent dans lequel la navigation est homogène sans tenir compte des différentes périodes de la vie de la reine et de leurs enjeux respectifs. Enfin, une contextualisation partielle si ce n'est partielle (par ex. l'alchimie) occulte une partie importante des enjeux suscités par les choix religieux de Christine de Suède pour en faire une « éponge » absorbant toutes les pensées hétérodoxes qu'elle côtoie.

Åkerman s'appuie notamment sur l'analyse du libertinage de Christine de Suède menée par René Pintard auquel celui-ci consacre quelques pages de son ouvrage

⁶²⁴ Susanna Åkerman a consacré plusieurs travaux à cette question, dont son ouvrage majeur précédemment cité *Queen Christina of Sweden and her circle* ; mais aussi : « The Answer to Scepticism of Queen Christina's Academy », in *Scepticism and Irreligion*, Leiden, New York, Köln : E. J. Brill, 1993 ; « On the Impossibility of Abdicating : Queen Christina of Sweden and the Spiritual Crown », in *Women and Sovereignty*, Louis Olga Fradenburg (dir), Edinburgh University Press, Edinburgh, 1992.

fondateur *Le libertinage érudit*⁶²⁵. L'auteur montre comment la cour de Suède sous le règne de Christine de Suède a pu être un lieu de développement de la mécréance française, notamment en la personne de Bourdelot. Pintard, en s'appuyant sur la composition de la bibliothèque de Christine de Suède constituée notamment d'ouvrages libertins et hétérodoxes ainsi que sur les relations de la reine avec les intellectuels appartenant aux cercles libertins et irrégieux, analyse combien ces influences impies françaises ont modelé la pensée de la reine pour en faire « un disciple du libertinage érudit ; le plus séillant, le plus fantasque, le plus illustre des érudits libertins »⁶²⁶.

Enfin, plus récemment, Jean Pierre Cavaillé à son tour s'est penché sur la question de la mécréance de Christine de Suède et de son lien avec ses ambiguïtés de genre⁶²⁷. L'auteur propose une lecture de l'irrégion de la reine et des accusations d'impiétés à la lumière des questions de genre qu'elle soulève (libertinage « gestuel » de sa masculinité, licence, ambivalence de genre, mais également pour les contemporains de la reine faiblesse féminine qui la rend victime de l'influence masculine de Bourdelot). Démontrant également son « libertinage » philosophique, voire une incrédulité pure et simple nourrie de tous les motifs irrégieux circulant dans l'Europe du XVII^e siècle, Cavaillé montre combien la forte masculinité de la reine ainsi que l'ampleur de son savoir participent des accusations d'irrégion qui lui sont adressées. Cavaillé analyse également l'appartenance de Christine de Suède à la culture européenne de l'incrédulité qui prendra plus tard à Rome la forme quiétiste, et qu'elle-même assume dans ses propres écrits. L'affirmation sous plusieurs formes par la reine de sa profonde dissidence religieuse, participe alors pleinement d'une revendication libertine de liberté absolue

S'il est d'ailleurs une dimension foncièrement, radicalement, libertine de Christine de Suède, elle réside dans cette revendication d'une liberté qui refuse de s'aliéner aux rôles sociaux, y compris les plus célèbres (le trône, en l'occurrence, objet récurrent – mais non certes permanent ! – de mépris). Il me semble d'ailleurs que son adhésion tardive au quiétisme, dont il est bien difficile de mettre en cause la sincérité (elle soutient Molinos au moment de sa condamnation, et ses écrits témoignent abondamment de cette adhésion pleine et entière), paradoxalement, lui est apparu non comme la négation, mais l'accomplissement de cette éthique de la liberté absolue, qu'elle avait d'abord pensé, avec les philosophes et, comme elle le raconte, en se fabriquant « une religion à sa

⁶²⁵ René Pintard, *op.cit.*, 1983.

⁶²⁶ *Ibid.*, p. 398.

⁶²⁷ Jean-Pierre Cavaillé, *art.cit.*, 2010.

mode »(*Vie*).⁶²⁸

L'irrégion de Christine de Suède a ainsi alimenté des analyses solides et demeure une caractéristique remarquable de la reine dans tous les ouvrages. De fait, les accusations d'impiété et d'athéisme sont fréquentes dans de nombreux textes – en particulier les textes satiriques français postérieurs à son abdication – de même que la dénonciation de l'influence d'intellectuels appartenant aux cercles libertins sur la reine.

Cependant, il semble pour ma part important de souligner, que c'est *suite* à son abdication et à sa conversion qu'apparaissent les accusations d'impiété, d'athéisme et d'incrédulité et que cette chronologie détient son importance. En prenant appui sur ces analyses, je voudrais donc discuter moins le fait même de son athéisme ou de son hétérodoxie, que la manière dont la dimension religieuse associée à celles de l'abdication et de la souveraineté participe d'un langage politique qu'il nous faut examiner.

Ce travail n'a donc pas pour objet de statuer sur les convictions personnelles de Christine de Suède ou sur la manière dont elle s'inscrit dans le libertinage – l'hétérodoxie de son parcours philosophique et religieux ayant été déjà amplement analysés. Comme le formule Sophie Houdard à propos des mystiques : « Il ne s'agit donc pas pour nous de jouer à l'inquisiteur et d'affirmer l'orthodoxie ou l'erreur de tel ou tel texte, mais d'observer la manière dont se construisent la lecture et le déchiffrement »⁶²⁹. Il me paraît ainsi plus fécond pour la présente réflexion d'envisager le parcours et les choix religieux de Christine de Suède en tant que facteurs de négociation et enjeux d'une nouvelle position institutionnelle, sociale et politique plutôt que comme question ontologique. Je souhaite donc poser l'hypothèse que ses caractéristiques religieuses, au même titre que celles financière, corporelle ou genrée, ont participé de la « fabrique », ou du moins de la tentative de négociation, d'une nouvelle posture de majesté européenne.

Il conviendra ainsi d'analyser la manière dont les négociations entre sa posture et ses figures religieuses participent, dans leur complexité et au même titre que les questions du pouvoir ou du genre, de tentatives de localisations et de définitions du rôle de Christine après l'abdication. Le religieux est – et cela a déjà été maintes fois souligné

⁶²⁸ *Ibid.*

⁶²⁹ Sophie Houdard, *Les invasions mystiques : spiritualités, hétérodoxies et censures au début de l'époque moderne*, Paris, les Belles lettres, 2008, p. 306.

– un aspect absolument primordial dans sa trajectoire et entretient un lien particulièrement étroit avec l'abdication, mais il me semble que ce lien a trop souvent été seulement réduit à une relation de causalité (la conversion expliquant l'abdication, ou l'inverse), alors qu'il participe en fait d'une analyse plus générale et fonctionne en lien avec les autres facteurs.

Je souhaite donc reconsidérer le religieux dans le champ plus général du dialogue entre figures et postures de Christine de Suède, reine sans couronne sur la scène européenne. Les incertitudes religieuses à son propos émergent alors à la fois comme reflet du flottement politique et institutionnel de la reine et comme un moyen de dessiner sa place dans l'Europe.

2) Religion et souveraineté : couple inséparable, couple séparé ?

a. L'abdication, une rupture avec la mystique royale?

Religion et souveraineté sont considérées comme inséparables dans la conception absolutiste du pouvoir dans laquelle s'inscrit Christine lorsqu'elle est souveraine ; de même qu'en France et en Espagne par exemple, le roi est le représentant de Dieu sur terre, il fait le lien avec ses sujets et tient sa souveraineté directement de Dieu. C'est le corps mystique du roi et son essence divine qui donne sa puissance au roi. Or Christine, par l'abdication, se défait de son corps mystique de souverain, elle perd donc également la puissance et l'autorité sacrée dont elle était investie. Elle perd la substance royale, c'est-à-dire la dimension spirituelle⁶³⁰ qui fait sa spécificité royale, et redevient donc simple femme avec ce que cela implique d'imperfection et d'incapacité. La séparation de son corps mystique entraîne donc une remise en question de son identité spirituelle.

Dans les textes apologétiques écrits par des religieux, généralement dédiés au pape, l'abdication est construite comme grandeur morale et religieuse, et Christine de Suède faite souveraine de la Catholicité⁶³¹. Dans ces textes, la religion catholique est le guide

⁶³⁰ Fanny Cosandey, *op.cit.*, 2000, p. 159, « la dignité royale est au politique ce que la substance royale est au religieux ».

⁶³¹ On a évoqué ces auteurs et ces textes dans différentes pages de la thèse. Sur Christine reine de la catholicité : voir *infra*. On peut citer à titre d'exemple le chapitre VII du *Parabien a la Yglesia* intitulé « Christina fuera de Tinieblas sea la Corona de Christo, y de su Yglesia », on voit que dans la rhétorique catholique Christine est faite reine de la Catholicité. Francisco de

et le support d'une nouvelle vie vertueuse pour la reine, un lieu de soumission et de rédemption après une vie de souveraine hérétique. Il en va tout autrement dans le texte profondément politique de Brusoni dans lesquels la reine est présentée comme une athée convaincue ainsi que dans certains pamphlets dans lesquels l'athéisme devient une cause de l'abdication.

La reine depuis s'est monstrée telle qu'il l'avoit laissée, c'est à dire sans Religion, sans piété, sans vertu, sans loyauté, dissolüe et libertine en ses discours, fourbe et trompeuse, medisante, mocqueuse & de laquelle on pouvoit vraiment dire qu'elle n'avoit rien de royal que le royaume. N'admirez vous pas un changement si estrange & si prodigieux ? Ne direz vous pas que cette Princesse est tombée de bien haut à fort bas ? [...] Mais revenons trouver nostre Princesse, la quelle à esté veritablement tout un temps avant la venue de Bourdelot fort pieuse, & fort Religieuse comme j'ay desia dit, mais apres on l'a veu douter s'il y avoit un Dieu & une providence, ne croire point ny paradis, ny Enfer, ny Saints, ny Diabes, ny Jugement, ny Resurrection, et par consequent, ny l'Immortalité de l'Ame. Pour l'Incarnation du Verbe Divine [sic], elle passe pour une fable dans son esprit ⁶³²

La construction est intéressante puisqu'on retrouve la dimension diachronique d'une reine religieuse et vertueuse qui est la reine protectrice du royaume avant que d'être « possédée » (étant femme) par des hommes néfastes. Sous leur influence, elle perd la piété et donc également sa souveraineté. ⁶³³

Elle n'a point de religion & l'Atheisme dont elle faisoit profession publiquement en Suede avoit donné à tous ses sujets tant d'aversion pour elle qu'ils estoient sur le point de la chasser si elle n'eut prevenu cette infamie par un faux mépris de la grandeur, car il est certain qu'elle à voulu se faire honneur de la necessité. [...] nous nous sommes fort estonnez de ce qu'on ne la pas chassée comme une impie : que diront les peuples estrangez, quand ils sçauront que nostre Roy a souffert dans ses Estats une extravagante qui faisoit profession de libertinage & qui a fait honte aux plus debauchez ? Quels reproches ne fera t'on pas justement a la Maison d'Autriche ? & ne pourra t'on pas dire que les considerations humaines, quoy que foibles, ont esté plus puissantes que celles de l'honneur qui est dû a Dieu ? Est il possible que sa Majesté [Louis XIV] n'ait point esté informée des

la Correra y Sandros, *Parabien a la Iglesia Catholica Romana, en la conversion de Christina Alexandra, Reyna de Svecia*, Roma, 1656, p. 53.

⁶³² *L'adieu des François à la Suède, op.cit.*, pp. 68-69.

⁶³³ Citons à ce propos l'analyse de Jean-Pierre Cavaillé à propos de l'irrégion de Christine de Suède: «On peut être surpris par l'impunité dont Christine a pu jouir en la matière [d'irrégion], et l'invocation de son rang, à mon avis, ne suffit pas à expliquer la relative mansuétude, au fond, de ses contemporains à cet égard, l'absence de sérieuses menaces, là où Bourdelot est voué au bourreau par ses détracteurs. Il me semble en effet que son statut de femme contribue grandement à lui ôter une grande part de responsabilité et de culpabilité dans sa méconduite et ses mauvaises paroles envers la religion. » pp. 23-24. Le sexe féminin de la reine explique donc sa faiblesse et son irrégion ; on ajoutera volontiers qu'à l'inverse la reconnaissance de son statut de reine est en étroite corrélation avec cette irrégion.

abominables discours qu'elle a tenu de la sainte Vierge ?⁶³⁴

Une reine ne peut être que reine pieuse et si l'athéisme de la reine est fréquemment invoqué dans les textes à peine postérieurs à l'abdication comme une cause de l'abdication, on peut se demander, dans quelle mesure sa posture hétérodoxe est instrumentalisée dans les pamphlets, en l'élaborant *a posteriori* comme cause de l'abdication. C'est donc l'abdication qui semble susciter la *publication* de dissidence (et non son existence, bien antérieure). Il ne s'agit pas de minimiser la posture même de la reine, mais de montrer la manière dont elle est mobilisée, dans les discours pamphlétaires en particulier, comme explication d'un acte politique difficile à interpréter pour les contemporains. D'ailleurs, Brusoni mobilise cette explication avec dérision et ironie, semblant ainsi réhabiliter *à contrario* sa posture irrégulière.

Ainsi, l'hétérodoxie de la reine ne semble nécessiter d'être publiée que dans le cadre de la modification de son statut politique, de l'élaboration de nouvelles figures. L'abdication relève d'une rupture avec le divin qui n'est pas dans l'ordre de la souveraineté et qui est alors également exprimée dans la forme plus commune de rupture religieuse qu'est l'accusation d'athéisme. C'est donc moins l'existence d'une relation de cause à effet entre abdication et convictions religieuses qui me semble féconde pour notre analyse, que la compréhension en « système » mise en place dans les écrits : la rupture politique de l'abdication crée une rupture religieuse envers la nature sacrée de la reine qui est exprimée en termes d'irrégion voire d'athéisme dans les pamphlets. Cette accusation est ainsi une manière de resituer la reine et son acte dans un ordre religieux – même négatif. Peut-être alors l'accusation d'irrégion participe-t-elle de l'attribution d'un sens à un geste difficilement intelligible, qui témoigne d'un besoin de resituer la reine dans la cartographie de l'appartenance religieuse quand bien même celle-ci serait négative⁶³⁵.

Cette hypothèse ne retire rien à l'importance de son parcours philosophique personnel, il me semble seulement que ces écrits disent le besoin de construire et

⁶³⁴ Copie d'une lettre, *op.cit.*, pp. 46-48.

⁶³⁵ À ce sujet, Jean-Pierre Cavaillé évoque la difficulté de penser le renversement de l'absolutisme « Il était impossible que l'impunité de la reine ne fût pas mise en relation avec son statut de souveraine, et surtout de souveraine déchue, qui plus est déchue de sa propre initiative. Garante de l'autorité de l'Église d'État, la souveraine trahissait sa vocation et bien sûr sa confession en manifestant publiquement son impiété et par le choix d'une conversion spectaculaire que tous, ou du moins la plupart, jugeaient motivée par l'intérêt et la vanité. Notons qu'elle révélait ainsi et incarnait en quelque sorte des potentialités redoutées de l'absolutisme : le souverain absolu est, on le sait, délié des lois et donc « libre » de compromettre sa souveraineté et de la détruire », Jean-Pierre Cavaillé, *art.cit.* 2010, p. 19.

pouvoir penser la place d'un souverain après l'abdication y compris dans l'ordre religieux : que l'abdication soit liée à une apogée de piété dans les écrits apologétiques ou, à l'inverse, d'irréligion dans les écrits politiques, l'un et l'autre redéfinissent un nécessaire rapport au religieux. Par l'abdication, s'effectue donc une séparation envers le corps mystique du souverain qui prive la reine de son pouvoir spirituel. En cela, Christine de Suède remet en question pour ses contemporains son rapport à Dieu entraînant l'accusation d'athéisme – appuyée sur de réels intérêts envers les doctrines hétérodoxes – et la nécessité de son inscription dans un nouveau rapport au divin.

b. Religion et raison d'État

À l'heure de la raison d'État, l'abdication de Christine, sa réception et sa construction dans les écrits contemporains peut être lue et comprise au prisme de théories politiques qui fondent ce second XVII^e siècle en Europe. L'opposition entre politique et religion, voie nationale et idéal universel vient précisément entrer en résonances avec les questions politico-religieuses soulevées par l'abdication de Christine de Suède.

L'abdication dans les textes apologétiques catholiques est présentée comme faisant de Christine de Suède une incarnation d'une souveraineté catholique européenne et en répondant aux aspirations universalistes de l'Église catholique. Voix mise au service du Pape, Christine de Suède devient alors un parangon de l'anti-raison d'État en incarnant l'abandon de l'État comme communauté politique au profit de l'universalisme du spirituel. L'État et le temporel est assujetti au spirituel : dans ces textes, la prééminence interne du religieux sur le politique est telle qu'elle mène à l'abandon de la Couronne temporelle au profit d'une nouvelle Couronne spirituelle. Ces textes affirment la suprématie de l'Église catholique et Christine de Suède, dans les premiers temps de l'abdication, est l'exemple paroxysmique d'une anti-raison d'État.

Pourtant, l'abdication lue au prisme de la raison d'État peut être comprise de manière fort différente dans d'autres textes. En effet, Christine de Suède en se séparant de son corps mystique paraît mettre en pratique une dissociation impensable de manière individuelle mais théorisée en termes collectifs dans et par la raison d'État. En effet, la séparation d'avec son corps sacré place Dieu dans une altérité radicale par rapport à l'autorité politique qu'elle tente de conserver ; en renonçant à sa couronne, elle effectue

un geste politique et renonce aux assises religieuses de son pouvoir. En renonçant à son trône et à sa fonction sacrée, elle pose à son échelle la prééminence du temporel sur la fonction spirituelle. Si Christine montre par l'abdication que l'aliénation n'est pas sans retour, elle témoigne aussi de la mise en pratique d'une prééminence du politique sur le religieux qui lui permet de se séparer de la fonction dont la communauté l'avait investie⁶³⁶.

C'est donc une autonomie paroxysmique de la fonction politique sur la sacralité du rôle de souverain investi par Dieu que met en scène l'acte de Christine de Suède. *A fortiori* dans les textes dans lesquels la conversion est considérée comme non sincère et servant seulement à justifier l'acte de l'abdication, dans ce cas, l'abdication devient expression d'un choix politique temporel poussé jusqu'à l'abandon de la fonction sacrée. Il ne s'agit pas d'une mise en pratique de la raison d'État, et loin s'en faut, puisque la séparation du roi de l'État demeure impensable *a fortiori* dans la théorie absolutiste ; toutefois, cette théorie peut avoir constitué une condition nécessaire à rendre possible cette action. Si la raison d'État est rarement invoquée à propos de Christine de Suède, celle-ci met en pratique un clivage entre pouvoir et religion qui a longtemps été de l'ordre de l'inconcevable. Elle semble alors témoigner d'un « possible » dont le développement de la théorie de la raison d'État peut avoir été une condition⁶³⁷.

Si la reine n'applique pas une théorie, n'en revendique pas et ne fait preuve d'aucune application raisonnée d'une pensée politique, je propose l'hypothèse que l'abdication dans ce qu'elle implique d'articulation entre religion, État et souveraineté a été rendue possible par des pensées politiques préalables. Conservons ici le paradoxe de ces deux analyses divergentes, qui ne sont en aucun cas des positions affirmées de Christine, mais relèvent des constructions des figures plurielles de la reine, de la gestion des possibles politiques qu'elle incarne. On mesure alors combien Christine est investie comme lieu de débat et est saisie par les forces en présence, politiques et religieuses, pour venir alimenter, exemplifier ou incarner des discours politiques à l'échelle

⁶³⁶ Il ne s'agit pas ici de dire que l'État existe par lui-même. Preuve en est, ce que j'ai déjà montré de la difficulté à concevoir et construire la souveraineté de Christine de Suède sans Couronne. Il s'agit seulement de montrer que la pensée de la raison d'État contribue sans doute à rendre possible car pensable l'abdication telle que Christine de Suède la pratique.

⁶³⁷ Alain Boureau souligne la nécessité dans l'analyse historique de repérer les conditions possibles de l'action (ici l'abdication) telles qu'elles peuvent se penser, se proférer, se recevoir à un moment donné. A. Boureau, *op.cit.*, 2000, p. 48.

européenne.

En cela l'abdication de la reine pourrait être considérée comme un reflet sans pérennité des possibles offerts par le contexte politique, comme une mise en pratique sans lendemains d'innovations politiques.

c. Les philosophies du sujet et le Soi

J'émettais l'hypothèse dans la partie précédente que l'on constate la mise en œuvre d'un « soi » dans la renonciation à la couronne puis dans construction de la posture de Christine de Suède après l'abdication. S'il est abusif d'y voir ce que l'on pourrait appeler les prémices d'une « Souveraineté du sujet », j'ai toutefois émis l'hypothèse que Christine tentait de mettre en place une souveraineté qui serait assise dans un « soi » plutôt que dans une Couronne (territoire et corps politique).

Il semble stimulant dans cette perspective de lier la question du pouvoir politique incarné dans le Soi à ses expériences religieuses et philosophiques. Monod, en mettant l'accent sur les aspects religieux de la royauté à l'époque moderne, montre les reconfigurations de l'interaction entre État et Religion, et établit le constat d'une ébauche de transition de la personne sociale à l'individu, du Chrétien au sujet, issue des différentes expériences philosophiques et religieuses du siècle (Descartes, Spinoza, Jansénisme, Puritanisme) auxquelles Christine se confronte directement⁶³⁸.

L'abdication est l'affirmation d'un acte qui relève d'une responsabilité individuelle, qui est articulé à une recherche de rapports alternatifs (hétérodoxes) au sacré et qui s'inscrit dans un rapport modifié au territoire et à la communauté d'appartenance. Ainsi, les constructions qui suivent l'abdication peuvent potentiellement être posées comme une tentative de négociation d'un système politico-religieux alternatif inscrit dans ce contexte de réorganisation entre ordre religieux et politique.

Il ne s'agit donc pas, encore une fois, de vouloir reconstituer ce qui serait une émancipation du sujet – dont il n'est absolument pas question dans la mesure où Christine travaille à la conservation de sa personne politique publique –, mais d'inscrire la trajectoire de Christine de Suède dans un parcours d'individuation de la souveraineté

⁶³⁸ Qu'il identifie notamment en termes de crise des nations, crise des États, crise du Soi, dans la première moitié du siècle et jusqu'en 1660. Paul Kleber Monod, *op.cit.*, 1999.

qui s'ancre dans des fondements philosophiques dont elle est imprégnée et rendue possible par les débats et enjeux politiques qui parcourent le siècle. On voit alors se dégager le dialogue entre les figures qui lui sont assignées qui viennent soutenir des discours politiques européens et la posture novatrice qu'elle tente d'affirmer qui met en pratique la possibilité d'une autorité politique sans État et dont elle est le seul corps et dont il faut explorer la nature (ir-)religieuse.

3) Le religieux au service d'une nouvelle souveraineté

Avec l'abdication, nous sommes donc en présence d'une reine séparée de son corps mystique de souveraine, de sa puissance sacrée. Conjointement à cette séparation se déploient des accusations d'irréligion et d'athéisme qui, pour s'appuyer sur les choix philosophiques hétérodoxes de la reine, les formulent pour la première fois en termes d'irréligion et d'athéisme. Ce discours n'est pas univoque et il faut rappeler la pluralité des figures de Christine de Suède – y compris en termes religieux. Je souhaite ici prendre en compte la diversité et la complexité de ces figures qui se retrouvent, par-delà leurs divergences de ton, sur l'enjeu que représente le religieux dans la redéfinition politique de Christine de Suède.

Soulignons avant toute chose que l'hétérodoxie de Christine de Suède ne signifie pas pour autant marginalité. Pour hétérodoxes que soient ses positions religieuses et philosophiques, Christine de Suède évolue au cœur de la vie politique et sociale européenne après son abdication. L'on s'en tiendra donc pour l'instant aux termes d'hétérodoxie ou de dissidence religieuse. Si Christine de Suède affirme déjà des positions hétérodoxes avant son abdication et sa conversion, ce n'est seulement qu'après qu'elle est définie comme telle et qu'est formulée la question de l'irréligion. Cette identité lui étant attribuée à ce moment-là seulement, elle doit donc être considérée au regard de la renonciation à la Couronne.

Dans les écrits qui circulent sur la reine, l'irréligion relève de plusieurs enjeux : elle permet de l'identifier, de la situer dans un ordre ; elle est un outil d'action politique et sociale pour les auteurs des textes ; et cette assignation se fait dans un espace géographique déterminé. Enfin, il me semble que cette figure d'hétérodoxie participe de la construction d'un nouveau type de souveraineté déterritorialisée.

a. *Religieux ou irréligion : des outils politiques*

Ce sont principalement dans les pamphlets français qu'est relevée l'impiété de la reine ainsi que dans le texte de Girolamo Brusoni. On voit émerger, derrière les accusations d'athéisme, des positions politiques et sociales d'auteurs. L'athéisme de Christine de Suède semble alors être un outil de positionnement politique pour ces auteurs. Ainsi, Le texte de Carpentier de Marigny, *Lettre ou récit véritable du séjour de Christine de Suède à Rome*, attaque violemment Christine sur son impiété

Son impiété à fait taire les plus Athées : ses juremens, qu'elle appella la grace de son discours, ont fait faire des processions publiques, pour ôter de la main de Dieu le foudre vengeur, dont les lieux, qui la portoient estoient menacez.⁶³⁹

On a cependant déjà montré les enjeux politiques que recèlent ces textes⁶⁴⁰ : Marigny a été disgracié de la cour de Suède et il est alors au service du Prince de Condé dont les relations avec Christine sont pas très bonnes après leur rencontre à Bruxelles ; ces accusations sont donc aussi un acte politique contre la reine. Dans le *Génie, l'Adieu des Français à la Suède*, voire dans la *Copie de la Lettre*, l'attaque en termes d'athéisme est plus mesuré, voir atténué pour Christine de Suède. Ils sont par contre extrêmement virulents contre l'athéisme de Bourdelot – qui devient la cible principale. Or ce dernier, rappelons-le, est également ami et ancien médecin de Condé ; on pourrait alors lire ces textes moins comme une attaque contre l'athéisme de Christine qu'une attaque contre le clan Condé. Il me semble que l'indéniable intérêt de la reine pour les philosophies hétérodoxes est alors instrumentalisé et devient un moyen d'attaque politique directe pour les auteurs et les commanditaires des pamphlets. On mesure donc l'importance de se garder d'essentialiser les dénonciations d'athéisme qui, trouvant sans aucun doute leurs racines dans les goûts philosophiques de la reine, sont par ailleurs étroitement liées aux enjeux politiques qui opposent les commanditaires.

b. *Vers une souveraineté personnelle déterritorialisée?*

On a vu les enjeux politiques que recèle l'accusation d'athéisme, mais ces enjeux se doublent également d'une action de localisation de la reine dans l'espace politique, social et géographique européen. Quel rôle son hétérodoxie religieuse a alors

⁶³⁹ [Carpentier de Marigny], *Lettre ou récit véritable*, *op.cit.*, pp. 107-108.

⁶⁴⁰ Voir *supra*, premier chapitre.

pu jouer dans l'émergence d'une nouvelle façon de penser l'autorité politique de Christine de Suède ? Le sacré participait de la place politique de Christine de Suède. Dans le contexte de la perte de cette place et de la perte de son rôle spirituel, ses choix philosophico-religieux participent d'une relocalisation sociale et politique.

Susanna Åkerman et Jean-Pierre Cavaillé, dans leurs analyses de l'engagement religieux de Christine de Suède parviennent à des conclusions qui se rejoignent. En effet, Cavaillé analyse le « libertinage » de Christine comme un affranchissement des codes, des cadres et de toute appartenance⁶⁴¹ qui tend à rejoindre l'analyse que donne Åkerman du quiétisme de Christine de Suède également formulée en termes d'indépendance :

I see Molinos as giving Christina yet another way to be unorthodox, a way of asserting her independence and direct election by God – expressed in the ever present idea of a personally elevating kingship.⁶⁴²

Si cette dernière analyse demeure discutable, on rejoint l'auteure sur ses constatations d'indépendance et d'expression d'une individualité qui ne renonce pourtant pas à une activité politique. Partant de cet affranchissement – qui trouve son expression si ce n'est son origine dans son engagement « libertin » – il semble que l'on rejoigne ici, par le fait religieux, l'hypothèse posée précédemment de la tentative de Christine de Suède d'établir une autorité affranchie de cadres (en particulier territorial et étatique) qui soit attachée à sa propre personne plutôt qu'à un territoire. Cette puissance attachée seulement à son individualité n'est pas liée à un royaume mais « essentialisée » dans sa personne seule qui agit sur un nouvel espace qu'est l'Europe. On a montré les conditions permettant l'émergence d'une telle tentative de la part de la reine ainsi que la façon dont elle pouvait être mobilisée pour porter des discours politiques – on verra comment cette autorité inédite participe de l'élaboration d'une nouvelle Europe en mutations.

Pour conclure, Christine de Suède pose avec acuité et originalité la question de la souveraineté. Du fait de l'abdication, elle est théoriquement déchuée de toute autorité monarchique et ne conserve que la dignité. De nombreuses figures divergentes de la reine sont publiées qui viennent servir des discours politiques distincts qui se saisissent de la singularité de la reine. Ce sont également des figures qui exposent les attentes

⁶⁴¹ Jean-Pierre Cavaillé, *art.cit.*, 2010.

⁶⁴² Susanna Åkerman, *op.cit.*, 1991, p. 291.

envers une reine ayant abdicé. Attentes auxquelles Christine ne répondra pas en se forgeant une posture politique novatrice. Il s'avère finalement qu'elle parvient à rétablir une forme de puissance politique. Or, cette puissance, dénuée de ses cadres de références conceptuels et de son corps politique met alors en question la fonction royale et interroge le rôle et la place politique et sociale qu'est amenée à prendre la reine dans l'espace européen. Des figures politico-religieuses plurielles qui trouvent leurs racines dans un contexte théologico-politique en mutation émergent des textes rendant possible l'affirmation d'un pouvoir politique absolument inédit.

À l'issue de cette réflexion, on voudrait donc poser l'hypothèse d'un dialogue entre Christine de Suède et les acteurs politiques qui permet la refondation d'une autorité royale alternative. Christine parvient à asseoir une puissance désincarnée du corps politique et territorial que représente la Couronne et incarné seulement dans la personne de la reine. En maintenant une identité et une place de reine au sein de l'Europe, elle parvient, grâce à cette posture, à accéder à une grande autonomie qui lui permet d'en déplacer les codes. Le parcours de Christine de Suède et la façon dont il est publié dénote alors des possibilités d'émergence d'une autorité s'appuyant sur une personne, et exerçant son autorité non plus sur des sujets mais ancré dans un espace européen.

J'ai donc montré l'aspect inédit de cette autorité que parvient à négocier Christine de Suède, qui réside avant tout dans la rupture qu'opère Christine de Suède avec le corps politique et le corps sacré du souverain en abdicant et en conservant une activité politique. Dans un contexte où des mutations sociales et politiques offrent les conditions de cette innovation, Christine incarne un « possible » politique qui transgresse nombre de frontières. En termes de chronologie, ces figures multiples se développent avant tout dans les premiers temps de l'abdication, et tendent par la suite à s'effacer, témoignant de la réussite de Christine de Suède à faire reconnaître une posture politique qui devient acceptée.

La posture inédite de Christine de Suède suscite à la fois la création d'un espace de publicité autour de sa personne et la publication d'un espace politique inédit. Cet espace politique est structuré par les actions politiques singulières de la reine, mais également par les échanges et les publications divergentes qui circulent autour de cette figure. Ainsi, en termes géographiques, Christine de Suède, reine sans État et sans territoire, s'inscrit intensément sur la scène européenne. Elle déplace le rapport d'autorité à une autre échelle et devient un lieu d'écriture international. La publication des figures de la reine puis de sa posture semble donc participer de l'élaboration d'un

nouvel espace européen qui fait l'objet du troisième volet de la réflexion qui structure cette étude.

PARTIE III :

PUBLIER UNE EUROPE À TRAVERS CHRISTINE DE SUÈDE

Chapitre 6 : Christine de Suède, de l'extraordinaire à l'exception pratique

On a vu la rupture qu'établit Christine avec tout modèle antérieur d'abdication et le processus d'établissement d'une autorité monarchique sans État. Son acte, de même que le processus politique qui s'ensuit, est absolument singulier et crée en cela une rupture profonde au lendemain de la renonciation à la Couronne. Cette rupture s'exprime en particulier dans la récurrence du terme d'extraordinaire qui souligne la singularité de la reine ainsi que son caractère hors du commun, hors de la norme. J'ai montré dans la partie précédente que Christine crée un possible politique en se faisant reconnaître comme souveraine sans État, mais on va voir ici qu'elle crée également un espace européen autour d'elle par la gestion publique de cet extraordinaire et sa transformation en exception pratique⁶⁴³. Je souhaite analyser dans ce chapitre, la manière dont cette rupture extraordinaire est gérée par les auteurs, sa dimension évolutive et le lien étroit qu'elle entretient avec la notion d'ordre. Il s'agit donc ici de s'interroger sur le rôle que joue la publication de ce caractère extraordinaire, comment il est mobilisé dans des figures plurielles et ce qu'il dit de la place de Christine dans l'ordre politique européen.

Il s'agira donc dans un premier temps de mesurer combien le caractère extravagant de Christine de Suède la situe hors de l'ordre, dans les pamphlets français en particulier, en s'intéressant aux différentes catégories qui permettent de stigmatiser cet extraordinaire afin de le contrer. Dans un second temps, on s'attachera à l'usage du modèle héroïque dans ces mêmes pamphlets. Généralement représentation d'une quintessence de l'ordre, on s'intéressera au couple que forme l'héroïsme avec l'extraordinaire dans ces écrits, et au rôle qu'il joue entre tentative de rétablissement d'un ordre et entérinement du caractère exceptionnel de la reine. Enfin, il s'agira d'analyser les fonctions politiques de la publication de l'extraordinaire et de l'héroïsme dans les textes apologétiques français et catholiques dans le contexte des mutations

⁶⁴³ L'exception ne défie pas la norme, elle n'est qu'une singularité irréductible. L'exception pratique peut être considérée comme une exception première qui peut devenir par la suite une norme, mais qui est pensée comme étant temporaire. Voir Marc Aymes et Charles Ruelle (dir.), « Penser par extraordinaire », in *Labyrinthe*, n°26, 2007 (1), p. 25 notamment. On développera cette idée dans le présent chapitre.

politiques européennes qui s'initient dans la première décennie qui suit l'abdication. Ceci permettra donc d'appréhender la manière dont les publications du caractère extraordinaire de Christine lui octroient une place dans l'ordre politique européen.

I. GÉNIALE OU MONSTRUEUSE : GÉRER L'ÉCART À L'ORDRE

1) Extravagante ou extraordinaire ?

Dans les dictionnaires du XVII^e siècle, chez Monet (1631), Richelet (1680) ou Furetière (1690), on retrouve les mêmes définitions de l'extraordinaire comme relevant du « rare », du « hors du commun » et du « surprenant ». Dans ces dictionnaires, le terme garde une connotation positive et ce n'est que dans la 4^e édition du dictionnaire de l'Académie française, en 1762, que le terme devient associé à celui d'extravagance doté pour sa part d'une lourde connotation négative⁶⁴⁴. Or, dès 1655 dans nombre de nos textes – notamment dans les pamphlets français –, le récit des extravagances de Christine est récurrent et est mis en regard avec la notion d'extraordinaire. Ainsi, dans la *Lettre ou récit véritable*, par exemple, les deux termes sont en étroite tension :

Les extravagances qu'elle a fait a Bruxelles aux yeux d'une Cour qui n'a rien de prophane ont fait dire avec justice qu'elle estoit composée de deux natures : ce ne peut estre que de celle d'un homme et d'une femme, c'est à dire de la malice & de la faiblesse.⁶⁴⁵

Ici, les extravagances sont causes de désordre et d'incompréhension et entretiennent un lien étroit avec l'extraordinaire :

Mais avoüez qu'une même action n'a jamais eu tant de motifs & qu'il a été nécessaire d'une adresse tout à fait extraordinaire pour donner autant de faste à la renonciation de son Royaume.⁶⁴⁶

L'indignité de ses comportements et le caractère exceptionnel de sa personnalité sont constamment confrontés.

⁶⁴⁴ « Extraordinaire : se prend souvent en mauvaise part, pour Ridicule, choquant, bizarre, extravagant ». On s'aperçoit pourtant par nos textes que l'association est *de facto* antérieure. L'extravagance est définie par Furetière comme « Folie, bizarrerie, impertinence, sottise, discours hors du bon sens, chose dite ou faite mal à propos », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, *op.cit.*, 1690.

⁶⁴⁵ [Carpentier de Marigny], *Lettre ou récit véritable*, *op.cit.*, p. 109.

⁶⁴⁶ *Ibid.*, p. 119.

a. *L'extravagance, expression de l'incohérence apparente*

Les extravagances de la reine sont donc au cœur de plusieurs textes qui soulignent sa singularité jusqu'à la fin de la décennie 1660. Le terme d'extravagance est réservé à un usage péjoratif qui souligne une forme d'égarement vis-à-vis d'un « bon sens », d'une « raison » qui fait alors de Christine de Suède l'objet explicite de moqueries et de dérision⁶⁴⁷. C'est le cas dans les pamphlets en général, comme par exemple dans la *Copie d'une lettre de Bruxelles à la Haye*

Elle n'a aucune qualité digne de la moindre louange qu'on luy a donnée, elle n'a rien dans sa personne qui ne soit ridicule & de toutes les créatures que l'on a jamais veues, c'est la plus extravagante.⁶⁴⁸

L'insistance mise sur les bizarreries de la reine et l'incompréhension qu'elle suscite (puisqu'elle n'obéit pas à la raison) est également présente dans l'ouvrage de Brusoni. Cependant, celui-ci, qui vise à réhabiliter la reine, ne les souligne que pour stigmatiser l'erreur de ses contemporains qui s'attachent à ces bizarreries et les considèrent comme folie.

Marchese : E guai alla Regina se non avesse avuto l'assistenza della Francia in queste *sue bizzarie* di ritornare in Svezia a pretendere la sucessiona a quel regno, [...]

Conte : Allora si che s'averebbe acquistati da dovero gli scherni del mondo, che d'altro quasi più non sa favellare *che delle inconstanti bizzarie e delle bizzare leggerezze di questa donna*.

Marchese : Il mondo è un giudice cieco, che giudicando a tentoni no merita fede alcuna ne' suoi giudicii, sempre a rovescio della verità, come fondati nelle sole apparenze. Infino a che questo sciocco mondaccio credeva che ella avesse portato a Roma de' tesori l'acclamava per la più savia principessa del mondo ; ma come la vide che andava acattando quasi limosina, incominciò subitamente a trattarla *da pazza*, senza considerare che e gli Spagnuoli l'avevano rubbata ed ella aveva fatto in quel suo viaggio spese infinite e che la lontananza da' suoi paesi le facevano sofferire questi deffetti, oltre alla sua soverchia facilità in donare a' suoi favoriti e servidori.⁶⁴⁹

Brusoni dans ce texte souligne combien les extravagances de la reine, ses « bizarreries » font d'elle une folle pour ses contemporains. Toutefois, l'auteur déploie une argumentation qui vise à expliquer les comportements étranges de la reine. S'il ne peut ainsi ignorer la réputation d'extravagance de la reine, il tente cependant de la légitimer

⁶⁴⁷ On notera que la Vertu Héroïque, d'inspiration divine contrairement aux vertus ordinaires inspirées par la raison, situe également Christine dans un au-delà de la raison. Il s'agit donc d'une caractéristique majeure que ce dépassement de la raison quel que soient les termes en lesquels il est construit.

⁶⁴⁸ *Copie d'une lettre, op.cit.*, p. 41.

⁶⁴⁹ Brusoni, *La regina scurtata, op.cit.*, p. 48 . Je souligne.

et de l'expliquer rationnellement. Il rétablit alors la cohérence dans ses actes afin de contrer les dénonciations de bizarrerie, afin, notamment, de servir son propre discours politique et religieux.

Par ailleurs, c'est dans son engagement politique que la reine fait preuve d'extravagance et de folie, mais l'auteur souligne alors qu'il ne s'agit que d'apparence. Et si « le monde » taxe la reine de folie, ne pouvant comprendre les enjeux politiques qui la poussent à agir comme elle le fait, il montre que l'étrangeté de ses actions peuvent en fait s'expliquer par les enjeux politiques dont elle fait l'objet. Brusoni semble en fait montrer qu'elle est prise dans des réseaux d'intérêts politiques qu'elle ne contrôle guère et dont elle dépend, qui sont à l'origine de l'apparente bizarrerie de ses choix.

Ainsi, en fait d'extravagance, Brusoni propose des explications politiques rationnelles à son apparente excentricité et lie l'accusation de folie à l'incohérence apparente des actes de la reine. D'ailleurs, celle-ci ne sera plus taxée d'extravagance à partir de la décennie 1670⁶⁵⁰, période à laquelle elle parvient à reprendre le contrôle sur sa trajectoire politique. L'accusation d'extravagance semble ainsi révélatrice d'une incompréhension de ses contemporains ainsi que d'une absence de contrôle de la reine sur sa propre trajectoire. C'est finalement l'absence de prise qu'elle a sur l'affirmation d'une posture qui crée une apparente *incohérence* et donc suscite le sentiment de folie. L'écart envers l'ordre social est en fait affaire de compréhension des enjeux politiques et de l'échec de la reine à publier une posture qui rende compréhensible sa trajectoire singulière. La notion témoigne de l'impossibilité pour ses contemporains de l'intégrer à un ordre de compréhension social et politique – ce que tente de contrer Brusoni en proposant un modèle de compréhension.

b. L'extravagance dans le contexte européen

La critique de ses incohérences porte parfois moins sur la reine elle-même que sur les enjeux internationaux dans lesquels elles s'inscrivent pendant sa période de mobilité.

⁶⁵⁰ À l'exception des republications en recueils des pamphlets antérieurs. Dans ces recueils, les textes nouvellement ajoutés ne mobilisent pas pour leur part les catégories de l'extraordinaire ou de l'extravagance. Il semble donc que dans ce type de texte, Christine de Suède ne soit plus considérée dans ces termes là.

Que diront les peuples estrangez quand ils sçauront que nostre Roy a souffert dans ses Estats une extravagante qui faisoit profession de libertinage, & qui a fait honte aux plus debauchez ? quels reproches ne fera t'on pas justement a la Maison d'Autriche ? & ne pourra t'on pas dire, que les considerations humaines, quoy que foibles, ont esté plus puissantes que celles de l'honneur qui est dû a Dieu ? Est il possible que sa Majesté n'ait point esté informée des abominables discours qu'elle a tenu de la sainte Vierge ?⁶⁵¹

L'extravagance, qui porte ici sur les comportements religieux de la reine réputés être en rupture violente avec la piété, est source de honte et de déshonneur et fait de Christine une reine indigne et déchue de sa grandeur. Or, la dévalorisation ne porte finalement que de façon mineure sur la reine, l'indignité de la souveraineté rejailit sur le pays qui l'accueil comme si recevoir la reine signifiait une forme de reconnaissance de ce désordre. Accueillir l'extravagante – celle qui n'obéit pas à la raison – semble revenir à reconnaître les vices combattus que sont « le libertinage » ou la débauche. Ce n'est donc pas une potentielle subversion venant de la reine elle-même qui est redoutée mais la reconnaissance, par son entremise, de comportements condamnés et condamnables.

Outre l'incompréhension que suscite la reine, elle est chargée d'un poids politique qui fait qu'on ne peut pas impunément, au regard des autres puissances, reconnaître le désordre qu'elle incarne. Il s'agit là d'un enjeu majeur des premières décennies qui suivent l'abdication de Christine de Suède, elle travaille alors à faire reconnaître sa légitimité politique, mais n'y parviendra que plus de dix ans après l'abdication. Dans les premiers temps, c'est bien une reconnaissance politique malgré la rupture sociale qu'elle opère et l'incompréhension qu'elle suscite qu'il s'agit pour elle de négocier. On a vu qu'il faudra qu'elle incarne une autre posture politique pour pouvoir accéder à cette reconnaissance.

La portée internationale, européenne, de l'enjeu est ici clairement énoncée lorsque l'auteur s'interroge sur ce « que diroient les peuples estrangers... ». Les enjeux internationaux sont au cœur de cette reconnaissance. Le caractère non raisonnable de Christine et le problème de sa reconnaissance se posent à l'échelle internationale dans le contexte des relations entre États et la reine est alors déjà un enjeu européen. On reviendra sur cet enjeu plus amplement, mais on saisit dès à présent que le caractère extraordinaire de Christine, qu'il soit chargé positivement ou négativement, ne touche pas seulement la reine, mais devient également un enjeu à la dimension de l'espace dans lequel elle s'inscrit.

⁶⁵¹ Copie d'une lettre, *op.cit.*, p. 49.

L'extravagance intervient souvent dans les textes comme contre-pied de l'extraordinaire, comme un impensable qui n'entre pas dans les cadres de la raison. Demeure donc la question de savoir comment traiter la reine qui sort des cadres de l'ordinaire, de l'ordre, du bon sens. Au cœur de ces écrits si différents sur Christine de Suède se trouve l'inquiétude de l'altérité suscitée par un statut et une souveraineté ambigus, mais aussi la nécessité de situer la trajectoire de la reine par rapport à l'ordre et la raison. C'est donc également la nécessité de rendre acceptable une posture qui émerge des textes. À mi-chemin entre l'extraordinaire et l'extravagance, l'exception merveilleuse – au sens propre du XVII^e siècle – introduit la figure du monstre.

2) Une souveraineté monstrueuse

whilst she was esteemed the Phoenix of the Age, [she] became insensibly a prodigious monster, and from a Lady of great renown, she is become a Lady Errant seeking adventures in strange Lands.⁶⁵²

Cette citation est issue de la préface à la traduction anglaise du célèbre pamphlet *Le Génie de la reine Christine*⁶⁵³. Des transformations notables sont opérées dans la traduction avec la disparition, dans le titre anglais, du terme de « Génie » et l'apparition, dans la préface, du thème de la monstruosité. C'est bien entre ces deux termes que naviguent les figures publiées de l'extraordinaire incarnées par Christine de Suède. Le « Génie » dans ce contexte est avant tout une « sorte de divinité, bon ou mauvais esprit, démon que les anciens croyoient qui accompagnait les hommes, présidoit à leur naissance, veilloit sur leur conduite »⁶⁵⁴, acception qui fonde la trame du texte, puisque le récit débute sur la création de Christine par les Dieux. Mais le terme détient également la signification plus ordinaire d'« esprit ou faculté de l'âme en tant qu'elle pense ou qu'elle juge (..) du talent naturel et de la disposition qu'on a à une chose ou à une autre »⁶⁵⁵. Ainsi, Furetière associe l'extraordinaire à une forme de génie « Il naist de temps en temps des grands génies, des hommes *extraordinaires* en toutes sciences &

⁶⁵² *A relation of the life of Christina of Sweden*, 1656, « To the reader ». Traduction du *Génie de la Reine Christine*, *op.cit.*, 1655.

⁶⁵³ [Alcide Bonnetcase de Saint-Maurice], *Le Génie*, *op.cit.*

⁶⁵⁴ Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, *op.cit.*, 1690.

⁶⁵⁵ *Ibid.*

professions »⁶⁵⁶. Le génie est donc aussi la faculté ontologique et naturelle d'un talent qui sort du commun⁶⁵⁷. C'est donc à ce génie hors du commun que s'est substituée la monstruosité, autre forme de l'extraordinaire, qui s'invite dans cette préface anglaise, figure latente de l'exception qu'incarne Christine de Suède.

a. *Christine de Suède monstre physique, monstre social*

On a déjà montré l'importance de la description physique du corps de Christine de Suède et la fréquence des descriptions de la difformité physique de la reine qui est souvent représentée bossue, poilue et boiteuse⁶⁵⁸. Certaines de ces représentations produisent donc une figure de monstre physique accentuée par la « monstruosité » sociale qu'évoque l'ambiguïté de genre que l'on a montrée à son propos⁶⁵⁹. En effet, au-delà de la difformité physique, le monstrueux et en particulier le corps monstrueux est également dans l'Europe du XVII^e siècle une métaphore politique et sociale du dérèglement et d'une anormalité au sein d'un ordre⁶⁶⁰. C'est ce que formule Alcide Bonnacase quand il use de la métaphore en stigmatisant « ce dessein *monstrueux* de quitter la Couronne, qu'elle dit avoir conçu depuis assez long temps⁶⁶¹ ». Dans la figure de la monstruosité de Christine de Suède réside donc un moyen d'exploration de l'anormalité sociale que sont ses mobilités géographiques, politiques et symboliques postérieures à l'abdication dont on a déjà amplement montré la rupture qu'ils créaient pour les contemporains.

⁶⁵⁶ *Ibid.* Il s'agit de l'une des acceptions que donne Furetière de l'extraordinaire. Le génie en est donc une caractéristique.

⁶⁵⁷ Marc Aymes et Charles Ruelle (dir.), *op.cit.*, 2007.

⁶⁵⁸ Voir chapitre I, partie II, « La souveraineté ancrée dans le corps ».

⁶⁵⁹ Par ailleurs Beatrice Collina, « L'esemplarità delle donne illustri fra umanismo e controriforma », in G. Zari (a cura di), *Donna, disciplina, creanza cristiana dal XV al XVII secolo*, Roma, Edizioni Storia e letteratura, 1996, pp. 103-119 ; explique p. 108 : « La donna forte è un essere tendenzialmente mostruoso, il suo potere strano, incomprensibile nello schema delle cose, e perciò incontrollabile, è considerato fonte e causa di disordine (anche mentale) ». L'exceptionnel est considéré comme attentat à l'ordre qui ne peut être exorcisé qu'en en faisant un modèle masculin : la femme virile, la virago, à l'œuvre dans les biographies des XV^e et XVI^e siècle. À la mi-XVII^e siècle, le modèle a évolué privilégiant l'exemplarité édifiante plutôt que la singularité extraordinaire, ainsi, dans ces textes satiriques c'est l'aspect monstrueux de l'extraordinaire, c'est-à-dire l'extravagance, qui est désigné.

⁶⁶⁰ Cf. par exemple David Cressy, « Lamentable, Strange and Wonderful ; Headless Monsters in the English Revolution », in *ibid*, p. 40.

⁶⁶¹ [Alcide Bonnacase de Saint Maurice], *L'Adieu des François à la Suède*, *op. cit.*, p. 82.

Dans la même mesure que l'extravagance, les images monstrueuses sont plus particulièrement développées dans les premiers temps de son abdication, en un temps où Christine de Suède n'a pas encore développé de posture claire et acceptable. De plus, celles-ci ne se pérennisent pas – contrairement aux références à l'héroïsme par exemple. Le monstre appartient à l'ordre naturel tout en étant un effet du rare, la figure du monstre permet donc de réintégrer son anormalité au sein d'un ordre où, même extraordinaire, elle ne peut être subversive puisqu'elle n'en est qu'un effet exceptionnel. Malgré sa bizarrerie, elle ne remet pas en question l'ordre général, mais représente une aberration au sein de cet ordre.⁶⁶²

b. De la monstruosité à la possession : le Monstre Bourdelot

La monstruosité de Christine de Suède est également incarnée de manière indirecte dans d'autres figures – celle de Bourdelot en particulier. Dans *l'Adieu des François à la Suède*⁶⁶³, l'un des premiers pamphlets publiés en 1655, et dont Alcide Bonnecase de Saint Maurice serait selon toute vraisemblance l'auteur, la monstruosité est incarnée en la personne du médecin Bourdelot⁶⁶⁴.

Mais un *monstre* que la France avoit enfanté contre son ordinaire [...] s'empara de son esprit [de Christine de Suède] si adroitement, que pendant tout le temps qu'il y à demeuré, il l'a manié à plaisir & a son profit, [...] je confesse ingenuement que la peinture que je vient de faire d'un *monstre*, d'un homme mercenaire & impudent, d'un homme deboüe, d'un ame lasche & basse, & enfin d'un Athée, est celle de Bourdelot.⁶⁶⁵

C'est avant tout le supposé athéisme de Bourdelot qui est attaqué dans ce passage, paroxysme de monstruosité sociale. L'attaque est sans doute avant tout politico-littéraire, en opposition au cercle de Bourdelot réputé pour ses dissensions avec l'Académie et en opposition au clan du Prince de Condé auquel Bourdelot appartenait. Toutefois, si l'attaque est dirigée en priorité contre Bourdelot, elle vise indirectement

⁶⁶² Marc Aymes et Charles Ruelle (dir.), *op.cit.*, 2007.

⁶⁶³ Il s'agit du même texte que celui intitulé, *Briève relation de la vie de Christine Reyne de Suède, iusques à la démission de sa Couronne et son arrivement à Bruxelles*, 1655, de Alcide Bonnecase de Saint Maurice.

⁶⁶⁴ Alcide Bonnecase de Saint Maurice semble avoir évolué en marge des groupes littéraires gravitant autour de Christine de Suède bien que les informations à son sujet restent lacunaires. Sur son appartenance au cercle littéraire de Christine de Suède et pour les rares informations biographique que nous avons, je renvoie de nouveau à Albert de la Fizelière, « Chevreau et la reine Christine », *art.cit.*, 1858.

⁶⁶⁵ [Alcide Bonnecase de Saint Maurice], *Adieu des Français à la Suède*, *op.cit.*, pp. 61 et 67.

Christine de Suède qui aurait adopté son irréligion, sa monstruosité ; l'attaque porte ainsi contre l'influence de Bourdelot sur la reine⁶⁶⁶. La monstruosité du médecin réside à la fois dans son impiété (et sans doute dans ses attaches littéraires et politiques) et dans l'ascendance que celui-ci a prise sur la reine⁶⁶⁷, l'auteur allant jusqu'à mobiliser le terme de « possession » à son propos :

Mais ce Politique a rebours, la deroba tout aussi tost aux yeux de tous ces courtisans, pour la *posseder* luy tout seul, & l'entretenir de bouffoneries & de choses ridicules, jusques la que les Senateurs & les grands du Royaume avoient de la peine a la voir, où a luy parler ; par où elle commença a deschoir beaucoup de l'estime qu'on faisoit d'elle, & des bons sentimens qu'on en avoit.⁶⁶⁸

La monstruosité ici est construite comme une possession, terme fort, sur le corps féminin par un démon masculin qui professe l'impiété et pousse la reine à commettre l'acte « monstrueux » de l'abdication. La monstruosité de Christine de Suède réside donc également en ses amitiés politiques en un temps où le Prince de Condé est en conflit avec la France.

Enfin, la monstruosité révèle également, dans le cas de Christine, une anxiété face aux frontières⁶⁶⁹ que fait bouger la reine par ses mobilités : mobilités physiques avec un investissement du corps monstrueux au genre incertain exprimé par la possession, et politiques avec le refus de Christine de se retirer du monde politique après l'abdication, qui revendique un pouvoir monstrueux et « aberrant » puisque relevant d'une puissance politique sans État⁶⁷⁰. Ainsi, en attribuant à la reine une figure monstrueuse, son caractère hors du commun voir incompréhensible est souligné, mais

⁶⁶⁶ « Il est invariablement répétés que ce sont ces hommes [savants notoirement licenciés et mécréants], en particulier le médecin Bourdelot (Pierre Michon), mais aussi d'autres parmi les intellectuels dont elle s'entoure en Suède (l'humaniste Isaac Vossius, etc.) qui furent les corrupteurs de l'esprit de la reine », Jean-Pierre Cavaillé, *art.cit.*, 2010.

⁶⁶⁷ Celle-ci garde d'ailleurs des contacts réguliers avec Bourdelot après son abdication et encore après son installation définitive à Rome comme en témoigne une lettre datée de février 1665 citée par Arckenholtz, *op.cit.* t. III, p. 265.

⁶⁶⁸ [Alcide Bonnetas de Saint Maurice], *Adieu des François à la Suède, op. cit.*, p. 63. Je souligne.

⁶⁶⁹ Or, la monstruosité, dans le contexte de formation des nations et d'un « soi » européen à l'époque moderne, détient un important rôle de définition des frontières religieuses, ethniques, nationales ; de définitions identitaires face à l'Autre en faisant travailler l'articulation conceptuelle entre normalité et anormalité. Voir notamment Laura Langer Knoppers et Joan B. Landes (ed.), *Monstrous Bodies / Political Monstrosities in Early Modern Europe*, Cornell University Press, Ithaca and London, 2004. Introduction. Dans le cas singulier de Christine de Suède, dénuée de toute appartenance étatique, il me semble que la définition s'inscrit plutôt dans un ordre politique européen que national.

⁶⁷⁰ Au XVII^e siècle, la monstruosité exprime également un brouillage des marges et incarne l'incertitude. Voir David Cressy, *Agnes Bowker's Cat, Travesties and Transgressions in Tudor and Stuart England*, Oxford/New York, Oxford University Press, 1999.

ne remet plus en question les frontières de l'ordre social et politique. La figure de la monstruosité évoque donc la stabilisation des frontières de l'ordre général et la relégation de Christine de Suède à un hors du commun qui ne remet pas en question ces frontières. On l'a dit, cette monstruosité va de pair dans les premiers temps de l'abdication avec une mobilisation du trait de « génie » de Christine de Suède.⁶⁷¹

3) Géniale ou ridicule ?

J'ai déjà évoqué les différentes significations que peut détenir le terme de « génie » au XVII^e siècle⁶⁷². L'acception du génie comme talent naturel a souvent été associée à Christine à deux endroits : en termes de génie politique qui lui est reconnu avant l'abdication, transcendant son genre pour incarner une grande souveraineté en particulier lors des traités de Westphalie ; et en termes d'érudition et de connaissance puisque son talent pour les langues, les sciences et la connaissance en général a très souvent été souligné par ses contemporains. Après sa renonciation à la souveraineté, l'extraordinaire de son nouveau statut est exprimé par la mise en tension de ce génie avec le ridicule dont il est désormais affublé.

a. une reine ridicule

Ainsi, dans les textes satiriques des années 1650 et au début des années 1660, l'accent est souvent mis sur le ridicule de la situation politique de la reine qui résulte du changement fondamental opéré dans son statut.

Voir vostre Princesse qui a esté l'admiration de tout le monde estre aujourd'huy le jouet de toutes les nations ; vostre reyne qui estoit autrefois chérie et estimée généralement de tous,

⁶⁷¹ Pour une analyse assez détaillée des perceptions positives et négatives de l'extraordinaire et leur évolution sur la période cf. Akiya Hanafi, *The Monster in the Machine, Magic, Medicine, and the Marvelous in the Time of Scientific Revolution*, Duke University Press, Durham, London, 2000, chapitre 6 : « Monstrous Metaphor ».

⁶⁷² Si ce terme n'est mobilisé en tant que tel que dans un seul texte, celui-ci détient une telle prépondérance qu'il mérite d'être souligné. Le terme constitue le titre du texte qui lui-même est le premier pamphlet publié sur Christine de Suède et enfin, c'est le pamphlet qui a le plus largement circulé et été traduit en Europe. Ainsi, malgré son aspect isolé il fut associé à Christine de manière précoce et à grande échelle. La particularité de cet emploi réside également précisément dans le fait qu'il disparaît lors des republications successives pour prendre le titre bien plus anodin de « Portrait ».

leur servir aujourd'hui de fable et de risée ⁶⁷³

Il s'agit là d'une formulation, parmi de nombreuses occurrences, qui font de la reine « la risée de toute l'Europe » et « la fable de tout le monde »⁶⁷⁴. Le caractère exceptionnel de la reine est associé à la période qui précède l'abdication et est par la suite annihilé par le ridicule. Girolamo Brusoni, qui s'applique pourtant à défendre Christine de Suède met en scène, par l'entremise du Baron généralement porte parole de l'opinion générale ou des critiques faites à l'encontre de la reine, le constat du ridicule dont elle est affublée.

Riverisco la persona, inchino la virtù e ammiro l'ingegno della Regina ; ma nelle materie politiche quanti errori ha ella commessi, per li quali è divenuta a ragione la favola del vulgo, lo scherno delle corti !⁶⁷⁵

On retrouve la même dualité entre le génie qui précède l'abdication et le ridicule qui s'ensuit. Brusoni ne substitue pas purement et simplement le ridicule au génie de la reine, mais c'est le décalage entre son génie et l'absurdité apparente de ses choix politiques – leur caractère extraordinaire – qui suscite étonnement et ridicule. C'est la perte de légitimité et l'incohérence de son parcours politique après l'abdication qui sont à l'origine de cette transformation pour Brusoni comme pour les pamphlétaires français.

L'incohérence est à l'origine du ridicule qui abolit l'héroïne comme l'abdication a aboli la reine. C'est précisément son caractère génial (c'est-à-dire hors du commun) qui est contré par le ridicule tant que la reine n'est pas parvenue à asseoir une posture acceptable et légitime. C'est également le « génie » intellectuel de la reine qui est fréquemment tourné en dérision et ridiculisé au moment même où les précieuses font l'objet de semblables satires.

b. Christine, précieuse ridicule ?

Dans certains des pamphlets travaillés ici, Christine de Suède sans être directement associée à la préciosité y semble implicitement renvoyée, et la façon dont son savoir est tourné en dérision évoque la littérature à ce sujet. Ainsi, le savoir de Christine et ses vellétés d'appartenir à la République des Lettres sont présentés comme un pédantisme de sa part tout à fait similaire à celui des précieuses

⁶⁷³ *L'adieu des François à la Suède, op.cit.* p. 68.

⁶⁷⁴ [Alcide Bonnacase sieur de Saint-Maurice], *Le Génie, op.cit.*, p. 24.

⁶⁷⁵ Girolamo Brusoni, *La Regina scurtata, op.cit.*, 1981, p. 61.

& de tout ce qu'elle à appris, elle en à fait une espece de Gallimatias de pedenterie qui la rend beaucoup plus ridicule que si elle n'avoit jamais étudié.⁶⁷⁶

À cette période précisément les précieuses font figure de « modèle de ridicule » ; évoquer les attributs de la préciosité à propos de Christine de Suède associe cette dernière aux précieuses, « constellation » à laquelle pourtant Christine n'appartient pas⁶⁷⁷. Elle ne s'inscrit effectivement pas dans le milieu aulique français et ne partage ni les soucis esthétiques et éthiques, ni les caractéristiques culturelles et auctoriales des précieuses telles qu'elles ont été analysées par Myriam Maître⁶⁷⁸. Du fait de sa nature étrangère à la « nébuleuse » sociale, familiale voire morale des précieuses, ainsi que par sa trajectoire politique et littéraire, elle ne peut être assimilée à la préciosité. Ainsi, les précieuses qui s'inscrivent dans le courant des « modernes » réfutent le savoir humaniste si cher à Christine de Suède qui, pour sa part, cultive avec attention ses connaissances philosophiques. Les modalités de savoir des précieuses et de la reine relèvent donc de pratiques fort divergentes, de même que leurs sociabilités. En effet, Christine de Suède s'inscrit dans des réseaux de scientifiques, philosophes et savants exclusivement masculins fort éloignés des réseaux mondains des salonniers parisiennes qui s'appliquent à masquer toute érudition. Son activité académique en est le parfait exemple qui, initiée à Stockholm et activement poursuivie comme on l'a vu à Rome, relève d'une pratique du savoir, d'une sociabilité et de courants de pensée antithétiques avec les salons des précieuses⁶⁷⁹. Toutefois, certaines critiques qui lui sont adressées – de manière tout à fait synchronique aux attaques contre les précieuses (1654-1663) – évoquent malgré tout les satires menées contre ces aristocrates. C'est alors sans doute le caractère hors norme de la pratique du savoir que partagent ces femmes, et l'usage du ridicule⁶⁸⁰ permet de contrer l'étonnement et l'étrangeté qu'elles suscitent malgré leurs divergences. Les précieuses, comme Christine, suscitent l'étonnement et, face à cet étonnement, le ridicule replace ces femmes dans le « familier »⁶⁸¹.

Plusieurs formes de ridicule sont donc à l'œuvre dans les textes qui publient

⁶⁷⁶ Copie d'une lettre, *op.cit.*, p. 44.

⁶⁷⁷ L'on s'appuie ici sur l'ouvrage de Myriam Maître, *Les précieuses, naissance des femmes de lettres en France au XVIIe siècle*, Paris, H. Champion, 1999.

⁶⁷⁸ Myriam Maître cite Christine de Suède dans son répertoire bio-bibliographique des précieuses, toutefois elle apparaît plus pour les liens qu'elle entretenaient avec certaines précieuses reconnues, voire pour son mécénat, que par une identification à ces aristocrates.

⁶⁷⁹ La confrontation entre Anciens et Modernes fait d'ailleurs l'objet de plusieurs réunions de l'*Accademia Reale*, Christine de Suède étant une fervente protectrice des « Anciens ».

⁶⁸⁰ Sur l'étrangeté et leur caractère hors du commun : M. Maître, *op.cit.* 1999, p. 77 et pp. 223-227.

⁶⁸¹ M. Maître, *op.cit.*, 1999, p. 125.

Christine de Suède, sans que l'on ne puisse identifier de discours unifié sur la reine. Plusieurs facettes, plusieurs figures d'une personnalité et d'une trajectoire extraordinaires émergent qui assignent une position à la reine dans l'espace social. Monstrueuse, Christine de Suède est hors du commun sans bouleverser les cadres de l'ordre général. Tout en demeurant potentiellement géniale, les figures du monstrueux ou le caractère ridicule de ce génie lui ôtent tout pouvoir normatif⁶⁸². Pendant les dix années qui suivent l'abdication, lors de cette première période d'instabilité géographique, politique et institutionnelle de Christine de Suède, le potentiel créatif de l'extraordinaire, qui peut devenir la forme positive d'une nouvelle normativité, ne peut être pensé comme venant structurer un nouvel ordre. Le dialogue entre la posture que la reine peine à affirmer et les figures qui tentent de lui assigner une place au sein de l'ordre se solde par la publication de figures de réduction du pouvoir de l'extraordinaire.

L'extravagance, le ridicule et la monstruosité sont donc des expressions de l'étonnement suscité par l'apparente incohérence du parcours de la reine. À partir des années 1670, avec l'affirmation de sa place à Rome, la reine est parvenue grâce à différentes politiques de publication à réaffirmer et légitimer une posture cohérente et acceptable. On note alors que dans les décennies suivantes ces figures tendent à disparaître⁶⁸³ ; elle est parvenue à rétablir une posture acceptable pour ses contemporains.

Précisons qu'il ne s'agit en aucun cas de réduire le parcours de Christine de Suède à une quête de cohérence⁶⁸⁴ ; j'ai déjà souligné la nécessité d'accepter les aspects incohérents de son parcours. Cependant, la légitimation de son pouvoir si particulier ne peut se faire que par l'acceptation, par ses contemporains, de sa trajectoire et de la nouvelle place qu'elle tente d'affirmer qui résulte du dialogue entre figures et posture. J'entends donc ici la notion de cohérence comme paramètres qui assurent la cohésion d'un ensemble. Il ne s'agit pas de la cohérence interne de Christine et de sa trajectoire

⁶⁸² Le Génie, quant à lui, est potentiellement subversif puisqu'il est un être originel, potentiellement créateur de normes. Il initie un nouvel ordre par son indépendance envers les anciennes normes. Il risque ainsi de devenir la forme positive d'une nouvelle normativité. Marc Aymes et Charles Ruelle (dir.), *op.cit.*, 2007, pp. 23 et 33 notamment.

⁶⁸³ Ces catégories sont toujours présentes dans les rééditions des textes de 1655 mais les nouveaux textes ne font plus références à ces termes. La tonalité générale des textes change au sein même des recueils et les textes les plus récents sont bien moins satiriques.

⁶⁸⁴ Si le travail historique vise à proposer des significations, des relations de causalité, j'ai voulu dans ce travail prêter une réelle importance à ne pas réduire à tout prix Christine de Suède et sa trajectoire à une cohérence univoque ; j'espère avoir montré qu'il n'existent pas, ou en tout cas qu'il serait factice de vouloir isoler une cohérence qui serait un facteur explicatif unique de sa trajectoire.

mais de l'élaboration dialogique d'un positionnement social et politique qui semble en accord avec l'ordre général pour ses pairs. On voit ainsi se dessiner une transition des figures du monstrueux et du ridicule, qui stigmatisent l'incohérence, à une figure qui n'est plus anormale, c'est-à-dire qu'elle ne rompt plus avec la cohésion sociale et politique. Dans les textes contemporains ce ne sont alors plus des expressions d'incohérence que l'on rencontre mais plutôt des figures d'exception telles que l'héroïsme. Christine de Suède parvient ainsi à légitimer une forme de cohérence, grâce à des stratégies d'écriture et de publication.

Revenons un instant à cet avis au lecteur de la traduction anglaise du *Génie* qui juxtaposait le monstre et l'Amazone révélant toute l'ambiguïté du personnage de Christine de Suède. « Lady Errant » fait non seulement référence au voyage-errance de la reine mais également aux Amazones en rappelant implicitement *The Lady Errant*, une pièce de théâtre de William Cartwright jouée à la cour d'Angleterre dans les années 1635-1636 qui met en scène une communauté de femmes se voulant Amazones mais qui ne font que les imiter et travestir leur identité⁶⁸⁵. L'allusion à la « Lady Errant » figure alors la dimension factice⁶⁸⁶ et même explicitement monstrueuse de l'aspiration de Christine de Suède à être exceptionnelle. Cette dichotomie entre Monstruosité et Héroïsme propre aux Amazones appartient d'ailleurs plus au XVI^e siècle qu'à cette seconde moitié du XVII^e siècle. Mais l'ambivalence persiste et reste particulièrement significative concernant Christine de Suède qui demeure en permanence dans cette ambiguïté pour ses contemporains, la monstruosité côtoyant l'héroïsme, l'extravagance étant un envers de l'extraordinaire⁶⁸⁷ et la grandeur étant contrée par le ridicule. Finalement, c'est l'héroïsme – qui incarne la quintessence de l'ordre – qui va jouer ce

⁶⁸⁵ Claire Gheeraert-Graffeulle, « la guerre des sexes n'aura pas lieu : les avatars de l'amazone sur la scène Stuart », in G. Leduc (dir.), *Réalité et Représentation des Amazones*, Paris, l'Harmattan, 2008, pp. 163-178.

⁶⁸⁶ Sur le travestissement, les peurs et connotations négatives qui y sont associées, voir Sylvie Steinberg, *op.cit.*, 2001.

⁶⁸⁷ Dans cette perspective, la réflexion proposée par Christian Jouhaud sur la notion d'« envers » est particulièrement pertinente. En effet, ce dernier propose d'utiliser le terme d'« envers » pour qualifier les fragilités d'une époque en insistant sur la nécessité de distinguer les oppositions duelles du type ordre/désordre, secret/public ou ombre/lumière, facilement associées à un jugement en termes de négatif ou positif, et l'opposition solidaire envers/endroit d'un événement. Il s'agit ainsi d'éviter les oppositions visibles pour saisir comment se tiennent ensemble les différentes faces d'un événement et de l'écriture qui en est partie intégrante pour l'historien Christian Jouhaud, *Sauver le Grand Siècle ? Présence et transmission du passé*, Seuil, Paris, 2007, chapitre 4.

rôle de normativité en faisant de Christine un être exceptionnel mais intégré à un ordre acceptable.

L'hétérogénéité des discours concernant la reine ne relève en rien d'une dualité entre figures positives ou négatives de la reine. Il est au contraire stimulant de considérer les couples extraordinaire/extravagant ou héroïque/monstrueux⁶⁸⁸ comme une « opposition solidaire », comme deux faces d'une même réalité qu'est l'extranéité de la reine et les difficultés d'appréhension qu'elle suscite, singularité à l'origine de cette pluralité des significations qui lui sont assignées.

II. CHRISTINE AMAZONE EXTRAORDINAIRE : À LA RECHERCHE D'UNE COHÉRENCE ?

Une autre manière de gérer le caractère extraordinaire de Christine de Suède pour certains auteurs consiste à le sublimer en une quintessence de l'ordre incarnée par l'héroïsme ; modèle très fréquemment mobilisé qui n'est pourtant pas dénué d'ambiguïtés. La majorité des textes qui mettent en scène la figure de l'Héroïne ont eux aussi été publiés dans les années qui suivent l'abdication, principalement entre 1655 et 1658, mais le modèle se pérennise malgré tout jusqu'à la mort de la reine bien qu'il devienne par la suite moins présent. Les usages de l'héroïsme sont multiples et hétérogènes et la mobilisation de l'héroïsme diffère largement d'un type de publication à l'autre et selon les pays de production.

Héroïne extraordinaire, Amazone chrétienne ou fausse Amazone ridiculement travestie, les emplois et les références sont multiples et les significations aussi diverses que les usages. Loin de présenter une quelconque unité d'emploi qui trahirait un discours et une construction unilatérale de Christine de Suède, la récurrence des références et la diversité de ses usages méritent d'être interrogées. Ce modèle est en effet particulièrement intéressant au XVII^e siècle pour la diversité des contextes dans lesquels il est mobilisé et discuté : Querelle des femmes, Querelle des Anciens et des Modernes ou débats politiques sur la monarchie et la souveraineté ; on retrouve l'écho de cette diversité dans les écrits sur Christine de Suède dans lesquels Amazones ou

⁶⁸⁸ Barbara M. Benedict montre également qu'héroïsme et monstruosité peuvent aller de pair et que par sa critique ontologique de la société, un héros peut devenir monstrueux. Selon l'auteure, la littérature exprime une critique ontologique envers l'étrangeté qui distord les symétries traditionnelles : *Curiosity. A Cultural History of Early Modern Inquiry*, The University of Chicago Press, Chicago, 2001, p. 5.

héroïnes, références païennes ou références chrétiennes, ces figures incarnent autant d'enjeux différents.

Si l'héroïsme féminin est un *topos* du dépassement de la féminité, des faiblesses inhérentes à leur sexe pour les femmes et donc un modèle d'édification de femmes fortes qui connaît une grande fortune au XVII^e siècle, ce n'est pas cet aspect qui fera l'objet de ce chapitre. Bien que cet usage de l'héroïsme soit présent dans nos textes, il s'agit pour nous de s'interroger sur les significations de l'héroïsme par-delà ses *topoi* pour saisir les emplois et les significations spécifiques à Christine de Suède et identifier les actions politiques dont ils relèvent.

1) Christine héroïne dans le contexte de la querelle des femmes

La référence à l'héroïsme et aux Amazones entre les années 1655 et 1689 s'inscrit dans deux contextes littéraires majeurs : les débats sur la poésie épique liés à la Querelle des Anciens et des Modernes d'une part et la Querelle des femmes d'autre part qui fait de l'héroïsme féminin un modèle de femmes fortes. Ce sont donc dans des discours pluriels que s'inscrit la construction de Christine de Suède héroïne et Amazone.

L'héroïsme féminin est un thème qui se développe considérablement au XVII^e siècle et qui suscite une certaine prolifération de traités sur les modèles de féminité exemplaire⁶⁸⁹ qui font l'apologie d'une égalité de valeur entre les sexes⁶⁹⁰. Cet héroïsme féminin a fait l'objet d'une abondante littérature historique ces dernières années dont se dégagent quelques axes analytiques : on constate en premier lieu une spécificité de l'héroïsme féminin qui ne recouvre pas l'acception masculine et qui repose moins sur la

⁶⁸⁹ Parmi les traités publiés dans le contexte de la querelle des femmes, plusieurs à partir des années 1640 mobilisent le thème de l'héroïne ou de la femme forte : M. de Saint-Gabriel, *Le mérite des dames, avec l'Entrée de la reine et de cent autres dames du temps dans le ciel des belles héroïnes, et ensuite est la nouvelle entrée de la reine infante avec cent autres dames*, 1640 ; Madeleine de Scudéry, *Les femmes illustres, ou les harangues héroïques, avec les véritables portraits de ces héroïnes, tirez des médailles antiques*, 1642 ; Susanne de Nervèze, *Les Généreux mouvements d'une dame héroïque et pieuse*, 1644 ; Du Bosc, *La Femme héroïque ou les héroïnes comparées avec les héros en toute sortes de vertus*, 1645 ; Le Moyne, *La Galerie des femmes fortes*, 1647.

⁶⁹⁰ Il faut cependant quelque peu nuancer cette assertion dans la mesure où ces modèles évoluent sur le siècle et ont également pu être mobilisés dans des discours qui rendaient la vertu féminine aussi valable que les valeurs masculines. Dans ce cas, il ne s'agit pas d'une apologie d'une parfaite égalité mais plutôt de réaffirmer le statut féminin et la place des femmes par une féminité parfaite.

grandeur d'actions accomplies que sur la vertu de femmes exemplaires, sur leur Force⁶⁹¹, qui font d'elles des modèles d'édification. C'est en second lieu le poids du contexte politique dans l'expansion du modèle de l'héroïne féminine que l'on peut souligner puisque diverses expériences de femmes au pouvoir – les régences en France et les reines anglaises notamment – ont suscité un besoin de faire appel à des modèles qui permettent de penser le pouvoir féminin⁶⁹². À cette période, la femme peut alors être considérée comme égale en valeur à l'homme, mais cette égalité demeure circonscrite – voire est réduite – à l'exercice des vertus féminines⁶⁹³. Enfin, il faut souligner la dimension fondamentalement ambivalente de ce modèle qui oscille en permanence entre marginalité et exemplarité⁶⁹⁴. Il s'agit là d'un aspect primordial pour comprendre les enjeux de la mobilisation de ce modèle à propos de Christine de Suède.

Amazones et Héroïnes ne recouvrent pas exactement les mêmes acceptions. Le modèle de l'Amazone est, dans la littérature du XVII^e siècle, un type spécifique d'Héroïne ; héroïnes historiques et païennes (vs les héroïnes chrétiennes) voire barbares, elles présentent des caractéristiques particulières. Ce sont avant tout des héroïnes guerrières et c'est leur valeur militaire ainsi que leur courage qui les mettent sur un pied

⁶⁹¹ Il est souligné dans les traités, et notamment par Le Moyne dans la préface de sa *Gallerie des femmes fortes* que « La force armée & robuste n'est que la subalterne d'une autre Force générale qui assiste toutes les Vertus [...] en effet, il faut de la Force aux tempérantes et aux chastes, il en faut aux fidelles et aux constantes ; il en faut aux modestes, aux retenues et aux devotes ». Ce sont donc en fait par leur force vertueuse spécifiquement féminine, par la féminité même que les femmes fortes peuvent égaler les hommes.

⁶⁹² Cette analyse en termes de légitimation d'un pouvoir féminin a notamment été proposée par Elianne Viennot dans « Comment contrecarrer la loi salique ? Trois commanditaires de livres d'histoire au XVI^e siècle : Anne de France, Louise de Savoie et Catherine de Medicis » in S. Steinberg, J.C Arnould (dir.), *Les femmes et l'écriture de l'histoire*, Publication des université de Rouen et du Havre, Mont-Saint-Aignan, 2008, pp.73-88 et dans « Les Amazones dans le débat de la participation des femmes au pouvoir à la Renaissance », in G. Leduc (dir.), *Réalité et représentation des Amazones*, Paris, l'Harmattan, 2008, pp.113-129.

⁶⁹³ Sur les évolutions du modèle de l'héroïne et de l'Amazone, voir notamment Noemi Hepp, « La notion d'héroïne », in *Onze études sur l'image de la femme dans la littérature française du dix-septième siècle*, Tübingen, Gunter Narr, 1978 ; Ian Mc Lean, *Woman Triumphant : Feminism in French Literature, 1610-1652*, Oxford, Clarendon press, 1977 ; Beatrice Collina, *art. cit.*, 1996 ; Elianne Viennot, « Les Amazones dans le débat de la participation des femmes au pouvoir à la Renaissance », in G. Leduc (dir.), *Réalité et représentation des Amazones*, Paris, l'Harmattan, 2008, pp.113-129.

⁶⁹⁴ Philippe Bousquet réinsère dans la notion d'héroïne sa dimension fondamentalement ambivalente : « le statut d'héroïne semble ne pouvoir s'acquérir que dans la faute et donc dans l'ambiguïté face au droit, à la morale ou à la religion ». Si l'argumentation manque parfois de consistance et peut même occasionnellement sembler abusive, cette analyse demeure me semble-t-il largement pertinente et d'une grande importance : « L'héroïsme féminin au XVII^e siècle » in *Les femmes au Grand siècle*, Tübingen, Gunter Narr, 2003, pp. 93-108.

d'égalité avec les hommes et les plus grands héros de l'Antiquité. D'autre part, la spécificité des Amazones tient à leurs caractéristiques physiques : leur force physique, le mythe de l'ablation du sein, les interrogations quant à leur sexualité – chaste ou conquérante – les situent dans une féminité et un héroïsme marginaux tout en en faisant des figures d'égalité prépondérantes (alimentant en particulier des discours sur le rôle de l'éducation des femmes comme facteur d'égalité entre les sexes)⁶⁹⁵ mais ambivalentes par leur caractère exceptionnel. Enfin, si parmi les Amazones se dégagent des figures individuelles – les grandes reines amazones que sont par exemple Thomyris et Thalestris – prédomine une appréhension plus générale de la femme Amazone. Contrairement aux grandes héroïnes qui sont généralement des figures individuées d'exception, les Amazones incarnent une référence plus générale à l'héroïsme féminin souvent dénué de singularité.

Le mythe des Amazones se construit et devient de plus en plus courant à la fin du XVI^e siècle jusqu'à devenir extrêmement présent, en France particulièrement, dans les nombreux traités sur les Amazones et les femmes héroïques publiés dans les décennies 1640-1650. Les Amazones perdent peu à peu la dimension monstrueuse qu'elles détenaient au XVI^e siècle pour devenir des figures de grandeur féminine, jusqu'à incarner au moment de la Fronde le courage, le patriotisme et les vertus tout à la fois féminines et masculines. Les textes étudiés ici, publiés après l'abdication de Christine de Suède et dans les années suivantes, soit entre 1655 et 1670, sont donc juste postérieurs aux traités et sont empreints de ce mythe. Nos textes sont ainsi publiés dans un contexte dans lequel la figure de l'Amazone est vivace devenant une forme de *topos* de l'écriture sur les femmes et la féminité. La référence aux Amazones n'est plus exclusivement militaire, mais s'applique plus généralement aux femmes investies en politique et, dans une moindre mesure, dans les pratiques de savoir et d'érudition.

L'historiographie sur les héroïnes et les femmes illustres s'est généralement cantonnée à l'étude des célèbres traités sur le sujet sans réellement prendre en considération la mobilisation de ces modèles dans d'autres lieux scripturaires. De cette « unilatéralité » des sources, très circonscrites en termes de localisation intellectuelle, sociale et formelle, découle une certaine uniformité des travaux qui analysent ces

⁶⁹⁵ Dans certains traités, les Amazones sont parfois considérées comme un exemple du rôle que joue l'éducation dans l'égalité entre homme et femmes : les filles élevées dans les valeurs militaires et physiquement entraînées deviennent les redoutables guerrières que sont les amazones.

figures comme des figures de légitimation d'un pouvoir féminin⁶⁹⁶. Loin de remettre en question une telle analyse, légitime au regard des sources étudiées, il me semble néanmoins qu'ouvrir le faisceau de textes analysés invite à proposer d'autres hypothèses. C'est ce que je souhaite proposer ici en étudiant en particulier les pamphlets, qui ne sont en aucun cas des discours de légitimation de Christine de Suède et mobilisent donc ces figures de manière alternative, selon d'autres significations.

2) Christine, une amazone singulièrement ambivalente

Plusieurs figures récurrentes auxquelles est associée Christine de Suède rentrent singulièrement en résonance avec le parcours et les choix de la reine, leur donnant un sens particulièrement fort, une « couleur » spécifique qui nécessite d'être soulignée.

Le caractère fondamentalement ambivalent des Amazones rend leur confrontation à Christine de Suède particulièrement significative. Modèles bien connus au XVII^e siècle de femmes fortes et de femmes de pouvoirs, leurs ambiguïtés ne les situent pas seulement sur le terrain de l'apologie d'une gloire féminine, de légitimation du pouvoir féminin et d'égalité des sexes, mais en font des figures équivoques qui font échos aux propres ambivalences de Christine de Suède. C'est plus particulièrement dans les pamphlets français que sont sollicitées ces figures à propos de notre reine.

C'est en premier lieu concernant la question de la souveraineté que l'association de Christine de Suède aux grandes Amazones est plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord. En effet, si les Amazones constituent un fond d'exemple dans lequel les auteurs puisent largement pour légitimer les femmes au pouvoir et faire leur apologie, dans le cas de Christine de Suède, et dans les pamphlets postérieurs à l'abdication de la reine, c'est une figure ironique de l'amazone qui est généralement mobilisée. En fait de puissance, de vaillance et de justesse politique Christine est fréquemment mise en scène en Amazone factice après l'abdication puisqu' « elle n'eust pas quitté le manteau Royal qu'elle sortit de Suède en un équipage, & dans un ajustement de nouvelle Amazone »⁶⁹⁷. Le terme de « nouvelle amazone » détient ici une forte connotation ironique. Ce qui

⁶⁹⁶ Cette analyse est très largement partagée et bien qu'elle soit tout à fait pertinente dans certains contextes, elle me semble parfois quelque peu réductrice du fait du traitement d'un unique *corpus* que sont les traités. Ceci tend parfois à provoquer une certaine confusion entre le discours, son support et son contexte.

⁶⁹⁷ [Antoine de Brunel], *Voyage d'Espagne...* *op.cit.*, p. 215.

dans le discours catholique est présenté comme un héroïque renoncement à la royauté devient dans le pamphlet une ridicule aspiration à l'héroïsme, voire une imposture.

soit qu'elle comprist bien elle mesme par la conjoncture des affaires & la dispositions des peuples qu'il ne luy restoit plus gueres a regner, soit par quelque demangeaison *d'esprit Heroique* elle ne se souciait plus [du trône], ou soit enfin que tout cela ensemble contribuast à son abdication, on la vit éclore avec une admiration de tout le monde.⁶⁹⁸

La référence aux Amazones, loin d'être du ressort du discours apologétique de légitimation du gouvernement féminin semble dénoncer une inconstance toute féminine ; de modèle de gouvernement féminin accompli, les amazones deviennent figures de mascarade.

En second lieu, ces souveraines exceptionnelles incarnent généralement un patriotisme⁶⁹⁹ qui contraste avec la situation de Christine de Suède, généralement présentée dans les pamphlets comme une vagabonde sans couronne ayant abandonné sa patrie et son peuple. La référence aux Amazones semble alors mettre l'accent en négatif sur cet impossible patriotisme. Enfin, les Amazones sont souveraines d'un peuple exclusivement féminin ce qui contraste très fortement avec les descriptions de Christine Héroïne qui voyage sans aucune femme et qui semble régner sur un monde presque exclusivement masculin⁷⁰⁰. La référence aux Amazones semble alors en fait avoir pour rôle de souligner les singularités de Christine de Suède, exacerber les tensions liées à la question de la souveraineté tandis qu'en fait de légitimation politique et de grandeur féminine, la comparaison semble fréquemment être le lieu dans les pamphlets d'une critique politique.

Par ailleurs, en termes de genre, de sexualité et de féminité, les ambiguïtés sont également bien présentes. Un double discours concernant la sexualité des amazones fait de celles-ci ou de chastes et vierges guerrières ou, à l'inverse, leur octroie une sexualité démesurée parfois associée à la débauche. Dans ce dernier cas, les amazones incarnent la femme prenant le pouvoir par sa sexualité et la femme (à la sexualité) conquérante. C'est un discours semblable qui est associé à Christine de Suède parfois présentée en

⁶⁹⁸ *Ibid.*, p. 213. Je souligne.

⁶⁹⁹ La référence aux Amazones fut particulièrement associée en France à des femmes « guerrières » et patriotes telles Madame de Miramont ou la Duchesse de Chevreuse pendant la Fronde. Voir Sylvie Steinberg, *op.cit.*, 2001, en particulier le chapitre VIII, « nobles amazones ou féminisme élitare ».

⁷⁰⁰ En effet, le fait que Christine de Suède voyage sans femmes est fréquemment souligné dans les pamphlets, mais elle règne de plus sur un monde très largement masculin d'intellectuels, ambassadeurs, etc. Sa cour semble être largement constituée d'hommes et les femmes sont très peu présentes.

chaste souveraine, d'autre fois à qui sont prêtées de nombreuses relations sexuelles et amoureuses y compris homosexuelles⁷⁰¹. De plus, son refus du mariage et de la maternité viennent renforcer ce trouble quant à sa sexualité et consolider ses liens avec les Amazones, pour qui la sexualité et la maternité demeurent un handicap majeur et un éternel lieu de dépendance aux hommes, ceux-ci demeurant indispensables à la pérennisation de leur pouvoir. Enfin son usage du travestissement fait écho aux ambivalences physiques de ces dernières qui sont représentées par une force guerrière toute masculine (guerrière que Christine de Suède n'est d'ailleurs pas puisque actrice de la paix de Westphalie et sans armée après son abdication) : elles sont dotées des vertus héroïques⁷⁰² et de la Force morale de gouvernement. Elles sont donc les égales des hommes en les concurrençant sur leur terrain et en se masculinisant. Cette masculinisation est également une caractéristique majeure des descriptions et portraits de la reine⁷⁰³.

Les Amazones offrent donc un modèle d'égalité des genres tout en étant aussi le discours d'une exception. Ainsi, la figure de l'Amazone paraît particulièrement proche de Christine de Suède tout en mettant en relief ses écarts par rapport à cette figure, en particulier en termes de souveraineté. La figure de l'Amazone associée à Christine de Suède est finalement moins une figure d'excellence que d'une ambivalence véhiculant dans les textes à la fois l'image de la femme conquérante et de son incomplétude.

Par ailleurs, dans les pamphlets, ce sont principalement des allusions aux Amazones en général que l'on observe, et lorsque des figures individuées sont mobilisées, ce sont principalement de grandes reines amazones qui sont citées. De ces reines amazones, c'est à Thalestris qu'est le plus fréquemment référée Christine de Suède :

Le bruit des hautes qualitez du Prince de Condé ne luy donna pas moins de curiosité, que celui de celles d'Alexandre à la Reine des Amazones, qui violant les loix de son Royaume

⁷⁰¹ En effet, des relations amoureuses avec le Prince de Condé, l'ambassadeur espagnol Pimentel, puis avec le cardinal Azzolino lui sont fréquemment supposées. Elle est également parfois soupçonnée d'homosexualité dans certains pamphlets.

⁷⁰² Contrairement aux vertus ordinaires guidées par la raison, la vertu héroïque est inspirée des Dieux, et est l'apanage des plus grands héros. Voir notamment, Iiro Kajanto, *Christina Heroïna, Mythological Exemplification in the Latin Panegyrics on Christina of Sweden*, Helsinki : Suomalainen Tiedeakatemia, 1993.

⁷⁰³ Rappelons que Christine de Suède est constamment renvoyée dans les pamphlets à une forte ambiguïté de genre : physiquement, dans ses habitudes vestimentaires ainsi que par ses comportements.

essuya mille dangers pour arriver à la route de ce Prince.⁷⁰⁴

Thalestris est en effet la reine des amazones qui choisit Alexandre comme père d'un enfant nécessaire pour pérenniser son peuple. Selon les textes, le personnage est plus ou moins sexué et Thalestris qui représente parfois la reproduction d'un pouvoir féminin peut également être comprise comme l'image d'une soumission sexuée au roi Alexandre et à la maternité, éternel lieu d'infériorité féminine dans les *topoi* de l'époque⁷⁰⁵. Or, dans la mesure où Christine de Suède se veut la nouvelle Alexandre et bâtit largement son personnage sur une association au conquérant⁷⁰⁶, son assimilation à Thalestris est particulièrement significative. En effet, si Thalestris est une évocation directe d'Alexandre et donc de Christine de Suède pour les contemporains, elle stigmatise également Christine de Suède dans son rôle de souveraine qui demeure subordonnée à sa féminité. Tout en étant donc une Alexandre au féminin, Christine de Suède amazone est également remise à sa place sexuée.

On mesure donc combien les figures d'Amazones permettent d'évoquer à la fois le caractère extraordinaire de Christine de Suède et toutes ses ambiguïtés. La comparaison aux Amazones permet de caractériser de manière spécifiques les ambivalences politiques qui fondent la singularité la reine. De plus, ces figures, dans le contexte de l'écriture pamphlétaire, portent un discours singulier sur l'extraordinaire.

3) Détourner le modèle des amazones pour un nouveau discours sur l'extraordinaire

Le contexte de la publication pamphlétaire offre un usage tout à fait particulier de l'héroïsme qui, contrairement aux traités sur les femmes fortes par exemple, détourne l'usage ces figures pour porter un nouveau discours sur le caractère extraordinaire de Christine de Suède.

⁷⁰⁴ [Carpentier de Marigny], *Lettre ou récit véritable*, *op.cit.*, p. 109.

⁷⁰⁵ Pour Constance Jordan en effet, la maternité qui ne peut être dissimulée, contrairement à la paternité, est une raison de l'impossibilité pour les femmes à l'époque moderne d'accéder à la sphère publique, le manque de contrôle sur son corps étant révélateur du manque de contrôle moral de la femme. Le contrôle de la sexualité et de la maternité est alors analysée comme enjeu majeur de l'accès au pouvoir. *Renaissance Feminism, Literary Texts and Political Models*, Cornell University Press, Ithaca and London, 1990.

⁷⁰⁶ Christine de Suède en effet, en prenant le nom de Christina Alessandra notamment se construit très largement dans une identification à Alexandre.

a. *Détournement d'un modèle dans un autre contexte scripturaire ?*

Dans certains pamphlets français, ces figures de femmes exceptionnelles que sont les amazones sont détournées pour porter un tout autre discours que celui de la Querelle des Femmes en vigueur dans les traités sur les femmes fortes. Dans ces textes, l'héroïsme est investi comme l'espace d'un nouveau discours sur l'extraordinaire incarné par Christine de Suède. On va s'intéresser ici principalement à trois textes pamphlétaires la concernant et qui circulent très rapidement après l'abdication : *Le génie de la reine Christine de Suède*, d'Alcide Bonnecase de Saint-Maurice, publié en 1655 qui fut notamment traduit dans toute l'Europe, le *Voyage d'Espagne fait en 1655 contenant entre plusieurs particularités de ce royaume trois discours politiques sur les affaires du Protecteur d'Angleterre, la Reine de Suède, et du Duc de Lorraine*, publication clandestine de 1666 attribuée à Antoine de Brunel, mais qui a sans doute connu une circulation manuscrite antérieure⁷⁰⁷ et enfin la *Lettre ou récit véritable du séjour de Christine de Suède à Rome*, de Carpentier de Marigny⁷⁰⁸, issue d'une lettre réelle et intégrée au recueil *Histoire de la vie de la Reine de Suède*, publié clandestinement la première fois en 1667 puis en 1677 et 1682, mais dont on sait qu'elle circule dès 1655 par une lettre de Mazarin à Lionne⁷⁰⁹. Dans ces textes, c'est principalement aux Amazones ou à l'héroïsme en général qu'est comparée Christine de Suède sans que ne soit jamais invoquée aucune héroïne singulière.

Tout en étant parfois comparée en des termes élogieux aux Héros ou Hommes

⁷⁰⁷ L'éditeur dans l'avertissement au lecteur précise qu'il n'est pas l'auteur de l'ouvrage qui lui est « tombé entre les mains ». Évoquant les corrections effectuées il avance à propos des erreurs rencontrées « on peut dire à sa décharge que depuis dix ans qu'il a écrit, la langue s'est purgée d'une infinité d'erreurs & de mauvaises façons de parler ». Si ce type d'assertion est à manier avec précautions, il est néanmoins fort probable que le texte ait effectivement été écrit vers 1656. Par ailleurs, le texte semble avoir été écrit avant le traité des Pyrénées, il est donc de toute façon antérieur à 1659.

⁷⁰⁸ Carpentier de Marigny, rappelons-le, est un libelliste qui fut très actif pendant la Fronde et qui appartient à la clientèle du Prince de Condé.

⁷⁰⁹ « Io non giudico bene che una cosa di questa sorta capiti alle mani di V.S per mezzo mio, mà pur troppo se io non m'inganno sarà inviata per altre strade à Roma, e perciò giudico necessario ch'ella sappia essere questa scrittura venuta di fiandra, et essere compositione di Marigny, a caso che la congiuntura porti, che V.S deve parlarne potrà mostrare essersi quà sentito con meraviglia che i Spagnoli soffrino che ne i loro stati si tratti in questa maniera una Regina loro amica, e partiale, et essersi in Parigi dati tutti gli ordini praticabili acciò non si stampi et non corra ma si sopprima se sarà possibile », AAE, *Mémoires et documents*, France, vol. 273, lettre de Mazarin à Hugues de Lionne du 18 février 1656.

Illustres de l'Antiquité et présentée comme une Héroïne créée des Dieux⁷¹⁰, Christine de Suède est simultanément figurée dans un statut d'héroïne déchue. Elle est donnée à lire dans un héroïsme manqué, dans une forme d'échec lié, dans les pamphlets, à la perte de la souveraineté.

Il est certain que celui qu'elle tenoit pour le plus grand héros du siècle [le Prince de Condé] perdit en cette entreveue la cruauté [sic. c.a.d la créance] qu'il pouvoit avoir qu'elle en estoit l'Heroïne⁷¹¹.

L'entrevue à laquelle il est fait allusion a lieu à Bruxelles juste après le départ de la reine de Stockholm et est l'occasion d'un conflit de préséance entre le prince de Condé et l'archiduc au détriment du premier⁷¹². Celui-ci en garde une certaine rancœur envers la reine. C'est ainsi en termes d'héroïsme qu'est exprimé le caractère exceptionnel de la reine et la déception que nourrit le Prince de Condé de l'entrevue, lors de laquelle la reine perd son caractère extraordinaire. On mesure combien l'héroïsme permet de signifier les liens politiques en jeu. Le modèle héroïque ici n'a plus vocation à illustrer une égalité entre homme et femme ou à légitimer un pouvoir féminin, mais à signifier la teneur de l'inscription de Christine de Suède dans les réseaux politiques, en l'occurrence son échec à s'inscrire dans l'ordre politique européen.

Son « héroïsme » est donné comme étant à l'origine non seulement de la décadence d'une grande reine, mais également source de désordre : « je ne finirois jamais, si je vous disois tout le desordre que fait cette victorieuse Amazone, on ne void qu'elle par la ville »⁷¹³. C'est l'aspiration à l'héroïsme, c'est-à-dire l'aspiration à l'exceptionnel qui devient la source de la perte de la grandeur. L'aspiration à l'extraordinaire est déplacée : prise de « démangeaison héroïque », elle quitte son rôle, déchoit et perd sa grandeur. C'est donc le statut d'exception de la reine qui est en jeu lié à son changement de statut.

On constate donc que si Christine de Suède est fréquemment associée aux Amazones et à l'héroïsme – comme de nombreuses autres femmes « illustres » – le *topos* semble ici être porteur d'un sens différent de son emploi usuel. Le débat sort du cadre de la Querelle défini par des modalités d'écriture (les traités en particulier) et un

⁷¹⁰ Dans *Le Génie de la Reyne Christine*, les cinq premières pages sont dédiées au récit de la création, par les Dieux de l'Olympe, de Christine de Suède. Lui est donc octroyé un statut de demi-dieux équivalent aux grands Héros de l'antiquité.

⁷¹¹ *Voyage d'Espagne, op.cit.* p. 217.

⁷¹² Je renvoie le lecteur au second chapitre de la première partie pour une explication de l'altercation entre Christine de Suède et le Prince de Condé à Bruxelles, en 1655 et ses enjeux politiques.

⁷¹³ [Carpentier de Marigny], *Lettre ou récit véritable, op.cit.* p.132.

public (les femmes aristocrates) et est réutilisé dans un autre contexte pour venir aider à penser une nouvelle problématique qu'est la singularité de l'identité politique que revendique Christine de Suède. On semble alors voir en jeu une « sécularisation » des termes de la Querelle et de ses modèles qui viennent servir la question de l'altérité et de la légitimité de Christine de Suède. Toutefois, venant contrebalancer l'ambivalence de son héroïsme, la reine est dans les mêmes textes associée à un extraordinaire connoté positivement.

b. Héroïsme et extraordinaire : couple antithétique dans les pamphlets ?

Il semble indispensable ici de considérer la mobilisation du modèle de l'héroïne dans le couple qu'il forme avec la notion d'extraordinaire. En effet, la dimension héroïque de Christine de Suède est souvent associée dans les textes à la notion d'extraordinaire, elle est ainsi « capable des plus belles & extraordinaires actions qui aient jamais été faites par aucun héros de l'antiquité »⁷¹⁴. L'héroïsme ici témoigne d'un caractère exceptionnel qui ne défie en rien la norme tandis que l'extraordinaire est du ressort du non conforme et de l'étrange. Dans les pamphlets, non seulement les deux termes sont associés, mais ils fonctionnent également ensemble dans la production de sens. Ainsi, on constate que les pamphlets associant Christine de Suède à l'héroïsme mobilisent de pair le terme d'extraordinaire pour qualifier ses comportements. À l'inverse, dans les pamphlets où n'apparaît pas le champ lexical de l'héroïsme, elle est plus généralement taxée d'« extravagance ». Si l'héroïsme de Christine souligne l'exception, son association à l'extraordinaire est plus atypique. La figure d'héroïne extraordinaire semble alors être une figure d'une étrangeté – une altérité – hors du commun, mais elle demeure potentiellement géniale. Dans les pamphlets qui évoquent la notion d'extraordinaire, elle conserve une forme de génie et une dimension exceptionnelle presque positive malgré son écart envers les comportements attendus et les tonalités satiriques de ces écrits.

Ainsi ces textes ne visent pas à légitimer un parcours atypique par son inscription dans une exception magnifiée et exemplaire (ce que serait seul l'héroïsme), mais plutôt à insérer ce parcours dans une catégorie préhensible malgré son étrangeté. Étrangeté renforcée par le jeu sur la distance qu'incarnent les amazones : il ne s'agit pas

⁷¹⁴ [Alcide Bonnacase sieur de Saint-Maurice], *Le Génie, op.cit.*, p. 12.

tant ici de mobiliser un passé prestigieux que de mobiliser des exemples qui mettent à distance une singularité préoccupante ou qui permettent l'appréhension d'une distance grâce à des figures d'altérité connues⁷¹⁵. Dans ces textes, l'héroïsme féminin n'a plus seulement vocation à incarner une Force féminine exemplaire mais également une marginalité singulière, acception bien moins fréquente de ces termes.

On a donc une assignation d'étrangeté, d'un « hors du commun » qui pour susciter des interrogations ne se situe pas pour autant seulement dans la dénonciation. Il s'agit là d'une tension propre à ces documents qui se situent entre la satire d'une marginalité problématique et le maintien d'une figure extraordinaire à connotation positive. L'héroïsme extraordinaire en la singularisant permet aussi d'appréhender le parcours de Christine de Suède. Même si ce parcours hors du commun demeure « surprenant » et nécessite d'être discuté, il ne détient pas dans ces pamphlets l'acception négative de l'extravagance. Il me semble alors qu'il s'agit bien de construire un discours qui mette en débat son parcours – y compris en des termes critiques – afin de pouvoir le penser et qui participe à l'élaboration d'une figure plus cohérente⁷¹⁶ qui va pouvoir se pérenniser.

c. Un modèle alternatif pour une souveraineté féminine marginale ?

Dans les panégyriques, au-delà de la fonction laudative, c'est la valeur exemplaire historique de l'Héroïne qui est mobilisée et c'est sa valeur de force morale égale voire supérieure à nombre de princes qui est mise en avant⁷¹⁷. À l'inverse, dans les pamphlets, c'est un détournement des représentations de la Femme Forte qui est en

⁷¹⁵ En effet, les amazones sont situées dans une mise à distance temporelle, géographique et culturelle qui a pu être analysée en termes de valorisation d'un âge d'or porteur de valeurs transhistoriques ou comme façon d'actualiser une excellence passée qui aurait pour rôle la légitimation de figures de pouvoir féminin. Diane Desrosiers-Bonin, « De l'exemplum antique à l'exemplar vivant dans la Cité des Dames de Christine de Pizan » in *Les femmes et l'écriture de l'histoire, op.cit.* p. 303 ; Jean-Philippe Beaulieu, « Jacquette Guillaume et Marguerite Buffet : vers une historiographie du savoir féminin ? » in *Les femmes et l'écriture de l'histoire, op.cit.*, pp. 325-339.

⁷¹⁶ Serge Boarini, « le cas, entendu comme exemplaire, semble s'opposer à la pensée comme exigence de cohérence » dans « Collection, comparaison, concertation. Le traitement du cas, de la casuistique moderne aux conférences de consensus », in J.C. Passeron, J. Revel, *Penser par cas*, Paris, EHESS, 2005. Ceci montre la tension qu'il y a me semble-t-il au sujet de Christine de Suède, entre son parcours marginal et la tentative de le penser, travail de production de cohérence autour de son parcours.

⁷¹⁷ Iiro Kajanto, *op.cit.*, 1993.

jeu et les figures d'amazones et d'héroïnes féminines, modèles exemplaires d'égalité des sexes, tendent à être mobilisées à d'autres fins. Tout en demeurant dans les cadres de références de l'héroïsme féminin, ce modèle d'intelligibilité est détourné pour discuter des *modalités* d'insertion politique qui ne relèvent ni du contrôle des passions, ni de l'Amazone qui vient concurrencer les hommes sur leur terrain, ni celui attendu de la reine sage, avisée. Ainsi la mise en scène dans les pamphlets de Christine de Suède en amazone extraordinaire déplace l'idéologie de la Femme Forte et Christine de Suède « contre-amazone » ou amazone manquée permettrait de rendre pensable une altérité située à deux endroits : d'une part dans une individualité et une singularité problématique ; et d'autre part dans une cohérence qui pourtant ne correspond pas à l'ordre politique et social établi.

Il me semble donc qu'en observant l'utilisation des références à l'héroïsme féminin et aux Amazones dans les pamphlets sur Christine de Suède, on constate tout d'abord une forme de sécularisation du modèle de la femme forte, et de l'égalité entre les sexes, qui est alors détourné – une vingtaine d'année après son expansion dans les traités – et exploité comme modèle alternatif pour penser un pouvoir féminin marginal. La question d'une égalité de Christine de Suède avec des modèles masculins (c'est-à-dire de sa grandeur et de sa légitimité de souveraine) a été déplacée, il ne s'agit plus seulement de savoir dans quelle mesure sa féminité et son autorité sont légitimes, mais plutôt de proposer des modalités de pensée d'une trajectoire féminine individualisée et tenter de produire des figures qui l'intègrent dans des cadres de référence cohérents. La singularité de son parcours « extraordinaire » – que ce soit par vices ou par vertus – associée à l'exemplarité de l'héroïne fait non seulement figure d'écart à un « commun », mais participe également d'un renouvellement de la question égalitaire vers celle d'une individualité féminine et puissante.

Si l'héroïsme est généralement considéré comme une quintessence de l'ordre ou comme légitimation d'un pouvoir féminin dans le contexte spécifique de la Querelle des femmes, Christine de Suède fait figure d'héroïne particulièrement ambiguë. Elle est représentée par des modèles qui permettent de caractériser la reine et ses ambivalences dans une figure, donc de l'intégrer à un ordre, et de caractériser une trajectoire absolument sans précédents. Dans le contexte de l'écriture pamphlétaire, l'usage du modèle héroïque est détourné et, associé à l'extraordinaire, il participe de l'élaboration d'une figure cohérente malgré sa marginalité. Cet héroïsme extraordinaire semble alors

témoigner d'un processus de possibilité de penser une altérité plutôt qu'un processus de réintégration à une « normalité ».

L'héroïsme tend donc à ranger dans un ordre établi, à annuler la charge subversive de l'extraordinaire, puisque l'héroïsme est de l'ordre du hors du commun tout en incarnant la quintessence de l'ordre. Mais Christine de Suède dans les pamphlets est à la fois héroïne et extraordinaire. On semble alors voir à l'œuvre la création d'une cohérence qui lui est spécifique par le détournement de modèles antérieurs.

Après son installation à Rome, Christine de Suède conserve une figure héroïque mais la dimension extraordinaire n'est plus soulignée dans les publications. Ainsi dans les rééditions des recueils de pamphlets par exemple, les nouveaux textes qui sont ajoutés (à partir de 1667 donc) ne font plus référence à un caractère extraordinaire de la reine. Il semble donc que d'héroïne extraordinaire, elle devient par la suite une figure d'exception pratique, c'est-à-dire d'une exception première, singulière et temporaire, vouée à reconstruire un ordre.

Dans d'autres textes, les figures héroïques se pérennisent sur toute la période de vie de Christine et sont profondément inscrites dans l'espace politique européen – l'héroïsme vient alors servir un discours politique.

III. CHRISTINE DE SUÈDE, REINE EXTRAORDINAIRE DANS L'ORDRE EUROPÉEN

L'extraordinaire dans d'autres textes est également un outil pour prendre place dans l'ordre politique européen⁷¹⁸, à la fois à l'échelle locale pour les auteurs et internationale pour les commanditaires de ces textes. En quoi, alors, sa gestion par la publication crée la *possibilité* d'un nouvel ordre politique au niveau européen?

En cette seconde moitié de XVII^e siècle, les traités de Westphalie et le processus de professionnalisation marquent un tournant dans la façon dont est vécu l'espace politique européen, tandis que les notions d'Europe et de Chrétienté se juxtaposent encore – on le constate dans les textes⁷¹⁹. La publication du caractère extraordinaire de Christine de Suède, on va le voir, permet la mise en scène avec une grande force du clivage entre les deux concepts. Dans ce contexte, certains auteurs investissent la reine

⁷¹⁸ On reprend ici l'expression d'« ordre européen » qui est le titre de l'ouvrage de Soutou et Bérenger (dir.), *op.cit.*, 1998 sans toutefois lui octroyer de valeur heuristique forte.

⁷¹⁹ On a déjà en partie analysé cette juxtaposition dans le second chapitre de la première partie de cette thèse.

et le thème de l'extraordinaire comme un espace de discours politique et littéraire.

1) Minerve ou Bellone : Christine héroïne sur la scène politique franco-européenne

L'héroïsme est très fréquemment mobilisé à propos de Christine de Suède dans les écrits épидictiques – écrits de l'éloge ou du blâme – en France. Les discours apologétiques français, panégyriques, poèmes laudatifs ou encore ballets donnés en son honneur, font en effet fréquemment référence à Christine de Suède en mobilisant le champ lexical de l'héroïsme féminin⁷²⁰. La naissance à Paris d'une sphère littéraire qui se construit sur les événements politiques et s'exprime par une production textuelle diversifiée est à l'origine d'une grande quantité d'écrits apologétiques en France, bien plus nombreux que dans les autres pays européens⁷²¹. Or, ce sont des discours politiques et sociaux que l'on peut identifier derrière ces usages. Si la teneur apologétique des textes explique aisément le recours au *topos* de l'héroïsme, il faut pourtant noter l'existence d'usages de l'héroïsme et de l'extraordinaire qui divergent selon les auteurs. Ces apologies de Christine de Suède se caractérisent par leur inscription dans des réseaux de clientèle et des carrières de littérateurs ; elles sont particulièrement nombreuses entre 1655-1658, années d'intense mobilité de la reine qui se rend par deux fois en France en 1656 puis en 1657. On ne rencontre d'ailleurs en France plus guère de textes laudatifs dédiés à Christine de Suède à partir de la décennie 1660, alors que les rééditions de pamphlets en recueils continuent de paraître⁷²². En France, donc, les

⁷²⁰ Iiro Kajanto, que l'on a déjà évoqué, a proposé une analyse extensive de l'usage de l'héroïsme dans les panégyriques en latin. Cette étude quantitative qui traite un grand nombre de textes souffre malheureusement de l'absence d'analyse historique. Iiro Kajanto, *op.cit.*, 1993. Quelques autres études de l'héroïsme dans certains poèmes latins singuliers peuvent être citées. Voir notamment dans Diego Poli, *op.cit.*, 2005. Toutefois il s'agit généralement de l'étude d'œuvres singulières. En faisant ici le choix de m'intéresser aux textes en vernaculaire, on étend le spectre des usages, des contextes de référence et des comparaisons de Christine de Suède à l'héroïsme en prenant le parti de ne pas minimiser leur hétérogénéité.

⁷²¹ Viala, *op.cit.*, 1985, p. 167 notamment. L'auteur montre en particulier que la façon de publier et le registre (éloquence savante, registre héroïque ou registre galant) dans lequel un auteur s'inscrit ont valeur de prises de position à l'égard de la littérature et des images possibles de l'écrivain.

⁷²² [Antoine de Brunel], *Voyage d'Espagne, op.cit.* ; *Recueil de quelques pièces curieuses, op.cit.* (1668, 1669, 1680) ; *Histoire de la vie de la Reyne de Suède... op.cit.* (1667, 1677, 1682). Pour la présentation de ces textes, de leurs auteurs et des réseaux dans lesquels ils s'inscrivent, cf. *supra*. Ainsi, dans les années 1670, les textes français sont majoritairement des rééditions de recueils d'écrits satiriques des années 1655-56 majorés de quelques

références héroïques sont principalement concentrées dans les années 1655-1658. Ces références s’ancrent dans des débats politico-littéraires bien moins présents dans les autres pays européens⁷²³.

a. *Une prise de position d’auteur dans les débats littéraires*

Investir Christine de Suède comme héroïne dans les poèmes laudatifs relève d’affirmations politiques, et il faut les situer – ainsi que leurs auteurs – dans la vie littéraire dans laquelle ils s’inscrivent afin de saisir les enjeux de ces textes. En effet, les usages de l’épique et l’héroïsme font l’objet de controverses à cette période⁷²⁴ et l’écriture panégyrique sur et pour Christine de Suède fut un moyen de prendre position en tant qu’auteur sur la scène littéraire française du milieu du XVII^e siècle, et indirectement de servir des orientations politiques qui structurent la sphère littéraire⁷²⁵.

Une dizaine de textes de louange (cinq textes sur la reine et quatre épîtres dédicatoires)⁷²⁶ paraissent entre 1654 et 1658 qui se saisissent de Christine pour en faire

nouveaux textes. Rappelons que la majorité de ces textes connaissent une circulation manuscrite dès les années 1655-1656 avérée par des traces manuscrites.

⁷²³ En effet, en Angleterre et en Italie par exemple, ces débats ont été importants mais d’une part sont bien peu présents dans les textes concernant Christine et n’en constituent donc pas un contexte pertinent ; d’autre part, ils ne s’inscrivent pas dans les mêmes temporalités. Ainsi en Italie, le débat sur le poème épique est plus précoce, qui oppose en particulier le Tasse et l’Arioste à la fin du XVI^e siècle. À la mi-XVII^e siècle, l’héroïsme est devenu moins partie prenante d’un débat littéraire qu’instrument du discours politico-religieux.

⁷²⁴ En France, la poésie épique demeure au XVII^e siècle un genre majeur, le plus noble et extrêmement valorisé. Toutefois, les longs poèmes épiques tendent à laisser la place à des formes plus courtes créant de nombreux débats sur lesquels se cristallisent dans le même temps de nombreuses tensions politiques. La poésie épique devient en effet au milieu du XVII^e siècle le lieu de prises de positions contradictoires entre les partisans de l’expression d’un héroïsme national et d’une monarchie absolue forte et indépendante (un bon exemple en est la *Pucelle* de Chapelain publiée en 1656) et les partisans du merveilleux chrétien et des formes épiques qui prônent avant tout la prévalence du pouvoir religieux sur le pouvoir étatique. De ce débat sur la poésie épique va naître dans les années 1653-74 la Querelle des Anciens et des Modernes dont la première période se construit largement sur l’antagonisme entre merveilleux chrétien et héroïsme mythologique. Pour les enjeux politiques et littéraires concernant l’épique et l’héroïque au XVII^e siècle, voir en particulier Michael Nerlich, « La mythologie comme arme politique dans la lutte pour la paix. Propos hérétiques sur Boileau, le poème épique et la “doctrine classique” », in *Beiträge zur Romanischen Philologie*, XVII/1978, Hft 1.

⁷²⁵ Sur cette dimension, outre Alain Viala, voir notamment : Christian Jouhaud, *Les pouvoirs de la littérature. Histoire d’un paradoxe*. Paris, Gallimard, 2000 ; J.M. Civardi, *La Querelle du Cid (1637-1638)*, Paris, Champion, 2004.

⁷²⁶ Bertrand Bernard de Javersac, *La Gloire de la reine de Suède et sa défense*, Paris, 1658 ; Joseph Foussard, *Le parèlie royal ou le portrait de la serenissime Christine reine de Suède*.

une figure héroïque. La relative abondance de cette littérature épideictique sur la reine – alors qu'elle ne passe que quelques mois, à deux reprises, sur le territoire français – témoigne de l'importance octroyée à sa présence et du rôle politique qui lui est attribué sur la scène littéraire à travers la figure héroïque.

Deux textes poétiques sont à cet égard particulièrement intéressants dans la mesure où les enjeux politiques et littéraires qu'ils mettent en scène, antithétiques, sont extrêmement clairs : les *Stances Chrétiennes* (1656) d'Etienne Carneau ainsi qu'un long poème dédié à la reine de Suède publié à la suite de l'*Art de Plaire* (1655) de Gabriel Gilbert⁷²⁷. Gabriel Gilbert est un littérateur polygraphe, protestant calviniste, qui touche des droits d'auteur⁷²⁸. Protégé par Mazarin, de Lionne et Fouquet, il est secrétaire de la duchesse de Rohan puis secrétaire des commandements de Christine de Suède en 1657 et son résident en France, ce texte a donc sans aucun doute servi sa carrière et lui a permis d'accéder au réseau de clientèle de Christine de Suède. Auteur de théâtre, il a auparavant écrit un certain nombre d'œuvres telle *Sémiramis*, en 1647, mais aussi un *Panegyrique des Dames* en 1650 qui s'inscrit dans la prolifique littérature sur les femmes fortes des années 1640-1650. Etienne Carneau pour sa part est un Célestin⁷²⁹, loué par Arnaud d'Andilly, ancien avocat au Parlement de Paris, il écrit principalement

Tiré sur les Beautés du Soleil Par Joseph Foussard, La Flèche, G. Laboe, 1658 ; Etienne Carneau, Stances chrestiennes sur l'anagramme royal de la sérénissime Christine, reine de Suède... , Paris : A. Lesselin, 1656 ; , Hippolyte Jules de La Mesnardière, La Sérénissime reine de Suède Christine venant en France, sonnet au Roy, S. 1., 1656 ; Alexandre de Rhodes, Relation de ce qui s'est passé en l'année 1649. dans les royaumes où les Peres de la Compagnie de Jésus de la province du Japon, publient le Saint Evangile, dédiée à la reine de Pologne & de Suede, à Paris, chez Florentin Lambert, rue Saint Jacques vis à vis S. Yves, à l'image S. Paul. 1650, republié en 1655 ; Freinsheim, Johann, Harangue panégyrique à la vertu et l'honneur de la Sérénis. princesse et dame Mme Christine, reine de Suède, des Gohts [sic] et Wandales, etc., et traduite en françois par M. Jonas Hambræus, Paris, P. Des Hayes et A. Cellier, 1655 ; Claude Du Bosc de Montandré, L'Adieu du trône, ou Dioclétien et Maximian, tragédie dédiée à la reine de Suède, Bruxelles, F. Foppens, 1654 ; Gabriel Gilbert, L'Art de plaire, à la serenissime reine de Suede, S.l., après 1654 ; Georges de Scudéry, Alaric ou Rome vaincue : poëme héroïque dédié à la sérénissime reine de Suède, Paris, A. Courbé, 1654. Plusieurs d'entre eux sont des auteurs mineurs sur lesquels les informations biographiques sont très minimes.

⁷²⁷ Gabriel Gilbert est protestant, dès la conversion de la reine et avant son passage à Paris, il dédie des poèmes panégyriques à Christine de Suède. Deux ans après la publication de ce texte, lors de son second séjour en France, Christine de Suède le nomme secrétaire de ses commandements et son résident en France. Ses poèmes ainsi que la protection de Mazarin dont il bénéficie ont sans doute participé d'une stratégie réussie de carrière de littérateur auprès de la reine. Son écriture et son éloquence mises au service de la reine ont un véritable rôle de représentation politique ; il s'agit donc d'une écriture très contextualisée et politisée.

⁷²⁸ Alain Viala, *op.cit.*, 1985.

⁷²⁹ Ordre fondé au XIII^e siècle, de tendance érémitique et rattaché aux bénédictins. L'ordre est réformé au XVII^e siècle et s'éteint au XVIII^e siècle.

de la poésie, pour laquelle il reçoit un éloge de l'Académie Française⁷³⁰. Les informations biographiques le concernant sont fort peu nombreuses.

Ces deux textes ne mobilisent pas seulement l'héroïsme à des fins rhétoriques de louange, mais mettent en jeu des intérêts politiques et sociaux que l'on peut cerner en resituant les auteurs et les écrits dans leurs contextes afin de voir comment, dans ces textes, Christine Héroïne peut être le support d'un discours social (querelles littéraires et statuts d'auteurs) et politique (guerre et religion). Le débat sur l'Héroïque et le poème épique n'en est encore qu'à ses prémises dans les années 1655-56⁷³¹ mais nos deux ouvrages s'insèrent dans un faisceau de textes publiés à la même période. Ainsi par exemple en 1656 Chapelain publie la *Pucelle*, poème héroïque dont il espère retirer une autorité comme poète épique, tandis que paraît en 1658 la *Dissertation du poème héroïque* de Le Moyne. Nos textes s'insèrent donc dans un tissu d'écrits qui investissent l'héroïque comme lieu d'un débat sur le littéraire et le politique et comme outils de positionnement social d'écrivain pour des auteurs qui doivent se situer dans des espaces multiples⁷³².

L'affirmation d'une position d'auteur sur la scène littéraire et dans le débat sur l'héroïque affleure dans les deux textes étudiés. Ainsi Etienne Carneau dès l'épître dédicatoire au Marquis de Rostaing⁷³³ revendique une relation à la tradition du poème épique :

J'ay reconnu que cinq stances de six vers que j'avois seulement dessein de luy donner sur ce sujet, ont echauffé mon esprit pour en faire d'autres, qui avec le temps eussent pû former un Poème Heroïque, sans le depart trop precipité de cette merveilleuse Fille.⁷³⁴

⁷³⁰ Carneau a également écrit un « Panégyrique de la femme forte ». Les informations biographiques et sociales le concernant demeurent cependant relativement peu nombreuses : Moreri, *Le Grand dictionnaire historique* ; Hoefler, *Nouvelle biographie générale*.

⁷³¹ Débat qui opposera ensuite en particulier Boileau avec son *Art Poétique*, défenseur du mythologique et Desmarets de Saint Sorlin avec la *Deffense du poème épique* en 1674, qui défend la poésie héroïque notamment dans son usage du merveilleux chrétien. Le père Le Moyne, également, jésuite et grand théoricien de l'absolutisme, a également largement œuvré pour la défense du poème héroïque, du merveilleux chrétien et des enjeux politiques qui s'y logent.

⁷³² Il leur faut par exemple à la fois contenter leurs confrères académiciens, promouvoir le merveilleux chrétien pour satisfaire aux exigences des pouvoirs religieux et tenter de répondre aux attentes des mondains. Cf. Viala, *op.cit.*, 1985, qui cite lui-même J. Morel, « le poème épique au XVII^e siècle ».

⁷³³ Charles de Rostaing (1573-1660).

⁷³⁴ Etienne Carneau, *Stances Chrétiennes sur l'anagramme royal de la sérénissime Christine, reine de Suède*, Paris, chez Alexandre Lesselin, 1656, épître dédicatoire.

Emprunt de morale religieuse, Etienne Carneau dresse dans son poème une critique contre les vanités et les superficialités de la cour, contre l'ostentation du savoir et de l'apparence, le pédantisme et plus généralement la littérature mondaine. Carneau n'est pas un auteur-écrivain au sens plein du terme au XVII^e siècle, mais fait partie des auteurs occasionnels⁷³⁵ ; il mobilise l'espace de l'écrit pour porter le discours littéraire, social et politique du merveilleux chrétien. Sans réellement prendre une position d'auteur dans l'espace littéraire, il inscrit malgré tout son texte dans les débats littéraires contemporains qui lui permettent de porter ce message politique et religieux.

Gabriel Gilbert pour sa part fait également référence aux débats sur l'épique en invoquant certains auteurs spécifiques et se situe ainsi explicitement dans un contexte socio-littéraire défini

Ta raison claire & subtile / Penetre le grand Virgile / Qu'on ne voit point soumeiller, / Et sans etre trop severe / Où tu vois dormir Homere / Tu pourrois le reveiller [...] Si du Petrarque & du Dantes / La Lyre est docte & charmante : / Si tu trouves délicats / Et l'Arioste & le Tasse [...] Bartas, Malherbe & Ronsard / N'ont fait sortir de leur Veine / Que des Chefsd'œuvre de l'Art ; / Gombaut, Chapelain, Corneille, / Aujourd'hui y charmant l'oreille⁷³⁶

Le choix des auteurs qu'il cite fait explicitement référence à l'épopée et aux modèles épiques et si lui ne revendique pas ouvertement faire un poème héroïque, il situe son texte dans une généalogie explicite : Homère et Virgile demeurent les plus grands modèles de l'épopée, viennent ensuite les grands auteurs de la poésie épique italienne qui ont profondément influencé le mouvement français, puis arrive la généalogie nationale avec Du Bartas, Malherbe et Ronsard qui, au tournant du XVII^e siècle, alors que le grand souffle épique tend à céder le pas face à des poésies plus courtes, demeurent les représentants de la poésie héroïque absolutiste. Enfin, il en arrive à ses contemporains et les auteurs cités témoignent alors d'une localisation sociale spécifique et le situent explicitement dans un certain cercle : Chapelain, qui veut se hisser au rang des plus grands poètes épiques est à ce moment-là en train de finir sa *Pucelle* à laquelle il travaille depuis 1633 et qui sera publiée l'année d'après en 1656. Gombault, poète alors connu pour ses sonnets et qui mobilise aussi la tradition héroïque, de même que Corneille, sont de grands poètes contemporains et sont tous trois académiciens. Gilbert semble donc signer ici une appartenance au cercle académique ;

⁷³⁵ Viala, *op. cit.*, 1985, p. 179.

⁷³⁶ Gabriel Gilbert, *L'Art de Plaire, à la sérénissime reyne de Suède*, 1655, in-12, à Paris, pp. 69-70.

dans le contexte de conflits sur la scène littéraire entre les cercles de Ménage/Scudéry⁷³⁷ et des Académiciens, dans les tensions également entre lettrés et littérateurs (ces derniers étant là encore représentés par les académiciens), Gilbert semble travailler à sa carrière de littérateur et sa reconnaissance comme écrivain au sens entendu par A. Viala, comme auteur professionnel⁷³⁸. De plus, le silence de Gilbert sur Le Moyne, Scudéry (qui dédie également son *Alaric* à Christine) et Desmarets de Saint Sorlin – grands auteurs épiques – est éloquent et fait échos à la polémique sur le merveilleux, prémisse de la Querelle des Anciens et des Modernes qui va se cristalliser dans un premier temps sur la question de l'emploi de l'épique et du merveilleux⁷³⁹.

Alors que chez Carneau, auteur occasionnel, le discours est dirigé par son statut de religieux, Gilbert pour sa part prend incidemment position et affirme son statut de littérateur dans un contexte d'opposition entre lettrés et littérateurs, mondains et académiques, sans que sa foi religieuse n'intervienne dans sa carrière littéraire. On semble donc voir à l'œuvre dans ces deux textes les enjeux qui animent la sphère littéraire de l'après-Fronde avec un Gilbert qui défend ce que seront les positions des anciens (qui ne cite donc pas Desmarets chef de file implicite des Modernes, Le Moyne et Scudéry qui sont les représentants des poèmes épiques faisant appel au merveilleux chrétien) tandis que Carneau, bien qu'il ne revendique pas dans la même mesure une appartenance à la sphère littéraire, s'inscrit dans le registre du merveilleux chrétien qui caractérise l'usage que font les « Modernes » de l'épique.

On a mesuré ainsi combien dans les panégyriques et dans le contexte défini de la sphère littéraire de l'après-Fronde, Christine de Suède a pu être investie par certains auteurs pour soutenir des positions littéraires divergentes à l'échelle très locale de la scène littéraire parisienne. La publication d'une *figure* de Christine Héroïne permet de publier des *postures* d'auteurs. En outre, la dimension très européenne de la reine en fait également un lieu de positionnement politique pour les auteurs.

⁷³⁷ Qui dédie lui-même son poème *Alaric ou Rome vaincue* (Paris, A. Courbé, 1654) à Christine de Suède !

⁷³⁸ Viala, *op.cit.*, 1985.

⁷³⁹ La première période de la Querelle qui porte particulièrement sur la poésie héroïque est généralement considérée comme débutant en 1653 et connaissant son paroxysme en 1674 avec l'opposition entre Boileau, Desmarets de Saint Sorlin et Le Moyne. La querelle oppose les défenseurs d'un retour à la mythologie et au païen, du même ordre que Gilbert avec ses références à Virgile et Homère par exemple, et les auteurs faisant l'apologie d'un merveilleux chrétien, dans nos textes parfaitement incarné par Carneau qui, tout au long du texte, fait de Christine de Suède une héroïne et une Pallas Chrétienne.

b. Héros de paix, héros de guerre : Christine de Suède et la politique de Louis XIV

Dans le contexte d'après Fronde, encore marqué par la guerre civile, puis de manière tout à fait contemporaine à nos textes dans le cadre de la guerre contre l'Espagne dans les Pays-Bas espagnols, la politique offensive de Louis XIV fait débat. La tradition du poème épique et plus généralement les figures héroïques sont alors investies d'un poids politique important⁷⁴⁰. Christine de Suède, dans ce contexte, est mobilisée pour porter un discours sur la guerre ou la paix : Héroïne de Paix – Pallas – ou héroïne de Guerre – Bellone – elle est le support d'un discours qu'il faut mettre en lien avec les enjeux politiques contemporains.

Christine de Suède a joué un rôle important dans les traités de Westphalie tandis que la Suède, qu'elle gouvernait alors, était avec la France devenue garante du respect des traités. Christine conserve donc longtemps l'image d'une reine de paix qu'elle continue à incarner bien après l'abdication. Par ailleurs, des traités de Westphalie naît une volonté générale des états européens d'établir un équilibre politique des puissances au sein de l'Europe qui prenne le pas sur les velléités impérialistes ou hégémoniques des grandes puissances – et en particulier de la France, à cette période⁷⁴¹. Christine de Suède incarne donc une figure spécifique dans l'Europe de l'après-Westphalie.

Les choix de politique extérieure du roi de France entrent fortement en interaction avec les enjeux politiques et religieux du siècle – le conflit avec la papauté perdue d'ailleurs jusqu'en 1682⁷⁴². Les jésuites tendent à soutenir une politique conquérante justifiée par la promotion de la Contre Réforme et s'attachent à défendre l'autorité du Pape tandis que les gallicans et les jansénistes défendent la prépondérance de l'autorité royale sur celle de l'Église. Quant aux protestants, ils aspirent à une monarchie absolue forte, d'unification pacifiste et tolérante. Or, Christine de Suède, du fait de sa conversion et, dans une moindre mesure, de son rôle dans la paix de Westphalie, devient le support d'affirmations politiques au cœur de ces tensions politico-religieuses. La manière dont Christine de Suède est mobilisée comme héroïne dans ces écrits relève d'actions d'écritures politiques sur cette scène européenne.

⁷⁴⁰ Michael Nerlich, *art.cit.*, 1978.

⁷⁴¹ Voir notamment Lucien Bély, *art.cit.*, 2009 ; Lucien Bély, *op.cit.*, 1998 ; Klaus Malettke, *art.cit.*, 1998, Jeremy Larkins, *op.cit.*, 2010.

⁷⁴² Déclaration des Quatre articles adoptée par l'assemblée du clergé qui définit les libertés de l'Église Gallicane et établit la primauté du pouvoir royal sur l'autorité papale. Blet, « Louis XIV et le Saint Siège », *XVIIe siècle*, 1979, n°123, pp. 137-154.

La confrontation des textes de Gilbert (1655) et de Carneau (1656) me semble particulièrement stimulante : *L'Art de plaire*, de Gilbert, est adressé à « cette auguste reine qui dédaigne l'Empire & les Sceptres du Nord, et jure avec Minerve un éternel accord »⁷⁴³. L'auteur annonce dès le départ l'emploi de l'héroïsme dont il entend faire usage en invoquant Minerve, Héroïne mythologique incarnant la prudence politique et la sagesse ainsi qu'en valorisant le dédain de l'impérialisme pour mettre en avant la sagesse et la prudence politique. Le long poème qui suit *l'Art de plaire* est, pour sa part, très marqué par la tradition héroïque et assigne à Christine de Suède le rôle d'Héroïne de paix, défendant une monarchie absolue forte et unifiée dans une perspective pacifique. La position qu'il annonce dès les premiers vers de *l'Art de Plaire* en louant en Christine de Suède une « Reine qui dédaigne l'Empire » devient plus claire encore dans le poème *A la sérénissime reine de Suède* dont Christine de Suède est le sujet. En effet, tout en faisant l'apologie de la valeur guerrière du monarque, de sa grandeur et de sa nécessaire puissance, il valorise en même temps l'actrice de paix au sein de l'Europe, la Minerve/Pallas qui, victorieuse, incarne également la connaissance des lettres, la Vertu héroïque, la prudence et la sagesse politique.

Dans cette troupe sacrée / Dont l'Europe attend son sort / Ou Belone avec Astrée⁷⁴⁴ / Iure un eternel accord / Parmi ces grands Politiques / Par tes vertus Heroiques / Tu brilles dans tes Etats / Comme aux plaines de Lyrnesse / Entre les Heros de Grece / Brilloit la Vierge Pallas.⁷⁴⁵

Ainsi, l'image de la reine guerrière, Bellone, est tempérée par Astrée, personnalisation de la Justice, pour finalement céder la place en fin de strophe à Minerve/Pallas, qui incarne la sagesse et la Vertu Héroïque. L'acception guerrière conserve la grandeur du pouvoir et de la reine tout en étant largement nuancée par la dimension de paix. Cette dichotomie entre Pallas et Bellone est fréquente dans ces écrits. Pallas qui peut représenter la victoire, la guerre victorieuse, est avant tout un modèle de gouvernement sage et prudent (y compris dans la guerre), tout en incarnant également l'érudition, la sagesse et la Vertu. Elle est donc reine dans toute la force du gouvernement mais tout en conservant les plus grandes vertus politiques. Bellone, strict équivalent féminin de Mars, incarne par contre la guerre destructrice, elle est la déesse du combat guerrier ; mais si Mars représente la guerre Victorieuse, Bellone est généralement convoquée

⁷⁴³ Gabriel Gilbert, *L'Art de Plaire*, op.cit., p. 1.

⁷⁴⁴ Astrée étant la personnification de la Justice, elle vient compenser la propension à la destruction de Bellone, il s'agit donc ici d'une représentation de la guerre juste.

⁷⁴⁵ Gilbert, *A la sérénissime reine de Suède*, poème, p. 62.

comme image des tourments et de la destruction de la guerre⁷⁴⁶. Ainsi, alors que Bellone est l'équivalent féminin de Mars, Pallas est son complément plus que son semblable, elle est déesse du pouvoir juste et du savoir plus encore que de la guerre. Ces deux figures sont récurrentes dans les textes étudiés, complétées par d'autres figures dichotomiques telles que les Sabines, images de paix opposées aux Amazones qui incarnent ici les femmes guerrières par excellence.

Scavante en la politique / Et dans le metier de Mars / Par ta prudence Heroique / Tu triomphes des Césars / Ton histoire veritable / Paroitra bien moins croyable / Que les fables de jadis / Tes discours sont des oracles / Tu ne dis que des miracles / Et tu fais ce que tu dis / La sage Minerve habite / Dans ton superbe Palais / Ou l'Etendart de la guerre / Où l'Olivier de la paix / Aujourd'hui toute l'Europe / Que la flame ou que le fer, / Dans mille maux enveloppe / Te voit seule triompher / Ta vertu s'en rend l'Arbitre / Et t'acquerant ce beau titre / Par ces glorieux travaux / Dans la paix et l'abondance / Tu fais fleurir la science / Parmi les arcs triomphaux.

De nouveau, tout en gardant la valeur militaire d'une grande reine, Christine de Suède est chantée dans l'action de Paix, avec toutes ses références à Minerve, à l'Olivier de la paix, à l'arbitre de la guerre (allusion à Westphalie).

Cette multitude calme / Qui vient sans arc et sans traits / Et tient en sa main / La palme de la paix / Et la troupe des savantes / Qui de depouilles sanglantes / Ne fouillent point ses Lauriers / Et sans voir rougir sa gloire / Goute une douce victoire / A l'ombre des Oliviers.⁷⁴⁷

Ainsi, peu à peu, la forme épique est mise au service d'une héroïne dont la grandeur réside dans la vertu et la paix et le poème fait l'apologie d'une grandeur monarchique qui ne saurait « voir rougir [de sang] sa gloire ». L'apologie va jusqu'à symboliquement faire mourir les héroïnes, modèles guerriers dépassés par une Christine de Suède pacifique.

Avec vos vertus divines / Amazones, Heroïnes, / Filles & Femmes de Roys, / Cedez a cette immortelle / Et de honte devant elle / Mourez encore une fois.⁷⁴⁸

Outre sa vocation laudative, ce texte est donc lourd de signification politique. En effet, c'est une célébration de la puissance de la France et de la monarchie Française qu'il propose, tout en affirmant une position claire, par son usage de l'héroïsme, sur la politique de conquête menée par Louis XIV. En 1655, la France est toujours en guerre

⁷⁴⁶ Sara F. Matthews Greco, *Ange ou diablesse : la représentation de la femme au XVIIe siècle*, Paris, Flammarion, 1991.

⁷⁴⁷ Gilbert, *A la sérénissime reine de Suède, poème*, p. 81.

⁷⁴⁸ *Ibid.*, p. 98.

contre l'Espagne dans les Pays Bas Espagnols, les armées françaises remportent alors plusieurs victoires⁷⁴⁹. C'est également le début de la « guerre du nord » avec notamment Charles-Gustave de Suède qui vient de succéder à Christine de Suède et qui mène une politique de conquête sur la Pologne avec le soutien de la France (alliée avec les deux pays). Valorisant un héroïsme mythologique qui allie force et grandeur avec pacifisme, on semble pouvoir lire en filigrane chez Gilbert les positions soutenues par certains auteurs, en particulier des Protestants, faisant prévaloir l'unité et la puissance monarchique sur la politique conquérante soutenue par l'Église catholique⁷⁵⁰. Gilbert, en célébrant la grandeur et la puissance royales de l'ancienne reine de Suède qui dépassent la puissance guerrière, affirme une position politique (et religieuse) pacifiste privilégiant la grandeur monarchique à la politique de conquête.

C'est une position inverse qui se dessine chez Etienne Carneau, dans ses *Stances Chrétiennes* publiées en 1656, texte presque contemporain de celui de Gilbert. Les *Stances* sont très marquées par la tradition héroïque et sont le lieu d'une apologie de la Princesse Guerrière. Dès l'épître dédicatoire, il annonce qu'il aurait souhaité faire un poème héroïque et situe immédiatement Christine de Suède en « Amazone Chrétienne ». En deux lignes, le ton est donné : l'Amazone qui représente la puissance triomphante, la guerrière forte et victorieuse, est faite « chrétienne », donc rendue triomphante par et pour l'Église Catholique ; le « merveilleux chrétien »⁷⁵¹ et la fonction de l'héroïsme dans ce texte sont immédiatement posés.

Bellone ici n'incarne pas seulement la destruction mais le triomphe guerrier féminin, l'équivalent féminin de Mars. Tout le poème est basé sur une construction de Christine de Suède en monarque conquérant : « [vous qui] laissez votre Etat pour conquérir le Monde »⁷⁵², mais une conquérante pour la Foi et Rome.

Des lors le Vatican vous livra son Tonnerre / Et le droit d'employer contre vos ennemis / Le
Glaive de Saint Paul et les clefs de Saint pierre / Si dompter un cheval, si ranger une armée
/ Si ne s'enyrurer pas d'une vaine fumée / Dont tant de courtisans sont les distributeurs / Et
si voir d'un œil gay quelque fort qui survienne / C'est se canoniser chez les graves

⁷⁴⁹ En 1655 la France gagne plusieurs places tenues par Condé.

⁷⁵⁰ Michael Nerlich, *art.cit.*, 1978.

⁷⁵¹ Sur le merveilleux chrétien, voir notamment Michael Nerlich, *art.cit.*, 1978, p. 80.

⁷⁵² Etienne Carneau, *Stances Chrétiennes, op.cit.*, p. 3. Que l'on repense à la formulation de Gilbert concernant l'abdication de Christine de Suède : « reine qui dédaigne l'empire » et l'on mesurera le travail de construction à l'œuvre dans la représentation ou de la monarchie conquérante ou de la reine de paix.

On est donc ici en présence d'un investissement de l'héroïsme sur Christine de Suède qui se situe dans le même débat sur la monarchie – concernant son rôle de guerre ou de paix – et ses enjeux religieux, mais soutient la position inverse. Le merveilleux chrétien qui prône la dépendance du roi au pape et dont les partisans revendiquent une politique extérieure conquérante et agressive, légitimée par le religieux, est ici mobilisé pour investir un débat politique tout à fait d'actualité : en juillet 1656, les négociations pour la paix avec l'Espagne commencent (et n'aboutiront que trois ans plus tard) tandis que la France continue à remporter des victoires ; les oppositions concernant la politique extérieure de Louis XIV est donc tout à fait d'actualité. De plus, c'est l'année de début de publication des *Provinciales* de Pascal qui défend les jansénistes contre les jésuites, ré-actualisant les oppositions religieuses et leurs enjeux politiques. L'entrée de Christine de Suède à Paris en septembre 1656 donne l'occasion en France de publier, par l'entremise d'un panégyrique sur la reine, des prises de positions politiques très marquées concernant les grands enjeux politiques européens.

Le caractère extraordinaire de Christine, à la fois l'inscription européenne dont elle se dote, la monarchie sans état qu'elle incarne et ses mobilités, fait d'elle un lieu de publication de positions divergentes qui participent de l'élaboration d'un nouvel ordre européen. On mesure donc que la mobilisation de l'extraordinaire incarné par Christine de Suède à l'échelle européenne, transformé en quintessence politique par l'usage de l'héroïsme, permet aux auteurs d'affirmer des valeurs politiques extrêmement fortes. Christine de Suède est avant tout le support d'une prise de position sur le terrain politique français. Elle illustre et devient en France un lieu de discours autour du délicat équilibre qui se cherche entre la prépondérance monarchique et la quête d'un équilibre européen pacifique. Or, elle est également investie selon des enjeux similaires par la papauté qui cherche à défendre ses aspirations universalistes.

⁷⁵³ Etienne Carneau, *op.cit*, p. 5. On a là encore une « christianisation » de l'héroïne antique - tout comme l'Amazone qui est faite chrétienne dans l'épître dédicatoire. Il en va ainsi pour toutes les références mythologiques du poème.

2) Christine, héroïne de la chrétienté

Dans les textes apologétiques catholiques, italiens et espagnols, généralement destinés au pape, qui prennent souvent la forme de longs récits du voyage de Christine vers Rome, de sa conversion et de ses entrées successives, c'est moins la vertu et le caractère individuel de Christine de Suède qui sont mis en valeur que les actes extraordinaires que sont sa conversion, son abdication et son cheminement vers Rome.

a. Les héroïnes bibliques

Dans ces textes – et dans les mises en scènes iconiques élaborées lors des entrées de Christine – deux modèles d'héroïnes bibliques sont particulièrement récurrentes : la reine de Saba et Judith. Les héroïnes bibliques – et Judith en particulier – sont en effet très largement mobilisées comme porte-parole de la culture de la Contre Réforme, figures de l'Église militante et martiale, active et combattante ; elles sont des métaphores politiques et religieuses répandues⁷⁵⁴. Après le concile de Trente, l'Église tend en effet à privilégier comme modèles de femmes exemplaires les héroïnes bibliques, symboles manichéens de l'appartenance à l'histoire universelle catholique dont les zones d'ombres sont évacuées pour mieux affirmer la juste foi au détriment des héroïnes païennes qui se distinguaient par leur singularité⁷⁵⁵. La reine de Saba et Judith furent amplement mobilisées dans les représentations picturales mises en scène lors des arrivées de la reine dans les villes italiennes ; ce ne sont donc pas seulement ici des figures textuelles mais aussi des représentations iconiques de Christine de Suède.

La reine de Saba, femme sublime et intelligente, est fréquemment citée à propos de Christine de Suède comme incarnation du savoir et de la reine sage

A pie della fama, dal lato destro una Regina in piedi, c'additava la Regina Saba
ingnocchiata avanti di Salomone, col motto

⁷⁵⁴ Luciana Borsetto, Paola Cosentino, « Il tema di Giuditta nella letteratura europea del Rinascimento. Linee per un progetto di ricerca », Guido Baldassarri e Silvana Tamiozzo, *Letteratura italiana, letterature europee*, Roma, Bulzoni Editore, 2004, p. 183.

⁷⁵⁵ Voir Beatrice Collina, *art.cit.*, 1996. L'auteure établit en particulier l'évolution des représentations de l'héroïsme féminin des femmes illustres de Boccace à la Contre Réforme.

*Ad sapientem Saba, ego ad sapientissimum Salomonem accedo.*⁷⁵⁶

La reine de Saba, allant trouver Salomon dans le dessein d'éprouver sa sagesse par des énigmes, évoque en effet facilement la réputation de grande érudite dont bénéficie Christine de Suède auprès de ses contemporains. Mais la comparaison à la reine de Saba renvoie également à la conversion. En effet, reine sage mais païenne, celle-ci se rend chez Salomon et se convertit

Trà porporati Heroi / Sen vâ la ve s'adora in Vaticano / De le chiavi del Ciel l'alto
SOSTEGNO, / Quel, che inalzato sol da mertî suoi / A l'Altezza maggior regge sovrano / Su
non canute chiome il gran Triregno; / Quest'è l'ultimo segno / Del suo camino, e qui devoto
homaggio (saggio / Rende qual SABA à un SALOMON più.⁷⁵⁷

Les voyages de ces deux reines, élément fondateur dont l'aboutissement est la conversion auprès du Pape-Salomon, sont ainsi fréquemment dressés en parallèle. Le lien est donc étroit entre ces deux reines que caractérisent leur savoir et leur sagesse, dont la conversion s'effectue au terme d'un processus d'itinérance. Enfin, Christine de Suède est, telle une reine de Saba, célébrée pour avoir su écouter la voix catholique et oser une conversion sans peur

e sia questi è annoverata la Reina Saba, la qual, come insegna la Fede dannerà i
Giudei, perche negarono d'ascoltare gli Oracli del salvatore del Mondo...⁷⁵⁸

Dans l'évangile selon Saint Luc, Jésus Christ compare les juifs à la reine de Saba reprochant aux premiers leur peur d'approcher le christ alors que la reine osa entreprendre le long voyage qui la mènerait auprès de Salomon. Les deux reines sont ainsi rapprochées dans une figure de conversion exemplaire qui s'ancre dans le contexte de la Contre-Réforme et du combat de l'Église contre les hérésies du siècle. Parangon de la conversion, du courage religieux et de la reine savante et itinérante, la reine de Saba est donc un modèle particulièrement parlant auquel est référée Christine de Suède.

Judith est une autre héroïne biblique très fréquemment citée à propos de Christine de Suède

In uno de piedistalli alcune figure, c'â guazzo rappresentavano l'uscita du Iudit nel campo

⁷⁵⁶ Carlo Festini, *Trionfi*, *op.cit.*, 1656, 1666, p. 66.

⁷⁵⁷ Francesco Sbarra, *Al nome immortale dell'incomparabile regina di Svezia tra piu devoti ammiratori delle sue glorie*, 1655, 16pp. La date correspond à celle indiquée sur le catalogue de la Bibliothèque Nationale Centrale de Rome. Le document qui a été consulté était dénué de toute indication de lieu et de date de publication, p. 15. Francesco Sbarra est un librettiste vénitien, il est appelé en 1662 à Vienne à la cour de Léopold d'Autriche. Ce livret mineur est le seul qu'il ait produit sur Christine de Suède.

⁷⁵⁸ Nicolò Maria Pallavicino, *Alla sacra real Maesta Cristina*, *op.cit.*, 1679, p. 27.

nemico, e un popolo, che l'accompagnava con le preghiere, in un cartello notate, dicevano.⁷⁵⁹

Or, cette mobilisation du personnage de Judith est particulièrement intéressante concernant Christine de Suède et des résonances spécifiques entre la reine et l'héroïne sont là encore identifiables. Le mythe de Judith est particulièrement vivace au XVII^e siècle⁷⁶⁰. Figure ambivalente, elle représente la femme chaste, choisie et armée par Dieu pour la libération de son peuple ; au XVII^e siècle, elle alimente un discours sur le tyrannicide autorisé voire même commandité par Dieu, elle incarne à la fois la femme magnifique mais chaste et la femme séductrice instrument de la mort de l'homme ; elle est enfin une héroïne patriotique et nationale puisqu'elle se sacrifie pour la libération de son peuple – le peuple de Dieu. Ainsi l'héroïne mythique demeure dans l'ambivalence entre la femme vertueuse choisie pour être la main de Dieu et la femme castratrice ennemie de l'homme ; gardienne de son peuple et femme homicide, image de vertu et figure du vice. D'autre part, dans le contexte de l'Europe réformée, elle incarne très fréquemment le protestantisme, elle en devient une figure majeure et est souvent l'icône d'un radicalisme protestant agressif contre le patriarcat papal⁷⁶¹.

Concernant Christine de Suède, c'est principalement dans les récits apologétiques catholiques que sa présence est prégnante⁷⁶². Mythe sexuel, politique et religieux, les résonances avec Christine sont nombreuses, notamment dans le discours politico-religieux. La figure de Judith symbolise le combat entre la vraie religion et le paganisme, elle incarne la mise à mort du tyran païen (la Réforme). Généralement mobilisée par la Réforme comme symbole de la mise à mort du patriarcat papal et héroïne de la vraie foi, c'est ici dans des textes catholiques qu'elle est mise en scène. Ainsi, faire de Christine de Suède, tout juste convertie, une Judith libérant son peuple détient une signification extrêmement forte dans la lutte religieuse de la Contre Réforme

⁷⁵⁹ Festini, *Trionfi*, *op. cit.* p. 96.

⁷⁶⁰ Concernant le mythe de Judith, l'on s'appuie notamment sur les études de Luciana Borsetto et Paola Cosentino, *art.cit.*, 2004, p. 183 ; Margarita Stocker, *Judith Sexual Warrior. Women and Power in Western Culture*, Yale University press, New Haven, London, 1998 ; Lorenzo Carpané, *Da Giuditta a Giuditta. L'epopea dell'eroina nel Barocco*, Edizioni dell'Orso, Alessandria, 2006. La vivacité de l'allégorie politique de Judith est également montrée par Lucette Valensi à propos dans son analyse du combat de Venise-Judith contre le l'Empire Ottoman-Holopherne. Lucette Valensi, *Venise et la Sublime Porte. La naissance du desposte*, Hachette, 1987.

⁷⁶¹ Pour un développement sur ces représentations cf. en particulier Margarita Stocker, *op.cit.*, 1998, qui y consacre de longues analyses.

⁷⁶² Concernant l'importance de Judith dans le contexte spécifiquement italien et ses liens avec l'épique et le tragique : Lorenzo Carpané, *op.cit.*, 2006, introduction.

et assigne à la conversion un poids majeur en faisant de Christine une métaphore de la décapitation de la Réforme.

De plus, représentation chrétienne de la force féminine, vierge guerrière et vaillante, elle incarne également au XVII^e siècle une forte dimension patriotique. Elle est l'héroïne qui se bat pour sa patrie, or on a déjà souligné à quel point cette dimension patriotique concernant Christine de Suède pouvait être problématique puisqu'elle est Reine sans patrie. La comparaison de Christine à Judith, semble alors faire de la première la porte-parole d'un patriotisme non pas national mais Catholique.

Con ragione à nome del popolo Cattolico si rinovavamo gli elogi nella sua persona, che già il popolo Hebreo cantò per Iudith, mentre c'al pari d'essa si è liberata, da un'Oloferne più crudo.⁷⁶³

Comparer Christine de Suède, après sa conversion au catholicisme, à Judith revient à la représenter comme chaste combattante pour sa patrie qui serait la Catholicité. Dans le contexte de la Contre Réforme et celui de la concurrence entre État et Église, il y a là un modèle particulièrement fort et le « patriotisme religieux » auquel est associée la reine vient soutenir un discours politique important à l'échelle européenne. Christine de Suède cristallise alors ce « patriotisme religieux » porté – ou portant – le discours de défense de la prévalence de l'Église et du pape sur les monarchies et sur la réforme. Elle devient reine et libératrice de la Catholicité.

In uno de piedistalli alcune figure, c'è guazzo rappresentavano l'uscita di Iudit nel campo nemico. [...] Da queste vittorie, e chi non ritrahe argomento, c'erano appropriate al valor di Christina ? [...] per Iudith dal campo nemico ritornando trionfante d'Oloferne, che non si persuade Christina frà le turbe di tanti nemici della Cattolica Religione, accolta vincitrice nel grembo di Santa Chiesa.⁷⁶⁴

L'héroïne chaste, inspirée de Dieu, qui libère son peuple (la Chrétienté) et castre/tue le tyran (la Réforme) est une figure de pouvoir longtemps associée aux reines⁷⁶⁵, ces textes font ainsi de Christine de Suède une reine de la Catholicité, bien qu'elle demeure toujours équivoque et extrêmement ambivalente. C'est donc l'espace de la chrétienté qui est mis au cœur de cet héroïsme de Christine. Sa charge extraordinaire réside précisément dans la faculté qui lui est assignée de pouvoir restaurer l'entité chrétienne par-delà l'Europe qui se crée.

⁷⁶³ Festini, *Trionfi*, *op.cit.*, p. 84. Je souligne.

⁷⁶⁴ *Ibid.*, pp. 96- 97.

⁷⁶⁵ Margarita Stocker, *op.cit.*, 1998.

b. *Héroïne de la foi*

Par-delà ces deux figures héroïques, les deux actes que sont l'abdication et la conversion sont investis par les écrits catholiques pour faire de Christine une héroïne de la foi. Il ne s'agit pas tant alors de la comparer à des figures illustres que de louer la « vertu héroïque », inspirée par Dieu, et ses « actes héroïques » qui sont transformés en actes de foi. Ainsi, Nicolò Maria Pallavicino présente le renoncement à la Couronne comme un acte relevant d'une foi héroïque et, à l'instar de nombreux textes catholiques (italiens et espagnols principalement), l'héroïsme fait de l'abdication un difficile renoncement à la gloire terrestre qui permet l'accession à un nouveau royaume qu'est le royaume des Cieux.

Nè ci sia alcuno, il qual dica, che il rinunziare all'Imperio, fu gloria d'altri Dominanti, non pur Fedeli, mà ancora Idolatri. Rifiutarono l'Imperio Diocleziano, e Massimiano fra i Monarchi Gentili, mà con un atto tanto dissomigliante dal vostro, quanto è la rabbia delle Fiere, che si gettano disperate in seno alla Morte, dalla Fortezza degli Eroi, che generosame l'incontrano per amore della Patria.⁷⁶⁶

Christine de Suède, au lendemain de la conversion (n'oublions pas qu'il s'agit là des textes tout juste postérieurs à l'événement, le Pape sera par la suite fort déçu par sa glorieuse convertie), en renonçant à la Couronne terrestre est ceinte d'une couronne spirituelle, elle acquiert une royauté divine.

mà ognun sà esser maggior vanto della Chiesa, che i Rè figlivoli di essa confondano i Miscredenti con l'eroico esempio della loro Virtù, che sempre combatte per la Fede, du quel che sia, che gli abbattano con la forza dell'armi, le quali secondo sè sono indifferenti a combattere, ò per l'Infedeltà, ò per la Fede. Non donò per fine Vostra Maestà alla Chiesa, come già Carlon buona parte delle Città, e delle provincie conquistate dal suo Valore ; ma ben sacrificò a Dio in onor della Chiesa tutti i Trofei della sua Spada, anzi i regni stessi ricevuti in retaggio da' suoi reali Progenitori : e li sacrificò con un atto tanto più eroico, quanto più malagevole, qual fù il sacrificarli, senza donarli, cioè....⁷⁶⁷

Niccolò Maria Pallavicino, jésuite, fait l'apologie de la gloire céleste octroyée à Christine et affirme par la même occasion la supériorité absolue de l'autorité de l'Église sur les monarchies. De plus, le héros dans ces textes est aussi martyr. S'ajoute donc le registre du sacrifice et Christine de Suède est en quelque sorte montrée comme mourant à la vie terrestre pour la gloire de la Foi.

E l'haver podida la heroyca grandeça y generoso animo de Vuestra Magestad, quitar de su Real cabeça la Corona y de su mano el Sceptro, para mejor y sin embaraço alguno darse del

⁷⁶⁶ Nicolò Maria Pallavicino, *Alla sacra real Maesta Cristina, op.cit.* p. 14.

⁷⁶⁷ *Ibid.*, p. 20.

todo al exerciçio de la Fee Catholica..⁷⁶⁸

Ici c'est encore la vertu héroïque – vertu divine – qui la fait renoncer au trône pour se donner à la foi catholique.

Que preçepo dela ley no ha ejecutado ? que acto Heroyco de Religion no ha pretendido ? cada açion y todas juntas son mudas voçes que publican esta verdad, y sera exemplo, asta que el Hijo ledè a Dio el dia ultimo todo il mundo convertido come complemento dela Gloria de Dios...⁷⁶⁹

Gran Batella seria la del Demonio contra la heroica y sin exemplar renunçiaçion que Christina hiço de tres Imperios ; pero sean mayores las Batallas paraque sean mas gloriosas las victorias del albedrio los enemigos son valientes, las dificultades muchas, los peligros grandes, peroque enemigos son los que no pueden vencer...⁷⁷⁰

Ainsi, dans les textes dédiés au Pape, cette image de l'abandon héroïque d'inspiration divine d'une souveraineté terrestre pour un royaume spirituel, est extrêmement fréquente. Christine de Suède, dans ces textes, dépasse la souveraineté matérielle pour une souveraineté vertueuse, héroïque mais surtout divine. Elle accède donc dans ces textes à un royaume plus vaste : religieux (également dans les *Stances Chrétiennes*: « Dieu vous prépare un triomphe héroïque ») sur le monde de la Chrétienté. Sa grandeur d'âme de souveraine est alors pérennisée dans une autre forme de royauté. Cet accès magnifié à la souveraineté absolue de la foi catholique sur les pouvoirs terrestres s'affirme dans le contexte de la tentative de réaffirmation par le Pape de la domination politique et sacrée de Rome sur la scène politique internationale⁷⁷¹. Christine de Suède est le support d'un discours prônant la grandeur et la prééminence de la Catholicité sur les souverainetés étatiques ; de la pérennité de la notion de chrétienté sur le nouvel équilibre européen des puissances.

Christine de Suède est mobilisée pour venir appuyer la politique du Saint Siècle

⁷⁶⁸ D. Roman Montero de Spinosa, *Epilogo del Viaje*, *op.cit.*, p. 73.

⁷⁶⁹ Francisco dela Carrera y Sandros, *Parabien a la Iglesia Catholic,a op.cit.*, 1656, p. 47. On ne sait presque rien de l'auteur, sinon qu'il résidait à Rome, semble appartenir à une académie selon l'approbation et son ouvrage débute par un sonnet de Roman Montero de Spinosa, l'auteur de *l'Epilogo del Viaje*. Les deux auteurs doivent donc partager des cercles assez proches.

⁷⁷⁰ *Ibid.*, p. 69.

⁷⁷¹ Sur les tensions entre le pouvoir pontifical et la politique européenne dans la seconde moitié du XVIIe siècle je renvoie notamment G.V. Signorotto, *art.cit.*, 2003. Ainsi qu'à M.A. Visceglia, *art.cit.*, 2000. L'auteur met notamment en avant la tentative de la papauté de conserver son rôle d'arbitre suprême spirituel et politique à cette période, et de l'effort de développement de sa projection à l'étranger dans un contexte où, suite aux insuccès de la médiation papale dans les conflits européens, la position de centre politique et sacré de Rome faiblit (pp. 517-519).

qui défend la supériorité de l'autorité Catholique dans l'espace européen et en particulier la primauté de son pouvoir politique sur l'État. Le caractère extraordinaire des actes de Christine de Suède, sublimé dans un héroïsme chrétien et largement publié, détient un rôle particulièrement important dans le discours politico-religieux qui vise à défendre l'hégémonie romaine et le prestige politique du Pape⁷⁷².

3) Publier Christine de Suède : une action politique dans l'ordre européen ?

Dans les textes apologétiques français et italiens, les mises en scène de l'exception qu'incarne Christine sont fort différentes et en font la porte-parole d'un discours hautement politisé qui s'inscrit dans les mutations politico-religieuses de l'espace européen de ce second XVII^e siècle. Deux grands enjeux traversent ces textes. D'une part le discours politique autour du conflit d'autorité entre États et Papauté, dans lequel Christine incarne des positions divergentes sur la scène européenne. D'autre part, l'usage de l'héroïsme met en scène le clivage qui persiste dans l'appréhension politique et géographique de l'espace entre Europe et Chrétienté.

a. Reine européenne ou reine de la Chrétienté : actions d'écriture sur l'ordre européen

Les discours pluriels que l'on a analysés sont servis par des auteurs eux-mêmes engagés dans des carrières d'écriture qui mettent leurs écritures politiques au service des patrons. Plusieurs échelles se rencontrent ici autour des figures d'extraordinaire de Christine de Suède. Les textes qui s'inscrivent dans des actions socio-politiques à l'échelle locale (Rome ou Paris par exemple) pour les auteurs, participent aussi de clivages de plus grande ampleur et cristallisent les évolutions internationales de la période. Christine de Suède cristallise donc des discours divergents sur la politique européenne, définis par leur inscription locale. Publier le caractère extraordinaire de Christine de Suède relève d'une action politique qui opère la rencontre entre les enjeux

⁷⁷² Alberto Asor Rosa, *La cultura della controriforma*, Rome, Laterza, 1974. L'auteur montre notamment cette imbrication entre éthique, politique et émergence de la raison d'État et analyse le rôle des historiographes et théoriciens de l'ordre catholique dans la culture de la Contre Réforme.

conjoncturels de scènes d'écriture spécifiques et les enjeux structurels des grandes mutations européennes. Quelles sont alors les effets de cette action dans l'ordre européen ?

Les mobilités géographiques et politiques de Christine de Suède mises au jour dans les deux premières parties de cette thèse font de la reine un « lieu »⁷⁷³ de publication de figures extraordinaires qui catalysent les discours divergents sur un espace politique Européen en mutation. Deux figures divergentes émergent de ces publications. Ou bien Christine de Suède, reine sans état, est publiée comme une *reine européenne*, c'est-à-dire un personnage public qui permet de cristalliser les tensions politiques européenne (entre politique conquérante ou pacifisme) ; ou bien elle est *reine de la Catholicité* dans les textes écrits pour la papauté, c'est-à-dire souveraine supérieure qui règne sur une Catholicité qui n'aura pas encore cédé le pas à l'Europe⁷⁷⁴. Christine de Suède devient un « lieu » politique par l'extraordinaire qu'elle incarne, au moment même où les mécanismes politiques européens se transforment et s'ajustent.

Dans les écrits qui soutiennent la politique papale, l'enjeu de la conversion de Christine de Suède repose avant tout sur l'enjeu de la Contre-Réforme, il s'agit d'en faire une conversion exemplaire. C'est bien en héroïne de la Foi avant toute chose qu'est figurée Christine de Suède qui incarne la volonté de reconstituer un espace commun autour d'une communauté de foi. La dimension spatiale est absolument effacée pour privilégier la seule dimension de corps, d'appartenance à un corps parfois figuré de manière extrêmement explicite – elle devient symboliquement (mais en aucun cas en termes d'autorité) la tête couronnée de la Foi.

Pour S. Åkerman, sa conversion serait la conséquence d'attentes messianiques et millénaristes dans un contexte de multiplication dans différents pays de messies autoproclamés. Elle incarnerait alors un messie inattendu sous forme féminine⁷⁷⁵. Son image entrerait en adéquation avec les thèmes de la Paix et de la Monarchie Universelle

⁷⁷³ Parmi les multiples usages qu'il fait de la notion de lieu dans ses écrits, Michel de Certeau le définit notamment comme « l'ordre (quel qu'il soit) selon lequel des éléments sont distribués dans un rapport de coexistence [...] un lieu est donc une configuration instantanée de positions ». C'est bien cette coexistence de figures politiques que cristallise le personnage de Christine de Suède. Michel de Certeau, *L'invention du quotidien, 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990, pp. 172-173.

⁷⁷⁴ Il ne s'agit pas de termes *émics* mais de l'analyse des figures qui se dégagent dans la construction des textes.

⁷⁷⁵ Susanna Åkerman, *op.cit.*, 1991, en particulier, chapitre XI « The messianic drama ».

essentiels dans la mythologie catholique, mais répondrait également aux attentes millénaristes de l'époque. Le destin et la grâce dont Christine est investie montrerait qu'elle serait extraordinairement choisie pour créer des changements politiques majeurs⁷⁷⁶ et témoigner du triomphe de l'Église unificatrice du monde. Il s'agit là d'un cadre contextuel en mesure d'éclairer les textes catholiques et le rôle messianique dont a pu être investie Christine de Suède dans ces textes dans les tous premiers temps de l'abdication et de la conversion. Dans ce cadre, la publication de l'héroïsme religieux de la reine semble représenter l'un des derniers bastions d'une chrétienté organique et messianique, face à l'émergence d'une Europe géographique et politique⁷⁷⁷.

On a vu que les textes apologétiques catholiques⁷⁷⁸ faisaient de Christine la reine de l'Église catholique (« la Chiesa Cattolica ») ou de la Foi – tandis que le terme de chrétienté lui-même est quasiment absent, de même que celui d'Europe⁷⁷⁹. Paradoxalement, ce sont deux auteurs, Brusoni et Gualdo Priorato – qui ont chacun publié dans leur carrière un ouvrage portant explicitement sur l'Europe⁷⁸⁰ et sont tous en rejet de l'Église Catholique – qui privilégient le terme de Chrétienté plutôt que celui d'Europe (par exemple, six occurrences contre deux dans l'*Historia* de Gualdo Priorato). Toutefois, les termes de « Chrétienté » et d'« Europe » semblent recouvrir des acceptions très similaires et la dimension corporelle et atemporelle que détenait le terme de Chrétienté, semble chez ces auteurs s'être effacée pour revêtir une signification plus séculière et plus proche de celle de l'Europe. Seule demeure une nuance d'unité culturelle pour la Chrétienté et de zone géo-politique pour l'Europe. Mais la nuance est fine et les deux notions sont parfois presque utilisées à la manière de synonymes⁷⁸¹.

⁷⁷⁶ *Ibid*, p. 199.

⁷⁷⁷ Selon Denis Crouzet, le terme d'Europe recouvre alors une acception spatiale et relève d'une volonté d'appréhender un espace dans une perspective historique et temporelle qui n'est pas forcément celle de la chrétienté. L'Europe peut également être dotée d'un sens politique qui traduit alors une volonté de puissance hégémonique. La chrétienté pour sa part détient deux dimensions majeures : elle est organique, elle est le corps du Christ au-delà de l'espace, donc elle n'est pas un espace mais un corps ; et elle est messianique. La chrétienté relève donc d'une logique identitaire beaucoup plus forte que la notion d'Europe. Denis Crouzet, « Chrétienté et Europe : aperçus sur une sourde interrogation du XVI^e siècle » in Soutou et Bérenger (dir.), *op.cit.*, 1998, p. 11-50.

⁷⁷⁸ Dont plusieurs auteurs sont inscrits dans des parcours religieux différents : jésuites, célestin, ou séculiers, mais qui participent tous de la politique du Saint Siège.

⁷⁷⁹ Ceci est valable notamment pour les textes de Nicolò Maria Pallavicino, Roman Montero, Carlo Festini (qui évoque une fois seulement l'Europe), et Francisco dela Carrera (deux occurrences de l'Europe considérée comme espace géographique).

⁷⁸⁰ Brusoni, *Delle historie universali d'Europa*, Venise, 1657 et Gualdo Priorato, *Historia universale delle guerre successe nell'Europa dall'anno 1630 all'anno 1640*, Genève, 1642.

⁷⁸¹ Par exemple chez Brusoni : « Ma fondate su la verità dello stato presente della cristianità,

Chez ces auteurs on mesure donc que Christine est de préférence située dans l'espace de la Chrétienté considérée comme unité culturelle, mais on constate plus encore que le clivage entre Chrétienté et Europe s'est atténué chez ces auteurs. C'est dans un espace sécularisé qu'est située Christine de Suède.

La publication des figures héroïques et extraordinaires de la reine semble alors illustrer – sinon participer – du changement de paradigme politique en cours et de la tension encore à l'œuvre entre les deux. Non seulement la publication est un moyen de gérer la posture hors du commun de la reine en élaborant des figures qui l'intègrent à un ordre, mais de plus, l'extraordinaire politique, la singularité exceptionnelle qu'incarne la reine devient un lieu de publication d'une entité commune en voie d'élaboration. Il faut toutefois se garder d'évacuer la temporalité de ces publications. Les textes que l'on a étudiés ici correspondent à la période d'itinérance de la reine, aux premières années qui suivent l'abdication et la conversion. Or, l'évolution des publications de l'héroïsme de la reine entre en résonance avec la chronologie de l'histoire européenne.

b. Publier Christine de Suède Héroïne dans l'histoire européenne

Après la décennie 1660, c'est presque exclusivement dans les épîtres dédicatoires que se rencontrent des comparaisons de la reine aux héroïnes et amazones. Cependant, si dans les publications sur Christine de Suède les références à l'héroïsme féminin tendent à se concentrer sur la première décennie suivant l'abdication, la reine tente pour sa part de pérenniser cette image héroïque après son installation à Rome. D'un point de vue chronologique, Maria Pia Donato identifie en effet une parfaite coïncidence entre le début de la rédaction par la reine de *l'Ouvrage de Loisir et des Sentiments Héroïques*, recueils de maximes et de sentences écrits par la reine mais jamais publiés de son vivant, et les débuts de l'Académie lors de laquelle sont privilégiés de nombreux débats sur l'héroïsme et la poésie épique. L'auteur pose ainsi l'hypothèse que l'Académie est pour Christine de Suède le lieu de publication d'une imagerie royale héroïque, un moyen de traduire publiquement sa vision du monde personnelle, très inspirée du neo-

che chiama sopra di sé i castighi della mano di Dio con la sferza degl'infedeli, già che poco giovano quelli che immediaente dipendono dalla sua volontà : le inondazioni, gli incendii, le sterilità, la guerra civile e la peste che hanno per tanto tempo flagellato l'Europa », Brusoni,, *Le regina scurtata, op cit.* p. 46. La nuance est mineure ici entre les deux termes et si la chrétienté semble recouvrir un groupe culturel et l'Europe plutôt un espace géographique, les deux termes sont presque synonymes.

stoïcisme, et de construire son identification au héros chrétien grâce à la dialectique entre admiration de l'antiquité et sentiments chrétiens. L'académie émerge alors comme laboratoire de *topoi* qui viennent accentuer le discours très politique du soi héroïque et philosophique de Christine de Suède⁷⁸². Elle semble donc développer une posture héroïque au moment même où les figures héroïques se font moins nombreuses.

La signification change alors, les figures permettaient un discours politique plus large qui dépassait la reine, la posture recentre le modèle héroïque sur Christine elle-même. Cet usage différent participe du travail effectué par la reine afin de faire reconnaître une posture politique légitime personnelle, au-delà du lieu de discours politique qu'elle incarne. Elle se réapproprie l'héroïsme et se saisit par l'héroïsme des moyens de faire de son nouveau statut une exception qui ne soit plus de l'ordre de l'extraordinaire. À son tour, elle s'empare de l'outil à la fois pour asseoir sa singularité et pour faire valoir son caractère exceptionnel, qui n'est pour autant pas extraordinaire. C'est donc elle qui mobilise finalement avec le plus de force le caractère normatif de l'héroïsme ; elle l'utilise à la fois comme outil de singularisation et de normativité.

Ainsi, en termes chronologiques, se réitère la constatation d'une évolution des modalités de publication de Christine de Suède durant la décennie 1660, et si les références à l'héroïsme ne s'effacent pas complètement (demeurent les rééditions des libelles français et les dédicaces académiques de manière marginale⁷⁸³), elles se font cependant bien moins nombreuses. Christine de Suède parvient à faire reconnaître une posture d'autorité qui lui octroie une place légitime en Europe qui modifie les enjeux de publication de sa figure. Elle est alors moins publiée dans un rapport à l'extraordinaire que dans une exceptionnalité pratique reconnue et légitimée.

On a donc vu que le caractère extraordinaire de la trajectoire de Christine de Suède est traité par les auteurs de manières différentes afin de contrer son potentiel caractère subversif. Dans les publications qui suivent l'abdication et la conversion plusieurs figures divergentes sont exposées. Dans les pamphlets français, son caractère extraordinaire est contré et remis dans un ordre grâce aux catégories de ridicule, de

⁷⁸² Maria Pia Donato, *art.cit.*, 2009.

⁷⁸³ En effet sur les onze épîtres dédicatoires étudiées, seules deux évoquent l'héroïsme de Christine de Suède en termes, usuels, de vertu héroïque ou comme allégorie de la grandeur de la reine. L'usage demeure donc marginal dans les dédicaces postérieures aux années 1670.

monstruosité ou d'extravagance. Mais ce retour à l'ordre est nuancé dans certains textes par la formulation d'un « héroïsme extraordinaire » qui, tout en manifestant un ordre héroïque, laisse possible l'appréhension d'une nouveauté radicale qui ne n'efface plus la singularité de Christine de Suède. La gestion de l'étonnement peut donc se faire par le réemploi des *topoi* de l'héroïsme féminin dans des discours qui rendent possible la pérennisation de l'exception qu'elle représente. Dans d'autres publications très insérés dans des réseaux de clientélisme, panégyriques français ou récits de son arrivée à Rome italiens dédiés au pape, elle devient l'outil d'affirmations politiques sur la scène internationale à l'heure des mutations des équilibres européens. Enfin, ces figures de l'héroïsme et de l'extraordinaire, extrêmement prégnantes dans les premières années qui suivent l'abdication tendent à s'effacer après la sédentarisation à Rome face à la posture de Christine de Suède, qui s'affirme et trouve sa légitimité.

La singularité de Christine de Suède est donc au cœur des écrits qui circulent en Europe et permet pour les auteurs d'exposer les tensions à l'œuvre dans l'ordre européen. Il ne s'agit pas seulement – et loin s'en faut – d'écrits politiques ou diplomatiques. Toutefois, ces publications, de par leur inscription politique locale, sont néanmoins empreintes des grands enjeux qui traversent l'Europe et participent, par la mobilisation de figures divergentes de Christine de Suède, à l'élaboration d'un espace politique européen autour de la reine. Elles permettent la gestion du caractère extraordinaire de la reine tout en faisant de ses figures des outils politiques dans les tensions internationales.

Chapitre 7 : Publier Christine, façonner un espace européen

On a montré qu'après une intense période de mobilité en Europe, Christine de Suède se sédentarise à Rome. À partir de ce moment-là, elle conserve une activité diplomatique discrète, mais n'apparaît plus dans les publications internationales et semble perdre en visibilité sur la scène européenne, tout en affermissant son inscription et son autorité sur la scène locale romaine. Elle conserve malgré tout également une présence assez importante en France, par le biais de la publication. En effet, pendant vingt ans, entre 1667 et 1687, plusieurs publications paraissent sur la scène francophone octroyant à Christine de Suède une importante présence politique.

Un axe Rome/Paris se dégage ainsi pendant les vingt dernières années de vie de Christine de Suède. Les modalités de ses présences sont fort diverses, mais elle semble alors polariser certains enjeux européens. Il s'agit ici d'identifier quelles actions détiennent ces publications et l'axe qu'elles dessinent sur l'espace européen. On examinera dans un premier temps le phénomène de publication en France, ses supports, ses scissions et ses liens avec Rome. Puis, dans un second temps, on verra le rôle d'articulation que joue la reine entre les deux pôles que sont Rome et Paris. Enfin, on verra combien l'étude de ces publications permet un nouveau regard sur les mutations que connaît l'Europe. On analysera en particulier la manière dont la trajectoire de Christine de Suède et sa publication mettent en jeu la notion de territoire dans la seconde moitié du XVII^e siècle.

I. PUBLIER CHRISTINE DE SUÈDE EN FRANCE : UN DISCOURS POLITIQUE SUR ROME

En France plusieurs publications paraissent entre 1667 et 1689 alors que la reine est désormais installée à Rome. Ainsi, si Christine de Suède n'y est plus active politiquement, elle conserve une importante présence scripturaire sur la scène francophone.

1) Christine, reine de Suède et luthérienne

Deux ouvrages qui évoquent la reine avant son abdication paraissent entre 1675 et 1677. En 1675, un ouvrage intitulé *Mémoires de ce qui s'est passé en Suede et aux provinces voisines depuis l'année 1645 jusques en l'année 1655. Ensemble le demêlé de la Suede avec la Pologne. Tirez des depesches de monsieur Chanut, ambassadeur pour le Roy en Suede*⁷⁸⁴ de Linage de Vauciennes est publié à Paris avec privilège du roi. Il s'agirait d'une commande du chancelier Séguier (1588-1672) avec un privilège obtenu en août 1670, soit deux ans avant la mort du chancelier, pour sept ans. Son premier achevé d'imprimé date d'août 1674, le privilège est donc valable jusqu'en 1681. Or, le même ouvrage est republié en Hollande, sans préface, deux ans plus tard, en 1677, chez l'imprimeur fictif Pierre du Marteau.

L'ouvrage porte sur l'ambassade en Suède de Pierre Chanut. Le texte se veut une publication fidèle des mémoires du diplomate précédée dans la préface par une longue biographie apologétique. Le héros explicite de l'affaire est donc bien Chanut et son action diplomatique en Suède. La reine de Suède, qui est évoquée dans la préface, est présente dans les trois tomes des mémoires, mais ne se distingue pas particulièrement dans l'ouvrage. Par ailleurs, il semble que la fin de l'ouvrage ait été constitué de documents provenant du Sieur Picques, secrétaire de Chanut, nettement

⁷⁸⁴ *Mémoires de ce qui s'est passé en Suede et aux provinces voisines depuis l'année 1645 jusques en l'année 1655. Ensemble le demêlé de la Suede avec la Pologne. Tirez des depesches de monsieur Chanut, ambassadeur pour le Roy en Suede*⁷⁸⁴. Par P. Linage de Vauciennes. A Paris, chez Louïs Billaine, au second pillier de la grand'salle du Palais, au Grand Cesar. M. DC. LXXV. Avec privilege du Roy. En trois tomes : T. I, depuis l'année 1645 jusques en l'année 1655 ; T. II, depuis l'année 1649 jusques en l'année 1652 ; T. III, depuis l'année 1652 jusques en l'année 1655.

moins positif envers Christine de Suède⁷⁸⁵. Elle y est notamment accusée au moment de l'abdication de spolier les richesses de la Suède au détriment du royaume et de quitter le trône avec des biens d'une valeur de plus 6 millions de livres, laissant la Couronne sans ressources⁷⁸⁶. Ces dernières pages de l'ouvrage semblent être à l'origine de la réaction de Christine qui, dans une lettre datée du 6 novembre, témoigne de la connaissance qu'elle a eu de ce texte qu'elle juge calomnieux.

J'approuve tout ce que vous avez fait touchant le livre dont vous me parlez... Le siècle où nous sommes me console ; l'on n'y donne quartier à personne & la calomnie s'attaque pour l'ordinaire aux plus grands mérites. Pour moi, je me suis accoutumée à l'ingratitude du genre humain & suis exposée depuis longtemps à l'envie et à l'imposture. Ma consolation est que ma conscience ne me reproche rien. [...] Ce qui me fache, c'est que le livre porte le nom de Mr Chanut. Je suis assurée qu'il ne l'a pas fait, & je suis fâchée de ce que l'on a imprimé une si noire tâche à la mémoire d'un si honnête homme⁷⁸⁷.

Dans cette lettre adressée à Bourdelot – qui demeure un de ses interlocuteurs réguliers – on voit que Christine se préoccupe des publications qui la concernent. Bien qu'elle se dise touchée par le sort de Chanut, sa réaction négative envers l'ouvrage semble bien répondre à l'image qui est donné d'elle, qu'elle qualifie de calomnie. Elle s'inscrit alors explicitement dans une action de contrôle de son image à l'étranger.

La publication de 1675 (commandée dès 1670) est étroitement liée à l'actualité politique. Hugues de Lionne meurt le 1^{er} septembre 1671 et Louis XIV nomme à sa place comme secrétaire d'État le marquis de Pomponne. En préparation de la Guerre de Hollande (qui débute en 1672), le marquis est chargé de convaincre Charles XI de Suède de se retirer de la Triple alliance (Provinces Unies, Angleterre, Suède) afin d'isoler les Provinces-Unies. En avril 1672, l'année de la mort du chancelier Séguier, un traité entre la France et la Suède est signé à Stockholm par lequel Charles XI s'engage militairement contre les princes allemands qui voudraient soutenir les Provinces Unies. On comprend alors que l'ouvrage fut commandé alors que s'entamaient de nouvelles négociations d'importance avec la Suède. La publication des mémoires de Chanut participe ainsi d'une réactualisation de négociations heureuses entre les deux pays dans

⁷⁸⁵ C'est sans doute cette dernière partie de l'ouvrage qui déclenche l'ire de la reine. Voir également à ce propos Jeanne Bignami-Odier, « Christianiana », in *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. 80, 1968, pp. 705-747, note 1, p. 713.

⁷⁸⁶ Voir en particulier P. Linage de Vauciennes, *Mémoires de ce qui s'est passé en Suede et aux provinces voisines*, *op.cit.*, pp. 437 à 496. L'auteur souligne également le ressentiment nourri à l'encontre de la reine à cause de l'incertitude entourant sa destination, ses déplacements et ses manières atypiques.

⁷⁸⁷ Cité par Ackenholtz, *op.cit.*, T. II p. 156, lettre du 6 novembre 1674.

une période d'intense activité diplomatique avec la puissance du nord.

L'ouvrage n'a donc pas seulement vocation à publier Christine de Suède – qui contrôle attentivement sa publication sur la scène francophone –, mais elle incarne également, dans le contexte de la guerre de Hollande, un exemple d'alliance heureuse avec la France.

Le second ouvrage est bien peu connu de l'historiographie et est souvent passé inaperçu, il s'agit des *Lettres de la reine de Suède et quelques autres personnes*⁷⁸⁸. Anonyme et dénué d'indications de publication, il s'agit d'un recueil de lettres de Christine destinées à plusieurs personnalités littéraires françaises entre 1650 et 1654. Dans une seconde partie de l'ouvrage des lettres de Balzac, Chapelain, Conrart ou Colbert à d'autres destinataires sont publiées, datées pour la majorité des années 1660-1665. Il semblerait que cet ouvrage soit issu des mêmes presses que les recueils de libelles⁷⁸⁹ et ait été publié en 1677⁷⁹⁰. Les lettres sont éclectiques. Certaines touchent au phénomène de conversion que la reine condamne alors activement.

Vous ignorez combien ceux qui changent sont haïs de ceux des sentimens desquels ils s'éloignent, & ne savez vous pas par tant d'illustres exemples qu'ils sont méprisés de ceux auprès desquels ils se rangent ? Considerez s'il vous plaist, combien importe à la réputation d'un Prince l'opinion qu'on a de sa constance.⁷⁹¹

La reine ne semble donc pas encore considérer elle-même sa conversion. Une seconde lettre en témoigne, adressée à l'évêque de Grasse qui semble avoir souhaité la voir changer d'opinion religieuse et à qui elle répond :

Les vœux que vous faites pour ma conversion à la créance que vous enseignez n'ont pas fait les mesmes impressions dans mon ame. Je ne puis consentir que vous desiriez une chose qui ne peut arriver. La principale application de mon esprit à toujours esté dans la recherche de la vérité, & je ne pourrois changer sans m'éloigner du but que je me suis toujours proposée. Il y a longtemps que je suis persuadée que les choses que je crois, sont celles que l'on doit croire. »⁷⁹²

Une seule lettre postérieure à l'abdication et à la conversion figure dans le volume, adressée à Gassendi à qui elle déclare

Vous m'avez obligé infiniment en me témoignant que nonobstant le changement que j'ay

⁷⁸⁸ [Anonyme], *Lettres de la reine de Suède et quelques autres personnes*, s.i.

⁷⁸⁹ cf. *infra*.

⁷⁹⁰ Charles Pieters, *Annales des imprimeries des Elzevier*, C. Annoot-Braeckman, Gand, 1851.

⁷⁹¹ *Lettres de la reine de Suède et quelques autres personnes*, sl, sd, lettre à Mademoiselle d'Orléans, du 10 mars 1652, p. 10.

⁷⁹² *Ibid*, à Monsieur Godeau, évêque de Grasse, du 28 octobre 1651, p. 15.

fait de ma condition, vous estimez encore ma personne. Votre estime me justifiera contre ceux qui blâment mon action, & votre approbation me suffira pour me confirmer dans l'opinion d'avoir bien fait.⁷⁹³

Il s'agit donc de la seule trace de son changement de statut. Les autres lettres évoquent des cadeaux, des démarches de Christine afin d'enrichir sa bibliothèque ou encore des marques d'amitié ou d'inimitié envers quelques personnages⁷⁹⁴. Recueil hétéroclite donc, dont les seules marques d'unité résident dans le choix des destinataires, français, et dans la période qui s'étend de 1651 à 1654. Il est difficile de lier cette publication au contexte politique et on ne peut que souligner la spécificité de cet ouvrage qui met en scène la reine luthérienne – cas unique parmi les textes publiés à cette période. De plus, cet ouvrage participe de sa visibilité sur la scène francophone.

Ainsi, en 1675 et 1677, deux ouvrages (rarement considérés dans l'historiographie) paraissent sur la scène francophone qui mettent Christine de Suède en scène alors qu'elle était encore reine et luthérienne. Ces ouvrages ne témoignent pas seulement de l'intérêt porté à Christine de Suède, mais attestent de la vitalité de sa présence sur la scène éditoriale francophone vingt ans après son abdication et ses séjours à Paris.

2) Les republications

Pendant les décennies 1660, 1670 et 1680 de nombreux textes évoquant Christine de Suède sont à plusieurs reprises publiés en recueil sur la scène francophone. Trois textes en particulier reprennent l'affaire Monaldeschi et réactualisent l'événement des années après son accomplissement.

a. Republication de l'affaire Monaldeschi

Cette affaire est donc republiée jusqu'à plus de trente ans après les événements eux-mêmes, contribuant à faire de Christine de Suède un objet éditorial singulier. On a déjà

⁷⁹³ *Ibid*, lettre à Gassendi, de Bruxelles, Janvier 1654, p. 26. Il s'agit sans doute d'une erreur et il doit falloir lire janvier 1655 puisqu'en janvier 1654, Christine de Suède n'a pas encore abdicé.

⁷⁹⁴ Une lettre adressée à Mme de Brégis est particulièrement virulente, la reine y fait part de son mécontentement et lui adresse de nombreux reproches quant à son trop long silence.

évoqué l'affaire Monaldeschi, ses conséquences sur les relations de Christine de Suède avec la France et le Pape, l'enjeu concernant l'affirmation de son autorité, et la façon dont l'événement fut traité par les sources contemporaines. Si l'affaire est bien présente dans les correspondances diplomatiques, dans les rapports d'ambassadeurs⁷⁹⁵, dans la documentation politique elle fut cependant très peu rendue publique en France en 1657⁷⁹⁶. Elle est fort peu visible dans les publications contemporaines à l'événement et si l'affaire crée d'incontestables tensions entre Christine de Suède, Louis XIV et le Pape, le silence officiel de ces derniers légitima l'autorité dont fit preuve Christine de Suède et vint entériner à cette occasion une forme d'autorité souveraine de Christine de Suède, en territoire étranger, dans le contexte d'imprécision qui suit l'abdication.

Ce n'est que cinq ans plus tard, en 1662, qu'une relation du père Le Bel, le confesseur de Monaldeschi qui assista à l'événement, est publiée⁷⁹⁷ racontant en détail le déroulement de l'incident. Ce texte est ensuite ajouté à l'un des recueils de pamphlets, *L'Histoire de la Reyne Christine*, publié pour la première fois en 1667 soit dix ans après les faits. Il est alors accompagné de deux nouveaux textes, *La cause pourquoy la reine Christine de Suède fit tuer le Marquis de Monadelschi son grand Escuyer*, qui défend les positions de la reine et s'applique à justifier la légitimité du geste, et la *Defense du Marquis de Monadelschi contre la reine de Suède (à paris le 15 décembre 1657)*⁷⁹⁸, écrit semble-t-il par un Italien qui dénonce pour sa part l'injustice de l'acte de Christine. Outre la pérennité de l'événement dans le temps, la juxtaposition de ces trois textes (dont deux sont alors inédits) crée un nouvel enjeu, en sus de celui juridique, à la mort de Monaldeschi. Cette opération éditoriale fait en effet émerger une forte opposition entre la France et l'Italie. Ainsi, dans la *Défense du Marquis*, l'attaque est moins dirigée contre la Reine que contre la France, puisque l'auteur se fait avant tout le défenseur d'un « nom Italien traité avec ignominie par la Nation François »⁷⁹⁹, ce à quoi il ajoute : « vous ne manquerez pas de prendre en main la défense de notre patrie. C'est de l'Italie que je parle ». C'est donc le clivage national qui est privilégié dans le récit d'événements

⁷⁹⁵ Plusieurs rapports du résident de Florence à Rome, Gabriello Ricardi, y font référence. Archivio di Stato di Firenze, *Fondo Mediceo del Principato*, carteggio diplomatico 3383 (1656-1658).

⁷⁹⁶ On a notamment déjà signalé l'absence de toute référence à cette affaire dans la *Gazette de Renaudot* qui est contrôlée par le gouvernement français.

⁷⁹⁷ Pierre Le Bel, *Relation de la mort du marquis de Monaldeschi*, *op.cit.* (1662).

⁷⁹⁸ *La cause pourquoy la reine Christine de Suède fit tuer le Marquis de Monadelschi son grand Escuyer ; Defense du Marquis de Monadelschi contre la reine de Suède (à paris le 15 décembre 1657)* in *Histoire de la vie de la Reyne de Suède*, *op.cit.*, (1667, 1677, 1682).

⁷⁹⁹ *Defense du Marquis de Monadelschi*, *op.cit.*, p. 178.

ayant eu lieu dix ans auparavant.

L'honteuse lacheté de ceux qui ont témoigné de faire consister également leur gloire & dans l'esclavage de leurs passions & en leur obeissance aux commandemens ignominieux d'une femme en colere, & ont souillé de cette façon leurs personnes, familles & leur pais même d'une tache d'infamie qui possiblement ne s'effacera jamais.⁸⁰⁰

Les oppositions nationales se dégagent donc avec force de cette construction des textes. Ce n'est alors plus la question de la légitimité de la reine et de son autorité qui sont discutées à ce moment, mais l'affaire est déplacée et réactualisée dans de nouveaux discours politiques. Or, la republication de cette affaire va de pair avec la publication en recueil de textes dont la diversité de ton produit un assemblage éclectique.

b. Republication des recueils de pamphlet

Deux recueils de libelles sont publiés coup sur coup en 1667 et 1668. L'*Histoire de la vie de la Reyne de Suède, Avec un véritable récit du Séjour de la Reyne à Rome, et la Défense du Marquis de Monaldeschi contre la Reyne de Suède*⁸⁰¹, le plus complet, rassemble dix textes et est publié clandestinement en 1667. Il est suivi par le *Recueil de quelques pièces curieuses Servant à l'éclaircissement de l'histoire de la vie de la reine Christine. Ensemble, plusieurs voyages qu'elle a fait*⁸⁰² qui contient pour sa part six pièces. Ces deux recueils sont chacun republiés par deux fois assurant la visibilité de ces textes sur la scène éditoriale jusqu'en 1682, soit quinze ans après la première publication. Ces recueils connurent donc sans aucun doute un réel succès.

Certains de ces textes connurent une longévité particulièrement importante. En effet, ces recueils contiennent notamment les textes publiés une première fois en 1655, ces derniers sont donc périodiquement republiés pendant près de trente ans⁸⁰³ : soit toute la durée de vie de Christine de Suède après l'abdication. De même, un recueil tel que l'*Histoire de la vie de la Reyne de Suède*, qui présente les trois textes concernant l'assassinat de Monaldeschi, octroie une grande pérennité à l'événement puisqu'il est toujours présent sur la scène éditoriale vingt-cinq ans après avoir animé de longs débats

⁸⁰⁰ *Defense du Marquis de Monaldeschi, op.cit.*, p. 179. Je souligne.

⁸⁰¹ *Histoire de la vie de la Reyne de Suède, op.cit.* (1667, 1677, 1682).

⁸⁰² *Recueil de quelques pièces curieuses, op.cit.* (1668,1669, 1680).

⁸⁰³ On pourrait même ajouter qu'ils continuent à être publiés après la mort de la reine. Ainsi le recueil intitulé *Histoire de la vie de la Reyne de Suède* est republié à l'identique sous le nom de Gregorio Leti et sous le titre *Le Portrait et la vie secrette de la reine Christine de Suède* en 1710 (à Londres chez Charles Savouret).

juridiques dans l'Europe et alors que le statut de la reine s'est profondément modifié. C'est donc d'une incessante réactualisation de l'histoire politique de Christine après l'abdication qui s'opère par la republication de ces textes sur la scène française.

Les deux recueils sont constitués d'une même base que forment les trois textes satiriques attribués à Saint Maurice que sont *Le Génie*, la *Copie d'une lettre* et *l'Adieu des français à la Suède* dont on a déjà amplement parlé. À ces textes s'ajoutent dans les deux recueils un portrait, assez court, qui reprend les *topoi* des descriptions physiques de la reine, ainsi que la *Véritable relation de nostre Voyage de Suède*. Ce texte relate le dernier voyage de la reine en Suède, en 1666-1667 et est inséré dans les volumes qui paraissent en 1667 et 1668. Ce texte est donc le plus immédiatement contemporain à la publication de ces recueils et se distingue par un ton qui diffère amplement des pamphlets de Saint Maurice. Il n'a en effet plus rien de satirique et ne fait que rendre compte du voyage de la reine en soutenant sa position et son action en faveur du catholicisme. La *Véritable relation de nostre Voyage de Suède*, écrite dix ans après les célèbres pamphlets, est donc fort éloignée du ton cinglant qui caractérisait les textes précédents.

Les deux recueils publient également la *Copie de la lettre de Mr. De Lionne*, datant du mois de février 1663, qui évoque l'affaire des corses. Cette lettre adressée à la reine semble avoir été écrite alors que des tensions apparaissent avec le Roi de France ; c'est pourquoi Hugues de Lionne commence par des paroles apaisantes

J'auray le bien, avant que d'entrer en matière, d'asseurer vôtre Majesté qu'il n'y a aucun de ceux que le Roy honore de sa confiance & de ses Ordres qui ne soit plutôt disposé à jeter de l'eau que de l'huile sur le feu qui est alumé.⁸⁰⁴

Je reviendrai sur les rebondissements des relations entre les deux souverains, mais il s'agit alors du début d'une longue période de distance entre eux. Le roi de France reproche en effet à Christine de n'avoir pas suffisamment œuvré en sa faveur contre le Pape pendant l'affaire des Corses. Dans la lettre intégrée au recueil, le ton n'est en rien irrespectueux à l'encontre de Christine de Suède ; le texte s'attache à défendre le bon droit du roi de France et à dénoncer son honneur bafoué par Alexandre VII. La lettre d'Hugues de Lionne se révèle en fait être un virulent pamphlet contre le Pape, il fait valoir la légitimité de la France à demander réparation et soutient que rien de ce qui a été fait n'est à la hauteur de l'insulte faite au Duc de Créqui et à la France. Il s'agit donc

⁸⁰⁴ *Copie de la Lettre de Monsieur de Lionne à la Reine de Suède*, page 1.

très clairement d'un texte visant à exposer publiquement l'indignité de la papauté dans cette affaire.

Enfin l'*Histoire de la vie de la Reyne de Suède* se distingue du second recueil par quatre textes qui lui sont propres : le pamphlet de Marigny que l'on a déjà longuement évoqué, qui a sans doute circulé sous forme manuscrite dès 1655 ; ainsi que les trois textes concernant l'affaire Monaldeschi que je viens de présenter. Suite à la mise en recueil quasi simultanée de 1667 et 1668, les rééditions invoquent parfois dans le titre l'ajout de nouvelles pièces qui ne sont en fait jamais présentes, et c'est à l'identique que ces ouvrages sont republiés à deux reprises.

Trois caractéristiques s'imposent à propos de ces volumes : d'une part la variété des tons utilisés envers Christine puisque certains textes sont extrêmement virulents tandis que d'autres prennent ostensiblement le parti de la reine ; d'autre part la variété des dates d'écriture, les premiers textes datent de 1654, la lettre de Lionne de 1663 et le dernier de 1667 ; et enfin, la variété des types de textes, pamphlets, relations ou lettres dont certains sont extrêmement connus et d'autres anecdotiques⁸⁰⁵. Christine de Suède continue ainsi de générer de l'attention au fil des décennies et demeure un produit éditorial qui se vend. La variété des tons employés en fonction des périodes d'écriture témoignent du poids du contexte politique sur la façon de publier la reine.

On notera enfin que la majorité de ces textes sont anonymes et les recueils sont publiés clandestinement, en Hollande, chez les célèbres imprimeurs fictifs que sont Pierre du Marteau ou Jacques le Sincère. Ces textes connurent une circulation importante dans les pays francophones et en particulier à Paris comme en témoigne un placard d'interdiction publié le 13 décembre 1669⁸⁰⁶. Les attributions des ouvrages publiés sous le nom de Pierre du Marteau font l'objet de nombreux débats et l'on ne peut identifier avec certitude le lieu d'impression de ces volumes. Toutefois, Charles Pieters, en 1851, spécialiste des imprimeurs Elzevier à qui ont souvent été attribuées ces publications clandestines, montre que les deux volumes⁸⁰⁷ sont sans doute issus des

⁸⁰⁵ Si le *Génie*, on le sait, a connu un particulièrement grand succès, la remarque vaut également pour des textes demeurés manuscrits jusqu'à leur mise en recueil et qui n'en furent pourtant pas moins connus. C'est notamment le cas du texte de Marigny, dont on a déjà signalé qu'il était évoqué par Mazarin en 1655 dans une lettre adressée à Christine de Suède.

⁸⁰⁶ BNF, Richelieu, Ms 21742. Ce placard est inséré dans un recueil d'affiches concernant l'interdiction de différents libelles et la législation sur le papier. Ce placard est présenté en annexes.

⁸⁰⁷ Un troisième volume, les *Lettres de la Reyne (Christine) de Suède et de quelques autres personnes (recueillies par P. Colomiès)*, (S. l. n. d.), in-12, 72 p., est également attribué par le Charles Pieters au même imprimeur que les deux recueils dont il est question ici.

mêmes presses, hollandaises, sans provenir pourtant des imprimeries Elzevier⁸⁰⁸. À ce moment, des presses imprimant sous le nom de Pierre du Marteau sont actives à Paris et à Cologne⁸⁰⁹ et si l'identification ne peut être définitive, il semble en tout cas que les deux recueils proviennent d'un seul et même imprimeur opérant en Hollande ou à Paris⁸¹⁰.

On est donc en présence à partir de 1667-1668 d'un phénomène de publication groupé de différentes figures de Christine de Suède. Un éditeur clandestin publie coup sur coup, sous deux noms différents et en français, tout ce qui circule et a circulé sur la reine depuis son abdication. Il s'agit donc d'un véritable « coup éditorial » mené à ce moment-là, qui re-projette Christine de Suède sur la scène politique française.

c. La republication, une réactualisation politique ?

Les dates de publication des recueils sont étroitement corrélées à des temps spécifiques des relations entre le Saint Siège et la France et on peut distinguer deux périodes de publication : une première vague sous le pontificat de Clément IX, une seconde pendant l'affaire de la régale.

Les trois premières publications de 1667, 1668 et 1669⁸¹¹ sont toutes resserrées sur les années de pontificat de Clément IX. La première mise en recueil en 1667 est suivie successivement de deux autres puis plus rien ne paraît pendant dix ans. Il y a là une conjoncture particulière liée au pontificat de Clément IX tandis que la reine de Suède est particulièrement active politiquement à ce moment-là (Hambourg, trône de Pologne, tentative de retour en Suède). Années fastes des relations entre la France et Rome avec ce pape philo-français (qui fut le candidat de Louis XIV et de Christine de Suède), pendant cette période, la France prend un certain avantage dans les Relations Internationales, contre l'Espagne notamment qui fait l'objet de nombreuses attaques dans les pamphlets. De plus, c'est également la période du dernier voyage de Christine de Suède et du scandale de Hambourg, lorsqu'elle fait donner une fête en l'honneur de

⁸⁰⁸ Charles Pieters, *op.cit.*, 1851 ; voir aussi Gustave Brunet, *Imprimeurs imaginaires et libraires supposés*, Paris, Tross, 1866.

⁸⁰⁹ Jean-Dominique Mellot, Élisabeth Queval, Antoine Monaque, *Répertoire d'imprimeurs/libraires (vers 1500-vers 1810)*, Bibliothèque nationale de France, 2004.

⁸¹⁰ Des éditions au nom de Pierre du Marteau sont également identifiées à Paris entre 1669 et 1835.

⁸¹¹ *Histoire de la vie de la Reyne de Suède, op.cit.* (1667, 1677, 1682) ; *Recueil de quelques pièces curieuses, op.cit.* (1668, 1669, 1680).

l'élection de Clément IX en plein territoire protestant, réactualisant les clivages religieux. Ainsi, le déplacement de la reine, les tensions avec l'Espagne et l'accession de Clément IX au pontificat qui mettent au beau fixe les relations françaises avec Rome sont autant de facteurs qui éclairent le phénomène de publication sur cette période.

Cinq ans plus tard, en 1673, Louis XIV déclare avoir droit de régale sur tout le royaume, c'est-à-dire de pouvoir se substituer aux évêques défunts pour percevoir les revenus et nommer aux bénéfices vacants. En 1677, deux évêques refusèrent de se soumettre à la décision royale et font appel au pape, Clément X, qui intima par un bref à Louis XIV de renoncer à usurper les droits de l'Église. Un second bref du pape resta sans réponse du roi, mais un troisième bref arriva à la cour en avril 1680 et envenima la situation en menaçant le roi et le royaume de censures ecclésiastiques s'il ne se soumettait pas. En 1682 une tentative de compromis échoue et le 19 mars 1682 la déclaration des Quatre Articles rédigée par Bossuet proclame l'indépendance temporelle du roi de France sur la papauté. La déclaration suscite d'importants débats à la cour de Rome, mais les négociations du cardinal d'Estrée auprès du Saint Siège aboutissent finalement à une trêve entre les deux monarques⁸¹². Trois rééditions de nos deux recueils semblent donc scander les rebondissements de l'affaire. Les publications de 1677 puis de 1680 et 1682 correspondent aux tournants majeurs de l'affaire et il me semble donc que ces publications peuvent être mises en lien avec les événements qui agitent les cours de France et de Rome. Les presses clandestines connues pour imprimer des libelles contre Rome semblent profiter de l'affaire de la régale pour réactualiser les textes qui, par l'intermédiaire de Christine de Suède, ridiculisent la cour romaine.

La publication des recueils de textes concernant Christine de Suède est donc réactualisée lors de deux moments significatifs des relations internationales de la France avec le Saint Siège. L'anonymat de l'imprimeur et, dans une certaine mesure, des auteurs ainsi que la diversité de tons et de prises de positions ne permet pas de mettre au jour une ligne politique claire. C'est toutefois le ton anti-papal qui domine et qui semble faire le trait d'union entre ces textes, au sein d'un même recueil. Deux hypothèses s'articulent ainsi qui expliquent ces scissions. D'une part, il s'agit sans doute d'une stratégie commerciale. Étant donné le succès des deux ouvrages, il est fort probable que l'actualité des relations franco-romaines ait provoqué la republication de ces textes.

⁸¹² Pierre Blet, *art.cit.*, 1979.

D'autre part, des intérêts politiques entrent sans doute en jeu et les volumes semblent prendre position contre le Saint Siège et soutenir la politique française dans ses tensions avec Rome. Il s'agit certainement d'une stratégie politique de publication contre le Pape. En effet, les trois textes émanant d'Alcide Bonnacase, contre le clan Condé, défend explicitement la France contre les Espagnols et le Pape. Le texte de Carpentier de Marigny, qui appartient au clan Condé, semble malgré tout ménager les intérêts de la France, tandis que la lettre de Lionne propose une apologie de la monarchie contre le Souverain Pontife (et ce texte invite à dresser le parallèle entre l'affaire des corses et la régale). Au-delà du ton satirique qui touche la reine, ces textes, malgré leurs divergences, relèvent ainsi d'une politique de soutien de la France contre le Pape.

S'il est donc impossible de statuer définitivement sur les enjeux politiques de ces publications, on peut malgré tout établir une corrélation entre les conjonctures politiques françaises et la publication des recueils. Et si l'enjeu commercial est indéniable, on distingue, malgré la pluralité des tons, une ligne politique d'attaque envers Rome au profit de la politique française, dont Christine de Suède est un support.

3) L'affaire des Quartiers

Enfin, en 1687 paraissent successivement en français trois ouvrages concernant Christine de Suède et touchant à l'affaire des franchises des quartiers à Rome : la *Relation véritable du succez de la démission que la reine fit de son quartier à Rome et la Suite de la relation de ce qui s'est passé à Rome entre le Pape et la reine de Suède*⁸¹³, publiés chez l'imprimeur fictif Jacques le Sincère, à Rome, puis le *Recueil de quelques pièces concernant l'affaire des quartiers à Rome*⁸¹⁴, publié à Cologne chez Pierre du Marteau. Il est évident que la localisation à Rome est fictive et qu'il relève de l'ironie de situer à Rome un ouvrage qui attaque de nouveau le Pape. Trois ouvrages paraissent donc cette année-là, anonymes et publiés chez un éditeur clandestin sans doute

⁸¹³ [Anonyme], *Relation véritable du Succez de la demission que la reine de Suede fit de son Quartier a Rome*, le 30 avril 1687, A Rome, chez Jaques le Sincere, 1687 suivi de la *Suite de la relation*.

⁸¹⁴ [Anonyme], *Recueil de quelques pièces concernant l'affaire des quartiers à Rome*, à Cologne, chez Pierre Marteau, 1687. Cet ouvrage est constitué des lettres échangées, traduites et commentées par l'auteur anonyme.

hollandais, touchant à une affaire ayant eu un certain retentissement en France.

a. La querelle des Quartiers : Christine, Rome et Louis XIV

Les palais des ambassadeurs à Rome ainsi que les maisons voire les rues adjacentes dans lesquelles étaient logés leurs gens étaient placés sous l'autorité et la juridiction du pays de l'ambassade et échappaient ainsi à la juridiction papale. En 1687, Innocent XI tenta de limiter cette franchise au seul palais et demanda aux grandes puissances de renoncer à leur autorité sur les quartiers. L'Espagne et l'Empereur acceptèrent sous réserve que le roi de France y renonce de même. Mais ce dernier refusa. L'ambassadeur de France à Rome, le Duc d'Estrée meurt en janvier 1687 et est alors remplacé par le Marquis de Lavardin que le Pape refuse de reconnaître tant que la couronne n'a pas officiellement renoncé aux franchises des quartiers. L'affaire s'envenime et le 26 décembre 1687, le Pape publie une bulle d'excommunication contre l'ambassadeur. L'affaire ne se clôt qu'en 1689, avec le rappel de Lavardin en France en avril, puis la mort d'Innocent XI en août qui apaise les relations entre Rome et Louis XIV.

Christine de Suède pour sa part envoya le 17 février 1687 une lettre annonçant sa démission de son quartier tout en signifiant, par le ton employé, qu'elle rendait ainsi un grand service au Pape. Ne s'agissant pour ce dernier que d'un devoir, cette lettre suscita un long conflit entre Christine et Innocent XI ayant pour enjeu leur autorité temporelle respective à Rome et sur Rome. En France, trois textes furent alors publiés dans l'année rendant compte des évolutions de la querelle.

La publication en France des ouvrages concernant la querelle entre Christine de Suède et le Pape au sujet de la franchise des quartiers s'explique aisément dans la mesure où elle s'inscrit dans un contexte de grande tension entre Louis XIV et le Pape. L'affaire des quartiers vient en effet se greffer sur celle de la régale qui fait déjà long feu entre les deux souverains⁸¹⁵ puis de la déclaration des quatre articles en 1682 qui prolonge la rupture avec la papauté en déclarant l'indépendance temporelle du roi envers l'Église. La reine, en tenant tête au Pape, devient ainsi en France un miroir du conflit entre le roi de France et le Pape.

⁸¹⁵ En 1673 Louis XIV étend en effet le droit de régale à tout le royaume. Pour de plus amples informations sur l'affaire voir *supra*.

Une dizaine d'autres textes sont publiés sur la scène parisienne à l'occasion de cette affaire⁸¹⁶. Deux remarques s'imposent toutefois : les textes s'appuyant sur Christine de Suède sont les premiers à paraître, dès 1687, alors que les autres ne sont publiés qu'en 1688. Ces derniers, dont plusieurs actes officiels, sanctionnent l'envenimement de la querelle entre Rome et Paris alors que les textes concernant la reine sont publiés dès les prémices de l'affaire.

En plus de leur antériorité, nos textes représentent une part relativement importante des publications, et notamment la moitié des pamphlets contre Rome (les autres sont pour leur majorité des publications du Parlement ou des actes royaux). Ces autres libelles prennent pour acteur principal le Marquis de Lavardin – nouvel ambassadeur français menacé d'excommunication dans l'affaire. C'est donc le représentant de la France à Rome qui est le « héros » des pamphlets anti-papaux en 1688, dans la continuité des textes qui faisaient de Christine l'actrice principale de la querelle avec Innocent XI. Ainsi, en rapprochant ces textes, on constate que Christine semble, dans les premiers temps de la querelle, jouer dans les écrits d'un rôle similaire de représentation de la France à Rome.

b. Un phénomène de publication

L'observation préliminaire des trois titres publiés fournit de précieuses informations sur la façon dont est traité l'événement ainsi que sur ses enjeux aux différentes étapes du conflit. Le premier titre ne concerne que la démission de la reine de son quartier alors que le second titre met déjà l'accent sur sa transformation en conflit ouvert avec le Pape. Ce second volet est publié en août, alors que le conflit entre Louis XIV et le Pape s'envenime également de son côté. Ce ne sont plus les quartiers qui sont l'objet de la relation mais bien le conflit entre la reine et le Pape, qui fait écho pour les contemporains aux rapports entre la France et le souverain pontife. Enfin, dans le troisième volet de la relation s'amorcent d'autres enjeux : Christine de Suède n'apparaît plus dans le titre et, bien qu'elle demeure l'objet principal du texte, l'intitulé laisse penser qu'il s'agit d'une relation plus générale sur l'affaire des quartiers. L'identification avec la France est alors accentuée. Par ailleurs, il ne s'agit plus d'une

⁸¹⁶ On trouve notamment deux arrêts du Parlement, un acte du procureur, une *Protestation* de Lavardin, quelques libelles intitulés *Réflexions sur un sujet ou un autre* et un autre recueil de pièces qui circulent à Rome.

relation, mais d'un recueil de pièces : l'acte de publication prend une autre dimension puisqu'il ne s'agit plus d'un récit mais de publier les pièces mêmes qui circulent à Rome ; de publier le cœur de l'événement qui, de Rome est déplacé à Paris.

Ces titres s'avèrent être assez représentatifs de l'évolution du contenu des publications. Ainsi, le premier texte propose un récit des événements qui ont déclenché le conflit, et le second celui de l'envenimement des relations entre les deux souverains. C'est la cause du conflit qui émerge de ces deux textes et tout particulièrement du second. Christine déclarant

qu'Elle estoit resolue de ne plus souffrir les indignitez, & les manieres mal honnettes dont on en usoit avec Elle⁸¹⁷.

Le conflit latent depuis plusieurs années entre Innocent XI et Christine éclate ainsi au grand jour et sert de point de départ à la querelle. Si Christine accuse le Pape de ne pas reconnaître son statut, il apparaît en fait au fil des textes qu'il s'agit plutôt d'un réel conflit d'autorité

Il n'y a personne qui ne soit mieux le maistre que le Pape : mais la Reine, qui ne demande ni ne pretend rien de ce monde, merite au moins le respect qui est dû à sa souveraine Independence ; & l'on ne peut pas lui refuser cela sans une très grande barbarie & une insigne brutalité⁸¹⁸.

L'autorité de Christine de Suède à Rome rentre en concurrence envers celle du Pape et devient à cette période trop flagrante pour que le Pape puisse l'accepter⁸¹⁹. L'affaire des quartiers n'est ainsi que le prétexte à négocier leur rapport d'autorité. C'est alors avant tout entre deux princes temporels que s'établit la querelle. Le Pape invoque à plusieurs reprises son rôle temporel :

[Le Pape] tâchera pour ce qui le regarde que V.M. ne soit point traitée avec moins de respect que de ce qu'il convient à sa Personne Royale, mais qu'il ne peut pas manquer, comme Prince juste, de punir les crimes de qui que ce soit.⁸²⁰

Le pape qui réitère à plusieurs reprises cette invocation à sa fonction de justice se met en jeu dans le conflit en tant que Prince, c'est son pouvoir temporel qui est mis en danger par Christine de Suède et qu'il s'agit d'affirmer.

La Reine, qui est depuis tant d'années à Rome, n'a jamais songé qu'Elle eût besoin d'une telle permission [de résider à Rome] Elle y pourra bien être le reste de sa vie sans la

⁸¹⁷ *Relation véritable du Succes de la demission que la reine de Suede fit de son Quartier, op.cit, 1687, p. 7.*

⁸¹⁸ *Recueil de quelques pièces concernant l'affaire des quartiers à Rome, op.cit., 1687, p. 20.*

⁸¹⁹ Sur la puissance que Christine parvient à acquérir à Rome et la concurrence qui s'établit avec Innocent XI en termes de pouvoir temporel, voir Partie II.

⁸²⁰ *Recueil de quelques pièces concernant l'affaire des quartiers à Rome, op.cit. 1687, p. 22.*

demander. La Reyne advoüe bien qu'Elle doit au Pape respect & obeïssence mais c'est quant au spirituel parce qu'il est le Vicaire de J.C.⁸²¹

Christine de Suède pour sa part distingue également explicitement le pouvoir temporel qu'elle combat, du spirituel qu'elle respecte. Il s'agit donc d'un conflit d'autorité qui s'ancre dans la spatialité de Rome : spatialité de l'autorité et de la publication.

De méchants serviteurs du Pape [...] l'engagent dans des affaires si injustes, si iniques & generalement si desaprouvées par les ennemis même de la Reyne qui blâment publiquement le Pape & donnent raison à Sa Majesté. Il y en a qui croyent que tout cela n'est fait que pour obliger la Reyne de se retirer de Rome. Elle est Elle-même dans cette opinion mais Elle a déclaré publiquement qu'Elle ne donnera jamais ce plaisir à ses Ennemis & qu'Elle veut vivre & mourir malgré eux à Rome.⁸²²

On mesure l'ampleur que prend la question de l'autorité dans les échanges entre les monarques puis, dans un second temps, dans les publications ; et qui s'inscrit dans un espace physique extrêmement défini qu'est Rome. Ces questions d'espace prennent une place tout à fait prédominante dans les lettres échangées entre les représentants de la reine et du pape. L'origine, ou le prétexte, de la querelle est spatial puisqu'il s'agit pour le pape de réduire les enclaves d'autorité étrangère au sein de son espace d'exercice du pouvoir.

On peut croire quel espace de terrain cela contenoit dans Rome où il y a pour l'ordinaire tous les Ministres des Princes Catholiques, outre le nombre infiny d'Eglises dont cette Ville est pleine & qui sont naturellement & de droit divin des Aziles privilegies. Il restoit donc peu de place à la justice pour exercer ses fonctions contre l'horrible quantité de Crimes que la Misere du temps present produit en grand nombre.⁸²³

La fragilité de l'autorité temporelle du pape dans un espace si fragmenté entre plusieurs autorités apparaît très clairement, mais c'est plus encore la légitimité de la présence de la reine dans la ville qui est discutée. C'est alors la co-présence de deux souverains sur un même territoire et dont la concurrence est de plus en plus forte qui est soulignée.

Il n'est pas permis a Sa Majesté de faire une telle reserve contre la volonté d'un Souverain dans une ville où Elle n'est pas la maistresse. Offrir au Pape ce qui est a lui, c'est un aveu de l'usurpation dont nous avons parlé ; & pretendre que cela soit une action de generosité & digne d'estre agréée de la même manière. [...] Et étant le Pape le Souverain & Maistre absolu de Rome, où la Reyne demeure, une pareille declaration est un vrai mespris ; puisque, quand même, il n'y auroit autre chose a desirer pour la Reyne que la Residence en

⁸²¹ *Ibid*, p. 22.

⁸²² *Relation véritable du Succes de la demission que la reine de Suede fit de son Quartier a Rome, op.cit.*, 1687, p. 13.

⁸²³ *Recueil de quelques pièces concernant l'affaire des quartiers à Rome, op.cit.*, 1687, p. 28.

cette Ville qui ne lui seroit pas permise si le Pape ne le vouloit.⁸²⁴

La querelle est le lieu d'une réaffirmation par le pape d'une autorité sur Rome que Christine de Suède a trop ouvertement et trop fréquemment concurrencée depuis l'arrivée d'Innocent XI au pouvoir en faisant de son quartier un succédané de territoire :

Qui est ce qui ne sçait que le quartier de la Reyne étoit si grand & si peuplé qu'il y a villes dans le Monde qui ne le sont pas tant que ce coüin de Rome. Mais il faut savoir comment ce coüin de Rome estoit gouverné & il suffit de dire qu'à la *Longara* on ne portoit point d'armes deffendües & que personne n'osoit depuis plusieurs années tirer seulement un coup de pistolet & qu'on y pouvoit passer de nuit & de jour avec de l'or sur la main & que l'on sçait assés de quelle maniere l'on vit aujourdhuy dans tous les autres quartiers de Rome⁸²⁵.

En outre, cette citation mobilise activement le *topos* contemporain de Christine incarnant la reine de paix. Non seulement elle détient une grande autorité temporelle dans Rome, mais son « territoire », son espace de juridiction, est réputé pour être le plus pacifique. On retrouve alors, signifiée à l'échelle locale, la posture de médiatrice de paix que Christine a tenté d'affirmer quelques années auparavant sur la scène internationale. Il y a ainsi un très net dialogue entre la posture internationale de Christine et cette figure pacificatrice dans l'espace romain.

Enfin, la mise en jeu de l'espace est d'autant plus forte qu'elle se délocalise précisément en France par le biais de la publication. Les textes sont profondément philo-français, ils sont écrits en français et les textes originaux italiens sont traduits. Ces ouvrages sont donc explicitement destinés à un public francophone et s'inscrivent dans une dynamique de soutien actif de la politique française contre le Pape. On est donc en présence de la publication délocalisée d'un événement hautement politique (les écrits publiés à Rome sont republiés, traduits, en France ; et l'événement lui-même est délocalisé de Rome à Paris par l'action de publication).

⁸²⁴ *Ibid*, pp. 20, 22.

⁸²⁵ *Ibid*, p. 19.

c. Publier Christine de Suède à Rome et à Paris

Il y a longtemps qu'aucune affaire n'a fait tant de bruit que celle des Quartiers de Rome & selon toute apparence elle en pourroit faire d'avantage & peut estre plus qu'elle ne merite. Elle a été durant quelque temps l'entretien de toute l'Europe & l'on n'a pas encore cessé d'en parler⁸²⁶.

Le double accent mis sur la publication se dégage de manière prégnante du troisième ouvrage dont est extraite cette citation. D'une part, il s'agit d'un « recueil de pièces », qui a donc pour but de republier, en France, des écrits qui ont déjà été rendus publics à Rome afin de reconstituer l'événement. L'accent mis sur cette republication est d'autant plus fort que l'auteur insiste à de multiples reprises sur sa démarche qui consiste à proposer au public français les mêmes documents qu'à Rome. D'autre part, le conflit d'autorité se transforme en conflit portant sur la publication et la circulation de cette autorité.

Elle resolut d'être la premiere a renoncer de sa pure & libre volonté aux franchises du Quartier ; & pour rendre encore son action plus authentique, & que personne n'en peût douter, où lui donner d'autres interpretations que celles que meritoit sa générosité, Elle écrivit sur ce sujet cette Lettre à Sa Sainteté. [...] Cette Lettre etant devenuë en peu de jours publique, elle reçut des honnêtes gens tous les applaudissemens qu'elle meritoit & chacun s'empressoit pour en avoir une copie. A la Cour du Pape, cela ne fut pas tout-à-fait de même. Tout ce qui vient de la part des Rois y est fort mal reçu.⁸²⁷

L'enjeu de la publication est extrêmement présent dans ce passage et l'opinion du public de Rome est invoquée comme instance d'arbitrage entre les deux Princes. Ce volume propose ainsi deux lectures. En premier lieu la lecture des documents de la querelle : les lettres italiennes traduites par l'auteur et dont le contenu expose l'essence du conflit d'autorité. En second lieu une lecture produite par l'auteur français qui consiste presque exclusivement à analyser les stratégies de publication des opposants.

[Cette lettre] ne servit qu'a faire mieux éclatter la gloire de Sa Majesté, sur tout quand on vit sortir cette miserable Critique en forme de Remarques que vous allez voir ici & qui ne produisit que du mépris & de l'indignation contre les Auteurs d'une si pitoyable pièce. [...] J'aurois dequoy faire un assés beau volume de bonnes pieces, si je voulois mettre ici toutes celles qui furent faites en réponse d'une si rare Critique [...] mais je me contenterai pour la curiosité du Lecteur, d'en mettre encore ici seulement deux où trois, qui feroient assés voir,

⁸²⁶ *Ibid*, p. 27.

⁸²⁷ *Ibid*, pp. 2, 4.

que la Reyne ne manque pas de Serviteurs dans le monde.⁸²⁸

Ainsi, l'auteur transforme la querelle d'autorité en enjeu de publication dans l'espace romain et il s'applique à mettre en lumière le poids de la circulation écrite dans la querelle. En effet, l'autorité respective des deux monarques se dessine également dans l'ampleur du soutien dont ils bénéficient et de la présence publique qu'ils parviennent à maintenir grâce à leurs écrits.

Ce sont donc des figures de Christine et des processus de publication divergents que l'on rencontre à Paris et à Rome. À Rome, Christine est actrice de la publication de sa relation au pape et c'est sa posture qui est discutée, la façon dont elle met en scène et publie une place et un rôle dans l'espace romain. À Paris, c'est sa figure qui est mobilisée, et elle devient un miroir politique des rapports conflictuels entre la France et le Pape. La question des espaces de publication est donc cruciale et la distance géographique transforme la publication par Christine d'une posture en une figure au service de la politique française contre Rome. L'acte même de publication détient donc une action propre tant sur la scène romaine pour Christine et le pape, que sur la scène internationale, dans la représentation d'un conflit d'autorité ancré dans l'espace de Rome. La figure de Christine de Suède semble alors permettre de lier Rome et Paris, elle devient un lien politique. Christine de Suède semble devenir un espace politique d'interaction entre les deux pôles.

On mesure à l'examen de ces différents exemples l'importance de la présence scripturaire de Christine de Suède à Paris et combien elle permet la publication des relations entre le Saint Siège et Louis XIV. Ceci témoigne indéniablement de l'importance de la figure politique de la reine dans ces années-là, et met au jour un rôle de médiatrice ; ses figures construites et publiées font office de médiation politique en France. Il nous faut donc approfondir cette articulation qu'opère Christine entre les deux pôles et saisir comment elle-même s'y situe.

⁸²⁸ *Ibid*, p. 6 et pp. 26-27.

II. UNE PRÉSENCE POLARISÉE

On a vu combien Christine de Suède était, par-delà son propre itinéraire et sa propre personne, un objet politique pour la France entre la fin de la décennie 1660 et sa mort à Rome. On a montré que plusieurs publications viennent soutenir, à des moments clefs de l'histoire Européenne, la politique étrangère française en prenant appui sur la figure politique de Christine de Suède. Ce phénomène témoigne de l'importance politique qu'elle conserve à Rome comme en Europe, et de son poids international alors même qu'elle n'est plus visible sur la scène politique internationale. Demeure le clivage entre deux modalités de présence, scripturaire en France et physique à Rome, c'est-à-dire entre sa posture et ses figures politiques.

On voudra ici dans un premier temps mesurer les enjeux de cette polarisation Paris/Rome et des modalités de présence de Christine entre les deux pôles. Puis on analysera la manière dont elle-même tente de contrôler sa publication à l'étranger. On s'intéressera donc à la manière dont elle voudrait se représenter en France ou comment elle tente de gérer cette représentation. Enfin, on confrontera les relations politiques entre ces trois monarques que sont Louis XIV, le Pape et Christine afin de mesurer le rôle de figure politique que joue Christine dans cette relation ternaire entre la fin des années 1660 et sa mort en 1689.

1) Deux modalités de présence qui cohabitent

La présence de Christine à Rome et à Paris se caractérise donc de façon fort différente. Une fois installée à Rome, Christine de Suède ne quitte plus de manière significative la capitale et s'inscrit dans les modalités de pouvoir extrêmement localisées que l'on a déjà analysées: le patronage, les usages du rituel, la mobilisation de l'espace public de visibilité sont des actions qui, tout en pouvant avoir un rayonnement international, s'inscrivent dans un espace et une visibilité locale. De même, ses négociations et médiations dans les relations internationales demeurent officieuses et la reine ne dispose plus alors d'une reconnaissance publique officielle sur la scène européenne bien qu'elle bénéficie d'une forte autorité temporelle sur Rome.

Cependant, on a vu qu'elle conserve malgré tout une importante présence politique sur la scène francophone. Cette présence ne résulte plus de sa présence physique ni directement de ses actes politiques, mais de l'outil politique qu'elle incarne dans les relations entre Rome et la France. Les textes ne publient pas seulement sa personnalité ou les postures qu'elle revendique⁸²⁹, mais également les relations politiques qu'elle incarne et qui font de sa figure un moyen de publicité pour la politique internationale française.

L'incertitude concernant les auteurs et le caractère clandestin de tous ces ouvrages ne permet pas de prouver qu'il s'agisse d'opérations dirigées par le gouvernement français. Toutefois, j'ai déjà montré le parti pris de la majorité des publications qui défendent la France contre la papauté dans les nombreux conflits qui opposent les deux puissances. S'il ne s'agit pas de propagande officielle de la monarchie, Christine de Suède devient une figure politique mise au service de la politique française. Il s'agit d'un phénomène de publication, non de sa personne elle-même, mais de ce qu'elle est à même de représenter pour la France dans les relations internationales. Christine de Suède, devenue un « objet » politique en France, expérimente ainsi à cette période deux formes de présence : une présence scripturaire à Paris et une présence physique à Rome. Cette co-présence de Christine dans ces deux villes correspond ainsi au *dialogue* entre une posture (à Rome) et des figures (en France) sur la scène européenne.

Rappelons que ce phénomène de publication est propre à la France. En effet, la publication de Christine de Suède dans les autres pays d'Europe à cette période est bien plus marginale ; en revanche, sa correspondance politique est plus intense avec les autres puissances européennes (telles que l'Espagne, l'Empire, les duchés, etc) qu'avec le roi de France⁸³⁰. Quantitativement, la correspondance avec la France est peu importante alors que sa publication dans ce pays est très significative en termes de quantité, de rayonnement et de durée. On constate ainsi la spécificité de la présence de Christine sur la scène française : le phénomène de publication est bien plus important que dans le reste de l'espace européen, tandis que les échanges épistolaires sont moins

⁸²⁹ D'autant que ce sont des figures de la reine de 1655 qui sont publiées par certains pamphlets alors qu'en 1667 et *a fortiori* dans les décennies qui suivent, j'ai montré que sa posture a considérablement évolué.

⁸³⁰ On mesure très clairement cet écart à l'examen des archives manuscrites de Christine de Suède – principalement sa correspondance – conservées à la BU de Médecine de Montpellier.

intenses. Christine apparaît ainsi en France en tant que sujet publié et de publication alors qu'elle n'est pour d'autres puissances qu'un acteur politique parmi d'autres.

2) Un contrôle de Christine sur sa propre publication en France?

Christine de Suède tente malgré tout de conserver un contrôle sur sa représentation publique. Ainsi en 1667, le scandale de Hambourg crée une nouvelle occasion pour Christine de Suède de témoigner du souci qu'elle a de la publication de son image. En effet, alors qu'elle est à Hambourg, en plein territoire protestant, elle organise de grandes festivités pour fêter l'élection du nouveau pape Clément IX. Les Protestants, outrés par une telle exposition de la foi de la reine attaquent le palais et la contraignent à fuir. Elle fait alors circuler une *Véritable Relation de l'insulte fait de la Populace au Palais de la Reyne a Hambourg le 25 juillet 1667*, dont je n'ai pu retrouver de trace imprimée mais qui a incontestablement été écrite à des fins de justification. En effet, une note associée à la *Relation* dans les manuscrits de la reine vise explicitement à justifier la publication de cette *Relation* de l'événement.

L'intention n'a pas été de publier cette relation. L'on s'est contenté de la communiquer à ceux qu'on a creu les plus interessez à la gloire de la Reyne, mais voyant que l'envie et la calomnie a respandu son venin sur cet accident comme sur toutes les autres actions de la Vie de Sa Majesté on s'est resolu de faire sçavoir la vérité au Publique [sic] attestant qu'elle y est entiere et soustenant que tout ce qui est divers de ce que contient cette relation est entièrement faux.⁸³¹

Comme à d'autres reprises, l'intention de publication est dans un premier temps niée, avant que d'être justifiée. Bien que je n'aie pas rencontré d'autres exemplaires de ces documents, l'existence de cette note qui légitime l'acte montre combien la reine se soucie de sa représentation écrite dans l'espace public⁸³².

À d'autres occasion encore Christine de Suède prend position sur la manière dont elle est publiée en France en faisant jouer ses contacts français. Ainsi, Bourdelot notamment, si souvent décrié dans les pamphlets qui suivent l'abdication, demeure un interlocuteur régulier de la reine et c'est à lui qu'elle s'adresse à plusieurs reprises afin

⁸³¹ *B.U. Montpellier*, H 258, T. XI, fol 271. Cette note suit la relation elle-même située au folio 267.

⁸³² Il ne s'agit pas ici de reprendre le débat historiographique sur la naissance de l'espace public mais de souligner le terme *émic* utilisé par Christine de Suède qui évoque elle-même « le Public ».

d'être tenue au courant de ce qui se publie sur son compte en France.

Je viens de recevoir vostre Lettre du 16 passé, avec les Gazettes qui parlent de mes affaires aussi sottement qu'à l'ordinaire. Je me mocque pourtant de tout cela et ceux qui les font parler me font pitié. Quelque mine qu'ils fassent, ils savent aussi bien que moy qu'il n'y a personne en Suède assez grand, ni assez puissant pour me pouvoir donner permission d'y retourner, car ils savent que je ne puis la demander qu'à moy-mesme, ni la recevoir que de moy-mesme. Cependant, l'on se console en donnant des fariboles aux peuples de l'inutile despence que l'on a fait en Suède pour me faire du mal.⁸³³

On mesure à nouveau par cet extrait l'attention que la reine prête à ce qui paraît en France à son propos. Cette lettre datée de 1665 ne fut jamais envoyée, comme le signale la note « *non fu mandata* » en marge du texte. On sait le contrôle exercé par le gouvernement français sur les gazettes ; le contenu de celles-ci émanait donc directement de directives venues des ministres du roi. Il est ainsi probable que la reine ait jugé cette lettre trop virulente contre le gouvernement, alors même qu'elle tente à ce moment de se réconcilier avec le roi de France après plusieurs années de froid. Ces efforts aboutiront d'ailleurs à leur concertation pour l'élection d'un candidat commun, le Cardinal Rospigliosi, lors du conclave suivant. La correspondance de Louis XIV à Christine de Suède, qui est régulière jusqu'en 1662, s'interrompt complètement jusqu'en octobre 1665. Ces scissions témoignent de cette période de tension, puis de la restauration de leur entente. Christine tente donc en permanence de gérer ses relations avec le gouvernement français tout en conservant un regard sur ce qui est écrit à son propos à l'étranger.

S'il est difficile de mesurer l'action effective qu'a pu détenir la reine sur ces publications, plusieurs tentatives de contrôle se dégagent de la correspondance. Ainsi, on l'a vu, elle contacte Bourdelot en 1674, au sujet des *Mémoires de Chanut*, qu'elle considère comme calomnieux. L'ouvrage – sans doute les dernières remarques concernant son abdication et son usurpation des biens du royaume – na pas plu à la reine et sa lettre témoigne de l'étroite surveillance qu'elle opère sur toute publication qui la met en scène. J'ai signalé que les *Mémoires de Chanut* par Linage de Vaucienne avaient été publiées en 1675 avec un Privilège du roi, à Paris, avant d'être republiées deux ans plus tard chez un imprimeur fictif (Pierre de Marteau) en Hollande. Si l'absence de plus ample documentation n'autorise aucune certitude, peut-être est-ce la charge contre la reine qui lui vaut son édition clandestine. Son succès, dont témoigne sa réédition à deux

⁸³³ B.U. Montpellier, H 258, Lettre de Christine à Bourdelot, de Rome, février 1665 T. VIII, fol. 94.

ans d'intervalle et son appropriation par les éditions hollandaises, semble témoigner du caractère accusateur de l'ouvrage contre la reine.

Une dernière affaire apparaît dans les manuscrits de la reine concernant la gestion de sa propre publication sur la scène francophone. Le 2 février 1686, Christine écrit au Chevalier Terlon une longue lettre concernant l'extirpation de l'hérésie en France, dans laquelle elle prend fermement sa position contre les dragonnades qui suivent l'abolition de l'Édit de Nantes en 1685⁸³⁴.

Je vous avoüeray franchement que je ne suis pas fort persuadée du succès de ce grand dessein et que je ne sçaurois m'en réjouir, comme d'une chose fort avantageuse a nostre sainte religion. Au contraire je prevois bien des prejudices qu'un procédé si nouveau fera naistre par tout. De bonne foy estes vous bien persuadé de la sincerité de ces nouveaux convertis ? Je souhaite qu'ils obeissent sincerement a Dieu et à leur Roy, mais je crains leur opiniastreté et je ne voudrois pas avoir sur mon compte tous les sacrileges que commettront ces Catholiques forcés par des Missionnaires qui traittent trop cavalièrement nos Saints Mysteres. Les gens de guerre sont des estranges Apostres, je les crois plus propres a tuer, violer et voler qu'à persuader, aussi des Relations desquelles on ne peut pas douter nous apprennent qu'ils s'acquittent de leur Mission fort à leur mode. J'ay pitié de gens qu'on abandone à leur discretion, je plains tant de familles ruinées, tant d'honnestes gens réduits à l[...] et je ne puis regarder ce qui se passe aujourd'huy en France sans en avoir compassion.⁸³⁵

Or, la lettre est rendue publique, en particulier par Bayle (dans ses *Nouvelles de la république des lettres* du mois d'avril 1686) qui accuse Christine de condamner la révocation de l'édit de Nantes à cause de ce qu'il nomme « son reste de Protestantisme ». La reine réagit avec virulence et somme Bayle de revenir sur ses propos. Bayle publie dans les *Nouvelles* sa réponse sans revenir sur ses accusations. Dans le même temps, Christine se défend explicitement d'avoir suscité la publication de sa lettre dans une missive du 18 mai adressée à Mr Olivekrans, Gouverneur Général de ses domaines.

C'est avec étonnement que j'ai vû que ma lettre est devenuë publique en vos quartiers. Je ne comprend pas comment cela s'est fait. Je puis vous assurer, que ce n'est pas moi qui l'ai publiée. Je ne puis croire aussi que celui à qui elle étoit écrite ait fait si mal a sa Cour à son Maitre, qu'il ait voulu me faire ce plaisir.⁸³⁶

⁸³⁴ Un double de cette lettre, en italien et sans destinataire, figure également parmi la correspondance de la reine à la B.U de médecine de Montpellier.

⁸³⁵ *B.U. Montpellier*, H 258, T. VIII, fol 81. J'invite le lecteur à consulter en annexes la lettre qui mérite d'être lue dans son intégralité.

⁸³⁶ Arckenholtz, *op.cit.*, T. II p. 234, de Rome, le 18 mai 1686. Le destinataire n'est pas certain, n'ayant pu consulter la lettre, on s'en tient à ce que suggère Arckenholtz.

Elle évoque ici l'ambassadeur de France, le chevalier de Terlon, à qui était adressée la première lettre, tout en suggérant que sa publication – qui risquait de mécontenter le roi – lui serait, à elle, bénéfique. Le 1^{er} juin, dans une seconde lettre au même destinataire, elle reconnaît en effet être assez satisfaite de cette publication.

Je vous ordonne d'assurer le Chevalier Terlon de ma part, que je ne l'ai pas soupçonné d'avoir publié ma lettre, & suis très persuadée qu'il n'a eu garde de me faire la Cour aux dépens de la sienne. Il est vrai que je ne comprends pas comment cela s'est fait n'ayant pas eu la moindre pensée de la publier. Mais je vous avouë que je ne suis pas fâchée, que d'autres aient pris ce soin, & que je ne me répons pas de l'avoir écrite⁸³⁷

S'il semble ainsi nécessaire pour Christine de rappeler qu'elle n'est en rien à l'origine de la démarche et que cette publication ne relève pas sa propre initiative, elle ne cache pour autant pas la satisfaction qu'elle lui procure.

En novembre, et après plusieurs mois de controverses, Bayle envoie finalement ses excuses à la reine⁸³⁸ laquelle lui répond en ces termes le 14 décembre

Pour la lettre que vous m'avez envoyée, elle est de moi sans doute, et puisque vous dites qu'elle est imprimée, vous me ferez plaisir de m'en envoyer des Exemplaires. Comme je ne crains rien en France, je ne crains aussi rien à Rome. [...] Je suis obligée à ceux qui ont voulu publier ma lettre ; car je ne déguise pas mes sentimens. Ils sont, graces à Dieu, trop nobles & trop dignes pour être désavoués. Toutefois, il n'est pas vrai que cette lettre est écrite à aucun de mes Ministres. Comme j'ai des envieux & des ennemis, j'ai aussi des amis & des serviteurs partout, & j'en ai peut-être en France, malgré la Cour, autant qu'en lieu du monde.⁸³⁹

Non seulement elle réaffirme ici sa position, mais elle s'en sert également comme outil d'émancipation politique tant envers le roi de France que le Pape. Elle-même met en scène sa double présence en France et à Rome. De plus, l'affaire devient l'occasion d'un véritable positionnement sur le fait même de la publication. Elle attaque alors ouvertement les journaux français en visant tout particulièrement la *Gazette* de Renaudot et le contrôle que le gouvernement exerce dessus

On se trompe fort d'accuser les Gazettes des notions que j'ai de l'état présent de la France. On devrait savoir que je ne lis les Imprimés & les Manuscrits que pour croire rarement ce qu'ils disent, mais on a tort de s'en plaindre : les Gazettiers sont trop bien payés, pour n'écrire pas tout ce qui plaît à la France. Ne sait-on pas bien qu'elle a des Régimens de Prôneurs, comme des Régimens de Grenadiers ?⁸⁴⁰

⁸³⁷ *Ibid.*, T. II, p. 235, de Rome, 1^{er} juin 1686.

⁸³⁸ *Ibid.*, T. II, pp. 236-245.

⁸³⁹ *B.U. Montpellier*, H 258, Lettre de Christine à Bayle du 14 décembre 1686, T. IX, fol 206.

⁸⁴⁰ Lettre de Christine à Terlon, du 10 septembre 1686, citée par Arckenholtz, *op.cit.*, T. IV, p.

L'affaire devient l'occasion de critiquer tout le système de publication des nouvelles en France et le *Mercure galant* à son tour – qui a aussi publié sa lettre du 2 février – est accusé par Christine d'être « rempli de toutes les balivernes et sottises du tems ». Ainsi dans une lettre adressée à Mr de Brémond⁸⁴¹, un autre des correspondants réguliers de Christine, la reine affirme non sans un certain humour

[Je] suis assez punie par la vengeance cruelle qu'on en a faite en me mettant dans ce Livre si rempli de toutes les balivernes, fatras & sottises du tems, dans ce Livre où se trouvent enregistrés pêle-mêle tous les Héros & les Bourgeois de France avec leurs noms, surnoms, armes, devises & couleurs. Voilà une vengeance terrible ; mais je trouverai bien le secret de persuader aux gens que je suis incorrigible, & que j'ose toujours me divertir aux dépens de ceux qui s'imaginent assez mal à-propos de faire trembler toute l'Europe.⁸⁴²

On comprend bien par la succession des missives qu'au-delà de l'indépendance qu'affirme la reine envers la presse écrite, la publication est pour elle un véritable enjeu politique. Bayle publie finalement en janvier 1687 la reconnaissance de son erreur dans ses *Nouvelles*. La reine ayant obtenu satisfaction et affirmé son autorité lui octroie sa protection lui permettant de ressortir grandi de cette affaire.

Dans ce cas, Christine de Suède publie son autorité et son indépendance politique en donnant son opinion sur la politique intérieure française sans se soucier des répercussions sur ses relations avec le roi de France. De plus, en contraignant Bayle à reconnaître publiquement son erreur puis en lui octroyant sa protection elle réaffirme son autorité de souveraine. En outre, elle crée sa propre publicité en alimentant le débat autour la publication de sa correspondance. Au-delà de la controverse religieuse et politique c'est la question de la publication qui est au cœur de l'affaire. Les échanges épistolaires successifs sont à chaque fois publiés et sont le lieu pour Christine de Suède du rétablissement de sa propre posture. Par-delà la prise de position religieuse et politique qu'elle affirme et en rebondissant précisément sur la question religieuse elle provoque un événement scripturaire qui lui permet de façonner une posture dans le public francophone. Le débat se déplace des dragonnades à la place spécifique de Christine de Suède sur la scène de publication française et sur l'échiquier religieux européen. L'espace de la publication devient donc l'enjeu de l'échange et elle semble dans ce cas précis parvenir à créer un espace de publication propre autour de sa

126.

⁸⁴¹ Monsieur de Brémond semble avoir été le Résident de Christine aux Pays-Bas, il est un interlocuteur régulier de la reine. Nous n'avons pu toutefois retrouver des informations biographiques supplémentaires sur ce personnage.

⁸⁴² Lettre au Sieur de Brémond du 6 juillet 1686, citée par Arckenholtz, *ibid*, p. 133.

personne.

Loin de n'être que contingente, la gestion de la publication relève donc d'une politique de déploiement de la posture de la reine sur la scène française et fait constamment l'objet d'un compromis entre ses intérêts politiques auprès de Louis XIV⁸⁴³ et ses velléités d'indépendance politique. On mesure par ailleurs avec ces exemples combien la correspondance manuscrite appartient à la sphère publique, circule et fait pleinement partie des enjeux de publication qui sont au cœur de la politique de Christine de Suède. Enfin, on mesure combien elle est un enjeu politique entre deux grandes puissances et il nous faut désormais voir comment s'organise ce triangle politique.

3) Christine, une carte à jouer entre Louis XIV et le Saint Siège ?

On a vu que deux formes de publication divergentes se côtoient à propos de Christine à Rome et à Paris et qu'elle tente, avec un succès relatif, de conserver un contrôle sur la publication de son image en France. Christine de Suède est donc impliquée dans une relation politique ternaire avec le Saint Siège et la monarchie française. Il convient désormais de mesurer le rôle qu'elle joue dans les relations entre les deux puissances.

a. Entre Louis XIV et Christine de Suède, des relations instables

Plusieurs scissions émergent de l'étude des flux de correspondance entre Christine de Suède et la monarchie Française (que le destinataire soit le roi de France ou Hugues de Lionne⁸⁴⁴), tandis qu'un thème majeur de cette correspondance réside dans la qualité du lien et l'amitié qui unit les deux monarques. Après l'abdication, Christine de Suède entretient des relations convenables avec la France, vestige de leur alliance politique au temps de Westphalie et fruit des liens qu'elle conserve avec certains ambassadeurs et intellectuels français dont elle fut entourée en Suède. Ces bonnes relations sont toutefois nuancées par son alliance avec les Espagnols, sous la protection

⁸⁴³ Voir *infra* pour un compte-rendu des relations entre Christine de Suède et Louis XIV.

⁸⁴⁴ Hugues de Lionne (1611-1671), ambassadeur à Rome en 1654, devient Ministre d'État en 1659 puis Secrétaire d'État aux affaires étrangères à partir de 1662.

de qui elle quitte la Suède et qui perdure jusqu'en 1656. L'affaire Monaldeschi crée une première rupture d'importance, sans pour autant mettre définitivement fin à leurs relations. En 1661, plusieurs lettres sont échangées. Christine est alors en Suède et œuvre pour l'expansion de la religion catholique dans le Nord (en Suède, mais aussi au Danemark, à Hambourg etc) en tentant de faire ouvrir des églises et faire reconnaître les droits des Catholiques. Elle sollicite à plusieurs reprises l'appui du roi de France qui lui témoigne son soutien dans plusieurs lettres⁸⁴⁵. Une correspondance suivie se poursuit jusqu'en 1662, au moment de l'affaire des Corses⁸⁴⁶, jusqu'à une lettre datée d'octobre en bas de laquelle une remarque expose la distance que semble avoir pris Louis XIV envers la reine

Le Roy mal satisfait de ce que ce Regne [Christine de Suède], qui luy a plusieurs [sic] obligations, auroit pris les Interets du Cardinal Imperial luy fait cette reponse froide et civile sur la lettre de justification et de créance qu'elle luy écrivit par le S. Dalibert.⁸⁴⁷

Les tentatives de conciliation entre le Pape et Louis XIV menées par Christine ont donc été comprises en France comme un manque de soutien et une longue période de silence s'ensuit entre les deux monarques. Une lettre de Christine de janvier 1664 semble être demeurée sans réponse et ce n'est qu'en octobre 1665 que le roi répond

Madame ma sœur n'ayant pas accoutumé de constester avec les Dames cy ce n'est de Civilité, assytôt que j'ay vû dans une lettre que le Secretaire de vos commandements a écrit les sentiments que VM. a pour moy et a quel point elle souhaite le rétablissement de nôtre amitié je me suis disposé avec Joye a luy témoigné par ces lignes que je ne le désire pas moins qu'elle et même que sans façon et sans autres formalité cette amitié est déjà toute rétablie de ma part, V.M. peut donc en faire Etat des a présent et s'en prévaloir aux occasions avec cette confiance qu'elle me seront d'autant plus cheres qu'elles seront plus fréquentes.⁸⁴⁸

On constate ici non seulement les mécanismes d'annonce du rétablissement de la bonne entente entre les deux princes, mais transparaît également l'enjeu que représente la publication de cette entente. En effet, le roi en annonçant la réconciliation autorise explicitement Christine à « en faire état et s'en prévaloir ». L'amitié avec un tel monarque apparaît donc comme un outil incontestable et enjeu d'autorité. À quoi

⁸⁴⁵ Voir à ce propos une lettre de Christine du 1^{er} octobre 1661 à la *B.U. Montpellier* H. 258, T. X, fol. 185, ainsi que trois lettres de Louis XIV datées de juillet, août et octobre 1661 aux AAE, vol. 414, *Lettres aux roys étrangers*.

⁸⁴⁶ Cinq lettres de Louis XIV adressées à Christine de Suède sont dédiées à l'affaire aux AAE, vol. 414, *Lettres aux roys étrangers*.

⁸⁴⁷ AAE, vol. 414, *Lettres aux roys étrangers*, 306^e Lettre, à la Reyne Christine, de Paris le 10 octobre 1662.

⁸⁴⁸ *Ibid.*, 881^e lettre du 28 octobre 1665.

Christine répond le 21 décembre par l'intermédiaire de Lionne en l'assurant l'amitié qui l'unit au roi de France.

Cet échange inaugure une période d'intense communication entre 1666 et 1670, en particulier lorsque Christine est à Hambourg. Les lettres portent en particulier sur le conclave suivant et le choix d'un candidat commun en la personne du Cardinal Rospigliosi. La dernière lettre de Christine au roi de France de cette période concerne le décès de Clément IX. Après les deux années d'entente et d'échanges sous le règne de Clément IX, un nouveau long silence s'établit entre les souverains sans que l'on en connaisse véritablement la cause.

Ce n'est qu'en 1676 que semble se renouer le dialogue entre Louis XIV et Christine de Suède avec une lettre du roi de France datée du 21 août 1676 portant sur le conclave et qui salue

Les nouvelles marques d'amitié que [Votre Majesté] me donne et mesure avec des assurances si précises que comme celle qu'elle a pour moy n'a point souffert d'interruption par le passé elle n'en souffrira point aussi à l'advenir. Je puis l'assurer de ma part que mon affection et mon estime luy sont toujours également acquises.⁸⁴⁹

La bonne entente semble se prolonger quelques années avant d'être une dernière fois interrompue entre 1680 et les quelques mois précédant la mort de la reine. Enfin, deux lettres de Christine de Suède datées de 1689 témoignent sa reconnaissance envers Louis XIV pour les démarches qu'il a entrepris en vue de leur réconciliation. La première est adressée au roi

Monsieur mon frère, Il faut avoüer à Votre Majesté que vos honnestetés ont emporté sur moy une victoire qui est tres glorieuse à V.M. et je me veux presque du mal de ce que je me suis laissé prévenir. J'ay connu tard que l'opiniastreté de mon silence m'a privé trop long temps du sensible plaisir de me réunir avec Vous, mais je ne sçauray m'en repentir, puis que la gloire de restablir nostre amitié estoit réservée à Mr Le Marquis de Lavardin très digne ambassadeur de Votre Majesté dont la Sagesse, l'habileté et la probité ont si bien sceu demesler la vérité d'entre les intrigues de cette Cour, ce qui a donné lieu à Votre justice de me rendre dans Votre affection la place qui m'estoit deü.⁸⁵⁰

Quant à la seconde, dont le destinataire n'est pas stipulé, elle est particulièrement longue et détaille le processus de réconciliation. La reine s'applique alors à considérer leur orgueil de souverain comme origine de la querelle ; elle se situe par ce procédé sur un strict pied d'égalité avec Louis XIV.

⁸⁴⁹ *B.U. Montpellier*, H 258, T. I, fol 79.

⁸⁵⁰ *B.U. Montpellier*, H 258, T. XIV, fol 111 ; cette lettre est suivie d'une variante au folio 112. Le contenu en est tout à fait similaire.

La fortune du Roy l'a mis il y a long temps en estat de n'avoir besoin de personne et mon cœur aussi m'a mise il y a longtemps dans le mesme estat, Mais quoy que nous puisse dire notre Orgueil nous sommes tous deux en quelque manière nécessaires [197 v°] l'un à l'autre. Nous aimons tous deux la gloire. Tous deux nous avons travaillé toute nostre vie pour elle. Cela estant, on trouve dans le reste de l'univers des spectateurs et des applaudissements plus dignes de Nous. Faut il croire a nos flatteurs qui ne nous donnent qu'un encens intéressé ? L'estime et l'admiration sont des tributs deüs au mérite, les refuser seroit une injustice. Si l'on s'estime, si on s'aime jusques dans les ennemis et si on ne leur refuse jamais les loüanges qui leur sont deüs, jugez quel sentiment je dois avoir pour le Heros de la France apres ce qu'il vient de faire. Croyez que j'en suis si vivement penetrée que je ne luy donneray jamais sujet de se repentir de l'honneur qu'il m'a [fol 198] fait malgré tous les Cabales, intrigues et obstacles qu'on avoit formés pour empecher nostre heureuse réunion que son Ambassadeur a sceu demesler et dissiper si glorieusement. Il me sera tesmoin de la sincérité et fidélité avec laquelle je responderay aux honestetés d'un si grand Roy, pour la personne du quel j'ay tout l'estime, toute la veneration et toute l'amitié dont je suis capable.⁸⁵¹

On ne sait exactement ce qui suscita le froid entre les deux monarque. L'affaire des Quartiers peut avoir joué un rôle tandis qu'il est fort probable que la prise de position de Christine de Suède contre les dragonnades lors de la Révocation de l'édit de Nantes ait été mal reçue en France. Sa condamnation publique de la politique religieuse française a certainement contribué aux tensions qui se créent avec le gouvernement français⁸⁵².

Enfin, en 1684, alors que l'Europe s'unit contre l'Empire Ottoman, Louis XIV refuse d'intervenir afin de protéger ses accords commerciaux avec l'Empire. Il s'attire alors le ressentiment d'une grande part de l'Europe. Il est ainsi probable que l'investissement de la reine dans la lutte contre l'Empire Ottoman ait participé de la distance qui s'instaure entre les deux monarques bien qu'elle se justifie auprès de Terlon, dans une lettre du 4 mars 1684, de l'amitié qu'elle conserve pour la France.

Monsieur le Chevalier de Terlon, en reponce de vostre lettre du ... Juillet je vous diray que je suis peut estre seule qui n'accuse pas la France d'intelligence avec le Turc. Cette fausse opinion fait un grand tort a la reputation d'un Roy Chrétien qu'on soupçonne communement d'une si criminelle intelligence, Mais pour moy qui l'en crois innocent je me mocque des discours populaires.⁸⁵³

⁸⁵¹ *B.U. Montpellier*, H 258, T. XIV, fol. 196-199. Cette longue lettre est tout à fait remarquable et mérite d'être lue dans son intégralité. J'invite donc le lecteur à la consulter en annexes. Les ratures sont de la reine.

⁸⁵² La majorité de la correspondance de Christine de Suède à la France est en effet adressée soit à Louis XIV soit à Hugues de Lionne alors généralement chargé de transmettre au roi les missives.

⁸⁵³ *B.U. Montpellier*, H 258, T. VIII, fol 77, lettre du 4 mars 1684.

Par ailleurs, leurs relations, fluctuantes, ont souvent suivi les aléas des relations entre Louis XIV et le Saint Siège.

b. Christine de Suède entre Louis XIV et le Saint Siège

J'ai déjà montré dans différentes parties de cette étude l'évolution des relations de Christine avec les différents papes et avec la Papauté en général. En sus d'une recherche globale d'indépendance vis-à-vis de l'autorité temporelle du Pape, ses relations avec le souverain pontife dépendent fortement de la politique de ce dernier. La relation entre la reine et Clément IX est ainsi aussi bonne qu'elle est tendue voir conflictuelle avec Innocent XI. Neutre avec Clément X, elle était, on l'a montré, houleuse avec Alexandre VII et fluctuait au gré des attentes respectives des deux monarques.

Leurs relations semblent alors du même ordre que celles que Louis XIV entretient avec le Saint Siège pendant cette période. Les affinités sont similaires (avec Clément IX notamment) de même que les inimitiés, avec Innocent XI en particulier. À l'instar des relations entre Alexandre VII (1655-1667) et Christine, les liens entre ce pape et le roi de France sont souvent tendus. Des temps de négociation alternent avec des périodes de crise telle que l'affaire de la garde Corse qui survient au moment des négociations pour les indults⁸⁵⁴ et qui envenime durablement les relations entre la France et le Saint Siège. En 1664, le Pape finit par accorder les indults pour les Trois-Évêchés tout en laissant la question en suspens pour les autres territoires. C'est alors Clément IX (1667-1669), pape philo-français avec qui les relations seront particulièrement bonnes malgré leur brièveté, qui règlera l'affaire en octroyant au roi de France les autres territoires. Avec Clément X (1670-1676), les relations se font parfois plus tendues. Il en va ainsi à l'occasion de la nomination de cardinaux lors de laquelle le Pape néglige de décorer des candidats français. À sa mort, le nouveau pape Innocent XI

⁸⁵⁴ Les indults sont le droit du roi de nomination aux bénéfices consistoriaux (évêchés et abbayes). Sous Alexandre VII, le roi revendique l'extension des indults aux Trois-Évêchés (territoires de Metz, Toul et Verdun) et aux villes d'Artois et du Roussillon, territoires frontières nouvellement acquis. Le Conseil du roi fait valoir une légitimité historique du roi sur ces territoires le dispensant de demander des indults, avant finalement de charger le duc de Créqui de la négociation de l'obtention par le Pape des indults. C'est dans ce contexte que survient l'affaire de la garde corse en 1662.

(1676-1789) hérite de l'affaire de la régale qui, comme on l'a exposé, va devenir une cause majeure de conflit entre les deux monarques. Quel rôle jouent alors Christine et sa publication dans ces relations ?

c. Une figure de médiation politique

On constate une corrélation entre les politiques de Louis XIV et de Christine de Suède envers le Saint Siègre, bien que les nuances soient nombreuses : les intérêts comme le pouvoir de chacun des deux souverains sont évidemment fort différents, tandis que la présence de Christine à Rome distingue ses pratiques politiques de celles du roi de France. Il semble ainsi que les relations de Christine avec les papes se soient souvent établies à l'aune de celles qu'entretenait Louis XIV avec ces derniers. D'autre part, la qualité de ses liens avec Louis XIV a influencé ses choix politiques. De manière plus générale, les ruptures entre les deux souverains semblent être corrélées aux relations politiques que chacun d'eux entretient avec le Saint Siègre.

Christine de Suède, du fait de ses postures si particulières, est en mesure d'incarner une figure politique relativement malléable. Elle n'a pas d'intérêts étatiques à défendre, elle évolue dans un rôle peu et mal défini, elle peut donc tenir une place flexible. Elle entretient de plus une forte volonté d'indépendance envers toute puissance. En outre, sa localisation à Rome lui octroie une place politique privilégiée : elle est au plus proche du pouvoir pontifical et est en mesure de mobiliser des outils physiques et matériels pour s'opposer à l'autorité papale. Sa localisation géographique auprès du Saint Siègre est donc un véritable atout et le roi de France semble avoir sollicité à l'occasion la médiation de Christine auprès du Pape, comme en témoigne une réponse de la reine à Mr de Brémond le 2 octobre 1688 :

Le Pape se rend tous les jours plus odieux et ridicule. Croyez ce que je vous dit car c'est la pure vérité. La rupture de Rome avec la France est si manifeste qu'on n'en peut plus douter. Je ne sçaurois vous en faire le pronostique, sinon de vous assurer que tost ou tard on fera icy une seconde Créquiade ~~avec cette difference que celle d'Alexandre VII estoit un ouvrage in Octavo et celle cy sera un [v°] ouvrage in folio de l'imprimerie Royale de Paris.~~ C'est à dire qu'il sera permis au Pape de dire tout ce qu'il voudra, ~~en mesme temps qu'il sera permis au~~ et au Roy de France de faire tout ce qu'il plaira. Si vous ne trouvez cet ajustement admirable vous avez tort. Que vous ayez fait pour vouloir me mesler dans cette affaire, je suis aussi mal que vous le dites avec le présent pape, mais je ne suis pas mal avec Rome, ny avec le Saint Siègre et je seray inconsolable d'avoir part dans une affaire dont il

[sic] ne pourront jamais sortir avec honneur.⁸⁵⁵

Christine semble donc refuser cette fois-là de s'entremettre dans les relations entre Innocent XI et Louis XIV, explicitant à cette occasion les difficultés relationnelles qu'elle entretient avec ce souverain pontife.

Enfin, Louis XIV semble utiliser ces affinités politiques et la malléabilité de son statut pour faire de Christine une alliée. L'amitié/inimitié entre Louis XIV et Christine de Suède est directement liée au jeu politique de Christine auprès des papes qui influe finalement en termes de publication sur la scène francophone. Elle est politiquement présente selon des modalités différentes entre Rome et Paris, mais elle fait figure de véritable lien ou d'articulation politique entre les deux. Ces constats montrent le rôle d'effet de présence politique que détient le processus de publication.

Quant à la gestion par Christine de sa propre publication, c'est dans les moments de tension avec la France que la reine y prête le plus d'attention. Ainsi, en 1665, c'est avant sa réconciliation avec la France, à l'initiative de Louis XIV⁸⁵⁶, qu'elle s'en prend avec virulence aux Gazettes françaises. Puis en 1674, c'est de nouveau pendant une période de silence entre les deux souverains, que Christine se préoccupe de la publication du mémoire de Chanut qui sera finalement publié à Paris en 1675. Enfin, en 1686 c'est encore une fois dans une période de tension avec la France qu'est publiée la lettre de Christine sur les dragonnades à l'origine d'un long débat concernant sa foi.

Christine de Suède tente donc de contrôler sa représentation à l'étranger ; représentation qui ne détient aucune incidence directe sur sa posture à Rome qui s'établit et se négocie à l'échelle locale. Ce souci de sa publication à l'étranger relève d'une tentative de conserver une influence internationale pour laquelle elle mobilise l'outil du « public », comme elle le formule elle-même explicitement. On mesure ainsi grâce à ses tentatives de gestion de sa publication combien elle est consciente de la « création » d'un public autour de sa personne et de l'outil politique que représente ce public. On la voit agir pour contrôler son image dans un lieu politique, la cour de France, qui compte manifestement pour elle, et a une incidence sur ses actions politiques. Par ailleurs, on voit naître l'élaboration d'une politique publique européenne par l'écrit et la publication autour de sa personne. Elle travaille à l'élaboration d'un

⁸⁵⁵ *Lettre de Christine de Suède à Mr de Brémond du 2 octobre 168.*, B.U. Montpellier, H 258, T. XIV, fol 85. Copie identique au fol 86. Les ratures sont de la reine. Voir la lettre complète en annexes.

⁸⁵⁶ Par une lettre du 28 octobre 1665 dont j'ai cité un extrait plus haut, conservée aux AAE, vol. 414, *Lettres au roys étrangers*, 881^e lettre.

public qui lui octroie une légitimité internationale. Ceci invite alors à s'interroger sur le rôle de ces actions de publication dans le façonnement d'un espace européen au XVII^e siècle.

III. FAÇONNER UN ESPACE EUROPÉEN ENTRE ROME ET PARIS

On mesure combien les figures de Christine de Suède relèvent d'enjeux politiques qui se confrontent et s'organisent en ce second XVII^e siècle. Or, ces figures ne servent pas seulement de support à un discours politique public mais également à une *organisation de l'espace*. Autour de Christine de Suède plusieurs espaces sont en effet mis en jeu qui transforment l'étendue géographique en espace politique. On va voir comment la publication et l'a-territorialité de Christine de Suède mettent au jour un processus de *territorialisation* de l'espace européen.

1) Les figures de Christine de Suède entre Rome et Paris

La publication de Christine de Suède joue un rôle politique à plusieurs points de vue. À partir de la posture politique élaborée par la reine à Rome, naissent les figures politiques plurielles que l'on a analysées. La publication de Christine de Suède permet ainsi de cristalliser des luttes de pouvoir et d'autorité à l'œuvre, en particulier entre la France et le Saint Siège. À l'inverse également, on peut poser l'hypothèse que sa publication en France contribue à l'affirmation sa posture romaine. Il s'agit donc désormais d'interroger l'effet de cette relation dialogique sur l'espace européen.

Ces processus de publication se développent alors que des mutations majeures sont à l'oeuvre en Europe. La notion même d'Europe demeure en discussion dans l'historiographie et n'est en rien une catégorie ontologique. Après avoir évoquer certains des cadres analytiques mobilisés dans l'historiographie pour saisir cette « Europe », on tentera, par la présente étude, d'en proposer de nouvelles perspectives.

a. *L'Europe entre équilibre et professionnalisation ?*

Le souci de l'unité ne fonde plus les représentations d'Europe au XVII^e siècle⁸⁵⁷. Au lendemain de la guerre de Trente Ans, la Paix demeure un projet qui rassemble – Christine en particulier conserve une image d'actrice de la paix –, mais l'Europe n'incarne plus les aspirations à l'unité prônée par l'Empire Habsbourg et incarnée par Charles V⁸⁵⁸. L'Europe a souvent été considérée comme un agrégat qui tend alors à reconnaître et faire valoir sa multiplicité. L'histoire diplomatique, notamment, a établi un modèle de compréhension de la construction européenne qui, de la quête d'unité évoluait en une recherche d'équilibre. En effet, après les traités de Westphalie une nouvelle Europe diplomatique apparaît, une Europe des congrès et de la professionnalisation des relations internationales⁸⁵⁹. Plusieurs historiens ont considéré les années 1660-1680 comme le début d'un processus d'instauration d'un nouvel équilibre européen qui se caractérise en particulier par la volonté de contrer les aspirations hégémoniques de Louis XIV⁸⁶⁰ par l'établissement d'un système *multipolaire*. À partir des années 1660 et du fait de la mise en place d'un système politique et diplomatique général adopté par toute l'Europe, la critique de la politique hégémonique française s'intensifie⁸⁶¹. Bien que le tournant vers l'équilibre ait souvent été situé dans la décennie 1680, Klaus Malettke comme Jean Bérenger ont montré l'importance de la décennie 1660 dans l'établissement du nouvel ordre européen⁸⁶². C'est précisément à cette période que Christine de Suède se sédentarise à Rome et

⁸⁵⁷ Sur les représentations iconographiques qui valorisent l'unité Européenne au XVI^e siècle, voir notamment, A. Prosperi à propos des cartes de l'Europe « in forma virginis ». Adriano Prosperi, « Europa in forma virginis: aspetti della propaganda asburgica del '500' » in *Annali dell'Istituto storico italo-germanico di Trento*, vol XIX, 1993, pp. 243-275.

⁸⁵⁸ Rappelons d'ailleurs que Christine a souvent été comparée à Charles V, mais qu'elle déroge à l'illustre modèle en refusant de se plier à une vie de retraite après l'abdication.

⁸⁵⁹ Sur cette question, voir Lucien Bély, *art.cit.*, 2009 ; Lucien Bély, *op.cit.*, 1998 ; Klaus Malettke, *art.cit.*, 1998. J. Larkins propose une analyse divergente sur le rôle de Westphalie et sur la périodisation de ces mutations voir Jeremy Larkins, *op.cit.*, 2010.

⁸⁶⁰ Sur la notion d'équilibre européen voir notamment Soutou et Bérenger (dir.), *op.cit.*, 1998 ; et Klaus Malettke, *art.cit.*, 1998.

⁸⁶¹ Klaus Malettke, *art.cit.*, 1998 ; K. Malettke (dir), *Imaginer l'Europe*, Belin, 1998, p. 123 en particulier.

⁸⁶² Klaus Malettke et Jean Bérenger situent tous deux l'intensification de la critique de la politique extérieure française dès les années 1660 plutôt qu'au début des années 1700 ; Malettke, *art. cit.*, 1998 ; K. Malettke (dir), *op.cit.*, 1998 ; Jean Bérenger, « De la prépondérance à l'équilibre. Quelques réflexions sur la politique étrangère de Louis XIV » in Soutou et Jean Bérenger (dir), *op.cit.*, 1998, pp. 63-82. Bérenger souligne en particulier la publication d'un grand nombre de pamphlets politiques contre les aspirations hégémoniques de Louis XIV entre 1670 et 1680.

devient une figure publiée importante sur la scène française. Il s'agit donc pour cette historiographie d'une période de tension entre la recherche d'un équilibre européen et les prétentions françaises à la Monarchie Universelle. Nos textes qui, malgré leurs tons divergents, soutiennent la France dans ses conflits avec le Saint Siècle et l'Espagne, s'inscrivent sans doute dans ce contexte de tension internationale. Cependant, la démarche que l'on a proposée dans ce travail peut également contribuer à esquisser de nouvelles approches concernant la notion d'Europe à l'époque de Christine de Suède.

Par ailleurs, ce temps de mutation et de morcellement européen de grande ampleur a également été analysé depuis les années 1980 selon le paradigme de la « confessionnalisation ». Développé dans un premier temps par Heinz Schilling et Wolfgang Reinhard⁸⁶³, ce concept invitait à considérer les Églises confessionnelles naissantes comme des actrices de l'émergence de l'État Moderne. Il s'agissait ainsi de considérer la fragmentation religieuse comme origine d'une reconfiguration sur la longue durée de l'articulation entre Église et État, dont résultait notamment un renforcement de l'identité territoriale.

Ce concept a été repris et développé jusques récemment dans l'historiographie européenne, dépassant ainsi le cadre germanique dont il était issu. Paolo Prodi en particulier l'a amplement sollicité et développé en en prolongeant plusieurs aspects⁸⁶⁴. D'une part le développement des pistes proposées par l'historiographie allemande a permis de considérer les changements qui surviennent dans les rapports entre Église et État sur la plus longue durée ; Prodi mobilise ainsi la confessionnalisation comme un paradigme qui permet une périodisation plus longue dans laquelle la Réforme est une étape plutôt qu'un point de départ. D'autre part, il a permis de proposer une alternative au clivage entre les notions de « Réforme Catholique », porteuse de modernité, et de « Contre-Réforme » réactionnaire, pour considérer plutôt un processus d'« osmose » entre État et Église. L'État se confessionnalise et, dans le même temps, sécularise la

⁸⁶³ Voir notamment Wolfgang Reinhard, *Papauté, Confession, Modernité*, EHESS, Paris, 1998 ; « Stato e modernità » in M. A. Visceglia (a cura di), *Le radici storiche dell'Europa : l'età moderna*, Roma, Viella, 2007, pp. 25-39 ; Heinz Schilling, « Confessionalization : Historical and Scholarly Perspective of a Comparative and Interdisciplinary Paradigm », in John M. Headley, Hans J. Hillerbrand, Anthony J. Papalas (eds.), *Confessionalization in Europe, 1555-1700*, Ashgate, Aldershot, 2004, pp. 21-35.

⁸⁶⁴ Paolo Prodi, *Christianisme et monde moderne. Cinquante ans de recherches*, Paris, Gallimard, Seuil, 2006 ; Id, *Il sacramento del potere. Il giuramento politico nella storia costituzionale dell'Occidente*, Il Mulino, Bologne, 1992.

politique en la soustrayant au pouvoir spirituel. Prodi déplace ainsi le débat entre sécularisation ou sacralisation du pouvoir et mobilise avec force le paradigme dans le cadre d'une histoire institutionnelle.

En France également, Wolfgang Kaiser prolonge et déplace la question en mettant le conflit au cœur de l'analyse. Il nuance ainsi la force du concept en insistant sur la difficulté de concevoir une unité au sein d'une même confession et considère l'*affrontement* religieux comme le mouvement fondamental de construction de frontières et reconfiguration territoriale en Europe. Revenant sur les multiples définitions historiographiques de l'Europe, il considère qu'il ne s'agit ni d'une entité géographique, ni d'un espace culturel d'appartenance et d'une conscience commune (Peter Burke), ni encore d'un berceau de civilisation ; mais elle se définit, pour lui, au comme une pragmatique du conflits dont résulte la création d'un cadre contraignant qui définit les relations du nouvel ordre européen (entendu comme système des États européens)⁸⁶⁵.

Avec la recherche d'une alternative à la monarchie universelle ou par le processus de confessionnalisation dont sont issues les Églises territoriales, la question de la fragmentation de l'espace et de la réorganisation territoriale de l'Europe est au cœur des analyses⁸⁶⁶. Or, la notion de territoire conserve généralement une acception très géographique, étant souvent considérée comme un processus de fixation de frontières (Kaiser l'évoque⁸⁶⁷, de même que Paolo Prodi⁸⁶⁸, tandis que la notion est

⁸⁶⁵ Wolfgang Kaiser (dir), *L'Europe en conflits. Les affrontements religieux et la genèse de l'Europe moderne, vers 1500-vers 1650*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2008.

⁸⁶⁶ Plusieurs étapes ont été identifiées dans ces mutations à l'époque moderne. C'est d'abord pendant la Renaissance que l'on constate un changement de paradigme avec une transformation de l'organisation hiérarchique (Dieu, le Pape, les rois, etc.) et le développement des relations horizontales. Cette transformation s'accompagne d'une nouvelle façon de penser le territoire en termes d'intériorité ou d'extériorité. C'est ensuite avec les traités de Westphalie que se poursuivent les transformations avec la reconnaissance de l'indépendance des monarques européens, à l'intérieur comme à l'extérieur de leur territoire. Le système d'États indépendants s'instaure et la professionnalisation des relations internationales contribue à une nouvelle organisation territoriale. Enfin, le Traité d'Utrecht en 1713 est considéré par de nombreux historiens comme l'aboutissement de la quête vers l'équilibre européen des forces ayant pour corollaire la fixation de la notion de territoire. Les blocs territoriaux ne sont donc pas fixés définitivement avant le XVIII^e siècle. Ces périodisations n'ont pas de valeur ontologique, mais font l'objet de nombreux débats historiographiques. Il s'agit ici seulement de poser des jalons qui scandent le développement de la question territoriale.

⁸⁶⁷ « L'affrontement religieux est un levier puissant dans la construction de frontières et dans la reconfiguration territoriale en Europe », Wolfgang Kaiser (dir), *op.cit.*, 2008, p. 352.

également très prégnante dans l'histoire diplomatique). Si les notions de pluralisme et de fragmentation sont également au cœur de la présente étude, cette recherche semble pouvoir offrir la possibilité d'une autre approche en termes de territoire.

b. Une reine sur l'échiquier politique européen de Paris et Rome

On a vu que la mobilisation de la figure de Christine de Suède par la publication après 1660 était une spécificité française⁸⁶⁹. La grande majorité des textes non francophones sont imprimés à Rome (textes apologétiques dédiés au pape, mais aussi épîtres dédicatoires qui n'ont pas de vocation à soutenir la politique papale) tandis que l'absence de textes publiés en Espagne, la faible quantité de ceux publiés en Hollandais ou en Allemand est significative. On voit ainsi très clairement se dessiner l'axe politique Paris/Rome en termes de lieux de production de la présence de la reine.

Sa présence à Rome ainsi, peut-être, que la capacité d'action que lui octroie sa publication sur la scène française, lui permettent de défier localement l'autorité du pape, contre qui se dresse également Louis XIV, et d'étendre son autorité. Par ailleurs, Rome rassemble à l'échelle locale et dans son espace physique, toutes les puissances et tous les antagonismes européens. C'est donc un espace politique international qui est investi par Christine. Sa posture romaine dialogue avec les figures francophones sur la scène internationale et la publication permet la co-présence de Christine à Rome et à Paris.

Du fait de ses caractéristiques spécifiques et grâce au phénomène éditorial qui l'entoure, elle devient un lieu, entre figures et postures, de cristallisation de la façon dont Paris et Rome se situent sur l'échiquier européen, et elle témoigne des politiques européennes des deux entités politiques. Elle semble alors parfaitement illustrer l'image de patchwork que proposait A. Molho afin de penser l'Europe à cette période : autour

⁸⁶⁸ Par exemple, à propos des églises territoriales : « D'une certaine manière il y a comme une sorte de distorsion du système constitutionnel politique occidental, à la suite de quoi la concurrence et la lutte entre divers ordres tend à se déplacer et à se fragmenter sur le plan régional, donnant lieu à de nouvelles définitions géopolitiques. Je parle non seulement de la naissance des États modernes comme protagonistes de ce système politique pluraliste, mais aussi du développement des Eglises territoriales. Le phénomène de la confessionnalisation en est l'expression, c'est-à-dire qu'au niveau territorial s'opère une nouvelle polarisation des forces anciennes, lesquelles ne disparaissent pas, mais sont absorbées fort lentement dans le processus de sécularisation et de croissance des structures étatiques ». P. Prodi, *op.cit.*, 2006, p. 292.

⁸⁶⁹ Bien que tous les textes ne soient pas publiés en France, j'ai montré que les publications défendaient les intérêts de la France et semblent être destinées à un public français. C'est donc bien la scène politique française qui est en jeu.

d'elle se cristallisent des particularités et des diversités qui prennent forme ensemble⁸⁷⁰. La pluralité des figures qui s'élaborent à son propos, la fragmentation qui caractérise son personnage participent de l'élaboration de cette Europe en mosaïque, dont l'axe Rome/Paris est une composante. Christine devient presque « chose publique » : multiple, fragmentée et appropriée par les différentes forces en présence.

De plus, non seulement les discours politiques qui mobilisent la reine sont spatialisés dans des conflits, des tensions et des enjeux locaux, mais Christine de Suède dessine également l'espace. Cela invite à interroger l'Europe de Christine de Suède dans sa spatialisation ; il s'agit donc de saisir comment l'espace européen est produit par ces jeux de publication et de présence.

2) Publier l'espace

La dimension spatiale est au cœur des enjeux que soulève Christine de Suède. Du fait, d'abord, de sa longue itinérance puis de sa sédentarisation à Rome, l'espace géographique est une caractéristique prégnante de la trajectoire de la reine. Mais c'est également sa qualité de reine sans territoire, situation particulièrement insolite, qui la situe dans une configuration spatiale très particulière. Il ne s'agit plus ici de montrer comment Christine utilise certains espaces à des fins politiques mais comment la publication qui l'entoure fait naître un espace politique spécifique.

a. L'affaire des quartiers

⁸⁷⁰ On rejoint ici la conception de A. Molho qui insiste sur la nécessité de ne pas considérer l'Europe comme une entité fixe mais labile, de ne pas vouloir à tout prix identifier un processus d'unification, mais analyser les divergences et les diversités, les tensions et les contradictions. Cf, A. Molho, « A Harlequin's Dress : Reflections on Europe's Public Discourse », in D. Curto Ramada, A. Molho (dir.), *Finding Europe. Discourses on Margins, Communities, Images*, New York, Berghahn Books, 2007, pp. 1-18. M. A. Visceglia a également insisté sur la nécessité de ne pas considérer l'Europe comme un projet, en termes téléologiques, mais dans sa pluralité, en prenant notamment en considération les parcours qui n'ont pas aboutis et les complexités. M. A. Visceglia (a cura di), *op.cit.*, 2007, introduction. À l'issue de cette recherche concernant la publication de Christine de Suède, je ne peux que souscrire à ces thèses et il me semble que l'exemple Christine vient indubitablement appuyer ces propositions. Elle est un cas particulièrement significatif de ce processus de construction en patchwork de l'Europe.

L'affaire des quartiers, dont a montré le conflit d'autorité entre le Pape et Christine, est également significative pour l'enjeu spatial européen qu'elle représente. En effet, la notion d'espace physique est au cœur de l'affaire et c'est l'Europe dans sa spatialité qui est figurée à l'échelle romaine par les quartiers. À l'échelle locale sont rejoués les conflits d'autorité internationaux. Lorsque le pape ordonne la renonciation aux franchises, seules la France et Christine de Suède refusent d'abandonner leurs droits sur l'espace géographique romain. Les notions d'espace et d'autorité sont donc au cœur de la question. Pour Christine de Suède qui n'a pas de territoire, la question est d'autant plus importante que son quartier est précisément un succédané de territoire sur lequel elle peut exercer une autorité de souveraine. C'est donc cet espace physique qui participe de la légitimation de son pouvoir en lui octroyant un territoire de juridiction, caractéristique fondatrice de l'autorité monarchique.

L'espace urbain des quartiers romains figure donc un espace politique avec ses enjeux, ses mutations et ses rapports d'autorité. Christine, en exposant les relations d'autorité dans et par l'écriture, participe de la production puis de la politisation de l'espace. Dans un second temps, les événements sont réactualisés en étant publiés sur la scène française. Ils viennent explicitement accentuer la politisation de l'espace géographique romain. Du fait de la spécificité de la posture de Christine de Suède, on réalise dans ce cas combien le phénomène de publication (à Rome d'abord dans l'échange de lettres, puis à Paris) transforme l'espace des quartiers en territoire doté de lourds enjeux politiques. On constate une véritable production, par le processus de publication, d'un espace – et plus encore d'un territoire – politique. L'étude de la publication de Christine de Suède, le dialogue entre les écrits et les postures de la reine, mettent au jour un processus de production d'un espace politique européen, à travers la publication.

b. Production d'un espace de communication

Les publications ne sont alors pas seulement les témoins de ce processus, mais participent de la production d'un espace politique. Le *spatial turn*, caractérisé par l'attention prêtée dans les sciences humaines à la dimension spatiale à partir des années 1990, a donné lieu à une littérature foisonnante sur la notion d'espace dans de

nombreuses disciplines⁸⁷¹. Il semble désormais entendu que l'espace n'est pas une entité statique, un donné géographique immuable qui serait le lieu d'événements inscrits dans le temps, mais relève d'un processus d'élaboration et de construction sociale. L'espace est maintenant perçu comme le résultat d'une subjectivité et d'opérations de lectures culturelles⁸⁷².

Si l'intérêt d'une telle démarche est évident, elle invite également à quelques déplacements. Le *spatial turn* a souvent privilégié l'échelle locale, urbaine notamment, et l'étude des espaces régionaux. En favorisant l'étude des paysages ou de l'urbanité, on a souvent alors négligé le jeu politique des échelles. Or, l'imbrication des échelles en jeu dans la publication de Christine de Suède se dégage avec force de cette recherche. L'articulation entre itinérance et sédentarisation, la dimension internationale de Rome et surtout les stratégies de publication entre Paris et Rome ainsi que leurs enjeux en termes de politique internationale montrent combien les échelles locales et internationales travaillent ensemble. On voit ainsi se composer, dans et par cette articulation, un espace de communication politique dont Christine de Suède est le pivot. Dans les écrits, on semble alors constater la production d'un espace commun qui naît des échanges autour de Christine de Suède et qui met en jeu le terme d'Europe.

En outre, le *spatial turn* s'est beaucoup intéressé à la manière dont pouvait être représenté (vécu, dit, symbolisé) l'espace et à la façon dont il définit des événements et des pratiques. Dans notre cas, c'est plus encore une *production* de localités, des opérations de construction d'espaces que l'on voit émerger. Non seulement les actions politiques sont définies dans et par un espace donné, mais elles contribuent à l'élaboration de cet espace. En effet, à l'échelle internationale, des actions politiques

⁸⁷¹ Michel de Certeau déjà a opposé la notion de lieu à celle d'espace, montrant comment le lieu devient un espace par la pratique et le mouvement : « Est espace l'effet produit par les opérations qui l'orientent, le circonscrit, le temporalisent et l'amènent à fonctionner en unité polyvalente de programmes conflictuels ou de proximités contractuelles. [...] À la différence du lieu, il n'a donc ni l'univocité ni la stabilité d'un 'propre'. En somme *l'espace est un lieu pratiqué* », Michel de Certeau, *L'invention du quotidien, 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990, p. 173, (souligné dans le texte). Voir également pour des développements récents : Mike Crang, « Spaces in Theory, Spaces in History and Spatial Historiographies » in B. Kümin (ed), *Political Space in Pre-Industrial Europe*, Farnham, England, Burlington, VT, Ashgate, c2009, pp. 249-266.

⁸⁷² Pour des bilans concernant le *spatial turn* voir notamment Angelo Torre, « Un "tournant spatial" en histoire ? Paysages, regards, ressources », in *Annales HSS*, septembre-octobre 2008, n°5, pp. 1127-1144 ; Barney Warf, Santa Arias (eds), *The Spatial Turn. Interdisciplinary perspectives*, New York, Routledge, 2009, Mike Crang, « Spaces in Theory, Spaces in History and Spatial Historiographies » in B. Kümin (ed), *Political Space in Pre-Industrial Europe*, Farnham, England, Burlington, VT, Ashgate, c2009, pp. 249-266.

naissent de la publication de Christine : la France mène à travers elle des actions envers Rome et on peut émettre l'hypothèse que Christine utilise sa publicité sur la scène française pour asseoir son insertion politique dans Rome et, par delà, sur la scène européenne. On semble alors voir naître un espace de publication politique, une sorte d'interface internationale dont la publication sur la reine est l'outil.

En cela, l'étude de la publication est un outil d'une grande richesse pour peu qu'on ne la considère pas seulement comme une production culturelle, mais également comme un foyer d'actions politiques. Les études sur l'espace se sont beaucoup appuyées sur les productions culturelles (littérature, cartographie, symbolisme) souvent au détriment des analyses politiques. Or, par la publication, Christine devient un terrain politique et on voit émerger un espace de communication politique d'envergure internationale. On mesure alors combien l'Europe (considérée donc ici comme espace de communication politique international) est une entité qui se politise par un constant dialogue d'acteurs (les auteurs, Christine), d'échelle (entre le local et l'international), et de médias (la présence physique locale, la présence publiée, la correspondance).

Par ailleurs, outre cet espace né de la publication, on voit également émerger un espace d'intégration d'une figure atypique ; la publication de Christine permet de l'intégrer dans cet espace politique.

c. Production d'un territoire

Non seulement Christine de Suède en quittant son royaume se démet de son territoire, mais les questions politiques que suscitent l'abdication sont étroitement corrélées à la question territoriale. Bien que celle-ci ne soit pas soulevée à son propos dans les textes, Christine questionne cependant implicitement cette notion.

Dans la même perspective que les travaux sur l'espace, de récentes recherches ont mis l'accent sur l'aspect construit du territoire. Longtemps considéré comme un donné géographique immuable et universel qui formait le cadre de l'État, cette conception est désormais remise en cause au même titre que les conceptions de l'espace. Le territoire devient ainsi une pratique sociale et culturelle qu'il est nécessaire d'appréhender par d'autres biais que les seules relations internationales, c'est donc en considérant les sphères culturelles, intellectuelles, sociales, des pratiques que l'on peut

approcher les mutations de cette notion⁸⁷³.

On a vu se dégager tout au long de ce travail la façon dont Christine tend durant la période, du fait de ses mobilités, à déplacer des frontières politiques, géographiques ou « culturelles », et à témoigner de leur grande labilité. Ainsi, à l'échelle internationale, elle parvient à exercer une influence politique par-delà toute frontière étatique, elle exploite des frontières encore labiles entre autorité et pouvoir, territoire et souveraineté. Enfin, elle montre combien les marges du genre sont flexibles et sont corrélées à l'exercice du pouvoir. De plus, Christine de Suède s'inscrit et circule dans des espaces multiples : physique et local à Rome, public et scripturaire en France, politique dans les relations entre Louis XIV et le Saint Siècle. Dans cette dynamique, elle présente encore une grande singularité.

On peut toutefois constater combien Christine se confronte sur la scène internationale à un cadre en formation que le processus de publication contribue à circonscrire. Elle ne peut finalement qu'exercer une autorité locale et son influence internationale demeure informelle. Les publications qui instrumentalisent le personnage contraignent la reine à incarner des figures politiques qu'elle peine à contrôler. Si elle parvient à affirmer une posture d'autorité sur la scène locale, elle ne peut exercer de contrôle complet sur les figures politiques qui sont produites à son propos. Le clivage entre les scènes locales et internationales ainsi que le poids des écrits parviennent à limiter l'*agency* de la reine et à l'intégrer dans un cadre politique auquel elle finit par se plier dans une certaine mesure. Elle se heurte ainsi à des contraintes dont elle ne parvient pas totalement à s'échapper : de genre (elle doit finalement accepter une certaine forme d'activité politique plus « féminine »), spatiales (elle est contrainte d'affirmer son autorité à l'échelle locale), politiques (elle ne parvient pas à recouvrer un plein statut de monarque). Les publications, malgré leurs divergences, parviennent finalement à « contenir » Christine de Suède, sa capacité d'action (son *agency*) et sa marginalité.

⁸⁷³ J. Larkins invite ainsi à repenser la notion de territoire selon trois principes heuristiques : en considérant la notion de territoire comme idée plutôt que réalité matérielle objective, comme représentation culturelle dans les sphères non politiques, comme contingence historique plutôt que donnée universelle. Jeremy Larkins, *op.cit.*, 2010, chapitre 3 « Theorizing Territoriality : Discourse, Culture, History », p. 35. Il montre dans son bilan historiographique que c'est généralement la définition wébérienne du territoire considéré comme la présence physique de l'État dans l'espace qui est généralement mobilisée dans les travaux historiques. L'objectif de son ouvrage est précisément de remettre en question et d'historiciser cette définition.

Démise de son territoire, Christine de Suède n'appartient plus à aucun état ni territoire – à aucun lieu – ce qui la situe de manière très ambivalente dans une Europe définie par la notion d'appartenance (bien que les frontières géographiques et politiques soient malléables). Dans un contexte que de nombreux historiens ont qualifié de territorialisation⁸⁷⁴, Christine de Suède échappe à ces constructions. Pourtant, on a vu qu'elle parvient finalement peu à peu à être réintégrée dans un ordre politique et social. C'est ainsi un point de convergence et de confrontation d'autorités sur le personnage de la reine que l'on voit se dégager. Lors de son installation à Rome, elle ne redevient pas souveraine sur un territoire, mais elle est réintégrée à une appartenance dans des interactions ; elle appartient de nouveau à un lieu, un *espace*. Elle est définie dans et par l'espace public qui se crée autour d'elle. On voit donc avec Christine émerger un autre aspect de cette Europe qui bien qu'étant une entité fragmentée et hétérogène offre pourtant à Christine, par la publication, un cadre d'intégration.

Deleuze et Guatarri ont proposé le concept de *territorialisation* comme transformation d'un potentiel en matériel dans un espace, comme la capacité de donner une forme déterminée à l'espace en imposant des codes de fonctionnement et d'organisation. Si Christine parvient à être réintégrée dans un espace européen, il me semble que c'est précisément parce que l'Europe devient un corps organisé et un espace qui peut être organisateur. Christine invite à se distancier de la notion de territorialisation proposée dans l'historiographie et met au jour un autre processus de *territorialisation* entendu au sens deleuzien. Elle est réintégrée non plus dans un état, mais dans le territoire (entendu dans ce sens) européen. On voudrait donc poser pour hypothèse que l'Europe devient alors une entité suffisamment « striée », construite, pour

⁸⁷⁴ « Gli storici fanno oggi un largo uso della categoria di territorializzazione indicante il processo attraverso il quale gli attori sociali trasformano lo spazio in territorio, plasmandolo, manipolandolo, producendo oggetti », Maria Antonietta Visceglia, « Spazio-territorio-corte. A proposito dell'itinerario-mostra *I principi della Chiesa* », *RMC*, n°3, settembre-dicembre 1998, pp. 529-537. Toutefois, dans cette acception le territoire conserve un sens de « juridiction », il demeure un objet sur lequel le pouvoir peut avoir prise. C'est le concept de territoire comme processus de « politisation » de l'espace et modification de la fonction spatiale que je m'appuie pour ma part. Il s'agit d'une notion qui naît d'un usage différent de l'espace. Le phénomène de fixation des frontières et des blocs territoriaux, qui sont encore flexibles au XVII^e siècle, est généralement situé au XVIII^e siècle. À l'époque de Christine, ces blocs territoriaux sont donc encore en cours de définition : M. A. Visceglia, *op.cit.*, 2007, introduction. Ce phénomène de territorialisation est étroitement lié à la confessionnalisation : « La Réforme a fait éclater la totalité de l'ancienne chrétienté en territorialisant la religion dans une stricte articulation entre prince, Église, territoire et sujets ». P. Boutry, D. Julia, « Introduction » in A. Dupront, *Genèses des temps modernes, Rome, les Réformes et le Nouveau Monde*, Gallimard le Seuil, 2001, p. 14.

pouvoir devenir un *territoire* qui octroie une appartenance à Christine⁸⁷⁵. On semble alors constater un processus de *territorialisation* de l'Europe.

Il me semble ainsi que l'on constate à la fois une fragmentation de l'espace – c'est dans et par ces conflits ainsi que leurs publications que naît un espace de territorialisation pour Christine de Suède – et un processus de *territorialisation* de l'Europe elle-même, qui devient un espace organisateur, un système intégrant pour une personnalité comme Christine de Suède.

⁸⁷⁵ N'ayant aucune formation philosophique, il ne s'agit pas de prétendre à une élaboration fine sur le concept extrêmement complexe de territorialisation de Deleuze. Il s'agit plutôt de mobiliser ce concept comme un outil pertinent pour penser et conceptualiser cette mutation que le terme historiographique de « territorialisation » ne recouvre pas.

CONCLUSION

En s'intéressant aux actes de publication de Christine de Suède par elle-même comme par différents acteurs contemporains, on a pu retracer un itinéraire politique complexe à travers l'Europe du second XVII^e siècle. On a vu dans un premier temps combien l'itinérance de Christine de Suède constituait une étape majeure dans sa trajectoire, et se transformait en un temps long d'abdication. C'est en effet un temps lors duquel se cristallisent des incertitudes quant à sa localisation, son rôle et son statut en Europe ; un temps de négociation d'une reconnaissance politique officielle au niveau européen, qui va échouer ; un temps, enfin, de transition lors duquel les attentes politiques qui reposent sur elle sont déçues et tendent à susciter une méfiance envers une reine qui ne renonce pas à la vie politique et se distingue par ses comportements marginaux. De nombreux auteurs, au service de pouvoirs politiques divergents, s'emparent de ce personnage atypique pour soutenir des positions internationales. C'est donc une période fondatrice, lors de laquelle se dessine la nécessaire redéfinition d'un statut politique acceptable dans un espace qui oscille encore entre chrétienté et Europe.

On a montré ensuite que l'itinérance géographique de la reine s'accompagnait d'une importante instabilité politique. Après ce temps de déplacements, la reine se sédentarise à Rome et finit par renoncer à tout pouvoir public international. Toutefois, elle déploie alors de nouvelles stratégies politiques. Par le patronage politique et culturel, par une économie de la publication spécifique, elle parvient à asseoir une nouvelle autorité politique. Cette autorité se développe à l'échelle locale de la ville pontificale, mais n'est pas dénuée de retentissements informels à l'international, où elle conserve une influence, de médiatrice notamment. Dans les textes et par la gestion de sa propre présence, une autorité politique absolument inédite est ménagée à Christine de Suède qui lui permet, à terme, de concurrencer le pouvoir temporel du Pape sur la scène romaine.

Enfin, au terme de cette trajectoire de constitution d'un nouveau personnage politique, et après avoir saisi le dialogue entre les écrits publiés sur la reine, dans leur inscription européenne, et la propre localisation politique de Christine, on a tenté de problématiser la notion d'espace qui s'élabore autour de la reine et qui se trouve au

cœur de cette trajectoire. Ainsi, on a d'abord montré combien son caractère extraordinaire permettait de la situer – et pour les auteurs de se situer – dans un ordre européen, dans un système d'états international. Puis on a vu combien l'acte même de publication générait la composition d'un espace de communication politique européen, faisant apparaître une Europe de la communication politique. Enfin, on a posé l'hypothèse d'un rôle intégrateur tenu par ces processus de publication, mettant au jour un processus de réintégration de Christine, par la publication, dans une entité organisatrice, l'Europe.

Ainsi, plusieurs axes d'étude se sont dégagés avec force. Ce travail de thèse a permis de mettre au jour le processus politique dans lequel Christine de Suède est engagée suite à son abdication et par lequel une nouvelle place européenne s'élabore. Cette place est construite à tâtons par les différents acteurs : la reine, les monarques et les auteurs qui écrivent sur elle. Par ses négociations, ses médiations ou son patronage politique, elle conserve une action politique et parvient ainsi à affirmer une autorité absolument inédite pour un ex-souverain. Cette étude met ainsi au jour le processus d'élaboration d'un parcours politique singulier à l'époque moderne ainsi que le processus de publication qui s'élabore autour d'elle et qui contribue à la réalisation d'une posture politique unique. L'analyse s'est structurée autour de l'élaboration de figures politiques multiples qui dépassent son itinéraire personnel. Ainsi, en France notamment, sa figure politique imprimée semble vivre une trajectoire indépendante. La reine de papier, autant que Christine de Suède, devient une figure de médiation politique entre Louis XIV et le Saint Siècle. Un tel phénomène éditorial se concentre autour de la reine qu'il lui octroie une présence politique qui lui échappe et élabore un personnage public qui fera long feu. Cette étude a donc fait apparaître un double phénomène. Un processus d'effacement de la reine sur la scène internationale officielle en premier lieu. Elle ne conserve qu'une action informelle à l'international, bien qu'elle mène une politique de publication sur la scène locale romaine dans laquelle s'ancre sa nouvelle puissance. Sa posture politique est le fruit d'un travail sur différents espaces de publication qui met en jeu plusieurs échelles politiques. Un phénomène de dissociation puis de dialogue entre figures et posture en second lieu. Christine établit une posture à Rome qui lui octroie une certaine influence internationale tandis qu'elle incarne des figures politiques qui entrent en interaction avec sa personne individuelle. Le processus de publication fait ainsi naître la reine de papier conjointement à la reine physique.

Du dialogue entre figures et posture, entre la reine de papier et Christine de Suède, les quatre axes majeurs d'analyse que sont la souveraineté, le genre, la publication et l'Europe sont apparus.

En termes de souveraineté, ce parcours témoigne de possibilités d'existence politique inédites et multiples pour une femme et pour un ex-souverain. On a montré par cette étude que d'autres types d'exercice de l'autorité politique – différents du pouvoir étatique – pouvaient voir le jour et être légitimés. De plus, cette autorité se négocie par un dialogue entre écrits et actions matérielles de la reine elle-même. On a voulu proposer une autre approche du phénomène politique de la souveraineté, de sa légitimation et de ses usages en déplaçant l'analyse du terrain juridico-institutionnel ou diplomatique par lequel il est souvent analysé. On a ainsi montré combien la souveraineté, *a fortiori* pour une femme, s'invente ailleurs que sur ces terrains et ne peut s'y cantonner. De cette approche de la souveraineté, deux paramètres majeurs, le rôle des écrits et le rôle du genre, s'affirment dans l'analyse.

Cette étude invite en effet à de nouvelles considérations sur les usages politiques du genre. En refusant de considérer le genre comme une catégorie ontologique qui définisse l'accès des femmes au pouvoir et à la vie publique, on s'est proposé en revanche de considérer ce paramètre comme un outil politique. On a ainsi montré combien le genre, pour Christine de Suède, était une catégorie malléable, qu'elle modelait, ainsi que les auteurs, en vue de l'affirmation de postures évolutives dans le temps. La catégorie de genre et le terrain du politique entretiennent des relations mutuelles. En faisant *dialoguer* le genre, compris comme une catégorie *modulable* (que l'on pense au « tiers genre » de la souveraineté, à la masculinisation de l'après abdication puis à la féminisation lors de la sédentarisation à Rome) avec l'histoire politique, on réalise combien le genre peut être mobilisé comme un instrument politique. La mobilisation de cette catégorie a permis dans le présent travail de proposer une analyse de ses usages politiques plutôt qu'une « histoire du genre » traditionnelle. On réalise alors combien l'autorité politique pour une femme au statut ambivalent peut s'inventer grâce à d'autres outils. Dans cette démarche, l'usage de la publication a pris une place de première importance.

On a en effet montré la richesse analytique que pouvait détenir l'étude de la

souveraineté à travers la publication, lorsqu'elle n'est pas cantonnée à des études culturelles. On voit ainsi clairement se dessiner, avec Christine de Suède, l'intérêt d'une étude des pratiques d'écriture, qui s'émancipe de l'histoire culturelle pour affronter le terrain politique. On a montré combien la reine est consciente du rôle politique que joue la publication ainsi que l'attention qu'elle dédie à cet outil. On observe en effet de véritables stratégies de publication qui s'appuient sur la notion même de Public – notion dont elle-même souligne l'importance – ainsi que plusieurs tentatives de contrôle des discours qui circulent sur son compte. De plus, ces textes sont déterminés par des enjeux et des intérêts politiques européens ; Christine sert fréquemment de support à des oppositions politiques et la mobiliser sur la scène de la publication est également un moyen pour les auteurs de s'engager dans des enjeux politiques plus vastes. Les figures de la reine se révèlent alors extrêmement malléables et soutiennent parfois des positions antagonistes. Christine de Suède devient ainsi un objet politique sur une scène européenne en mutation. Par ailleurs, on a vu apparaître le rôle des écrits dans la définition de l'autorité de Christine de Suède. Sa trajectoire inédite met en lumière les usages politiques que détiennent les processus de publication au XVII^e siècle. On voit ainsi la richesse que peuvent détenir le genre et la publication dans l'analyse politique et la possibilité d'un exercice du pouvoir novateur se dégager de cette étude.

Enfin, c'est une autre appréhension de l'espace européen qui émerge. La reine et les auteurs sont insérés dans des stratégies et des enjeux internationaux qui participent de l'élaboration d'un espace politique européen. L'étude de la publication de Christine de Suède fait apparaître un espace absolument central de circulation et de négociations de pouvoir. C'est, entre autres phénomènes, de la publication de Christine de Suède que semble naître cet espace européen. Par-delà la recherche d'équilibre entre les puissances et le processus de professionnalisation souvent étudiés dans l'historiographie, l'étude de la publication de Christine de Suède révèle un processus de *territorialisation* de l'Europe. Par-delà le phénomène de définition et de fixation des frontières géographiques déjà largement analysé par les historiens, le propos a été de conceptualiser une transformation de la notion d'espace européen, d'un espace géographique à un espace qui se politise. Ceci n'implique en rien une cohérence interne et l'on peut redire l'hétérogénéité politique de cet espace, visible dans les publications. Il s'agit d'une *territorialisation* conçue comme transformation de l'agrégat géographique et politique en un espace organisateur, un espace « strié » en mesure

d'intégrer un personnage tel que Christine de Suède. On a vu en effet que cette reine sans territoire et sans appartenance parvient finalement, au terme d'un processus de plusieurs années, à être réintégrée dans un ordre européen. Or, cette intégration dans un ordre international n'est possible que parce que l'Europe devient un espace organisateur en mesure d'offrir une appartenance à un personnage singulier et atypique. Cet espace demeure fragmentaire et multiple, mais une appartenance européenne s'élabore, et donne un sens et une place à la posture inédite de Christine de Suède. D'un espace géographique, l'Europe devient une entité politique organisatrice en mesure d'intégrer un élément hors normes dans un ordre social et politique.

Par ailleurs, ces analyses invitent à se questionner sur la manière dont je m'inscris dans ma propre problématique. Il va sans dire, après avoir montré combien les regards sur Christine sont orientés par leur siècle, qu'on ne peut s'épargner une réflexivité sur les enjeux du choix de ce questionnement au XXI^e siècle. De plus, l'historiographie a depuis longtemps pointé l'impossibilité d'effacer les particularités de la place d'où parle l'historien et le caractère subjectif de tout questionnement historique⁸⁷⁶. Au regard de la problématique que j'ai proposée ici, il importe de tenter de resituer ce travail dans son contexte historique de production. De plus, une telle démarche peut offrir peut-être un certain éclairage sur les interrogations qui parcourent notre époque.

La question de la publication est plus que jamais une question d'actualité. Outre les critiques et les interrogations quant au rôle des médias dans le façonnement de l'opinion publique et leurs liens avec le monde politique, le fait de « rendre public », le processus de publication, est actuellement au cœur de nombreux enjeux politiques et détient un rôle d'importance dans l'actualité⁸⁷⁷. Le poids de ce phénomène dans le monde politique actuel participe sans doute de la place accordée et de l'intérêt porté à la

⁸⁷⁶ La lecture de Michel de Certeau sur cette question reste d'une grande valeur épistémologique : *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975.

⁸⁷⁷ L'affaire de Wikileaks en 2011 est un exemple de l'ampleur que peut prendre actuellement la problématique de la publication dans nos sociétés d'information et d'internet.

publication dans la présente recherche.

Par ailleurs, mon questionnaire s'est décalé par rapport à nombre d'études antérieures portant sur la reine, et il s'agit moins d'interroger les notions de normes et de transgression que de proposer une réflexion politique qui s'appuie sur des pratiques plus que sur une histoire diplomatique ou des relations internationales. Une telle recherche d'identification des mécanismes et des pratiques politiques n'est sans doute pas étrangère aux difficultés qu'ont les politiciens contemporains à définir et tenir leur champ d'action. Dans un contexte où il est difficile de re-saisir et d'identifier l'action politique au sein de pratiques de gouvernement dont les champs tendent à se confondre (notamment entre économie et politique), cette recherche interroge et cherche à identifier des *pratiques* politiques et leurs mutations.

Enfin, c'est aussi dans le contexte européen actuel que ce travail trouve des racines. M. A. Visceglia soulignait en 2007 la nécessité de confronter toute histoire de l'Europe à l'histoire même de la construction européenne. Elle insistait également sur le besoin d'histoire que créent les mutations actuelles⁸⁷⁸. En cela, cette thèse dont l'Europe est un pivot central doit être située dans le contexte et dans l'historicité de l'historiographie européenne.

J'ai débuté cette étude en évoquant l'exposition de 1966 ; il est temps désormais, à l'heure de clore ce travail, de revenir sur cette fameuse exposition européenne dont Christine fut l'héroïne. Présentée comme une reine européenne, elle est alors chargée d'incarner une entité européenne commune ainsi que d'exposer une unité de l'espace européen. Dans le contexte d'une Europe encore divisée en blocs distincts, Christine est une figure qui rassemble le nord et le sud, l'est et l'ouest de l'Europe. De plus, elle incarne un partage des savoirs humanistes, de la science ainsi que d'une histoire collective. Elle est donc « chargée » en 1966 de témoigner d'une *identité* commune. Elle est activement sollicitée dans les débuts de la construction européenne comme un mythe identitaire. C'est un rôle bien différent qu'elle tient dans ce travail, reflet d'une Europe dont les fonctionnements politiques, tout comme les questionnements qui la fondent, ont

⁸⁷⁸ M. A. Visceglia (a cura di), *op.cit.*, 2007, introduction. Elle montre le rôle qu'ont joué les historiens dans la construction européenne ayant notamment longtemps été les acteurs de ce qui était conçu comme « l'unité historique de l'Europe ». Ainsi en 1989, la recherche d'éléments communs est devenue un objectif implicite dans l'écriture de l'Europe. De plus elle souligne l'aspect sélectif du passé dans l'écriture de l'histoire orientée par le futur politique.

grandement évolué.

À l'idéal d'unité et d'identité, se sont substituées la notion de pluralité et la nécessité de prendre en considération les diversités qui fondent les tentatives actuelles de construction européenne. Depuis le référendum (en France, Espagne, Pays-Bas et Luxembourg) de 2005 concernant l'établissement d'une constitution européenne, puis le traité de Lisbonne en 2007, la question de l'identité européenne s'est déplacée de la notion d'unité ou de communauté à une recherche de citoyenneté. La recherche d'unité s'est transformée en volonté « d'intégration européenne » et l'idée de pluralité s'est imposée. La question de l'appartenance émerge de manière prégnante par-delà l'élaboration d'une unité ou d'une communauté. L'enjeu européen semble ainsi résider dans la capacité de faire fonctionner ensemble des identités redevenues plurielles autour d'une citoyenneté commune, la notion d'espace organisateur demeure d'une grande actualité.

Ce travail est ainsi sans nul doute issu des questionnements générés ces dernières années par la construction européenne : appartenance et rôle organisateur de l'espace sont devenus des termes cruciaux du débat européen. Ce sont ces problématiques que soulève également notre « reine de papier » en d'autres temps et d'autres termes : comment un espace européen devient une entité d'intégration et d'appartenance ; quel rôle organisateur a pu – et peut détenir l'espace européen ; à quelles échelles l'individu politique peut-il se définir ? Si les analyses proposées ici, directement issues du travail sur les sources, sont propres au XVII^e siècle, il n'en reste pas moins que les questionnaires développés dans cette étude trouvent probablement certaines de leurs racines dans l'actualité politique. On constate alors combien les questions adressées à la notion d'Europe se sont déplacées ces dernières années.

En premier lieu, la recherche ne se pose plus en termes d'identité – y compris d'identités plurielles –, mais en termes d'espace d'organisation, de territorialisation, de systèmes d'appartenance. De plus, on ne cherche plus à interroger ou définir une légitimité de l'Europe, désormais bien acquise, mais plutôt à comprendre quelle fonction peut remplir l'Europe face à l'espace géographique – aussi imprécis soit-il. En second lieu, dans un contexte dans lequel la structure institutionnelle de l'Europe tend à se complexifier, les notions de peuple et de nation s'effacent de cette recherche, laquelle interroge plutôt le rôle organisateur de l'entité européenne. C'est moins de l'identité des peuples dont il est question que de l'articulation et de l'agencement des identités au sein

de l'espace européen. Enfin, le clivage longtemps présent entre ce qui serait l'idée d'Europe et les pratiques des Européens, entre l'entité politique et la communauté de pratiques, tend à disparaître du questionnaire historique. L'analyse des pratiques politiques est au cœur de la démarche et permet de reconsidérer les transformations de l'idée d'Europe. Ainsi, en étudiant la publication, ce sont les moyens de l'Europe, ses pratiques et ses modalités que je mets en lien avec le politique.

Cette étude n'a évidemment aucune vocation à répondre à des questions qui nous sont contemporaines. Toutefois celles-ci constituent sans nul doute le terreau implicite dont est issu mon questionnaire et dont est née la problématique qui a guidé ce travail. De ce point de vue, la *figure* de Christine de Suède est sans doute encore promise à un bel avenir, personnage sans cesse redessiné, miroir historique dans lequel contempler nos propres interrogations et saisir quelques fragments des questions que chaque siècle se pose sur le monde.

Épilogue

Après avoir consacré tant d'attention à analyser les multiples figures de Christine construites de son vivant, on ne peut s'épargner un bref détour par les figures qui continuent de se développer après sa mort. En effet, ces figures qui demeurent plurielles et hétérogènes, sont autant de discours qui reflètent avec acuité certains aspects des époques qui les produisent. Ces figures postérieures contribuent ainsi, au même titre que sa vie, à faire de Christine de Suède un mythe qui perdure⁸⁷⁹. En effet, la reine – ou plutôt ses figures – continue de jouer à travers les siècles un rôle social et politique important. Elle est fréquemment sollicitée pour éclairer et donner des lectures d'un certain nombre de pratiques sociales, et l'analyse de la publication non scientifique sur Christine après sa mort pourrait sans nul doute faire l'objet d'une étude d'une grande richesse. J'esquisserai ici quelques lignes de ce mythe⁸⁸⁰ ; toutefois il ne s'agit en rien d'une enquête exhaustive et je ne vise qu'à montrer la pertinence de la problématique par-delà la période qui nous a intéressé dans le corps de l'étude.

Si la production culturelle sur Christine est presque continue de sa mort à nos jours, on peut malgré tout distinguer quelques scissions significatives dans les publications. C'est en premier lieu au moment de la Restauration (1814-1830) que de nombreuses œuvres, en particulier de théâtre, paraissent en France. Une nouvelle vague de publications se dessine au début du XX^e siècle jusqu'aux années 1930, puis enfin à partir des années 1960 jusqu'à nos jours. Je propose donc ici quelques pistes de lecture des enjeux socio-politiques qu'a pu incarner Christine de Suède au fil des siècles.

De nombreuses œuvres littéraires s'emparent du personnage de Christine de

⁸⁷⁹ Le mythe est considéré comme ayant une valeur épistémologique d'explication et de fondement d'une pratique sociale.

⁸⁸⁰ Pour une analyse de l'identification de Christine de Suède au mouvement lesbien sur la scène anglophone au début du XX^e siècle, voir Sarah Waters, « "Girton Girl on a Throne" : Queen Christina and Versions of Lesbianism, 1906-1933 », *Feminist Review* 46 (1994), pp. 41-60. L'auteure met au jour un processus de conceptualisation de l'homosexualité grâce à la figure de Christine similaire à celui que j'ai identifié ici dans la littérature anglophone, notamment chez Francis Gribble (1913) ou Margaret Goldsmith (1933). Concernant la figure de Christine dans les fictions féministes allemandes, voir Waltraud Meierhofer, « Wasting Away Is Not Permissible » : German Feminist Fiction on Christina, Queen of Sweden », *Clio*, 34.1-2 (2004-2005), pp. 41-58.

Suède pendant la Restauration et la mobilisent dans des discours fortement politisés. Six oeuvres paraissent successivement entre 1816 et 1830 dont quatre pièces de théâtre⁸⁸¹ qui, toutes, mettent en scène l'assassinat de Monaldeschi. Jacques-Antoine de Révéroni Saint-Cyr, le premier, en 1816, met en scène l'épisode dans un texte qui montre Christine de Suède en reine orgueilleuse exclusivement guidée par ses passions amoureuses, elles-mêmes à l'origine de l'assassinat. Le thème est repris en 1829 par Frédéric Soulié qui présente également l'événement comme le résultat d'intérêts passionnels. Dans une longue préface⁸⁸², il dénonce une poésie qui minimiserait, voire ennoblirait, le crime. Il revient à cette occasion sur l'image d'or du siècle de Louis XIV et Christine est l'occasion de montrer un envers de cette époque : une « cour hideuse », aux mœurs dissolues et structurée par un ordre social dans lequel un meurtre peut être dénué de conséquences. L'auteur, par son intermédiaire, attaque la monarchie qui va à l'encontre de l'ordre établi depuis la révolution. Enfin, à cette même période, Alexandre Dumas s'empare également de notre reine⁸⁸³. Dans une pièce écrite en 1828 et jouée en 1830, il met en scène l'assassinat de Monaldeschi sans aucun souci d'exactitude historique⁸⁸⁴. Il brode donc librement, à partir des personnages, une pièce dans laquelle Christine est toujours guidée par ses seuls désirs et dénuée de tout projet politique. C'est finalement l'impossible rédemption du bourreau qu'il dénonce en montrant Christine à sa mort à Rome, rongée par les remords. Si l'accent sur les dérives monarchiques est moindre chez Dumas, le personnage de Christine de Suède, dont il ne reste presque rien d'historique, met malgré tout en scène une monarque guidée par des passions personnelles, politiquement incompétente et dont les actes sont irréparables.

Ainsi, c'est l'incompétence politique de la reine, son orgueil et ses passions qui sont stigmatisés de manière récurrente. Or, il s'agit précisément d'une période d'opposition dans le champ littéraire entre romantiques et libéraux. La poésie

⁸⁸¹ J.-E. Paccard, *Christine, reine de Suède, ou la Fille du Grand Gustave, nouvelle historique du XVIIe siècle*, Paris, Laurens, 1816 ; Jacques-Antoine de Révéroni Saint-Cyr, *Christine, reine de Suède, tragédie en trois actes*, Paris, impr. de Hocquet, 1816 ; Louis Brault, *Christine de Suède, drame historique en 5 actes et en vers*, Paris, Levavasseur, 1829 ; Frédéric Soulié, *Christine à Fontainebleau, drame en 5 actes et en vers*, Paris, Lemoine, 1829 ; Scipion Marin, *Mémoires de Christine de Suède*, 1830 ; A. Dumas, *Christine ou Stockholm, Fontainebleau et Rome, drame en 5 actes*, 1828, 1830.

⁸⁸² Dans cette préface, Soulié défend sa pièce et sa position d'auteur suite au scandale que provoqua la première représentation.

⁸⁸³ A. Dumas, *Christine ou Stockholm, Fontainebleau et Rome, drame en 5 actes*, 1828, 1830.

⁸⁸⁴ La pièce de Dumas se situe successivement à Stockholm, Fontainebleau puis Rome. Dès Stockholm tous les personnages sont présents, y compris Monaldeschi et Santinelli. On mesure alors l'absence de tout caractère historique de l'œuvre.

romantique met en scène un « moi » tourmenté et orgueilleux, elle est royaliste et fait l'apologie d'une grandeur nationale passée, regrettant les anciennes traditions interrompues par la révolution. À ces romantiques s'opposent les classiques libéraux, représentés par l'Académie française, et défenseurs de la révolution. Christine de Suède, dans ces œuvres, est généralement mobilisée contre le romantisme, dans ses aspects tant littéraires que politiques. Elle incarne ainsi une figure néfaste du « moi » romantique, elle est guidée par ses passions jusqu'à l'extrême, le crime. Elle permet en même temps la dénonciation d'une monarchie arbitraire et dénuée de toute raison politique. En pleine Restauration, Christine est donc saisie comme support politique et littéraire contre la monarchie qui revient au pouvoir et contre les romantiques qui valorisent cette politique.

Entre la fin de la Restauration et le Second Empire, Christine est moins présente sur la scène culturelle. Quelques textes⁸⁸⁵ sont de nouveau publiés à partir de 1855, pendant le second empire (1852-1870), qui continuent de mettre en scène une représentation de la reine en monstre politique, en femme orgueilleuse et passionnelle, dénuée de toute qualité de gouvernement⁸⁸⁶. Dès le début du XX^e siècle, ces figures se transforment et le caractère politique de Christine de Suède – ainsi que l'assassinat de Monaldeschi – s'efface au profit de nouvelles problématiques.

C'est alors la question du sexe et du genre qui fait couler l'encre et que Christine de Suède permet d'illustrer. On note en premier lieu l'importante présence de femmes parmi les auteurs qui écrivent alors sur la reine. En effet, entre 1907 et 1944, six œuvres sont le fait de femmes⁸⁸⁷. De plus, la question du genre et du sexe devient de plus en

⁸⁸⁵ Paul de Musset, *Christine, roi de Suède, comédie en 3 actes, en prose*, Paris, Michel-Lévy frères, 1856 ; Charles Joliet, *Christine de Suède (1622-1689)*, Paris, Blaisot, 1862 ; Gustave Hubbard, « Christine et Monaldeschi » in C. Asselineau, P. Audebrand, et alii, *Fontainebleau, paysages, légendes, souvenirs, fantaisies*, Paris, Hachette, 1855.

⁸⁸⁶ Gustave Hubbard est particulièrement virulent sur la question et qualifie par exemple la vie de Christine de « misérable » et la reine « d'orgueilleuse et vindicative ». Il s'applique à construire un portrait navrant de la reine. Gustave Hubbard, « Christine et Monaldeschi » in C. Asselineau, P. Audebrand, et alii, *Fontainebleau, paysages, légendes, souvenirs, fantaisies*, Paris, Hachette, 1855.

⁸⁸⁷ Eugénie Dubarry, *Christine de Suède, pièce en 4 actes en vers 1650-1660*, Paris, J. Bricon et A. Lesot, 1907 ; Arvède Barine, *Princesses et grandes dames : Marie Mancini, la reine Christine, une princesse arabe, la duchesse du Maine, la margrave de Bayreuth*, 1910 ; Princesse Lucien Murat, *La vie amoureuse de Christine de Suède, la reine androgyne*, Paris, Flammarion, 1930 ; Jehanne d'Orliac, *Christine de Suède, la reine chaste et folle*, Paris, Éditions des Portiques, 1934 ; Marcelle Maurette *Le roi Christine, pièce en trois actes*, 1934. ; A. Viollis, *Le Secret de la reine Christine*, Lyon, Éditions Agence Gutenberg, 1944.

plus présente dans les titres mêmes des ouvrages; *Le roi Christine* de Marcelle Maurette (1934), ou encore *La vie amoureuse de Christine de Suède, la reine androgyne* de la Princesse Murat⁸⁸⁸ sont à cet égard éloquentes. Dans ces textes, ce ne sont plus les questions politiques qui sont mises en scène, mais ses amours et sa sexualité.

Deux périodes consécutives peuvent alors être distinguées : au début du XX^e siècle, le discours est encore souvent hostile à la reine. Si les considérations politiques sont moins importantes, Christine suscite des sentiments ambivalents. Elle est considérée comme un personnage d'une certaine grandeur tout en étant stigmatisée pour sa « perversité » et son « ridicule », pour son aspect barbare, sa cruauté et ses indécences. Chez Arvède Barine, le jugement final est sans appel : « ni les talents de Christine, ni son intelligence supérieure, ni sa science, ni son courage ne peuvent alors la sauver d'un jugement terrible : elle est en dehors de l'humanité consciente et responsable. Ce corps dévié renfermait une âme contrefaite, ne discernant pas le bien et le mal. La brillante Christine, qui eut presque du génie, était un monstre au moral »⁸⁸⁹. Les approches médicales et psychanalytiques qui se développent à cette période ne sont sans doute pas étrangères à l'élaboration de ces figures de Christine. Le jugement relève de l'ordre moral et les termes de la folie féminine apparaissent en filigrane.

Un changement radical s'effectue dans les années 1930 et le discours moral disparaît au profit d'une nouvelle image de Christine. Bien que son caractère sexuel et genré demeure au centre de l'attention, il n'est plus sujet à dénigrement. Les ouvrages de la Princesse Murat (1930), de Jehanne d'Orliac (1934) et d'Oskar de Wertheimer (1937) en particulier se font les échos de conceptions similaires. L'ambivalence sexuelle de Christine est soulignée, mais n'est pas considérée comme un travers. Sa relation supposée avec Ebba Sparre est décrite en termes d'innocence et de fidélité. Toute dimension scandaleuse ou « vicieuse » est explicitement réfutée pour montrer une Christine qui, malgré son orgueil, ses engouements et ses contradictions se révèle être une femme grande et émouvante, tendre et fidèle qui se bat pour sa liberté et son indépendance. Ce sont donc les traits d'une féministe de la première heure qui se dessine. La Princesse Murat clôt ainsi son ouvrage sur ces mots : « si notre féministe revenait dans son pays natal, quelle serait sa surprise de ne rencontrer que suédoises affranchies. Se reconnaîtrait-elle dans ces émancipées qui ont aboli l'obéissance

⁸⁸⁸ Marcelle Maurette *Le roi Christine, pièce en trois actes*, 1934, ; Princesse Lucien Murat, *La vie amoureuse de Christine de Suède, la reine androgyne*, Paris, Flammarion, 1930.

⁸⁸⁹ Arvède Barine, *Princesses et grandes dames : Marie Mancini, la reine Christine, une princesse arabe, la duchesse du Maine, la margrave de Bayreuth*, 1910, p. 149.

conjugale pour consacrer l'égalité des sexes ? Bravo dirait Christine, ces gaillardes ont su mettre mes leçons à profit, mais je serais curieuse de savoir si on parle encore de moi à Stockholm »⁸⁹⁰. On mesure le travail de réhabilitation à l'œuvre par ces auteurs qui font de la reine un personnage extraordinaire, hors cadre et en avance sur son temps, parfaite incarnation du féminisme qui se développe⁸⁹¹. Elle est une image d'émancipation féminine et d'incarnation possible d'une sexualité qui, bien que hors norme, n'est en rien immorale.

Le film de Robert Mamoulian, *La reine Christine* (1933), demeuré célèbre et dans lequel Greta Garbo incarne la reine, paraît à la même période. Ce film est particulièrement révélateur du rôle dont est alors investie Christine de Suède et met en scène deux problématiques spécifiques. Dans le film (lui aussi particulièrement inexact historiquement), Christine lutte pour sauver son amour pour Pimentel, s'émancipe du rôle et de la fonction sociale dont elle était investie pour conquérir sa liberté. Elle parvient à se libérer des normes et le film se clôt sur l'image de la reine à la proue de son navire qui l'emmène loin de sa fonction. Elle savoure sa liberté et semble sereine, finalement plus soulagée de son départ que triste de la mort de son amant. C'est donc une puissante image d'émancipation féminine qui est véhiculée dans le film. Ce dernier, qui ne se prive pas d'un certain sentimentalisme, montre une Christine ayant abdicqué par amour et prête à tout pour le faire vivre. Elle incarne une femme forte qui parvient à s'affranchir des normes et à vivre librement ses passions et sa sexualité.

L'ambiguïté sexuelle est en effet particulièrement significative : le caractère androgyne de Christine de Suède est exacerbé et elle est habillée en homme la majeure partie du film. Elle est également incarnée par Greta Garbo dont la sexualité fait écho à celle qui est prêtée à Christine : l'actrice a refusé de se marier au dernier moment et est connue à Hollywood pour ses relations homosexuelles. L'incarnation de l'ambivalence sexuelle de Christine de Suède par Greta Garbo joue donc un rôle d'identification et Christine devient, dans le film et dès 1933, une figure positive d'émancipation et de liberté sexuelle. Après ces premières figures féministes, les productions sur la reine

⁸⁹⁰ Princesse Lucien Murat, *La vie amoureuse de Christine de Suède, la reine androgyne*, Paris, Flammarion, 1930.

⁸⁹¹ « Christine de Suède est bien plus proche de nous que de ses contemporains, ou du XIX^e siècle. Elle est plus ressemblante à la femme de la renaissance. Elle ne paraît excessive, révoltante, qu'en opposition avec son milieu, avec surtout des époques intermédiaires où l'hypocrisie était exigée, la banalité obligatoire, où la personnalité ne pouvait s'exprimer sans scandale. », Jehanne d'Orliac, *Christine de Suède, la reine chaste et folle*, Paris, Éditions des Portiques, 1934, p. 16.

diminuent à nouveau jusque dans les années 1960.

À partir des années 1960, les discours divergents se multiplient et on se contentera ici de n'en donner que quelques aperçus significatifs qui n'ont aucune vocation à l'exhaustivité. Quel que soit le discours produit, c'est généralement la sexualité et la féminité de Christine de Suède qui sont mises à l'ordre du jour.

On trouve dans *l'Enciclopedia della donna*⁸⁹² un exemple particulièrement intéressant de la figure de la reine au début des années 1960. Il s'agit d'une encyclopédie en quatorze volumes éditée en 1963. Dans chaque volume sont juxtaposées toutes les connaissances indispensables à la parfaite *donna*. Ainsi, les articles traitent de l'éducation des enfants, des relations conjugales, ou encore de la vie domestique. Certaines pages sont également dédiées à des grands personnages historiques, littéraires ou cinématographiques qui font partie d'un bagage de culture générale que toute femme accomplie se doit de maîtriser. D'un grand éclectisme dans les sujets traités, l'encyclopédie n'en est pas moins d'une certaine « modernité » en présentant certains métiers accessibles aux femmes (secrétariat, vente) ou la possibilité d'apprendre à conduire. Au début du quatrième volume, une double page est consacrée à Christine de Suède.

La reine y est présentée comme une femme forte, sage et indépendante, mais contrainte de nier sa féminité afin d'accomplir son rôle politique. La souveraine a effacé la femme qui n'a jamais pu, nous dit l'article, être aimée pour elle-même par un homme, aucun n'ayant vu la femme dans la reine. Ainsi s'explique l'abdication, Christine abdique pour mettre fin à cette souffrance, se sentir enfin femme et pouvoir être aimée. Le discours fait de manière évidente l'apologie de la vie privée et domestique : le pouvoir et la vie publique sont présentés comme des freins à l'épanouissement personnel, tandis que l'amour conjugal et la vie au sein du foyer est indispensable à celui-ci. En 1963, Christine incarne donc dans l'encyclopédie le malheur pour une femme de ne pouvoir s'épanouir dans la vie conjugale et les risques d'une existence publique.

Dans une toute autre perspective, la notion de scandale investit également la scène littéraire dans ces années-là. De nombreux ouvrages mettent en avant, dès leur

⁸⁹² *Enciclopedia della donna*, Fratelli Fabbri editori, Milan, 1963, vol IV, pp. 660-661. Je dois à Jean-Pierre Cavaillé la découverte de cette encyclopédie, merveille des années 1960, et d'en avoir hérité par un heureux concours de circonstances !

titre, le caractère scandaleux ou mystérieux de la vie intime de la reine⁸⁹³. Bien que la question de sa sexualité et de son genre fasse l'objet de nombreux ouvrages dès le début du XX^e siècle, la notion de scandale s'impose à partir des années 1960. C'est moins la singularité sexuelle de la reine ou sa liberté qui sont alors mises en avant que son caractère hors normes et le désordre qu'elle incarne. On distingue au sein de cette dernière période deux moments de publications : dans les années 1960-1970 puis entre 2001 et 2006. Le personnage de Christine semble alors faire écho à des interrogations ou des inquiétudes face au féminisme dans un premier temps, puis aux normes sexuelles qui se modifient, en particulier avec les mouvements transsexuels plus récemment. La façon dont est considérée la reine dans la littérature apparaît ainsi fortement contextualisée dans les questionnements politiques et sociaux de chaque époque ; chaque auteur lisant en Christine les reflets, toujours multiples et hétérogènes, de son propre temps.

⁸⁹³ Les titres témoignent de cette tendance, par exemple, par ordre chronologique : G. Courty, *La vie mouvementée et scabreuse de Christine de Suède*, Paris, S.E.P.F.E., 1960 ; B. Quillet, *Christine de Suède, un roi exceptionnel*, Paris, Presses de la Renaissance, 1982; I. Gobry, *La reine Christine, la très secrète et scandaleuse reine de Suède*, Paris, Corps 16, 2001 ; P. Delormes, *Scandaleuses Princesses*, Paris, Pygmalion, 2005; D. Des Brosses, *Christine de Suède : la fascinante et scandaleuse reine du nord*, Paris, AkR, 2006.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

SOURCES MANUSCRITES

ITALIE

Archivio Segreto Vaticano (ASV)

Segreteria di Stato, Avvisi

- b. 24 : 1655
- b. 25 : 1655 – 1658 –
- b. 26 : Avvisi diversi stampati – 1656
- b. 27 : 1657
- b. 33 : 1660
- b. 34 : 1661
- b. 35 : 1662

Segreteria di Stato, Avvisi di Roma

- b. 38 : 1665
- b. 39 : 1666-1669
- b. 40 : 1670-1671
- b. 44 : 1680
- b. 48 : 1685
- b. 118 : 1675-1676
- b. 125 : 1668

Biblioteca Apostolica Vaticana (BAV)

○ Fondo Ottoboniano Latino

- Ott. Lat. 2485 (2), fol. 334-340 : *Canzone per la venuta in Roma dela maestà de la Regina di Svezia. Il Tevere Trionfante.*
- Ott. Lat. 1382 : *Memorie del secolo XVII Raccolte dal P.D Antonio Barucchi. Penitentiere Nel Duomo di Bologna.*
 - fol. 137 : Lettera della Regina di Svezia al Re Xssimo.
 - fol. 145 : Lettera in forma di Manifesto del Re di Francia alla Regina di Svezia.
 - fol. 709 : Dialogo politico del Leti

○ Fondo Barberiniano Latino

- Barb. Lat. 6450, *Diario anonymo.*

- Barb. Lat.1287, fol. 143: *Per l'uscita dell'Armada Veneta contro il turco. Alla Regina di Svezia, Oda, dell. S. Co. Carlo di Dottori.*
fol. 314 : *Relatione della corte Romana fatta l'anno 1661 dall'eccell. Signor Cavalier. Angelo Corraro, stato Ambasciator della Serenissima Republica di Venezia, Appresso Papa Alessandro VII , ed il Collegio Cardinalizio*
 - o Codici Capponiani,
- Cod. Capp. 172, fol. 165-166 : *Relazione del arrivo di Cristina di Svezia a Stockholm*
 - o Fondo Urbino Latino
- Urb. Lat. 1681 : Testana, Giuseppe Maria, *Racconto Istorico del trionfo in Vaticano di Cristina regina di Svezia...*, Giacomo Rossi, 1656.
- Urb. Lat. 1689 et 1690 : Giovanni Andrea Lorenzani, *Ragguaglio succinto dell'apparato fatto nelle chiese del Giesù,... per la recuperata salute della sacra e real maestà della regina di Svetia*, 1689.

Pasquinate

Christine de Suède est remarquablement absente du corpus de pasquinades et les références présentées ici ne l'évoquent même pas pour la plupart d'entre eux. Toutefois, on présente ici certains de ces documents que l'on consultés et qui offrent une contextualisation extrêmement stimulante. Il s'agit majoritairement des longs dialogues politiques que l'on a évoqué dans l'étude entre Pasquino et Marforio ou Gobbo di Rialto à Venise, dont l'Europe est le sujet principal.

- o Barberiniano Latino
- Barb. Lat. 5590 : *Pasquino francese. Trascorso politico e morale*
- Barb. Lat. 5675 : *Pasquinate sopra i Potentati e Principi del mondo*
- Barb. Lat. 1287 : *Pasquini e Marphorii* :
fol. 143 : *Per l'uscita dell'Armada Veneta contro il turco. Alla Regina di Svezia, Oda, dell. S. Co. Carlo di Dottori*
fol. 199 v° : *Galleria di Pitture curiose in Roma con un discorso sopra le medesime trà Pasquino e Marforio*
- o Reginense Latino
- Reg. Lat. 654, fol. 1-124 : *Dialogo di Pasquino e Marforio sopra i disegni de Spagnoli*

- Reg. Lat. 654, fol. 150-159 : *Dialogo politico tra Pasquino francese e Marforio Spagnolo*
 - o Vaticano Latino,
- Vat. Lat. 9731, fol 378 : *Dialogo critico intorno la corte di Roma.*
- Vat. Lat. 9731, fol 416 : *Visita familiare fatta da Pasquino a Marforio dopo la felicissima assunzione d'Innocenzo X.*
- Vat. Lat. 15116 : *Il Pasquino essiliato da Roma si ritira in Venetia e visita il Gobbo di Rialto e discorrono politicamente delli affari d'Europa. In quattro parlate. 238 pp. [Tout à fait similaire à une version publiée sous le nom de Gregorio Leti].*
 - o Codici Capponiani, 188, fol. 53-77 : *Il sogno di pasquino*

Archivio di Stato di Roma (ASR)

- o *Fondo Cartari-Febei, 77 (années 1655-1656).*
- o *Camerali I, serie « viaggi di Sovrani esteri », b.1565-1566 : Giustificazione di spese fatte per il passaggio e per l'alloggio di Cristina di Svezia nello stato pontificio.*

Biblioteca Corsiniana

- 40 – B – 6, fol. 258 : *Memorie diverse della Regina di Svezia Cristina in Roma.*
- 34 – C – 20, fol 248 : *Istruzione ai Legati Pontificii destinati al'incontro della medesima.*
- 35 – B – 20, fol 851 (cors. 691) : *Insulto fatto alla medesima dal Popolo di Amburgo.*
- 34 – C – 20, fol. 242 : *Lettera del P. Gio. Battista Guernes confessore della medesima scritta da Ispruc. (1655).*

Biblioteca Nazionale Centrale di Roma (BNCR)

- o *Fond Gesuiti*
- 371(200) : *Alcune cose piu notabili della Regina Cristina di Svetia. Non daté.*
 - o *Fondo Varia*

- 48 (2) : *Notitia della Regina di Svezia*.

Archivio di Stato di Firenze (ASF)

1. Fondo Mediceo del Principato – Gabriello Riccardi

- 3382 (1655-1656) et 3383 (1657-1658) : Rapports de l'Ambassadeur et lettres.

2. Fondo Miscellanea Medicea – Avvisi

- 251 : *Avvisi* di Ambourgo, 1660 à 1662
- 253: *Avvisi* (Milano 1655 et 1656 – Parigi 1658)

FRANCE

Bibliothèque de l'Institut de France

- Fond GODEFROY 476, fol. 112 : *Mémoire touchant l'entrée de la Reine Christine de Suède à Paris, ses habits et mœurs, sa taille, et visage*.

Bibliothèque Nationale de France (BNF)

○ Manuscrits Français, Richelieu

- 17881(38) : *Veritable relation de nostre voyage de Suede*
- 20161 (296) : *Memoires sur l'entrée en Italie de la Reyne de Suede*
- 21742 : *Placard portant condamnation de l'Histoire de la vie de Christine de Suède*
- 15966 (168) : *Copie de la lettre de Mr. De Lyonne, à la Reyne de Suede sur les affaires de Rome, écrite à St Germain le 17 septembr. 1663.*
- 6046 (130-134) : *Copie d'une lettre écrite de Bruxelles A la Haye touchant la reyne de Suède + Autre lettre sur le mesme fait écrite par Mr le Duc de Guise.*
- 15966 : *Lettre d'un gentilhomme...* (texte identique à la *Copie d'une lettre écrite de Bruxelles A la Haye touchant la reyne de Suède*).
- 17199 : *Copie d'une lettre de Bruxelles a la Haye touchant la reyne de Suède.*
- 23048 (244) : *Copie d'une lettre de Bruxelles a la Haye touchant la reyne de Suède.*

- 15757 (219): Pièces relatives à Christine de Suède lors de l’Affaire des Quartiers (1687).
 - o Manuscrits Arsenal
- 4142 – 669 H.F. recueil, 10 (fol.1) : *Lettre écrite de Rome touchant les motifs du voyage de la reine de Suède en la ville du Saint-Siège.*
- 5421, tome XII, recueil Conrart, 620 (fol 1505) : *Coppie d’une lettre de Mr de Lionne, à la Reyne de Suede sur les affaires de Rome, écrite à St Germain le 17 septembr. 1663*
- 5417, tome VIII, recueil Conrart, 230 (fol. 229) : *Relation sommaire de ce qu’il s’est passé à Rome à l’arrivée de la Reine.*

Archives des Affaires Etrangères (AAE)

- o *Mémoires et documents*, France (M&D) :
 - Vol. 273 (microfilm P 3260) : Lettres italiennes du Cardinal de Mazarin à Divers (1656-1657)
 - Vol. 274 : Correspondance de Mazarin (1656-1657)
 - Vol. 282 : Lettres italiennes de Mazarin (1659)
 - Vol. 285 : Lettres italiennes (1660-1661)
 - Vol. 414 : Lettres du roi aux rois étrangers (1661-1665)
 - Vol. 1836 : Cérémonial. Fol 105-531 : *Réception en personne de la Reyne de Suède en France* (préparatifs, itinéraire, règlement des contestations, ordre de la marche, honneurs rendus à la reine par les différents corps, sonnets et odes, portrait de la reine).
- o *Correspondance Politique* (CP) :
 - Hambourg, Microfilm P 17691 : 1661-1668
 - Rome, Négociations du cardinal d’Estrées
 - Janvier-avril 1687 : 303
 - Mai – Juillet 1687 : 304
 - Août-ocotbre 1687 : 305

Archives nationales (AN)

- K1000 : *Entrée de la reine de Suède à Paris*, septembre 1656 (rang des corps de métier, ordre des troupes dans la ville, mesures de police, ordre du cortège, audience de la reine, etc)
- K 1324/ A n° 17 à 25 + 33 : *Affaire des Quartiers à Rome*.

Bibliothèque Universitaire de la faculté de médecine de Montpellier

- H 258 : *Manuscrits de Christine de Suède* (Tomes 1, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14).

GRAVURES

Biblioteca Apostolica Vaticana (BAV)

- Stamp. Barb. X.I.37(39) : Robert Nanteuil, publié par Iacomo Rossi.
[voir annexes. Fig. 17]
- Urb. Lat. 1681 : publiée par Iacomo Rossi, [Portrait de $\frac{3}{4}$ vers la gauche].
- Urb. Lat. 1681 : Josph Testan, publiée par Giacomo Rossi.
[voir annexes. Fig. 6]
- Gabinetto delle Stampe, Stampe diverse, A, Castel Sant'Angelo, fol. 29 :
Ingresso solenne in Roma della Maesta della Regina di Svezia ai 23 xbre 1655
Gio Iacomo Rossi, 1655.
[voir annexes. Fig. 20a]

Bibliothèque Nationale de France (BNF)

Cabinet des Estampes, Richelieu

- *Christina Regina*, s.l., s.n., s.d., gravure à l'eau forte.
[voir annexes. Fig. 18]
- *Reception de la Reyne de Suède Christine Alexandre par la ville de Paris le VIII
septembre 1656*, s.l, s.d., s.n.
[voir annexes. Fig. 16]

Archivio di Stato di Roma (ASR)

- *Fondo Cartari-Febei*, 77 (années 1655-1656).
- *Christina Regina di Svetia*, s.i.
[voir annexes. Fig. 10b]
- *Christina Regina Sveciae*, Iacomo Rossi.
[voir annexes. Fig. 10c]
- *Christina Potentissima Svecorum Regina*, Petrus Miotte, publiée par G. Cortese.
- *Christina Regina di Svezia*, Iacomo Rossi.
[voir annexes. Fig. 7]

- *Christina Sveciae Regina, Urbem Solemniter Ingressa*, A Roma, con licenza dei superiori, 1656, in bottega di Horatio Marinarii.
[voir annexes. Fig. 5]

- Cavalcata fatta in Roma per la solenne entrata della Regina di Svezia.
[voir annexes. Fig. 20b]

Sources imprimées

[ANONYME], *A relation of the life of Christina of Sweden*, 1656. [Traduction du *Génie de la Reine Christine*].

[ANONYME], *Lettres de la reine de Suède et quelques autres personnes*, s.i.

[ANONYME], *Les raisons et motifs de la conversion de la Reine de Suède à la foy Catholique*, a Lyon, chez Michel Duhan, 1656.

[ANONYME], *Recueil de quelques pièces concernant l'affaire des quartiers à Rome*, A Cologne, chez Pierre Marteau, 1687.

[ANONYME], *Relation véritable du Succes de la demission que la reine de Suede fit de son Quartier a Rome, le 30 avril 1687*, A Rome, chez Jaques le Sincere, 1687.

[ANONYME], *Suite de la relation de ce qui s'est passé à Rome entre le Pape et la Reine de Suède*, in 8.

[ANONYME], *Vera & compita Relazione del ricevimento fatto alla Maestà della Regina di Svetta, in Roma dalla Santità di N.S Papa Alessandro Settimo, con cavalcate etc.* in Roma, 1656.

D'ACQUISTI ROMANO, Gio. Battista, *Vera relatione del viaggio fatto dalla maesta della Regina di Svetia per tutto lo stato ecclesiatico, del suo riceviemento & ingresso nell'Alma Città di Romà il di 20 di Dicembre 1655*, In Roma, appresso Francesco Felice Mancini, 1656, 4 pages.

Di BANCO, Lorenzo, « Manifesto della Regina di Svezia », in *Bizzarie Politiche, ovvero raccolta della piu notabile Pratiche... etc.*, 1656.

BARRIONUEVO, Jerònimo, *Avisos 1654-1658*, Precede una noticia de la vida y escritos del autor por A. Paz y Mélia, Madrid, M. Tello, 1892,

[BONNECASE DE SAINT MAURICE, Alcide], *Briève relation de la vie de Christine Reyne de Suède, iusques à la démission de sa Couronne et son arrivement à Bruxelles*, s.l., 1655. [Republié sous le titre *Adieu des Français à la Suède ou la démission de la Grande Christine*.]

[BONNECASE DE SAINT MAURICE Alcide], *Le Génie de la Reyne Christine*, s.l., 1655. [Republié plusieurs fois sous le titre *Le Pourtrait de la reyne Christine*.]

[De BRUNEL, Antoine], *Voyage d'Espagne, curieux, historique et politique, fait en 1655*, A Paris, Chez Robert de Ninville, 1666.

CARNEAU, Etienne, *Stances chrétiennes sur l'anagramme royal de la sérénissime Christine, reine de Suède*, chez Alexandre Lesselin, rue de la Barillerie, a la fontaine des Pastoureaux, Et en sa boutique vis-à-vis proche le Palais, 1656.

De la CORRERA Y SANDROS, Franco *Parabien a la Iglesia Catholica Romana, en la conversion de Christina Alexandra, Reyna de Svecia, por el doctor don*, in 4. Roma, 1656.

FESTINI Carlo, *Trionfi della Magnificenza Pontificia nello Stato Ecclesiastico e in Roma per la Maestà della Regina di Svetia*, In Roma, Nella Stamperia della Reu. Camera Apost. 1656, 175 pp.

FOUSSARD Joseph, Sieur du Vau, *Le parèlie royal ou le portrait de la sérénissime Christine reine de Suède. Tiré sur les Beutez du Soleil*. 1658

GILBERT, *L'Art de Plaire, à la sérénissime reyne de Suède*, SI, en 1655 in-12, à Paris.

GRIMANI, Antonio, *Li Tesori della corte romana in varie relationi fatte in pregadi d'alcuni ambasciatori veneti*, Bruxelles, 1672, 544 pp.

GUALDO PRIORATO, Galeazzo, *Historia della Sacra Maestà di Christina Alessandra Regina di Svetia*, in Roma, Nella stamperia della Reu. Camera Apost., 1656, 315 pp.

LE BEL, Pierre, *Relation de la mort du marquis de Monaldeschi, grand escuyer de la reyne Christine de Suède, faict pr le R.P. le Bel... le 6 novembre 1657*, Cologne, J. Du Castel, in-12, 1662, paginé 109-132.

LETI, Gregorio, *L'Ambasciata di Romolo a Romani*, Bruxelles, 1670.

LETI, Gregorio, *Le visioni politiche sopra gli interessi piu Reconditi di Tutte Principi, e Republiche della Christininità. Divise in varii Sogni, e Ragionamenti tra Pasquino, e il Gobo di Rialto*. Germania, 1671.

LETI, Gregorio, *L'itinerario della Corte di Roma*, Valenza, P. F. Guerini, 1675.

LINAGE DE VAUCIENNE, Pierre, *Mémoires de ce qui s'est passé en Suede et aux provinces voisines depuis l'année 1645 jusques en l'année 1655. Ensemble le demêlé de la Suede avec la Pologne. Tirez des depesches de monsieur Chanut, ambassadeur pour le Roy en Suede*. A Paris, chez Louïs Billaine, au second pillier de la grand'salle du Palais, au Grand Cesar. M. DC. LXXV. Avec privilege du Roy.

LORET, Jean, *La Muze historique*, Paris, C.Chenault (à partir de 1656), 1651-1662.

LUPARDI Bartolomeo, *Vera e distinta relatione delle solenne cavalcate fata in Roma nell'ingresso della real Maestà di Cristina Regina di Svetia li 23. Dicembre 1655*, In Roma, per Nicolò Angelo Tinassi, 1655.

MONTERO DE SPINOSA, Roman, *Epilogo del Viaje, que hijo, desde Brusselas à Roma la Reyna Christina*, in Roma, 1656.

Recueil des Epistres en Vers Burlesques de Monsieur Scarron et d'autres auteurs, Paris, 1655-1658, (devient *La Muse de la Cour* à partir de 1656).

RENAUDOT Eusèbe, *La Gazette*, Paris, Bureau d'adresse, consulté sur la période 1654-1689.

SFORZA PALLAVICINO, Pietro, *Della vita di Alessandro VII*, Prato, Giachetti, 1839.

Recueils :

Histoire de la vie de la Reyne de Suède, Avec un véritable récit du Séjour de la Reyne à Rome, et la Défense du Marquis de Monadelschi contre la Reyne de Suède. In 8°, à Fribourg (1667) ; à Stockholm chez Jean Pleyne de Courage (1677) ; chez Jean Plein de Courage (1682).

- *Le Pourtrait de la Reyne Christine* [republication du *Genie de la reyne Christine*].
- *Le Pourtrait de la Reyne Christine.*
- *Copie d'une lettre écrite de Bruxelles à la Haye touchant la reyne de Suède*
- *L'adieu des François à la Suède ou la démission de la Grande Christine Reyne des suedois, des Wandalois et des Gots...* [republication de la *Briève relation de la vie de Christine*].
- *Lettre ou récit véritable du Séjour de Christine Reine de Suède à Rome.*
- *Relation de la mort du marquis de Monadelschi, Grand Escuyer de la Reyne Christine de Suède, faite par le Reverend Pere Le Bel, Ministre de l'ordre de la S. Trinité du couvent de Fontainebleau le 6 nov. 1657.*
- *La cause pourquoy la reine Christine de Suède, fit tuer le Marquis de Monadelschi son grand Escuyer.*
- *Defense du Marquis de Monadelschi contre la reine de Suède (à paris le 15 décembre 1657).*
- *Copie de la lettre de Mr. De Lyonne, à la Reyne de Suede sur les affaires de Rome, écrite à St Germain le 17 septembr. 1663.*
- *Véritable relation de nostre Voyage de Suède.*

Recueil de quelques pièces curieuses Servant à l'éclaircissement de l'histoire de la vie de la reyne Christine. Ensemble, plusieurs voyages qu'elle a fait, à Cologne Chez Pierre du Marteau, 1668, 1669, 1680.

- *Le Pourtrait de la reyne Christine* [republication du *Genie de la reyne Christine*].
- *Le Pourtrait de la reyne Christine*
- *Copie d'une lettre écrite de Bruxelles à la Haye touchant à la reyne de Suède.*
- *L'adieu des François à la Suède ou la démission de la Grande Christine, reyne des suédois, des wandalois, & des Gots...* [republication de la *Briève relation de la vie de Christine*].
- *Copie de la lettre de Mr. De Lyonne, à la Reyne de Suede sur les affaires de Rome, écrite à St Germain le 17 septembre 1663.*
- *Véritable relation de nostre Voyage de Suède.*

Biblioteca Apostolica Vaticana (BAV)

- Stamp. Riserva S.81, 264-267: *Infermità, morte e funerale della real maestà di Cristina di Svezia.*
- Stamp. Riserva S.81, 268 de venu 2r°: Delino, Felice, *Facciata fatta dalli professori et artefici che attualmente servono la sacra reale maestà della Regina di Svetia p. la recuperata salute di sua Maestà nella chiesa della Santa Casa di Loreto della natione Picena in Roma, l'anno 1689.* . Roma, A. Van Westerhout, 1689.
- Stamp. Riserva S.81, 269 de venu 3.r°: Colli, Antonio: *Facciata fatta dal Sig.re Gio. Andrea Lorenzani nella sua habitatione p. la recuperata salute della sacra Real Maestà della Regina di Svetia l'anno 1689.* Roma, A.V: Westerhout, 1689.
- Stamp. Riserva S.81, 270 de venu 4r°: Carlo di Napoli. *Per la ricuperata salute della sagra real maestà della Regina di Svezia s'allude ad una riflesione Anagrammatica del Nome di Roma, che vuol dire Amor.* sonnetto.
- Stamp. Chigi, IV, 728 : *La Chiesa trionfante e Christina di Svecia catolica, considerationi del dottore Gio. Garzia Mellini. Christo in vaticano e Christina in Campidoglio. L'Uno nella Chiesa trionfante sempre glorificato Dio.... L'altra de'Goti, vandali e Svechi regina, glorificante la Chiesa. Al capo di Quella, che è Fra Pontifici il grande, frà gli Alessandri il Settimo, si portano le loro glorie, e gli le Dedicà, Gio Garzia Mellini.* In Bologna, per Giacomo Monti. 1656. Con licenza de'superiori.

Ouvrages publiés

Alla sacra Real maestà di Cristina di Svetia, Vita mirabile, e dottrina santa della B. Caterina da Genova Fiesca Adorna, con una utile, e Cattolica dichiarazione del Purgatorio, Con un Dialogo distinto in trè Libri, composti dalla medema, emendati secondo gli antichi, & autentichi esemplari, In Genova, nella stamperia di Giuseppe Bottari, 1681.

ANTICI, Cristoforo, *Alla sacra e real Maestà di Cristina Regina di Svezia, La Vita del Ven. Servo di Dio, P. Antonio Grassi, Della Congregtione dell'Oratorio di Ferm,o Tratta da'Processi fatti per la sua beatificatione, e da molte scritte autentiche, e degne di fede., Ad istanza di Cristofaro Antici Prete della medesima congregatione, e Procuratore della Causa del sudetto Venerabil Padre, Roma, 1687.*

BALDINUCCI, Filippo, *Vita del cavaliere Gio. Lorenzo Bernino, Scultore, Architetto, e pittore, scritta da Filippo Baldinucci Fiorentino. Alla Sacra e Reale Maestà di Cristina Regina di Svetia, in Firenze, nella stamperia di Vicenzio Vangelisti, 1682.*

COMASTRI, Giovanni Battista, *Specchio della verità concordanze di Gio. Battista Comastri, sopra la filosofia Hermetica alla Maestà di Cristina regina di Svezia &c., Venezia, 1683, apresso Zaccaria Conzatti.*

DE LUCA, *Il Cavaliere e la Dama overo Discorsi familiari nell'ozio Tusculano autunnale dell'anno 1674 di Gio. Battista De Luca, sopra alcune cose appartenenti à Cavalieri, & alle Dame, così nella legge scritta, come in quella della convenienza, contenute negli argomenti registrati nell'annesso indice, In roma, per il Dragonelli, 1675.*

DI CAPOA, Leonardo, *Lezioni Intorno alla natura delle Moffete di Leonardo di Capoa, accademico investigante, dedicate alla Sacra Real maestà di Cristina Regina di Svezia, In Napoli, per Salvatore Castaldo Reg. stamp. 1683.*

MARSILI, Luigi Ferdinando, *Osservazioni intorno al Bosforo overo Canale di Constantinopolo rappresentate in Lettera alla sacra Real Maestà di Cristina di Svezia da Luigi Ferdinando Marsili, In Roma, per Nicolò Angelo Tinassi, 1681.*

PALLAVICINO, Nicolò Maria, *Alla Sacra Real Maestà di Cristina di Svezia, Libro primo dell'opera intitolata Difesa della Divina Provvidenza, contro i nemici d'ogni religione, e della Chiesa Cattolica, contro i nemici della vera religione, In Roma, Nella Stamperia di Angelo Barnabò, 1679.*

PIGNATELLI, Stefano, *Quanto piu' alletti La Belezza dell'Animo che la bellezza del corpo. Alla sacra e Real Maestà di Cristina di Svezia. Trattato di Stefano Pignatelli, In roma, per Angelo Bernabò, 1680.*

SBARRA, Francesco, *Al nome immortale dell'incomparabile regina di Svezia tra piu devoti ammiratori delle sue glorie, 1655, 16pp.*

Œuvres musicales

Philippus. Tragoedia P. Leonis Sanctij Senensis E Societate Iesu Data in Seminario Romano Anno MDCLVI, In 12°. Dedicata del Seminario Romano a Cristina di Svezia.

L'Argia Drama musicale rappresentato in Ispruch Alla Maesta della Serenissima Cristina Regina di Svetia &c. In Roma, MDCLVII, Apresso il delfino al Sole d'Oro. Con Licenza de' Superiori (reprise 1661, 1668)

La Celidura. Opera Scenica Di Giacomo Sinibaldi, Rappresentata in Roma nel Carnevale dell'anno 1669. Dedicata alla Sacra Real Maestà di Christina Maria Alessandra Regina di Svetia &c. In Roma, Per Angelo Bernabò. 1669. Con Licenza de' Superiori. Lupardi.

Scipione Affricano. Drama per Musica Recitato nel Teatro novo di Roma, in Tordinona l'Anno 1671. Dedicato alla Sacra Real Maestà della Regina di Svezia &c. In Roma, Per il Success. Al Mascardi 1671. Con licenza de' Superiori. Lupardi.

Eliogabalo. Drama per Musica, Da recitarsi Nel nuovo Teatro di Tor di Nona Nel presente Anno 1673. Dedicato, Alla Sac. Real Maestà Della Regina di Svetia. In Roma, Per Bartolomeo Lupardi. 1673. Con Licenza de' Sig. Superiori. Si vendono in Piazza Navona da Lupardi.

Amor per Vendetta. O Vero L'Alcasta. Drama Per Musica, Rappresentato in Roma Nel nuovo Teatro di Tor di Nona Nel presente Anno 1673. Dedicato Alla Sac. Real Maestà Della Regina DI Svetia &c. In Roma, Per Batolomeo Lupardi. 1673. Con Licenza de' Sig. Superiori. Si vendono in Piazza Navona dal Lupardi.

Il Massenzio. Drama per Musica, Rappresentato in Roma, Nel nuovo Teatro di Tor di Nona Nel presente Anno 1674. Dedicato alla Sac. Real Maestà Della Regina Di Svezia &c. In Roma, Nella Stamparia della Rev. C.A. 1674. Con Licenza de' Sup. e Privilegio. Si vendono in Piazza Navona dal Lupardi.

Il Caligola. Drama Per Musica, Rappresentato in Roma Nel Nuovo Teatro di Tor di Nona Nel presente Anno 1674. Dedicato Alla Sac. Real Maestà Della Regina Di Svezia &c. In Roma, Nella Stamparia della Rev. C. A. 1674. Con Licenza de' Sup. e Privilegio. Si vendono in Piazza Navona dal Lupardi.

L'Evilmero, Tragedia Di Gioseppe Domenica De Totis. Dedicata Alla Sacra Real Maestà Della regina Di Svezia. In Roma per il Mascardi. MDCLXXIX. Con Licenza de' Superiori.

L'Honestà degli Amori. Drama Musicale Di Felice Parnasso Rappresentato, e Dedicato Alla Sacra Real Maestà Della Regina Di Svezia. In Roma, per Gio: Battista Bussotti, MDCLXXX. Con Licenza de' Superiori. Si vendono al Libraro nel cantone del Collegio Romano.

Il Lisimaco. Drama Per Musica Di Comagio Baldosini Rappresentata in Roma. Dedicata Alla Sacra Real Maestà Della Regina di Svetia. In Roma, Per Giacomo

Dragondelli, 1681.

SOURCES PUBLIÉES :

ARCKENHOLTZ, Johan, *Mémoires pour servir à l'histoire de Christine de Suède*, Amsterdam et Leipzig, chez Pierre Mortier,.

BARRIONUEVO, Jerònimo, *Avisos 1654-1658, Precede una noticia de la vida y escritos del autor por A. Paz y Mélia*, Madrid, M. Tello, 1892.

BILDT, Carl, *Christine de Suède et le Cardinal Azzolino, Lettres inédites, 1666-1668*, Paris, Plon, 1899.

BRUSONI, Girolamo, *La Regina scurtata*, a cura di Maria Gabriella Stassi, Venezia, Istituto veneto di scienze, lettere ed arti, 1981.

CHEVALIER, Ulysse, *Lettres inédites de Hugues de Lionne, ministre de affaires étrangères sous Louis XIV*, Valence, Impr. de Chenevier, 1877.

GIGLI, Giacinto, *Diario Romano*, a cura di Giuseppe Ricciotti, Tumminelli editore, Roma, 1958.

EROTELLI, Elisa, *Cristina, Regina di Svezia, in viaggio alla volta di Roma*, Viterbo, Sette Città, 2004, publie *l'Historia della Sacra Real Maestà di Cristina di Svezia*, de Galeazzo Gualdo Priorato, pp. 49-154.

EROTELLI, Elisa, *Viaggio e soggiorno romano di una regina, Cristina di Svezia*, Corso di dottorato di Ricerca, Università degli studi della Tuscia, 2003. Publie les archives du fond Cartari-Febei de l'Archivio di Stato di Roma, pp. 27-95.

OUVRAGES SUR CHRISTINE DE SUÈDE (ÉPILOGUE : 1800- 2006)

BARINE, Arvède, *Princesses et grandes dames : Marie Mancini, la reine Christine, une princesse arabe, la duchesse du Maine, la margrave de Bayreuth*, 1910.

BRAULT, Louis, *Christine de Suède, drame historique en 5 actes et en vers*, Paris, Levavasseur, 1829.

BUCKLEY, Veronica, *Cristina regina di Svezia, la vita tempestosa di un'europa eccentrica*, Milano, Mondadori, 2006.

COURTY, Gaston, *La vie mouvementée et scabreuse de Christine de Suède*, Paris, S.E.P.F.E., 1960.

DELORMES, P., *Scandaleuses Princesses*, Paris, Pygmalion, 2005

DES BROSSES, Daniel, *Christine de Suède : la fascinante et scandaleuse reine du Nord*, Paris, AkR, cop. 2006.

DUBARRY, Eugénie, *Christine de Suède, pièce en 4 actes en vers 1650-1660*, Paris, J. Bricon et A. Lesot, 1907.

DUMAS, Alexandre, *Christine ou Stockholm, Fontainebleau et Rome, drame en 5 actes*, 1828, 1830.

Enciclopedia della donna, Fratelli Fabbri editori, Milan, 1963.

FRANCKENSTEIN, Gottfried, *History of the Intrigues & Gallantries of Christina Queen of Sweden and her Court whilst she was at Rome*. London, 1697.

GOBRY, Ivan, *La reine Christine, la très secrète et scandaleuse reine de Suède*, Paris, Corps 16, 2001.

GOLDSMITH, Margaret, *Christina of Sweden, A Psychological Biography*, New York, Doublday, 1933.

GRIBBLE, Francis, *The Court of Christina of Sweden, and the Later Adventures of the Queen in Exile*, London, Eveleigh Nash, 1913.

HUBBARD, Gustave, « Christine et Monaldeschi » in C. Asselineau, P. Audebrand, et alii, *Fontainebleau, paysages, légendes, souvenirs, fantaisies*, Paris, Hachette, 1855.

JOLIET, Charles, *Christine de Suède (1622-1689)*, Paris, Blaisot, 1862.

MARIN, Scipion, *Mémoires de Christine de Suède*, 1830.

MAURETTE, Marcelle, *Le roi Christine, pièce en trois actes*, 1934.

- MURAT, Princesse Lucien, *La vie amoureuse de Christine de Suède, la reine androgyne*, Paris, Flammarion, 1930.
- de MUSSET, Paul, *Christine, roi de Suède, comédie en 3 actes, en prose*, Paris, Michel-Lévy frères, 1856.
- D'ORLIAC, Jehanne, *Christine de Suède, la reine chaste et folle*, Paris, Éditions des Portiques, 1934.
- PACCARD, J.-E., *Christine, reine de Suède, ou la Fille du Grand Gustave, nouvelle historique du XVIIe siècle*, Paris, Laurens, 1816.
- PIZZAGALLI, Daniela, *La regina di Roma : vita e misteri di Cristina di Svezia nell'Italia barocca*, Milano, Rizzoli, 2002.
- QUILLET, Bernard, *Christine de Suède, un roi exceptionnel*, Paris, Presses de la Renaissance, 1982.
- RÉVÉRONI SAINT-CYR, Jacques-Antoine de, *Christine, reine de Suède, tragédie en trois actes*, Paris, impr. de Hocquet, 1816.
- SOULIÉ, Frédéric, *Christine à Fontainebleau, drame en 5 actes et en vers*, Paris, Lemoine, 1829.
- VIOLLIS, A. *Le Secret de la reine Christine*, Lyon, Éditions Agence Gutenberg, 1944.

INSTRUMENTS ET OUTILS DE TRAVAIL

Catalogue analytique des papiers de Christine de Suede conservés a la Bib. De l'Ecole de medecine de Montpellier (BNF, Richelieu, Naf. 18743 - 18744).

ARCKENHOLTZ, Johan, *Mémoires pour servir à l'histoire de Christine de Suède*, Amsterdam et Leipzig, Pierre Mortier, 1751, 1759, 1760.

BARBIER, Antoine-Alexandre, *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes composés, traduits ou publiés en français, avec les noms des auteurs, traducteurs et éditeurs...*, Paris, Impr. bibliographique, 1806-1809, 4 vol.

BRUNET, Gustave, *Imprimeurs imaginaires et libraires supposés*, Paris, Tross, 1866.

Christine, Reine de Suède, personnalité européenne du grand siècle, Onzieme exposition du Conseil de l'Europe, Musée National, 1966.

Christina, Koenigin von Schweden : Katalog der Ausstellung im Kulturgeschichtlichen Museum Osnabrueck, 23. November 1997-1. Maerz 1998 / herausgeber, Stadt Osnabrueck, der Oberbuergermeister, Amt für Kultur und Museen ; Redaktion, Ulrich Hermanns.

Con singular modestia e insolita devozione. Le donne ai tempi del giubileo, Skira, 2000.

CIORANESCU, Alexandre, *Bibliographie de la littérature française du XVII^e siècle*, Paris, C.N.R.S., 1965-1969.

CORNETTE, Joël, *Chronique de la France moderne*, Paris, Sedes, 1995.

DE BACKER, Augustin, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, Liège, Grandmont-Doders, 1859.

FRANCHI, Saverio, *Drammaturgia Romana, repertorio bibliografico cronologico dei testi drammatici pubblicati a Roma e nel Lazio, secolo XVII*, Rome, Edizioni di storia e letteratura, 1988.

FRANCHI, Saverio, *Le Impressioni Sceniche, Dizionario bio-bibliografico degli editori e stampatori romani e Laziali*, Roma, Edizioni di Storia e Letteratura, 1994.

FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts....*, La Haye, chez A. et R. Leers, 1690.

GHISALBERTI, (dir.), *Dizionario biografico degli italiani*, Roma : Istituto della Enciclopedia italiana, 1960-2009.

GIGLI, Giacinto, *Diario Romano*, a cura di Giuseppe Ricciotti, Tumminelli editore, Roma, 1958.

HOEFER, Ferdinand, *Nouvelle Biographie Générale*, Copenhague, Rosenkilde et Bagger, 1963.

MELLOT, Jean-Dominique, Élisabeth QUEVAL, Antoine MONAQUE, *Répertoire d'imprimeurs/libraires (vers 1500-vers1810)*, Bibliothèque nationale de France, 2004.

MORÉRI, Louis, *Grand dictionnaire historique ou mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*, Lyon, J. Gyrin et B. Rivière, 1681, 2 vol.

PINON, Laurent, *Bibliographie des livres scientifiques imprimés à Rome*:
<http://www.hstl.crhst.cnrs.fr/bibliorome/index.php>.

NICÉRON, Jean-Pierre, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de la République des Lettres, avec un catalogue raisonné de leurs ouvrages*, Paris, Briasson, 1727 – 1745, 43 tomes en 44 vol.

LOUDON, Antoine, *Dictionnaire italien et françois*, A Paris, chez Guillaume de Luyne, 1681.

PIETERS, Charles, *Annales des imprimeries des Elzevier*, C. Annoot-Braeckman, Gand, 1851.

SGARD, Jean (dir.), *Dictionnaire des Journaux, 1600-1789*, Paris, Universitas, Oxford, Voltaire foundation, 1991.

STAFFIERI, Gloria, *Colligite Fragmenta. La vita musicale romana negli "Avvisi Marescotti" (1683-1707)*, Lucca-Roma, Musicalia, 1990.

STASSI, Maria Gabriella (a cura di), *Un « trattenimento politico » inedito di Girolamo Brusoni : « La regina scurtata »*, Venezia, Istituto veneto di scienze, lettere ed arti, 1981.

UGHI, Luigi, *Dizionario Storico degli Uomini Illustri Ferraresi*, Bologna : Forni, stampa 1969.

Vocabolario degli academici della Crusca (1612), <http://vocabolario.signum.sns.it>

WARMHOLTZ, Carl Gustave, *Bibliotheca Historica Sveo-gothica*, Upsala, 1908.

BIBLIOGRAPHIE

ADAMS, Ann Jensen, *Public Faces and Private Identities in Seventeenth-Century Holland : Portraiture and the Production of Community*, New York, Cambridge University Press, 2009.

AGO, Renata, *Carriere e clientele nella Roma barocca*, Laterza, Roma, 1990.

AGO, Renata, « Politica economica e credito nella Roma del Seicento », in G. Signorotto et M.A. Visceglia (a cura di), *La corte di Roma tra cinque e seicento « Teatro » della politica europea*, Bulzoni Editore, Roma, 1998, p. 243-261.

ÅKERMAN, Susanna, *Queen Christina of Sweden and her Circle : The Transformation of a Seventeenth-Century Philosophical Libertine*, Leiden, E. J. Brill, 1991.

ÅKERMAN, Susanna, « On the Impossibility of Abdicating : Queen Christina of Sweden and the Spiritual Crown », in Louis Olga Fradenburg (dir), *Women and Sovereignty*, Edinburgh University Press, Edinburgh, 1992, pp. 212-227.

ÅKERMAN, Susanna, « Kristina Wasa, Queen of Sweden », in Mary Ellen Waithe (ed.), *A History of Women Philosophers, Volume 3: 1600-1900*, Kluwer Academic Publishers, 1991, pp. 21-40.

ÅKERMAN, Susanna, « The Answer to Scepticism of Queen Christina's Academy », in *Scepticisme and Irreligion*, Leiden, New York, Köln, E. J. Brill, 1993.

ANCEL, René, « Etude critique sur quelques recueils d'avvisi », in *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. 28, 1908, pp. 115-139.

ANDRETTA, Elisa, « Dedicare libri di medicina, Medici e Potenti nella Roma del XVI secolo », in Antonella Romano (dir.), *Rome et la science moderne entre renaissance et lumières*, École Française de Rome, Rome, 2008, pp. 207-255.

ARCANGELI, Letizia et PEYRONEL, Susanna (a cura di), *Donne di potere nel Rinascimento*, Viella, Roma, 2008.

ARELLANO, Ignacio, « L'Image de l'Autre européen à travers les Avisos de Jerónimo de Barrionuevo », in J. DUFOURNET, A.C. FIORATO, A. REDONDO (dir), *L'image de l'autre européen XV^e-XVII^e siècles*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris, 1992, pp. 265-276.

ARZONE, Rossana (a cura di), *Pasquinate del Seicento, Le invettive delle « statue parlanti » contro il potere della nobili famiglie alla conquista di Roma barocca*, Roma, Rendina, 1995.

ASOR ROSA Alberto, *La cultura della Controriforma*, Laterza, Roma, 1974.

- AYMES, Marc et Charles RUELLE, « Penser par extraordinaire », *Labyrinthe*, N°26, 2007 (1).
- AXTON, Marie, *The Queen's Two Bodies : Drama and the Elizabethan Succession*, London, Royal historical society, 1977.
- BADINI, Silvio A., « Christina of Sweden and the Sciences », in Gerard L'Estrange Turner (ed.), *Making Instruments Count*, Variorum, Aldershot, 1993, pp. 99-117.
- BALDASSARRI, Guido e Silvana TAMIOZZO (dir.), *Letteratura italiana, letterature europee*, Roma, Bulzoni Editore, 2004.
- BARBERI, Francesco, « Libri e stampatori nella Roma dei Papi », *Per una storia del libro. Profili – note - ricerche*, Rome, Bulzoni, 1981, pp. 197-235.
- BARBEY, Jean, *Etre roi. Le roi et son gouvernement en France de Clovis à Louis XIV*, Paris, Fayard, 1992.
- BARBIERATO, Federico, *Politici e ateisti, percorsi della miscredenza a Venezia fra Sei e Settecento*, Milano, Edizioni unicopli, 2006.
- BATTISTINI, Andrea, *Il barocco*, Roma, Salerno editrice, 2000.
- BAUMGÄRTEL, Bettina, « Is King Genderless ? The Staging of the Female Regent as *Minerva Pacifera* », in A. Dixon (ed.), *Women Who Ruled : Queens, Goddesses, Amazons in Renaissance and Baroque Art*, Merrell, 2002, pp. 97-117.
- BEAULIEU, Jean-Philippe, « Jacquette Guillaume et Marguerite Buffet : vers une historiographie du savoir féminin ? » in STEINBERG, Sylvie et Jean-Claude ARNOULD (dir), *Les femmes et l'écriture de l'histoire, 1400-1800*, Mont-Saint-Aignan, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2008, pp. 325-339.
- BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, *La plume et la toile, pouvoirs et réseaux de correspondance dans l'Europe des Lumières*, Artois presses université, Arras, 2002.
- BÉLY, Lucien, « Le "paradigme westphalien" au miroir de l'histoire. L'Europe des traités de Westphalie », in *Annuaire Français de Relations Internationales*, Volume X, 2009.
- BÉLY, Lucien, « L'éclatant incognito de Christine de Suède », in *La société des princes : XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, le Grand livre du mois, 1999, pp. 465-468.
- BÉLY, Lucien, *L'invention de la diplomatie*, Paris, PUF, 1998.
- BENEDICT, Barbara M., *Curiosity. A cultural History of Early Modern Inquiry*, Chicago, The University of Chicago Press, 2001.
- BENEDICT, Philip and Myron P. GUTMANN (eds), *Early Modern Europe : From Crisis to Stability*, Newark (Del.), University of Delaware Press, 2006.

- BENIGNO, Francesco, *Mirrors of Revolution. Conflicts and Political Identity in Early Modern Europe*, Brepols, Turnhout, 2010.
- BENZONI, Gino, *Gli affanni della cultura, Intelletuali e potere nell'Italia della Controriforma*, Milano, Feltrinelli, 1978.
- BERTRAND, Alain, « La branche armée du féminisme : les Amazones », in *Labyrinthe*, 7/2000, N° 7, pp. 67-88.
- BERTRAND, Gilles (dir.), *La culture du voyage, Pratiques et discours de la Renaissance à l'aube du XX^e siècle*, Paris, l'Harmattan, 2004.
- BEUGNOT, Bernard, *Le discours de la retraite au XVII^e siècle. Loin du monde et du bruit*, Paris, Puf, 1996.
- BIBLIOTECA APOSTOLICA VATICANA, *Cristina di Svezia a Roma, Mostra di documenti*, Biblioteca apostolica vaticana, 1989.
- BIGNAMI-ODIER, Jeanne, « Christiniana », in *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. 80, 1968, pp. 705-747.
- BIGNAMI-ODIER, Jeanne et Anna Maria PARTINI, « Cristina di Svezia e le scienze occulte » in *Physis*, 1983, vol. 25, n°2, pp. 251-278.
- BILDT, Carl de, *Christine de Suède et le conclave de Clément X (1669-1670)*, Paris, Plon Nourrit et Cie, 1906.
- BILDT, Carl de, *Christine de Suède et le cardinal Azzolino : lettres inédites (1666-1668)*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1899.
- BLANCHARD, Jean Vincent, VISENTIN, Hélène (dir.), *L'in vraisemblance du pouvoir. Mises en scènes de la souveraineté au XVII^e siècle*, Schena editore, Presses de l'université Paris Sorbonne, Fasano, Paris, 2005.
- BLET, Pierre, « Louis XIV et le Saint Siège », *XVII^e siècle*, 1979, n°123, pp. 137-154.
- BLOK, Josine, *The Early Amazons : Modern and Ancient Perspectives on a Persistent Myth*, Leiden, E. J. Brill, 1995.
- BOARINI, Serge, « Collection, comparaison, concertation. Le traitement du cas, de la casuistique moderne aux conférences de consensus », in J.C. Passeron, J. Revel, *Penser par cas*, Paris, EHESS, 2005, pp. 129-157.
- BODART, Diane H., « Le portrait équestre de Christine de Suède par Sébastien Bourdon », in O. Bonfait et B. Marin (dir.), *Les portraits du pouvoir*, EFR, Rome, 2003, pp. 77-89.
- BOITEUX, Martine, « Funérailles féminines dans la Rome baroque », in B. Dompnier (dir.), *Les Cérémonies extraordinaires du catholicisme baroque*, Presses Universitaires Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 2009, pp. 389-421.

- BOMBART, Mathilde et Alain CANTILLON, « Localités : localisation des écrits et production locale d'actions - Introduction », *Les Dossiers du Grihl*, 2008-01 | 2008, <http://dossiersgrihl.revues.org/2163>.
- BORELLO, Benedetta, (a cura di), *Pubblico e pubblici di Antico regime*, Ospedaletto, Pacini, 2009.
- BORSELLINO, Enzo, « "I quadri di Alberto Duro et d'altri maestri alemmani li darei tutti per un paro di Raffaello" : Christina e le arti », in *Letteratura, arte e musica alla corte romana di Cristina di Svezia*, a cura di R.M. Caira e S. Fogelberg Rota, Aracne, Roma, 2005, pp. 161-207.
- BORSETTO, Luciana et COSENTINO, Paola, « Il tema di Giuditta nella letteratura europea del Rinascimento. Linee per un progetto di ricerca », in Guido BALDASSARRI e Silvana TAMIOZZO, *Letteratura italiana, letterature europee*, Roma, Bulzoni Editore, 2004, p. 183-193.
- BOURDIEU, Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, 1986, pp. 69-72.
- BOUREAU, Alain, *Le simple corps du roi : l'impossible sacralité des souverains français : XVe-XVIIIe siècle*, Paris, les Éd. de Paris-M. Chaleil, 2000.
- BOURGUET, Marie-Noëlle et LICOPPE, Christian, « Voyages, mesures et instruments. Une nouvelle expérience du monde au Siècle des lumières », dans *Annales HSS*, 5, 1997, p. 1115-1151.
- BOURGUINAT Nicolas (dir.), *Le voyage au féminin : perspectives historiques et littéraires, XVIIIe-XXe siècles*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2008.
- BOUSQUET, Philippe, « L'héroïsme féminin au 17^e siècle, entre admiration païenne et représentations chrétiennes », in *Les femmes au Grand Siècle*, Tübingen, Gunter Narr, 2003, pp. 93-107.
- BOUTIER Jean, Alain DEWERPE, Daniel NORDMAN, *Un Tour de France royal: le voyage de Charles IX (1564-1566)*, Paris, Aubier, 1984.
- BOUTIER, Jean, Brigitte MARIN, Antonella ROMANO (dir.), *Naples, Rome, Florence : une histoire comparée des milieux intellectuels italiens, XVIIe-XVIIIe siècles*, Rome, École française de Rome, 2005.
- BOUTRY, Philippe et Dominique JULIA, « Introduction » in A. Dupront, *Genèses des temps modernes, Rome, les Réformes et le Nouveau Monde*, Gallimard le Seuil, 2001.
- BRÉTÉCHÉ, Marion, « La plume européenne de Gregorio Leti (1630-1701) », *Revue d'Histoire Diplomatique*, septembre 2006, n°3, pp. 227-249.
- BULGARELLI, Sandro et BULGARELLI, Tullio, *Il giornalismo a Roma nel Seicento. Avvisi*

- a stampa e periodici italiani conservati nelle biblioteche romane*, Rome, Bulzoni, 1988.
- BURKE, Peter, « How to Write a History of Europe : Europe, Europes, Eurasia », *European Review*, vol. 14, N°2, 2006, pp. 233-239.
- BURKE, Peter, *Lingua e comunità nell'Europa moderna*, Bologna, Il Mulino, 2004.
- BURKE, Peter, « Rome as a Center of Information and Communication for the Catholic World, 1550-1650 », in Jones, Pamela (dir), *From Rome to Eternity : Catholicism and the Arts in Italy, ca. 1550-1650*, Leiden, Brill, 2002, pp. 253-269.
- BURKE, Peter, « Did Europe Exist Before 1700 ? », *History of European Ideas*, Volume 1, 1980, pp. 21-29.
- CAFFIERO, Marina, « Sovrane nella Roma dei papi. Cerimoniali femminile, ruoli politici e modelli religiosi » in Francesca Cantù, *I linguaggi del potere nell'età barocca*, Viella, Roma, 2009, p. 97-124.
- CAIRA, Rossana Maria e FOGELBERG ROTA, Stefano, (a cura di) *Letteratura, arte e musica alla corte romana di Cristina di Svezia*, , Aracne, Roma, 2005.
- CAIRA LUMETTI, Rossana, « Ricrear la corte rinascimentale : "Il Cavaliere e la Dama" di G.B. De Luca e l'accademia reale di Cristina di Svezia », in D. POLI (a cura di), *Cristina di Svezia e la cultural delle accademie*, Il Calamo, Roma, 2005, pp. 33-61.
- CALVI, Giulia, « Gli spazi del potere : Violante Beatrice di Baviera in Toscana », in Calvi et Spinelli (a cura di), *Le donne Medici nel sistema europeo delle corti, XVI-XVIII secolo*, Firenze, Edizioni Polistampa, 2008, pp. 433-451.
- CALVI, Giulia (ed.), *Women Rulers in Europe : Agency, Practice and the Representation of Political Powers (XII-XVIII)*, EUI Working papers, HEC, n°2008/2.
- CALVI, Giulia (a cura di), *Innesti. Donne e genere nella storia sociale*, Viella, Roma, 2004.
- CAMETTI, Alberto, « Cristina di Svezia. L'arte musicale e gli spettacoli teatrali in Roma », in *Nuova Antologia*, 16 ottobre 1931, pp. 641-656.
- CAMPBELL ORR, Benedict, *Queenship in Europe, 1660-1815, The Role of the Consort*, Cambridge University Press, 2004.
- CANTÙ, Francesca, *I linguaggi del potere nell'età barocca.1. Politca e Religione*, Viella, Roma, 2009.
- CANTÙ, Francesca, *I linguaggi del potere nell'età barocca. 2. Donne e sfera pubblica*, Viella, Roma, 2009.
- de CAPRIO, Francesca, « Il motivo del pellegrinaggio nei testi pontifici sul viaggio di

- Cristina di Svezia », in Justyna Łukaszewicz, Davide Artico (a cura di), *Il viaggio come realtà e come metafora*, Lask, Oficyna Wydawnicza Leksem, 2004, pp. 151-163.
- CARPANÉ, Lorenzo, *Da Giuditta a Giuditta : l'epopea dell'eroina sacra nel barocco*, Alessandria, Ed. dell'Orso, 2006.
- CASSAGNES-BROUQUET Sophie et Mathilde DUBESSET (dir.), « Héroïnes », *Clio, Histoire, Femmes, Société*, 2/2009 (n° 30).
- CAVAILLÉ, Jean-Pierre, « Masculinité et libertinage dans la figure et les écrits de Christine de Suède », *Les Dossiers du Grihl*, 2010-01, URL : <http://dossiersgrihl.revues.org/3965>.
- CAVAILLÉ, Jean-Pierre, « Libertinage, irrégion, incroyance, athéisme dans l'Europe de la première modernité (XVI^e-XVII^e siècles). Une approche critique des tendances actuelles de la recherche (1998-2002) », *Les Dossiers du Grihl*, 2007-02.
- CAVALLI-BJORKMAN, Gorel, « Christina Portraits », in M.L. Rodén (ed.), *Politics and Culture in the Age of Christina*, Suecoromana IV, Stockholm 1997, pp. 93-105.
- CEJADOR Y FRAUCA, Julio, *Historia de la lengua y literatura castellana*, Gredos, 1972, vol 5.
- DE CERTEAU, Michel, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975.
- DE CERTEAU Michel, *L'invention du quotidien, 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.
- CIVARDI, Jean-Marc, *La Querelle du Cid (1637-1638)*, Paris, Champion, 2004.
- CHARTIER, Roger, « Pouvoirs et limites de la représentation. Marin, le discours et l'image », in ID., *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétudes*, Paris, Albin Michel, 1998, pp. 173-190.
- CHARTIER, Roger, « Patronage et dédicace », dans ID., *Culture écrite et société. L'ordre des livres (XIV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Albin Michel, 1996, p. 81-106.
- CHARTIER, Roger, « Le monde comme représentation », in *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 44^e année, n°6, 1989, pp. 1505-1520.
- CLERICUZIO, Antonio et CONFORTI, Maria, « Christina's Patronage of Italian Science: A Study of her Academies and of the Dedicatory Epistles to the Queen », in Marco Beretta et Tore Frängsmyr (eds.), *Sidereus Nuncius & Stella Polaris. The Scientific Relations Between Italy and Sweden in Early Modern History*, Science History Publications, USA, 1997, pp. 25-36.
- COLLINA, Beatrice, « L'esemplarità delle donne illustri fra umanismo e controriforma », in G. ZARRI (a cura di), *Donna, disciplina, creanza cristiana dal XV al XVII secolo*, Roma, Edizioni Storia e letteratura, 1996, pp. 103-119.

- CONROY, Derval, « Reines, invraisemblables rois ? Reines vierges et épouses célibataires dans le théâtre du XVIIe siècle. Les cas d'Elisabeth, de Nitocris et Pulchérie », in J.V. Blanchard et H. Visentin (dir.), *L'invraisemblance du pouvoir, mises en scènes de la souveraineté*, Schena editore et Presses de l'université, Paris Sorbonne, Fasano, Paris, 2005, pp. 89-122.
- CORSI, Dinora (dir), *Altrove : viaggi di donne dall'antichità al Novecento*, Società italiana delle storiche, Roma, Viella, 1999.
- COSANDEY, Fanny, « Instituer la toute-puissance ? Les rapports d'autorité dans la France d'Ancien Régime », in *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 17/2009, pp. 39-54.
- COSANDEY, Fanny « « La maîtresse de nos biens » : pouvoir féminin et puissance dynastique dans la monarchie française d'Ancien Régime », in *Historical Reflections / Réflexions Historiques*, 2006 (32/2), pp. 381-401.
- COSANDEY, Fanny et Robert DESCIMON, *L'absolutisme en France*, Paris, Seuil, 2002.
- COSANDEY, Fanny, *La reine de France : symbole et pouvoir : XVe-XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard, 2000.
- COVINI, Nadia, « Tra *patronage* e ruolo politico : Bianca Maria Visconti (1450-1468) », in L. Arcangeli et S. Peyronel (a cura di), *Donne di potere nel Rinascimento*, Viella, Roma, 2008, pp. 247-280.
- CRANG, Mike, « Spaces in Theory, Spaces in History and Spatial Historiographies » in B. Kümin (ed), *Political Space in Pre-Industrial Europe*, Farnham, England, Burlington, VT, Ashgate, c2009, pp. 249-266.
- CRESSY David, *Agnes Bowker's Cat, Travesties and Transgressions in Tudor and Stuart England*, Oxford/New York, Oxford University Press, 1999.
- CRESSY, David, « Lamentable, Strange and Wonderful ; Headless Monsters in the English Revolution », in LUNGER KNOPPERS, B.LANDES (ed.), *Monstrous Bodies / Political Monstrosities in Early Modern Europe*, Ithaca and London, Cornell University Press, 2004, pp. 40-63.
- CROUZET, Denis, « Chrétienté et Europe : aperçus sur une sourde interrogation du XVIe siècle » in Soutou et Bérenger (dir.), *L'ordre européen du XVIe au Xxe siècle*, Paris, PUPS, 1998, p. 11-50.
- CURTO RAMADA, D, et A. MOLHO (dir.), *Finding Europe. Discourses on Margins, Communities, Images*, New York, Berghahn Books, 2007.
- DAMIANAKI, Chrysa, Paolo PROCACCIOLI, Angelo ROMANO, *Ex Marmore. Pasquini, pasquinisti, pasquinate nell'europa moderna*, Vecchiarelli editore, Roma, 2006.
- DANIELSSON, Arne, « Sébastien Bourdon's Equestrian Portrait of Queen Christina of Sweden – Adressed to “His Catholic Majesty” Philip IV », in *Konsthistorisk Tidskrift*

- LVIII, 1989. pp. 95-108.
- DARMON, Jean Charles, *Philosophie épicurienne et littérature au XVIIe siècle en France. Etude sur Gassendi, Cyrano, La Fontaine, Saint Evremond*, Paris, Puf, 1998.
- DELL'ARCO, Mario, *Pasquino statua parlante*, Roma, Bulzoni, 1967.
- DESMAS, Anne Lise (dir.), « Lecture d'œuvres II. Les portraits de Christine de Suède », in *Les portraits du pouvoir*, EFR, Rome, 2003, pp. 64-109.
- DES RÉAUX Tallemant, « Cérésante et Marigny », *Historiettes*, Volume 4, Levavasseur, 1834.
- DESROSIERS-BONIN, Diane, « De l'exemplum antique à l'exemplar vivant dans la *Cité des Dames* de Christine de Pizan » in STEINBERG, Sylvie et Jean-Claude ARNOULD (dir.), *Les femmes et l'écriture de l'histoire, 1400-1800*, Mont-Saint-Aignan, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2008, pp. 299-307.
- DI BIASE, Carmine G., *Travel and Translation in the Early Modern Period*, Amsterdam, Rodopi, 2006.
- DI PALMA, Wilma, *Cristina di Svezia. Scienza ed alchimia nella Roma Barocca*, Roma, Edizioni dedalo, 1990.
- DIXON, Anette, *Women Who Ruled : Queens, Goddesses, Amazons in Renaissance and Baroque Art*, Merrell, 2002.
- DONATO, Maria Pia, *Accademie romane. Una storia sociale (1671-1824)*, Edizioni Scientifiche Italiane, Napoli, 2000.
- DONATO, Maria Pia, « Idiomi di straniera a Roma : Cristina di Svezia-Minerva e la sua accademia », in F. Cantù, *I linguaggi del potere nel età barocca*, vol. 2, viella, Roma, 2009, pp. 229-256.
- DOOLEY Brendan and Sabrina BARON (ed), *The Politics of Information in Early Modern Europe*, Routledge, London, New-York, 2001.
- DOOLEY Brendan, « Les pourvoyeurs de nouvelles à Rome au XVIIe siècle », in *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 54, N°6, 1999, pp. 1317-1344.
- DORAN, S et T. FREEMAN (eds.), *The Myth of Elisabeth*, Basingstoke, New York, Palgrave Macmillan, 2003.
- DORAN, S, *Monarchy and Matrimony : The Courtships of Elizabeth I*, London, New York, Routledge, 1996.
- DUFOURNET, Jean, Adelin Charles FIORATO, Augustin REDONDO (dir.), *L'image de l'autre européen XVe-XVIIe siècles*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris, 1992.
- EAMON, Willian, « Court, Academy, and Printing House : Patronage and Scientific

- Careers in Late Renaissance Italy » in Bruce T. MORAN (ed), *Patronage and Institutions. Science, Technology and Medecine at the European Court, 1500-1750*, The Boydell Press, Rochester, 1991, pp. 25-50.
- ELIASSON, Sabrina, *Portraiture and Social Identity in Eighteenth-Century Rome*, Manchester, Manchester University Press, 2009.
- ELLENIUS, Allan (ed.), *Iconography, Propaganda, and Legitimation*, Oxford, Clarendon Press, New York, Oxford University Press, 1998.
- ETTINGHAUSEN, Henry, "Politics and the Press in Spain", in B. DOOLEY et S. BARON, *The Politics of Information in Early Modern Europe*, Routledge, London, New-York, 2001, pp. 199-215.
- FAVINO, Federica, *Pietro Sforza Pallavicino e l'« invidiabil conversazione » di monsignor Giovanni Ciampoli, tesi di dottorato*, Università di Napoli Federico II, 1996.
- FERRANTE, Lucia, PALAZZI, Maura, POMATA, Gianna, (a cura di), *Ragnetele di rapporti. Patronage e reti di relazione nella storia delle donne*, Rosenberg & Sellier, Torino, 1988.
- FEYEL, Gilles, *L'annonce et la nouvelle. La presse d'information en France sous l'Ancien Régime (1630-1788)*, Oxford, Voltaire foundation, 2000.
- FINDLEN, Paula, « The Economy of Scientific Exchange in Early Modern Italy », in Bruce T. Moran (ed), *Patronage and Institutions. Science, Technology and Medecine at the European Court, 1500-1750*, The Boydell Press, Rochester, 1991, pp. 5-24.
- de la FIZELIÈRE, Albert, « Chevreau et la reine Christine : anecdote bibliographique », *bulletin du bibliophile*, 1858, pp. 1058-1065.
- FOGEL, Michèle, *Les Cérémonies de l'information dans la France du XVIe au milieu du XVIIIe siècle*, Paris, Fayard, 1989.
- FOGELBERG ROTA, Stefano, « organizzazione e attività poetica dell'accademia Reale di Cristina di Svezia », in *Letteratura, arte e musica alla corte romana di Cristina di Svezia*, a cura di R.M. Caira e S. Fogelberg Rota, Aracne, Roma, 2005, pp. 129-150.
- FONTAINE, Laurence, « Women's Economic Spheres and Credit in Pre-Industrial Europe » in B. Lemire, R. Pearson, G.G. Campbell (dir.), *Women and credit : Researching the Past, Refiguring the Future*, Berg, 2001, pp. 15-30.
- FRANDEBURG, Louise Olga (dir), *Women and Sovereignty*, Edinburgh University Press, Edinburgh, 1992.
- FRASER, Antonia, *Regine guerriere*, Milano, Rizzoli, 1990.
- GANTET, Claire, *Guerre, Paix et construction des Etats, 1618-1714*, Paris, Seuil, 2003.

- GARMS, Elisabeth et Jörg, « Mito e realtà di Roma nella cultura europea. Viaggio e idea, immagine e immaginazione », in C. DE SETA (dir.), *Storia d'Italia, Annali 5. Il paesaggio*, Turin, 1982, p. 561-661.
- GARSTEIN, Oskar, *Rome and the Counter Reformation in Scandinavia*, t. II (1622-1656), Brill, Leiden, 1992.
- GEFFRIAUD-ROSSO, Jeanette, « Pour une théorie de la femme. Traités et dissertations », *Études sur la féminité aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Pise/ Paris, Libreria Goliardica/ Nizet, 1984, p. 163-188.
- GENTILI, Luciana (a cura di), *Tra parola e immagine, effigi, busti, ritratti nelle forme letterarie*, atti del convegno Macerata, Urbino 1-4-5 april 2001, Macerata, Pisa, 2003.
- GHEERAERT-GRAFFEUILLE, Claire, « la guerre des sexes n'aura pas lieu : les avatars de l'amazone sur la scène Stuart », in G. Leduc (dir.), *Réalité et Représentation des Amazones*, Paris, l'Harmattan, 2008, pp. 163-178.
- GIANTURCO, Carolyn, « Cristina di Svezia : promotrice e ideatrice di musica a Rome », in *Letteratura, arte e musica alla corte romana di Cristina di Svezia*, a cura di R.M. Caira e S. Fogelberg Rota, Aracne, Roma, 2005, pp. 113-127.
- GINZBURG, Carlo, « Représentation : le mot, l'idée, la chose », in *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 46e année, n° 6, 1991, pp. 1219-1234.
- GIULIO, Rosa, « Hermenegildus, dai modelli classici a tragico eroe delle scene europee moderne », in Guido BALDASSARRI e Silvana TAMIOZZO, *Letteratura italiana, letterature europee*, Roma, Bulzoni Editore, 2004, pp. 405-415.
- GIRAUDS, Huguette, *In viaggio con Christina di Svezia, da Roma a Parigi, da Parigi a Roma*. Lithoprint, ss date.
- GOLDIN FOLENA, Daniela, « La dediche dei libretti d'opera », in M.A. Terzoli (a cura di), *I margini del libro*, Editrice Antenore, Roma-Padova, 2004, pp. 221-237.
- GOLDSMITH, Elisabeth, *Publishing Women's Life Stories in France, 1647-1720. From Voice to Print*, Ashgate, Aldershot, 2001.
- GORDENKER, Emilie, *Anthony van Dyck (1599-1641) and the Representation of Dress in Seventeenth-Century Portraiture*, Turnhout, Brepols, c2001.
- GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, *Écrire le voyage au XVI^e siècle en France*, Paris, Puf, 2000.
- GRIHL, *De la Publication entre Renaissance et Lumières*, Paris, Fayard, 2002.
- HAASE-DUBOSC, Danielle, « Intellectuelles, femmes d'esprit et femmes savantes au XVII^e siècle », *Clio*, n°13-2001, pp. 43-67.

- HAFFEMAYER, Stephane « Transferts culturels dans la presse européenne au XVIIe siècle », *Nouveau Monde*, 2008/2, n°11, pp. 25-43.
- HAFFEMAYER, Stephane, *L'information dans la France du XVIIe siècle : "La Gazette" de Renaudot, de 1647 à 1663*, Paris, H. Champion, 2002.
- HAMMOND, Frederick, « Barberini Entertainments for Queen Christina's Arrival in Rome », in Jean Lionnet (éd.), *Cristina di Svezia e la musica*, Roma, Accademia Nazionale dei Lincei, 1998, pp. 133-160.
- HANAFI, Akiya, *The Monster in the Machine : Magic, Medicine, and the Marvelous in the Time of Scientific Revolution*, Durham, London, Duke University Press, 2000.
- HEPP, Noémi, « La notion d'héroïne », in W.LEINER, *Onze études sur l'image de la femme dans la littérature française du dix-septième siècle*, Tübingen, Gunter Narr et J.M Place, Paris, 1984, pp. 9-27.
- HILLESTRÖM, Gustaf, « Alessandro Scarlatti et son opéra *L'Honestà negli amori*, dédiée à la Reine Christine », in Magnus Von PLATEN, *Queen Christina of Sweden. Documents and Studies*, Stockholm, Nationalmuseum, 1966, pp. 130-137.
- Historical Reflection*, « The Queen's Two Bodies : Royal Maternity and the Public Sphere from the Old Regime to the Nineteen Century », 2006 (32/2).
- HOUDARD, Sophie, *Les invasions mystiques : spiritualités, hétérodoxies et censures au début de l'époque moderne*, Paris, les Belles lettres, 2008.
- HUGO, Victor, *L'homme qui rit*, Gallimard, 2002.
- INFELISE, Mario, *Prima dei giornali. Alle origini della pubblica informazione*, Roma-Bari, Laterza, 2002.
- INFELISE, Mario, « Roman *avvisi*: Information and Politics in the Seventeenth Century », in G. SIGNOROTTO e M. A. VISCEGLIA (a cura di), *Court and Politics in Papal Rome 1492-1700*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, pp. 212-228.
- INFELISE, Mario, « Gli *Avvisi* di Roma: Informazione e politica nel secolo XVII. » in Gianvittorio SIGNOROTTO and Maria Antonietta VISCEGLIA (a cura di), *La corte di Roma tra cinque e seicento*, Rome, Bulzoni, 1998, pp. 189-205.
- JACQUEMONT, Eugène, « Relation des séjours de Christine de Suède à Lyon », in *Revue d'histoire de Lyon*, 1912, 11/2.
- JAMES-RAOUL, Danièle, « Les Amazones au Moyen Age », in C.THOMASSET et D. JAMES RAOUL (dir.), *En Quête d'Utopies*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2005, pp. 195-230.
- JANSEN, Sharon L., *The Monstrous Regiment of Women. Female Rulers in Early Modern Europe*, Palgrave macmillan, New York, 2002.

- JOLY, Bernard, « La rationalité de l'hermétisme. », *Methodos*, 3 | 2003, URL : <http://methodos.revues.org/106> ; DOI : 10.4000/methodos.106.
- JORDAN, Constance, *Renaissance Feminism, Literary Texts and Political Models*, Cornell University Press, Ithaca, London, 1990.
- JOUHAUD, Christian, RIBARD, Dinah, SCHAPIRA, Nicolas, *Histoire, littérature, témoignage : écrire les malheurs du temps*, Paris, Gallimard, 2009.
- JOUHAUD, Christian, *Sauver le Grand Siècle ? Présence et transmission du passé*, Seuil, Paris, 2007.
- JOUHAUD, Christian, « Les écrits polémiques », in *Histoire de la France littéraire, classicismes*, Paris, PUF, 2006, pp. 732-761.
- JOUHAUD, Christian (dir), *Les pouvoirs de la littérature. Histoire d'un paradoxe*, Paris, Gallimard, 2000.
- JOUHAUD, Christian, « Les libelles en France dans le premier XVII^e siècle : lecteurs, auteurs, commanditaires, historiens », *XVII^e siècle*, avril-juin 1997, n°195, pp. 205-217.
- JOUHAUD, Christian et MERLIN, Hélène, « Mécènes, patrons et clients », *Terrain*, 21 | 1993. URL : <http://terrain.revues.org/3070>.
- JOUHAUD, Christian, *Mazarinades : la fronde des mots*, Paris, Aubier Montaigne, 1985.
- KAISER, Wolfgang (dir), *L'Europe en conflits. Les affrontements religieux et la genèse de l'Europe moderne (vers 1500-vers 1650)*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2008.
- KAJANTO, Iiro, *Christina Heroína, Mythological Exemplification in the Latin Panegyrics on Christina of Sweden*, Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia, 1993.
- KANDARE, Camilla Eleonora, *Figuring a Queen : Queen Christina of Sweden and the Embodiment of Sovereignty*, Thesis (Ph. D.), University of California, Riverside, 2009.
- KANDUTH, Erika, « Appunti sul formalismo della dedica Barocca », in G. PERON (a cura di), *Strategie del Testo, Preliminari Partizioni Pause*, Esedra Editrice, Padova, 1995, pp. 215-223.
- KANTOROWICZ, Ernst, *Les Deux corps du roi : essai sur la théologie politique au Moyen âge*, trad. de l'anglais par Jean-Philippe Genet et Nicole Genet, Paris, Gallimard, 1989.
- KELLY, Joan, « Early Feminist Theory and the *Querelle des Femmes*, 1400-1789 », in *Signs*, vol.8, No 1, 1982, pp.4-28.

- KÜMIN, Beat (ed), *Political Space in Pre-Industrial Europe*, Farnham, England, Burlington, VT, Ashgate, c2009.
- LARKINS, Jeremy, *From Hierarchy to Anarchy. Territory and Politics before Westphalia*, New York, Palgrave Macmillan, 2010.
- LE BRUN, Jacques, *Le pouvoir d'abdiquer : essai sur la déchéance volontaire*, Paris, Gallimard, 2009.
- LEDUC, Guyonne (dir.), *Réalités et représentations des Amazones*, Paris, l'Harmattan, 2008.
- LEVI, Giovanni, « Les usages de la biographie », *Annales ESC*, 6, 1989, pp. 1325-1336.
- LINDON, John, « Dediche Monteverdiane », in M.A. Terzoli (a cura di), *I Margini del Libro, Indagine teorica e storica sui testi di dedica*, Editrice Antenore, Roma, Padova, 2004, pp. 205-220.
- LIONNET, Jean (éd.), *Cristina di Svezia e la musica*, Roma, Accademia Nazionale dei Lincei, 1998.
- LORIGA, Sabina, « La biographie comme problème », in J. Revel (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard/ Seuil, 1996, pp. 209-232.
- LOUIS, Géraldine, MATHIS, Rémi, POULET, Françoise (dir.), « Les « Mondes à part » : représentations symboliques et critiques de ma mise à l'écart à l'âge classique », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, biblio 17, 2010.
- LUISI, Francesco, « Cristina di Svezia e l'arte oltre l'arte », in *Letteratura, arte e musica alla corte romana di Cristina di Svezia*, a cura di R.M. Caira e S. Fogelberg Rota, Aracne, Roma, 2005, pp. 151-159.
- LUNGER KNOPPERS, Laura and Joan B.LANDES (ed.), *Monstrous Bodies / Political Monstrosities in Early Modern Europe*, Ithaca and London, Cornell University Press, 2004.
- MACZAK, Antoni, *Viaggi e viaggiatori nell'Europa moderna*, Roma-Bari, Laterza, 1978, 1994.
- MAÎTRE, Myriam, *Les précieuses: naissance des femmes de lettres en France au XVIIe siècle*, Paris, H. Champion, 1999.
- MAGNUSSON, Borje (a cura di), *Cristina di Svezia e Roma*, Suecoromana V, Stockholm, 1999.
- MALETTKE, Klaus, « Les traités de Westphalie », in SOUTOU, BÉRENGER (dir.), *L'ordre européen du XVIIe au Xxe siècle*, Paris, PUPS, 1998, pp. 51-62.
- MALETTKE, Klaus, « L' "équilibre européen" face à la "Monarchia Universalis". Les réactions européennes aux ambitions hégémoniques à l'époque moderne », in

- L. BELY (dir.), *L'invention de la diplomatie*, Paris, Presses universitaires de France, 1998, pp. 47-57.
- MALETTKE, Klaus (dir), *Imaginer l'Europe*, Paris, Belin, 1998.
- MATTHEWS GRECO, Sara F., *Ange ou diablesse : la représentation de la femme au XVI^e siècle*, Paris, Flammarion, 1991.
- MARIN, Louis, *De la représentation*, Paris Gallimard, 1994.
- MARIN, Louis, *Le portrait du roi*, Paris, Éditions de Minuit, 1981.
- MARUCCI, Valerio, *Pasquinate del Cinque e Seicento*, Salerno editrice, Roma, 1988.
- MC LEAN, Ian, *Woman Triumphant : Feminism in French Literature, 1610-1652*, Oxford, Clarendon Press, 1977.
- MEIERHOFER, Waltraud, « Wasting Away Is Not Permissible » : German Feminist Fiction on Christina, Queen of Sweden », *Clio*, 34.1-2 (2004-2005), pp. 41-58.
- MEIZOZ, Jérôme, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur. Essai*, Genève, Slatkine, 2007.
- MEIZOZ, Jérôme, *L'œil sociologue et la littérature*, Genève-Paris, Slatkine Erudition, 2004.
- MERIGGI, Marco, « Privato, publico, potere » in Giulia Calvi (a cura di), *Innesti. Donne e genere nella storia sociale*, Viella, Roma, 2004, pp.39-51.
- MERLIN, Héléne, « Guez de Balzac ou l'extravagance du moi entre Montaigne et Descartes », *Rue Descartes*, n°27, 2000, p. 141-168.
- Miroirs de la raison d'Etat*, Cahiers du CRH, Paris, avril 1998, n°20.
- MONOD, Paul Kleber, *The Power of Kings : Monarchy and Religion in Europe, 1589-1715*, New Haven, London, Yale university press, 1999.
- MONTANARI, Tomaso, « La maschera e il vuoto. Sui ritratti romani di Cristina di Svezia », in O. BONFAIT et B. MARIN (dir.), *Les portraits du pouvoir*, EFR, Rome, 2003 pp. 91-109.
- MONTROSE, Louis Adrian, *The Subject of Elizabeth : Authority, Gender, and Representation*, Chicago, The university of Chicago press, 2006.
- MORELLI, Arnaldo, «Il mecenatismo musicale di Cristina di Svezia, una riconsiderazione», in LIONNET, Jean (éd.), *Cristina di Svezia e la musica*, Roma, Accademia Nazionale dei Lincei, 1998, p. 321-346.
- MUCHEMBLED Robert, *Une histoire du diable, XII^e-XX^e siècle*, Paris, Seuil, 2000.

- NÉDÉLEC Claudine, « Le burlesque au Grand Siècle : une esthétique marginale ? », *XVIIe siècle*, n°224, juillet 2004, p. 429-443.
- NERLICH, Michael, « La mythologie comme arme poétique dans la lutte pour la paix, propos hérétiques sur Boileau, le poème épique et la doctrine classique », in *Beiträge zur Romanischen Philologie*, XVII/1978, Heft 1, pp. 65-80.
- NEWMAN, William et GRAFTON, Anthony (éds.), *Secrets of Nature: Astrology and Alchemy in Early Modern Europe*, Cambridge (Ma), MIT Press, 2001.
- NICOLAS, Loic, « La fonction héroïque : parole épидictique et enjeux de qualification », in *Rhétorica*, vol XXVII, issue 2, pp.115-141.
- NIGRISOLI WÄRNHJELM, Vera, « Le accademie svedesi della regina Cristina », in Diego Poli (a cura di), *Cristina di Svezia e la cultura delle accademie*, Roma, Il Calamo, 2005, pp. 19-30.
- NOILLE-CLAUZADE Christine, « "Le crime en son char de triomphe" : à quoi servent les mauvais exemples », in L. GIAVARINI (dir.), *Construire l'exemplarité, pratiques littéraires et discours historiens*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2008.
- NOLDE, Dorothea, « Princesses voyageuses au XVIIe siècle, médiatrices politiques et passeuses culturelles », in *Clio, Histoire, femmes et société*, n°28, 2008.
- NORDENFALK, Carl, « Realism and Idealism in the Roman Portraits of Queen Christina of Sweden », in *Studies in Renaissance and Baroque Art presented to Antony Blunt*, Phaidon, Londre, 1967.
- OLARIU, Dominic (dir.), *Le portrait individuel : réflexions autour d'une forme de représentation XIIIe-XVe siècles*, Bern, New York, P. Lang, 2009.
- OLIN, Martin, « La formazione del gusto artistico di Cristina prima dell'abdicazione », in *Letteratura, arte e musica alla corte romana di Cristina di Svezia*, a cura di R.M. CAIRA e S. FOGELBERG ROTA, Aracne, Roma, 2005, pp. 69-92.
- D'ONOFRIO, Cesare, « Gli "avvisi" di Roma dal 1554 al 1605 conservati in Biblioteche ed Archivi romani », in *studi romani*, 10 :5 (Sept-oct. 1962), pp. 529-548.
- D'ONOFRIO, Cesare, *Roma val bene un'abiura : storie romane tra Cristina di Svezia, Piazza del popolo e l'Accademia d'Arcadia*, Roma, Fratelli Palombi, 1976.
- OSSOLA, Carlo, Marcello VERGA, Maria Antonietta VISCEGLIA (a cura di), *Religione, cultura e politica nell'Europa dell'età Moderna*, Firenze, Leo S. Olschki editore, 2003.
- PAGDEN, Anthony, « Europe: Conceptualizing a Continent », in ID. *The Idea of Europe from Antiquity to the European Union*, Cambridge University Press, 2002, pp. 33-54.
- PALUMBO, Genoveffa, « Il primato del religioso : unità e frantumazione dell'Europa in età moderna. Una riflessione sulle immagini », *MEFRIM*, 118, 1, 2006, pp. 97-120.

- PARTINI, Anna Maria, *Cristina di Svezia e il suo Cenacolo Alchemico*, Edizioni Mediterranee, Roma, 2010.
- PASCAL, Catherine, « La tradition des Femmes Illustres aux XVIe et XVIIe siècles », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, vol. 54, n° 1, 2002, pp. 169-176.
- PASTORE, Alessandro, *Confini e frontiere*, Milano, F. Angeli, 2007.
- PELLEGRIN, Nicole (dir.), « Voyageuses et histoire(s) », *Genre & Histoire*, n°8, Printemps 2011.
- PERROT Michèle, FARGE Arlette, DAUPHIN Cécile, KLAPISCH-ZUBER Christiane, LAGRAVE Rose-Marie, FRAISSE Geneviève, SCHMITT-PANTEL Pauline, RIPA Yannick, PÉZERAT Pierrette, VOLDMAN Danièle, « Culture et pouvoir des femmes : essai d'historiographie », in *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 41e année, n. 2, 1986, pp. 271-293.
- PETRUCCI, Francesco, *Pittura di ritratto a Roma, Il Seicento*, Andreina & Valneo Budai Editori, Roma, Budai, 2008.
- PETRUCCI, Francesco, « Il ritratto cortigiano a Roma nell'età barocca », in F. Calcaterra, *La spina nel guanto. Corti e cortigiani nella Roma barocca*, Gangemi Editore, Roma, 2004, p. 144-162.
- PIETRANGELI, Carlo, « Christina in Campidoglio », in *Bolletino dei musei di Roma*, 1966, n.13.
- PINTARD, René, *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVIIe siècle*, Genève, Paris, Slatkine, 1983.
- PIPERNO, Franco, « Cristina di Svezia e gli esordi di Arcangelo Corelli : attorno all'Opera I (1681) », in Jean Lionnet (éd.), *Cristina di Svezia e la musica*, Roma, Accademia Nazionale dei Lincei, 1998, pp. 99-132.
- PLANTIÉ, Jacqueline, *La mode du portrait littéraire en France (1641-1681)*, Paris, Champion, 1994.
- PLATANIA, Gaetano, *Viaggio a Roma, sede d'esilio (sovrane alla conquista di Roma, secoli XVII-XVIII)*, Istituto nazionale di studi romani, Roma, 2002.
- PLATANIA, Gaetano, « Il viaggio politico di Maria Casimira Sobieska » in M.L SILVESTRE et A. VALERIO (dir.), *Donne in viaggio*, Laterza, Roma-Bari, 1999, pp. 130-142.
- VON PLATEN, Magnus, *Queen Christina of Sweden. Documents and Studies*, Stockholm, Nationalmuseum, 1966.

- POLI, Diego (a cura di), *Cristina di Svezia e la cultura delle accademie*, Il Calamo, Roma, 2005.
- POMMIER, Edouard, *Il ritratto : storia e teorie dal Rinascimento all'Età dei Lumi*, Torino, Einaudi, 2003.
- POMMIER, Edouard, « Le portrait du pouvoir : de la norme à la réalité », in Anne-Lise DESMAS (dir.), *Les portraits du pouvoir*, Académie de France à Rome, Rome, 2003.
- POPP, Nathan Alan, *Beneath the Surface : The Portraiture and Visual Rhetoric of Sweden's Queen Christina*, Master's thesis, University of Iowa, 2010.
- POUTRIN, Isabelle et Marie Karine SCHAUB (dir.), *Femmes et pouvoir politique. Les princesses d'Europe Xve-XVIIIe siècle*, Paris, Breal, 2007.
- PRESTE, Tania, « La conversione di Cristina di Svezia agli occhi del suo tempo : luci romane e ombre svedesi » in *Letteratura, arte e musica alla corte romana di Cristina di Svezia, Atti del convegno di studi*, Roma, Aracne, 2005, pp. 29-67.
- PRODI, Paolo, *Christianisme et monde moderne. Cinquante ans de recherches*, Paris, Gallimard, Seuil, 2006.
- PRODI, Paolo, *Il sacramento del potere. Il giuramento politico nella storia costituzionale dell'Occidente*, Il Mulino, Bologna, 1992.
- PROSPERI, Adriano, « Europa in forma virginis: aspetti della propaganda asburgica del '500' » in *Annali dell'istituto storico italo-germanico di Trento*, vol XIX, 1993, pp. 243-275.
- RABB, Theodore K., « Politics and the Arts in the Age of Christina », in Marie Louise Rodén (ed), *Politics and Culture in the Age of Christina*, Suecoromana IV, Stockholm 1997.
- RABB, Theodor K., *The Struggle for Stability in Early Modern Europe*, New York, Oxford University Press, 1975.
- REDIER, Thérèse, *Portraits singuliers : hommes et femmes de savoirs dans l'Europe de la Renaissance, 1400-1650*, Paris, Belles lettres, 2007.
- REINHARD, Wolfgang, *Papauté, Confession, Modernité*, EHESS, Paris, 1998.
- REINHARD, Wolfgang, « Stato e modernità » in M. A. Visceglia (a cura di), *Le radici storiche dell'Europa : l'età moderna*, Roma, Viella, 2007, pp. 25-39.
- RENDINA, Claudio, *Pasquino statua parlante. Quattro secoli di pasquinate*, Roma, Newton Compton, 1991.
- REVEL, Jacques (dir.), *Jeux d'échelles. La micro analyse à l'expérience*, Gallimard, Le seuil, 1996.

- REVILLOUT, Charles Jules, *Un voyageur dauphinois resté inconnu, Antoine de Brunel, seigneur de St. Maurice-en-Trièves (1622-1696)*, Grenoble, G. Dupont, 1880.
- RIBARD, Dinah et Nicolas SCHAPIRA, « Commentaire de Dinah Ribard et Nicolas Schapira à la note critique de J.-P. Cavaillé », *Les Dossiers du Grihl*, 2007-02.
- RIBÉMONT, Bernard, « Héros épique ou héros de cour ? », in *Cahiers de recherche médiévale*, N° 11 spécial, 2004, pp.63-73.
- RICUPERATI, Giuseppe, « I periodici d'«ancien régime» come problema storiografico », in *Studi storici*, XXV, 1984, p. 279-303.
- RICUPERATI, Giuseppe, « I giornalisti italiani fra poteri e cultura dalle origini all'Unità », in VIVANTI, CORRADO (éd.), *Storia d'Italia. Annali 4. Intellettuali e potere*, Turin, Einaudi, 1981, pp. 1085-1132.
- RINALDI, Mario, *Arcangelo Corelli*, Curci, Milano, 1953.
- ROBINSON Jane, *Unsuitable for Ladies: An Anthology of Women Travellers*, Oxford (GB) ; New York, Oxford university press, 1994.
- ROCHE, Daniel, *Humeurs vagabondes : de la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003.
- RODÉN, Marie Louise, *Church Politics in Seventeenth-Century Rome : Cardinal Decio Azzolino, Queen Christina of Sweden, and the Squadrone Volante*, Stockholm, Almqvist & Wiksell International, 2000.
- RODÉN, Marie Louise (ed), *Politics and Culture in the Age of Christina*, Suecoromana IV, Stockholm 1997.
- RODÉN, Marie Louise, *Christine de Suède à Rome, Pelerinage Spirituel et evolution spirituelle*, Publications du Centre d'études Saint Louis de France, Rome, 1987.
- ROGERS, Rebecca, THÉBAUT, Françoise (dir.), « Voyageuses », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°28, 2008.
- ROMANO, Antonella et S. VAN DAMME (dir), « Sciences et villes mondes, penser les savoirs au large (XVIe-XVIIIe siècles) », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 2008/2, n°55-2.
- ROMANO, Antonella, « Rome, un chantier pour les savoirs de la catholicité post-tridentine », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 2008/2, n°55-2, pp. 101-120.
- ROTTA, Salvatore, « L'accademia fisico-matematica Ciampiniana, un iniziativa di Cristina ? », in Wilma di Palma (ed.), *Cristina di Svezia : scienza ed alchimia nella Roma barocca*, Dedalo, Roma, 1990, pp. 99-174.
- SÁNCHEZ, Magdalena, *The Empress, the Queen, and the Nun: Women and Power at the*

- Court of Philipp III of Spain*, John Hopkins University Press, 1998.
- SAN JUAN, Rose Marie, « The Queen's Body and its Slipping Mask : Contesting Portraits of Queen Christina of Sweden », in S. NEUMAN et G. STEPHENSON (ed.), *ReImagining Women : Representations of Women*, University of Toronto Press, 1993, pp. 19-44.
- SAN JUAN, Rose Marie, « Entrance and Departures : The Procession Prints of Queen Christina of Sweden in Rome », in Marie Louise Rodén (ed.), *Politics and Culture in the Age of Christina*, Suecoromana IV, Stockholm, 1997, pp. 107-122.
- SCHILLING, Heinz, « Confessionalization : Historical and Scholarly Perspective of a Comparative and Interdisciplinary Paradigm », in John M. Headley, Hans J. Hillerbrand, Anthony J. Papalas (eds.), *Confessionnalization in Europe, 1555-1700*, Ashgate, Aldershot, 2004, pp. 21-35.
- SCHULTE, Regina, *The Body of the Queen : Gender and Rule in the Courtly World, 1500-2000*, New York, Berghahn, 2006.
- SECRETAN, Catherine (dir.), « La littérature pamphlétaire à l'âge classique », *XVII^e siècle*, Paris, PUF, avril-juin 1997, n°195.
- SERRALTA, Frédéric, « Romàn Montero de Espinosa, soldat et écrivain du XVII^e siècle (notes bio-bibliographiques) », in *Cahiers du Monde Hispanique et Luso-Bresilien, Caravelle*, n°17, 1971.
- SHARPES, Donald, *Outcasts and Heretics. Profiles in Independant Thought and Courage*, Lexington Books, Plymouth, 2007.
- SIGNOROTTO, Giovanni Vittorio, « Dall'Europa cattolica alla « crisi della coscienza europea » », in C. OSSOLA, M. VERGA, M.A. VISCEGLIA (dir.), *Religione, cultura e politica nell'Europa dell'età Moderna*, Firenze, Leo S. Olschki editore, 2003, pp. 231-250.
- SIGNOROTTO, Giovanni Vittorio, VISCEGLIA, Maria Antonietta, *La corte di Roma tra cinque e seicento « Teatro » della politica europea*, Bulzoni Editore, Roma, 1998.
- SILENZI, Fernando e Renato, *Pasquino, Cinquecento pasquinate*, Milano, Bompiani, 1932.
- SILENZI, Fernando, *Pasquino: quattro secoli di satira romana*, Firenze, Vallecchi, 1968.
- SILVESTRE, Maria Luisa (dir.), *Donne in viaggio : viaggio religioso, politico, metaforico*, Adriana Valerio, Roma, GLF Editori, Laterza, 2007.
- SIMMEL, Georg, « Excursus sur l'étranger », in *Sociologie. Etude sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, 1908, pp. 663-668.
- SODINI, Carla, *Scrivere e compire : Galeazzo Gualdo Priorato e le sue relazioni di stati e città*, Lucca, M. Pacini Fazzi, 2004.

- SONKAJÄRVI, Hanna *Qu'est-ce qu'un étranger ? Frontières et identifications à Strasbourg (1681-1798)*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2008.
- SORCINELLI, Paolo, *Viaggio nella storia sociale*, Milan, Mondadori, 2009.
- SPINI, Giorgio, *Ricerca dei libertini. La teoria dell'impostura delle religioni nel Seicento italiano*, Firenze, La Nuova Italia, 1950, 1983.
- SOUTOU, Georges-Henri et Jean BÉRENGER (dir.), *L'ordre européen du XVIe au Xxe siècle*, Paris, PUPS, 1998.
- STEINBERG, Sylvie et Jean-Claude ARNOULD (dir), *Les femmes et l'écriture de l'histoire, 1400-1800*, Mont-Saint-Aignan, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2008.
- STEINBERG, Sylvie, *La confusion des sexes ou le travestissement de la Renaissance à la Révolution*, Fayard, Paris, 2001.
- STEINBERG, Sylvie, « Le mythe des Amazones et son utilisation politique de la Renaissance à la Fronde », in K. WILSON-CHEVALIER et E. VIENNOT (dir.), *Royaume de Fémynie, Pouvoir, contraintes, espaces de liberté des femmes, de la Renaissance à la Fronde*, Paris, Champion, 1999, pp.261-173.
- STIÉNON, Valérie, « Notes et remarques à propos de Jérôme Meizoz, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur.* », *CONTEXTES*, 2008, <http://contextes.revues.org/index833.html>.
- STOCKER, Margarita, *Judith Sexual Warrior. Women and Power in Western Culture*, New Haven, London Yale University press, 1998.
- TERZOLI, Maria Antonietta (a cura di), *I Margini del Libro. Indagine teorica e storica sui testi di dedica*, Editrice Antenore, Roma, Padova, 2004.
- TOFFANO, Piero, « Il *portrait* come apologia dell'aristocratico, nell'opera di tre fondisti : La Rochefoucault, Retz, La Grande Mademoiselle », in Luciana GENTILI (a cura di) *Tra parola e immagine, effigi, busti, ritratti nelle forme letterarie*, atti del convegno Macerata, Urbino 1-4-5 april 2001, Macerata, Pisa, 2003.
- TORRE, Angelo, « Un "tournant spatial" en histoire ? Paysages, regards, ressources », in *Annales HSS*, septembre-octobre 2008, n°5, pp. 1127-1144.
- TOTARO, Pina, *Donne, Filosofia e cultura nel seicento*, Consiglio nazionale delle ricerche, Roma, 1999.
- VALENSI, Lucette, *Venise et la Sublime Porte. La naissance du desposte*, Paris, Hachette, 1987.
- VIALA, Alain, *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Ed. de Minuit, 1985.

- VIENNOT, Elianne, « Les Amazones dans le débat de la participation des femmes au pouvoir à la Renaissance », in G. Leduc (dir.), *Réalité et représentation des Amazones*, Paris, l'Harmattan, 2008, pp.113-129.
- VIENNOT, Elianne, « Comment contrecarrer la loi salique ? Trois commanditaires de livres d'histoire au XVI^e siècle : Anne de France, Louise de Savoie et Catherine de Medicis » in S. STEINBERG, J.C ARNOULD (dir.), *Les femmes et l'écriture de l'histoire*, Publication des université de Rouen et du Havre, Mont-Saint-Aignan, 2008, pp.73-88.
- VERRIER, Frédérique, *Le Miroir des Amazones, Amazones, viragos et guerrières dans la littérature italienne des XV^e et XVI^e siècles*, Paris, l'Harmattan, 2003.
- VISCEGLIA, Maria Antonietta (a cura di), *Le radici storiche dell'Europa : l'età moderna*, Roma, Viella, 2007.
- VISCEGLIA, Maria Antonietta, *La Città Rituale, Roma e le sue cerimonie in età moderna*, Viella, Roma, 2002.
- VISCEGLIA, Maria Antonietta, « Figure e luoghi della corte romana », in G. CIUCCI (a cura di), *Roma Moderna*, Roma-Bari, Laterza, 2002, pp. 39-78.
- VISCEGLIA, Maria Antonietta (a cura di), *La nobiltà romana in età moderna. Profili istituzionali e pratiche sociali*, Carocci, Roma, 2001.
- VISCEGLIA, Maria Antonietta, « Roma e il giubileo : universalismo e città tra medio evo e età moderna (1300-1825) », in *Roma Moderna e Contemporanea*, VIII, 3, 2000, pp. 503-538.
- VISCEGLIA, Maria Antonietta, « Spazio-territorio-corte. A proposito dell'itinerario-mostra *I principi della Chiesa* », *RMC*, n°3, settembre-dicembre 1998, pp. 529-537.
- VISCEGLIA, Maria Antonietta et Catherine BRICE (eds.), *Cérémonial et Rituel à Rome (XVI^e-XIX^e siècle)*, Ecole Française de Rome, Rome, 1997.
- VOGLER, Bernard, « La dimension religieuse dans les relations internationales en Europe au XVII^e siècle (1618-1721) », in *Histoire, économie et société*, 1991, 10^e année, n°3, pp. 379-398.
- WAGHÄLL NIVRE, Elisabeth, « Writing Life – Writing News : Representations of Queen Christina of Sweden in Early Modern Literature », *Renaissance Studies*, vol. 23, n°2, 2009, pp. 222-239.
- WAGHÄLL NIVRE, Elisabeth and Maren ECKART, « Narrating Life : Early Modern Accounts of the Life of Queen Christina of Sweden (1626-1689) », in Ansgar and Vera NÜNNING (eds), *Ways of Worldmaking. Media and Narratives*, De Gruyter, Berlin, 2010, pp. 307-327.
- WATERS, Sarah, « "Girton Girl on a Throne" : Queen Christina and Versions of

- Lesbianism, 1906-1933 », *Feminist Review*, 46 (1994), pp. 41-60.
- WAQUET, Françoise, « De la lettre érudite au périodique savant : les faux semblants d'une mutation intellectuelle », in *XVIIe siècle*, n°35, 1983, pp. 347-359.
- WAQUET, Françoise, « L'histoire du livre en Italie, XVIIe et XVIIIe siècle. Essai bibliographique », in *Revue française d'histoire du livre*, n°88-89, 1995, pp. 371-380.
- WARF, Barney, ARIAS Santa (eds), *The Spatial Turn. Interdisciplinary Perspectives*, New York, Routledge, 2009.
- WEIBULL, Curt, *Christina Of Sweden*, Svenska Bokforlaget, Goteborg, 1966.
- WELCH, Evelyn, « Women in Debt. Financing Female Authority », in L. ARCANGELI et S. PEYRONNEL (a cura di), *Donne di potere nel Rinascimento*, Viella, Roma, 2008, pp. 45-66.
- WILSON, Bronwen et Paul YACHNIN (eds.), *Making Publics in Early Modern Europe*, Routledge, New York, 2010.
- WOLFZETTEL, Friedrich, *Le discours du voyageur, Le récit de voyage en France du Moyen age au XVIII^e siècle*, Paris, Puf, 1996.
- WRANGEL, Frederik Ulrik, *Première visite de Christine de Suède à la Cour de France, 1656*, Paris, Firmin Didot, 1930.
- ZARKA, Yves-Charles, *Figures du pouvoir : études de philosophie politique de Machiavel à Foucault*, Paris, Presses universitaires de France, 2001.
- ZARKA, Yves-Charles et Gian Mario CAZZANIGA (dir.), *Penser la souveraineté à l'époque moderne et contemporaine*, Pise, Ed. ETS ; Paris, J. Vrin, 2001.
- ZARKA, Yves-Charles, *L'autre voie de la subjectivité : six études sur le sujet et le droit naturel au XVIIe siècle*, Paris, Beauchesne, 2000.
- ZARKA, Yves-Charles, « Individu, personne et sujet dans les doctrines du droit naturel du XVIIe siècle », in G. CAZZANIGA et Y.C. ZARKA (dir.), *L'individu dans la pensée moderne*, Pise, ETS, 1995, volume I, p. 241-256.

ANNEXES

CHRONOLOGIE DE LA VIE DE CHRISTINE DE SUÈDE

6 décembre 1626 : Naissance de Christine de Suède

6 novembre 1632 : Mort de Gustave Adolf. Christine devient reine de Suède

1644 : Majorité de la reine, elle gouverne en son nom

11 février 1650 : Mort de Descartes à Stockholm

20 octobre 1650 : Couronnement de Christine à Stockholm

6 juin 1654 : Abdication à Uppsala. Christine quitte immédiatement la Suède

23 Décembre 1654 : Arrivée à Bruxelles

Noël 1654 : Conversion secrète au catholicisme

7 avril 1655 : Élection du pape Alexandre VII (Chigi)

22 septembre 1655 : Départ de Bruxelles pour Innsbruck et Francfort

3 novembre 1655 : Conversion publique à Innsbruck

21 décembre 1655 : Entrée « incognito » à Rome et rencontre avec le Pape.

23 décembre 1655 : Entrée officielle dans Rome

Juillet 1656 : Départ pour la France

Décembre 1656 : Retour en Italie, séjour à Pesaro

Juin 1657 : Nouveau départ pour la France. Assassinat de Monaldeschi à Fontainebleau

Mai 1658 : Retour à Rome

Juillet 1660 : Départ pour Stockholm suite à la mort de Charles X Gustave

juillet 1662 : Retour à Rome, installation au Palazzo Riario. En août, « affaire des Corses »

Mai 1666 : Départ pour Hambourg

29 avril 1667 : Départ pour Nyköping. Retour à Hambourg sans entrer en Suède

22 mai 1667 : Mort d'Alexandre VII

10 juin 1667 : Élection du pape Clément IX (Rospigliosi)

20 juin 1667 : Incident de Hambourg suite à l'élection de Clément IX

Juillet 1668 : Annonce de l'abdication du roi Casimir de Pologne. Candidature de Christine

Octobre 1668 : Départ de Hambourg. Retour à Rome en novembre

2 mai 1669 : Élection du nouveau roi de Pologne
9 décembre 1669 : Mort de Clément IX
29 avril 1670 : Élection du pape Clément X (Altieri)
1671 : Ouverture du Théâtre Tor di Nona
11 novembre 1674 : Première rencontre de *l'Accademia Reale* au Palazzo Riario
1675 : Fermeture du théâtre Tor di Nona
22 juillet 1676 : Mort du pape Clément X
21 septembre 1676 : Élection du pape Innocent XI (Odescalchi)
1685 : Arrestation de Molinos (condamnation pour hérésie en 1687)
19 avril 1689 : Mort de Christine de Suède à Rome.
12 août 1689 : Mort du pape Innocent XI

- Le Génie de la Reyne Christine (1655)

→ *A relation of the Life of Christine Queen of Sweden with her genius*, in 4., London, 1656.

→ *De ingeboren Aert ofte Humeur van Christina koninginne van Sweden*, 1655

→ *Le Pourtrait de la reyne Christine* (1667, 1668, 1669, 1677, 1680, 1682).

- Briève relation de la vie de Christine Reyne de Suède, iusques à la démission de sa Couronne et son arrivement à Bruxelles. 1655.

→ *A relation of the Life of Christine Queen of Sweden with her genius*, in 4., London, 1656.

→ *Kurtze Beschreibung des Lebens Der Königin Christinen/ aus Schweden : Erstlich in Frantzösischer und Niederländischer Sprache beschrieben*, [S.l.], 1656.

→ *Brieve descrittione della Vita di Christina, regina di Svecia, L'Anno 1656.*

→ *Kort Verhael van het Leven van Christina Koninginne van Schweden tot der tijdt dat zu...* 1655.

→ *Adieu des Français à la Suède ou la démission de la Grande Christine* (1667, 1668, 1669, 1677, 1680, 1682)

- Galeazzo Gualdo Priorato, *Historia della Sacra Maestà di Christina Alessandra Regina di Svetia*, in Roma, Nella stamperia della Reu. Camera Apost., 1656, 315 pp.

→ Galeazzo Gualdo Priorato, *Historia della Sacra Maestà di Christina Alessandra Regina di Svetia*, Modena, Soliani, Bartolomeo, 1656.

→ Galeazzo Gualdo Priorato, *Historia della Sacra Maestà di Christina Alessandra Regina di Svetia*, Venetia, per il Baba, 1656.

→ John Burbury, *The history of the sacred and royal majesty of Christina Alessandra queen of Swedland. With the reasons of her late conversion to the Roman Catholique religion*, London, T.W., 1658.

→ de manière partielle avec des ajouts extérieurs : *Reyse van hare Doorluchtige Majesteye Christina, Koninginne van Sweeden*, 1660.

- *Histoire de la vie de la Reyne de Suède, Avec un véritable récit du Séjour de la Reyne à Rome, et la Défense du Marquis de Monaldeschi contre la Reyne de Suède, à Stockholm chez Jean Pleyn de Courage (1677).*
- *Lebens-Beschreibung Der Königin Christina Von Schweden : Sampt einer warhafften Erzehlung ihres Auffenthalts zu Rom/ Und Verthädigung deß Marggrafen Monaldeschi wider höchstgedachte Königin ; Auß dem Frantzösischen ins Teutsche übersetzt, S.l., 1677.*
- Traduction de relations d'Entrée italiennes
- *Außführlicher Bericht aus Rom von der Königin Christina Einzug. Sub dato den 25. Dec, s.l., 1656*
- *Aussfürliche Beschreibung dero Durchleuchtigsten Grossmächtigsten Königin Chritinia, Gebornen Königin in Schweden. Ankufft in Rohm sambt dem Empfang, Einzung, und Beglaltung : Auch wie selbige den 20. Decembr. 1655. Solenniter beschehen und vollbracht worden, auss der Italiänischen in dit Teutsche Sprach versetzt, s.l. 1656*
- *Waerachtich verhael vande reyse gedaen byhaere majesteyt Christina koninginne van Schweden, Calaminus, 1656.*

- Pierre Le Bel

Pierre Le Bel appartient à l'ordre des Trinitaires de Fontainebleau. Il est le confesseur de Monaldeschi lors de son exécution par Christine de Suède à Fontainebleau. Il publie après l'événement une relation de l'incident. On ne lui connaît pas d'autres écrits et il ne semble appartenir à aucun réseau particulier

- Alcide Bonnacase de Saint Maurice

Alcide Bonnacase de Saint Maurice, auteur présumé de plusieurs des pamphlets sur Christine de Suède, semble avoir évolué en marge du groupe de littérateurs gravitant autour de Christine de Suède. Ancien professeur à Blois et gouverneur d'un enfant Saumaise en Suède, il semble qu'il ait tenté de s'attirer les faveurs littéraires de Christine de Suède. Face à l'absence de la reconnaissance de la reine, il aurait écrit par dépit les deux pamphlets majeurs déjà évoqués contre la reine : *Le Génie de la reine Christine* et la *Briève relation de la vie de Christine de Suède*.

Albert de la Fizelière, «Chevreau et la reine Christine : anecdote bibliographique », *Bulletin du bibliophile*, 1858, pp. 1058-1065.

- Antoine de Brunel (1622-1696)

Antoine de Brunel est un gentilhomme protestant du Dauphiné. Il étudie les langues et la théologie aux Provinces Unies avant de s'engager dans l'armée. Après la paix de Munster, il accompagne en voyage, en tant que gouverneur Julien de Nassau, fils de Marie de Sommelsdyck ainsi que son cousin François d'Aerssen, fils du seigneur de Sommelsdyck, à qui est parfois attribué l'ouvrage.

Ils partent en 1651 pour l'Italie, puis voyagent en France et en Espagne. Ils rentrent par la France en juillet 1655. Antoine de Brunel s'y fixe quelques temps et finalise sa relation du Voyage d'Espagne qui circule à partir de 1657.

Charles Jules Revillout, *Un voyageur dauphinois resté inconnu, Antoine de Brunel, seigneur de St. Maurice-en-Trièves (1622-1696)*, Grenoble, G. Dupont, 1880.

- Girolamo Brusoni (1614-1686)

Auteur polygraphe (satires, historiographe et gazetier), Girolamo Brusoni grandit à Ferrare. Après des études en lettres humaines, droit, philosophie et théologie à Padoue, il s'installe en Toscane en 1633 et devient l'un des plus grands acteurs du mouvement libertin du temps. Auteurs d'ouvrages polémiques contre la prohibition des livres et le moralisme des pédants, contre les tyrannies des princes, la domination espagnole (d'où sa sympathie politique pour Venise et les Français), et contre l'atmosphère oppressive de la Contre Réforme, c'est l'un des plus grand représentant du libertinage italien.

À son retour de Ferrare, il intègre l'ordre des Certosini ; il est alors transféré à Padoue. Il quitte les ordres vers 1639 pour rejoindre Venise et se lie avec Ferrante Pallavicino qui lui ouvre les portes des plus grandes académies, dont celle des *Incogniti*. Ses premières publication paraissent à Venise en 1641 et exaltent les instincts naturels contre la morale chrétienne et le conformisme de la Contre Reforme. Contraint de réintégrer le couvent entre 1642 et 1644, il est arrêté à Padoue en 1644 et traduit en justice à Venise. Sans doute libéré grâce à la protection de Grands dont la plume d'un auteur des *Incogniti* pouvait être utile, il doit cependant reprendre une vie monacale, dont il sort définitivement en 1651. Il tente alors de faire oublier son passé de libertin tout en continuant d'écrire des libelles anticatholiques féroces, dirigeant ses attaques envers les institutions.

Ghisalberti, (dir.), *Dizionario biografico degli italiani*, Roma : Istituto della Enciclopedia italiana, 1960-2009.

- Etienne Carneau (1610 - 1671)

Etienne Carneau, d'abord avocat au Parlement de Paris devient ensuite Célestin. Il écrit principalement de la poésie et jout, selon Moreri, d'une certaine réputation de littérateur. Il reçoit en particulier un éloge de l'Académie Française lors d'une lecture de

ses œuvres. Les informations biographiques et sociales le concernant demeurent cependant grandement lacunaires.

Moreri, *Le Grand dictionnaire historique* ; Hoefler, *Nouvelle biographie générale*.

- Jacques Carpentier de Marigny (1615-1670)

Poète et pamphlétaire français, il a fréquenté la cour de Christine de Suède à Stockholm avant d'être disgracié en 1650. Il se met alors au service de Condé, dont il sera un pamphlétaire pendant la Fronde, puis du cardinal de Retz. Il connaît l'anglais, l'espagnol et l'italien et voyage en Angleterre, en Suède, à Rome ou encore à Bruxelles au service de Condé et de Retz.

Tallemant des Réaux, « Cérissante et Marigny », *Historiettes*, Volume 4, Levavasseur, 1834.

- Francisco de la Carrera y Santos

On ne sait presque rien de l'auteur, sinon qu'il résidait à Rome et semble appartenir à une académie. Son ouvrage débute par un sonnet de Roman Montero de Spinosa, l'auteur de *l'Epilogo del Viaje*, les deux auteurs doivent donc partager des cercles assez proches.

- Carlo Festini

Carlo Festini est originaire de Ferrare. Il obtient une chaire de droit à Rome à la Sapienza de 1650 à 1662, où il soutient une grande réputation avant d'être nommé évêque d'Amalfi où il meurt en 1664. Lors de l'arrivée à Rome de Christine de Suède, il est professeur à la Sapienza et on peut supposer que son texte ait joué un rôle dans son accession à la charge d'évêque. Hormis son récit du voyage de Christine, il ne reste de lui que quelques discours académiques et il semble n'avoir que très peu écrit.

Luigi Ughi, *Dizionario Storico degli Uomini Illustri Ferraresi*, Ferrare, 1804.

- Gabriel Gilbert (v.1620 - v.1680)

Gabriel Gilbert est un littérateur polygraphe, protestant calviniste, qui évolue dans les salons, les réseaux de clientélisme et touche des droits d'auteurs. Auteur de théâtre, il a écrit un certain nombre d'œuvres telle *Sémiramis*, en 1647, mais aussi un *Panegyrique des Dames* en 1650 qui s'inscrit dans la prolifique littérature sur les femmes fortes des années 1640-1650.

Protégé par Mazarin, de Lionne et Fouquet, il est secrétaire de la duchesse de Rohan. En 1655, il dédie plusieurs poèmes panégyriques à Christine de Suède. En 1657, lors de son second séjour en France, Christine de Suède le nomme secrétaire des ses commandements et son résident en France. Ses poèmes, ainsi que la protection de Mazarin dont il bénéficie, ont sans doute participer d'une stratégie réussie de carrière de littérateur auprès de la reine.

- Gualeazzo Gualdo Priorato (1606-1678)

Gualeazzo Gualdo Priorato vient d'une famille noble de militaires. Il s'engage dans une carrière d'armes (notamment dans les Pays-bas espagnols) puis, à partir de 1635 dans des activités diplomatiques et une carrière d'écriture. Homme d'action, il voyage beaucoup dans le cadre sa carrière militaire, puis, peu à peu, à des fins diplomatiques.

Ses premiers écrits (1635-1642) relèvent principalement de la théorie militaire puis, en 1647, il rentre en contact avec *l'Accademia dei Incogniti* et effectue un premier voyage en France. Il y retournera en 1652 pour un long séjour lors duquel il prépare un projet *d'Histoire de la Fronde et d'Histoire de la France* en lien avec Mazarin. L'année d'après, Louis XIV le nomme Maréchal de Camp de ses troupes en Italie puis, un mois après, Chevalier de l'ordre royal de Saint Michel. À cette période s'articulent donc ses compétences militaires, diplomatiques et scripturaires. Enfin, proche des milieux libertins, Gualdo Priorato fait quelque temps partie des *Incogniti* et entretient des liens avec certains auteurs, tel Girolamo Brusoni. Profondément pro-protestants et anti-espagnols, proches des milieux diplomatiques et de l'information, il se situe sur une scène intellectuelle et politique internationale.

En 1656, lors de l'arrivée de Christine à Rome, Gualdo Priorato est dans la

capitale et son *Histoire de Christine de Suède* paraît quelques mois après son admission au patriciat romain (16 février 1656), qui donne du poids à un ouvrage qui va activement servir sa carrière. En effet, suite à la parution de cet ouvrage, Christine l'invite à faire partie de sa cour et Gualdo Priorato participe en 1656 aux négociations entre Christine et Mazarin au sujet de la couronne de Naples. Quelques mois plus tard, en 1657, elle le proclame gentilhomme de sa chambre, puis le 15 mars 1662, il reçoit de la reine le titre d'envoyé spécial dans les cours étrangères. Les correspondances de la reine témoignent abondamment de ce rôle d'ambassadeur que joue Gualdo Priorato. Des lettres de Louis XIV adressées à Christine évoquent le rôle du diplomate auprès du roi de France et l'on a retrouvé plusieurs minutes de lettres de la reine l'envoyant solliciter des aides contre les turcs auprès des Princes allemands.

Carla Sodini, *Scrivere e compire : Galeazzo Gualdo Priorato e le sue relationi di stati e città*, Lucca, M. Pacini Fazzi, 2004.

- Gregorio Leti (1630-1701)

Originaire de Milan et orphelin en 1646, Gregorio Leti entreprend dès 1654 des voyages à travers l'Italie avant de partir pour Genève le 1^{er} septembre 1658. Il se convertit au calvinisme, se marie à une Genevoise en 1659, et débute en 1661 sa longue carrière d'écriture. Cependant, il est banni pour « papisme » et outrage au calvinisme en septembre 1679 et quitte alors la République pour la France puis pour l'Angleterre en octobre 1680. Il y est accueilli chaleureusement, Charles II lui accorde une pension et lui promet une charge d'historiographe. Cependant, son histoire de l'Angleterre, *Il teatro britannico*⁸⁹⁴, déplaît à la cour au point de provoquer son exil. Leti s'installe alors à Amsterdam 1683 où, malgré sa réputation scandaleuse, il obtient deux ans plus tard le poste d'historiographe de la ville d'Amsterdam.

L'activité littéraire de Leti fut particulièrement intense durant la période genevoise et il se spécialise, entre 1662 et 1679, dans la satire ecclésiastique et plus précisément la satire anti-romaine et anti-catholique. Il se fait également négociateur et diplomate officieux auprès des gouvernements européens. Il fut donc tour à tour informateur politique, pamphlétaire, diplomate officieux, polémiste et historien,

⁸⁹⁴ Gregorio Leti, *Il teatro britannico*, Londres, 1683.

proposant aux puissants ses talents tant littéraires que politiques.

Marion Brétéché, « La plume européenne de Gregorio Leti (1630-1701) », *Revue d'Histoire Diplomatique*, septembre 2006, n°3, pp. 227-249.

- Bartolomeo Lupardi (1630-1710)

Bartolomeo Lupardi est l'auteur d'une relation d'Entrée de Christine de Suède à Rome en 1656, mais est avant tout un des libraires de textes dramatiques les plus importants de Rome. Il ouvre sa première boutique en 1650 sur la place Navone, zone qui concentre la plupart des boutiques de libraires-imprimeurs. Quelques temps plus tard il hérite de la boutique de son père et en 1654, il s'installe dans une nouvelle boutique côté occidental de la place, à l'enseigne de la Pace. À partir de 1670 il devient également imprimeur et reçoit alors en 1672 la charge officielle d'imprimeur du Vatican. En 1674, lors de l'ouverture du Tor di Nona, il bénéficie de la charge exclusive de publication et vente des livres d'opéras donnés en ce théâtre, ce qui représente un marché considérable.

Saverio Franchi, *Le Impressioni Sceniche, Dizionario bio-bibliografico degli editori e stampatori romani e Laziali*, Roma, Edizioni di Storia e Letteratura, 1994.

- Roman Montero de Spinosa (1615 - ?)

Dès 1637, Roman Montero participe à la « Real Academia del Buen Retiro » qui réunit les grands poètes de l'époque autour de Philippe IV. Il s'engage ensuite dans une carrière militaire tout en continuant à fournir des textes pour les divertissements du palais royal. Entre 1642 et 1655, il participe à la guerre franco-espagnole dans les Pays-Bas espagnols et est donc à Bruxelles lors du passage de Christine de Suède. Il publie alors un panégyrique, *La Amazona del Norte Reyne de Suecia*, qui lui attire sans doute les faveurs de la reine. Il est en effet désigné pour faire partie de la suite de Christine au cours du voyage de Bruxelles à Rome.

Après son voyage à Rome, il est nommé en Italie, probablement à Milan. Il est de retour à la cour à Madrid l'été 1660 et poursuit une activité littéraire assez intense au

cours des années suivantes. Il devient chevalier de l'ordre d'Alcantara et est promu à un grade très honorable dans l'armée. Toutefois, on perd sa trace à partir de 1664 et la fin de sa vie demeure inconnue.

Frédéric Serralta, « Romàn Montero de Espinosa, soldat et écrivain du XVIIe siècle (notes bio-bibliographiques) », in *Cahiers du Monde Hispanique et Luso-Bresilien, Caravelle*, n°17, 1971.

- Nicolò Maria Pallavicino (1621-1692)

Nicolò Maria Pallavicino est un jésuite, théologien, membre éminent du Collegio Romano. Il est intégré à l'administration d'Innocent XI tout en étant également un conseiller de Christine de Suède et appartenant à l'*Accademia Reale*. Salvatore Rotta signale l'ambivalence de ses propos religieux : à la fois détracteur de toute hérésie et lui-même auteur de nombreuses affirmations hétérodoxes dans ses propres écrits.

Salvatore Rotta, « L'accademia fisico-matematica Ciampiniana, un iniziativa di Cristina ? », in Wilma di Palma (ed.), *Cristina di Svezia : scienza ed alchimia nella Roma barocca*, Dedalo, Roma, 1990, p. 108.

- Pietro Sforza Pallavicino (1607-1667)

Pietro Sforza Pallavicino est un personnage prépondérant dans l'histoire – et l'écriture de l'histoire – du pontificat d'Alexandre VII. Historiographe du Pape, au moment de l'arrivée de Christine de Suède à Rome, Pallavicino appartient à la Compagnie de Jésus, il est préfet des études au Collegio Romano et vient de finir son ouvrage majeur : *l'Histoire du Concile de Trente* rédigé entre 1652 et 1654 et publié pour la première fois à Rome en 1656.

Il est le porte parole d'une Église Contre-Réformée et unie dans le respect du Souverain Pontife. Influent auprès du Pape, il intervient notamment dans une bulle de 1655 condamnant les orientations gallicanes de la Sorbonne. Il devient cardinal le 10

novembre 1659 et meurt le 4 juin 1667, juste après d'Alexandre VII dont il était particulièrement proche.

Federica Favino, *Pietro Sforza Pallavicino e l'« invidiabil conversatione » di monsignor Giovanni Ciampoli*, tesi di dottorato, Università di Napoli Federico II, 1996.

[Anonyme], *Copie d'une lettre écrite de Bruxelles à la Haye, touchant la Reine de Suède*, imprimé en recueils en 1667, 1668, 1669, 1677, 1680, 1682.

Puisque vous n'avez pû être le témoin de la merveilleuse conduite que la Reine Christine à fait paroître dans ce pais ci & que vos affaires vous ont retenu plus longtems que vous n'avez crû, je ne refuse pas point de satisfaire à toutes les curieuses demandes qui sont dans vôtre Lettre & de vous informer de toutes les choses que vous desirez sçavoir. Mais comme vous prétendez que je vous écrive avec sincérité & je prétens aussi que vous ne communiqueiez ce que je vous manderay qu'a des gens dont la discretion vous soit connue.

Sachez donc que la reine dont on a tant parlé n'est redevable de sa reputation qu'a la seule ignorance & aux laches complaisances de ceux qui la voudroient faire passer pour la merveille du siècle. Elle n'a aucune qualité digne de la moindre louange qu'on luy a donnée, elle n'a rien dans sa personne qui ne soit ridicule & de toutes les créatures que l'on a jamais veues, c'est la plus extravagante.

Sa taille est tout à fait irreguliere, elle est voutée, elle a une hanche hors d'architecture, elle boite et cela ne lui sied pas bien. Elle a le nez plus long que le pied, elle a les yeux assez beaux, mais elle n'a pas la vue bonne, elle rit de si mauvaise grace, que son visage se ride comme un morceau de bazanne que l'on met sur les charbons. Elle a un teton plus bas que l'autre d'un demy pied et si enfoncé sous l'épaule qu'il me semble qu'elle ait la moitié de la gorge relevé en bosse & l'autre en platte peinture. Elle n'a pas la bouche laide pourveu qu'elle ne rie point, elle n'a pas beaucoup de soin de ses dents qui sont assés infidelles de leur naturel. Ce que l'on nous dit pourtant de son halaine n'est pas véritable car elle ne peut pas jusques à faire mourir ceux qui sont auprès d'elle, mais elle pût assés honnestement pour obliger ceux qui s'en aprochent à se précautionner & parer de la main. On dit qu'autrefois elle avoit les cheveux admirablement beaux, mais depuis qu'elle les à fait couper pour faire le métier de vagabonde, elle a pris une perruque noire afin de plaire à son P...

La manière dont elle est habillée n'est pas moins extraordinaire que celle de sa personne : car pour se distinguer de celles de son sexe, elle porte des juppées fort courtes, avec un just-au-corps, un chapeau, un colet d'homme & un mouchoir qu'elle noue comme un Cavalier qui va en party, & quand elle met une cravate comme les Dames ont

accoutumé de porter, elle ne laisse pas de fermer la chemise jusques au menton & de porter un petit colet d'homme avec des manchettes telles que nous les portons. Ensuite que la voyant marcher avec sa perruque noire, sa juppe courte, sa gorge fermée & son épaule élevé, on diroit que c'est un singe que l'on a ainsi déguisé pour divertir la compagnie. Les qualitez de son esprit ne meritent pas plus de louanges que le reste de sa personne, elle s'est étudiée à apprendre de méchantes qualitez & de misérables pointes de vendeur de beaume dont elle a fait des lieux communs & quand elle rit la première & applaudit à soy-même comme si elle avoit dit un bon mot, mais malheureusement pour elle, gens bien sensez ne sont pas de son avis. Elle sçait par cœur les passages de Petronius Arbiter & les vers les plus dissolus de Martialis.

On luy à fait croire qu'elle estoit sçavante & elle se l'est laissée persuader & c'est par là, qu'un tas de pedans se sont introduits dans sa cour. Elle à fait paroistre sa legerté en toutes sortes des choses car elle vouloit en aprendre (sic) cent à la fois, & à peine avoit elle la premiere teinture de l'une, que s'imaginent estre plus habile que les Maistres, elle s'appliquoit incontinent à une autre & de tout ce qu'elle à appris, elle en à fait une espece de Gallimatias de pedenterie qui la rend beaucoup plus ridicule que si elle n'avoit jamais étudié. Elle n'a point de religion & l'Atheisme dont elle faisoit profession publiquement en Suede avoit donné à tous ses sujets tant d'aversion pour elle qu'ils estoient sur le point de la chasser si elle n'eut prevenu cette infamie par un faux mépris de la grandeur, car il est certain qu'elle à voulu se faire honneur de la necessité.

La vie scandaleuse qu'elle menoit avoit revolté tous les esprits contre elle & ses impudicitez honteuses donnoient à tout le monde de l'horreur pour sa personne.

Le Medicin [sic] Bourdelot, homme a ce qu'on dit assez ignorant dans son métier, mais athée & fourbe de profession, n'a fait sa fortune auprès d'elle que pour luy avoir donné des moyens de supprimer les effets de ses lascivitez : & un autre Chirurgien nommé Sorreau qui demeure presentement a Wormes a esté aussy bien recompensé pour luy avoir rendu le mesme service : Car çelon la vie quelle a menée & qu'elle mene encor a present elle a souvent besoin de telles gens.

Vous avez bien sceu de quelle façon elle vient de Suede en Allemagne : elle n'avoit pas une femme avec elle & se faisoit donner la chemise & quelque chose au-delà par des valets de chambre. Elle devint amoureuse d'une Juisve qu'elle menoit publiquement dans son carosse & qu'elle faisoit coucher quelques fois avec elle. Car elle est une des plus ribaudes triballes dont on ait jamais ouy parler. Et pendant qu'elle a fait icy sa residence, on luy a veu mettre la main sous la juppe des femmes & leur

prendre les cas reservez ordinairement aux maris, de sorte que les dames avoient peine à se resoudre de mener leur fille chez elle : Madame de Cueva, dont je vous parleray dans la suite de cette lettre, lui a souvent passé par les mains & l'on tient pour certain, qu'elle a servi de S... Il n'y a point de charetier dans tout le Brabant qui jure si furieusement qu'elle fait & la plus effrontée maquerelle qui soit au monde rougiroit en luy entendant dire les mots de bordel qu'elle a continuellement dans la bouche. Enfin sa vie & ses actions sont si scandaleuses que ce n'est pas faire un jugement temeraire de croire que le sejour qu'elle a fait icy nous a attiré tous nos malheurs & il n'y a personne qui ne s'estonne de voir que le Roy non seulement la souffre dans ses Estats, mais luy entretient des estalons & des macquereaux & que nous ayons ordre de la respecter comme si elle estoit nostre Reyne. Y a'il rien de si ridicule que l'Ambassade de Pimentel ? & n'est-ce pas avec raison que tous les fidelles sujets du Roy rougissent de voir un caractere si digne de respect profané & avily en la personne d'un Cancre Espagnol, qui a pris le nom de Pimentel, parce qu'il l'a trouvé plus honorable que le sien & qui a vu tous les estrangers qui sont icy & tout ce qu'il y a des Gens d'honneur luy rire au nez quand ils le voyent passer, ne croyant pas que ce fut un vray Ambassadeur. On l'a eu couvert devant Monsieur l'Archiduc & la pieté & la bonté de ce Prince on cervy de matiere aux insolentes railleries de cette Vagabonde & de son Chevalier. Ce n'est pas sans raison qu'il est ainsi appellé, vous sçavez qu'il a l'ordre d'Amarante, nous avons appris qu'elle a esté l'instruction de cet ordre.

La bonne Reine estant à Stockholm en belle humeur de prendre du plaisir & ordonna à Pimentel après avoir corrigé par des bons parfums l'ail qui lui sert ordinairement de pastilles en bouche, il fit une grande collation de chocolate, pistache, poivre blanc & autres danrées [sic] servants aux institutions d'Amarante & tout cela opera si bien que la vertueuse Princesse le trouva bon. Elle voulut en mémoire du déduit que l'on mit dans la medaille de sa Chevalerie deux AA dont l'un signifioit Amarante & l'autre Anthonio, qui est le nom du comapgnon, avec ces mts : Dolces es la memoria.

Pour faire voir qu'elle n'étoit pas ingrate, mais qu'elle se resouvenoit du bien qu'on lui avoit fait. Ceux qui nous ont dit que Mr l'Internonce qui est icy & que les plus sages Religieux ont fait avec lui des plaintes souvent à nos Ministres de la vie scandaleuse de cette Reine, nous ont dit vray & nous nous sommes fort estonnez de ce qu'on ne la pas chassée comme une impie : que diront les peuples estrangez quand ils sçauront que nostre Roy a souffert dans ses Estats une extravagante qui faisoit profession de libertinag, & qui a fait honte aux plus debauchez ? quels reproches ne fera

t'on pas justement a la Maison d'Autriche ? & ne pourra t'on pas dire que les considerations humaines quoy que foibles ont esté plus puissantes que celles de l'honneur qui est dû a Dieu ? est il possible que sa Majesté n'ait point esté informée des abominables discours, qu'elle a tenu de la sainte Vierge ? Un jour entre autres, voyant la jeune Comtesse de Grimberge, qui estoit grosse, par Dieu [dit elle] *La bonne Vierge Marie nous eut bien bien embarrassée si elle eut autant fait d'enfans que cette Princesse, car elle n'en a fait qu'un dont nous ne sçavons que faire.* Peut on dire de Blasphêmes plus execrables que celui là ? Un autre fois estant dans un convent de Jesuites, en se promenant avec le Recteur, elle vit une Image de la Vierge fort bien faite & elle fit en mesme temps au bon Pere : *Quand vous voyez cette belle Peinture, Pere, ne vous prend il pas envie de vous réjouir ?* Cette honteuse demande fit rougir ce bon Religieux qui luy répondit *Madame, une telle image inspire de la dévotion & nous fortifie contre le Sathan.* La Reyne luy repliqua *j'ensçay la raison, bon homme, pour quoy les Femmes n'ont point grand pouvoir sur ceux de vostre ordre, c'est que vous vous appliquez au derrière de vos jeunes Escoliers ?* Quelle creature abandonnée en pourroit dire d'avantage ? Il vous faudroit faire un Volume si je voulois vous escrire toutes ses impietez, qu'il vous suffit de sçavoir que jamais le monde n'a produit un monstre si sale, ny si digne d'être en execration a tout ce qu'il y a de Chrestien & de gens d'honneur.

Vous voulez que je vous mande quel peut estre le dessein de son Voyage d'Italie. Je vous diray franchement ce que j'en ay appris par des personnes qui ont part a la confidence de ceux qui sont le mieux avec elle. Le Conseil de Suede ayant fait des remontrances au Roy sur la vie licencieuse de la Reyne Christine & sur la honte que toute la Nation reçoit & a de voir la fille du grand Gustave prostituée infamement a un miserable Espagnol, apres qu'elle court de Province en Province, l'invitant de retourner en Suede & de donner satisfaction, qui la conjuroit par le soin qu'elle estoit obligée d'avoir de sa reputation, & de faire cesser par son retour tous les bruits qui se repandoient par tout le monde du grand desavantage de son honneur. Elle mit l'affaire en deliberation avec Don Antonio Pimentel qui luy fit aisément croire que si elle retournoit en Suede, on ne manqueroit pas de la renfermer & de prendre pretexte de ne luy pas payer la pension qu'elle s'est reservée & comme le refus de retourner en Suede la jettoit dans le mesme inconvenient, il luy proposa de se faire Catholique, que le Roy, qui a plus de passion pour la grandeur de la Religion que pour celle de ses Estats, ne manqueroit pas de luy faire beaucoup plus de bien. Il adjouta qu'il avoit conferé depuis quelque temps avec le Comte de Fuensaldaigne de moyens de porter l'esprit du Roy à

la faire Gouvernante des Pays bas & que ledit Comte demeurant sous elle en la mesme charge qu'il a sous l'Archiduc, elle pouvoit s'asseurer d'avoir le mesme pouvoir que la feuë Infante & qu'ayant une aussi belle Cour qu'avoit eu cette Princesse, elle s'apercevroit bien tost qu'elle n'avoit pas perdu grande chose en perdant la Couronne de Suède, puisqu'elle recevroit une autorité absolue das un Pais dont la moindre Ville valoit mieux que tout le Royaume du Nord.

L'amour du libertinage, l'appréhension d'estre renfermée & l'espoir de l'autorité dont on la flattoit la firent resoudre à suivre le conseil de Pimentel auquel elle dit : « Au fait de Religion, il ne m'importe guère de croire ce que disent vos Moines ou ce que disent nos Ministres, je bailleray tousjours le choix a qui voudra. Apres tout j'ay ouy dire que les Catholiques estoient des bons compagnons ». Voilà la premiere disposition, mais parce que Pimentel qui connoit le foible de cette Princesse qui n'a jamais rien fait que par ostentation avoit en mesme tems envie de se voir sur le plus grand Théâtre du Monde avec le Caractère d'Ambassadeur, il lui persuada d'aller faire son abjuration dans la capitale Ville de la Chrétienté, entre les mains du Pape, qui a cette consideration lui feroit une reception magnifique. Pour cela, il fallut escrire en Espagne, surprendre Sa Majesté & ses Ministres & faire entendre qu'il y alloit de l'honneur du Roy de contribuer quelque chose à sa conversion, ou du moins à l'apparence d'un changement de Religion de la Reine Christine. Elle écrivit de son costé afin que l'on donnat ordre a Pimentel de l'accompagner par tout en qualité d'Ambassadeur et parce qu'il n'estoit pas bien seant qu'elle fit ce voyage sans femmes & sans train, comme elle avoit fait celuy de Suede en Flandres. Pimentel voulut prendre occasion d'obliger son Amy Antonio ... qu'on appelle autrement Don Antonio de la Cueva, le retirant de l'armée, il persuade à la Reine d'écrire en Espagne, afin d'avoir un ordre du Roy par lequel il fut enjoit à ce Don pretendu de la Cueva & à sa femme de faire le voyage d'Italie avec la Reine Christine. Cet ordre a été envoyé avec un mandement pour un ... pour ce brave Officier qui a bien eu de la peine a quitter le service du Roy dans la pressente necessité de ses affaires. Car d'Alaequète Major du Regiment Royal de son Altesse Royale, du Cardinal Infant & du Comte de Fuensaldaigne étant pourveu dignement à la Charge de Lieutenant Général de la Cavalerie qu'il a tousjours assés heureusement exercée aux eaux d'Espa, il jugeoit bien que de quitter l'employ, ce seroit en quelque façon perdre sa fortune : mais Pimentel lui a fait entendre que le service du Roy se pouvoit faire sans lui & qu'il feroit tousjours en voyageant sa première fonction d'Alaequète, pour récompense de laquelle la Reine Christine écriroit en sa faveur comme elle avoit fait

depuis peu pour lui, conjointement avec le Comte de Fuensaldaigne pour le remettre en la place du Comte Garcie par la mort duquel la Charge de Mestre de Camp général est vacante. La Reine a honoré ce Don de la Cueva de celle d'Intendant de son equipage & Madame de la Cueva de celle de Camerera, mais avec promesse de l'y maintenir, lors qu'elle seroit Gouvernante du Pais-Bas, à son retour d'Italie. Mais cette Dame n'a pas été satisfaite car on lui avoit fait esperer que l'on feroit aussi venir un ordre de Madrid, pour le Baron d'A... qui est comme vous savez son Pimentel qui de son costé s'ennuye fort dans les dangers & qui sauf le respect qui est dû a son mérite, est un des officiers de tute nostre Armée que sans faire tort aux services du Roy Sa Majesté pouvoit donner à la Reine Christine, pour grossir son equipage.

Voilà tout ce qu'on dit icy du voyage de cette Reyne & voilà à quoy ont abouty toutes les négociations de l'Ambassadeur Pimentel, & le fruit, qui nous en revient de toutes les despenses qu'on à faites pour la Reine Amarante & son Chevalier tandis que nous sommes dans une furieuse necessité d'argent & que nous n'avons pas de quoy satisfaire aux troupes qui nous servent. Vous ferez, s'il vous plaist, réflexion a loisir sur la conduite de nos Ministres qui trompent le Roy pour leurs interests particuliers & vous jugerez si Pimentel à la minde de travailler plutost pour la propagation de la la Foy que pour celle de l'espée, si pour aller souvent à la breche où il va, il merite la charge de Maistre de Camp general, si tout ce qu'il y a d'officiers serviront sans murmurer, si Don Lovis d'Haro est si aveugle que d'avoir cette complaisance pour le Comte de Fuensaldaigne & si pour la consommation des bons services que ce Comte rend au Roy depuis quelque années, par lesquels il s'est acquis la reputation que vous savez qu'il à & toutes les provinces fidelles sont témoins, la recommandation qu'il faut en faveur d'un Cancre, pour en faire un General d'Armée, n'est pas une marque qu'il est bien intentioné pour le service du Roy. Cependant que vous raisonnerez la dessus, je tascheray a sauver ce qui me reste, & je me prepareray à vous faire la meilleure chere que je pourray quand vous serez de retour, ma Femme vous baise les mains, est (sic) moy je suis tres passionement Vostre &tc.

[Alcide Bonnacase de Saint Maurice], *L'Adieu des François à la Suède ou la Démission de la Grande Christine Reine des Suédois, des Wandalois & des Goths, &c.*, imprimé en recueils en 1667, 1668, 1669, 1677, 1680, 1682.

Publié dès 1655 sous le nom de *Briève relation de la vie de Christine Reyne de Suède, iusques à la démission de sa Couronne et son arrivement à Bruxelles.*

Toute l'Europe pour ne pas parler des autres Parties de la terre aura sans doute connu la demission de la Reine Christine, les ignorans & peu versez dans la Politique l'auront envisagée comme un prodige de vertu & comme une action toute pleine de générosité, mais les sçavans & les bons Politiques l'auront prise comme la haute folie qui pouvoit tomber dans la tête d'une femme & les mieux informez des affaires & de l'état du Royaume de Suède la publient pour une fameuse banqueroute qu'elle a voulu faire à ses Créanciers. Les moins sensez ont cru que les Suédois etant lassez de la domination déréglée en plûpart des choses, elle avoit été comme secretement forcée en elle mesme de se dépouïller volontairement du Royaume pour prevenir avec prudence ce qui luy pourroit arriver d'une part : mais les mieux avisez & qui connoissent l'humeur volage & inconstante de cette Princesse ont dit hautement que ç'a été par une legerté d'esprit & par un caprice s'étant tousjours conduite en tout ce qu'elle a fait de cette façon. J'omets a dessein beaucoup de discours que j'ay ouy faire sur ce sujet & en Danemarck & en Allemagne & dans les Pais Bas & en Suède mesme, pour ce que je ne vois point de motifs addez puissans pour me le faire accroire. Cette Princesse a été renommée & timpanisée les premières années de son Regne, parmy toutes les nations de l'Europe, & véritablement avec raison, car à en ce tems on la pouvoit dire la plus religieuse, la plus juste & la plus vertueuse Princesse du monde. Elle etoit familiere & bien-faisante à tous, fort charitable aux Pauvres & fort officieuse à qui que ce fut qu'elle pouvoit faire ou procurer du bien : mais un monstre que la France avoit enfanté contre son ordinaire s'estant allé loger dans les antres, dans les forests, & parmy les rochers que les Gots quitterent anciennement pour venir respirer l'air de la France & celui d'Italie s'empara de son esprit si adroitement que pendant tout le temps qu'il y à demeuré, il l'a manié à plaisir & a son profit, mais au mescontentement de tout le monde, mesme des plus grands du Royaume qui, lassez des impertinences d'un homme de boue, ont voulu attenter deux ou trois fois sur sa vie. Cet homme sans religion et sans piété imprima tous ces faux sentimens dans l'Esprit de la Reine, qu'il rendit en peu de tems fort semblable à luy & on la vit en un moment si fort changée qu'elle ne ressembloit plus à elle-meme. Elle portoit bien tousjours le nom de la Grande Christine,

mais elle n'en avoit plus les vertus. Auparavant elle mangeoit le plus souvent en public & il se faisoit de forts bons discours à sa table, ausquels tous ceux de sa Cour participoient avec admiration de la science & de la subtilité de l'esprit de cette Princesse qui, par là, se faisoit remarquer et cherir de tout le monde. Mais ce Politique a rebours la déroba tout assitost aux yeux de tous ces Courtisans pour la posséder luy tout seul, l'entretenir de bouffonneries et de choses ridicules jusques là que les Sénateurs et les Grands du Royaume avoient de la peine à la voir ou à lui parler. Par où elle commença à déchoir beaucoup de l'estime qu'on faisoit d'elle & des bons sentimens qu'on en avoit. L'assiduité qu'elle témoignoit avoir auprès de cet homme rebutoit les plus échauffez de sa Cour qui paroissoit un désert où une solitude en comparaison de ce qu'elle avoit été auparavant. L'imprudence, mais disons mieux, l'impudence de cette ame mercenaire ne s'attaque pas seulement aux plus hautes têtes de l'Etat & à ceux meme qui avoient la meilleur part dans les bonnes graces de la Reine, mais encore sa manie s'étendit jusques sur ses propres domestiques, sur son Maistre d'Hôtel qui étoit depuis long-tems à son service & que j'ay tousjours reconnu pour un fort honneste homme, sur son Apothicaire qui est un homme de probité & tres experimenté en son art, à qui je me fierois autant dans une maladie qu'à plusieurs Medecins des plus renommez & mieux qu'à beaucoup d'autres sur ceux de la Cuisine meme parce qu'ils faisoient trop bien leur métier. Toutes ces personnes sont encore en Suede, où pour le moins je les y ay laissées à mon départ, qui ne me donneront pas le démenti sur les choses que je viens de dire. Enfin son imprudence ou son impudence, appelez le comme il vous plaira, l'une ou l'autre de ces deux qualitez lui conviennent fort bien, vous ne sçauriez vous tromper, vint à ce point là que ne pouvant plus être soufferte, on prit à résolution, on se mit en devoir de l'assassiner. Ce dessein paroïtra un peu violent & sanguinaire à des humeurs calmes, mais il étoit à propos qu'un homme mourut pour tout le peuple & quand on sacrifieroit tous les hommes si malfaisans & si abominables que celui-là, on rendroit un noble service à tous les autres qui en vivoient bien plus contens, & s'il est permis de tuer un excommunié, je me persuade avec raison qu'il n'y auroit point eu de peché ni aucune sorte de crime de se défaire d'un Athée. Cette ame lasche & timide qui n'a jamais fait un action qu'on puisse dire généreuse, ni avoir même l'apparence de generosité se voyant poursuivie tout de bon fut forcée de songer à sa retraite, à laquelle il pourveut fort avantageusement, ayant emporté du Royaume soit en argent monoyé, soit en vaisselle, soit en Pierreries, jusques à la valeur de cent mille écus & d'avantage. Mais d'où vient qu'il ne se trouva pas un homme assés genereux en Suede pour suivre sur ces

pas cet infame fugitif & laver dans son sang tous ces crimes dont il avoit souillé cette Cour. Son absence à la vérité fit respirer beaucoup de monde & adoucit les ennuis de plusieurs, mais il avoit répandu un venin trop violent dans l'esprit de la Reine & il y avoit laissé de trop fortes impressions pour pouvoir remettre les choses en leur premier état. Chose étrange que cette Princesse ne s'est jamais trouvé constante que dans les choses qui ont terni sa reputation. Sans doute que plusieurs de ceux qui ont vû ces desordres s'imagineront facilement de qui je viens de parler, mais afin de satisfaire à tout le monde & que personne n'ait point lieu de se persuader que j'ay inventé ces choses, je confesse ingenuement que la peinture que je viens de faire d'un monstre, d'un homme mercenaire & impudent, d'un homme de bouë, d'un ame lasche & basse & enfin d'en Athée, est celle de Bourdelot lequel mange aujourd'hui comme un mâtin le pain des pauvres, ayant obtenu une Abaye du Roy de France par les instantes prières de la reine Christine qui s'est tellement affectionnée pour les provisions de ce benefice (que Rome informée des mauvaises qualitez de Bourdelot lui avoit refusées) qu'elle n'a cessé d'importuner la Cour de France jusques à ce qu'elle ait vû ce Dagon [sic] assis dans le Temple de Dieu. Ce monstre donc, banni honteusement de Suede, le Reine s'est depuis montrée telle qu'il l'avoit laissée, c'est à dire sans Religion, sans piété, sans vertu, sans loyauté, dissolue & libertine en ses discours, fourve, trompeuse, médisante, mocqueuse & de laquelle on pouvoit veritablement dire qu'elle n'avoit rien de Royal que le Royaume. N'admirez vous pas un changement si étrange & si prodigieux ? Ne diriez vous pas que cette Princesse est tombée de bien haut fort bas ? Mais vous Suedois, ne pleureriez vous pas de voir l'ornement de vostre Royaume si fort terni ? De voir vostre Princesse qui a été l'admiration de tout le monde, etre aujourd'hui le jouet de toutes les Nations ? De voir vostre Reine qui estoit autrefois chérie & estimée generalement de tous, leur servir aujourd'hui de Fable & de risée ? Ouy les yeux de vous tous se devoient convertir en autant de fontaines pour pleurer éternellement une chute si fatale, si la Providence divine qui n'a pas voulu abandonner vostre état tout à fait ne vous avoit suscité un Roy Religieux, sage, vertueux, & tout plein de generosité, lequel vous puisse dignement gouverner pendant toute sa vie, ce que vous devez vous promettre par toute sorte de raisons. Mais vous François, ne gemirez vous pas de quoy vostre bien-faitrice n'a plus les mains ouvertes pour vous faire du bien & pour vous communiquer ses liberalitez, de quoy celle qui a tant chéri nostre nation se va jeter entre les mains de nos plus cruels ennemis, de quoy celle qui vous protegoit vous a abandonné. Pour moy, je me persuade qu'étant depuis long tems accoûtumés à être mal

traitez de cette Princesse, vos larmes seront bien tost essuiées & qu'il sera plus seant pour vous d'abandonner la Terre des Gots pour venir habiter celle des François. Vous ni êtes pas trop bienvenus, vous y êtes envie & hais, sortez donc avec moy. C'est dans cette resolution que j'ay laissé plusieurs de mes amis ou de ma connoissance. C'est pourquoy j'ay baptisé cette petite narration du nom de l'Adieu des François à la Suede. Mais revenons trouver nostre Princesse, laquelle a esté veritablement tout un temps, avant la venue de Bourdelot, fort pieuse & fort Religieuse comme j'ay déjà dit, mais apres on l'a vu douter s'il y avoit un Dieu & une Providence, ne croire point ny Paradis, ny l'Enfer, ny Saints, ni Diable, ni Jugement, ni Resurrection & par consequent, ni l'Immortalité de l'Ame. Pour l'Incarnation du Verbe Divin, elle passe pour une Fable dans son esprit. Ceux qui n'ont pas pratiqué la Cour de Suede auront peine à le croire, mais ceux qui l'auront fréquentée durant son Regne ne me dementiront pas. Elle a assés souvent fait des discours à beaucoup de gens qui marquoient assés ses sentimens, j'en suis le témoin & puis passer pour irréprochable dans l'estime de ceux qui me connoissent. Une personne de probité & dont la profession de luy permet pas de mentir, principalement dans cette rencontre, m'a dit en particulier qu'il avoit diverse fois entretenu la Reyne l'espace de 3. ou 4. heures sur l'existence d'une Divinité & d'une Providence qui regle les choses du monde, en quoy il la trouvoit fort chancellante, se servant de tous les argumens les plus forts que les libertins se sont forgez pour combattre cette verité. Il y a pourtant de l'apparence que ce qu'en faisoit cette Princesse tendoit plustost a faire paroistre son bel esprit qu'a vouloir ruiner un mystere si bien estably dans le monde, qu'il n'y a que les fols seulement qui veulent tacher de le combattre, & dont les lumieres naturelles suffisent pour nous en donner la connoissance. Les siennes sont trop belles & trop grandes pour luy permettre d'en douter, & je me persuade que c'estoit plustost pour exercer sa science, dont elle est fort avantageusement partagé, à l'exemple des scolastiques qui au beau commencement de leur Theologie disputent s'il y a un Dieu, qui en fait l'objet que par un sentiment qui soit criminel où injurieux a son existence. Neantmoins on a veu cette Princesse si accoutumée a la revoquer en doute, si libre a parler contre & si dissolüe en ses discours, que de là, plusieurs l'on subçonnée estre fort peu fondée en cette creance & souvent on luy a ouï dire au sortir du preche, qu'elle s'en revenoit tousjours moins sçavante qu'elle n'y estoit allée & lorsque ses Prêtres se formalisent & prêchent même contre, de quoy on avoit destiné une Sale pleine de nuditez pour ouïr la parole de Dieu (c'étoient des peintures qui representoient la creation de nos premiers Peres un peu trop au naturel),

elle repartit qu'ils montraient bien par là leur ignorance de ne sçavoir qu'Adam & Eve avoient esté créés tout nuds & qu'il estoit permis d'en faire la peinture de la même façon qu'ils étoient sortis de la main de Dieu & que les idées d'un Peintre n'étoient pas plus criminelles que les siennes. Il est fort vray que cette Princesse à beaucoup terni sa reputation aupres des personnes pieuses & modestes par la liberté qu'elle c'est donnée depuis l'arrivée de Bourdelot de faire ses plus charmantes & plus familiers entretiens, des discours lascifs & des contes ou des Histoires toutes pleines de vilénies, dans le récit desquelles elle prend son plus grand plaisir, & veut absolument qu'on dise les choses par leur nom sans les deguiser, ny sans y apporter cet assaisonnement ou ce grain de sel que la modestie inspire à ceux qui en font possession & aux ames bien nées. Un de mes amis qui sur le commencement qu'il entra en son service avoit accoûtumé de l'entretenir fort souvent & fort long tems, voyant que son esprit se plaisoit à ces sortes de contes, luy en fournit abondamment, mais pour ce que par fois il se rencontroit qu'il y avoit à dire des choses que la Majesté Royale & le respect qui luy est deu vouloient qu'on les dit dans des termes plus modestes que l'expression naive et naturelle ne portoit pas, elle étoit toute la première à proferer les termes les plus propres, fussent ils les plus infames du monde. Il m'en a specifié plusieurs que la modestie me défend de décrire. Jugez de sa Religion, de ce qu'elle rode par le monde & fait tous ses voyages sans Prestre, preferant sa santé, pour la conservation de la quelle elle emmene un Medecin, au salut de son Ame dont les Prestres sont les instrumens ordonnez de Dieu. Elle fit semblant de s'en vouloir servir d'un qui l'accompagna jusques a Halmstat sur les frontieres du Dannemarck où il receut son congé. À Hambourg on luy en offrit un qu'elle fit semblant de vouloir accepter, mais l'effet a bien fait voir qu'elle n'estoit pas dans ce sentiment. Pendant le Presche où j'ay fort souvent assisté en Suede elle s'est monstrée si peu Religieuse & si peu modeste que la contenance faisoit paroistre quelque chose de contraint & de violent, elle avoit accoûtumé à s'asseoir sur une chaire de velours & d'apuyer ses bras & sa teste sur une autre faisant sans doute dans son esprit des Châteaux en l'air & si les Prêtres qui sont long tems en Chaire en ce Pais-là, à l'exemple de Martin Luther leur Maitre, prêchoient un peu trop longtems & plus qu'il ne falloit pour sa devotion, son divertissement estoit de se jouer avec deux petits Espagneuls qu'elle avoit tousjours aupres d'elle, ou de causer avec quelqu'une de ses creatures s'il s'en trouvoit aupres d'elle. Je l'ay quelquefois vûe exciter un si grand bruit de son éventail sur sa chaire que si le Prêtre eut été assés defferant pour donner quelque chose à son humeur, il auroit reçu tous ces signes d'impatience comme un tacite

commandement de se taire. Mais il n'en faisoit pas moins pour cela, soit qu'il y fut accoûtumé, soit qu'il voulut rompre ou faire plier un naturel impatient & l'accoûtumé à se rendre plus modeste quant on traite les Mystères du Ciel & quand on est occupé aux Cérémonies de la Religion, ce qui n'a jamais rien servi ny profité tant la teinture de Bourdelot est bonne & de longue durée & les semences d'impiété & de libertinage qu'il a repandu dans l'esprit de la Reine ont jetté de trop profondes racines pour en devoir espérer aucun amendement. Cette humeur volage luy a mesme duré dans les païs estranger, & a Hambourg (j'en suis tesmoin) on l'a veue dans l'Eglise assister à la parole de Dieu avec si peu de reverence, si peu d'attention & une si grande impatience que par la beaucoup des personnes qui l'accompagnoient von [sic] par curiosité, se font confirmez dans le mauvais sentimens qu'ils en avoient déjà conceus par tant de discours qui s'en estoient faits avant son arrivée. Mais examinons un peu la conduite de cette Princesse dans les voyages. On avoit jugé a propos qu'apres avoir rendu ses devoirs à la Reyne sa mere, dont le sejour ordinaire est à Nivkupin, qu'elle iroit passer en Oeland, qui est une fort belle isle qu'elle s'est reservée & qui appartenoit auparavant a S.A.R. qui est aujourd'huy regnant sur les Suedois. Que de là elle passerait par mer en Pomeranie pour voir les terres et les biens qui luy ont esté donné pour son appanage. Elle s'y estant accordée, le Roy luy fit preparer 7. gros vaisseaux pour luy faire escorte, que le marechal Wrangle conduisoit, et donna ordre au Gouverneur d'Oelandt pour tous les apprest dignes de la Majesté Royale, afin de la recevoir. Mais ayant fait semblant d'y vouloir aller & en avoir mesme pris le chemin tout une journée, elle se resolut de faire son voyage par terre & de traverser tout le Dannemarc, ce qu'elle a fait en habit de Cavallier avec l'escharpe rouge a l'espagnole. Elle entra en cette façon incognito dans Hambourg, s'alla placer au mepris du logis que les venerables magistrats de cette ville luy avoient doné dans la maison d'un Medicin juif, ce qui surpris merveilleusement & le senat de qui elle ne voulust pas recevoir les honneurs qu'ils luy avoient preparez, & les Prestres qui, rongez du zele de la maison de Dieu, ne peurent se taire & qui declamerent publiquement en chaire contre elle d'avoir fait une election si ridicule de la maison d'un homme qui fait profession d'estre ennemis juré de Jesus Christ. Cela parut pourtant un peu trop violent, & les plus sages jugerent qu'il falloit donner quelque chose à la condition d'une Reyne & luy faire des excuses, aux qu'elles elle repartit que Jesus Christ avoit toute sa vie conversé parmy les Juifs, qu'il estoit sorti de leur semence, & qu'il avoit preferé leur compagnie à celle de toutes les autres nations, jugez vous mesme de la response. Quand elle est sortie de Hambourg, ç'a est a une heure induë a sçavoir à

4. ou 5. heures du matin, au sortir d'un festin dont le Lantgrave de Hessel avoit regalée, sans prendre congé ny de Senat, ny de Magistrats, dequoy tout le monde fust extremement surpris. En suite le cinquiesme ou sixsieme a poursuivi son voyage en Hollande, sans s'accompagner d'aucun femme ni fille, ayant laissé les deux Hollandoises qui estoient à son service depuis assez longtemps, & qu'elle avoit emmenées de Suede sans leur donner aucune sorte de recompense, de mesme que ses valets de pied & ses cochers a Hambourg se commettant entierement a la conduite du Sieur Steenberg qu'elle a choisit par dessus tous ceux de sa Cour, comme le plus brutal & le plus deraisnable, & ayant donné la Charge de son Maître d'Hotel à Silvercroon, dont le nom tout plein d'argent sent soit son Orfevre, elle a continué sa façon d'agir en Hollande comme elle avoit commencé en Dannemarc. & a Hamburg, elle est entrée dans ces terres sans se faire connoistre, mesprisant les appareils que Messieurs les Estats Generaux des Provinces Unies avoient fait dresser pour une honorable reception, & a passé ainssy par leur villes jusques a ce qu'elles s'est allée rendre entre les mains des Espagnols, mais son contentement ne sera pas parfait puisque son bien aimé Pimentelli n'y est pas, qui est celuy qui a pris la place de Bourdelot, & qui l'a entierement possedée tout le temps de sa negotiation en Suede. Pour qui elle a fait des festins, des Ballets, des Promenades & des rejouissances publiques, & ce n'est pas sans raison que beaucoup de personnes ont soubçonné que c'estoit luy qui l'a fait avorter de ce dessein monstrueux de quitter la Couronne, qu'elle dit avoir conceu depuis assez long temps, dans la lettre qu'elle a escrite a Monsieur Chanut, Ambassadeur pour le Roy de France vers les Estats Generaux des Pays-bas. C'estoit luy seul qui mangeoit le plus souvent avec elle, qui l'accompagnoit dans toutes ses Promenades, qui l'entretenoit le soir jusques a trois ou quatre heures apres minuit, & qui enfin estoit son Achates, & qui n'a pas moins fait ses affaires que son predecesseur Bourdelot. C'est un changement bien grand de sortir des mains d'un François pour tomber entre les bras d'un Espagnol qui a eu un si grand pouvoir sur son esprit, de l'obliger à faire dire à l'Ambassadeur de Portugal qu'elle ne reconnoissoit point son Maistre comme Roy de ce Pais, mais seulement comme Duc de Bragance. Les autres Ministres n'ont été guere mieux traitez, car il n'y en a pas un qui n'ait été negligé jusu'au bout, ce qui leur a fait prendre la resolution de se bannir eux-même de la Cour ou ils n'alloient qu'autant que les affaires de leurs Maitres les y appeloient. Il ne fait pas oublier ce celebre Ballet que la Reine fit dancer pour l'adieu de son cher confident, dont elle voulut être de la partie & y représenter le personnage de Coquette. Pendant qu'elle s'habilloit, elle ôta un beau

Diamant de son doigt & le présenta à Pimentel pour lui garder, lequel si tost qu'elle fut habillée le lui offrit pour lui rendre. Mais elle repartit qu'elle n'avoit pas accoûtumé de reprendre ce qu'elle avoit donné une fois, la pierre estoit estimée trente ou quarante mille livres. Mais que dirons nous de cette Ambassade extraordinaire qu'elle a envoyée vers Sa Majesté Catholique seulement pour le remercier de quoy elle lui avoit envoyé un homme si galand que Pimentel. Peut estre que si ces grands hommes qu'elle a appelé à divers tems l'avoient été un peu plus qu'ils n'étoient pas, sans doute qu'ils auroient été mieux reçus & plus honnorablement traitez. Le Sieur Naudé ne pouvant plus souffrir les desordres & les dissolutions de cette Cour, dans laquelle les Muses n'étoient plus honorées, s'est veu contraint de s'en bannir volontairement & a préféré un exil volontaire à une demeure si peu favorable aux gens des Lettres, que cette Princesse a aimé tout un tems, mais depuis que Bourdelot lui a mis la haute galanterie dans la tête, il n'y a eu rien plus à faire pour eux & toutes les belles apparences qu'elle leur a montré n'ont été que des grimaces, ou plutost comme un reste de ses premiers sentimens. Je les appelle tous à témoins s'il s'en trouve un qui ait été ny plainement ny raisonnablement satisfait, à la réserve d'un ou deux qui ont sçeu bien prendre leur tems. Le Sieur Bouchard, dont la vertu & le sçavoir est digne d'une eternelle memoire a été traité de Pédant dans cette Cour. La Reine s'est souvent plainte dequoy il étoit fort peu galand & quand on lui a voulu représenter que la galanterie ne s'ajustoit pas bien avec la profession qu'il faisoit, elle a reparti qu'elle faisoit fort peu d'estime d'un homme qui ne sçavoit que lire dans un Livre & que pour être informé de quelques mots d'Arabes, on ne meritoit pas par là son Approbation. Le Sieur Bouchard ne s'en est jamais beaucoup soucié, comme il l'a bien témoigné lors que la Reine l'avertissant du dessein qu'elle avoit pris de se demettre de l'administration du Royaume pour se retirer dans une solitude en compagnie de quelques hommes sçavants du nombre desquels elle souhaittoit qu'il voulut être, il n'a pas seulement repondu à sa Lettre & je trouve qu'il a bien fait, car la suite à fait voir qu'elle estoit pleine d'Hypocrisie & que ce que la Reine en faisoit n'étoit qu'une fourberie pour déguiser le dessein qu'elle avoit de courir la pretantaine. Mais supposons que la chose fut comme elle la décrivait, encore le Sieur Bouchard avoit raison de garder le silence, ayant été traité plus mal que l'on ne sçaurait imaginer. On le laissa dans un logis l'espace de six semaines avant qu'on fit semblant de le vouloir voir & il a été très mal recompensé, après le travail qu'il a eu, de passer en Suede pour la seule satisfaction de la Reine. Les bons conseils que cette Princesse donna & la Leçon qu'elle fit au petit fils de feu le Sieur Saumaise est une chose fort

plaisante à ouïr. La plus grande part du monde sçait qu'après la mort de ce Grand Homme dont la Reine honora la mémoire par une Oraison Funèbre qu'elle fit faire par un professeur de l'Accadémie d'Upsal, elle écrivit une Lettre à Madame de Saumaise en laquelle elle se proposoit l'éducation de son fils, qui étoit l'unique de tous ceux que le Sieur de Saumaise avoit destiné pour les études. La Mere pour se décharger de ce fils aussi-bien que de ses aînez l'envoya en Suede, auquel cette Princesse, lors qu'il lui fit lui mesme la révérence & lui baiser la main, représenta qu'elle ne vouloit pas qu'il fut seulement sçavant comme son Pere, mais encore qu'elle souhaittoit qu'il fut fait galand & qu'il apprit avec beaucoup de soin la façon avec laquelle on se gouvernoit dans la Cour, qu'un Gentil'homme devoit faire profession de la galanterie. Pour le moins autant que les Lettres, cette belle Leçon fait à un jeune garçon soumis au fouet & a la ferule fit une si grande impression dans son esprit que du depuis on ne l'a ouy parler que d'aller voir les Dames de la Cour, de voltiger et de Danser. Cette bonne Princesse en a pris grand soin, qu'elle a souffert qu'il ait demeuré tout autant de tems qu'il a été en Suede dans un Cabaret, si mal en ordre qui avoit plutôt les apparences d'un gueux que d'un Fils de bonne naissance. Et pour remonter du Fils au Pere, il est fort vray que celui-cy semble avoir été mieux traité que toutes les autres personnes de Lettres, si est ce pourtant qu'il s'est retiré de Suede assés mécontent, dont j'avoue ignorer les raisons & j'ay vû de ses Lettres en Suede, écrites à un de ses amis, qui disoient qu'il se repentoit en quelque façon d'avoir mérité l'Approbation de la Reine, vû qu'elle étoit si facile de la donner à des personnes qui en étoient tout à fait indignes. Mais je sçay bien qu'on l'a fait passer dans cette Cour pour une faineante. Vossius & Hensius s'ils veulent dire le vray n'ont pas grand sujet d'être les plus contents du monde, celui-là a eu toutes les peines imaginables de se faire payer de ce qu'il avoit dépensé pour la Reine en l'achapt de plusieurs Livres & celui-ci est encore pour poursuivre ce qui lui est deu pour les services qu'il a rendus à Sa Majesté. Jugez par là si les gens de lettres lui sont en quelque veneration, sans doute que s'ils avoient été moins sçavans & plus galans que leurs affaires s'en fussent mieux portées, à l'exemple de Bourdelot que la Reine a fait passer pour le premier homme du monde & je vous jure s'il sçavoit parler congruement Latin. J'ay vû un billet écrit de sa main à un Evêque qui avoit esté chassé de son Pais pour la Religion & qui imploroit l'assistance de Sa Majesté par son entremise, dans lequel en quatre ou cinq ligne qu'il comprenoit, j'y ay trouvé des solecismes & des barbarismes, trois ou quatre & dont le sens estoit si confus qu'il faudroit aller au Devin pour s'en éclaircir. Si ce billet est encore entre les mains d'un homme irréprochable qui

est en Suede, à moins qu'il n'en soit parti depuis moy, lequel sans doute il garde pour le mettre au Vatican ou dans la Bibliotheque Royale a Paris, pour un authentique témoignage du profond sçavoir de Bourdelot que la Reine a tant vanté parce qu'il sçavoit faire quelques rimailles de vers François bien qu'assés imparfaitement. S'il m'est possible de retirer une copie de ce billet, je le donneray au public avec les autres mémoires que j'attens de Suède, par où vous connoîtrés si Bourdelot est un si grand homme que la Reine l'a fait passer & s'il a eu raison de trouver à redire sur tous les grands Hommes qui sont passez en Suède & sur les Poesies Latines du sieur Morus dont le sçavoir est connu, principalement dans toutes les terres de Messieurs les Estats Generaux des Provinces Unies, dans lesquelles il trouva que le mot de *postere* n'étoit pas Latin, mais qu'il falloit dire *posteritas*, à quoy la Reine applaudissoit parce que Bourdelot le faisoit. C'est une chose veritablement étonnante dequoy une Princesse si bien éclairée se laissoit si fort aveugler par cet infame, ce que le menu peuple de Suede ayant même observé s'est persuadé qu'il avoit un esprit familier & qu'il usoit des charmes pour façonner son esprit. Je l'ay ouy dire a plusieurs étant en Suède & lors que j'ay fait effort de leur ôter cette Pensée de la teste, comme une raillerie ou comme une sottise, je les ay trouvez si bien persuadez que ç'a esté sans effet. Mais que dirons nous de l'injustice horrible que cette Princesse a faites à ses créanciers. Quand je l'envisage, j'en ay horreur & j'estime que ceux qui ont pris la demission comme une fameuse banqueroute ont eu quelque raison. Il s'est veu, j'en suis le témoin, des Marchands jouaillers à qui elle avoit pris le bien aux uns pour dix, autres pour vingt, & a quelques uns pour trente mille livres ausquels elle a fait traîner leur payement durant six & quinze mois, mesme deux ans & enfin, elle s'en est partie leur laissant des billets qui seront acquitez *ad Calendas Graecas*. N'est ce pas une chose étonnante & qui crie vengeance à Dieu dequoy ces pauvres gens ont été forcez de se divertir de leurs affaires, de manger leur bien en Pais étranger où les dépenses sont grandes & enfin de se voir les mains vuides. Mais ne vous en étonnez pas, la maxime de Bourdelot que la Reine à parfaitement bien saisie, étoit que les Rois pouvoient disposer des biens des particuliers à leur plaisir. Mais où a t-il prise cette fausse Doctrine, sans doute de son ame noire & lâche. J'ay vû des Marchands demander avec toutes les instances possibles leurs joyaux, puisqu'ils se voyoient hors d'esperance d'en être payez. Mais ils étoient entre les mains d'une Princesse qui a le cœur trop bon pour jamais rendre, ce n'est pas qu'elle ne fut parfaitement bien informée du tort que l'on leur faisoit, car elle en étoit avertie par Requêtes qu'ils lui présentoient, lesquelles elle recevoit toutes, les lisoit sur sa chaise

percée & puis s'en torchoit le derriere. Mais quelle justice doit on attendre d'une personne qui ne s'en fait pas a soy mesme. Envisagez un peu la conduite dans l'Oeconomie de sa maison : son Intendant auquel elle a envoyé tous ses creansiers est un homme qui ne sçait ni lire, ni escrire, à la reserve de son nom qu'il a appris à griffonner depuis quelque temps. Il estoit tailleur de son mestier, & s'appeloit Maistre Jean, dont cette Princesse a changé l'aiguille & les ciseaux en une espée, l'ayant ennobly, & luy a donné le nom de Leyon Crona, mais par ma foy, il porte plustost la ressemblance d'une Guenon que d'un Lion. Cet homme Illustre a sceu si bien menager l'Esprit de la Reyne qu'elle luy a commis l'Intendance & l'Oeconomie de toute sa maison, lequel suivant le genie de sa maistresse s'est étudié dans son ingorance a fourber tout le monde, & qu'il n'y a eu que ceux qui n'ont point eu affaire a luy, qui ayent eschappé de ses tromperies. Il a commencé de s'enrichir dans le voyage qu'il fit en France pour les appareils du couronnement de la Reine, d'où ayant apporté un amas des plus méchantes étoffes, il en a fait commerce en Suede. De cette façon, c'est que lors que la Reine donnoit quelque commission a ses domestiques, ou autres, pour s'habiller, Maître Jean les assignoit sur le Marchand auquel il avoit confié son Magasin, si bien qu'on se trouvoit par là contraint de s'adresser à lui qui donnoit des marchandises de la valeur de 50 écus pour 100 qui lui étoient reconnus. En quoy l'échange n'étoit pas trop désavantageux pour lui. Pour passer de l'Intendant aux valets de chambre, qui en leur espece gouvernoient aussi la Reyne, c'estoient des personnages dignes d'estre connus. L'un s'appeloit du Piquer, François de Nation, qui a esté le plus Infame maquereaux du monde, & dont la femme a esté detenuë en prison a Bruxelles ou a Anvers a cause de ses infames pratiques. L'autre se nommoit Alexandre, Italien de naissance, qu'on dit tirer de son illustre extraction d'un fort celebre savetier, & tous deux ont esté nommez les cochons de la Reyne, lesquels elle a annobly sans que jamais ils ayent fait une action remarquable qu'en infamie & en lascheté. Si c'est pour l'avoir servie il y en a cent autres qui ont eu cet honneur & qui l'ont fait plus honnorablement & avec plus de fidelité & avec plus de gloire. Voilà comme cette Princesse a gardé les loix de sa Justice dans toute sa conduite, consultez s'il vous plaist les Gentils hommes de la Chambre & ses filles d'honneur, vous trouverez que dans un moment elle s'est fait quitte de tous & de ses pages sans leur payer mesme leurs appointemens, pour ne parler pas de recompense qu'on ne trouve plus aupres d'elle. Parlez un peu au Secretaire de ses commandemens qui l'à servie pendant dixhuict mois avec une assiduité & une fidelité incroyable, & qui a plus fait escrire de son temps à la Reyne, & aux Roys, & aux

Princes de toute l'Europe que tous ces predecesseurs n'avoient fait, il vous dira qu'elle a esté ingrate à ce point de ne luy laisser pas le Sol, bien qu'il eust fait toutes les menues dependences du Cabinet. Il y a quelque temps qu'elle avoit fait venir de Rome un Gentil homme Neapolitain & avoit escrit a Madame la Duchesse d'Aguillon qu'il ne se repentiroit pas de venir à son service, qu'elle ne sçavoit pas seulement reconoistre les services que l'on luy faisoit, mais mesme qu'elle sçavoit recompenser jusques aux bonnes volonteze qu'on tesmoignoit avoir pour elle. Mais toutes ces belles parolles ont esté sans effet, & comme un vent qui s'est dissipé, où une fumée qui s'est evanouïe, & a laissé ce pauvre Gentil homme, quoy que d'une fort bonne naissance, dans la troupe des miserables. Mais quel traitement ridicule n'at'elle [sic] pas fait à ce Gentil homme François qui luy emmena le petit Saumaise⁸⁹⁵ ? lequel pour quelques sujet que je ne diray pas icy, s'est volontairement exilé de France & de sa propre maison, & qui avoit entrepris cette condition malheureuse, soit pour reconnoistre les obligations qu'il avoit à Feu Monsr. De Saumaise, soit pour ce qu'il estoit persuadé que cette Princesse estoit une grande Reyne, de qui il devoit espere toute sorte de satisfaction, quand elle en auroit cognu la valeur & le merite. Nous l'avons veu negligé en Suede autant ou plus que tous les autres, elle a souffert qu'il se soit retiré sans luy avoir donné quoy que ce soit pour reconnoistre la peyne qu'il a prise à sa consideration, & le soin qu'il a eu de ce petit Enfant. Ne viola [sic] pas une belle façon de sçavoir recompenser jusques aux bonnes volonteze des personnes. Je ne sçaurois taire l'injustice qu'à esté faite à un valet de la garde robe appellé du Plessis, François de nation, lequel pour s'estre rendu trop assidu au service de sa Maistresse qui estoit peut estre par la empeschée dans les praticques qu'elle avoit de nuict avec Pimentelli, le fit traiter à coups de baston par ses valets de pied, deguisez avec des habits gris, qu'il a remportez pour la recompense à ses services & a sa grande assiduité. Belle façon certainement de reconoistre ses serviteurs ! J'en obmets beaucoup d'autres comme le Gouverneur des Pages, appellé la Sale, qui s'est comporté dans une double Charge qu'il avoit chez la Reine avec une conduite si sage & si prudente qu'elle même a confessé n'y avoir rien a dire, dont le mérite a fait choisir à son Altesse le Prince Adolf pour l'accomagner dans ses voyages, lequel ne s'est pas vû mieux traité que les autres. Il est sorti plein d'honneur à la vérité, mais fort vuide d'argent, pour le moins celuy qui est venu de la Reine, grande Princesse digne que des personnes d'honneur & de qualité la servent. Mais avant que de quitter la plume

⁸⁹⁵ Il s'agirait là sans doute de l'auteur lui-même : Alcide Bonnecase de Saint Maurice.

pour nostre branle de sortie, parlons un peu à nos musiciens François, du tems que le Comte Magnus de la Garde fut envoyé Ambassadeur en France vers le Roy Très Chrétien pour Sa Majesté de Suede. Il choisit par son commandement une bande de Violons ou Musiciens, ausquels par Contrat signé de sa main, il leur promettoit des appointemens fort raisonnables. Ces pauvres gens s'engagerent dans le Voyage de Suede, où dans le commencement ils ont reçu un traitement assés favorable, soit pour ce que la Reine se plaît fort aux choses nouvelles, soit qu'elle trouvoit que l'harmonie des violons François valoit mieux & étoit plus charmante que celle des Vielles où des Cistres Suédois. Mais cela ne dura pas fort long tems & aujourd'huy ils sont sy miserables qu'il y en a qui doivent toute leur dépense depuis le tems que leurs gages ont tari, sans qu'il leur ait été possible, quelques poursuites ou quelques sollicitations qu'ils aient faites, de pouvoir rien retirer de ce qui leur avoit été promis si authentiquement. La Reine a dansé dans les Bals, dans les Balets, à la cadance de leurs violons jusques à ce qu'elle s'est retirée derriere le Theatre, d'où on ne l'a plus vû paroître pour leur fournir des cordes. Si bien qu'à mon avis, il faudra qu'ils mettent leur Instrument au croc. Mais que ne faisiez vous comme ses chatrez d'Italiens qui ont demandé leur congé si tost que l'argent leur a manqué & qui se trouvoient enrumez & tout plein de phlegmes lors que leur bourse estoit vuide. Vostre facilité vous a gasté & vous avez vû que pour avoir trop relaché de ce qui vous estoit dû, vos instrumens se sont debandez. Sans doute que ceux qui liront ce que je viens d'écrire auront de la peine de le croire, mais le croye qui voudra, je suis pourtant bien assuré que les personnes qui ont vû l'estat de la Cour de Suède ou qui en ont esté fidellement informez connoîtront que j'en dis moins que ce qui s'en pourroit dire & je n'ay rien voulu rapporter que je n'aye vû moy-même. Quand j'auray reçu les Memoires qu'on m'a promis de Suede, je les donneray au public pour le détromper en plusieurs choses. J'espère de les recevoir par quelque François desquels elle vuide merueilleusement bien & qui estoient desjà bien ébranlez quand j'en partis, ausquels ils faut que je parle deux mots. Qu'elle manie est celle-là qui vous possède ô François d'arrêter dans un pais ou celle qui vous rendoit supportables par les bonnes volontez qu'elle avoit eu au commencement de son Regne pour vostre Nation ne se trouve plus. Vous sçavez le peu d'estime & le peu d'affection que les Suédois ont pour vous, il est assez connu que cette nation n'a des bons sentimens que pour elle même. Quittez les Antres, les Bois, les Rochers & les Huttes de Bois des Gots pour venir habiter les magnifiques Maisons de France avec tout ce qu'il y a de délices. C'est en vain que vous vous attendez à ce que vous poursuiviez avec tant d'ardeur. J'avoue

que vos poursuites sont justes, mais il y a de l'apparence qu'elles seront fort inutiles si dans le tems que la Reine étoit encore assise sur le Trône vous n'avez rien pu obtenir. Que devez vous maintenant espérer que son pouvoir est éteint dans la Suede. Ouvrez les yeux & ne vous flattez pas de vaines espérances. Tout cuit aujourd'huy pour vous & l'homme à qui vous avez à faire qui est cet Illustre Tailleur vous doit estre assez connu pour ne vous fier pas. Ses paroles sont par fois assés satisfaisantes, mais elles n'ont jamais aucun effet. Les délais que vous apportez à votre Retraite sont autant de dépenses fort inutiles. Abandonnez donc promptement ces deserts & ces solitudes affreuses pour venir posséder une Terre de promission qui a été donnée en partage à vos pères & qui doit faire vostre héritage. Vous sçavez qu'apres l'arrivée du Prince à Upsal, les Suédois crioient hautement par les ruës en leur langage bourru, sortez François, sortez, & quelques-uns de cette nation Barbare ont été assés insolents de jeter des pierres en cachette sur vous. Laissez manger aux Suedois leur stremelin & leur Cakebrut pour venir vous rassasier des delicates viandes que vôtre País vous presente, sur tout prenez bien garde de ne toucher pas à leur houblon de peur que l'on ne vous face courir la Galope. Mais parce que je me persuade que déjà beaucoup d'entre vous ont prevenus les bons avis que je vous donne, je ne les multiplieray point & le mépris ou le mauvais traitement que vous y avez reçu & que vous y recevrez tous les jours vous en inspireront de meilleurs.

Adieu,

A paris le 5 septembre

Gillot Le Songeur.

[Jacques Carpentier de Marigny], *Lettre ou récit véritable du séjour de Christine, Reine de Suède à Rome*, circulation manuscrite dès 1655, imprimé en recueil en 1667, 1677, 1682.

Monsieur,

Votre curiosité est trop raisonnable pour n'y pas satisfaire & vous vous connoissez trop bien en trophées pour ne pas vous faire juge d'un fait concernant le ceremonial des Césars, des Pompées & de tous ces illustres conquerants dont les vertus en ont prescrit les loix.

Vous apprendrez les particularitez de cette magnifique ceremonie par la relation Italienne que je vous envoie, de la quelle sans ramener tous les points vous me permettrez de remonter à la source & de considerer cette premiere action qui donne l'eclat à toutes les autres.

La grace se fait connoistre par des coups trop extraordinaires pour douter de sa puissance : celle qui d'une abandonnée fit un miroir de penitence, qui tira un larron du precipice au dernier moment de sa vie & qui fit enfin descendre du Cheval un saint dans la chaleur de son crime pour le mettre dans le veritable chemin, peut bien inspirer à une femme des sentiments genereux, persuader une heretique de quitter l'erreur de ses opinions & faire descendre une Reine d'un Trône perissable pour luy mettre sur la teste une Couronne immortelle.

Mais comme il n'est pas permis d'entrer dans les abîmes de la connoissance de Dieu, du quel le sacré cantique, nous disant que les cheveux sont noirs comme le plumage d'un corbeau, nous declare misterieusement l'obscurité de la pofondeur de ses conseils sur la conduite des hommes. Et ainsi je n'entreprendray pas sur la juridiction qui s'etend à connoître le moindre reply de nos ames : mais je me contenterai seulement de considerer les dehors au travers le voile des apparences que la raison ne pourroit bien approuver. Car vous m'avoüerez que la grace ne se communique jamais si liberalement, en même temps elle ne donne tous ses attraits & tous ses avantages. Elle ne sçait pas faire des presents a demy & lors qu'elle entre dans un cœur, elle y porte avec la devotion l'humilité, la modestie & toutes les autres vertus qui sont les appanages de la gloire.

Nous voyons la Reine de Suède si fort éloignée de ces ornements que si nous jugeons de la cause par l'effet nous dirons que l'un & l'autre est également corrompû.

Son impiété a fait taire les plus Athées : ses jurements, qu'elle appella la grace de son discours, ont fait faire des processions publiques pour ôter de la main de Dieu le foudre vengeur dont les lieux qui la portoient estoient menacez, & les extravagances qu'elle a fait a Bruxelles aux jeux d'une Cour qui n'a rien de profane ont fait dire avec justice qu'elle estoit composée de deux natures : ce ne peut estre que de celle d'un homme et d'une femme, c'est à dire de la malice & de la faiblesse. Quel aveugle pourroit croire qu'elle est humble voyant qu'elle affecte les honneurs d'une Reine meme ne l'estant plus ? & que qu'avouant estre touchée pas la force du St. Esprit, elle triomphe dans sa ville capitale & fait travailler le dispensateur de ses tresors à sa vanité comme si elle mesme luy donnoit des loix ? une connoissance legere en chaque chose, ou plustost un bouleversement general de son cerveau l'enorgueillit si fort qu'elle pretend s'eriger de la paix entre les Maistres de la terre & croit que les sept sages grecs sont des noms inconnus depuis qu'elle dit son Signor ci. En renonçant à la Couronne, elle a abandonné le plus beau brillant de celle des premiers chrétiens & le dernier arrest qu'elle a prononcé sous le dais a esté un bannissement sans retour a l'humilité.

Si je voulois parcourir tous les outrages qu'elle a fait a la modestie, je compterois plutost les vagues de la mer : elle ne s'est pas contentée de fouler aux pieds celle de son sexe, elle s'est moquée meme de celle que les loix divines & humaines nous ordonnent. Elle a traversé le Royaume entier de Suede.

Elle est arrivée a Anvers sans estre accompagnée d'aucune femme, au milieu de 25 gardes moins aguerris au combat de Mars que dressés au jeu de Cypris. La grande vertu de ces Héros, que la renommé traitte avec justice de demi Dieux, enflame son ame d'un desir d'éprouver si les gens de l'autre monde ont quelque chose de plus vigoureux que ceux d'icy-bas quand la Nature de l'homme participe à celle des Dieux.

Le bruit des hautes qualitez du Prince de Condé ne luy donné pas moins de curiosité que celuy de celles d'Alexandre à la Reine des Amazones qui, violant les loix de son Royaume, essuya mille dangers pour arriver a la route de ce Prince, au quel sa rage eschauffée la contragnit de demander audience particuliere afin d'obtenir de luy une vivante copie de sa personne pour la porter en son païs.

Toute la terre sçait les folies que la Reine de Suède fit en approchant le lieu ou estoit Monsieur le Prince : ses impatiences, ses transports & ses fièvres eurent des milliers de témoins : tout Bruxelles sçait avec qu'elle assiduité elle le courtoit : si la fievre qui le maltraitoit alors l'empeschoit de sortir, l'Ecuyer de la Reine luy rendoit plus de visite de sa part que son Medecin mesme & reglement cinq ou six fois tous les

jours elle envoyoit sçavoir des nouvelles de sa santé sans qu'elle s'informoit de ceux qu'elle croyoit luy en pouvoir apprendre quelque chose. Si son Altesse prenoit l'air, Sa Majesté n'estoit pas loing : elle ne l'abandonnoit jamais au mail : aux assemblées, au Comedies, enfin par tout elle le suivoit comme l'ombre suit le corps.

Neanmoins, elle se declara à ce Prince dans un temps où la foiblesse que luy causoit son mal ferma la bouche a la medisance. Mais comme dans le fort de sa disgrace il n'a pas manqué de gens de cœur qui ayent executé en tout ses volontez, il en a trouvé aussi en cette occasion qui suppléerent à son impuissance : il n'y en eut pas un de ceux qui se sont sacrifié à sa fortune qui dans cette rencontre ne luy témoignast qu'il n'y auroit point d'exception dans l'assurance des services qu'ils luy avoient voué. Vous avez sçeu tous ces autres emportemens desquels l'exat recit demanderoit des volumes entiers.

Vos yeux ont esté en partie témoins de ce que je viens de dire & vous sçavez très bien que ce ne fust pas seulement la necessité, de la quelle je parleray apres, qui l'obligea de sortir de Bruxelles pour venir icy : mais encore la honte, qu'elle eust de voir sa passion rebutée.

Monsieur le Prince qui est depuis long temps en possession de mépriser les Conquêtes que sa vertu luy donne & qui a tousjours affermy les trônes dont les débris étoient prêts de tomber, changea l'estime qu'il avoit pour la Reine de Suède, suivant l'eclat de sa fausse vertu, en haine & s'étant apres apperçeu de ce brillant trompeur, il l'a traita comme on fait ceux qui affectent d'avoir ce qu'ils sont hors d'esperance de pouvoir jamais obtenir. D'abord son amour se changea en fureur, elle courut à la vengeance & plutost a l'achevement de sa honte & sa passion l'aveugla si fort, qu'elle mesme fut l'ouvrier de sa perte : son peu de pouvoir fit avorter tous ses desseins au lieu que si un rayon de raison l'eut éclairée, elle auroit passé sous silence ce qui ne pouvoir réussir qu'a son desavantage : elle devoit chercher sa satisfaction dans la compagnie de quelque semblable, qu'un meme amour & qu'un meme mepris auroient aussi rendue enragée.

Elle n'avoit qu'une petite traite à faire de Bruxelles à Paris, on luy avoit montré les cicatrices des playes qu'avoit fait le cœur de diamant par le refus qu'il fit de vouloir éteindre le feu qu'il avoit allumé. Mais entre nous, l'amour qui est prevoyant & jaloux l'auroit bien empeché d'ouvrir le passage à Christine qui, suivant si bien ses traces, auroit voulu avoir pension sur ses revenus. La Reine de Suede n'ayant point toutes ces considérations s'est d'abord venüe jetter entre les bras du Pere commun pour luy

demander justice. Et voilà une des raisons que vous voulez sçavoir du dessein que luy a fait entreprendre son voyage en cette ville.

Les plus rafinez politiques en donnent celle-cy : si tost qu'elle se fût démise de ses Etats, son but principal étoit d'aller en France, mais elle trouva que nous n'étions pas des Duppes & que dans un pays de si grande étendue, il ne s'en trouva pas un qui eût la curiosité de donner de l'argent pour la voir. Elle se présenta aux Espagnols, qui reçurent à bras ouverts ce que la France ne voulut pas dans la pensée qu'ils avoient, qu'elle seule étoit capable de rétablir leurs affaires presque désespérées : mais la suite du temps leur ayant fait connoistre que ce n'estoit qu'une femme, plutôt propre à menager l'intrigue de la ruelle que celle du cabinet, à faire servir sa personne, à qui en eût voulu sans aucune ressource de luy pouvoir faire du bien, on luy fit sçavoir secretement que l'honneur de son absence seroit tres cher a la Flandre. Elle ne se le fit pas dire deux fois, elle prend sa resolution de venir à Rome & afin de paroistre selon les formes dans le Sanctuaire de la Foy catholique, elle se voulut revetir de cette robe d'innocence qu'elle a prise de meme façon que ceux de la Friperie qui louent des habits & les rendent incontinent apres que la visite est achevée.

Sa Sainteté, qu'on ne peut raisonnablement comparer au plus sage de tous les Princes, reçeut avec le zele de sa charité cette Reine de Seba qui l'abordoit en si bel equipage & luy fit connoistre que la Foy n'est moins l'aliment du corps que de l'esprit. Neanmoins comme elle ne peut démentir longtems, Saint Pierre se lassera bientôt de voir manger son patrimoine par une findele déguisée, il se vengera d'elle des maux que ceux de son pais & de son sang luy ont fait autrefois & commandera à son Successeur de se défaire de ce vipere qu'il nourrit dans ses entrailles

Ainsy les gens speculatifs croyent qu'elle arborera bientôt le croissant pour supplanter le grand Seigneur qui est trop bien adverty de ses bonnes qualitez pour ne la pas faire passer par charge d'Eunuques avant que l'enrouler [sic] dans son serail. Pour moy, la connoissant comme je fais de complexion amoureuse & affirmée, je croy qu'elle ne hazardera pas le tout. Je ne desespere pas de voir le nom de Signora Christina dans un rôle de nos Sœurs Romaines, d'aller avec mon écu frapper à sa porte, de m'exposer à entendre *una Signora impedita* ou bien un *Sote Padrone*. Si vous n'attendez que cela pour partir, vous ne devez pas tarder, car je connois le menoisier qui a ordre de faire la jalousie par ou elle commandera les Courtisans de la place d'Espagne. Neanmoins, comme il est du devoir de celuy qui entreprend de partager la gloire sans passion, de ne distribuer le mirthe ou le laurier selon son caprice, il faut que je vous dise

qu'il est de peu de prudence qui aille ou la Reine de Suède a porté la sienne. Elle previent adroitement le piège qu'on dresse a son sceptre, elle sçeut que ses Estat de son Royaume vouloit se servir du droit qu'ils ont de faire leurs Rois en l'obligeant de leur en donner un qui fut son mary, ou bien de se defaire de sa pourpre. La repugnance quelle avoit pour le premier, je la laisse a examiner au curieux ; la raison luy fit accepter le dernier, elle quitta avec gloire ce qu'elle n'avoit pu conserver sans honte & elle abandonna genereusement ce qu'elle ne pouvoit se laisser aracher qu'avec lâcheté.

Mais avoüez qu'une même action n'a jamais eu tant de motifs & qu'il a été nécessaire d'une adresse tout à fait extraordinaire pour donner autant de faste à la renonciation de son Royaume. Sa vertu ne sçait pas moins les refuser que si elle eut sçeut vaincre ce qui s'opposoit au bonheur des peuples avec la mesme faculté, elle a triomphé des ennemis de sa gloire propre. Elle a voulu mettre à l'épreuve la foy des Siecles a venir qui ne croiront jamais qu'une femme se foit si fort depouillée d'ambition qu'elle ait pû persuader a une Reine de quitter son Royaume & en mesme temps ternir les actions du passé, qui n'a jamais veü que des Rois abandonner leur vie avec leur Estats. Ou s'ils survivoient a une perte si considerable, on voyoit bien qu'ils cedoient en politiques & non pas en genereux. Si elle a tourné les yeux du côté de l'Eglise on luy a dit qu'elle seule étoit l'objet de toutes les actions, qu'elle sçavoit bien que si les loix de nostre salut nous commandent de passer sur le ventre de nos Pères & Mères lors qu'ils servent d'obstacle à nostre félicité éternelle, qu'à plus forte raison une Couronne étoit un poids trop léger pour retarder ce généreux dessein ; quelle n'ignoroit point que le chemin qui conduit à la parfaite béatitude n'étoit pas semé de roses : que le Royaume des Cieux s'emportoit par force & que ceux qui se faisoient le plus de violence y arrivoient les premiers & qu'ainsi secouant le joug auquel son éducation & son inclination propre la soumettoient, elle venoit demander protection à cette bonne Mère qui partage ses enfans avec tant de libéralité. Ce n'estoit pas assez de satisfaire au général, il falloit encore contenter le particulier, la générosité & la foy étoient déjà partagées : l'Amour qui a droit sur toutes les belles actions ne vouloit pas ceder les prétentions qu'il avoit sur celle-cy. Vous entendez ce que je veux dire ? Vous en doutez pas que la Reine de Suede n'ait bien fait valoir cette abjuration volontaire à son cher Pimentel. Vous n'êtes pas de ceux qui ouïrent cette longue conversation avec ce Royal Ambassadeur, lors que lassé de faire les affaires du Roy d'Espagne & de la Reine de Suède, il la prioit de luy permettre de partir, s'excusant sur sa foiblesse qui luy defendoit de continuer plus dans une charge qui demandoit des qualitez plus

avantageuses que celles que la nature luy avoit données & qu'enfin, il s'estimoit autant impuissant à reconnoître les bontez que Sa Majesté avoit pour luy, quelle étoit prompte à luy en donner à tous les momens des témoignages.

Puisque le Ciel m'a destiné à vous, je méprise tous les autres avantages pour faire valoir son présent : les Trophées de l'amour ne son faits que de trônes renversez & de couronnes brisées. Je me moque d'un qu'en dira-t'on, je dis nargue des sacrifices qu'on fait aux raisons d'Etat : & puis quand on ne jugeroit pas selon la pareté [sic] de mon intention.

Elle dit après mille autres choses, qui firent bientôt connoître qu'elle parloit avec vérité, & jugez vous même si je m'en éloigne, puisque toute la terre a veu qu'elle a renoncé à sa Pourpre. Les fidèles se sont tousjours rejouis de voir une conquête de cette importance prendre place dans congrégation & Pimentel s'est tenu assiduellement dans le service.

Après vous avoir parlé d'un Esprit si bien tourné, je prévois que vous me demandez si le corps y repond & si la cage est faite pour cette oiseau. Tous les peintres ont essayé d'en faire une copie ; mais l'art n'a rien moins imité que la nature, connoissez la par ce leger crayon, qui ne farde point : Elle à le front bien large en son contour se ... insensiblement entre les deux yeus, desquels elle a le fond bleu, couverts d'une dague blanche pour la seureté de ceux qui ont la hardiesse de les regarder fixement. Leur mouvement est vagabonde & peu assuré. Ses sourcils sont châains, gros, grands, tres bien fournis & se joignant l'un à l'autre. Son nez est de juste mesure, sa bouche confine ses oreilles qui par une prerogative toute particulière elle retourne, comme elle veut. Ses dents sont tres-blanches & bien rangées, son menton est un peu fourchu, s'élargissant pourtant par les extremitéz en deux machoires de raisonnable étendue. Ses cheveux qu'elle a naturellement blonds feroient honte aux rayons de Phebus sans une perruque noire qui les couvre. Les curieux s'y peuvent satisfaire, car elle est a tout poil, son col est gros & court, l'empatement de sa gorge (ne me faites pas un procès sur ce mot, car il trouveroit des partisans dans l'Academie) est extremement maigre. Deux os, qui descendent des omphates, ont la commission de porter ses tetons, dont l'un suivant la situation des ... est haut & l'autre bas, & tous deux par une admirable symmetrie sont une garde d'espée à l'Espagnole.

Voyez comme elle est dans ce party jusqu'au go.... Mais pour revenir aux tetons, ils sont d'une figure quarrée oblongue, outre le mol & le dur, leur petit bout est sec & long, comme celui d'une nourrice. Ses bras sont en même deviation que ses

coussinets, souvent couvert d'une peau d'Espagne, la gauche avance extraordinairement & laisse entre les deux epaules un si grand vuide, qu'un zelé pour le bien public pourroit y courir comme Curtius monté sur son cheval. Ses mains sont courtes & maigres, le ressort de son poignet est tres aisé, ses côtes sont fort efflanquez. Son ventre à quelques vides, signe d'une terre bien cultivée pour sa felicite, son nombril est plus haut qu'à l'ordinaire des femmes. Le bas de l'os pubis est escarpé comme les rochers de la grand Chartreuse, couvert d'un bois, du quel le Soleil ne penetra jamais la hauteur ny l'épaisseur, à l'orée duquel est un cypres d'une extraordinaire grandeur, qui renaist à toutes lumes malgré les soins que le medecin à de le faire abbatre. Il est bordé d'un precipice de même figure que la place Navone, la comparaison n'en est pas defectueuse : car le milieu de l'un & de l'autre est également orné d'une aiguille de la quelle vous ne pouvez expliquer les hieroglifes.

Mais permettez moy de ne m'abandonner pas d'avantage, crainte d'estre ensevely comme les autres dans cet abisme. Deux grosses cuisses assez longues & de couleur de porphyre sôtiennent cet Edifice, les quelles sont attachées à deux jambes courtes & le tout repose sur deux picès [sic] nerveux, larges & plats. Je laisse à ceux qui travaillent à present apres sa partie posterieure d'en mettre au jour les beautez. Tout son corps est entierement velu. La relige de sa physionomie veut, *que poloso sia generose, forte ò lussurioso*. Elle avoüe publiquement qu'elle n'a pas de part au premier, elle contre fait le second, pour le dernier elle autorise entierement l'axiome. Sa taille est entre la grande & la mediocre, son geste est frequent, son mouvement dru, sa parole forte. Ne vous en estonnez pas, car elle sort d'une voûte. Elle vole plutôt qu'elle me [sic] marche. Enfin son temperament est chaud & humide & par consequent, elle est colerique & retient facilement le premières idées. Elle est un peu rude a l'abord, mais pour veu que Bucephale ne voye son ombre, Alexandre le dompte facilement.

Voilà une ébauche de ce que vous souhaitez. Puisque je me suis dégagé insensiblement du raisonnement politique pour me jeter dans l'histoire, aprenez celle de ses occupations. Incontinent qu'elle fut entrée eans les terres de l'Eglise, elle fut reçüe par quatre Nonces que Sa Sainteté y avoit envoyez pour rendre partout les honneurs dus a Sa majesté. Vous avez sçeu les fanfares des Polonnois, & le bruit de cris de joye de tous les endroits où elle a passé est arrivé jusques a vos oreilles. Estant arrivée a Fano, les Dames la regalerent du bal ou les trois Deesses qui reconnurent un Berger pour juge de leur beaté [sic] n'etalèrent jamais tant de grace & d'attraits, qu'en avoient les yeux d'une des belles qui aidoit a composer cette aimable assemblée. La Reine, touchée de

ses appas, luy donna le prix & apres luy avoir debité fleurettes, elle appella un des Nonces qu'elle pria d'exprimer a cette belle une partie des sentiments que luy inspiroit la veüe d'un si beau visage. Il s'en excusa, priant sa Majesté de donner cette commission à un autre de ses Collegues qu'il nomma, le quel s'en aquitteroit mieux que luy. Ce substitut est de race tres-ancienne, le chef de sa famille estoit deja sacrificateur à Sodome au temps qu'elle perit par les flames. Il se trouva du party des sedicieux & par consequent il fu brulé comme les autres. Il renâquit de ses cendres d'autres Phenix Sodomites, desquels est descendu en ligne directe celuy duquel je vous parle. La reine, sçavante dans sa généalogie respond au compliment du premier : *Monsig. Giov. Caraccioli si contenta solamente di dar contento a suoi paggi.*

Et delà elle vient icy ou elle n'entra que de nuit dans l'appartement que Sa Sainteté luy avoit fait préparer dans le Vatican ..., laquelle elle alla baiser les pieds quelque tems après qu'elle fut arrivée. Cette entreveue se passa avec beaucoup de joye de part & d'autre. Le lendemain sa Majesté, assurée de ses benedictions, traversa deux galeries longues de 300 pas chacune, une fille de 40 chambres & 3 grandes Sales toutes seule [sic], sans autre compagnie que de son esprit follet & alla surprendre le Pape qui pour éviter un plus grand accident la pria d'aller loger dans le Palais Farnese, sans rien apprehender que la vertu severe de la ... Sa Cour est composée de ceux que vous sçavez qui partirent avec elle de Bruxelles, quelques Italiens y ont pris place. Dieu sçait comme les Dames Romaines ne luy rendent aucunes visites & les Princes qui sont icy naturellement morfondus évitent tant qu'ils peuvent de la voir pour éviter de demeurer nuës têtes faisant le pied de grue. Son humeur conquérante n'a pû demeurer longtemps sans se donner de la pratique : Mon Seigneur Colonne est le premier qui a cédé à ses coups. Cet Archevesque *in partibus* crût d'abord à l'arrivée de la Reine que c'estoit le revenu de son Evêché qu'on luy apportoit & se dispoit d'en jouir en bon pere de famille. Mais trouvant plus d'aigreur qu'il n'en eseroit pas, il s'apperçeut qu'il avoit encore à faire aux infidelles.

Neanmoins, comme par tous chemins on arrive au tendre de Christine, il ne desespera pas : son extrême fréquentation, son assiduité & les présens reiterez luy en payerent un, duquel il ne pourra s'égarer car il est...

Il fit confident de ses amours à un page de Sa Majesté auquel il demanda il y a quelque temps si la poudre qu'il avoit mise sur trois cheveux qui bordent sa couronne sacerdotale avoit plû a la Reine. Le page luy repondit que s'il vouloit se faire admirer jusqu'à l'étonnement par une galanterie achevée, qu'il devoit poudrer sa moustache de

cheveux legers & large comme une queue d'hirondelle, enfintailée a la colonne. Il quitta ce Page pour aller profiter de son avis & se retira dans une chambre particulière où élargissant sa barbe plus qu'à l'ordinaire, il la cire, la peigne & la poudre à confusion & en cet équipage de Jean farine va trouver la Reine dans sa chambre qui, avertie de ce beau spectacle, reçut si plaisamment cet amy que Marmette & Scaramouche n'ont jamais rien fait d'égal.

Si l'amour naît de la sympathie, les affaires de nostre Majesté sont en bon état : puisque il trouve un esprit aussi ridicule que le sien. Ceux qui pourtant excusent toutes choses croient que la Reine se divertira de cette Comedie, que Mon Sign. Colonne sera berné, & que le Page intrigant payera la gabelle imposée sur le commerce, que les beaux Ganimèdes comme luy ont avec les Italiens. Le Pape averty de cette mommerie à défendu à l'Archevesque d'entrer au Palais de la Reine. Malgré tous les Gardes qui en bordent toutes les avenues, il ne laisse pas d'aller tous les soirs sonner sur la guittare une pasquille sous la fenestre de Sa Majesté, pour tâcher par quelques soupirs entrecoupez d'émouvoir sa pitié véritablement Royale. Ce feux contagieux s'est aussi attaché a son Secretaire qui a déjà foulé aux pieds le respect qu'il doit à son Maistre. Pour user de droit de rival, il envoye déjà de baisers à pleine mains à la Reyne, mais son dessein ne reüssira pas car une certaine brrette rouge qui vient à la traverse fait taire bien des gens qui avoient la même envie que luy.

Ce cardinal étoit au Regne passé. Legat en Olimpie, ville fameuse, pour avoir été long temps le Siege d'un Pape & pour le trafic qu'elle entretenoit avec toutes sortes de Nations d'une certaine marchandise qu'on appelle Benefice, laquelle ruinée apres la mort de son Gouvernement particulier, a été reduite dans un petit village sous la forme d'une Republique mal policée, ce qui fait que cet Eminentissime personnage se retire. Il s'est toutefois si bien acquitté de sa charge qu'il a acquis une grande estime & qu'on croit que le fort de Christine, quoy que tres bien fortifié selon le plan que je vous ay fait, ne resistera pas long temps, car les habitans sont de bonne composition.

Je ne finirois jamais, si je vous disois tout le desordre que fait cette victorieuse Amazone : on ne void qu'elle par la ville, elle roule tous les Couvents des Moines & Moinesses. Cet article me donneroit bien matiere de parler, mais ce ne seroit que repeter ce que tant de sçavante plumes ont écrit. Tantôt elle dit rage des Espagnols en Général, quand elle est dans sa colere amoureuse contre le particulier en quelque état que ce soit. Elle traite les François des fous & d'étourdis pour diminuer la gloire qu'Anne d'Autriche a de commander une nation accomplie, car vous sçavez qu'il y a tousjours

de la jalousie entre les gens. Et enfin, elle conclut que toute la terre doit servir de marchepied aux Italiens & qu'avec joye elle se soûmet a cette puissante Nation, qu'elle reconnoit par dessus les autres avoir un air tout particulier de regner.

Mais je ne m'apperçois pas que c'est trop abuser de vostre patience. Les paroles ne manquent jamais sur un méchant sujet, que j'ay rendu bon autant que le peut permettre ma fidélité de l'Histoire. Je vous déroberay quelques uns de vos momens pour vous en donner la continuation & vous faire connoître par le zele que j'ay de vous satisfaire celui qui me fera tousjours rechercher avec empressement l'occasion de vous témoigner, &c.

Sur le conclave de Clement IX

Lettre de Hugues de Lionne à Christine de Suède, du 3 septembre 1666,

B.U. Montpellier, H 258, T. IV, fol. 67.

J'ay receu avec le respect que je dois la lettre dont Votre Majesté m'a honoré le 21^e de l'autre mois, dont ayant fait la lecture au Roy, il m'a aussitost chargé d'envoyer ses ordre à Mr le Duc de Chaunes, de ne perdre pas un moment de temps (puisque Votre Majesté l'a trouvé bon de la sorte) a communiquer a M. le Cardinal Azzolin le mémoire escrit de la main de Votre Majesté sans plus attendre le temps de la mort du Pape. Il est sans soute qu'il est tres a propos de l'anticiper de cette maniere, parce qu'en tout cas on aura tout le loisir qu'il faut pour prendre des mesures plus iusts.

Je comprends que Votre Majesté croit que nous [v^o] recevons icy des nouvelles de Rome plus fraisches que celles que l'on en escrit à Votre Majesté, mais par le calcul des dattes des unes et des autres, je trouve qu'il faut esgalement 21 jours aux Couriers ordinaires pour venir de Rome a Paris et de Rome a Hambourg, ainsi je ne sçauois jamais en donner a V.Mté de si fraisches nouvelles que celles qu'elle recoit, et il y aura tousiours la différence du tems qu'il faut pour aller d'icy a Hambourg.

Je puis dire pourtant que Votre Majesté ne sçauroit perdre a cela, parce que j'advoüe que les advis que le Roy recoit de l'estat de l'indisposition du Roy ne sont pas a beaucoup pres ny si seurs, ni si bien circonstancier que ceux que V.mté m'a fais la grace de m'adresser desia par deux fois.

Je ne sçauois exprimer a Votre Majesté l'impatience avec laquelle le Roy attend le veritable tableau qu'elle m'a fait esperer de l'estat de la Cour de Rome qui ne pouvoit estre peins d'une main plus scavante ny plus illustre. J'asseure Votre Majesté qu'on y correspondra de cette part avec la derniere sincérité et avec la fidelité d'un secret inviolable. Cependant le Roy se promet de grandes choses de cette correspondance.

Je suis, Madame, de Votre Majesé

Tres humble et tres obeissant serviteur,

De Lionne

Lettre de Hugues de Lionne à Christine de Suède, 1667,

B.U. Montpellier, H 258, T. IV, fol 78

Madame,

La continuation d'une indisposition dont j'ay bien de la peine a me défaire m'a osté jusqu'à les moyens de pouvoir rendre à Votre Majesté les humbles actions de graces de la lettre dont il luy a plû de m'honorer a son retour de Hambourg. J'ose esperer de sa bonté accoustumée qu'elle voudra bien m'accorder le pardon que je luy demande de ce manquement.

Les effects ont si bien [illisible] ce que j'avois eu le bien demander a Votre Majesté de la bonne intelligence qui estoit entre ses serviteurs plus particuliers de l'Ambassadeur du Roy, que leurs Majesté se peuvent glorifier que c'est M. le Cardinal de Retz, M Le Cardinal Azzolin et M. de Chaune qui ont mis la Thiarre sur la teste de ce pape et Sa Sainteté ne l'ignore pas et jusqu'icy en témoigne beaucoup de reconnoissance aux ministres du Roy. Cependant j'ay eu une joye extreme de voir qu'elle ayt desjà donné a M. le Cardinal Azzolin la plus grande marque de confiance et d'estime qu'elle pouvoit luy donner et Sa Majesté aussy s'y est fort réjoüie et pour le propre [illisible] dudit Sieur Cardinal et pour la considération de Votre Majesté et pour les avantages qu'elle se promet dans tous ses interest. Je crains seulement que l'affaire de Castro ne puisse garder avec le temps la bonne disposition des choses et des esprits.

Le retour de Votre Majestté d'aupres de Stockolm ou elle estoit desjà arrivée a bien plus surpris le monde pour la dure loy qu'on a voulu luy imposer que pour la resolution qu'elle a esté forcée de prendre qui estoit inévitable a une personne de son rang et de sa générosité. On a remarqué que cette loy ne pouvant pas mesme s'estendre au moindre Résident d'un Prince estranger, elle estoit bien impropre pour Votre Majesté qui a si glorieusement regné sur ce Throne la. Mais je ne scay si ceux qui ont usé de cette rigueur n'ont pas eu principalement en veüe la suite infaillible qu'elle auroit et le dessein de la faire arriver. Le Roy a perdu a cela plus que personne car il me semble qu'on prend aujourd'hui en Suede à l'esgard de la France des chemins bien esloignez des anciennes maximes (qui n'avoient pourtant pas mal reussi pour le bien et la gloire des deux Royaumes). Et que Votre Majesté par sa Suffisance de son credit auroit sans doute pû retirer la Regence [illisible] dont tous les advis d'Allemagne nous menacent

quoy que je n'y puisse encore adjouster de foy.

J'apprends indirectement que l'on nous a voulu joüer une piece aupres de Votre Majesté, mais je ne sçay pas encore precisement ce que c'est car les dernières depesches de M. de Pomponne sont allées droit à l'armée. Je le supplie de suspendre la dessus toute croyance jusqu'à ce que nous ayons esclairci tout, cependant j'asseure Votre Majesté que jamais le Roy n'a donné d'ordre plus precis ny plus puissant a M. de Pomponne que celuy de respecter et de servir Votre Majesté en tout ce qu'il pourroit et dans toutes ses satisfactions et ses avantages.

Je viens de recevoir une depesche de Madrid qui fait bien voir la bravoïre des Espagnols, puisqu'ils ont envoyé dire a l'Archevesque d'Ambourg de se retirer sans delay et de sortir de leur Royaume. C'est a dire qu'ils nous ont déclaré la guerre, cela m'a fait souvernir du bon mot de Quevedo quand on donna au feu Roy Catholique la qualité de Philipo El Grande, il disoit qu'il estoit donc comme'En fossé que mas tierra le quitavan mas le havran grande. Il pourra estre que quand ils apprendront les prises de Tournay, et Douïay et de Courtay en moins de quinze jours de temps, ils se repentiront de s'estre si fort précipitez et de n'avoir plus a leur main de maistre a qui ils puissent parler d'accomodement.

Je suis.

Lettre de Christine de Suède à Louis XIV, décembre 1669,

B.U. Montpellier, H 258, Tome VII, fol 110

Monsieur mon frère, je ne sçauois trouver autre consolation dans la commune perte que nous venons de faire en la personne de nostre très saint Pere le Pape Clement Neufiesme de Sainte et glorieuse mémoire, que celle de voir les ministres de Votre Majesté si bien instruits et intentionés à coopérer avec zele à la reparation de cette deplorable perte et prevoyant la gloire et l'avantage qui en reviendra a Votre Majesté d'une si sage conduite je prens l'occasion de l'asseurer qu'elle n'aura pas sujet de se repentir de la confiance dont elle honnore ceux qui la meritent d'elle en cette Cour. Pour mon particulier qui ne puis offrir a Votre Majesté que des souhaits je l'asseure que je trouveroy mon entière consolation dans la satisfaction de Votre Majesté mais ayant prié le S. de Bourlemont de l'en asseurer je me contenteray de remercier Votre Majesté des honnestetez que ce digne Prelat m'a rendu de sa part en cette funeste occasion la priant de croire que je suis,

Monsieur mon frere, votre bonne sœur

Rome, decembre 1669.

Sur la suppression de la pension de Christine de Suède de 12 000 écus par Innocent XI

Lettre de Christine de Suède au cardinal Azzolino 1683.

B.U. Montpellier, H 258, T. VII, fol. 260.

A Mr Le Cardinal Azolin,

Je vous puis assurer que vous m'avez donné la plus agreable nouvelle du monde, je vous conjure par vous meme de me rendre cette justice. Dieu qui connoit le fond de mon cœur sçait que ie ne vous ments pas. Les douze mille escus que le PP me donnoit estoit l'unique tache de ma vie et ie le recevois de la main de Dieu comme la plus grande mortification dont il pouvoit humilier mon orgueil. Je voy bien que ie suis entrée en grace avec Luy puisqu'il me faict cette singulière que de me les oster si glorieusement pour moy. Dieu m'a recompencé en cette occasion du peu qu'il m'a inspiré de faire pour Luy. Je renonce en ce monde a toute autre recompence. Cette grace que Dieu me fait vaut mille Royaumes et ie le prie de me preserver de la vanité dont ie suis tentée dans une si belle occasion. Le seul regret que j'ay est que l'on ne m'ayt pas oster 100 000 escus par mois. Cela seroit pour l'Empereur un secours digne d'un pape et j'aurois un peu plus de merite de m'en rejouir, mais le Pape ne m'oste rien, il en prive bien des gens qui en ont plus besoin que moy. Je vous pris de remercier le Cardinal Cibo et le Pape de ma part de la grace qu'il m'a fait de me [v°] descharger de cette obligation. J'estois seule quand vostre billet m'a esté rendu, j'avois souhaitté dans ce moment que toute la terre eut peu voir dans le fond de mon cœur la joye dont il m'a remply, mais Dieu le scait. Priez le pour moy afin qu'il me preserve de la vanité que me donnent les sentiments qu'il m'inspire. J'ose dire qu'ils sont dignes de Luy et qu'il m'a fait aujourd'huy une grace qui est une des plus signallées dont il a comblé ma vie. Adieu.

Je vous pris de conserver ce billet et de m'en donner une Copie.

Au chevalier de Terlon du 16 mars 1684 sur les relations entre la France et l'Empire Ottoman,

B.U. Montpellier, H 258, T. VIII, fol 77

Monsieur le Chevalier de Terlon,

En reponce de vostre lettre du [illisble] Juillet, je vous diray que je suis peut estre seule qui n'accuse pas la France d'intelligence avec le Turc. Cette fausse opinion fait un grand tort a la reputation d'un Roy Chrétien qu'on soupçonne communement d'une si criminelle intelligence. Mais pour moy, qui l'en crois innocent, je me mocque des discours populaires parce que je sçay bien qu'un si grand et puissant Monarque que l'Empereur Ottoman conte [sic] au nombre de ses ennemis tout ce qui n'est pas encor en celluy de ses esclave, et qu'il ne reçoit des mouvements que de sa propre volonté, ny des bornes que celles de Dieu, qui seul nous a fait triompher d'une puissance à qui rien de pouvait resister. Heureux ce grand et incomparable Roy dont il s'est servi pour differer du moins notre esclavage. Dieu conserve ce Prince qui est la gloire de notre siècle et l'unique soustien de nostre Religion. Vous aurez [77 v°] sçeu que la Ligue des Venitiens avec l'Empereur et le Roy de Pologne est fort avancée. Je la tiens conclue a l'heure qu'il est et c'est à mon gré tout ce qu'on peut opposer a une formidable Puissance mais avec tout cela il nous faut des nouveaux miracles de Dieu qui s'est déclaré si visiblement pour nous et ne laissera pas son ouvrage imparfait. Cependant je vous remercie sur mon sujet et pris Dieu qu'il vous tienne en sainte garde. Rome ce 4 mars 1684

Ps : Je souhaite de tout mon cœur qu'une bonne et veritable Paix nous assure la tranquillité, du moins quoy que je sois persuadée qu'il n'y a rien a craindre dans le septentrion où qu'il aye paix ou guerre ailleurs [sic].

Au chevalier de Terlon, du 13 mai 1684, sur l'Empire Ottoman et les persécutions des protestants.

B.U. Montpellier, H 258, T. VIII. Fol 78

Rome, ce 13 may 1684

Je suis autant persuadée que vous le souhaitez que ce ne sont que les ennemis du Roy vostre Maistre qui l'accusent d'union avec les Turques dont je ne l'ay jamais soupçonné. Mais je pardonne tout ce que la prudence et l'interest publient, tout est suspect à la Politique et ceux qui se voyent attaqués croient que tout conspire contre eux. J'excuse mesme l'animosité qui les empesche de faire reflexion sur la conduite fiere de leurs ennemis et s'ils oublient les insultes qu'on a fait à Constantinople à l'Ambassadeur de France presque au moment de la guerre déclarée. Cependant, ce procedé fait assez connoitre que la superbe de la Porte ne mesnage pas assez la France [78 v°] pour en tirer tout l'avantage dont une Puissance moins orgueilleuse pourroit proffiter. Pour la bataille de Saint Pottain dont vous me faites souvenir pour la gloire de vostre nation et de vostre Maistre, elle lui est deüe avec iustice. Ce fust en cette occasion que les François se distinguèrent aussi glorieusement comm'ils font tousiours par tout et le Grand Montecuccoli qui m'en a conté le detail luy mesme leur a rendu iustice et n'a pas feint de leur estre en partie redevable de la victoire qu'il remporta. Cette action fust si glorieuse pour la France que je me preparay de voir quelque chose semblable dans la ~~derrière~~ campagne, mais Dieu a voulu donner pour cette fois la gloire du secours de Vienne au grand et Brave Roy de Pologne.

Pour ce qui est [79] de la conversion des Heretiques dont vous me parlez avec tant d'emphase, je ne sçay que vous en dire et je suis si peu esclairée en ces matières que je doute encore si l'on travaille en France a rendre les Heretiques Catholiques ou les Catholiques Heretiques. Cependant, je souhaite que la cause de Dieu triomphe par tout comm'elle a triomphé a Vienne. On sçait aussi fort bien que le Roy vostre Maistre ne doit rien rendre conte qu'a Dieu de ses actions. Ce privilege pourtant ne luy est pas particulier, il nous est commun a tous auxquels Dieu a fait la grace de naistre Roys, toutefois ce conte est un terrible conte et nous n'en sommes pas quittes a meilleur marché. On peut tromper les hommes de mille manières, mais on ne trompe [79 v°] iamais Dieu, on ne peut luy imposer et la conscience ne flatte et ne trompe personne.

Pour le secours de Candie, il est a propos de ne le vanter pas parmy les heroiques exploits de vostre brave nation. Je ne sçay comment cela se fit, mais par

malheur Candie se perdit apres que le secours de la France arrive. Il faut aussi oublier les entreprises de Gigery [?], de Chio, d'Algery et de plusieurs autres où les carcasses ont fait grand bruit et peut d'effect. Les Turques en font peu de cas, et les Chrestiens commencent à s'en mocquer aussi. Et pour ce qui est du Blocus de Luxembourg, il ne faut pas vanter la générosité et la moderation du Roy vostre maistre en cette occasion [fol 80] au despens de sa prudence a laquelle cette gloire est deue. Au reste vous me donnez la meilleure nouvelle au monde en l'assurant que la ligue sacrée ne servira qu'à faire la Paix avec le Turc. Croyez vous que ce soit peu de chose que de l'obtenir ? A mon gré c'est bien assez, et à quelques prix qu'on la fasse, pourveu que ce soit en commun je la croiray tousiours bien faite. Il ne faut pas se flatter des chimeres. Nous sommes victorieux il est vray, mais le Turc est tousiours aussi formidable qu'il l'estoit et on ne prendra pas Constantinoples aussi facilement que l'on se l'immagine quand mesme le Roy vostre Maistre seroit de la partie. Mais quelque effect que puisse produire la ligue Sacrée il est constant que c'est l'unique rempart [80 V°] qu'on peut opposier au torrent de l'Asie. C'est à Dieu a faire le reste. Voilà comme je raisonne avec beaucoup de tranquillité sur ce qui se passe. Dieu vous conserve et prospere comme je le désire.

Au Chevalier de Terlon, du 3 février 1686, sur l'extirpation de l'hérésie en France,

B.U. Montpellier, H 258, T. VIII, fol 81 ; Copie en Italien, t. XI, fol 9.

Reponce de Sa Majesté Serenissime la Reine Christine de Suède à la Lettre de Monsieur le Chevalier de Terlon, de Rome le 3^e fevrier 1686

Puisque vous desirez de sçavoir mes sentimens sur la pretendüe extirpation de l'hérésie en France, je suis ravie de vous les dire sur un si grand sujet. Comme je fais profession de ne craindre et de ne flatter personne, je vous avoüeray franchement que je ne suis pas fort persuadée du succès de ce grand dessein et que je ne sçauois m'en réjouir, comme d'une chose fort avantageuse a nostre sainte religion. Au contraire je prevois bien des préjudices qu'un procédé si nouveau fera naistre par tout. De bonne foy, estes vous bien persuadé de la sincérité de ces nouveaux convertis ? Je souhaite qu'ils obeissent sincerement a Dieu et à leur Roy, mais je crains leur opiniastreté et je ne voudrois pas avoir sur mon compte tous les sacrileges que commettront ces Catholiques forcés par des Missionnaires qui traittent trop cavalièrement nos Saints Mysteres. Les gens de guerre sont des estranges Apostres, je les crois plus propres a tuer, violer et voler qu'à persuader, aussi des Relations, desquelles on ne peut pas douter, nous apprennent qu'ils s'acquittent de leur Mission fort à leur mode. J'ay pitié de gens qu'on abandonne à leur discrétion, je plains tant de familles ruinées, tant d'honnestes gens réduits à l'aumosne et je ne puis regarder ce qui se passe aujourd'huy en France sans en avoir compassion. Je plains ces malheureux d'estre nez dans l'erreur mais il me semble qu'ils en sont plus dignes de pitié que de l'ire et comme je ne voudrois pas pour [v^o] l'Empire du monde avoir part à leur erreur, je ne voudrois pas aussi estre cause de leurs malheurs. Je considère aujourd'huy la France comme une malade a qui on coupe bras et jambes pour la guerir d'un mal qu'un peu de patience et de douceur auroient entièrement guerÿ : Mais je crains fort que ce mal ne s'aigrisse et qu'il ne se rende enfin incurable, que ce feu caché sous les cendres ne se rallume un jour plus fort que jamais, et que l'hérésie masquée ne devienne plus dangereuse. Rien n'est plus louable que le dessein de convertir les Hérétiques et les Infidèles mais la manière dont on s'y prend est fort nouvelle et puisque nostre Seigneur ne s'est pas servy de cette methode pour convertir le monde, elle ne doit pas estre la meilleure.

J'admire et ne comprends ce Zele et cette Politique qui me passent et je suis de plus ravie de ne les comprendre pas. Croyez vous que ce soit à présent le temps de

convertir les Huguenots, de les rendre bons catholiques dans un siècle ou l'on fait des attentats si visibles en France contre le respect et la soumission qui sont deus à l'Eglise Romaine, qui est l'unique et l'inébranlable fondement de nostre Religion puisque c'est à elle à qui Nostre Seigneur a fait cette magnifique promesse que les portes de l'Enfer ne prevaudront pas contre elle ? Cependant jamais la scandaleuse liberté de l'Eglise Gallicane n'a été poussée plus prez de la rebellion, qu'elle est [82] à présent. Les dernières propositions signées et publiées par le Clergé de France sont telles qu'elles n'ont donné qu'un trop apparent triomphe à l'hérésie et je pense que sa surprise doit avoir été sans égale se voyant pour peu de temps après persuadée par ceux qui ont sur ce point fondamental de nostre Religion des Dogmes et des Sentiments si conformes aux siens.

Voilà les puissantes raisons qui m'empêchent de me réjouir de cette prétendue extirpation de l'hérésie. L'intérêt de l'Eglise Romaine m'est sans doute aussi cher que ma vie, mais c'est ce même intérêt qui me fait voir avec douleur ce qui se passe et je vous avoue aussi que j'aime assez la France pour plaindre la désolation d'un si beau Royaume. Je souhaite de tout mon cœur de me tromper dans mes conjectures et que tout se termine à la plus grande gloire de Dieu et du Roy Vostre Maistre. Je m'assure même que vous ne douterez pas de la sincérité de mes vœux et je suis etc.

Sur les relations entre la France, la papauté et Christine de Suède.

Lettre de Christine de Suède à Mr de Brémond du 2 octobre 1688.

B.U. Montpellier, H 258, T. XIV, fol 85 / Copie identique fol 86

Mr de Bremond, Vous raisonnez fort juste sur les affaires du monde et mon opinion s'accorde fort avec la vostre. La peinture que me faites du Prince d'Orange, quelque avantageuse qu'elle soit pour luy, n'approche toutefois en rien a la haute idée que j'ay conceüe il y a longtemps de ce Prince. Ce qui me fache est de voir que c'est un dangereux ennemy pour nostre Religion, Mais Dieu qui a fait d'autres miracles pourra changer son cœur et le rendre un jour favorable à la vérité. Je le souhaite de tout mon cœur quoy que je ne l'espere pas. Les grands hommes n'ont point [85v^o] d'ordinaire d'autre Religion que celle qu'ils jugent convenir a leur interest et leur grandeur, et leur veüe change souvent selon le temps et l'occasion, et je ne sçauray faire ce tort au Prince, que de le croire si infatué de la sienne et qu'il ne soit de la nostre, s'il y trouvoit son conte ce qui pourroit arriver un jour.

Je tiens qu'il est de mesme de l'inimitié de la France. Cela pourroit changer aussi, et les grands hommes n'ont jamais ny amour ny haine et s'adjustent toujours a tout ce qui est de leur bienséance. Pour Messieurs les Estats Generaux, quelque autorité que le Prince puisse avoir sur eux, je ne crois pas qu'il soit en son pouvoir de les engager a une rupture avec la France, et je ne crois pas non plus que la France rompe avec l'Hollande et je suis persuadée que le Cardinal sera Electeur toute sa vie quoy qu'en puisse dire le Pape qui se rend tous les jours plus odieux et ridicule. Croyez ce que je vous dit car c'est la pure vérité. La rupture de Rome avec la France est si manifeste qu'on n'en peut plus douter. Je ne sçauois vous en faire le pronostique, sinon de vous assurer que tost ou tard on fera icy une seconde Créquiade ~~avec cette difference que celle d'Alexandre VII estoit un ouvrage in Octavo et celle cy sera un~~ [v^o] ~~ouvrage in folio de l'imprimerie Royale de Paris.~~

Voilà l'opinion du commun des connoisseurs, Mais pour moy je tiens l'affaire entièrement adjüstée mais d'une maniere digne des disputants. C'est à dire qu'il sera permis au Pape de dire tout ce qu'il voudra, ~~en mesme temps qu'il sera permis au~~ et au Roy de France de faire tout ce qu'il plaira. Si vous ne trouvez cet ajustement admirable vous avez tort. Que vous ayez fait pour vouloir me mesler dans cette affaire, je suis aussi mal que vous le dites avec le présent pape, mais je ne suis pas mal avec Rome, ny

avec le Saint Siège et je seray inconsolable d'avoir part dans une affaire dont il ne pourront jamais sortir avec honneur, quoique l'on vous puisse dire [illisible] que je m'en [illisible].

Sur le rétablissement de l'amitié avec le Roi de France, 1689.

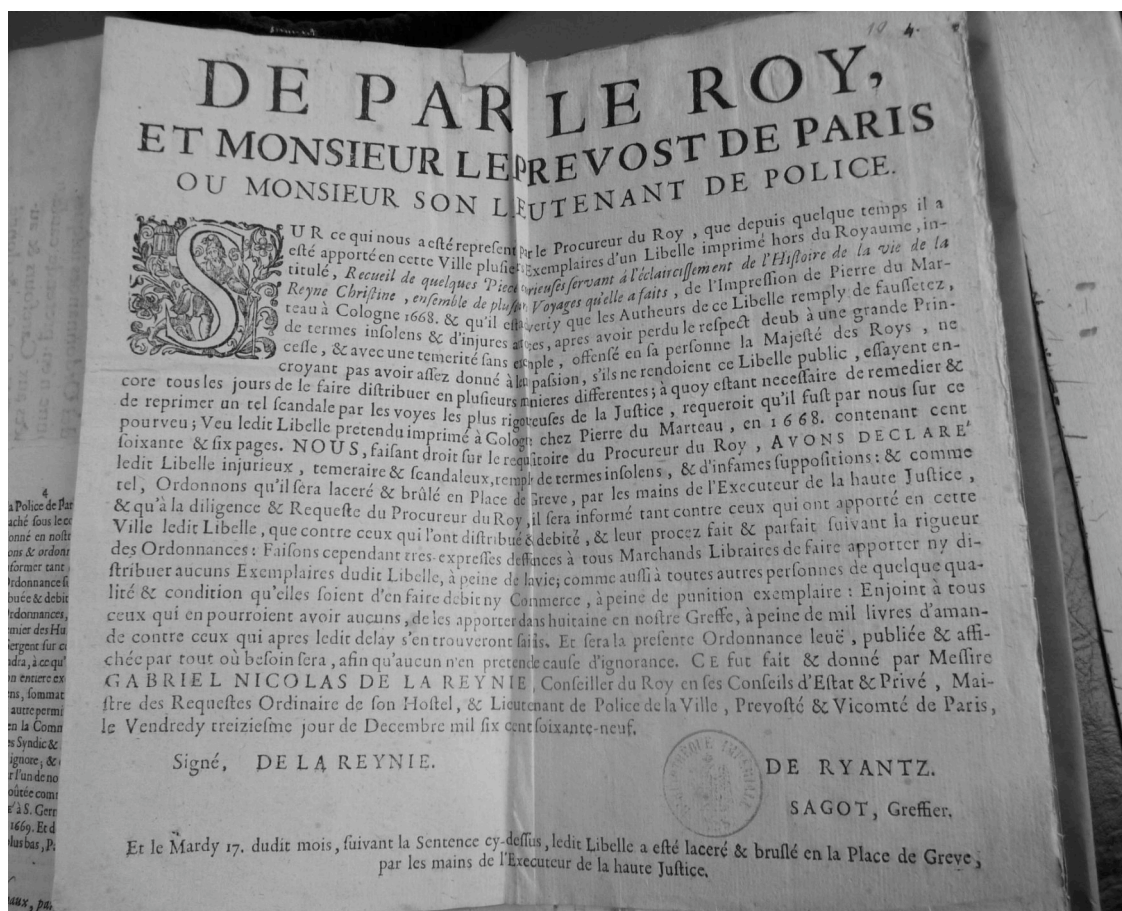
B.U. Montpellier, H 258, T. XIV, fol. 196-199. Les ratures sont de la reine.

Quand le Marquis de Lavardin Ambassadeur de France envoya me demander audience, Je vous advoüe que je fus surprise d'un agreable estonnement et que ce fust avec joye que je me preparay a recevoir une visite si ~~glorieuse~~ nouvelle pour moy, et si importante au public dans les conjonctures presentes comme le temps le fera connoistre. Aussi je n'ay pas balancé de passer par dessus des tres grandes considérations pour jouir de la gloire qu'on venoit m'offrir avec tant d'honesteté et de si bonne grace. Mais des que ce ~~grand Ministre~~ Ambassadeur fust en ma presence, les expressions qu'il me fist de la part du Roy son Maistre plaines [sic] d'estime, de considération et d'amitié pour moy me charmerent et je m'efforçay d'y répondre et j'y repondis de la manière la plus obligeante qu'on pouvoir exiger de moy. Depuis ce moment je commençay a vouloir du mal a mon Orgüeil qui m'avoit empeché de faire des avances pour cette glorieuse reconciliation, ~~m'ayant empeché de faire aucune démarche~~ pour m'approcher d'un Prince pour qui j'ay tant d'estime et de qui je connois mieux le mérite que nul autre. Je desavoüe a present mon opiniastreté qui m'a différé trop long temps une satisfaction si glorieuse et suis honteuse de n'y avoir rien contribué. Mais le Roy qui a seul voulu tout faire, s'est enfin justement lassé d'estre mal servy a Rome luy qui l'est si bien partout ailleurs et on m'a prevenu. Enfin, je connois trop tard que mon orgueil qui ne se plaint jamais de [197] personne m'a rendu ce mauvais office ~~que~~ c'est un tour qu'il m'a joué que je ne luy pardonneray jamais. ~~Après ce que je vous dis,~~ vous voyez bien qu'on ne peut me reprocher de gouter peu la gloire qui me revient de cette heureuse reunion. Je vous puis assurer qu'il n'y a personne au monde qui soit plus sensible a cet événement, mais le Roy ne doit pas l'estre moins, car rien ne luy a esté plus glorieux et je ne suis pas moins ravie de la gloire qui en rejaillit sur luy que de celle qui m'en revient. La fortune du Roy l'a mis il a long temps en estat de n'avoir besoin de personne et mon cœur aussi m'a mise il y a longtemps dans le mesme estat, Mais quoy que nous puisse dire notre Orgüeil nous sommes tous deux en quelque manière necessaires [197 v°] l'un à l'autre. Nous aimons tous deux la gloire. Tous deux nous avons travaillé toute nostre vie pour elle. Cela estant, on trouve dans le reste de l'univers des spectateurs et des applaudissements plus dignes de Nous. Faut il croire a nos flatteurs qui ne nous donnent qu'un encens intéressé ? L'estime et l'admiration sont des tributs deüs au mérite, les refuser seroit une injustice. Si l'on s'estime, si on s'aime jusques dans les ennemis et si

on ne leur refuse jamais les loüanges qui leur sont deüs, jugez quel sentiment je dois avoir pour le Heros de la France apres ce qu'il vient de faire. Croyez que j'en suis si vivement penetrée que je ne luy donneray jamais sujet de se repentir de l'honneur qu'il m'a [fol 198] fait malgré tous les Cabales, intrigues et obstacles qu'on avoit formés pour empecher nostre heureuse réunion que son Ambassadeur a sceu demesler et dissiper si glorieusement. Il me sera tesmoin de la sincérité et fidélité avec laquelle je responderay aux honestetés d'un si grand Roy, pour la personne du quel j'ay tout l'estime, toute la veneration et toute l'amitié dont je suis capable. C'est pourquoy cessez de vous donner la peine de m'en faire une idée magnifique. Tout ce que vous pouvez m'en dire est infiniment au dessous de ce que vois icy avec une admiration digne de qui sçait donner le juste prix aux choses. Aussi il ne manque plus rien a la gloire de ce Prince que d'achever de destruire [fol 198 v°] comme il a si glorieusement commencé tous les engagements injustes ou la mauvaise conduite de ses Ministres ont engagé son nom glorieux fort mal à propos. J'espère que le Marquis de Lavardin aura la gloire d'achever de rendre cet important service au Roy son Maistre aussi glorieusement qu'il l'a commencé et je vous respond que ce grand ministre le servira aussi bien que d'autres l'ont mal servy. Et c'est tout ce qu'on peut dire pour luy rendre la justice qui est deüe a son mérite. Cependant je vous remercie de la joye que vous m'en tesmoignez. Je vous pie d'asseurer vos deux illustre amis, tant l'Oncle que le Neveu que je suis très satisfaite de leur zele et affection pour mon service dont il n'auront pas sujet de se repentir. [fol 199]. Dites aussi au Sieur Pellison que j'ay leu avec plaisir ses Ouvrages sur tout la dedicatoire ou il parle si dignement de son Roy et que je trouve tout ce qu'il escrit digne d'un Auteur si celebre. Dieu vous prospere.

PLACARD D'INTERDICTION DE PUBLICATION
 DU RECUEIL DE QUELQUES PIÈCES CURIEUSES

BNF, Richelieu, Ms 21742.
 Photo : Marion Lemaignan



RESSOURCES ICONOGRAPHIQUES



Figure 1a: Jakob Elbfas, *Christine de Suède à l'âge de onze ans*, 1637, Strängnäs (Suède).



Figure 1b : Jakob Elbfas, *Christine de Suède*, 1634, Gripsholms slott (Suède).



Figure 1c : [Anonyme], école d'Elbfas, *Christine de Suède*, sans date, Gripsholms slott (Suède)



Figure 2 : Abraham Wüchters, *Christine de Suède*, 1661, Skokloster (Suède).



Figure 3 : Michael Dahl, *Christine de Suède*, 1687,
Collection privée, Lincolnshire (Angleterre).



Figure 4 : Sébastien Bourdon, *Christine de Suède*, 1653, Museo Nacional del Prado (Madrid).



Figure 5 : [Anonyme], *Placard d'Entrée à Rome*,
 Archivio di Stato di Roma, Fondo Cartari-Febei (77), 1655

Photo : Marion Lemaignan



Figure 6 : Joseph Testan, *Christine de Suède*, 1655

Biblioteca Apostolica Vaticana. Urb Lat 1681

Photo : Marion Lemaignan



Figure 7 : [Anonyme], *Christine de Suède*,
 Archivio di Stato di Roma, Fondo Cartari-Febei (77), 1655.

Photo : Marion Lemaignan



Figure 8 : David Beck, *Christine de Suède*, 1650, Nationalmuseum, Stockholm.



Figure 9 : Sébastien Bourdon, *Christine de Suède*, 1652, Nationalmuseum, Stockholm.



Figure 10a : Gravure anonyme dans Gualdo Priorato, *Historia della Sacra Real Maestà di Cristina di Svezia*, 1656, Biblioteca Nazionale Centrale di Roma.

Photo : Marion Lemaignan



Figure 10b : [Anonyme], *Vera & compita Relazione del ricevimento fatto alla Maestà della Regina di Svetia in Roma*, in Roma, 1656.
Bibliothèque Nationale de France.

Photo : Marion Lemaignan



Figure 10c : Giacomo Rossi, *Christina Regina Sveciae*,
 Archivio di Stato di Roma, Fondo Cartari-Febei (77), années 1655-1656.

Photo : Marion Lemaignan



Figure 11: Wolfgang Heimbach, *Christine de Suède*, 1660, Herzog-Anton-Ulrich Museum, Braunschweig (Allemagne)



Figure 12 : Ferdinand Voet, *Christine de Suède*, 1670, Galleria degli Uffizi, Firenze.



Figure 13 : Francesco Maria Nocchieri, *Profil de Christine de Suède*, 1656,

Musei Capitolini, Roma.

Photo : Jean-Pierre Cavailé



Figure 14 : Anonyme, *Le tableau des Triomphes et des Victoires*, 1656, BNF, Richelieu, département des estampes.



Figure 15 : [Anonyme], *Christine de Suède*, sans date.

BNF, Richelieu, département des estampes.

Version presque identique dans le *Theatrum Europaeum* Tome VI, 1650.



Figure 16 : [Anonyme], *Reception de la Reyne de Suede Christine Alexandre par la Ville de Paris*, 1656,

BNF, Richelieu, département des estampes.



Figure 17 : Robert Nanteuil, *Christine de Suède*, 1654,
Biblioteca Apostolica Vaticana, Stamp. Barb. X.I.37(39)

Photo : Marion Lemaignan



Figure 18 : [Anonyme], *Christine de Suède*, sans date, BNF, Richelieu, département des estampes.



Figure 19 : F. Falck, *Portrait en Minerve*, 1649, BNF, Richelieu, département des Estampes.



Figure 20a : Giacomo Rossi, *Ingresso Solenne in Roma della Maesta della Regina di Svezia ai 23 xbre 1655.*

Photo : Marion Lemaignan



Figure 20b: [Anonyme], *Cavalcata fatta in Roma per la solenne entrata della Regina di Svetia*, chez Horacio Marinarii, 1655, ASR, Fondo Cartari febei (77).

Photo: Marion Lemaignan